

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique

Gérard, Emmanuel; Wynants, Paul

*Publication date:*  
1994

#### [Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Gérard, E & Wynants, P (eds) 1994, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*. KADOC-studies, vol. 16, Leuven University Press, Leuven.

#### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**HISTOIRE  
DU MOUVEMENT  
OUVRIER  
CHRETIEN**

**EN  
BELGIQUE**

---

direction scientifique :  
**Emmanuel Gerard**  
**Paul Wynants**

TOME 1  
KADOC-STUDIES 16



Leuven University Press 1994

01

**HISTOIRE  
DU MOUVEMENT  
OUVRIER  
CHRETIEN  
EN  
BELGIQUE**

Ce livre est le fruit de la collaboration d'historiens de différentes universités belges. Il a été réalisé grâce à la coopération des institutions suivantes :

le MOC et l'ACW

le HIVA

le KADOC

le FRFC

la Communauté Flamande

le comité de rédaction :

Jan De Maeyer

Emmanuel Gerard

Paul Gérin

Emiel Lamberts

Jacques Lory

Jozef Mampuy

Antoon Osaer

André Tihon

Lode Wils

Paul Wynants

ons

# HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN EN BELGIQUE



direction scientifique :

Emmanuel Gerard  
Paul Wynants

TOME 1

KADOC-STUDIES 16



Leuven University Press  
1994

UBS 8906130

KADOC-STUDIES  
fait suite à la série  
KADOC-jaarboeken

Une publication du :  
Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum /  
Centre Catholique de Documentation et de Recherche  
Vlamingenstraat 39  
B-3000 Leuven

---

C.I.P. BIBLIOTHEQUE ROYALE ALBERT I

---

© 1994 by

Universitaire Pers Leuven / Leuven University Press / Presses Universitaires de Louvain  
Krakenstraat 3, B-3000 Leuven (Belgium)

*Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage au moyen d'imprimés, de photocopies ou de microfilms, ou de quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit des éditeurs.*

ISBN 90 6186 582 4  
D/1994/1869/1

---

# Table des matières

AVANT-PROPOS	11
<hr/>	
INTRODUCTION	13
<hr/>	
CHAPITRE I LA BELGIQUE AU 19 <sup>ème</sup> SIECLE : SITUATION RELIGIEUSE, POLITIQUE ET SOCIALE (Lode Wils)	18
I. L'union entre l'Eglise et la nation	19
<hr/>	
II. Sécularisation et lutte des partis	21
<hr/>	
III. La question sociale	30
<hr/>	
IV. Action flamingante parmi les ouvriers d'Anvers	38
<hr/>	
V. Scission dans le mouvement ouvrier à Gand	46
<hr/>	
VI. La Belgique à un tournant (1884-1886)	54
<hr/>	
Conclusion	55

---

CHAPITRE II	58
CATHOLICISME SOCIAL ET DEMOCRATIE CHRETIENNE (1884-1904) (Paul Gérin)	
I. Le retour des catholiques au pouvoir	59
A. Impératifs et difficultés d'une politique catholique	59
B. 1886, la misère et les grèves	60
<hr/>	
II. Les congrès de Liège (1886, 1887 et 1890)	64
A. Dans le mouvement social catholique international	66
B. Confrontations et résolutions	70
C. Conséquences	76
<hr/>	
III. Rerum novarum	78
A. Son accueil immédiat	78
B. Les premières interprétations	82
<hr/>	
IV. La démocratie chrétienne naissante	84
A. Démocratie économique et politique	84
B. Itinéraires et foyers de la démocratie chrétienne	86
C. Le daensisme	95
<hr/>	
V. La Ligue Démocratique Belge et l'action sociale et politique	97
A. Malines : la solution Helleputte	97
B. Un mouvement pour ouvriers chrétiens, mais pas démocrate chrétien pour autant	99
C. Une démocratie chrétienne ?	101
D. Gand : la solution Verhaegen	110

CHAPITRE III	114
L'EPANOUISSEMENT DU MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN (1904-1921) (Emmanuel Gerard)	
I. Bilan et perspectives	115
A. Industrialisation, protection sociale et progrès matériel	115
B. Œuvres sociales et démocratie chrétienne	118
<hr/>	
II. Nouvelles étapes	123
A. Le Père Rutten et le cardinal Mercier	123
B. Syndicat ou mutualité ?	128
C. Conventions collectives de travail et assurances sociales	132
D. Education populaire et "standsorganisatie"	135
E. Qui assume la direction générale ?	140
F. Bilan	143
<hr/>	
III. Recul, mais radicalisation	146
A. La guerre	146
B. Lophem et la percée de la démocratie	150
<hr/>	
IV. "Standsorganisatie" et représentation des intérêts	158
A. Consolidation des syndicats et des mutualités	158
B. La LNTC	163
C. Le parti des "standen"	169
D. Démocratie chrétienne et mouvement flamand	171
<hr/>	
CHAPITRE IV	174
ADAPTATION EN TEMPS DE CRISE (1921-1944) (Emmanuel Gerard)	
I. A la recherche d'un nouvel équilibre	175
A. Un vaste travail de construction	176
B. Les limites de la démocratie	180
C. Action Catholique avec majuscules ou avec minuscules ?	187

---

II. La crise économique. 1931-1935	194
A. Centralisation et développement accéléré à la veille de la crise	194
B. Chômage et diminution du pouvoir d'achat	198
C. Pleins pouvoirs et économies : la politique du moindre mal	201
D. Le laboratoire de la crise	207

---

III. Glissements au sein du mouvement ouvrier chrétien. 1935-1940	214
A. Préliminaires : le premier gouvernement Van Zeeland, les nouvelles orientations du mouvement flamand et l'avènement de Rex	215
B. Vers un regroupement politique ?	219
C. Le syndicat au premier plan	226
D. Changements au sein de l'Eglise	233
E. Flamands et Wallons	236

---

IV. La guerre	240
A. Le temps des illusions	241
B. Gleichschaltung et résistance catholique	242
C. La vie pendant la guerre, la résistance et la préparation de l'après-guerre	244

---

CHAPITRE V REDRESSEMENT ET EXPANSION (1944-1960) (Patrick Pasture)	246
--------------------------------------------------------------------------	-----

#### Introduction

---

I. Les turbulences de l'après-guerre	246
A. L'héritage de la guerre	248
B. Initiatives de décloisonnement	251
Le Mouvement Populaire des Familles : une alternative ? - L'Union Démocratique Belge et la question politique - Unité syndicale	
C. La restauration : l'ancien et le nouveau réconciliés	260
La création du PSC - La fin des expériences - Restructuration du MOC-ACW	

<hr/>	
II. L'expansion du mouvement ouvrier chrétien	267
A. Vers une démocratie socio-économique	269
B. Les fondements idéologiques	273
Doctrin sociale de l'Eglise et personnalisme chrétien - Un programme chrétien - La dimension chrétienne dans la pratique	
C. Renaissance de la conscience flamande	280
<hr/>	
III. Le ressac du mouvement ouvrier chrétien	285
A. Malaise dans les années 1950-1954	286
B. La lutte contre le gouvernement Van Acker	294
C. En route vers les années soixante	299
<hr/>	
Conclusion	301
<hr/>	
CHAPITRE VI	302
L'ETAT-PROVIDENCE (1960-1973)	
(Patrick Pasture)	
I. Expansion économique et programmation sociale	304
<hr/>	
II. Deux communautés	309
A. Oppositions entre Flamands et Wallons	310
B. Travaillisme à coloration wallonne	313
<hr/>	
III. Les repères s'estompent	317
A. La fin de la classe ouvrière	317
B. Sécularisation et montée de l'esprit critique au sein de l'Eglise	324
<hr/>	
IV. Radicalisation du programme	333
A. Critique du Welfare-State	334
B. Vers l'autogestion dans l'entreprise	339
C. La femme et la famille	342

V. Impasse	346
A. La rupture en Wallonie	346
B. Retour à la "polarisation"	347
C. Agitation sociale	348
<hr/>	
Conclusion	352
<hr/>	
EPILOGUE	355
<hr/>	
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	367
<hr/>	
LISTE DES TABLEAUX	393
<hr/>	
ICONOGRAPHIE	394
<hr/>	
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	395

## Avant-propos

*De christelijke arbeidersbeweging in België 1891-1991* a paru en 1991, avec la collaboration de l'ACW, du HIVA, du KADOC et du FRFC. Le présent ouvrage est un peu plus qu'une simple traduction de ce livre. Il tient compte, en effet, de certaines publications qui ont paru depuis lors. Quelques détails susceptibles de moins intéresser le lecteur francophone ont été supprimés. L'un ou l'autre passage a été clarifié. Telle ou telle petite erreur matérielle a été corrigée. Des illustrations portant un texte exclusivement néerlandais ont été remplacées. Une notice biographique, celle de R. D'Hondt, a été ajoutée. Enfin, les tableaux relatifs à la direction des mouvements ont été actualisés. Toutefois, 1991 demeure le terminus ad quem de l'ouvrage. Délibérément, les événements qui se sont déroulés depuis lors n'ont pas été pris en compte dans le texte.

La traduction proprement dite s'est attachée davantage à l'esprit qu'à la lettre du texte. En ce qui concerne les citations, la version française originale a toujours été employée. Si elle n'existe pas, les passages cités ont été traduits par nos soins et portent la mention [NT] (notre traduction). Lorsque des ouvrages ont été publiés dans les deux langues, les auteurs ont utilisé, autant que possible, l'édition française. Les noms des organisations, associations, institutions et périodiques purement flamands ont été repris tels quels, en néerlandais, mais traduits en français entre crochets, lors de la première mention. Pour les références aux sources d'archives, les sigles de l'édition néerlandaise ont été maintenus, mais les indications données dans la bibliographie générale permettent d'identifier la provenance des documents en question.

Nous remercions le KADOC, plus particulièrement Lieve Dhaene et Luc Vints, qui ont pris une part décisive dans cette entreprise. Nous sommes reconnaissants au mouvement ouvrier chrétien et à ses organisations constitutives d'avoir rendu possible l'édition de ce volume. La Communauté Flamande a contribué au financement de la traduction, tandis que les services du mouvement ouvrier chrétien ont assuré la traduction du tome II. Aux auteurs et aux autres personnes qui nous ont aidés, nous adressons un cordial merci.

Emmanuel Gerard & Paul Wynants,  
Leuven, le 30 octobre 1993.



---

## Introduction

Le mouvement ouvrier est un des mouvements d'émancipation les plus importants de l'époque contemporaine. Depuis la seconde guerre mondiale, son histoire suscite un intérêt croissant. C'est le cas, en particulier, du mouvement ouvrier chrétien, qui a connu un développement extraordinaire en Belgique. Ainsi s'explique sans doute la richesse de la tradition historiographique qui y est attachée. Le Père prémontré Servaas Herman Scholl a joué un rôle de pionnier à cet égard. C'est en effet sous sa direction qu'a paru, au cours des années soixante, l'ouvrage en trois volumes intitulé *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België*<sup>1</sup>.

Depuis lors, nos connaissances sur le mouvement ouvrier chrétien belge se sont considérablement étoffées. De nouvelles sources ont été découvertes. Des aspects jusqu'alors peu connus ont été mis en lumière. Des questions neuves ont été posées. Décédé en 1968 à l'âge de 53 ans, le Père Scholl n'a pu participer à ces progrès de la recherche. C'est surtout depuis la fin des années septante qu'un grand nombre d'études nouvelles ont été publiées sur le sujet. Cet intérêt renouvelé a sans conteste été stimulé par la création du Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum (Centre de Documentation et de Recherche Catholique, KADOC) à Louvain : depuis la fin des années septante, ce Centre abrite une quantité impressionnante d'archives du mouvement, rendues accessibles aux chercheurs. Du côté francophone, Hubert Dewez a continué de publier nombre de monographies sous le pseudonyme de Jean Neuville, depuis les années cinquante<sup>2</sup>.

Vingt-cinq ans après la parution de l'ouvrage de Scholl, le centième anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum* a été l'occasion de lancer un projet visant à réaliser une nouvelle synthèse de l'histoire du mouvement ouvrier chrétien belge, adaptée à l'état actuel de la recherche. Ce projet a été placé sous la responsabilité d'un comité de rédaction composé d'histo-

- 
1. S.H. Scholl, éd., *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België (1789-1939)*. Tome 1 : *Het sociaal-katholicisme (1789-1886)* (Bruxelles, 1963). Tome 2 : *De christen-democratie (1886-1914)* (Bruxelles, 1965). Tome 3 : *De katholieke arbeidersbeweging (1914-1939)* (Bruxelles, 1966).
  2. Voir Scholl, *De historiografie der arbeidersbeweging* (1959), avec un supplément dans *De Gids op maatschappelijk gebied*; Preneel, "De historiografie van de christelijke arbeidersbeweging" (1981) et la bibliographie figurant dans cet ouvrage.

---

riens issus de différentes universités francophones et néerlandophones. Trois institutions louvanistes - le Hoger Instituut voor de Arbeid (HIVA), le Département d'Histoire de la Katholieke Universiteit Leuven et le KADOC - ont apporté leur collaboration à cette entreprise, financée par le Fonds de la Recherche Fondamentale Collective et par l'Algemeen Christelijk Werknemersverbond (Mouvement Ouvrier Chrétien flamand).

Ecrire l'histoire du mouvement ouvrier, en particulier celle du mouvement ouvrier chrétien, n'est pas une sinécure. Le sujet touche, il est vrai, à divers secteurs de la recherche historique : politique, économique, social, culturel et ecclésiastique. Alors que le terme "mouvement ouvrier" suggère une certaine unité, celle-ci n'existe pas dans la réalité. La pluralité des formes qu'a prises l'action menée pour émanciper les travailleurs reflète la multiplicité des domaines où ils subissent une infériorisation. Cette diversité répondait d'ailleurs, à l'époque, aux aspirations du mouvement ouvrier : chrétien ou socialiste, ce dernier n'entendait-il pas englober la vie des travailleurs dans sa totalité ? Syndicats, mutualités, ligues politiques, associations culturelles et religieuses, mouvements d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, coopératives : autant d'organisations appelées à se développer. Bien que celles-ci présentent un certain nombre de caractères et d'objectifs communs, chacune d'elles constitue, en elle-même, une sorte de microcosme conditionné par son intégration au monde particulier de la politique, des soins de santé, des relations collectives, de l'apostolat des laïcs ou de l'action socio-culturelle.

Brosser un tableau général de la naissance et de l'évolution de ce mouvement multiforme, avec son réseau d'organisations et son labyrinthe de services, avec la diversité de ses fonctions et la multiplicité de ses modèles relationnels, telle a été l'ambition des auteurs du présent ouvrage. Ces derniers, lors de la conception de leur vaste entreprise, ont pris comme point de départ l'existence de deux synthèses comparables : celle qui a paru en 1960 sous la direction de Jan Dhondt et a trait au mouvement ouvrier socialiste<sup>3</sup>, et celle - déjà citée - qui a été consacrée au mouvement ouvrier chrétien sous la direction de S.H. Scholl. La première présente plus de cohérence que la seconde, mais elle offre très peu d'informations sur l'histoire des syndicats, des mutuelles et des autres associations. Pareille histoire se retrouve, par contre, dans l'ouvrage de Scholl, qui consacre aux organisations un chapitre fort détaillé et fréquemment consulté. Le livre de Scholl comporte également des chapitres fort intéressants sur l'économie, la culture, l'Eglise et la politique, mais sans lien direct avec l'évolution du mouvement ouvrier. Du fait de la division de la matière en grands blocs thématiques, le contexte et le mouvement sont abordés de manière totalement séparée. A cet égard, l'ouvrage de Scholl manque in-

---

3. J. Dhondt, éd., *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België* (Anvers, 1960).

contestablement de liant. Ajoutons que les deux publications - Dhondt et Scholl - ne sont vraiment consistantes que pour la période antérieure à la première guerre mondiale.

Chaque démarche présente des inconvénients. Pour minimiser ceux-ci, les auteurs du présent ouvrage ont opté pour une double approche. Dans le premier tome, ils ont tenté de rencontrer le souci de cohérence, en situant le mouvement ouvrier chrétien dans un contexte plus large : ce dernier inclut la politique et l'économie, l'Eglise et la culture. Dans le second tome, les auteurs ont essayé de satisfaire les desiderata des lecteurs qui souhaiteraient un historique spécifique et continu pour chaque organisation. Les deux volumes sont dès lors complémentaires, mais ils peuvent se lire séparément.

Il ne suffit pas, en effet, d'esquisser isolément l'évolution économique, politique ou religieuse. Il convient aussi de montrer clairement dans quelle mesure certains éléments du contexte historique ont marqué la formation, la structure, les finalités et le rôle du mouvement ouvrier chrétien. L'influence réciproque du mouvement flamand et du mouvement social, les retombées concrètes de *Rerum novarum* (1891) ou de la première révision constitutionnelle (1893) sur les organisations sociales chrétiennes, les conséquences de l'instauration du suffrage universel et de la liberté syndicale (1919) : autant d'éléments qui ont retenu l'attention des chercheurs appelés à collaborer au premier tome. Il en est de même pour les relations entre le régime des assurances sociales (plus tard, la sécurité sociale) et les syndicats ou les mutualités, la nature de l'engagement du clergé et les conséquences de la sécularisation. Le premier tome essaie d'apporter des réponses à ces questions et à bien d'autres encore, par une série de chapitres délimités chronologiquement.

Alors que le premier tome propose un large panorama du mouvement, le second tome porte, on l'a vu, sur les différentes organisations. On y retrouve - avec leur univers mental, leur structure et leurs services - les œuvres ouvrières, les gildes et la Ligue Démocratique, le syndicat, la mutualité et les coopératives, le mouvement féminin, les organisations de jeunesse, le KWB et les Equipes Populaires, le MOC-ACW. Le propos des auteurs n'est pas d'évoquer le passé de ces associations dans ses moindres détails, mais d'ouvrir la voie à des recherches ultérieures.

Les auteurs ont essayé de tenir compte des apports de la sociologie, de la science politique, du droit du travail et d'autres disciplines encore. Ils se sont intéressés à des problèmes comme les rapports entre la direction et la base, le fonctionnement de grandes organisations, les processus de décision et d'accession au pouvoir, sans oublier, bien sûr, la "pilarisation". Sur ce dernier thème, les sociologues ont trouvé une de leurs sources d'inspiration favorites dans le monde catholique belge, plus particulièrement dans le mouvement ouvrier chrétien. Toutefois, une étude historique peut diffici-

---

lement s'échafauder à partir de tels angles d'attaque. Elle ne peut non plus s'y réduire.

Il s'agit donc essentiellement d'écrire l'histoire d'un mouvement et de ses organisations constitutives. On n'a pas affaire ici à une histoire sociale au sens restreint du terme, c'est-à-dire à une "histoire des petites gens". Ce n'est pas davantage une histoire économique. Ce n'est pas non plus une histoire du travail et de l'organisation du travail, une histoire des relations collectives. Ces thèmes auraient certainement pu être abordés plus longuement, mais sans doute vaut-il mieux qu'ils fassent l'objet d'un livre évoquant simultanément les composantes socialistes et chrétiennes du mouvement ouvrier, sous peine de broser un tableau déformant et asymétrique.

Les auteurs n'ont pas éprouvé le besoin de faire remonter les origines du mouvement ouvrier chrétien aussi loin que possible dans le temps, pour en fonder la légitimité. L'importance historique du socialisme, dans la naissance du mouvement ouvrier moderne, est indéniable. Mais il est tout aussi vain de vouloir nier l'action sociale chrétienne et le mouvement ouvrier chrétien, comme ce fut très souvent le cas dans le passé.

Le développement du mouvement ouvrier chrétien remonte au début du 20<sup>ème</sup> siècle, mais il se fonde sur certains courants de pensée, sur des traditions et des noyaux locaux d'action qui préexistent. Le courant démocratique flamand des années 1850-1860, le courant ultramontain, les congrès de Liège et les œuvres sociales des années 1880, la démocratie chrétienne au temps de la première révision constitutionnelle : ce sont là autant de chaînons nécessaires à la naissance du mouvement ouvrier chrétien, et dont certaines caractéristiques lui resteront. Contrairement à ce qui a parfois été écrit, l'encyclique *Rerum novarum* ne marque donc pas les débuts du mouvement ouvrier chrétien : elle est un des nombreux moments de cristallisation dans l'évolution du mouvement social catholique, lequel amorce un nouveau tournant à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle <sup>4</sup>.

D'ailleurs, définir l'essence même du mouvement ouvrier est une entreprise plus difficile qu'on ne pourrait l'imaginer à première vue. Le mouvement ouvrier ne cesse, en effet, d'évoluer, sur le fond et pour la forme. Ses balises se déplacent continuellement à la suite de réalisations effectives, d'espairs déçus ou encore du fait de la succession des générations : des progressistes de la première heure deviennent, à un stade ultérieur, des obstacles conservateurs. Dès lors, le slogan "entre eux, par eux,

---

4. Nous attirons l'attention sur l'éventuelle confusion qui règne à propos de la terminologie utilisée par certains contemporains et historiens. Nous utilisons le terme "catholicisme social" dans un sens restrictif, pour désigner le courant qui a débouché sur la fondation d'œuvres sociales, mais qui entendait les tenir à l'écart de la politique et avait, dans bien des cas, un caractère conservateur très marqué. La "démocratie chrétienne", née aux alentours de la première révision constitutionnelle, avait un caractère politique; populaire au départ, elle sera, surtout après la première guerre mondiale, associée au mouvement ouvrier et le restera pendant longtemps. Le terme "mouvement ouvrier chrétien" ne s'imposera qu'au lendemain de la première guerre mondiale.

pour eux”, auquel les catholiques ont longtemps adhéré, exprime un objectif à atteindre, plus qu’une réalité. Dans la phase initiale, les intellectuels et la bourgeoisie n’ont-ils pas joué un rôle décisif au sein du mouvement ouvrier, tant socialiste que chrétien ? Et comment expliquer la présence, après la seconde guerre mondiale, d’un cadre de professionnels qui, parfois, ne sont pas issus de la classe ouvrière ? Il est établi que beaucoup ont, d’une manière ou d’une autre, utilisé la classe ouvrière. Celle-ci a souvent servi de “masse de manœuvre” à des forces qui lui sont extérieures. C’est seulement à des moments privilégiés qu’elle a joué un rôle actif, en façonnant l’évolution sociale. Du reste, le concept de “travailleur” est devenu, avec le temps, plus complexe et moins univoque.

Le présent ouvrage est une œuvre collective, au plein sens du terme. Le projet, la forme et le contenu ont fait l’objet de longues discussions. Les textes ont été écrits et réécrits, travail pour lequel le comité de rédaction a joué un rôle actif. En toute modestie, les auteurs ont renoncé à des paragraphes qui avaient leur place ailleurs ou encore accepté des interventions, parfois radicales, visant à assurer l’uniformité du tout. Bref, on a travaillé ensemble à un projet commun. Ce livre n’est donc pas un recueil d’articles. Pourtant, chaque auteur conserve sa propre vision, son angle d’attaque : c’est là un gage de richesse pour l’étude d’un sujet qui s’accommode mal d’un éclairage unilatéral.

La collaboration entre historiens francophones et néerlandophones s’est avérée fructueuse. Comme l’objectif était d’écrire l’histoire du mouvement en Belgique, elle s’imposait d’emblée. Quiconque conclurait un peu vite que la Wallonie n’a pas la place qui lui revient, dans ce livre, ne doit pas perdre un chiffre de vue : selon le type d’activités, 20 à 30 % seulement des effectifs du mouvement ouvrier chrétien se situent en Wallonie. Rien d’étonnant, dès lors, si le mouvement ouvrier chrétien a surtout fait l’objet d’études en Flandre, tout particulièrement à la Katholieke Universiteit Leuven.

Dans aucun autre pays du monde, le mouvement ouvrier chrétien n’a connu un développement comparable à celui qu’il a atteint en Belgique, et surtout en Flandre. S’il existe, à l’étranger, un lien naturel entre le mouvement ouvrier et le socialisme, la Belgique fait exception à cet égard. Au sein du “mouvement ouvrier en Belgique”, la part des organisations de travailleurs chrétiens n’est pas maigre, loin s’en faut. Pour leurs dirigeants et leurs militants, c’est là une constatation réjouissante et, pour la science, un encouragement à développer la recherche. Avec le présent ouvrage, nous espérons avoir contribué à mieux faire connaître ce phénomène exceptionnel.



*La situation sociale en Belgique laisse beaucoup à désirer. Les pouvoirs publics, ici représentés par le ministre Frère-Orban, s'en lavent les mains.*

*(Caricature parue dans La Cigale, 31 janvier 1869)*

---

## Chapitre I

# La Belgique au 19<sup>ème</sup> siècle : situation religieuse, politique et sociale

*Lode Wils*

Comme ses homologues de certains autres pays catholiques, le mouvement ouvrier chrétien belge est né à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. De nos jours, il est plus fort, particulièrement en Flandre, que dans tout autre pays. Pour expliquer ce phénomène, il est nécessaire d'esquisser sa "préhistoire" : c'est là en effet que réside, pour une grande part, la cause de sa vigueur et de son dynamisme ultérieurs.

### I. L'union entre l'Eglise et la nation

Comme la plupart des nations européennes actuelles, la Belgique est née de la vie commune séculaire de sa population au sein d'une fédération d'Etats. Dans le cas belge, il s'agit des Pays-Bas des Bourguignons et des Habsbourg, depuis le 15<sup>ème</sup> siècle. Avant la Révolution Française, les forces qui favorisent la formation d'une nation sont les institutions, les droits et libertés traditionnels, la dynastie et la religion d'Etat. Tout comme la nation irlandaise, qui coïncide dans une large mesure avec le catholicisme irlandais dans sa lutte contre la domination protestante britannique, la nation polonaise s'identifie à l'Eglise catholique dans sa résistance à la Russie orthodoxe et à la Prusse luthérienne puis, plus tard, à l'Allemagne nazie et à l'Union Soviétique. En Belgique, il n'en va pas autrement jusqu'en 1830. Le peuple se soude au cours d'une guerre séculaire, chaude ou froide, menée contre la Hollande calviniste et contre la France.

A partir de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, chez nous comme ailleurs, l'ancienne fédération d'Etats se transforme en une nation "moderne". La bourgeoisie s'oppose au souverain absolutiste et à l'ancienne classe dominante. Elle se proclame le représentant de la nation entière : celle-ci serait constituée de citoyens libres et égaux, regroupés en un Etat unitaire. En Belgi-

que, ce processus révolutionnaire s'étend sur une période qui va de la Révolution Brabançonne de 1789-1790 à la Révolution Belge de 1830-1831. Deux tendances distinctes se manifestent au cours de cette période : d'une part, on voit naître un courant anticlérical qui, en partie, est même antichrétien ou antireligieux; d'autre part, la majorité de la nation se voit confirmée dans sa foi de la Contre-Réforme par les pillages et l'oppression qu'elle subit, dans le chef des républicains français athées, ainsi que par la domination et la discrimination que lui infligent les Hollandais calvinistes. Le camp clérical rejette tout particulièrement le contrôle absolu que le Roi Guillaume Ier veut exercer sur l'Eglise et sur la formation de ses prêtres.

Lors de la Révolution Belge, le Gouvernement Provisoire, composé presque exclusivement de dirigeants libéraux, fait immédiatement appel au clergé et lui accorde le droit de vote au Congrès National, où treize prêtres sont élus. La propagande orangiste, financée pendant plus de dix ans par la Hollande, présente la Révolution, ainsi que l'union patriotique des catholiques et des libéraux, comme des machinations cléricales. Auprès d'une minorité, cette propagande amplifie l'aversion pour l'Eglise; pour la majorité, par contre, elle renforce l'identification de l'Eglise et de la patrie.

La Révolution suscite un dynamisme enthousiaste dans de nombreux domaines : les arts, la littérature et l'historiographie sont florissants; l'activité politique est stimulée par les libertés constitutionnelles de presse, d'association et de réunion. Sur le continent européen, celles-ci sont uniques, tout comme le réseau ferroviaire qui se construit alors. L'Eglise participe activement au renouveau et se sert, avec une grande vitalité, de la "liberté en tout et pour tous" récemment acquise. Elle joue notamment un rôle de premier plan dans le développement rapide de l'enseignement à tous les échelons : elle va même jusqu'à fonder une université épiscopale à Louvain.

Le 15 juin 1840, peu après son arrivée, A. Falck, premier agent diplomatique des Pays-Bas à Bruxelles, écrit : "C'est une joie de voir comment, dans toutes les parties du pays qui ne sont pas d'origine wallonne, on défend maintenant la langue flamande - et le clergé en tête (...). Hier encore, dans une société mêlée (entre autres de Theux), et, qui plus est, dans la maison ou plutôt dans la maison de campagne d'un des comtes de Mérode, j'ai entendu le recteur de l'université catholique, l'abbé De Ram, faire l'éloge, avec la plus grande assurance, voire avec passion, de la prédominance du flamand comme l'élément le plus fort, sinon l'unique élément de la nationalité. Il ne mentionna pas la religion, sans doute par discrétion, mais selon le système de son parti - et cela, je le sais - la Belgique n'a d'autres garanties de sa nationalité que son sens de la religion et la conservation, la propagation fidèle de la langue nationale" [NT] <sup>1</sup>.

1. Lettre à D.J. van Lennep, citée dans : Wils, *Honderd jaar Vlaamse beweging*, I, 24. Barthélémy de Theux était le dirigeant le plus important du parti catholique, Premier Ministre de 1834 au 6 avril 1840, puis à nouveau en 1846-1847 et en 1871-1874.

L'Eglise continue donc de s'identifier à la nation. Elle réalise la synthèse entre l'ancienne conception de la nation, au sein de laquelle la religion occupe une position centrale, et la nouvelle, basée sur la liberté et l'égalité dans un Etat unitaire. Le catholicisme ne sera plus la religion d'Etat, mais le culte professé librement par 99 % des habitants, donc par la nation. En outre, l'Eglise identifie la langue du peuple à la nation et à la foi : c'est ce qu'ont fait les Eglises protestante et catholique dans les nombreux pays européens où la bourgeoisie libérale triomphante a, lors de l'établissement de la nation moderne, adopté une autre langue que celle du peuple comme langue de culture.

## II. Sécularisation et lutte des partis

Même si, lors du recensement de 1846, on n'enregistre que quelques milliers de Belges n'appartenant pas au culte catholique romain, une grande partie de l'élite n'accepte pas sans regimber l'identification de la nation à l'Eglise catholique. Certes, Félicité de Lamennais, théologien français renommé, a décrit l'alliance de la liberté, de la religion et de la nation en Belgique comme un exemple pour l'Europe entière, contribuant ainsi à l'union des libéraux et des catholiques et à la rédaction, en 1830-1831, d'une constitution très attachée à la liberté. Toutefois, dès août 1832, l'encyclique papale *Mirari vos*, conçue en réponse à Lamennais, condamne les libertés absolues de conscience, de religion et de presse comme autant d'expressions d'indifférence religieuse et comme des atteintes à l'ordre divin et à l'autorité. Pour beaucoup, ce sont les fondements de la constitution belge qui sont ainsi condamnés. Pareille situation donne une impulsion à la franc-maçonnerie anticléricale, qui veut agir contre "le fanatisme, l'ignorance et l'hypocrisie" du clergé et de ses adeptes. A l'université épiscopale de Louvain, elle oppose immédiatement son université de Bruxelles. En général, elle désire de plus en plus être le pendant de l'Eglise, par son rituel, sa doctrine, sa bienfaisance, ses écoles à tous les échelons et son influence sur la politique.

Une condamnation solennelle de la franc-maçonnerie par l'ensemble de l'épiscopat belge, en janvier 1838, exclut les francs-maçons des sacrements. Elle produit l'effet inverse de celui qui était visé et porte les effectifs des loges à 2800 personnes. Deux semaines après la lettre épiscopale, une loge liégeoise décide à l'unanimité que voter, dans la garde civique, pour un candidat officier "réputé défenseur de la caste des prêtres" est un acte anti-maçonnique. La même assemblée adopte, à une large majorité, la résolution de ne plus aider les pauvres qui ne retireraient pas leurs enfants de chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, pour les envoyer à l'école communale <sup>2</sup>.

2. Sur la franc-maçonnerie, voir Witte, *La franc-maçonnerie*.

Dans les années 1832-1840, la Révolution Belge disparaît petit à petit comme thème principal du débat politique. Elle cède le pas à la lutte entre l'Église et la franc-maçonnerie. En 1838, Guillaume Ier accepte la scission entre les Pays-Bas et la Belgique. En 1839, les moitiés orientales du Luxembourg et du Limbourg lui sont cédées. A la suite de ces événements, le parti orangiste et celui des patriotes acharnés perdent leur raison d'être. C'est pourquoi l'opposition entre la franc-maçonnerie et l'Église joue un rôle d'autant plus net dans la formation des partis. Dès 1832, l'avocat bruxellois Théodore Verhaegen s'est activé à réunir les frères des loges orangistes et des loges patriotiques en un Grand Orient de Belgique : celui-ci serait à la fois patriotique et anticlérical. Au début, les loges interviennent elles-mêmes dans la lutte politique lors des scrutins, mais elles ne tardent pas à fonder des associations électorales distinctes, afin d'y impliquer des non-maçons, sans pour autant en abandonner la direction. Dans le même temps, le Roi Léopold Ier s'efforce de rallier le clergé au parti gouvernemental unioniste. En effet, une partie importante de ce clergé, surtout en Flandre occidentale et orientale, ainsi qu'à Tournai, appartient à la tendance des patriotes acharnés : ceux-ci considèrent que la constitution n'est pas une fin en soi, mais un premier pas vers une poussée démocratique; ils préfèrent risquer une guerre plutôt que livrer le Limbourg et le Luxembourg au tyran. Par l'intermédiaire du Vatican et par l'établissement d'une nonciature à Bruxelles, le Roi réussit à convaincre les évêques de prendre des mesures contre "ces influences menaisiennes". De la sorte, la Belgique révolutionnaire est stabilisée et lorsqu'elle cède deux demi-provinces, elle évite une guerre ou le chaos. A long terme, ce musellement des "acharnés" catholiques contribue au ralentissement de la percée démocratique dans le camp catholique.

A court terme, l'union forcée des catholiques au sein du parti gouvernemental conservateur-unioniste renforce, parmi les libéraux, la propension à quitter l'unionisme et à se rallier au parti de la franc-maçonnerie, où le ferment radical se ravive. Quand ce parti arrive au pouvoir sous la direction de Charles Rogier, en 1847, il réduit les dépenses publiques, surtout celles de l'armée, favorise le libre-échange, prend des mesures sociales au plan fiscal, laïcise l'assistance aux pauvres et l'enseignement secondaire. La vague révolutionnaire européenne de 1848 provoque chez beaucoup de citoyens un élan vers la démocratie, ce qui amène Rogier à prendre certaines mesures allant dans ce sens : l'extension du droit de suffrage, l'exclusion des fonctionnaires du Parlement et l'abolition de l'impôt sur les journaux.

Après 1849, une réaction conservatrice se fait sentir en Belgique comme en Europe. En 1852, le gouvernement libéral militant est remplacé par un gouvernement libéral modéré, puis, en 1855, par un cabinet unioniste dirigé par Pierre De Decker. A l'intérieur et à l'extérieur de la franc-maçonnerie, les anticléricaux mobilisent toutes leurs forces pour combattre cette évolution. Ils trouvent l'occasion de passer à l'action dans un projet

de loi sur la charité, déposé au Parlement par le cabinet. Ce texte permet de créer ou de favoriser des fondations privées d'aide aux pauvres par des donations ou des legs. Les libéraux présentent le projet en question comme une "loi des couvents", qui permettrait à un clergé avide de déshériter les familles en faveur de moines et de nonnes paresseux, ripailleurs et fornicateurs. Pendant l'examen du texte à la Chambre, en mai 1857, les anticléricaux organisent, des jours durant, des émeutes dans les villes de tout le pays. On brise les vitres des couvents, au domicile de parlementaires de la Droite, au siège de journaux catholiques, et parfois c'est pire encore. La Chambre est prématurément ajournée et le projet retiré. La tension ne diminue guère durant les mois suivants. Aux élections communales d'octobre 1857, non seulement les catholiques démissionnaires, acceptés jusqu'alors dans un esprit d'unionisme, mais aussi les libéraux modérés, qui se sont distancés des actes de vandalisme, sont rayés des listes libérales. Ainsi "purifiées", ces dernières obtiennent une victoire éclatante dans les villes. Le gouvernement De Decker démissionne. Bien que le Parlement compte une large majorité catholique-unioniste, le Roi remet à nouveau le pouvoir à Charles Rogier et dissout la Chambre. Dans les deux camps, la campagne menée pour les élections législatives de décembre est aussi aigre et basse que celle d'octobre. En provenance de Boom, le ministre Rogier reçoit le message suivant : "Nos prêtres ne gardent plus aucune retenue; outre les sermons et le confessionnal, ils vont de porte en porte, menaçant de la colère de Dieu et répandant, dit-on, les plus révoltantes calomnies" [NT]. Le commissaire d'arrondissement d'Anvers rapporte au ministre qu'il a reçu de son département 600 brochures électorales, dont le texte lui paraît nuisible au parti libéral, "à cause des passages qui s'y trouvent contre les évêques, les prêtres et les religieux". Il demande qu'on lui confirme s'il doit bien les diffuser. Le parti libéral obtient une solide majorité, ce qui lui permet de gouverner le pays jusqu'en 1870. L'unionisme est mort, à quelques résidus locaux près <sup>3</sup>.

Quels sont les facteurs qui, depuis 1857, opposent catholiques et libéraux en deux partis si nettement profilés ? Sur un plan théorique, leur différend porte sur l'interprétation à donner à la constitution. Pour les catholiques, la liberté religieuse implique que les Eglises et d'autres groupes, comme les francs-maçons, peuvent être actifs sans entraves dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle : de la sorte, le caractère réellement catholique de la nation se manifesterait dans l'enseignement, l'assistance publique, les cimetières, etc... Les libéraux, par contre, qualifient de soumission de l'Etat à l'Eglise le fait que le premier nommé s'abstienne dans tous ces domaines. Les pouvoirs publics doivent, au contraire, garantir à la minorité non-catholique une vraie liberté, donc une égalité de traitement.

---

3. Wils, "Het einde van het unionisme".

---

Il incombe aux autorités d'organiser un enseignement, une assistance publique, des cimetières, etc..., à caractère non-confessionnel. La foi est reléguée dans la sphère privée. Aux yeux de l'Eglise, pareille option signifie que les libéraux veulent extirper la religion, qui est l'âme même de la nation et surtout la seule porte d'entrée au ciel.

En fait, il s'agit de bien plus que des droits de quelques milliers de non-catholiques. La bourgeoisie libérale refuse la tutelle d'un clergé rigoriste et peu instruit sur l'enseignement, la science et la littérature, voire sur la vie sociale entière et les loisirs, tutelle que les prêtres exercent en fulminant contre le théâtre, les romans, les "mauvais journaux", la fréquentation de cafés et de bals.

Dans une société où la bourgeoisie vit en premier lieu des rentes de ses propriétés familiales, et non des revenus de son travail, il est possible de soulever des passions contre "l'avidité du clergé" qui nous paraissent incompréhensibles à l'heure actuelle. Depuis 1830, l'Eglise met sa liberté à profit pour développer une intense activité caritative dans l'enseignement populaire, dans des écoles gardiennes et dominicales, dans des maisons de retraite et de repos, des orphelinats et des hôpitaux. De 1830 à 1846, le nombre des religieuses passe de 3000 environ à 8368, celui des religieux de près de 260 à 2051, et cette croissance se poursuit<sup>4</sup>. Au deuxième congrès catholique, tenu à Malines en 1864, un aperçu de la bienfaisance cléricale dans la ville d'Anvers est présenté : il inclut une assistance portée à plus de cinq cents familles pauvres, des soins médicaux à domicile dispensés par deux grandes congrégations de religieuses, un hôpital pour enfants et une crèche, un institut de sourds-muets et un autre pour handicapés mentaux, une œuvre des funérailles, quatre centres d'accueil pour jeunes filles et un pour les étrangers, la présence de religieuses à l'hôpital militaire et à la prison de femmes, six écoles gardiennes, dix écoles primaires pour filles, une école dentellière, treize écoles dominicales, trois bibliothèques et vingt-cinq bourses d'étude pour l'enseignement secondaire<sup>5</sup>. En 1905, il y a, pour la seule Flandre orientale, 59 maisons de retraite, 62 orphelinats, 18 hôpitaux et 29 maisons de repos dirigés par des religieux ou dépendant de la bienfaisance privée<sup>6</sup>.

Il est clair que tout ce réseau d'œuvres demande non seulement l'engagement de nombreuses personnes, surtout de religieuses, mais encore une sollicitation continuelle de la générosité des croyants. C'est contre les legs testamentaires à de telles institutions de charité, qui entament la fortune des familles, que le parti libéral réussit à mobiliser le pays en 1857 et à rompre ainsi l'unionisme. Dans les décennies suivantes aussi, les attaques

---

4. Lamberts, "Van Kerk naar zuil", 94.

5. *Assemblée Malines 1864*, II, 635-674.

6. Art, *Kerkelijke structuur*, 44.

FAUX SERMENT POINT NE FERAS QUE POUR LA GLOIRE DE DIEU SEULEMENT



*Sup. au Grivot:*  
Nous jurons, sur cette croix, n'avoir rien pris, dans la Succession DE B<sup>\*\*\*</sup>, n'est-ce pas M.<sup>r</sup> VALENTIN?  
M.<sup>r</sup> VALENTIN — N'oubliez pas le droit des pauvres.

*Les œuvres caritatives de l'Eglise coûtent fort cher. La propagande anticléricale des libéraux ne cesse de fustiger la "cupidité" du clergé.  
(Caricature, vers 1860)*

contre l'avidité du clergé occupent une place centrale dans la propagande anticléricale.

Le parti libéral s'appuie en premier lieu sur la riche bourgeoisie citadine et sur l'intelligentsia. Il défend les intérêts du commerce et de l'industrie. Le parti catholique est, par contre, un parti de la campagne, qui jette plutôt son dévolu sur les intérêts de l'agriculture. En son sein, l'aristocratie foncière - qui se retire petit à petit des rangs libéraux et francs-maçons après 1850 - ne cesse de jouer un rôle important durant tout le 19<sup>ème</sup> siècle <sup>7</sup>. Comme maintenant encore en de nombreux pays en voie de développement, le contraste entre la ville et la campagne est énorme et, de ce fait, il exerce une influence considérable sur la formation des partis. Au cours de la seconde moitié du siècle, le parti catholique parvient à s'attacher durablement ses partisans, en défendant de plus en plus deux causes qui intéressent particulièrement les habitants des campagnes : la langue populaire, qui constitue en fait la langue des villages face à celle des villes francisées, et l'opposition au service militaire de longue durée, catastrophique pour les jeunes ruraux, peu instruits et ne parlant pas le français <sup>8</sup>. Le glissement de l'opinion catholique vers l'antimilitarisme va de pair avec le revirement politique de 1857.

Léopold Ier a donné le pouvoir aux libéraux en 1857, entre autres parce qu'il attend de leur gouvernement plus d'efficacité pour la construction des fortifications autour d'Anvers, colossales et très coûteuses. Il considère celles-ci comme indispensables à la défense du pays contre l'annexionisme de la France de l'empereur Napoléon III. Traditionnellement, le parti libéral est la formation antimilitariste, mais il devrait suivre le ministre Rogier, son leader, alors que les unionistes-catholiques, constituant le parti de la dynastie, de l'ordre et d'une défense nationale solide, ne mettraient pas de bâtons dans les roues de ce projet. Tel est, du moins, le calcul de Léopold Ier. Or, "le passage du Roi aux libéraux" soulève l'indignation des catholiques et pousse ce parti dans une direction antimilitariste. Plus généralement, le parti catholique se met alors à développer un programme plus progressiste, dans le but d'attirer les libéraux radicaux, mécontents non seulement des charges militaires élevées, mais de toute la politique gouvernementale qu'ils jugent trop conservatrice. Depuis toujours, les catholiques sont partisans du mouvement flamand et de l'autonomie communale face à la centralisation. A présent, ils défendent en outre le libre-échange, les mesures sociales et l'extension du droit de suffrage. De même qu'avant 1857, ils ont attiré les libéraux conservateurs, afin d'éviter que la lutte politique ne se concentre sur la question religieuse, de nombreux catholiques veulent maintenant opposer à nouveau un parti progressiste à un parti conservateur, mais cette fois en jouant eux-mêmes le rôle

7. Stengers, "Der belgische Liberalismus", 424-426.

8. Wils, "De katholieke partij", 79-87.

des progressistes. Les flamingants qui, eux aussi, veulent soustraire le mouvement flamand à la lutte des partis, se posent en chefs de file de cette "nouvelle union de 1830", de ce "parti populaire indépendant", qui désire donner la priorité aux intérêts réels plutôt qu'à "la vieille rengaine du libéral et du clérical" <sup>9</sup>. Un certain nombre de libéraux progressistes, comme Edouard Ducpétiaux et Lucien Jottrand, passent au camp catholique.

Le plan des catholiques progressistes réussit en partie. A Anvers, ils parviennent à s'attacher temporairement la quasi-totalité du libéralisme radical au sein d'un Parti du Meeting (Meetingpartij) à caractère local <sup>10</sup>. Fondé en 1862 par opposition à la construction des fortifications autour de la Métropole, ce parti devient le moteur de l'antimilitarisme et du flamingantisme dans tout le pays. En 1864, la fraction parlementaire catholique adopte un programme gouvernemental progressiste, qui comprend entre autres une extension du droit de suffrage. C'est surtout à cause de ce dernier point que Léopold Ier lui refuse le pouvoir, qu'il remet à Rogier, bien que celui-ci ait perdu sa majorité dans une série d'élections depuis 1859. L'alliance de la dynastie avec les libéraux doctrinaires est ainsi nouée. Elle va durer jusqu'à la seconde guerre mondiale. Le parti catholique est devenu une formation du centre, située entre le parti gouvernemental des libéraux doctrinaires, d'une part, et l'opposition radicale, plus tard socialiste, d'autre part.

En 1870, les catholiques gagnent à nouveau les élections, grâce à des alliances avec des radicaux dans divers arrondissements et avec le même programme qu'en 1864. Cette fois, Léopold II ne peut plus leur refuser le pouvoir. Le gouvernement d'Anethan élargit le droit de vote à la commune et à la province. Il est cependant congédié par le Roi après dix-sept mois, à cause de son antimilitarisme et, plus généralement, de sa tendance progressiste. Léopold II nomme alors comme ministres, et de ce fait comme chefs du parti, deux anciens dirigeants conservateurs-unionistes : Barthélémy de Theux et Jules Malou. Il freine ainsi l'évolution démocratique du parti catholique.

Plusieurs autres facteurs contribuent au recul du mouvement démocratique après 1870 et replacent la religion au cœur de la lutte politique. Vers 1830 déjà, les orangistes ont combattu l'unionisme en s'en prenant au clergé. En 1857, au rétablissement d'une majorité parlementaire unioniste et d'un gouvernement de la même tendance a correspondu une campagne plus violente encore contre l'Eglise. Il en est de même lorsque, dans les années 1860, des coalitions sont conclues ou risquent de l'être entre les catholiques et un certain nombre de libéraux radicaux. Le phénomène se reproduit, plus violemment encore, entre 1870 et 1878, période durant laquelle un gouvernement "clérical" occupe le pouvoir. Il n'est pas fortuit

9. Wils, "Tussen taalstrijd en arbeidersbeweging".

10. Wils, *Meetingpartij*.

qu'Anvers, ville du Parti du Meeting, devienne aussi le siège de la "Gueuserie". Les attaques ne visent plus seulement l'Eglise : dorénavant, elles sont dirigées explicitement contre la religion catholique<sup>11</sup>.

Même Théodore Verhaegen, le principal organisateur de la franc-maçonnerie comme contre-Eglise, professait son attachement à "la foi de nos pères" et se rendait chaque dimanche ostensiblement à l'église. Toutefois, il était mort en franc-maçon en 1862, en refusant donc les derniers sacrements. La génération suivante n'attend pas de rendre le dernier soupir pour s'attaquer aux dogmes chrétiens et à l'idée même de Dieu.

En 1854 est fondée à Bruxelles la première association belge de librepenseurs, sous le nom de l'Affranchissement. Elle est constituée par des artisans et par des intellectuels, qui organisent des enterrements civils. En 1857, un groupe au caractère socialiste marqué fait scission pour former Les Solidaires. C'est de ce milieu qu'émane l'association Le Peuple, dont sont issus les fondateurs de la section belge de la première Association Internationale des Travailleurs (dite Première Internationale). En 1863, à l'occasion des funérailles civiles du riche Verhaegen, l'association La Libre Pensée est fondée par des bourgeois. Ceux-ci souhaitent être enterrés avec un certain décorum. Ils s'engagent à ne pas se marier à l'église et à ne tolérer pour leurs enfants ni baptême, ni communion, ni confirmation. La Libre Pensée se ramifie dans d'autres villes. En son sein se forme, en 1864, la Ligue de l'Enseignement, qui devient le moteur du mouvement pour la laïcisation de l'instruction. La loi scolaire de 1879, année qui suit le retour au pouvoir des libéraux avec Walthère Frère-Orban et Jules Bara, couronne ces efforts pour la première fois<sup>12</sup>.

Les événements de Belgique sont fortement influencés par l'évolution qui se produit dans le reste de l'Europe. De la révolution de 1848, qui l'a temporairement chassé du trône pontifical, à sa mort en 1878, Pie IX ne cesse de condamner le libéralisme et les libertés dans le monde des idées. C'est surtout l'encyclique *Quanta cura*, publiée à la fin 1864, qui conduit un certain nombre de libéraux croyants à la conclusion que le catholicisme dans sa forme authentique, c'est-à-dire celle du Vatican, et la société moderne sont totalement inconciliables. Dans les années septante, après l'annexion des Etats Pontificaux par le royaume d'Italie, le Vatican se crispe davantage encore. En divers pays, les gouvernements prennent des mesures contre l'Eglise catholique : c'est ce que l'on appelle le Kulturkampf. En Belgique, le "parti populaire indépendant", déjà en baisse après son apogée de 1866, s'écroule en 1872-1873<sup>13</sup>. La réaction à la Commune de Paris - insurrection populaire menée au printemps 1871, qui se termine en massa-

11. Wils, *Meetingpartij*, 94-99. Van Isacker, *Werkelijk land*, 157-188.

12. Witte, "De Belgische vrijdenkersorganisaties". Lory, *Libéralisme et instruction primaire*, 303-335.

13. Entre autres mesures, les évêques rappellent à l'ordre l'association estudiantine démocratique flamande à l'université de Louvain, en mars 1871; Wils, *Vlaamse beweging*, I, 64-67.

crés et en incendies, puis est noyée dans le sang par le gouvernement français - contribue aussi à ce résultat.

Tandis que l'image de la Belgique comme nation catholique s'effrite lentement mais sûrement, une autre image se développe dans le diocèse très pratiquant de Bruges : celle du peuple flamand catholique. Juste après la Révolution Belge, un certain nombre de professeurs-prêtres ouest-flamands accordent déjà une place particulière à la langue populaire, en enseignant la religion et en formant la conscience nationale des élèves de leurs collègues. En utilisant de préférence la littérature vernaculaire, ils transmettent aux futurs prêtres des convictions à la fois flamando-belges et catholiques-traditionalistes. Ils forment de la sorte la génération de Guido Gezelle et Leonard De Bo<sup>14</sup>. Sur le terrain ainsi défriché, Gezelle surtout marque profondément le clergé du diocèse de Bruges. Il exerce aussi son influence en dehors de ce territoire. La sensibilité flamande du clergé séculier ne reste pas sans effet : la Flandre demeure beaucoup plus pratiquante que la Wallonie. Comparativement à Bruxelles, au Hainaut et à la région liégeoise, le mouvement libre-penseur ne parvient quasi pas à s'y implanter. La section anversoise de La Libre Pensée s'éteint dès les années 1860 et au plan national, l'organisation pâtit de la division qui sévit parmi ses membres, sur la question de savoir s'il convient ou non de se rallier au Parti du Meeting et à la coalition des catholiques, des radicaux et des Flamands contre le gouvernement doctrinaire de Rogier<sup>15</sup>. C'est seulement durant la lutte scolaire de 1879 et pendant les années ultérieures que la Flandre occidentale est aussi confrontée à une première percée de l'abstention pascalle, bien que le phénomène soit encore très réduit en comparaison avec ce qui se passe dans la partie francophone du pays et à Bruxelles<sup>16</sup>. A l'autre extrême, on trouve sans doute le Borinage : dès la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise y perd en grande partie son emprise sur la population, en particulier sur les mineurs. Dès lors, on ne constate, dans cette région, nul germe de mouvement ouvrier chrétien<sup>17</sup>.

14. Hanson, "Pioniers van de moedertaal".

15. Wils, *Meetingpartij*, 272. Lory, *Libéralisme et instruction primaire*, 323.

16. Rombauts, *Het paasverzuim in het bisdom Brugge*, 93 (1). Dans les villes du diocèse de Bruges, le nombre de ceux qui ne font pas leurs Pâques parmi la population âgée de 15 ans ou plus est de 5 % en 1871, de 7 % en 1878 et d'un peu plus de 12 % en 1885.

17. Puissant, *Mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, 75-77 et 173-181.

### III. La question sociale

L'évolution économique et sociale de la Belgique au 19<sup>ème</sup> siècle présente maintes similitudes avec ce qui se passe actuellement dans certains pays en voie de développement ou dans des pays nouvellement industrialisés. On assiste à une percée de l'industrialisation dans une société agraire et artisanale. Gand devient l'un des centres les plus importants de l'industrie cotonnière du continent européen. La construction d'un réseau ferroviaire, à partir de 1835, stimule puissamment le développement des entreprises métallurgiques et houillères en Hainaut et à Liège. En 1844, la Belgique compte déjà 1447 machines à vapeur opérationnelles. A cette époque, elle fait partie des plus grandes puissances industrielles d'Europe. En 1875, le nombre de machines à vapeur s'est multiplié par sept<sup>18</sup>. Bruxelles, la capitale, et Anvers, la ville portuaire, connaissent également une croissance rapide.

Les progrès de la technique, des transports et de l'industrie alimentent, à juste titre, de grands espoirs. Cependant, ils élargissent encore le fossé entre les campagnes et les villes, perdues dans le paysage comme des îlots de modernité. Il en résulte une migration vers la ville, où l'on va souvent rejoindre des membres de la famille ou des gens du village qui ont déjà fait le pas<sup>19</sup>. On y cohabite dans des ruelles et des impasses surpeuplées, car il n'y a d'autre moyen de transport que la marche, et les journées de travail sont déjà si longues ! Même en hiver, celles-ci durent aussi longtemps qu'en été, à la suite de l'installation de l'éclairage au gaz de houille. C'est seulement dans la deuxième moitié du siècle que, très lentement, on se met à réduire la durée des journées et le travail des enfants, ainsi qu'à augmenter les salaires. Les migrants ne disposent plus d'une alimentation de qualité et diversifiée, car en ville, il y a pénurie de viande fraîche, de lait et de légumes. En général, les fruits du développement économique sont en grande partie absorbés par la croissance accélérée de la population, conséquence de l'extension des moyens d'existence. Jusqu'en 1870 environ, la prospérité dépend, dans une large mesure, du temps, de la réussite ou de l'échec des récoltes. Elle connaît donc des variations d'année en année. L'Europe occidentale traverse sa dernière grande famine en 1846-1847, à la suite d'une maladie des céréales et des pommes de terre. Même aux endroits et aux moments où le progrès est nettement perceptible, il présente encore une zone d'ombre : en effet, il offre plus d'emplois mieux rémunérés, mais il enlève aussi leur gagne-pain traditionnel à nombre de personnes.

"La révolution de la montée des espoirs" est la contrepartie des mutations décrites ci-dessus. Le progrès scientifique et technique fait prendre

18. Kurgan-Van Hentenrijk, "Industriële ontwikkeling".

19. De Metsenaere, *Taalmuur : sociale muur ?*

conscience de ce que le bien-être peut, et donc doit augmenter. Les idées de liberté et d'égalité, qui agitent la société depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, sont attisées par la Révolution Belge, puis par la vague révolutionnaire qui balaie l'Europe en 1848. L'urbanisation, l'extension et l'amélioration de l'enseignement, la diffusion rapide de quotidiens et d'hebdomadaires, depuis l'instauration de la liberté de presse en 1830 et l'abolition de l'impôt sur les journaux en 1848, la liberté d'association et de réunion, tous ces phénomènes concourent à ce que la "question sociale" soit posée à ce moment. Elle l'est de différentes façons et par diverses couches de la population.

Les autorités et la frange de la bourgeoisie qui se donne la peine de réfléchir adoptent une attitude ambiguë. Elles cherchent à améliorer la situation matérielle et morale pitoyable des ouvriers, qui leur est connue par des enquêtes, comme celles du sociologue Edouard Ducpétiaux ou des médecins gantois J. Mareska et J. Heyman. Puisque l'évolution générale est favorable, il s'agit de la stimuler. Développer le réseau des transports et l'industrie, moderniser l'agriculture, favoriser l'hygiène, l'enseignement et l'éducation populaire en général, voilà ce qu'il faut faire ! En même temps, il convient évidemment de surveiller les concentrations de population dans les villes. Les révolutionnaires acharnés de 1830 ne mènent-ils pas une propagande subversive, comme le fait par exemple Jacob Kats à Bruxelles, par des meetings et des représentations théâtrales ? Ces gens-là ne se retrouvent-ils pas avec les orangistes au sein d'une alliance paradoxale, qui vise le renversement du régime ? Et puis il y a, entre mars et juin 1847, ces dizaines d'émeutes d'affamés dans presque toutes les villes importantes. Peu après, en 1848, on essaie de chasser Léopold I<sup>er</sup>, destin qu'a connu son beau-père Louis-Philippe, afin de proclamer la république, comme en France. Cette tentative est facilement déjouée. Les classes moyennes sont provisoirement satisfaites par quelques mesures démocratiques, parmi lesquelles une extension du droit de suffrage.

La bourgeoisie craint la masse analphabète, surtout les foules d'ouvriers terrassiers qu'il faut rassembler pour creuser des canaux, pour construire des chemins de fer ou pour réaliser d'autres travaux publics. Voici quelques exemples de comportements qui datent de 1860 environ. Anvers doit alors être entourée d'une ceinture de fortifications, établies dans les villages environnants. Dans chacune de ces localités, des gendarmes sont cantonnés pour protéger la population, et chaque fois que le nombre d'ouvriers augmente, le poste de gendarmerie est aussi renforcé. Un fabricant anversoise demande au collègue échevinal qu'un agent de police assure en permanence le maintien de l'ordre dans son entreprise, mais il essuie un refus. La Gilde des Artisans Anversoise célèbre chaque année la fête de son patron saint Joseph; la célébration a lieu un dimanche et commence par une procession vers la cathédrale, où a lieu une messe solennelle. Après quelques années, le comité de direction constate avec satisfac-

tion que le niveau moral des affiliés s'est nettement amélioré, de sorte qu'il n'y a plus de membres qui participent à la procession en état d'ivresse. Contre ce prolétariat craint et méprisé, l'interdiction de la grève est maintenue par le Code Pénal. Cette disposition se fonde sur la loi dite Le Chapelier, datant de la Révolution Française, dont les prescriptions ont été reprises dans le Code Pénal de Napoléon, lequel reste en vigueur jusqu'en 1866 en Belgique. Jusqu'en 1861, on condamne des grévistes non seulement à des amendes, mais aussi à des peines de prison. C'est notamment le cas, à maintes reprises, pour des ouvriers du textile gantois qui ont cessé le travail.

L'attitude des autorités envers les artisans qualifiés, tels les typographes, les tailleurs, les cordonniers, les marbriers, les mécaniciens, etc... est plus complexe. Ces travailleurs constituent un danger moins grand de perturbation de l'ordre public, parce qu'ils sont éparpillés dans de petits ateliers. De plus, par tradition, par leur éducation et leurs revenus, ils se rapprochent plutôt de la petite bourgeoisie. Bien que la "coalition" leur est également défendue par la loi, elle est plus difficile à prouver dans leur chef et l'on préfère souvent fermer les yeux sur de tels agissements. La Constitution belge de 1831 a instauré la liberté d'association. D'ailleurs, par le passé déjà, on tolérait l'existence d'associations professionnelles "innocentes". De telles caisses de secours mutuels, destinées à soutenir des membres malades et, par le fait même, sans travail, à couvrir les frais d'enterrement ou à secourir des veuves, sont reconnues par la loi de 1851 et même quelque peu encouragées par les pouvoirs publics<sup>20</sup>. Par contre, les associations qui prennent un caractère syndical ou, plus généralement, celles qui critiquent la société, sont sujettes à de vigoureuses interventions policières. Après l'abolition de l'interdiction de la grève en 1866, plusieurs associations professionnelles déploient ouvertement des activités syndicales à Bruxelles et adhèrent à la première Association Internationale des Travailleurs.

De divers côtés, on tente de réunir les ouvriers pour les moraliser, les édifier, les éduquer et/ou les émanciper. Les sociétés minières du Borinage (et aussi celles d'autres régions sans doute) ne se bornent pas à créer leur caisse de prévoyance pour les victimes d'accidents. Elles essaient d'encadrer leurs ouvriers par des fanfares et d'autres associations "éducatives". Le Grand Hornu est un exemple très poussé et réussi de ces tentatives visant à la fois à assister et à discipliner les travailleurs : l'entreprise s'attache son personnel en lui assurant un excellent logement et, plus généralement, de bonnes conditions de vie avec toutes sortes d'institutions de "moralisation". Jusqu'en 1866, la caisse de prévoyance des sociétés minières soutient l'enseignement catholique et des associations religieuses de moralisation<sup>21</sup>.

20. De Broeck, "Sociale wetgeving".

21. Puissant, *Mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, 157, 161, 173.

A Liège aussi, jusqu'en 1865, des patrons et des hommes politiques libéraux accordent leur appui à des œuvres religieuses du patronage ouvrier, qui reçoivent une orientation antisocialiste. Sur ce plan, l'encyclique *Quanta cura* de décembre 1864 marque sans doute une rupture. Quelques mois auparavant, au deuxième congrès catholique à Malines, le représentant de la Gilde des Artisans Anversoises se plaint déjà du fait que certains employeurs ne soutiennent pas son travail<sup>22</sup>. D'autre part, après la Commune de Paris de 1871, qui suscite la hantise d'une guerre civile en Europe, des employeurs libéraux et catholiques liégeois apportent à nouveau une collaboration sporadique au patronage religieux<sup>23</sup>.

La Société Ouvrière Saint-Joseph de Liège est un exemple réussi et stimulant de ce genre d'éducation populaire à caractère religieux. Elle est fondée en 1855 par un prêtre de paroisse et par des laïcs. Dans un local mis à sa disposition par l'administration communale libérale, elle organise une école dominicale et "des loisirs convenables". Elle fonde des bibliothèques, une caisse d'assurance-maladie financée par ses membres d'honneur, une caisse d'épargne et même deux magasins coopératifs. Outre les sections de quartier établies à Liège, elle essaime à Huy et à Verviers. En 1866, elle compte déjà mille membres<sup>24</sup>.

Avec cette œuvre, on commence à dépasser le stade de la bienfaisance traditionnelle, pratiquée de longue date par l'Eglise. Bien que sa direction soit encore exclusivement entre les mains de "membres actifs" issus de la bourgeoisie, la Société attend néanmoins des "membres ordinaires" une activité personnelle centrée sur l'étude, ainsi que le paiement d'une petite cotisation. Comparativement aux nombreuses confréries religieuses, elle attache aussi beaucoup d'importance au bien-être matériel et ne se contente pas d'aumônes. Les congrès catholiques de Malines en 1863, 1864 et 1867, ainsi que leurs comptes-rendus, réservent un large écho à de telles initiatives.

La bienfaisance se mue en relèvement des classes populaires. Tel est aussi manifestement le but de la Société de Saint-Vincent de Paul, fondée en France et qui s'établit en Belgique dans les années 1840. Elle y connaît un essor extraordinaire et compte, vers la fin du siècle, 466 conférences locales, soit le nombre le plus élevé de tous les pays européens. Outre leurs bastions de Liège et d'Anvers, les Vincentiens sont le plus solidement organisés à Gand. En collaboration avec les Frères des Ecoles Chrétiennes, ils y fondent, entre 1846 et 1851, six écoles primaires pour un millier d'élèves.

22. Il est presque comique de constater comment, postérieurement, les auteurs de mémoires de la Gilde, ainsi que des auteurs réputés, se basant sur ces ouvrages, ont interprété ceci comme une plainte contre les agissements patronaux, qui "retireraient le pain de la bouche" à des ouvriers syndicalistes.

23. Gérin, *Les origines*, 36-51.

24. Gérin, "Sociaal-katholieke verenigenen", 256-260.



Les conférences de Saint-Vincent de Paul, principales organisations caritatives catholiques, connaissent un grand essor à partir des années 1840.

(Gravure, 1883)

A partir de 1849, ils mettent en œuvre un enseignement pour adultes et des écoles dominicales, qui comptent déjà 1684 élèves l'année suivante. En 1868, ces écoles du dimanche se sont transformées en six patronages de filles et six patronages de garçons. On y accueille des jeunes à partir de quatorze ans, le dimanche et également le lundi, quand le travail à l'usine cesse plus tôt. Il ne s'agit pas seulement d'amener les affiliés à "remplir leurs devoirs religieux" : on organise aussi des jeux, et on dispense un enseignement élémentaire, mais aussi plus avancé, notamment en français, en histoire, en géographie et pour la rédaction de lettres. Les patronages mettent sur pied une bibliothèque, une chorale et une fanfare. Ils organisent des conférences et des fêtes, des promenades et des excursions. Ils fondent des caisses d'épargne, auxquelles les garçons recourent, entre autres pour racheter leur liberté, quand ils ont tiré un mauvais numéro pour le service militaire. Afin d'évaluer à sa juste mesure l'importance de toutes ces réalisations, il faut savoir qu'à Gand, ville qui compte le prolétariat d'usine le plus peuplé de Belgique, les deux tiers des enfants quittent l'école avant l'âge de douze ans et les trois quarts avant l'âge de treize ans. Dans le prolongement des patronages pour jeunes, les Vincentiens fondent, dès 1865 environ, des cercles ouvriers pour adultes dans quelques paroisses. Dans plusieurs autres villes, il existe également des patronages de Saint-Vincent, dirigés par des laïcs, ou des patronages paroissiaux, organisés par le clergé<sup>25</sup>.

Au cours des années 1860, les fronts libéral et catholique se raidissent à un point tel que toute collaboration dans le domaine de l'éducation populaire devient extrêmement difficile. Dans l'ensemble du pays, surtout à l'initiative de la gauche progressiste, toutes sortes d'initiatives libérales sont alors prises, telle l'organisation de conférences populaires. Celles-ci forment un bouillon de culture pour le socialisme, tout comme les œuvres catholiques constitueront le vivier du mouvement ouvrier chrétien naissant. A Bruxelles, la principale loge maçonnique, Les Amis Philanthropes, a fondé dès 1837 une caisse de prévoyance et une chorale d'ouvriers. Ne doit-on pas supposer que l'influence exercée de la sorte a prolongé ses effets, parmi les artisans bruxellois, pour les conduire vers des associations de libres-penseurs et vers le socialisme, à partir de 1854 ? Le premier historien du socialisme gantois, Avanti, a reconnu explicitement les mérites, pour son mouvement, des œuvres pourtant manifestement antisocialistes du professeur François Laurent. Ce juriste de renommée internationale est obsédé par la double idée que le peuple doit être éduqué et qu'il doit ainsi être soustrait à l'influence pernicieuse de l'Église catholique. A partir des années 1860, il stimule non seulement l'enseignement communal à Gand, mais il y organise aussi l'épargne scolaire et y rattache

25. Gérin, "Sociaal-katholieke verenigen", 230-242; De Maeyer & Wynants, *Les Vincentiens*.

les "sociétés ouvrières", depuis 1868. Celles-ci sont des pendants avoués, presque des copies des patronages catholiques : elles sont aussi couramment appelées "patronages". En 1880, elles comptent 2000 membres, alors que les patronages catholiques gantois en réunissent sans doute 7000. A leur apogée en 1887, à la mort de Laurent, il y a dix "sociétés ouvrières" libérales pour jeunes à Gand, ainsi que deux à Liège, une à Verviers, trois à Bruxelles et une à Anvers.

A mesure que les oppositions politiques s'accroissent dans le pays, surtout depuis la lutte scolaire de 1879 et des années suivantes, la tâche éducative des patronages et des sociétés ouvrières prend aussi une orientation nettement politique. Quand le suffrage capacitaire est instauré pour l'élection des conseils provinciaux et communaux, en 1883, ces associations sont prêtes à préparer les jeunes à l'examen d'électeur, qui porte sur la matière de tout l'enseignement primaire. Les premières élections de 1884 sont des victoires catholiques. En 1886, le clergé d'Eeklo déclare avec fierté que son école du soir a déjà produit 150 électeurs<sup>26</sup>. En 1889, au congrès des œuvres sociales de l'archidiocèse de Malines (qui comprend aussi la province d'Anvers), un prêtre se plaint : à présent, dit-il, on n'ose plus parler de religion dans un certain nombre de patronages, mais uniquement encore de l'examen d'électeur ! Les partis fondent des "ligues d'électeurs capacitaires", afin d'augmenter le nombre de leurs adeptes. De Turnhout à Lierre, nous savons que, du côté catholique, ces ligues jouent un rôle dans la démocratisation du parti quand, en 1890, la révision de la constitution est entreprise en vue de l'instauration du suffrage universel masculin.

Frank Simon et Dirk Van Damme écrivent à juste titre : "La 'pilarisation' peut donc difficilement être réduite à une stratégie cléricale développée contre la sécularisation, comme Righart tendait récemment à le démontrer. C'était surtout une tentative d'intégration verticale de différents groupes sociaux, une stratégie visant essentiellement la réconciliation des classes. Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il s'avéra que les efforts libéraux de 'pilarisation' avaient échoué, du moins à l'égard de la grande masse, ou en tout cas n'avaient pas le succès qui couronnait ceux des catholiques" [NT] <sup>27</sup>. Il est peut être plus exact d'affirmer que le pilier libéral, à la fin du siècle, ne semble plus être libéral, mais libéral-socialiste.

De 1868 à 1891, il existe une Fédération des Cercles Ouvriers Catholiques Belges, rebaptisée Fédération des Œuvres Ouvrières en 1880. Il s'agit là d'un organe de contact entre les dirigeants des patronages et d'autres organisations du même genre, prêtres et laïcs. Il n'est pas dénué d'intérêt

26. Art, *Kerkelijke structuur*, 304.

27. Simon & Van Damme, "François Laurent en de sociale kwestie", à voir également pour les cinq alinéas précédents, relatifs à la situation gantoise. Les deux auteurs se réfèrent à l'ouvrage de Righart, *De katholieke zuil*.

d'examiner les questions discutées dans ses congrès et dans son bulletin, dont la rédaction se trouve initialement à Liège<sup>28</sup>.

La fondation de cette Fédération a lieu en 1867-1868, au cours de la période durant laquelle les catholiques, les libéraux et aussi, pour la première fois, les socialistes recrutent ouvertement parmi les ouvriers. Les congrès catholiques de Malines s'y sont déjà appliqués pendant les années précédentes.

Jusqu'en 1871 inclus, la Fédération connaît une période "progressiste". Celle-ci se déroule en parallèle à l'attitude du parti catholique qui, par des coalitions avec les libéraux progressistes, provoque alors la chute du gouvernement doctrinaire de Frère, pour former le ministère d'Anethan. A la Fédération, il n'est pas seulement question de moralisation des affiliés. Divers autres thèmes sont abordés : l'épanouissement des membres par leur association à la gestion du groupe, la justice sociale, l'antimilitarisme, qui est le ciment de la coalition entre catholiques et libéraux progressistes, les coopératives de consommation, les caisses d'épargne et de mutualité, l'assurance-vie, la fondation d'une presse ouvrière. Gustave De Jaer, un chef d'entreprise de Saint-Nicolas-Waas, plaide en faveur d'une législation sociale sur le repos dominical, la réduction du temps de travail, la protection des femmes et des jeunes, l'abolition de la discrimination juridique dont les ouvriers sont les victimes, la répression des abus patronaux. Il se heurte, toutefois, à une forte réaction conservatrice.

Au cours des années suivantes, on remarque un renforcement de la tendance ultramontaine au sein de la Fédération, phénomène qui touche l'Eglise de Belgique dans son ensemble. On insiste sur l'action religieuse, ainsi que sur la soumission à l'autorité épiscopale. La paroisse est considérée comme le pivot de l'édification d'une société catholique, où le prêtre créerait un réseau d'associations qui protégeraient les fidèles. A l'ordre du jour figurent des thèmes comme la lutte contre l'alcoolisme, l'hygiène, les cours ménagers et les écoles ménagères pour jeunes filles, les caisses d'épargne et de crédit, la pratique du théâtre et de la chanson populaires, ainsi que la mobilisation des patronages et des cercles ouvriers dans la lutte scolaire. Tandis que se constitue ainsi l'image idéale du "prêtre social", l'organisation corporative d'entreprise, mise en œuvre par l'industriel français Léon Harmel, est citée en exemple aux patrons. C'est surtout à partir de 1880 que l'on encourage, dans les entreprises et par le biais des organisations patronales chrétiennes régionales, la création d'écoles élémentaires et professionnelles, ainsi que l'établissement de bourses du travail. Dès 1872, la Fédération publie ou soutient divers journaux populaires paternalistes, dont *De Werkman* [*L'Ouvrier*] de Pieter Daens<sup>29</sup>.

28. Voir le chapitre sur la Ligue Démocratique Belge dans le tome II. Cf. également Gérin, "Sociaal-katholieke verenigingen", 276-293.

29. Gérin, *Presse populaire catholique*, 17 sv. Wils, *Het Daensisme*, 22-26.

Dès 1882 et par l'entremise du professeur louvaniste Victor Brants, la Fédération s'intéresse à des théoriciens allemands et autrichiens du corporatisme, comme Karl von Vogelsang. De la sorte, elle finit par admettre qu'il faut utiliser la législation pour édifier une société rénovée. Souvent d'après l'exemple de la Gilde louvaniste des Métiers et Négoce, fondée en 1885 par Joris Helleputte, on érige, dans une douzaine de villes, des Gildes, des Maisons de l'Ouvrier ou des "Vredes" à base corporative. Les ouvriers participent à la direction de ces associations, mais n'y ont pas la majorité, vu qu'y siègent aussi, à leurs côtés, des maîtres artisans et des bourgeois intellectuels. Pourtant, la Fédération n'est plus en mesure de se renouveler. Durant la révision de la constitution, centrée sur l'extension du droit de suffrage, elle cède la place à la Ligue Démocratique Belge.

Une histoire de la période antérieure à la naissance du mouvement ouvrier socialiste ne peut se borner, en substance, à une esquisse des œuvres libérales d'éducation populaire. De même, l'histoire des racines du mouvement ouvrier chrétien ne peut s'attarder trop longtemps aux patronages et à la Fédération des Œuvres Ouvrières. Un mouvement chrétien puissant ne peut en effet naître qu'en des lieux où un courant démocratique vigoureux a préalablement remué l'opinion catholique. Bien plus qu'en Wallonie, c'est le cas en Flandre, sous l'influence du mouvement flamand. Dans cette partie du pays, en effet, les bourgeois progressistes, qui encouragent et aident résolument artisans et ouvriers à se réunir pour s'émanciper, ne sont pas uniquement des libéraux. L'imbrication du mouvement flamand et de l'opinion catholique a pour résultat qu'à Anvers et plus encore à Gand, une partie du mouvement ouvrier naissant, dans le troisième quart du 19<sup>ème</sup> siècle, trouve son aboutissement dans le mouvement ouvrier chrétien. Cette évolution mérite d'être examinée de près, d'autant plus que Gand joue, par la suite, un rôle moteur pour tout le pays.

#### IV. Action flamingante parmi les ouvriers d'Anvers<sup>30</sup>

Le choc de la vague révolutionnaire européenne de 1848 donne naissance à une tendance démocratique marquée au sein du mouvement flamand. "Il nous faut gaspiller moins de temps pour les classes supérieures et chercher davantage le pouvoir flamand parmi le peuple, qui est encore flamand : le mot d'ordre est de faire renaître la langue néerlandaise par le pouvoir du peuple" [NT], affirme August Snieders, rédacteur en chef du *Handelsblad van Antwerpen* [Journal de Commerce d'Anvers], en 1849. Que représente le "peuple" à Anvers, ville alors peu industrialisée ? Il cor-

30. Wils, "Antwerpse arbeidersbeweging"; Wils, *De politieke oriëntering*, 37-71; Van Isacker, *De Internationale*; Sporen, *Gilde der Antwerpse Ambachtslieden*. Sur la naissance de la Gilde, lire également Wils, "De Burger". Comme ouvrage général, signalons : Schokkaert, *De Nationalestraat*.

respond à la classe moyenne, très étendue, formée de petits bourgeois, d'artisans et de détaillants, au gros de la population sur lequel les flamingants veulent s'appuyer. C'est dans ce groupe que se recrutent les membres et le public de leurs sociétés de théâtre et de chant. A l'Académie des Beaux-Arts, les jeunes artistes et artisans sont formés ensemble. Le directeur de l'institution, le peintre Gustaaf Wappers, et le secrétaire Hendrik Conscience les entraînent dans le mouvement flamand. Au sein de la mutualité Sint-Lucasgilde, artisans, plasticiens et gens de lettres se rencontrent pour pratiquer l'art, se détendre et s'engager dans le combat flamand. Entre 1850 et 1854, la société Voor Taal en Kunst [Pour la Langue et l'Art] remplit ce rôle avec brio. Les associations flamingantes "commencent à relier les questions sociales à la question flamande, et c'est seulement à partir d'un tel stade que ce mouvement deviendra un puissant levier de progrès" [NT], écrit *Het Handelsblad* le 25 janvier 1851.

En effet, un certain nombre de membres du groupement littéraire libéral De Olijftak [Le Rameau d'Olivier] fondent l'association De Eikenkroon [La Couronne de Chêne] en octobre 1850, avec des plasticiens et d'autres artistes qui ne pratiquent pas les lettres. F. Carpentier est le président de la nouvelle organisation. Le deuxième secrétaire, le typographe Benedictus Jan Mees, joue aussi un rôle de premier plan dans une association religieuse comme la Sint-Lucasgilde. Aux élections communales d'octobre 1851, De Eikenkroon fédère onze sociétés flamingantes sur une liste spécifique. Celle-ci se présente comme le parti de la petite bourgeoisie, contre l'association électorale libérale, dominée par les grands négociants. Elle n'obtient qu'un succès partiel : elle ne parvient pas à faire élire Hendrik Conscience, son principal candidat, malgré le soutien du camp catholique. Cette action électorale a deux conséquences. D'une part, les liens entre le mouvement flamand et le parti catholique se renforcent. D'autre part, en 1852, les initiatives prises par De Eikenkroon sont contrôlées et contrecarrées par la police : c'est non seulement le cas d'un défilé flamingant dans la ville, à l'issue duquel Mees, entre autres, prend la parole, mais aussi des réunions convoquées par le même Mees, en vue de fonder une caisse de retraite. Un commissaire de police établit le rapport suivant : "A cette réunion ont assisté Messieurs Redig, négociant en grains, Carpentier, clerc à la douane, et Carpentier, huissier. Ces derniers sont membres de la société De Eikenkroon et, comme cela s'est déjà produit par le passé, ils ont pris la parole pour prêcher la nécessité de s'associer, afin d'empêcher que l'ouvrier ne soit mis sous pression par les patrons, et pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour faire augmenter les salaires de la classe ouvrière" [NT]. Un banquet, qui réunit une centaine de membres de la nouvelle mutualité, est taxé de "banquet socialiste" par un autre commissaire de police. Le président Mees est qualifié "de premier des plus grands bavards de la réunion". Dans ce classement, il est suivi d'un tapissier, d'un tailleur et de trois imprimeurs. "Le thème imposé a été, comme toujours,

que les maîtres exploitent les ouvriers et qu'il faut se soustraire à cette dépendance. Finalement, vivement contrariés par la présence continue des agents de police, les convives se sont séparés peu après onze heures". Et le commissaire ajoute : "Le tenancier du café nous a assurés qu'il ne veut plus entendre parler de ces gens dans son local" [NT].

En 1856 et au cours des années suivantes, les flamingants tentent à plusieurs reprises de regrouper artisans et bourgeois sur une plus grande échelle que dans la Sint-Lucasgilde, au sein d'associations mutualistes qui favoriseraient à la fois la prise de conscience flamande ainsi que l'éducation littéraire et musicale. Sans doute savent-ils d'expérience qu'il est difficile, dans la pratique, de réunir activement ces différents groupes sociaux. Quoi qu'il en soit, ils fondent, en 1857, deux sociétés distinctes qui connaîtront une longue existence : un Cercle bourgeois [Burgerkring] et une Association d'Artisans Catholiques qui, un an plus tard, prend le nom de Gilde des Artisans Anversoïis.

La Gilde fonde d'abord une caisse d'assurance-maladie, qui demeure l'essentiel de son activité. Elle établit ensuite une caisse de prévoyance pour veuves et orphelins, une autre pour malades incurables et infirmes, un "tronc funéraire" pour les enterrements gratuits. Une chorale de la Gilde agrmente ses fêtes, mais la tentative visant à créer une chambre de rhétorique est vouée à l'échec. L'organisation d'une école du soir n'est pas non plus couronnée de succès. Les membres, qui sont bientôt au nombre de 900, doivent s'affilier chacun à leur propre corporation. Celle-ci est responsable de l'encaissement des contributions et du versement des allocations aux chômeurs malades. Elle décide également elle-même de contribuer ou non aux caisses complémentaires. Les corporations élisent leurs "doyens". Ces derniers sont le plus souvent des artisans indépendants, bien que la grande majorité des membres soient des apprentis. En avril 1862, le fondateur et "chef" de la Gilde, le riche avocat flamingant Vanden Haute, est mis à l'écart par une promotion à la présidence d'honneur, en raison de son attitude autoritaire. Depuis lors, la Gilde est exclusivement dirigée par des présidents élus par degrés. Van Aarsen, imprimeur-libraire fortuné, est le premier "président". Outre la Gilde, il existe encore à Anvers maintes caisses d'assurance-maladie beaucoup plus petites, constituées le plus souvent sur des bases professionnelles. Ensemble, elles comptent quelque 2000 membres en 1870. Certaines personnes sont affiliées à plus d'une mutuelle : ainsi Mees, déjà cité, est membre de la Gilde et président de la Plantijns Genootschap [Société Plantin], une caisse d'assistance de typographes.

En 1862, une deuxième société ouvrière générale et un hebdomadaire sont fondés à côté de la Gilde des Artisans Anversoïis. Ces initiatives émanent du Boekdruckersverbond, un syndicat de typographes fondé en 1856, qui est sans doute le premier syndicat moderne de la ville. Dès le 2 mars 1862, ce Boekdruckersverbond édite l'hebdomadaire *Het Werkmansregt*

[*Le droit de l'ouvrier*], pour défendre les intérêts des travailleurs en dehors de toute politique partisane et pour convaincre ces derniers de la nécessité de s'associer. En même temps, il fonde une Ligue Ouvrière Générale, qui attire immédiatement plusieurs centaines de membres comme coopérative de consommation. La Ligue utilise l'hebdomadaire comme organe et élargit rapidement ses activités : elle met sur pied des conférences pour ses membres, bientôt aussi pour leurs femmes; elle présente avec succès des candidats au Conseil de Prud'hommes; plus tard, elle organise des conférences populaires, qui attirent un public nombreux, des meetings en faveur du droit de grève et du suffrage universel, une caisse d'épargne populaire et une boulangerie populaire.

La Gilde et la Ligue Ouvrière proclament l'une et l'autre leur neutralité politique. Toutes deux comptent dans leurs rangs des membres et des dirigeants également affiliés à l'autre association. Elles n'en sont pas moins animées d'un esprit différent. La Gilde célèbre chaque année la fête de son patron, saint Joseph, par une procession en direction de la cathédrale, suivie d'une messe solennelle; durant l'épidémie de choléra de 1866, elle fait également dire une messe pour conjurer la maladie. Ses fêtes et certains de ses manifestes expriment son attachement à la religion et son engagement flamand, plus tard aussi sa sympathie envers le Parti du Meeting, coalition démocratique flamingante formée de catholiques et de libéraux radicaux, qui administre la ville depuis 1863. *Het Werkmansregt*, par contre, mène une opposition occulte, mais constante, contre le Meeting. Il en résulte un conflit ouvert entre les deux associations, qui cherchent l'une et l'autre à élargir leur champ d'action.

Au conseil, organe de direction élargi de la Gilde, un membre, Van Heurck, adresse une plainte le 22 novembre 1863 : selon lui, le comité a permis que le seul représentant de la Gilde au Conseil de Prud'hommes, le doyen des imprimeurs, en soit "banni et remplacé par des hommes comme Monsieur Mees et consorts, qui, dans leur feuillet hebdomadaire *Het Werkmansregt*, présentent notre société sous un faux jour, bien qu'ils connaissent notre association (...). Monsieur Janssens, doyen des imprimeurs, dit faire partie de la Ligue Ouvrière qui édite le feuillet en question, mais ignore que ce dernier ait jamais publié quoi que ce soit contre les intérêts de notre société; l'orateur dit encore que M. Mees est membre de la Gilde" [NT]. Mees est rédacteur du journal et membre du comité de la Ligue Ouvrière. L'intervention de Janssens produit l'effet inverse de celui qu'attend son auteur. Un autre membre du conseil de la Gilde affirme, en effet : de telles gens ne peuvent pas être tolérés parmi nous. D'après Van Heurck, on lésine toujours sur les frais de la messe annuelle "et elle ne coûte pas plus que les fastes dont nous voulons l'entourer". En outre, dans deux numéros du *Werkmansregt*, la Gilde et son président d'honneur seraient offensés. A l'instar d'un ancien doyen des imprimeurs, auquel on a refusé auparavant sa réintégration comme membre "pour cause de graves

outrages envers des personnes à la tête de la Gilde”, Mees est exclu le 31 janvier 1864<sup>31</sup>. Il est clair que Vanden Haute, agité et ambitieux, demeure une pierre d’achoppement : le 27 octobre 1867, il est exclu par le conseil de la Gilde. Il est frappant aussi de constater que la lutte entre la Gilde et la Ligue Ouvrière est en partie une bataille entre typographes. A partir du 31 janvier 1864, en effet, *Het Werkmansregt* lance une campagne violente contre la Gilde des Artisans Anversois, lui reprochant d’être catholique, de ne rien faire pour l’ouvrier et de gaspiller l’argent de celui-ci.

Au cours des années suivantes, les deux sociétés affichent de plus en plus nettement leur couleur, tout en essayant de conserver leur image de neutralité. Président de la Ligue Ouvrière depuis 1864 et toujours rédacteur en chef de son hebdomadaire, Mees devient membre de l’association électorale libérale doctrinaire, en mars 1865. A la fin 1866, une scission se produit au sein de la Ligue Ouvrière : elle est probablement causée en partie par les efforts mis en œuvre par l’association, afin de se rallier au parti libéral lors des élections communales d’octobre. Le Meeting, par contre, bénéficie d’un large capital de sympathie auprès des ouvriers. Son antimilitarisme, sa revendication d’une extension du droit de vote, voire du suffrage universel, son engagement dans la cause flamande, sa contribution à l’expansion vigoureuse de l’enseignement gratuit et, plus généralement, son attitude progressiste expliquent cette situation. Mees devient cofondateur du *Liberale Vlaamse Bond* [Ligue Libérale Flamande] et rédacteur de son hebdomadaire *De Vooruitgang* [*Le Progrès*], où il poursuit sa campagne contre la Gilde<sup>32</sup>.

Si telle est l’atmosphère parmi les ouvriers, il n’est pas étonnant que la Ligue Ouvrière sombre. Il en est ainsi parce que certains dirigeants, dont le second leader, Harry Peters, et une fraction importante de ses partisans, n’entendent pas suivre la ligne prolibérale de Mees, mais se rapprochent du Meeting. A plusieurs reprises, Mees avance l’argument selon lequel ses adversaires, même s’ils faisaient beaucoup de bien en faveur des ouvriers sur les plans démocratique et financier, ne pourraient “jamais faire quoi que ce soit pour cultiver l’esprit”. La lutte pour la libre pensée, contre la mesquinerie et la superstition catholiques, doit être prioritaire, aux dépens même du mouvement flamand, dans lequel Mees s’est pourtant engagé jusqu’aux environs de 1860. Son *Werkmansregt* est manifestement assis entre deux chaises en ce qui concerne le mouvement flamand, puisque celui-ci est favorable au Meeting.

Au moment où la Ligue Ouvrière décline, on voit naître, en mars 1867, le *Volksverbond* [Ligue Populaire], qui introduit le socialisme à

31. Procès-verbaux des réunions du conseil et du comité du 17 novembre 1863 sv.; Archives de la Gilde.

32. Sur la Ligue Libérale Flamande, qui est plus démocrate que flamingante et surtout anticatholique : Wils, “Tussen taalstrijd en arbeidersbeweging”, 175-182.

Anvers. Ses fondateurs sont Philip Coenen, cordonnier indépendant, et Jacob Labaer, ouvrier-ciseleur, avec l'aide du jeune bourgeois Victor Buurmans. Coenen et Buurmans sont issus d'un milieu catholique, Labaer d'un milieu libéral. Ils sont sensibilisés à la cause des travailleurs par les conférences populaires libérales, suscitées par la Ligue Ouvrière, et par le Nederduitse Bond [Ligue Néerlandaise], qui constitue l'aile flamingante et démocratique du Parti du Meeting. Ils se signalent au début par un antimilitarisme acharné, dans la ligne du Meeting. C'est seulement dans le courant de 1869 qu'ils font scission de ce parti. A ce moment, ils sont déjà affiliés à la section belge de l'Association Internationale des Travailleurs. Ils publient, dès octobre 1868, l'hebdomadaire *De Werker* [L'Ouvrier], dont le contenu permet de suivre leur activité et l'évolution de leurs idées. Après de vaines tentatives visant à établir une coopérative de consommation, le Volksverbond se concentre sur l'action syndicale. Avec un soutien national et étranger, il mène, dans le courant de 1871, une grève de plusieurs mois contre un lock-out patronal dans l'industrie du cigare. Même si cette lutte se solde par un échec, elle contribue fortement à éveiller la prise de conscience syndicale parmi les ouvriers anversois et à rapprocher ceux-ci du socialisme. Toutefois, deux facteurs entravent ce rapprochement : le caractère antireligieux déclaré du mouvement et de son hebdomadaire, ainsi que leur rejet du mouvement flamand, qui peut compter sur une grande sympathie parmi les travailleurs<sup>33</sup>.

La Gilde des Artisans Anversois, dont le nombre de membres continue à osciller autour de 850, se rallie de plus en plus explicitement au "pilier" (zuil) catholique. De 1865 à 1868, elle peut disposer de son propre local, grâce à l'appui financier qu'elle reçoit du camp catholique, lequel l'aide aussi pour le versement des allocations de chômage. Le 23 juillet 1871, après la Commune de Paris et durant le lock-out des fabricants de cigares, le comité de la Gilde annonce au conseil qu'il a l'intention d'exclure les internationalistes, "parce qu'ils aveuglent l'ouvrier, causant toutes ces grèves et ces agitations qui ont lieu en ce moment" [NT]. Cette prise de position alimente une discussion très vive, pendant laquelle on examine vraisemblablement certains exemplaires du *De Werker*. A la réunion suivante du conseil, il s'avère que la personne visée par le comité a déjà démissionné, de sorte qu'une exclusion n'est plus nécessaire. Un an plus tard, la hache de guerre est à nouveau déterrée à l'occasion des élections pour le Conseil de Prud'hommes, où la Gilde s'oppose à l'Internationale. A ce moment, il n'y a, au conseil, plus de protestations contre l'exclusion des internationalistes. Bien que la Gilde continue à s'imposer une attitude réservée au plan politique, elle élit, en 1867, le baron Osy,

33. Sur la caractéristique antireligieuse du Volksverbond, voir Van Laar, *Arbeidersbeweging Antwerpen*, 14-19. Sur son rejet du mouvement flamand, voir Wils, "Antwerpse arbeidersbeweging", 137-149.

De Jap heeft overwonnen.



Dit wist ge immers, he Pol  
LICHT, IMMER LICHT!



In den donkeren allid.  
Hardi Janneke, klein het  
Advokaatje.



De is die er op! en over  
de schavf, hoert ge t  
EEN SCHEPENE



Op weg naar Lalrappe.  
Melk, Jenever, seef, en Coco.



Per Ital Ion naar 't Senaat. O!  
Meester de Dokter



Op zoek naar zijne gesneu-  
velde rommetroo... ha, ha!

D. O. M.

SIC GLORIA  
TRANSIT MUNDI.



HIER LIGT BEGRAVEN  
HET LAATSTE OVERSCHOT DER  
LOGIE-HANSWORSTEN

De Partij van Frankrijk.  
De invoerders van den Algemeenen BLOEDDIENTS,  
De Verdrukkens van Weduwen en Weezen,  
De Beulen van het Bureel van Weldadigheid,  
De slaafsche zoogezegde Vlaamsche (?) KNECHTEN van de  
- RUCHE WALLONNE -  
De JUDASSEN der Gasthuisnonnen.  
De Broodroovers der neeringdoende burgerij.  
De Sansculotten van 1872.

De volksverbeesters onzer negentiende eeuw, enz. enz.  
getukkinglijk omgekomen in den grooten slag van 12 Juni  
1888, geleerd door het gansche kiezerskorps van het  
Arrondissement Antwerpen.

Na bediend te zijn van de schoonste Antwerpsche Buizen.

De Begravenis heeft reeds plaats gehad met den  
Lijkwagen der Mortelbroërs (den BLINKPOT) en op  
kosten van 't bureel van Baldadigheid, die dezelve  
gedekt heeft door achterhouding van den TREK van  
2700 arme Katholieke menschen, omdat zijn aan het  
Geuzenras de ZIEL HUNNER KINDEREN niet wilden  
verkoopen.

Zij zijn in den grond gestopt, in den Prospuit van het Kiel.  
Zij zijn reeds in het rijk van den ongelukkigigen  
vermoorden BERNAYS.

WIJ WENSCHEN DE LOGE PROFICIAT.

R. I. P.

STAN DE VLOEKER



op weg naar 't Senaat. Alim

Wij willen het  
ALLEMAN SOLDAAT.



Als 't maar waar is!



Riep Nant den aap.

Liever Turk dan paap.

Naar den Duivel met het  
ALLEMAN SOLDAAT.



Leve de Meeting!

Een kwaden halve frank



als 't u belieft.

La Gilde der Antwerpse Ambachtlieden (Corporation des Artisans Anversois) soutient le Meetingpartij, parti flamingant et antimilitariste. (Pamphlet électoral, 1888)

sénateur catholique, comme président d'honneur. En 1877, elle décide de ne pas donner d'assistance pour un enterrement civil. En 1879, quand éclate la lutte scolaire, la Gilde affiche sa couleur par une pétition et par sa participation à des meetings de protestation. Pendant trois ans, l'administration communale libérale refuse alors à la Gilde l'autorisation d'organiser sa tombola habituelle, qui doit lui procurer une partie de ses revenus. De ce fait, la Gilde est obligée de réduire son soutien financier aux chômeurs malades. Finalement, elle organise sa tombola dans la commune périphérique de Borgerhout, après quoi la ville d'Anvers baisse le ton. Il n'empêche que le nombre de membres de l'association tombe en dessous de 700. En 1870, Van Aarsen démissionne de la présidence "en raison de fausses accusations". Un vieux cordonnier peu fortuné, J.A. Muys, le remplace.

En 1887, ce dernier cède la place à Frans De Coker, un dynamique patron d'imprimerie âgé de 43 ans. Le nouveau président pratique une gestion financière audacieuse : il n'économise pas les réserves, mais augmente les allocations; il fonde aussi des sections dans les quartiers et dans certaines communes de la banlieue. De la sorte, De Coker parvient à augmenter les effectifs de la Gilde, qui dépassent le millier. En 1888, une section d'épargne pour l'achat collectif de charbon est fondée. En 1891, la Gilde occupe un local mis à sa disposition par un sénateur. En 1892, elle s'affilie à la Ligue Démocratique Belge et, l'année suivante, à la fédération locale des Bourses du Travail, qui s'occupe de placement. Après l'instauration du suffrage universel plural et masculin, la Gilde prend ouvertement position pour le Parti du Meeting. En 1895, elle refuse un candidat daensiste comme membre du comité. Toutefois, elle se rallie à la Ligue Ouvrière Antisocialiste, dans le giron du Parti du Meeting, et encourage ses membres à militer dans les syndicats. En 1897, elle atténue pourtant son engagement politique, bien qu'à ce moment et plus tard encore, elle continue d'envoyer des pétitions en faveur des lois linguistiques.

Pieter Jozef Backx (1833-1917), fondateur du mouvement ouvrier chrétien à Anvers, fait partie des libéraux flamingants passés au camp catholique via le Parti du Meeting. En 1854, il collabore à l'Olijftak, en y donnant des séries de cours pour les ouvriers. En 1864 et durant les années suivantes, il est second secrétaire du Comité Libéral des Conférences Populaires. Les libéraux prétendent alors qu'il doit mettre fin à cette collaboration sous la pression de l'administration communale dirigée par le Meeting, qui menace de le congédier comme clerc et comme enseignant à l'Ecole Industrielle. En 1865, Backx est également cofondateur de l'hebdomadaire libre-penseur du Meeting *Het Vrije Woord* [La Libre Parole]. De 1870 à 1880, il dirige la halle aux poissons de la ville, puis une fabrique de miroirs et de cadres. Dès 1882, il déploie de nombreuses activités en divers domaines. Comme flamingant, il aide le Nederduitse Bond à lancer le mouvement "landdag", qui mobilise des étudiants, ainsi que des jeunes diplômés, et devient le moteur de la législation linguistique. Dans la lignée

de la tradition meetingiste, il défend le principe “niemand gedwongen soldaat” [“personne ne peut être obligé à être soldat”].

En 1885, Backx fonde la première “Vrede”, qu’il continue à diriger et qui est bientôt imitée par d’autres cercles ouvriers du même style, en diverses paroisses. Il prend la plume et publie un ouvrage intitulé *De Antwerpsche Meeting, of vijf en twintig jaren uit de geschiedenis van Antwerpen* [Le Meeting anversois ou vingt-cinq ans de l’histoire d’Anvers]. En 1889-1890, il édite un feuillet hebdomadaire pour les ouvriers, *De Gildevlag* [Le Drapeau de la Gilde]. Il devient alors député d’Anvers au sein de la Ligue Démocratique Belge, où il plaide pour une orientation flaminguante. Il parvient à garder une bonne entente avec les daensistes locaux, de sorte que nombre d’entre eux reviennent au Nederduitse Bond et au Meeting<sup>34</sup>. En 1895, il devient vice-président fondateur, puis président de la Fédération Chrétienne des Syndicats d’Anvers.

## V. Scission dans le mouvement ouvrier à Gand

A Gand comme à Anvers, les racines du mouvement ouvrier chrétien remontent aux années 1857-1870, à l’époque de l’opposition des catholiques démocrates flamands au gouvernement libéral Rogier-Frère. Le mouvement ouvrier naissant se rallie à cette opposition. Ceux qui donnent la priorité absolue à la lutte pour la libre pensée et contre la religion catholique se séparent du groupe, pour former le premier noyau socialiste. Plus tard, ils prennent l’ascendant dans le mouvement ouvrier. Toutefois, une minorité ressent cette situation comme une “mainmise” socialiste. Elle lance une résistance antisocialiste, qui donne naissance au mouvement ouvrier chrétien<sup>35</sup>.

Aux alentours de 1848, année des révolutions, un groupe d’intellectuels libéraux démocrates talentueux s’active à Gand. Inspirés par le professeur de philosophie François Huet, ces personnes éditent trois journaux. Perçues comme “des organes socialistes-républicains”, les publications en question sont redoutées des autorités, qui, saisies d’effroi, révoquent Huet.

Bon nombre de ces bourgeois aisés sont francophones. Huet lui-même est Français. Or non seulement ils mènent leur propagande en néerlandais, mais ils associent aussi explicitement le mouvement démocratique et le mouvement flamand. Le journal *De Broedermin* [L’Amour fraternel] est la publication la plus influente de ce groupe. Propriété du riche avocat Leirens, il est rédigé par l’instituteur privé C.H. Van Boekel, puis par le typographe Félix Boone. A Gand comme à Anvers, les typographes jouent

34. Landuyt, *Daensisme Antwerpen*. Luyckx, “Adolph Pauwels”. Schokkaert, *De Nationalestraat*.

35. Avanti, *Een terugblik*; Wils, “Gentse arbeidersbeweging”; Wils, “Vlaamse beweging en arbeidersbeweging in Gent”; Wils, “Tussen taalstrijd en arbeidersbeweging”, 165-172; Weyns, “Emiel Moyson”.



*Pieter Jozef Backx (1833-1917) est le fondateur du mouvement ouvrier chrétien d'Anvers. L'exemple du cercle ouvrier "Vrede", qu'il fonde en 1885, est suivi dans d'autres paroisses et même en dehors de la ville. Chez lui comme pour nombre de petits bourgeois, d'intellectuels et de prêtres à cette époque, le militantisme au sein du mouvement flamand et l'action sociale forment un tout.*



*Francis Bilen (1819-1881) est le président de l'association gantoise des fileurs depuis sa création en 1857. Il participe activement aux destinées de cette association jusqu'en 1867, œuvrant à l'intégration du mouvement ouvrier dans le courant démocratique flamand. C'est notamment en prenant appui sur cette tradition que le mouvement ouvrier chrétien gantois se développe entre 1878 et 1891.*

---

un rôle important dans le courant démocratique flamand. Des tensions opposent également ceux qui veulent mener leur lutte dans un sens nettement anticlérical - ce groupe est plus important à Gand qu'à Anvers - et les partisans d'une "unité nationale au-delà des frontières des partis". A l'athénée, le professeur de néerlandais J.F.J. Heremans, un disciple de Huet, sensibilise un certain nombre d'élèves. Ces derniers fondent l'association littéraire 't Zal Wel Gaan [Ça Ira]. Ils l'introduisent à l'université, où elle devient un centre de flamingantisme démocratique et libéral, voire un foyer de lutte acharnée contre la religion catholique, dans le chef des leaders Julius Vuylsteke et Emiel Moyson. Dès lors, elle s'éloigne considérablement de l'inspiration religieuse de Huet. 't Zal Wel Gaan produit aussi des chefs de file catholiques démocrates-flamingants, comme l'avocat K. Van Acker<sup>36</sup>.

Comme ailleurs en Belgique et en Europe, l'année 1857 marque, dans la ville gantoise du textile, la fin de la réaction conservatrice qui succède à la vague révolutionnaire de 1848. En peu de temps, une série d'associations syndicales voient le jour, chez les tisserands et les fileurs peu instruits, chez les mécaniciens et dans d'autres métiers artisanaux. Aux deux premiers groupes, l'interdiction de la grève est appliquée impitoyablement et s'assortit de lourdes peines de prison. Toutefois, dans le climat démocratique qui règne au sein de la petite bourgeoisie catholique et libérale, en particulier chez les flamingants, une opposition se lève contre pareille interdiction. Des actions de solidarité sont lancées. Elles mènent finalement à l'abolition de cet interdit, qui n'est plus appliqué après 1862. Il est un résultat plus important encore : quelques jeunes intellectuels se mettent au service du mouvement ouvrier; des avocats plaident gratuitement sa cause. Le plus ardent, le plus influent d'entre eux est l'étudiant - plus tard journaliste, clerc ou libraire - Emiel Moyson. Par ses talents d'organisateur, d'orateur et de poète, il ne cesse d'encourager "les esclaves du salaire" de Gand, même lorsqu'il ne réside plus de manière permanente dans la ville, depuis l'été 1857. A Bruxelles, il incite l'association démocratique *Vlamingen Vooruit !* [Flamands, En Avant !] à soutenir les travailleurs gantois. En 1862-1863, il habite Bruges, où il anime le *Vlaamse Broederbond* [Alliance Fraternelle Flamande], de tendance démocratique.

Moyson s'efforce de convaincre les flamingants - ceux d'Anvers aussi - à soutenir la cause de la démocratie et des travailleurs. Il agit également sur les associations ouvrières, pour qu'elles s'intègrent au courant démocratique flamand, plus large. Il réussit dans cette entreprise, surtout auprès des fileurs et des tisserands : il exerce une grande influence sur leurs chefs de file, Francis Bilen et Jan De Ridder. Une collaboration intense s'établit entre le mouvement ouvrier et le mouvement flamand. Elle est considérablement favorisée par le plus ancien hebdomadaire ouvrier gantois, *Het*

---

36. Sur 't Zal Wel Gaan et le flamingantisme libéral à Gand : Verschaeren, *Julius Vuylsteke*.

*Werkverbond* [L'Alliance du Travail], qui paraît de juin 1860 à avril 1862. A l'origine, cette publication appartient à une fédération dont les tisserands, les fileurs et les mécaniciens sont les principaux éléments. Le flaminguant Paul Van Loo est alors son rédacteur en chef. Plus tard, le journal est repris par les seuls mécaniciens, qui chargent Van Boekel de la rédaction. Durant ces deux périodes, *Het Werkverbond* soutient ouvertement et très énergiquement le courant démocratique, en particulier le mouvement flamand, auquel il accorde finalement une attention égale à celle dont bénéficient les intérêts spécifiques des travailleurs. Le mouvement ouvrier prend part à l'opposition menée contre le gouvernement libéral et contre l'administration libérale de la ville de Gand<sup>37</sup>.

A partir de 1861, les associations ouvrières gantoises participent à toutes sortes de défilés et de meetings flamingants, auxquels elles donnent à plusieurs reprises un caractère de masse. Parfois, elles ne se contentent pas d'une simple participation, mais elles contribuent à l'organisation commune de telles manifestations. Au cours de leurs propres meetings, les ouvriers mettent la question linguistique à l'ordre du jour. Ils invitent des orateurs flamingants renommés et publient des motions exigeant une réglementation légale de la question linguistique. Ce sont surtout De Ridder et Bilen qui vont parler à l'extérieur de la ville : ils prennent la parole aux "landdagen" flamands à Bruxelles et Anvers, assistent aux funérailles de flamingants notoires, etc... Le point culminant de cette participation au mouvement flamand se situe en 1861-1867, mais elle se poursuit après 1870.

En janvier 1864, le gouvernement libéral Rogier tombe à la suite d'une élection partielle à Bruges, où la gauche perd tous ses sièges à la Chambre. En effet, des démocrates de toute la Flandre, y compris Julius Vuylsteke et Emiel Moyson, s'étaient unis aux catholiques brugeois - soutenus entre autres par la plume de Guido Gezelle - pour combattre les fransquillons doctrinaires. Le Roi refuse le programme gouvernemental progressiste des catholiques et maintient sa confiance à Rogier, qui réussit à rétablir sa majorité aux élections générales du 11 août<sup>38</sup>. Ces événements aggravent l'opposition entre deux tendances. Sur le modèle du Parti du Meeting anversois, la première veut l'action démocratique-flamande "au-dessus des partis", sous la forme d'une collaboration entre libéraux progressistes, tel Moyson, et catholiques, tel Van Acker. La seconde, par contre, entend donner à cette même action un contenu explicitement libéral et anticlérical. La plupart des dirigeants ouvriers gantois et de leurs associations optent pour la collaboration. A nouveau, Vuylsteke, Boone et leurs partisans la rejettent de plus en plus. Moyson et De Ridder participent à quelques meetings franchement libéraux. Ils y professent leurs

37. Wils, "Het Werkverbond".

38. Wils, *Meetingpartij*, 215-258.

MYNE HEEREN,

Onze ongelukkige gesteltenis is u bekend.

Vele fabrieken werken niet.

De meeste andere hebben het getal werk-uren of -dagen merkelyk verminderd : van een derde, de helft, drie vierden zelfs.

De levens-middelen zijn duur.

En het verslecht nog dagelijks. Donker is de toekomst.

Wij zijn dan wel verplicht, hulp af te smeeken voor onze talrijke noodlijdende broeders.

Onze komiteiten, uit werklieden samengesteld, kennen aller behoeften; ze zijn in aanraking met allen, en hunne tusschenkomst is voorzeker de minst vernederende, misschien de snelste, de zekerste, de werkdadigste.

Zij willen onpartijdigheid in de verdeeling; de ongelukkigen zijn allen hunne broeders, en zij zullen volgaarne, op eerste verlangen, omstandige rekschap afleveren van het gebruik der hun toevertrouwde penningen.

Uwe liefdadigheid inroepende, verzoeken wij u, Mijnheeren, de verzekering te aanvaarden onzer eerbiedige hoogachting.

**FR. BILLEN**, Voorzitter der Spinners-Maatschappij, te Gent.

**J. DE RIDDER**, Voorzitter der Wevers-Maatschappij, te Gent.

MESSIEURS,

Vous connaissez notre malheureuse situation.

Bien des fabriques ne travaillent point.

La plupart des autres ont réduit notablement le nombre des heures ou des journées de travail : d'un tiers, de moitié, de trois quarts même.

Tout est cher.

Et la crise devient de jour en jour plus intense. L'avenir est sombre.

Nous devons donc bien invoquer aide et secours pour le grand nombre de nos malheureux.

Nos comités, composés d'ouvriers, connaissent les besoins; ils sont en contact avec tous, et leur intervention est certes la moins humiliante, et peut-être la plus prompte, la plus sûre, la plus efficace.

Ils ne veulent pas de partialité dans la distribution; tous ceux qui souffrent sont leurs frères, et ils rendront avec empressement un compte détaillé de l'emploi des deniers qu'on leur aura confiés, si l'on en exprime le moindre désir.

Invoquant votre appui charitable, nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

**FR. BILLEN**, Président de la Société des Fileurs, à Gand.

**J. DE RIDDER**, Président de la Société des Tisserands, à Gand.

*A Gand, les racines du mouvement ouvrier chrétien remontent aux associations de fileurs et de tisserands créées en 1857, qui dénoncent l'inhumanité des conditions de travail dans les usines textiles de la ville. (Pamphlet, 1862)*

convictions libérales. Néanmoins, avec Bilen, ils continuent surtout à participer aux activités du groupe qui, avec les catholiques, prend position en faveur des réformes et contre le gouvernement. Il faut signaler ici que Bilen n'a plus d'association derrière lui, car le nombre de fileurs a fortement diminué à cause des innovations techniques. En outre, Bilen et De Ridder ont perdu l'essentiel de leur crédit auprès des ouvriers, après une grève manquée en 1861<sup>39</sup>.

Comme le note plus tard Pol De Witte, un futur chef de file socialiste, l'opposition politique entre catholiques et libéraux, qui divise de plus en plus les bourgeois, fait éclater toutes leurs associations, alors florissantes, après 1863<sup>40</sup>. C'est le cas également des associations ouvrières : l'encyclique *Quanta cura* de décembre 1864 n'y est sans doute pas étrangère. En novembre 1865, la *Weversmaatschappij Vooruit* [la Société des Tisserands En Avant] est créée contre les *Broederlijke Wevers* [Les Tisserands Fraternelles] de J. De Ridder. Il s'agit d'un groupe anticatholique militant. Auparavant déjà, il a demandé que la bibliothèque des tisserands prenne une orientation plus nettement libérale que celle imprimée par De Ridder<sup>41</sup>. A l'évidence, la vraie cause de la scission parmi les tisserands réside dans le refus de certains libéraux militants de continuer à participer à l'alliance démocratique-flamande avec les catholiques, contre le parti libéral. Les dirigeants du *Vooruit* sont d'ailleurs récompensés sur le champ par l'administration communale et par le gouvernement, tous deux de tendance libérale, qui leur accordent un don en livres préalablement refusé aux tisserands opposés au cabinet. A Gand, comme ailleurs en Belgique et en Europe, le socialisme est fondé par des libres-penseurs militants.

Lors d'un meeting tenu le 17 mars 1867, Karel De Boos, président du *Vooruit*, maintient contre Jan De Ridder que le suffrage universel ne vaut rien. Que peut-il dire d'autre, tant que l'opposition des catholiques démocrates flamands continue d'embarrasser le gouvernement anticlérical avec sa revendication d'une extension du droit de suffrage ? D'octobre 1871 à mai 1872 paraît à Gand l'hebdomadaire socialiste *De Werker* [*Le Travailleur*], qui fulmine contre la religion catholique, davantage encore qu'à Anvers, avant ou après cette période. Ce journal se tait sur le mouvement flamand, sauf le 24 décembre 1871 : les cléricaux, écrit-il, vocifèrent qu'ils défendront la langue flamande; et d'ajouter ce commentaire : "la langue, c'est quelque chose que l'on ne peut quand même pas manger". Il est vrai que l'on ne peut pas manger la langue, pas plus que le suffrage universel.

39. De Witte, *Alles is omgekeerd*, 74-79, 90 et 122. Devreeze, "Franciscus 'Kapneus' Billen".

40. De Witte, *Alles is omgekeerd*, 92.

41. En janvier 1864, De Ridder déclare, lors d'un meeting, que les tisserands refusent d'être mis sous le joug clérical. Il confirme cette position en faisant référence à la bibliothèque des tisserands, où l'on chercherait en vain une publication libérale. A partir de 1865, cette bibliothèque s'appelle d'ailleurs la Bibliothèque Ouvrière Libérale. Cf. Wils, "Vlaamse beweging en arbeidersbeweging te Gent", 220. Voir aussi De Weerdt, *De Gentse textielbewerders*, 164-165.

A partir de 1863, les doctrinaires usent de violence pour perturber ou empêcher les meetings des adversaires du gouvernement. Ils procèdent de la sorte aussi lors des "landdagen" flamands à Gand, le 22 avril et le 21 mai 1866, en prenant notamment pour cibles Bilen, De Ridder, Moyson et Pieter Daens d'Alost. Lorsque les catholiques occupent le pouvoir, de 1870 à 1878, l'usage de la violence de rue par les anticléricaux se généralise, au point de prendre la forme d'attaques menées contre des processions et des pèlerinages. Les socialistes gantois, qui entretiennent toutes sortes de contacts avec des libéraux anticléricaux sensibles à la question sociale, comme le professeur Laurent et Julius Vuylsteke<sup>42</sup>, reprennent cette méthode. Dès que leur influence est solidement ancrée parmi les ouvriers gantois, ils prennent l'habitude de "s'exercer" sur leurs adversaires. Ainsi, ils recourent systématiquement à la violence contre le mouvement ouvrier chrétien naissant<sup>43</sup>. Il n'est plus nécessaire d'en user contre Emiel Moyson, car celui-ci meurt le 1er décembre 1868, à l'âge de trente ans. Selon son biographe Avanti, il s'est écarté du droit chemin, risquant ainsi de s'éloigner du mouvement des travailleurs. En effet, il a relégué à l'arrière-plan sa lutte, jadis acharnée, contre l'Eglise, au profit d'un combat pour la langue et pour le droit de vote.

Sous la présidence d'A. Crevaels, les Broederlijke Wevers érigent un monument funéraire à la mémoire de Moyson, en juin 1874. En janvier 1876, les socialistes de la Weversmaatschappij Vooruit réintègrent les Broederlijke Wevers; en août 1877, ils parviennent à affilier ceux-ci au Parti Ouvrier Socialiste Flamand; à la fin de la même année, ils réussissent à remplacer Crevaels, de tendance libérale, par un ancien président du Vooruit. Crevaels et ses partisans antisocialistes fondent alors un Vrije Kiezersbond [Ligue Libre d'Electeurs] qui remporte les élections trisannuelles pour le Conseil de Prud'hommes, non en 1878, mais bien en 1881 et en 1884. Lors de ces scrutins, seule une élite d'ouvriers, filtrée par l'administration communale, jouit du droit de vote, et même à ce niveau-là, les socialistes obtiennent déjà près de la moitié des voix.

Comme dans tout le pays, la situation est explosive à Gand en 1884. Après leur défaite aux élections pour le Conseil de Prud'hommes, en septembre, les socialistes provoquent des émeutes. Dans leur journal et sur une affiche, ils s'en prennent entre autres au typographe Gustaaf Eylenbosch, lequel a empêché l'admission de leur leader, Edward Anseele, au sein de la Boekdrukkersbond [Ligue des Typographes]. Eylenbosch se lance alors dans la bataille avec ses amis. Parmi ceux-ci figurent des typographes, comme August Huyshauwer, ainsi que des membres des associations fla-

42. De Witte, *Alles is omgekeerd*, 123-126. A comparer avec Wils, "Tussen taalstrijd en arbeidersbeweging", 167-169, sur *Het Volksbelang*, dont Edmond Van Beveren se disait un "lecteur fidèle".

43. De Witte, *Geschiedenis Vooruit*, 175 sv.; Eylenbosch, *Het ontstaan*; cette publication concerne également la suite de ce chapitre.

mingantes Hou ende Trouw [Persévérance et Fidélité] et le Snellaertskring [Cercle Snellaert], tel l'étudiant Herman Ronse, qui devient le leader intellectuel du groupe. Eylembosch et ses partisans adhèrent au Vrije Kiezersbond, dont ils augmentent le nombre de membres de 40 à 200 et qu'ils transforment, en 1886, en un Algemene Bond van Werklieden en Burgers [Ligue Générale des Ouvriers et des Bourgeois], "pour le peuple, la langue et la patrie". La même année, après les violents troubles sociaux du Hainaut, ils fondent l'hebdomadaire *De Lichtstraal* [*Le Rayon de Lumière*], pour lequel les tisserands Wauters et Hutse avancent les premiers fonds. Au même moment, ils constituent un Vrije Bond der Ziekenbeurzen [Fédération Libre des Bourses d'Assistance aux Malades] et un Antisocialistische Katoenbewerdersbond [Ligue Antisocialiste des Fileurs de Coton], sous la direction de Leo Bruggeman, ancien dirigeant des Broederlijke Wevers. Tout ce groupe désire rétablir la tradition du mouvement ouvrier gantois d'avant "la mainmise socialiste". Il veille à ne pas mentionner la religion, ni dans ses débats, ni dans sa propagande. Toutefois, des libéraux comme Crevaels se retirent du groupe, au moment où il adopte la coopérative de consommation comme forme d'action : celle-ci constitue, en effet, le moyen de propagande le plus percutant des socialistes. D'autres adhèrent au groupe, comme le comptable Eugeen De Guchtenaere, un ancien instituteur, qui jouera un rôle de premier plan à partir de 1888.

Aux élections de 1887 pour le Conseil de Prud'hommes, les catholiques se présentent seuls, sans les libéraux, contre les socialistes. Ils subissent une défaite. Ils ne sont pas au bout de leurs peines : lors des élections - au suffrage universel - de septembre 1890 pour le nouveau Conseil du Travail et de l'Industrie, les socialistes obtiennent une majorité solide.

La révision de la constitution, qui va instaurer le suffrage universel pour les élections législatives, est entamée. Au même moment, l'Algemene Bond van Werklieden en Burgers négocie avec un "homme d'œuvres" de la haute bourgeoisie, Arthur Verhaegen. Celui-ci a fondé une caisse d'assurance-maladie et est en train de créer un hebdomadaire, *Het Volk* [*Le Peuple*]. Son attitude paternaliste ne dérive pas d'un ancrage démocratique flamand, mais de sa religiosité très prononcée et ultramontaine. C'est de la fusion de ces deux traditions que naît le mouvement ouvrier chrétien gantois, avec la fondation de la Ligue Ouvrière Antisocialiste de l'Arrondissement de Gand par quatorze sociétés, en décembre 1890-janvier 1891. Cette Ligue va jouer un rôle moteur en Belgique et surtout en Flandre<sup>44</sup>.

---

44. De Maeyer, "De Antisocialistische Werkliedenbond van Gent".

## VI. La Belgique à un tournant (1884-1886)

1884 est une année de tension politique intense en Belgique. Le gouvernement libéral de la lutte scolaire subit une défaite écrasante aux élections législatives. La gauche réagit à cette situation par une vague de violences de rue contre les catholiques et contre le Roi, qu'elle met sous pression - avec succès - pour qu'il révoque le nouveau gouvernement catholique. A l'initiative de ces groupes antireligieux républicains, le Parti Ouvrier Belge est fondé, l'année suivante, par 59 organisations, dont 26 de Bruxelles et 16 de Gand. A Bruxelles, le mouvement s'appuie surtout sur les artisans spécialisés de tradition libérale radicale. Les trois premiers points du programme du POB sont les suivants : suffrage universel; enseignement gratuit, laïque et obligatoire; séparation de l'Eglise et l'Etat, avec abolition du budget des cultes et nationalisation de tous les biens des institutions ecclésiastiques. Le nouveau parti donne rapidement une large assise populaire au socialisme : maintenant enfin, on peut cueillir les fruits de vingt ans d'agitation socialiste. En outre, en 1886, de violentes émeutes éclatent à Liège et surtout dans le Hainaut. Ces troubles amènent le gouvernement, l'opinion publique et l'Eglise à se pencher plus attentivement sur les problèmes sociaux. Le parti catholique en tient compte, suffisamment pour rester au pouvoir durant plus de trente ans, sans la moindre interruption.

Le bouleversement politique de 1884 est le produit du scrutin majoritaire, qui règle la répartition des sièges jusqu'en 1899 : en pareil système, un glissement de 5 à 10 % des voix entraîne une redistribution spectaculaire du nombre de sièges. Pendant la lutte scolaire de 1879 et au cours des années suivantes, le radicalisme anticatholique atteint de nouveaux sommets. Il finit par dominer la politique gouvernementale. Durant la crise économique qui se traîne en longueur, une partie de l'électorat en a vraisemblablement assez. Elle reporte ses voix sur les candidats catholiques ou sur leurs alliés bruxellois, les Indépendants. Ceux-ci promettent une pacification dans l'enseignement par le rétablissement, voire par l'extension de l'autonomie communale et provinciale. Ils annoncent également des économies, notamment dans les dépenses militaires, une plus grande attention aux problèmes économiques, en particulier à ceux de l'agriculture, enfin un élargissement du droit de suffrage pour les élections communales et provinciales, plus important que celui concédé peu auparavant par le gouvernement libéral<sup>45</sup>.

En 1884, l'enthousiasme de l'électorat traditionnellement catholique est aussi plus fort qu'auparavant. Pendant son pontificat, qui dure plus de trente ans, le pape Pie IX n'a cessé d'alimenter un ressentiment envers la

45. Falter, "De Kamerverkiezingen van 10 juni 1884".

politique, jugée trop peu confessionnelle, du parti catholique. C'est surtout de 1870, année de la perte des Etats Pontificaux au profit de l'Italie unifiée, à sa mort, en 1878, qu'il reproche aux gouvernements catholiques belges de ne pas s'appliquer à rétablir ces Etats. Ainsi, il fait en sorte que, précisément parmi les croyants "ultramontains" les plus fervents, d'aucuns soient partisans de l'abstention aux élections. Son successeur, Léon XIII, donne d'autres directives. Depuis le Limbourg et Liège d'abord - régions qui, pourtant, ne participent pas à ces élections - une puissante campagne de propagande est lancée en 1882-1884, en vue d'obtenir une victoire qui dissiperait tout particulièrement les griefs de l'Eglise. En 1886, cette Union Nationale pour le Redressement des Griefs convoque le premier congrès social de Liège. Plusieurs de ses chefs de file joueront un rôle de premier plan dans la fondation de mouvements ouvriers et paysans catholiques et dans la réorientation sociale du parti catholique : ainsi Arthur Verhaegen, Franz Schollaert, Joris Helleputte et Godefroid Kurth.

Ces personnalités doivent faire face à un début d'organisation nationale du parti catholique, au sein duquel elles veulent arracher une place, tout comme dans les organisations locales du parti. Charles Woeste est un des ministres brutalement révoqués par Léopold II, en octobre 1884, sous la pression des émeutes libérales et socialistes radicales. Au cours des années suivantes, il transforme une organisation fantomatique, la Fédération des Associations Electorales Conservatrices, en groupe de pression influent. De la sorte, il parvient à éviter que le gouvernement catholique ne demeure le jouet du Roi et de l'opposition. En même temps, il peut conserver sa position au faîte du pouvoir, parmi la demi-douzaine d'hommes politiques dont ne font normalement partie que des ministres et le Président de la Chambre. Après l'instauration du suffrage universel plural pour les hommes, en 1893, Woeste - en homme très intelligent, mais en conservateur déclaré - tente d'empêcher que d'autres organismes politiques nationaux soient reconnus, à côté de sa Fédération, comme représentants du parti catholique. C'est pourquoi il combat la Ligue Démocratique Belge. Les historiens qui l'appellent "le leader du parti catholique" commettent une erreur : le dirigeant du parti, s'il en est un, est le Premier Ministre, et Woeste n'occupe jamais cette fonction. En outre, la Fédération des Associations Conservatrices n'exerce aucun pouvoir sur les comités électoraux affiliés. Or c'est au niveau local que se prennent les véritables décisions sur la représentation ou l'absence des ouvriers et d'autres groupes sociaux dans les organes élus.

### Conclusion

Par sa participation à la révolution de 1830, l'Eglise reçoit, en Belgique, une impulsion démocratique dont elle ne bénéficie pas dans la plupart des autres pays. Bien que le Vatican exerce constamment une influence en

sens opposé, cette tradition démocratique ne s'est jamais perdue.

Il est vrai que l'Eglise, dès la fin des années 1830, est intégrée au bloc conservateur dirigé par le Roi, qui doit sauver le régime et la paix en cédant la moitié du Limbourg et du Luxembourg à Guillaume Ier. Toutefois le choc de 1848, l'année des révolutions en Europe, secoue de nombreux jeunes. Lorsqu'en 1857, la dynastie préfère les libéraux en vue de la défense nationale, les alliances basculent. Le parti catholique adopte une position antimilitariste, en y ajoutant - surtout au sein du Parti du Meeting à Anvers - une bonne dose d'antiroyalisme. Il s'allie à de nombreux libéraux radicaux, en se dotant d'un vaste programme progressiste, et devient un parti du centre. La dynastie parvient cependant à renforcer les forces conservatrices en son sein : c'est en effet le Roi qui nomme les ministres, c'est-à-dire les dirigeants du parti, quand ce dernier est majoritaire au Parlement. Les influences étrangères jouent aussi manifestement dans un sens conservateur. Néanmoins, la tradition démocratique demeure assez vivace pour permettre, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la naissance d'une démocratie chrétienne vigoureuse. Par les extensions successives du droit de suffrage de 1848, 1871 et 1883, les classes moyennes sont politiquement mobilisées; c'est le tour enfin des ouvriers instruits et même des jeunes gens de nombreux patronages.

La démocratie chrétienne se développe surtout en Flandre parce que le mouvement flamand lui donne un élan vigoureux et s'y imbrique en grande partie. Dès 1830, le clergé et son parti prennent à cœur la langue populaire négligée, que ni la franc-maçonnerie, ni les libéraux doctrinaires ne considèrent comme un bon instrument de culture. Certains libéraux radicaux, qui s'engagent pour la cause flamande, passent - comme Backx - au parti catholique, où ils renforcent les tendances flamingante et démocratique. Il en résulte que le parti libéral, à quelques exceptions près, s'affiche ouvertement comme antiflamingant et que le parti socialiste, dans le meilleur des cas, demeure indifférent en cette matière. Par contre les gildes, fondées dans de nombreuses villes flamandes après 1884, et le mouvement démocrate chrétien, né durant la révision constitutionnelle de 1890-1894, sont nettement flamingants. Au 19<sup>ème</sup> siècle, le courant radical est l'expression politique de la petite bourgeoisie et de l'intelligentsia du pilier libéral, qui marquent le socialisme. De la même manière, le mouvement flamand est, à cette époque, l'expression politique de la petite bourgeoisie et de l'intelligentsia du pilier catholique, qui marquent la démocratie chrétienne <sup>46</sup>.

La naissance de mouvements ouvriers chrétien et socialiste, qui se combattent mutuellement, est le produit d'une longue évolution. Dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle, celle-ci scinde la Belgique en un camp religieux et

---

46. Wils, *De oorsprong. Craeybeckx, Arbeidersbeweging en vlaamsgezindheid*.

---

un camp libre-penseur. Le point de rupture se situe en 1865-1866, après la chute temporaire du gouvernement libéral et la publication de *Quanta cura*. A ce moment, la collaboration entre patrons libéraux et catholiques, au sein des œuvres sociales paternalistes, prend fin à Liège et dans le Borinage. A Anvers comme à Gand, une scission s'opère alors au sein du mouvement ouvrier, sur la question de savoir s'il faut ou non, en collaboration avec les catholiques, continuer à participer à l'opposition démocratique-flamande contre le gouvernement libéral. Ceux qui, à ce moment, accordent la priorité à la lutte pour la libre pensée, aux dépens du combat pour la langue et le droit de suffrage, donnent naissance au mouvement ouvrier socialiste. Les autres constitueront plus tard le mouvement ouvrier chrétien.



*Faute de perspective d'amélioration de leur sort, les travailleurs se révoltent en 1886.*  
*(Caricature parue dans Le Méphisto, 11 juin 1887)*

C  
C  
ch  
Par

I.

A.

Cha  
où  
renv  
men  
vinc  
des

sent  
sée  
auss  
l'ag  
trou  
tent  
de l  
qu'e  
le "  
de s  
frag  
la lo  
d'év  
sou  
188  
con  
dres

---

## Chapitre II

# Catholicisme social et démocratie chrétienne (1884-1904)

Paul Gérin

### I. Le retour des catholiques au pouvoir

#### A. *Impératifs et difficultés d'une politique catholique*

Les élections partielles de juin 1884 pour le renouvellement de la Chambre sont un triomphe pour les catholiques dans toutes les provinces où elles se déroulent; la tendance qui, depuis 1876, portait les libéraux, se renverse complètement. Les élections partielles de juin 1886 vont confirmer la progression catholique dans le reste du pays, si ce n'est dans la province de Liège où les catholiques perdent environ 4 % des voix au bénéfice des libéraux.

Ces succès catholiques traduisent les aspirations de tous ceux qui se sentent violentés, dans leurs sentiments religieux, par une législation imposée en matière scolaire et charitable par une majorité libérale. Ils répondent aussi aux attentes de ceux qui, puisant très souvent leurs revenus dans l'agriculture, désirent en cette matière une politique protectionniste. L'on trouve surtout ces aspirations et ces attentes en Flandre, mais là s'y ajoutent les revendications linguistiques de certains, ainsi que l'antimilitarisme de la plupart. Le parti catholique a pu prendre le pouvoir et le gardera jusqu'en 1914 parce que, de façon générale, il défend l'Eglise, l'agriculture et le "platteland" (les campagnes). Dans le programme politique de la plupart de ses candidats figurent, avec une priorité variable : la réforme du suffrage, le respect de l'autonomie provinciale et communale, l'abrogation de la loi scolaire "libérale" de 1879, autant de moyens susceptibles, selon eux, d'éviter les effets d'une politique libérale. Cette orientation leur a été bien souvent suggérée par les ultramontains qui, de plus en plus actifs depuis 1882, ont d'ailleurs, sous la présidence de l'avocat liégeois Léon Collinet, constitué à Bruxelles, le 4 février 1884, une Union Nationale pour le Redressement des Grieffs. Celle-ci recrute ses membres surtout dans les pro-

vinces flamandes; peu de parlementaires en font partie, en dépit des appels qui leur ont été lancés par le président de l'Union.

Si la Droite parlementaire et la Fédération des Cercles Catholiques et des Associations Conservatrices désirent la maîtrise du catholicisme politique, l'Union Nationale pour le Redressement des Griets n'en est pas moins un groupe de pression non négligeable. En effet, les membres de l'Union se font non seulement le relais des aspirations des électeurs, mais ils s'efforcent en outre de convaincre ceux-ci d'utiliser leur droit de vote et de les sensibiliser à la vie politique. Néanmoins, les partisans du mandat impératif se heurtent souvent, à l'époque, à la réticence des mandataires politiques, profondément convaincus du caractère représentatif de leur fonction. Cependant, on avance insensiblement, tant par la forme de l'action que par son contenu, dans l'ère de la démocratie, à l'intérieur du monde catholique mais aussi à l'extérieur de celui-ci.

A peine arrivés au pouvoir, les catholiques remplacent, en septembre 1884, la loi libérale Van Humbeeck par une nouvelle loi scolaire qu'ils jugent plus conforme à la liberté de l'enseignement. Subsiste cependant, en toile de fond, une situation économique et sociale dont les responsables politiques ne mesurent pas les implications à leur juste portée. Des candidats au pouvoir n'en ont perçu que certaines facettes, mais ils se montrent encore plus prudents dès qu'ils participent au pouvoir législatif. Un avant-projet du gouvernement pour augmenter les droits d'importation sur les grains et l'élevage, afin de diminuer la concurrence étrangère, est écarté en 1885. Ce n'est pas la première fois que, pour permettre à l'industrie de réduire ou de bloquer les salaires, on joue, au niveau national, sur les prix agricoles.

#### B. 1886, la misère et les grèves

La Belgique a été un des premiers pays à connaître l'industrialisation et, sur le continent, proportionnellement à sa superficie, elle est la plus industrialisée. A côté des charbonnages, de grandes entreprises sont implantées dans le Hainaut (métallurgie et verreries), ainsi que dans le bassin liégeois (métallurgie, constructions métalliques). Or, depuis 1873, les pays industrialisés connaissent une récession économique large et profonde. La crise industrielle, qui est conjoncturelle mais également structurelle, va frapper particulièrement les grands secteurs de production : elle touche de plein fouet les ouvriers des mines, de la métallurgie et des verreries, mais aussi finalement tous les ouvriers des autres secteurs.

Au nom de la productivité, garante de la viabilité industrielle, les salaires sont brutalement réduits. De façon directe, par des diminutions opérées arbitrairement d'une quinzaine à l'autre; d'une façon indirecte, par la mise en chômage définitif ou encore par d'autres moyens : le renvoi des femmes et des enfants, la prolongation du temps d'apprentissage. Ces me-

sures s'ajoutent par ailleurs à la pratique des ponctions salariales, opérées pour payer des amendes décidées unilatéralement par le patron ou pour payer, dans certaines entreprises, des produits alimentaires de mauvaise qualité dont l'achat doit se faire obligatoirement dans le magasin du patron. Dans la métallurgie et dans l'industrie du verre, la concentration des entreprises, mais surtout le nouvel outillage, qui doivent permettre une meilleure concurrence, vont accélérer la perte d'emplois.

La chute des salaires s'accompagne aussi, il est vrai, d'une baisse des prix. Celle-ci permet à certains de préserver leur pouvoir d'achat ou même de bénéficier, selon les secteurs, de l'augmentation des salaires lorsque l'économie va redémarrer, vers 1890 pour l'industrie, vers 1895 pour l'agriculture.

En Flandre surtout, mais aussi en Wallonie, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, la population rurale connaît une prolétarianisation croissante. En effet, les gros propriétaires fonciers profitent d'une conjoncture défavorable aux petits exploitants pour racheter, à très bon compte, les biens immobiliers et même mobiliers des familles tombées dans la misère. Ils n'hésitent pas non plus à hausser le montant des locations, accélérant ainsi le mécanisme d'appauvrissement.

Au cours des années 1885 et suivantes, les progrès techniques réalisés dans le domaine du transport à longue distance (par voies maritimes et ferrées) permettent aux pays d'outre-Atlantique l'exportation massive de blé et de bétail vers l'Europe. Cet afflux provoque la chute de moitié des prix et ruine ainsi les exploitations les plus petites, accélérant le passage des ouvriers agricoles vers la grande industrie.

Le travail artisanal d'appoint, réalisé à domicile - plus spécialement, en Flandre, le travail du lin; dans le pays de Liège, l'armurerie; dans la région du Geer, la chapellerie; dans celle de Gembloux, la coutellerie - reste encore important à la fin du siècle (17 % de la population active, en 1896). De tout temps, il a créé des liens de dépendance entre les demandeurs de travail et leurs patrons. La dispersion géographique des travailleurs et la parcellisation de leurs tâches les rendent d'autant plus vulnérables durant la crise. En bien des cas, le travail à domicile s'avère tellement insuffisant qu'ils doivent se déplacer fort loin du domicile familial pour trouver de l'embauche. Beaucoup de paysans doivent abandonner définitivement les champs pour le travail en usine ou dans le bâtiment. Vu le manque de tissu industriel de la Flandre, la population rurale est celle qui fournit le plus de migrants à l'intérieur du pays, souvent vers les bassins industriels de Wallonie, mais aussi vers l'étranger. Il est évident que les très nombreux artisans et petits commerçants subissent, eux aussi, les effets pervers de cette crise économique, qui dure de 1873 à 1897.

Si le réseau des œuvres d'assistance se développe dans les villes, certains notables catholiques, dès 1885, ne sont cependant pas sans craindre des désordres de la part de "cette populace qui fermente dans les bas-fonds

des capitales, mécontente de son sort, n'ayant rien à perdre, prête à se laisser soudoyer pour n'importe quelle cause" <sup>1</sup>.

A l'occasion de la célébration du quinzième anniversaire de la Commune de Paris, des émeutes débutent, le 18 mars 1886 au soir, à Liège. Elles se propagent dans tout le bassin industriel liégeois jusqu'au 26 mars et reprennent de plus belle jusqu'au 29 mars, dans le bassin de Charleroi, dans le Centre et le Borinage. La région de Verviers exceptée, toute la Wallonie industrielle est donc touchée par les manifestations brutales du mécontentement populaire, qui se soldent d'ailleurs par une bonne vingtaine de tués parmi les ouvriers.

La Flandre ne connaît pas de soulèvement populaire; quelques manifestations de mécontentement s'expriment cependant à Alost et à Gand, là où il y a industrialisation. La révolte gronde où se trouvent les grands ensembles industriels qui, pour résister à la crise, se sont restructurés et modernisés.

Les grèves violentes de Wallonie de 1886 vont, à différents titres, attirer l'attention de l'opinion publique. Les socialistes flamands même en sont déconcertés <sup>2</sup>.

On n'ignore pas les grèves qui ont éclaté, à la même époque, dans les régions industrielles des Etats-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne, de France, ainsi qu'à Amsterdam et à Madrid. Dans l'immédiat cependant, les grèves inquiètent la plus grande partie des citoyens censitaires de l'ensemble de la Belgique. Ceux-ci ne peuvent s'empêcher, en effet, de les rattacher à une suite de révolutions politiques dans lesquelles la masse populaire a été perçue comme une menace pour l'ordre établi. A l'époque, il n'est d'ailleurs pas rare d'évoquer encore les massacres de la Commune de Paris.

L'explication donnée à chaud par la bourgeoisie aux émeutes de Wallonie est simpliste. Elle consiste à en imputer la responsabilité aux socialistes. Si le Parti Ouvrier Belge vient de se constituer, non sans peine toutefois, entre les mois d'avril et d'août 1885, suite aux efforts des socialistes de Bruxelles et de Gand, mieux organisés que les Wallons, il n'en est pas moins vrai que ses responsables font tout pour endiguer l'impétuosité irréfléchie du mouvement ouvrier. Pour eux, il s'agit de ne pas être confondus avec les anarchistes, peu nombreux mais particulièrement actifs en Wallonie, qui réussissent à galvaniser les plus rebelles parmi les mécontents.

La structuration des forces socialistes est néanmoins perçue par certains comme une menace pour les biens et l'ordre établi. En outre, les catholiques la ressentent comme un danger pour la religion parce que, là où

1. *Revue générale* (février 1885), 244-264.

2. "Ici, les gazettes socialistes sont lues, dévorées même, à un point incroyable. Les travailleurs commencent ici à lire, à comprendre les principes socialistes mais ne pensent pas à l'insurrection, moins encore au pillage. Le travail, le pain, la justice, tel est leur souhait" [NT] (*De Vooruit*, 4 avril 1886). Cité par Van Eenoo, *Arbeidersbeweging te Brugge*, 79, n. 4.



*Les catholiques assimilent le socialisme à la sédition et à l'anarchie.  
(Dessin paru dans Le Sifflet, 28 mai 1912)*

les associations socialistes apparaissent, elles favorisent la propagande anticléricale, antireligieuse et les enterrements civils. Beaucoup de leurs chefs ne sont-ils pas des libres-penseurs et ne dénoncent-ils pas la collusion entre le clergé et les classes possédantes ? Le socialisme, confondu par beaucoup avec l'anarchisme, va, aux yeux des catholiques, non seulement détruire toutes les structures politiques établies et garanties juridiquement, mais encore précipiter l'Eglise et la société toute entière dans la confusion et l'aventure.

Sous la présidence de Charles Woeste, la Fédération des Cercles Catholiques et des Associations Conservatrices, réunie à Verviers en mai 1886, forme le vœu de voir les catholiques "prendre vaillamment en main la solution de la question ouvrière, en créant pour les travailleurs des institutions de préservation et d'agrément". La Fédération Belge des Œuvres Ouvrières Chrétiennes demande par ailleurs aux évêques une enquête sur les réalisations sociales diocésaines, mais elle est vite dépassée par les événements.

Un mois après les émeutes, le gouvernement catholique d'Auguste Beernaert met en place la Commission du Travail, qui va enquêter à travers toute la Belgique sur le travail industriel et agricole, afin de faire rapport au Parlement.

Les ultramontains, cependant, ne s'en tiennent ni à l'immédiat, ni à l'épiphénomène. Dans une logique historique, ils dépassent les événements de mars 1886, pour attribuer la responsabilité originelle et profonde de cette situation au libéralisme dans sa globalité. Mars 1886 ne fait que renforcer leur antilibéralisme.

## II. Les congrès de Liège (1886, 1887 et 1890)

Depuis plusieurs mois, les ultramontains sont décidés à tenir congrès pour mieux lutter contre la franc-maçonnerie; ils se sentent d'ailleurs encouragés dans ce combat par l'encyclique *Humanum genus*, que Léon XIII a publiée en 1884 contre cette société secrète. Les grèves de 1886 les confirment dans leurs intentions, mais elles placent la question sociale au centre de leurs préoccupations.

Rien d'étonnant si les éléments les plus dynamiques pèsent dans l'Union Nationale pour le Redressement des Grieffs, afin d'organiser un congrès des œuvres sociales et de le tenir à Liège. Ce choix est lié aux circonstances, à la personnalité du président, notable du diocèse de Liège, et à celle de l'évêque du lieu, Mgr Doutreloux, qui ne cesse d'encourager l'Union Nationale depuis sa fondation.

Les débats et les résolutions du congrès vont largement dépasser les vœux de la Fédération des Cercles. Les mandataires politiques catholiques, peu liés à l'Union Nationale pour le Redressement des Grieffs, ne s'y trom-

pent point; rares sont ceux qui, parmi eux, viennent à Liège. Une telle rencontre a une connotation démocratique dont ils n'ont que faire. En revanche, la jeune génération des ultamontains s'y montre particulièrement active. Parmi les congressistes se trouvent de futurs parlementaires, mais surtout les membres des futurs gouvernements, sous lesquels s'élaborera une législation sociale : de 1891 à 1914, un portefeuille ministériel, pour le moins, sera toujours détenu par un congressiste de 1886.

Trois congrès des œuvres sociales se tiennent à Liège (du 26 au 29 septembre 1886; du 4 au 7 septembre 1887 et du 7 au 10 septembre 1890). Dans l'esprit des organisateurs de septembre 1890, le troisième ne doit pas être le dernier. Il l'est à la suite de divergences que nous allons brièvement évoquer. Celles-ci expliquent aussi en partie le tracé et l'itinéraire difficiles de ce que l'on appellera, dans la suite, le mouvement ouvrier chrétien.

Chacun des congrès réunit de 1500 à 2000 personnes, venues non seulement du diocèse de Liège, mais aussi de l'ensemble de la Belgique, ainsi que des personnalités étrangères du monde catholique. Tous sont présidés par l'évêque de Liège, en compagnie des évêques de Tournai (1886, 1887), de Namur (1887, 1890), de Gand (1890) et du cardinal Goossens (1890).

Le monde ouvrier comme tel ne prend pas une part active aux congrès de Liège. Il n'est pratiquement pas invité en 1886. Il l'est en 1887 et en 1890, mais dans une assemblée qui se tient à part et dans laquelle aucun vœu, ni a fortiori aucune résolution ne sont émis. Les discours qui lui sont tenus sont trop longs et incompréhensibles, toujours selon le mode paternaliste. Jamais ils n'émanent d'un ouvrier. Une série de barrières psychologiques et pratiques tiennent les travailleurs à l'écart des congrès : ceux-ci se déroulent pendant les heures de travail; il faut aussi payer une carte d'accès, dont le prix équivaut à deux journées de travail - le règlement du congrès de 1886 prévoit, toutefois, la possibilité d'obtenir des cartes gratuites pour "des" ouvriers - et il y a en sus les frais de transport et de logement.

La mise à l'écart du monde ouvrier, qui se fait ainsi une nouvelle fois, a plusieurs effets : on renforce pratiquement son isolement, mais surtout on en fait davantage un objet plutôt qu'un sujet de l'action à réaliser, puisque l'on détermine les grands principes de celle-ci sans que l'ouvrier y soit associé. Ceci explique en partie les difficultés sinon les dissentiments, qui vont s'accroître durant les années suivantes dans l'action ouvrière, dans l'action politique et dans les rangs mêmes des catholiques.

La condition féminine comme telle n'intéresse pas les congressistes. C'est dans la mesure où elle s'intègre à la condition ouvrière qu'elle est évoquée. Aucune femme ne prend la parole dans les débats, à quelque titre que ce soit. La présence de l'une d'entre elles n'est même pas remarquée par les contemporains.

---

Les principaux intéressés n'ont pas la possibilité de s'exprimer. Mais ceux-ci se sentent-ils vraiment concernés par ces congrès "sociaux" ? Comme tant d'autres de ce genre, ces grandes assemblées sont organisées et fréquentées par des notables, par une certaine élite intellectuelle, professionnelle, religieuse. Elles ne le sont pas par les catégories sociales mises en péril dans la Belgique du 19<sup>ème</sup> siècle, même si, dans l'esprit de leurs organisateurs, elles leur sont destinées. L'organisation même de la préoccupation sociale est alors un produit du paternalisme.

A. *Dans le mouvement social catholique international*

Néanmoins, les congrès de Liège constituent un lieu et un temps de rencontre et d'échange importants dans le vaste mouvement international du catholicisme social. Ils sont à la croisée d'itinéraires de pensée et d'action. Beaucoup de Belges présents aux congrès sont sensibles à ce qui s'est fait ou s'est dit à l'étranger<sup>3</sup>.

La volonté des catholiques de communiquer sur le plan international est d'ailleurs évidente. La fondation de la deuxième Internationale des travailleurs, en 1889, a vraisemblablement inquiété certains catholiques, d'autant plus que le POB va adhérer à cette association<sup>4</sup>.

Dans le dernier quart du siècle, des savants catholiques étrangers et belges sont particulièrement sensibles aux relations entre l'Eglise et l'Etat et, dans une même logique, aux relations sociales qu'il convient d'analyser à la lumière de la foi, mais avec l'aide de la science. Les ultramontains, notamment, sont persuadés à la fois que le mouvement social catholique doit s'accompagner d'un approfondissement du savoir et qu'il faut opposer au

- 
3. Ils en sont tenus au courant par la presse quotidienne ou par certains périodiques catholiques. Parmi les plus importants journaux catholiques venant de l'étranger, distribués et lus en Belgique, il y a, de Rome, *L'Osservatore Romano*, plus répandu que les *Acta Sanctae Sedis*; la *Civiltà cattolica*, éditée par les jésuites et dans laquelle l'abbé Pottier trouve les articles de *Liberatore* sur le salaire et du P. Taparelli d'Azeglio sur les rapports entre la morale et l'ordre économique. Venant de France : *L'Association catholique*, organe officiel de l'Œuvre des Cercles, de renommée internationale, qui apporte les articles écrits par des personnalités comme Albert de Mun, Henry Lorin, René de la Tour du Pin sur le néo-corporatisme, ainsi que la traduction des exposés préconisant l'intervention de l'Etat et de la loi, publiés par le Père jésuite Lehmkuhl dans la revue *Stimmen aus Maria Laach*. C'est dans *L'Association catholique* que le comte de Roquefeuil préconise l'intervention de l'Etat et défend la théorie d'un salaire juste, dans la mesure où il est familial et permet de faire face au chômage, à la maladie et à la vieillesse. Ce mensuel est important parce qu'il va informer régulièrement ses lecteurs sur le mouvement social de France et d'ailleurs. D'autre part, il y a le quotidien *L'Anjou*, fondé à Angers par Mgr Freppel, mais surtout *La Revue catholique des institutions et du droit* de Paris, qui vont défendre l'idéologie non-interventionniste, en réponse à certaines tendances des congrès de Liège.
  4. De 1888 à 1914 est publiée à Rome, sous la direction de Giuseppe Toniolo, une *Rivista internazionale di scienze sociali e discipline ausiliarie* et, depuis 1900, à Paris, une "Revue internationale des sciences sociales, d'histoire et de droit public chrétien", *La Papauté et les Peuples*, sous la direction de Joseph Cortis.

positivisme une science catholique, susceptible d'apporter une réponse catholique aux besoins du temps <sup>5</sup>.

Par ailleurs, en réaction à l'époque contemporaine issue de 1789, le moyen âge est remis à l'honneur. Aux yeux de beaucoup, c'est l'époque où l'Eglise, dans la personne du pape et de sa hiérarchie, dans son clergé et dans son peuple, est gardienne de la société par sa foi, sa morale, son droit, son enseignement et ses institutions. A l'invitation de Léon XIII (encyclique *Aeterni patris*, 1879), la théologie se replonge dans l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Depuis 1882, le futur cardinal Désiré-Joseph Mercier enseigne le néo-thomisme à l'université de Louvain.

S'inspirant de cet esprit, les catholiques vont orienter les sciences sociales, économiques et historiques dans la même direction.

Bon nombre de notables catholiques, même non-interventionnistes, sont sensibles aux idées de Frédéric Le Play. Cet économiste et sociologue français déplore la Révolution de 1789, qui a mis un terme à la paix sociale. Pour retrouver celle-ci, il faut la religion, la propriété, la famille, l'organisation du travail, l'association. Assez souvent, on fait allusion à Le Play, durant les congrès de Liège. Inspirés par les idées de Le Play, Victor Brants et Charles Dejace fondent, en 1881, la Société Belge des Etudes Pratiques d'Economie Sociale. Celle-ci publie, à partir de 1897, la *Revue sociale catholique*, à l'instar de la grande revue parisienne *La Réforme sociale*, inspirée par Le Play. La Société est fréquentée par de nombreux intellectuels catholiques; Armand Julin et Henri Carton de Wiart participent notamment à ses travaux.

Le Play a mis au point une méthode d'observation sociologique, qualifiée de scientifique à l'époque, qui inspire le professeur Victor Brants à l'université de Louvain. Celui-ci va l'enseigner aux jeunes étudiants de philosophie et lettres, de droit et de sciences sociales <sup>6</sup>. Parmi eux : Charles Dejace, Edouard van der Smissen, futurs professeurs à l'université de Liège, qui vont jouer un rôle non négligeable dans l'élaboration de la doctrine juridique en matière sociale, ainsi que le Père Rutten. La méthode de Le Play, se résumant par les mots "Voir, juger, agir", est reprise durant l'entre-deux-guerres par l'abbé Cardijn et par tous ceux qu'il formera.

Dans le même temps se développe une historiographie catholique qui, méprisant 1789, oriente de façon générale les études vers le moyen âge. On profite de l'occasion pour rappeler le rôle important de l'Eglise et le rôle essentiel de la corporation dans la vie sociale. Si l'étude historique des

5. Dans son rapport envoyé au congrès de Liège en 1890, le professeur G. Toniolo, de l'université de Pise, écrit : "Si la restauration de l'ordre social chrétien doit être un nouveau triomphe de la foi chrétienne (in hoc signo vinces), elle sera aussi un triomphe pour la science sociale catholique". Il a d'ailleurs publié à Venise un ouvrage : *Dell'odierno stato delle scienze sociale, economica e dei corrispondenti doveri degli studiosi cattolici* dans lequel, comme Taparelli d'Azeglio, il critique l'économie libérale.

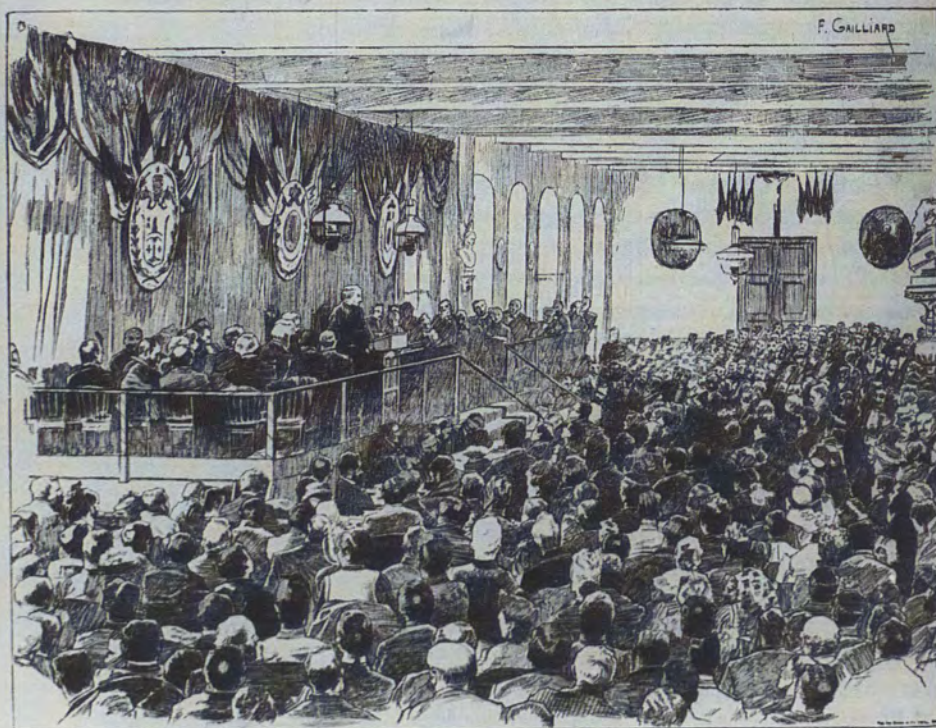
6. Voir les réserves sur l'aspect scientifique de cette méthode : Heirwegh, "Frédéric Le Play en Belgique", 140.



Mgr KORUM, ÉVÊQUE DE TRÈVES



Mgr DOUTRELOUX, ÉVÊQUE DE LIÈGE.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le Congrès des œuvres sociales, à Liège

(Voir texte p. 165.)

*Les congrès de Liège incitent les élites catholiques à mener une action sociale.*

*(Dessin de F. Gaillard, paru dans Le Patriote Illustré, 21 septembre 1890)*

corporations s'amplifie à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle <sup>7</sup>, cela est dû pour une bonne part à l'œuvre des historiens catholiques. Godefroid Kurth et son élève, le futur professeur Karl Hanquet, sont des figures de proue de cette tendance <sup>8</sup>. On a oublié aujourd'hui, sans doute, l'œuvre historiographique relativement volumineuse de l'abbé Edward De Grijse, antirévolutionnaire et défenseur du moyen âge, dont on n'a retenu que le rôle important dans le développement des gildes en Flandre occidentale <sup>9</sup>.

D'autre part, certains artistes vont s'inspirer du moyen âge dans leur facture et dans leurs thèmes de création. Les réalisations architecturales du baron Jean-Baptiste de Béthune, du professeur Joris Helleputte, de leurs élèves et l'enseignement des écoles St-Luc vont aussi contribuer largement, en Belgique, au néo-gothique. Les très nombreuses réalisations typographiques de l'imprimerie Desclée de Tournai (images pieuses, livres, missels), les œuvres d'art appliqué réalisées dans les abbayes bénédictines, en particulier celle de Maredsous, accentuent également ce retour au moyen âge.

Il est remarquable de constater que la plupart des catholiques qui, d'une façon ou d'une autre, appartiennent à ces courants du renouveau des sciences humaines (Mercier, Brants, Dejace, Van der Smissen, Francotte, Kurth, De Grijse, Helleputte) participent activement aux congrès de Liège.

7. H. Francotte publie même "Les corporations professionnelles chez les Romains" dans *Revue générale*, LXII (1895) 599-616. En mai-juillet 1900, une vaste exposition est organisée à Liège dans les locaux de la Société d'Emulation et dans la salle académique de l'université. On y réunit des pièces provenant des différents coins du pays, en montrant la vitalité de la corporation dans le passé.
8. Quelques-unes des études de Kurth sont très largement répandues en dehors du cercle étroit des savants. Ainsi, son petit livre publié en 1893 sur *Les corporations ouvrières au moyen âge*, fort bien accueilli par toute la presse catholique, est l'ouvrage de référence en cette matière. Après avoir déploré la suppression du régime corporatif par la Révolution, Kurth définit la corporation : association réunissant apprentis, compagnons et maîtres, basée sur la religion et notamment sur la charité fraternelle, dirigée démocratiquement. Cette association, qui jouit de la personnalité civile, a de multiples fonctions : religieuses (défense de la foi), politiques (élection des magistrats communaux, ce qui postule le droit de vote pour les ouvriers), assistance mutuelle (en cas de maladie, d'accident ...), coopératives (achat des matières premières, outillage commun ...), syndicales (défense des conventions du travail, du statut professionnel, des relations sociales), réglementaires (sur les prix et salaires et, d'une façon générale, les conditions de travail), militaires (chaque corporation forme une compagnie en temps de guerre), d'enseignement et de formation professionnelle, d'intégration sociale, de garantie de la qualité de la production (la marchandise ne pouvait être mise en vente qu'avec le sceau de contrôle de la corporation, le "label de qualité").
9. Edward De Grijse publie en 1881 *Vaderlandsche Recht en Revolutie*, puis en 1885 *Notre droit national et la Révolution*. Inspiré par les réalisations des frères Harmel dans leur usine du Val-des-Bois (près de Reims), préoccupé des intérêts socio-économiques, mais également culturels "van zijn volk" ["de son peuple"], l'abbé De Grijse, devenu curé-doyen de St-Martin à Courtrai, crée la Gilde der Ambachten, Neringen en Nijverheiden [Gilde des Métiers, Négoces et Industries] à Courtrai (février 1891), conformément aux idées qu'il a exposées dans *De Neringen* (1888), *De Gilde-huizen* (1889), *De Fransche Revolutie en de Ambachten* (1889), qui le lie ainsi au courant historiographique évoqué plus haut. En 1903, il participe d'ailleurs à la fondation du "Geschied- en Oudheidkundige Kring van Kortrijk" [Cercle Historique et Archéologique de Courtrai], dont il est le président jusqu'à sa mort en 1909. Il réclame aussi la reconnaissance légale de la corporation et sa participation comme telle à la vie politique, à la gestion communale. Cf. Verriest, "Doctor Edward De Grijse", 308-325.

---

A différents titres, directement ou indirectement, ils vont marquer l'évolution du mouvement social.

*B. Confrontations et résolutions*

Les thèmes discutés et les résolutions proposées dans les sections de chaque congrès, puis éventuellement votées par l'assemblée générale, sont relatifs aux grands problèmes sociaux, économiques et politiques.

Dès 1886, tous les congressistes sont finalement d'accord pour attribuer la cause fondamentale de ce qu'ils appellent la question sociale à l'usage abusif de la liberté résultant de la Révolution Française. Des divergences de vues sur l'observation des phénomènes et surtout sur les solutions à apporter sont manifestes en 1886, moindres en 1887, mais profondes en 1890. Le recours à la loi et à l'intervention de l'Etat, la fixation du salaire et, finalement, la place et le rôle du travailleur dans la société, que ce soit dans la corporation ou même dans l'Etat, font l'objet de discussions longues et parfois vives. Ces débats n'aboutissent que partiellement à limiter les cas d'intervention. Ils ne débouchent sur aucune précision sur les autres points. Ils font cependant apparaître, d'année en année, ceux que l'on peut qualifier de "démocrates", mais qui, toutefois, ne se présentent pas comme tels. Ceux-ci sont, à différents degrés, interventionnistes, protectionnistes, partisans de l'extension du suffrage, partisans aussi d'un salaire minimum et favorables aux corporations purement ouvrières. Ils se heurtent très souvent à l'opposition générale des congressistes.

La législation est une constante parmi les préoccupations des organisateurs et suscite un vif intérêt de la part d'un bon nombre de participants; c'est là un changement de mentalité quant à la solution des questions sociales, même si le recours à la loi est considéré comme un pis-aller. Chaque fois, la troisième section est réservée à la législation. Elle est toujours placée sous la présidence de Charles Woeste, qui est aussi avocat et, faut-il le rappeler, à la tête de la Fédération des Cercles. Beaucoup de congressistes sont des juristes. Tous sont donc convaincus de la force possible de la loi. Par conséquent, ils font montre de prudence quant à la nécessité de celle-ci. Certains d'entre eux craignent d'accorder trop de pouvoirs à l'Etat au détriment des libertés individuelles ou redoutent que l'élaboration, ou tout au moins l'exécution des lois n'échappe, selon les majorités politiques, aux catholiques sinon même à la bourgeoisie. Tous sont soucieux d'un ordre public ou d'un ordre social, dont il ne faut franchir les limites, à déterminer d'ailleurs par le droit. Mais quel est l'ordre social ?

Avec le temps, on fait de moins en moins appel à la loi pour réprimer des abus. En revanche, on essaie soit de déplacer la réglementation à un niveau international, soit de susciter une législation créatrice, qui puisse aider l'initiative privée à améliorer la condition ouvrière, ce qui est nouveau comme tendance. C'est en 1886 que, sous le coup des événements de mars,

les résolutions pour une législation sont les plus nombreuses. Au cours de la session de 1890, les discussions, très animées, portent sur l'opportunité de la loi et de l'intervention de l'Etat en différentes matières, dont l'assurance des ouvriers contre les accidents et les maladies, le repos dominical, le travail des enfants et des femmes, la durée du travail. Il est vrai que les "interventionnistes" se sentent justifiés dans leur position depuis le discours tenu par Léon XIII au pèlerinage ouvrier mené par Léon Harmel (le 20 octobre 1889). Le pape exprimait à cette occasion la nécessité de l'intervention de l'Etat pour protéger les intérêts de la classe ouvrière. La presse catholique, en général, fait d'ailleurs un large écho aux paroles pontificales, étant donné leur contenu et la forte personnalité de celui auquel elles sont adressées.

La mésentente est la plus vive en matière de salaire et, c'est seulement en 1890, que l'on évoque cette question. Michel Levie, néanmoins, fait une déclaration percutante, résumant assez bien la situation : "Quant à mes compatriotes (...), j'ai le regret de constater qu'ils se sont tous prononcés contre ce principe (à savoir, celui de l'obligation légale) (...). Alors qu'il ne s'agit que d'affirmer un principe : le droit et le devoir de l'Etat d'intervenir. Or lorsqu'un pauvre diable prend à un riche industriel le morceau de pain dont il a besoin, vous savez faire appel à l'Etat. Vous savez trouver le gendarme et le juge correctionnel (...). Lorsqu'il s'agit du pauvre diable à qui on prend sa santé, à qui on prend sa vie de famille, à qui on prend son âme, vous refusez à l'Etat le droit d'intervenir. Où est donc la logique ?" <sup>10</sup>.

L'abbé Antoine Pottier, professeur de théologie morale au grand séminaire de Liège, a préparé un long et savant rapport : *Ce qu'il y a de légitime dans les revendications ouvrières ...*. Il s'efforce de prouver qu'il y a, selon la morale et le droit naturel, un minimum de salaire qui, tout en tenant compte de l'entretien nécessaire de l'ouvrier pour vivre, ainsi que de ses charges familiales, ne peut ignorer les possibilités financières de l'entreprise; celle-ci doit d'ailleurs réaliser un bénéfice pour survivre. Il fait référence aux théologiens et aux moralistes cités plus haut, ainsi qu'aux écrits de l'abbé Edward De Grijse, alors professeur de dogmatique au grand séminaire de Bruges (1884 à 1890), et de Mgr Waffelaert, également professeur à l'époque dans ce même séminaire (1880-1890), lesquels défendent le salaire minimum et familial. Mais le comité directeur décide d'ajourner la discussion du rapport. Malgré la pression exercée par certains, ce texte est néanmoins publié dans les annexes du compte rendu du congrès <sup>11</sup>. Sur proposition de l'évêque de Trèves, Mgr Korum, on ne se

10. Pour Levie, le contrat de travail ne peut en aucun cas être un contrat de location confondant personnes et choses, *Congrès 1890*, II, 2ème section, 122.

11. *Congrès 1890*, II, 2ème section, 148 et 11-19. Le rapport intitulé "Ce qu'il y a de légitime dans les revendications ouvrières" est publié dans II, 2ème section, 20-48.

Tableau 1 :  
Résolutions des congrès de Liège

1886	1887	1890
Repos dominical : pour une législation		
Travail des femmes et des enfants : pour une législation	Id. : pour une législation	
Assurance obligatoire des ouvriers par une intervention obligatoire des patrons, en laissant à l'initiative privée le plus de possibilités d'action	Id. : initiative privée	Id. : pour une législation
Alcoolisme : pour une législation + pour l'initiative privée	Id. : pour une législation	
Comités de conciliation : pour une législation + pour l'initiative privée		
Sociétés de secours mutuels : à développer (sans précision)		
Maisons ouvrières : pour une législation		
Expropriation par zone : "Le congrès invite le gouvernement à n'autoriser l'expropriation par zone de quartiers ouvriers (...) sous certaines conditions" (Congrès ... 1886, Résolutions, 151).		
Mariages et miliciens : pour une législation		
		Dépôts de mendicité : pour une législation

---

1886

1887

1890

---

Caisses de retraite :  
initiative privée

Aumônerie militaire :  
pour une législation

Bureaux de bienfaisance :  
pour une législation

Mendicité et vagabondage :  
pour une législation

Caisses de retraite :  
pour une législation

Patronage des condamnés  
détenus ou en liberté :  
initiative privée

Travail dans les prisons :  
recours à l'exécutif

Corporations profession-  
nelles réunissant patrons  
+ ouvriers : initiative privée

Ligue des paysans :  
initiative privée

Personnalité juridique des  
associations professionnel-  
les : pour une législation

---

prononce pas sur la question du salaire, qui reste ainsi sans réponse.

Troisième point d'accrochage entre les congressistes : que doit être l'association des travailleurs ? Le patronage et les anciennes formes d'associations pour ouvriers (Ste-Famille, St-François-Xavier) qui lui sont proches, continuent à être encouragés, de même que la mutualité. Si l'on admet le principe de la coopérative, on pose cependant des limites à son action : il faut qu'elle soit une société de consommation, dont la fondation et le fonctionnement se fassent en bonne entente avec les négociants de la localité.

Cependant, l'opposition entre congressistes se situe, dès 1886, sur la place et le sens qu'il convient d'accorder au patronage, à l'action patronale et au rôle des classes dirigeantes, qualifiées aussi de "supérieures". Certains - à ce moment déjà, Godefroid Kurth, l'avocat Michel Levie, de Charleroi, le Gantois Arthur Verhaegen - contestent à la fois le statut, l'autorité et la mission que l'on a tendance à leur attribuer. Quelques-uns, en 1887 et en 1890, vont jusqu'à placer le débat de façon ponctuelle sur la démocratie politique, dans la ligne de l'Union pour le Redressement des Grieffs. Ils préconisent l'extension du suffrage, comme Verhaegen et le baron Vander Brugghen.

Les discussions vont porter sur la corporation. Comme nous l'avons vu, cette question appartient à la problématique internationale. Elle connaît aussi le succès en Flandre, où l'on renoue avec le passé médiéval parce qu'il est catholique, parce qu'il est flamand et parce que l'industrialisation, ne s'y étant pas encore largement implantée, n'a pu rompre la mémoire collective et la tradition populaire.

Au moment où se tiennent les congrès, on trouve des corporations bien vivantes en Flandre. D'où l'intérêt, pour tous les Belges présents, d'entendre le récit des expériences réalisées, d'autant plus que la corporation est, pour beaucoup, la panacée. Par rapport au patronage, la gilde, la corporation - certains, dans les discussions, utilisent les mots "association professionnelle", "union professionnelle", "syndicat" même - constitue, aux yeux de ses promoteurs, un progrès puisque dans cette forme d'association, l'ouvrier participe à la gestion. Il s'agit pour les Flamands de conforter leur action; il s'agit, pour les Wallons, d'apprendre à mieux organiser les ouvriers, afin qu'ils ne s'engagent pas dans le mouvement socialiste dont on perçoit l'efficacité depuis plusieurs mois.

Occupant une place particulière parmi les défenseurs des gildes, Joris Helleputte, à l'instar du Français René de La Tour du Pin, va se faire le défenseur de la corporation chrétienne et mixte, associant patrons et ouvriers. Il présente comme idéale l'expérience qu'il mène à Louvain dans la Gilde des Métiers et Négoces, depuis 1878. La corporation, devenant le lieu naturel de rencontre entre patrons et ouvriers, permettrait de désamorcer les conflits sociaux, tout en préservant les intérêts professionnels. Elle renfermerait en son sein différentes organisations économiques



*Professeur de théologie morale au séminaire de Liège, Antoine Pottier (1849-1923) devient, à la fin du 19ème siècle, le chef de file de la démocratie chrétienne dans la Cité Ardente et à Bruxelles. Pour diffuser ses idées sur le rôle des coopératives, le syndicat, le juste salaire et l'actionnariat ouvrier, il recourt non seulement aux ouvrages théoriques et aux articles de presse, mais il tente également de mener une action politique. En butte à l'hostilité des conservateurs liégeois, il se retire de la politique en 1898, à la requête du Saint-Siège et de son évêque, Mgr Doutreloux. Après une grave maladie, il devient titulaire d'une chaire en sciences sociales à Rome, qu'il occupe de 1905 à 1915. Sa nomination comme prélat domestique du pape, en 1913, peut, d'une certaine manière, être considérée comme une réhabilitation.*



*L'avocat et industriel Michel Levie (1851-1939) est le fondateur du mouvement ouvrier chrétien en Hainaut, surtout dans la région de Charleroi. Il crée un réseau d'organisations ouvrières regroupées autour de la coopérative "Les Ouvriers Réunis" (1891). Il se consacre essentiellement à la défense des droits politiques des travailleurs, même s'il entend conserver le caractère unitaire des listes électorales catholiques. Il est ministre des Finances en 1911. Son rôle d'intermédiaire entre le gouvernement du Havre et le Comité National de Secours et d'Alimentation en pays occupé lui vaut de devenir l'un des piliers du gouvernement Delacroix, qui mène une politique de réformes au lendemain de la guerre.*

(coopératives, caisses d'épargne, mutualités). En 1890, Helleputte ajoute que la représentation politique devrait être basée sur les intérêts socio-professionnels; sa vision des choses est très largement partagée par l'assemblée. Il veut appliquer ses principes non seulement à l'industrie, mais aussi à l'agriculture. Il s'oppose cependant à la personnification civile des syndicats purement ouvriers parce qu'elle risquerait, selon lui, de renforcer les associations socialistes<sup>12</sup>. Certains cependant jugent irréaliste la corporation mixte et, à défaut de cette possibilité, envisagent l'association purement ouvrière. Cette tendance se renforce à travers les travaux du troisième congrès de Liège<sup>13</sup>. Arthur Verhaegen, tout en disant se rallier aux vues de Helleputte, propose et obtient finalement la résolution par laquelle le Congrès recommande l'association professionnelle des ouvriers industriels chrétiens, "sous une direction qui s'inspire toujours des sentiments de justice et de fraternité chrétienne", là où il est impossible d'établir des corporations mixtes<sup>14</sup>.

### C. Conséquences

De grands principes d'action formulés dans ces congrès vont interpellier, sinon marquer profondément tout le monde catholique belge. Ils concernent les agents, les moyens et le contenu de l'action sociale catholique, selon quatre grands axes : cléricisme, apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier, corporatisme et antisocialisme/antilibéralisme. Toutefois, l'antisocialisme est plus fréquemment exprimé et plus virulent que l'antilibéralisme.

Au cours des débats, il apparaît de plus en plus que l'action sociale des chrétiens se fera avec les prêtres et sous leur direction; c'est le vœu du clergé, de sa hiérarchie, mais aussi celui fréquemment exprimé par le monde patronal présent. En effet, nul ne peut mieux mesurer le sens et la portée du catholicisme social, sinon les prêtres, puisqu'ils ont déjà reçu au séminaire une formation appropriée, puisqu'ils sont en général en contact quotidien avec la population dans l'église, dans l'école, dans le patronage, dans la rue. L'action sociale ainsi menée doit, en principe, renforcer l'autorité de l'Eglise dans la société nouvelle.

L'abbé Antoine Pottier est un des premiers à souligner la place importante du prêtre. C'est dans cette perspective que Mgr Doutreloux, en 1887, puis en 1890, envisage la création d'un type nouveau de "missionnaires", chargés plus spécialement de l'apostolat dans le milieu industriel. Dans ce but, il fait venir des prêtres salésiens en Belgique (en 1891) et

12. A l'époque, Pottier adopte le même point de vue : *Congrès 1887*, II, 2ème section, 325-326.

13. *Congrès 1890*, II, 2ème section, 145; Id., 148; Van Isacker, *Averechtse democratie*, 65.

14. *Congrès 1890*, II, 3ème section, 229. Déjà en 1887, Pottier utilise l'expression "corporation ouvrière" tout en n'en mesurant pas bien, à l'époque, la portée.

constitue une Société des Aumôniers du Travail (en 1895). A Tarbes, la création des "missionnaires du travail" (en 1893) s'inspire directement de la voie tracée par Doutreloux<sup>15</sup>.

C'est ce qui explique que, dès 1887, le Père jésuite Lechien est chargé par l'évêque de Tournai de répandre les œuvres dans l'arrondissement de Charleroi et quelques mois plus tard, que le chanoine Pourbaix, doyen de Charleroi, est délégué à cet effet pour l'ensemble du diocèse. Ultérieurement et pour la même raison, d'autres prêtres sont nommés directeurs des œuvres sociales.

A côté des prêtres, il y a les laïcs responsables : les patrons chrétiens, les actionnaires chrétiens dans les sociétés, les notables. Il y a en outre - ce qui est nouveau, surtout dans la proclamation du principe - l'ouvrier chrétien lui-même, responsable dans son milieu socio-professionnel, puisque l'on préconise l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier.

Par ailleurs, les congrès de Liège laissent entrevoir des différences entre catholiques de Flandre et de Wallonie, qui ne passent pas inaperçues aux yeux de l'évêque de Liège<sup>16</sup>. Comme les Wallons, les Flamands sont antisocialistes : ils reprochent aux socialistes leur anticatholicisme, leurs attaques contre la propriété. Mais en plus, ils voient dans les socialistes des adversaires du mouvement flamand. L'un d'entre eux ne manque pas d'opposer la sagesse des ouvriers flamands à la turbulence des ouvriers wallons qui, apparemment, lui semblent plus touchés par le socialisme<sup>17</sup>. Les catholiques wallons sont presque aussi antisocialistes que les Flamands, mais les victoires politiques, si souvent remportées par les libéraux dans beaucoup d'arrondissements de Wallonie, les rendent sans doute plus vigilants à l'égard de la présence libérale. N'est-il pas vrai que les libéraux, eux aussi, s'efforcent d'approcher le peuple, par la presse populaire, par des cercles d'éducation populaire (les sociétés Franklin, par exemple), par des œuvres philanthropiques ? Certains patrons libéraux à la tête d'entreprises de grande dimension, comme d'Andrimont à Micheroux, essaient, d'ailleurs, d'encadrer leurs ouvriers dans différentes institutions de secours, d'épargne et de logement. En outre, depuis plusieurs années, les libéraux progressistes, par leurs idées et leur action politiques, se veulent également les porte-parole des travailleurs. En mai 1887, à l'initiative de Paul Janson, est fondé à Bruxelles le Parti Progressiste. D'autre part, certains Wallons, Potier notamment, reconnaissent publiquement qu'il y a des revendications socialistes légitimes.

Les congrès de Liège révèlent aussi que, dès 1886, les structures mises

15. Voir à ce sujet : *Chronique des Comités du Sud-Est*, Lyon, VIII (1899), 5, 136-137 : "Conversation avec Mgr Doutreloux", par l'abbé H. Fontan, missionnaire du travail.

16. *Congrès 1887*, I, 154. Voir 1886. *La Wallonie née de la grève ?*, et en particulier Gérin, "1886 et le monde catholique", 51 sv.

17. *Congrès 1886*, II, 1ère section, 426, intervention d'Alphonse Janssens, industriel de Saint-Nicolas-Waas.

---

en place pour les ouvriers par les catholiques sont, en Flandre, à la fois plus nombreuses et provisoirement moins mal adaptées aux problèmes locaux et régionaux des travailleurs qu'elles ne le sont, à la même époque, en Wallonie <sup>18</sup>, où il n'existe aucune association de type corporatif. Quelques-unes vont être créées dans la foulée des congrès, à la remorque de l'expérience flamande et dans l'esprit paternaliste de l'époque.

Une génération nouvelle va sortir des congrès de Liège. Elle est formée de catholiques qui ne trouvent plus de réponses adéquates dans la Fédération des Sociétés Ouvrières et qui, s'inspirant des débats et des résolutions des congrès, s'efforcent de mieux adapter une action sociale et politique aux circonstances nouvelles. Ainsi en est-il notamment d'Arthur Verhaegen, de l'abbé Pottier, de Michel Levie, de Godefroid Kurth et de Joris Helleputte. Mais leurs sensibilités différentes provoquent des tensions, des heurts même durant les années qui vont suivre, à l'intérieur du catholicisme social et politique.

### III. *Rerum novarum*

#### A. *Son accueil immédiat*

*Rerum novarum* est considérée comme la base de la doctrine sociale de l'Eglise contemporaine. Pour la première fois, une encyclique est consacrée à la condition des travailleurs; à côté de la charité, on parle de justice.

Par rapport à la situation belge, c'est une réponse au problème de la liberté individuelle et de son utilisation; c'est une réponse aux aspirations démocratiques du monde catholique. Trois grands points traités par le document pontifical vont cependant poser problème, comme ils l'avaient déjà fait aux congrès de Liège : il s'agit de la corporation, du salaire et du rôle de l'Etat.

La situation belge n'est pas totalement étrangère à l'élaboration de l'encyclique. C'est, en effet, par ses fonctions de nonce à Bruxelles que Léon XIII connaît à la fois la Belgique et certaines conséquences sociales de l'industrialisation. En portant par ailleurs attention aux travaux de réflexion en matière économique et sociale menés par l'Union de Fribourg depuis quelques années <sup>19</sup>, Léon XIII a une connaissance indirecte du corporatisme développé et pratiqué notamment par Helleputte en Belgique.

Il est possible que le premier manuscrit de *Rerum novarum*, comportant en projet la notion de salaire familial, ait subi une influence indirecte de l'Ecole de Liège. Il est vraisemblable que les divergences d'appréciation

---

18. Voir la contribution de Jan De Maeyer dans le tome II.

19. De 1884 à 1891, autour du cardinal Mermillod, se rencontrent régulièrement à Fribourg, dans une "Union Catholique d'Etudes Sociales", quelques personnalités du mouvement social international; parmi elles, depuis 1886, le duc d'Ursel et Joris Helleputte.

et de solution des questions, qui opposent publiquement en 1890 le congrès de Liège au congrès tenu à Angers <sup>20</sup>, aient incité le pape à faire retravailler la deuxième version du texte, afin de mieux répondre aux questions faisant difficulté. La quatrième et dernière étape du manuscrit de l'encyclique, corrigée par le pape, comporte trois précisions importantes : le salaire juste, c'est celui qui n'est pas insuffisant pour faire subsister l'ouvrier sobre et honnête (par. 34, n° 4); l'intervention de l'Etat doit entre autres veiller à une honnête et proportionnelle répartition des ressources (par. 27, n° 1, n° 5); les corporations peuvent soit être "composées des seuls ouvriers", soit être mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons (par. 36, n° 2). La mention relative aux "seuls ouvriers" ne figurait pas dans les versions antérieures et précède à présent les mots "soit mixtes".

Toutes proportions gardées, l'encyclique *Rerum novarum* est, en Belgique, accueillie par un large public catholique qui se montre fort intéressé par son contenu, mais dont les réactions sont différentes.

L'analphabétisme et un pouvoir d'achat modeste sont, néanmoins, deux obstacles à la connaissance du texte pontifical. A l'époque, près de 64 % de la population masculine (de 5 à 90 ans), près de 60 % de la population féminine, savent, en principe, lire et écrire <sup>21</sup>. Par ailleurs, le prix des grands quotidiens, environ 10 centimes le numéro, est relativement élevé par rapport au salaire moyen de l'ouvrier, alors que la presse populaire se vend environ 2 centimes le numéro <sup>22</sup>.

Dans l'ensemble, les grands quotidiens catholiques n'annoncent pas rapidement la promulgation de l'encyclique. En revanche, presque tous en publient intégralement le texte. Pour les grands journaux catholiques, l'encyclique est une leçon claire, opportune et globale à la question sociale (plus large donc que la question ouvrière) <sup>23</sup>.

Il est donc nécessaire de répandre *Rerum novarum* parmi les ouvriers, afin de répondre aux vœux du pape de lutter contre les préjugés socialistes

20. *L'Association catholique* (février 1891) t. 31, 128-129, va publier une lettre importante de Mgr Doutreloux à A. de Mun : *Lettre à M. le comte Albert de Mun*, dans laquelle l'évêque de Liège fait ouvertement reproche au congrès d'Angers de ne pas tenir compte de la légitimité des revendications ouvrières.

21. "Répartition des habitants sous le rapport de l'instruction", dans *Annuaire statistique de la Belgique*. 1892, 68-69.

22. On évalue généralement ce salaire à un montant qui se situe dans une fourchette allant de 2 à 4 fr. par jour, cf. Neyrinck, *Lonen in België*, 83.

23. Tyteca, *Réactions de la presse catholique*, a analysé quatre journaux publiés à Bruxelles (*Le Courrier de Bruxelles*; *Le Journal de Bruxelles*; *Le Patriote*, *Het Nieuws van den Dag*), un journal publié à Gand, mais de rayonnement national (*Le Bien Public*), un journal publié à Bruges (*La Patrie*), un journal publié à Liège (*La Gazette de Liège*), un journal publié à Namur (*L'Ami de l'Ordre*), un journal publié à Tournai (*Le Courrier de l'Escaut*), et un journal publié à Anvers (*Het Handelsblad*).

# LETTRE ENCYCLIQUE

DE

**SA SAINTETÉ LÉON XIII**

SUR LA

# CONDITION DES OUVRIERS



**BRUXELLES**

IMPRIMERIE A. LOGÉ, MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGERES, 12

1891.

*L'encyclique Rerum novarum du pape Léon XIII est la première à aborder la question ouvrière.*

*(Couverture d'une brochure, 1891)*

et libéraux. Les commentaires relatifs à de grosses questions vont cependant varier<sup>24</sup>.

De façon générale, on peut dire que les lecteurs de la grande presse catholique sont très bien au courant du contenu de *Rerum novarum*, mais qu'ils n'ont pas nécessairement l'occasion de connaître les différentes possibilités offertes par le document, d'autant plus que les commentaires passent parfois sous silence des points importants de l'encyclique<sup>25</sup>.

Au moment où celle-ci paraît, il n'existe pas encore une presse démocrate chrétienne quotidienne en Belgique<sup>26</sup>. Mais il n'y a pas que la presse qui fasse connaître le texte de *Rerum Novarum*. Dans l'immédiat, on peut dénombrer, pour le moins, huit éditions populaires de brochures à prix réduit (5 centimes, en général), dont trois éditions en néerlandais<sup>27</sup>. En outre, dans les mois qui suivent, le même texte sera publié une bonne douzaine de fois, avec commentaires ou avec d'autres textes<sup>28</sup>.

24. La plupart des journaux insistent sur les corporations mixtes (groupant ouvriers et patrons). *Le Courrier de Bruxelles*, *La Gazette de Liège* et *Le Courrier de l'Escaut* disent qu'il est impossible d'envisager des associations purement ouvrières. Deux autres, *Le Bien Public* et *L'Ami de l'Ordre* en parlent, deux autres à demi-voix et quatre ne l'envisagent pas. En ce qui concerne le salaire, quatre journaux (*Le Journal de Bruxelles*, *Le Bien Public*, *La Gazette de Liège* et *L'Ami de l'Ordre*) en parlent, les six autres n'en parlent pas. La plupart des journaux mettent l'accent sur la charité. Deux journaux de tendance ultramontaine voient dans l'encyclique l'invitation à rétablir des valeurs abolies par la Révolution Française : le droit de propriété pour les corporations (*L'Ami de l'Ordre*, Namur) et la représentation des corporations dans un parlement national (*Le Courrier de Bruxelles*, 12 juillet 1891, 1 : "L'Encyclique et le maniement du denier public"). Ce retour à l'Ancien Régime qu'ils décèlent dans le texte pontifical n'est pas fait pour leur déplaire. Si les journaux les plus répandus réduisent fortement leurs commentaires sur l'encyclique, ce n'est pas le cas du *Bien Public* (ultramontain de Gand) qui, bien répandu dans le pays et surtout parmi les membres du clergé, publie non seulement le texte entier du document pontifical mais, en outre, le commente abondamment.
25. Dans la *Revue générale* (août 1891), lue surtout par le public catholique cultivé, le Père jésuite A. Castelein, réticent à toute intervention, fait un commentaire tronqué du document; les inégalités sociales "sont légitimes et salutaires" (174); il n'envisage pas la possibilité prévue par l'encyclique de former des corporations uniquement ouvrières (181); la notion de "salaire juste" est à peine évoquée. L'accent est mis sur "les vieux dévouements" des classes dirigeantes (185), sur les "vieux principes chrétiens" (171). *Rerum novarum* est, selon Castelein, "un simple exposé philosophique, dénué de toute portée pragmatique".
26. Bihebdomadaire, *Le Pays de Liège* est publié depuis 1889 à l'initiative et avec l'aide constante de l'abbé Pottier. Selon ce périodique, l'encyclique a montré que depuis la suppression des corporations, les ouvriers sont isolés, sans défense face à l'usure et à la concentration du capital : *Le Pays de Liège* (4 juin 1891), 1 : "A travers l'Encyclique". Si l'encyclique n'a pas expressément dit ce que doit être le juste salaire - qui pourrait être le salaire personnel et le salaire familial - elle le laisse supposer parce que : "travailler, pour l'ouvrier, c'est exercer son activité pour l'entretien de sa propre vie et de celle de sa famille". Et, à ce propos, le journal rappelle la théorie que l'abbé Pottier aurait voulu développer dans son rapport au congrès de Liège de 1890 : *Le Pays de Liège* (18 juin 1891) 1-2 : "Le salaire".
27. En français : brochure éditée par la Société St-Charles Borromée (Bruxelles), 40.000 exemplaires; par *La Gazette de Liège*; par *Le Courrier de Bruxelles*; par la maison Schepens (Bruxelles); par Peeters (Louvain-Bruxelles); par Godenne (Liège). En néerlandais : par Jacobs (Anvers), par *Het Handelsblad* (Anvers), par la Gilde der Ambachten (Bruges).
28. En 1891 : Ch. Adep (Charles de Ponthière), *Contrat de travail et juste salaire* (Liège); G. Corremans, *L'encyclique Rerum Novarum et les industriels* (Gand); P. Guilleminot, *Léon XIII et le devoir social* (Bruges); *Au Pays de Liège. L'Encyclique sur la condition des ouvriers et la Gazette de Liège* (Liège); Mgr Rutten, *Le socialisme* (Bruges); *Une terre promise ou le paradis des socialistes* (Comité antisocialiste de Bruges), Bruges. [G. Monchamp], *Tableau synoptique de l'encyclique de S.S. Léon XIII sur la condition des ouvriers* (Saint-Trond-Paris). En 1892 :

---

Des conférences, des débats vont être organisés à propos du contenu de l'encyclique, dans différentes associations ouvrières, surtout en Flandre. La première manifestation publique commémorant *Rerum novarum* se tient à Saint-Nicolas-Waas, le lundi de Pentecôte 1892, à l'initiative de Jan Nobels.

Lors de l'assemblée générale des catholiques tenue à Malines en septembre 1891, on n'évoque sans doute pas constamment *Rerum novarum*. Mais cette première considération doit être fortement nuancée par le fait que l'ouverture des travaux se fait par une allocution du cardinal Goossens, sur base de *Rerum novarum*. De plus, Guillaume Verspeyen tient un très long discours (21 pages imprimées) à l'assemblée générale du 9 septembre, entièrement consacré à l'encyclique, dont différents points sont commentés : poursuite de la charité; antisocialisme; défense du droit de propriété; "le taux de salaire doit donc se déterminer, indépendamment du jeu des facteurs économiques, par une règle de justice"; l'Etat ne peut disposer d'un pouvoir considérable, mais son rôle est important. Tout en ne précisant pas la nature de la corporation, l'orateur laisse entendre que celle-ci est mixte (composée d'ouvriers et de patrons).

Le contenu du discours traduit bien, à ce moment, la tendance qui semble prévaloir dans le monde catholique : accueil chaleureux du document pontifical, perception des grandes questions, mais néanmoins prudence dans l'interprétation des principes. Dans la conclusion des débats, on souligne l'importance pour les ligues ouvrières d'adopter comme programme l'encyclique sur la condition des ouvriers et de soutenir les corporations chrétiennes, fondées pour améliorer le sort des ouvriers.

### B. *Les premières interprétations*

De 1891 à 1893, tout se précipite. On crée des syndicats, des coopératives, des mutualités ... On expose dans la presse d'information générale les interprétations de *Rerum novarum* dans le domaine socio-économique et même dans le domaine politique. A la presse populaire catholique s'ajoute une presse qui se veut démocrate par son prix d'achat, par les idées qu'elle défend, par les informations qu'elle donne. Quotidienne dans certaines régions, elle va se trouver continuellement aux prises avec les idées et l'action des conservateurs : les chocs en sont d'autant plus violents. En effet, les interprétations de *Rerum novarum* ne sont pas les mêmes, la

---

A. Castelein, *Le problème social et l'encyclique "Rerum Novarum"* (Bruxelles); J. Corbiau, *Le congrès de Malines et les réformes sociales. Documents publiés* (Bruxelles); *Le socialisme et ses conséquences, d'après l'encyclique Rerum Novarum par un prêtre* (Mouscron); V. Van Tricht, *La condition des ouvriers dans la société chrétienne* (Namur). En 1893 : S. Nicotra, *Le minimum de salaire et l'encyclique Rerum Novarum* (Bruxelles); A. Verhaegen, *Le minimum de salaire* (Gand). En 1894 : A. Castelein, *Qu'est-ce que le socialisme ?* (Bruxelles); *L'encyclique Rerum Novarum et l'action sociale catholique* (Liège). En 1895 : Cardinal P.L. Goossens, *Discours sur la question sociale prononcé à la réunion de MM. les Doyens le 23 avril 1894, suivi de l'Encyclique* (Malines).

vitesse des interprétations et des réalisations diffère d'une région à l'autre, à l'intérieur même du monde catholique et de ses composantes.

Ceux qui, depuis quelques décennies, s'appellent conservateurs sur le plan politique, dans un sens bien déterminé, c'est-à-dire respectueux de la Constitution, le sont en général dans le plein sens du terme : ils veulent garder, maintenir la tradition face aux revendications sociales, économiques et politiques de ceux qui s'affirment démocrates et se qualifient volontiers comme tels. Démocrates et conservateurs vont se tourner vers les évêques pour trouver le commentaire autorisé de *Rerum novarum*, afin de mieux comprendre et de mieux agir; certains aussi se tournent vers l'épiscopat pour obtenir un soutien officiel à leurs points de vue ou tout bonnement pour faire pression sur l'autorité religieuse. Quant à l'épiscopat, il s'estime de plus en plus concerné par la vie politique depuis la guerre scolaire. Il supervisait la Fédération Belge des Œuvres Ouvrières Catholiques; il supervisera la Ligue Démocratique. Il a été impliqué de près dans les congrès de Liège et dans l'assemblée générale de Malines, qu'il a d'ailleurs présidés.

Les évêques de Gand et de Namur ne tardent pas à communiquer *Rerum novarum* à leurs diocésains. Les éloges de Doutreloux sur ce texte sont tout aussi rapides. Mais, comme tel, le corps épiscopal ne réagit pas immédiatement. Il pouvait le faire lors de sa réunion traditionnelle, tenue à Malines les 27 et 28 juillet 1891. On y décide néanmoins de préparer une lettre pastorale collective, qui commenterait la doctrine pontificale sur la question ouvrière, de répandre à plusieurs milliers d'exemplaires le texte de l'encyclique et de promouvoir les corporations ouvrières et les associations antisocialistes.

Pourquoi ce retard ? Crainte de heurter les mentalités économiques profondément libérales dans toute la bourgeoisie ? Crainte aussi de se voir reprocher par les libéraux, une fois de plus, d'intervenir dans la vie publique ? Crainte de précipiter les travailleurs dans les rangs socialistes en réaction à la condamnation formulée à l'égard du socialisme ? Les évêques désirent, d'autre part, maintenir la cohésion politique des catholiques, afin d'opposer une force électorale suffisante aux libéraux dans le domaine scolaire.

Par ailleurs, les évêques se posent des questions sur l'interprétation à donner à l'encyclique. Le cardinal écrit au pape pour lui demander un éclaircissement sur la notion de "juste salaire". La question est double : le salaire est-il dû en justice commutative ou en équité naturelle ? Est-ce péché de donner un salaire suffisant pour l'ouvrier, mais insuffisant pour la famille ? En Belgique, l'opinion - le P. Castelein entre autres - prévaut que le salaire résulte de la pratique régionale. En revanche, des démocrates chrétiens, comme l'abbé Pottier, considèrent la nécessité d'un salaire minimum et familial dans une industrie prospère <sup>29</sup>.

29. "Dans une industrie prospère, le salaire d'ouvriers dont la généralité entre et vit dans le mariage, tout en continuant d'exercer leur profession, doit leur permettre de faire la vie conjugale et de répondre aux nécessités qui en résultent" : Pottier, "Ce qu'il y a de légitime dans les revendications ouvrières", dans: *Congrès 1890*, II, 2ème section, 39.

---

Léon XIII fait donner réponse par le cardinal Zigliara. A la première question, c'est : le salaire juste est dû en vertu de la justice commutative. A la deuxième question, c'est non <sup>30</sup>.

A la fin janvier - début février 1892, un mandement de carême collectif est publié sur *Rerum novarum*. Le retard mis par les évêques à réaliser leur décision de juillet 1891 est évidemment dû aux pressions de tout ordre auxquelles ils ont été soumis. Ce document ne fait pas allusion aux situations belges : c'est une vue schématique de *Rerum novarum* qui s'abstient de commenter les points litigieux.

Le 14 janvier 1894, l'évêque de Liège, Mgr Doutreloux, publie une lettre pastorale au clergé sur la question ouvrière. Commentaire tout en nuances sur *Rerum novarum* qui, comme tel, est fort bien accueilli, puis diffusé par la presse catholique quotidienne. Le pape lui-même envoie des félicitations publiques à l'évêque de Liège; ce qui va, d'une part, renforcer le crédit dont Doutreloux bénéficie déjà en partie depuis les congrès de Liège et, d'autre part, conférer, tant au texte de *Rerum novarum* qu'au texte de Doutreloux, une autorité toute particulière <sup>31</sup>.

#### IV. La démocratie chrétienne naissante

##### A. Démocratie économique et politique

*Rerum novarum* justifie la démocratie qui se développe de façon accélérée en Belgique, tant sur le plan économique que strictement politique, c'est-à-dire par deux itinéraires qui, parfois, se croisent ou se rejoignent. Mais solennellement, par sa condamnation, elle fortifie l'antisocialisme. Chez certains catholiques, cela a pour effet de renforcer l'action qu'ils mènent à l'égard du monde ouvrier. D'autant plus que celui-ci, dans le processus démocratique en cours en Belgique, devient un potentiel électoral non négligeable à détourner de l'emprise socialiste. Ainsi les conseils de l'industrie et du travail, mis en place au cours des années 1889 et suivantes dans certaines communes industrielles, permettent aux membres ouvriers, élus par leurs pairs et siégeant avec les patrons, de discuter sur pied d'égalité avec ceux-ci de différends possibles dans les relations de travail. Cette institution nouvelle va incontestablement inciter certains catholiques à participer au mouvement ainsi déclenché, afin de s'opposer aux socialistes. Il

---

30. Calvez & Perrin, *Eglise et société économique*, 110.

31. P. Gérin, "Le fonds Doutreloux" dans : A. Deblon, P. Gérin & L. Pluyers, éd., *Les archives diocésaines de Liège. Inventaire des fonds modernes*. Cahiers du CIHC CXXXXV (Louvain-Paris, 1978), 92-100. Cette publication contient, outre la lettre pastorale proprement dite, toute l'encyclique *Rerum novarum* ainsi que de nombreux documents pontificaux permettant de préciser ce document. *Le Patriote* de Bruxelles (11 février 1894) 1, intitule un long article : "Paroles de Mgr Doutreloux. La voix du Pape. Unanimité de l'Episcopat belge et de Léon XIII sur la lettre de l'Evêque de Liège. Un hommage mérité".

devient nécessaire, dans les centres industriels de Gand et de Wallonie, de pouvoir dès lors compter sur des ouvriers formés et responsables qui, tout en étant respectueux de l'ordre, puissent discuter des problèmes socio-économiques avec les patrons. C'est ce qui explique en partie la mise en place de cercles d'étude, pépinières du syndicalisme et de la démocratie chrétienne. C'est ce qui explique aussi que certains envisagent davantage la création de syndicats uniquement ouvriers.

La création de coopératives dont, en général, les finalités sont surtout alimentaires, répond souvent aussi au besoin de rivaliser avec l'arme de combat des socialistes. Leur fonctionnement - le contrôle des coopérateurs - relève plus de la démocratie économique que d'autres créations du catholicisme social.

Quant à la démocratie politique, elle est en progression constante et assez rapide à tous les niveaux du combat électoral. Depuis 1881, une Ligue Internationale pour la Réforme Electorale a été créée par des libéraux progressistes et des socialistes. Son action n'a pas été étrangère au vote de la loi de 1883, qui conférait le droit de vote pour la province et la commune, sans condition de cens, aux diplômés de l'enseignement primaire considérés comme capacitaires. Cette loi entrait dans la logique des libéraux progressistes; ceux-ci s'efforçaient, en effet, de développer et de valoriser l'instruction comme moyen de promotion sociale. Sous l'effet de cette loi, en certains endroits, le parti libéral ainsi que le parti catholique vont se démocratiser. Rappelons aussi que, bien avant cette loi, certains catholiques (Jean-Baptiste Coomans, Alexandre Delmer, Alphonse Nothomb) se sont exprimés en faveur du suffrage universel.

Dès sa fondation, le POB place dans ses priorités le suffrage universel et la révision de la Constitution. Dans ce but, il mène, de 1886 à 1893, une action dans la presse, dans ses meetings, mais surtout dans la rue où, à lui seul, il parvient à mobiliser des dizaines de milliers de personnes dans des manifestations de masse, à Bruxelles ou en province, tant en Wallonie qu'en Flandre. Ou bien encore il organise des grèves spectaculaires.

De telles explosions de mécontentement populaire se soldent parfois par des tués du côté des travailleurs. Elles risquent, d'autre part, d'interrompre une production économique en quête de redressement. Elles sont susceptibles d'éclater en même temps et partout, et d'être difficiles à maîtriser vu les effectifs insuffisants de la gendarmerie ou d'une armée en l'occurrence peu fiable. Aussi ont-elles finalement raison d'une bourgeoisie qui, se souvenant de 1886, est peureuse, mais hésitante entre la fermeté et le compromis tactique. C'est, sous la menace de la rue, que le Parlement va, par étapes successives, se prononcer pour la révision constitutionnelle (en novembre 1890, en mai 1891, en mai 1892).

C'est encore, sous la pression de la Ligue du Suffrage Universel, présidée par le catholique démocrate Alphonse Nothomb, et de la grève générale lancée par les socialistes que les Chambres, élues en juin 1892 dans le

---

but de réviser la Constitution, vont accepter finalement, le 18 avril 1893, le suffrage universel tempéré par le vote plural. Désormais, chaque citoyen a le droit de vote, mais peut éventuellement disposer d'une ou de deux voix supplémentaires en tant que chef de famille et propriétaire, mais surtout comme capacitaire, c'est-à-dire comme porteur au minimum d'un diplôme de fin d'humanités <sup>32</sup>.

Cette cote mal taillée selon certains va néanmoins constituer une victoire provisoire de la démocratie. Les socialistes peuvent désormais obtenir des voix provenant des travailleurs des régions industrielles, mais aussi de la campagne où ils s'introduisent; les catholiques espèrent à la fois en récolter à la campagne et à la ville, en l'occurrence, et obtenir des voix supplémentaires par le biais de la capacité. A ce point de vue, le Boerenbond, à la campagne, les différentes organisations pour ouvriers et les organisations démocratiques sont appelés à jouer un rôle électoral indirect, mais évident.

Le parti libéral, bénéficiant jusqu'alors du soutien de la bourgeoisie citadine et de l'appui électoral de censitaires du Hainaut, en grande partie aussi de ceux de Liège et du Luxembourg (arrondissements de Virton et d'Arlon), fait les frais de l'opération. Pour survivre, il va, sur base de l'anticléricalisme, susciter des alliances électorales en offrant des places sur ses listes à des candidats ouvriers ou à des membres du POB, en faisant cartel avec celui-ci selon les circonstances et l'endroit.

Aussi la naissance de la démocratie chrétienne et la première phase de son développement (jusqu'en 1896) sont-elles évidemment à mettre en rapport avec la révision constitutionnelle et ses conséquences : il y a foyers de la démocratie chrétienne là où il y a compétition certaine avec les socialistes et les libéraux.

### *B. Itinéraires et foyers de la démocratie chrétienne*

Démocratie politique et démocratie économique sont complémentaires. Le passé a déjà bien imbriqué le politique et l'économique l'un dans l'autre. Deux itinéraires vont être suivis par les mêmes composantes de la population active du pays : celles qui ont été tenues à l'écart de la participation aux décisions politiques par la réglementation électorale, celles qui font les frais des décisions économiques prises de plus en plus dans l'anonymat, celles aussi qui, par leur langue vernaculaire, ont été tenues à l'écart de la vie sociale, politique et économique.

---

32. Le nombre total des électeurs passe à 1.370.687; le nombre de voix à 2.111.127; environ 850.000 électeurs ne disposent que d'une voix, 290.000 en ont deux; 220.000 en possèdent trois. Parmi ces derniers, il y a à peine 40.000 capacitaires : Gilissen, *Le régime représentatif*, 124-125.

Du côté catholique, ces deux itinéraires sont tracés par des meneurs qui, conscients des exigences nouvelles à travers les interpellations des travailleurs, à travers les discussions dans et autour des congrès de Liège, délaissent les voies traditionnelles du catholicisme social.

Aux finalités de la démocratie que l'on trouve exprimées dans tout le pays, s'ajoute, en particulier en Flandre, la pleine reconnaissance de l'identité culturelle. Cette dernière va s'exprimer avec plus de force en certaines régions de Flandre et parfois l'emporter sur les autres aspirations, bien que celles-ci existent tout autant qu'ailleurs. Le daensisme n'est qu'une forme plus poussée de la "démocratie politique - aspiration linguistique". Il est à remarquer qu'il obtient la sympathie de démocrates chrétiens de Bruxelles et de Wallonie. En Wallonie, le mouvement démocrate chrétien est, au départ déjà, proche de la Ligue Antisocialiste de Gand; à Liège, Verviers, Charleroi, Soignies, La Louvière, Dour (Mons), la devise du programme est la même que celle d'Arthur Verhaegen à Gand ("religion, famille, propriété"). Par ailleurs, depuis le congrès de Malines de 1891, les chefs de file francophones de la démocratie chrétienne, parce qu'ils se veulent démocrates et en réaction contre les "classes dirigeantes", ont admis la proposition De Ceuleneer. Celle-ci porte sur l'enseignement du flamand dans les écoles moyennes, le soutien à accorder à la presse flamande, au Davidsfonds et au Vlaamse Katholieke Landsbond. Les leaders francophones confirment et renforcent par là une des résolutions du congrès de Liège de 1886<sup>33</sup>. La démocratie chrétienne en Belgique, que ce soit au Nord ou au Sud, est porteuse à différents degrés des revendications flamandes. Il n'en est pas de même du mouvement ouvrier francophone (syndicats, mutualités, coopératives, caisses d'épargne), au niveau de sa base, qu'il soit ou non partie de la démocratie chrétienne, pour des raisons historiques que nous évoquerons plus loin. Tout en n'étant ni wallingant ni antiflamingant, il n'est pas porteur du mouvement flamand.

Si la démocratie politique s'est déjà exprimée de façon velléitaire chez les catholiques, elle va s'affirmer de manière continue et toujours plus large à partir de cette époque. Selon les démocrates chrétiens, démocratie politique et démocratie économique ne se feront que sur base d'une réelle démocratie sociale, dans laquelle l'égalité et la liberté se jouent en fonction du christianisme.

*Rerum novarum* est particulièrement évoquée lors de l'élaboration des différents programmes constituant les fédérations démocratiques. Tous les programmes élaborés par les fédérations, unions et partis, selon les appellations locales, admettent la possibilité de syndicats uniquement ouvriers. Ils demandent la réglementation de la durée du travail, de l'élaboration des règlements d'atelier, du travail des enfants et des femmes, du travail dans

---

33. *Congrès de Malines 1891*, III, 377. *Levie, Michel Levie*, 149.

les mines. Ils exigent aussi l'obligation du repos dominical, du contrat de travail stipulant le salaire minimum et juste, l'assurance obligatoire contre les accidents du travail, la maladie et la vieillesse, l'insaisissabilité et l'inaliénabilité des petites propriétés rurales. Tous les programmes réclament l'extension du suffrage politique, une véritable liberté de l'enseignement, un enseignement professionnel, un ministère du Travail, la réduction du service militaire et la suppression du remplacement par le volontariat.

Jusqu'à la veille de 1914, les meneurs ne sont pas issus, pour la plupart, de la classe ouvrière, qu'ils veulent conduire sur les deux itinéraires tracés par leurs soins. C'est surtout vrai en ce qui concerne l'itinéraire de la démocratie politique, à laquelle ils ont sans doute été plus sensibles pour les raisons que nous évoquerons plus loin. La part qu'ils ont prise dans le tracé des itinéraires explique, bien entendu, l'orientation du tracé.

Des foyers de la démocratie économique vont apparaître. Là où on admet d'abord l'idée de la nécessité syndicale, puis la nécessité du syndicalisme purement ouvrier. Là où on admet la participation des ouvriers à la gestion de l'organisation.

En 1891, quelques mois après les congrès de Liège, Verhaegen (Gand), l'abbé De Grijse (Roulers-Courtrai), l'abbé Pottier (Liège) se prononcent pour un syndicalisme purement ouvrier dans leur région et œuvrent en ce sens. Ils vont faire école : Florimond Senel, dans le Centre, en 1893, l'abbé Puissant, à Mons, en 1894, partagent ces points de vue <sup>34</sup>.

En revanche, les patrons boudent, voire s'opposent aux syndicats mixtes parce qu'en théorie, ils doivent s'y trouver sur pied d'égalité avec les ouvriers. D'autre part, les ouvriers membres des syndicats se sentent plus à l'aise lorsqu'ils se retrouvent entre eux.

Les années passant, le syndicalisme purement ouvrier va s'étendre lentement au départ de ces régions et constituer l'épine dorsale du réseau de la démocratie économique.

A partir de 1891 apparaissent des foyers de la démocratie politique. Il existe incontestablement des liens entre ces foyers de la démocratie politique et le réseau de la démocratie économique, dans la personne des animateurs de ces organisations ou dans celle de leurs membres. L'osmose est évidente, bien que le réseau de la démocratie politique ne croise pas nécessairement le réseau de la démocratie économique dans la même localité et au même moment.

A Gand, depuis 1886, *De Lichtstraal* [*Le Rayon de Lumière*] (1886-1891), "antisocialistisch werkmansblad" ["journal ouvrier antisocialiste"], est au départ l'organe des ouvriers et petits bourgeois catholiques et libé-

34. Van Isacker, *Averechtse democratie*, 54, 69, 118, 199; Verriest, "Doctor Edward De Grijse", 322; Gérin, *Catholiques liégeois*, 206-207; Neuville, *Les origines du syndicalisme*, 68; H. Dewez, "Waalse pioniers : Pottier, Levie en Senel" in : Scholl & Richard, éd., *Zij bouwden voor morgen*, 53-58; "Des syndicats professionnels d'ouvriers", *Bulletin trimestriel des œuvres sociales du diocèse de Tournai* (juin 1894) 31-41 (sur l'abbé Puissant).



*L'Antisocialistische Katoenbewerdersbond (Ligue Antisocialiste des Cotonniers) de Gand, fondé en 1886, est le premier syndicat chrétien de Belgique.*

*(Photo de l'Antisocialistische Katoenbewerdersbond prise en 1912, à l'occasion de son 25ème anniversaire avec, au mur, un portrait du fondateur Leo Bruggeman)*

raux antisocialistes. Il exprime l'opposition des catholiques aux socialistes et leur soutien aux ouvriers non socialistes. *Het Volk* (depuis 1890), avec pour devise : "religion, famille, patrie" et sous-titre "Sociaalblad" (successivement hebdomadaire, puis "antisocialistisch dagblad" à partir de juin 1891), va relayer *De Lichtstraal*, en accentuant la perspective démocratique des domaines économique et politique. A Gand, la lutte est vive, depuis plusieurs années, entre ouvriers socialistes et antisocialistes. En décembre 1886, grâce aux efforts de l'ouvrier tisserand Leo Bruggeman et du typographe Gustaaf Eylenbosch, le Vrije Bond van Ziekenbeurzen [Fédération Libre des Bourses de Malades] ainsi que le Vrije Katoenbewerkerbond [Ligue Libre des Fileurs de Coton] sont créés. On peut considérer cette dernière organisation comme le premier syndicat chrétien en Belgique. C'est une association de défense des intérêts professionnels, créée par des ouvriers, qui accentue son orientation en s'intitulant en 1887 "Antisocialistische Katoenbewerkerbond van Gent" [Ligue Antisocialiste des Fileurs de Coton de Gand] et prend pour devise : "religion, famille, propriété". D'autres syndicats antisocialistes sont créés dans la suite. Au moment de leur fondation, ces syndicats sont ignorés par les notables catholiques, et c'est en février 1891 seulement, qu'Arthur Verhaegen, après avoir approché leurs dirigeants, les englobe avec les cercles ouvriers catholiques, dans l'"Antisocialistische Werkliedenbond" [Ligue Ouvrière Antisocialiste], créé en décembre 1890 et qui sera le foyer de la démocratie politique.

Dans le prolongement de Gand, et avec, notamment, l'appui de Verhaegen, en septembre 1891, Henri Klein, ouvrier boulanger, fonde un Volksbond [Ligue Démocratique] à Lokeren. Celui-ci va susciter la fondation de syndicats de tisserands et de maçons, un cercle d'étude sociales, une société pour la construction d'habitations ouvrières et des sociétés mutualistes. A Turnhout, une Ligue Démocratique (Volksbond) fédère, en 1893, différentes sociétés ouvrières.

A Liège, l'hebdomadaire *Le Pays de Liège*, créé en 1889, s'affirme de plus en plus démocrate. *Le Bien du Peuple* lui succède en octobre 1892 et paraît jusqu'en juillet 1900, en connaissant plusieurs avatars, dont la publication quotidienne de décembre 1894 jusqu'au début de 1896. Ces publications sont dues à l'abbé Pottier, qui veut exposer les idées nouvelles et soutenir, par la plume, les différentes organisations qu'il met sur pied pour les travailleurs. A partir de 1891, il va créer avec l'aide d'amis, dont de jeunes prêtres, anciens élèves du séminaire, des syndicats purement ouvriers et des coopératives de consommation à Liège, Angleur, Hollogne-aux-Pierres, Flémalle-Grande, Hannut, Barchon, Herstal, Saint-Trond, Herve, ainsi que des cercles démocratiques, dont les finalités économiques se confondent aussi avec des finalités politiques. Entré en 1892 dans le comité de la Société Ouvrière St-Alphonse de Liège (créée en 1883), Pottier fonde notamment, au sein de celle-ci, des syndicats pour ouvriers

boulangers, pour tailleurs et pour armuriers, des coopératives et un cercle pour les ouvriers flamands. En juillet 1891, il crée une Fédération des Sociétés Ouvrières de la Province de Liège, afin d'établir des liens entre ces différentes sociétés. Toutefois, des dissensions vont opposer, à l'intérieur de celles-ci, les interventionnistes, partisans également de la démocratie politique, et les non-interventionnistes. A la suite de cela, l'abbé Pottier prend plusieurs contacts, au cours de l'année 1892, avec Verhaegen. La Fédération des Sociétés Ouvrières de la Province de Liège va disparaître. Une Union Démocratique Chrétienne de Liège est mise en place en juin 1893. Son programme relève à la fois de la démocratie économique et de la démocratie politique.

Une Union Démocratique Chrétienne de Verviers, créée en novembre 1892, est pourvue d'un périodique, *Le Démocrate*, qui paraît deux fois par semaine de novembre 1892 à janvier 1896. En effet, depuis plusieurs mois, les efforts de Pottier se sont portés avec succès à Ensival, Petit-Rechain, Spa et à Verviers, où un groupe particulièrement actif, composé d'intellectuels et d'artisans, met sur pied des syndicats plutôt artisanaux de peintres, de cordonniers, de tailleurs et de typographes, ainsi qu'une coopérative d'achat et un cercle d'étude. Ici aussi, la démocratie économique se confond avec la démocratie politique.

Une Fédération des Œuvres Sociales de Charleroi est mise en place en mai-juin 1891. "S'inspirant des enseignements de l'Encyclique pontificale sur la condition des ouvriers et des travaux des congrès d'œuvres sociales"<sup>35</sup>, elle énonce tout un programme démocratique et se propose de susciter dans ce but la création de différentes associations. En fait, c'est la société coopérative Les Ouvriers Réunis, constituée à la fin août 1891, qui va pratiquement jouer le rôle de la Fédération. Sa fondation est l'œuvre personnelle de Michel Levie, mais sur les onze administrateurs, on compte cependant huit ouvriers, dont trois mineurs. La coopérative devient le centre d'attraction des organisations sociales chrétiennes de l'arrondissement. Ses locaux vont abriter la Fédération des mutualités chrétiennes de Charleroi, Thuin et Basse-Sambre, la société d'habitations ouvrières "Tertou's maison" [en dialecte wallon : "Une maison pour tous"], l'école industrielle confiée aux Aumôniers du Travail. Tout le mouvement syndical chrétien de l'arrondissement partira des Ouvriers Réunis, où il trouvera le gîte, mais aussi un soutien financier pour le paiement partiel de la propagande<sup>36</sup>. Levie va entretenir de très bons contacts avec Pottier ainsi qu'avec Arthur Verhaegen, qui sont d'ailleurs reçus solennellement par Les Ouvriers Réunis en 1892.

35. *Le Pays Wallon* (12 juin 1891) 1 "Le programme".

36. Levie, *Michel Levie*, 126 sv. Archives Levie, A. Douterlungne à M. Levie, 23 juin 1906. En 1908, 200 fr de publicité sont alloués au journal *Le Franc Mineur* (Archives Les Ouvriers Réunis, Registre des procès-verbaux, 1907-1908, sub 29 décembre 1907).

Par ailleurs, Michel Levie est membre de l'Union Constitutionnelle de l'arrondissement, dont il assume la présidence jusqu'en décembre 1891. A cette époque, il se désolidarise des conservateurs et adhère à la démocratie chrétienne naissante. Son exemple va susciter des disciples dans les rangs des organisations gravitant autour des Ouvriers Réunis, qui lui accorderont leur soutien lors des élections. Les Ouvriers Réunis, ainsi que l'action démocratique, vont trouver un large écho dans le quotidien *Le Pays Wallon*. Fondé en 1890, celui-ci paraît à Charleroi jusqu'en 1938. Tout en n'étant pas d'inspiration démocrate chrétienne, il est cependant ouvert au mouvement ouvrier chrétien et, en général, opposé aux attaques menées par les conservateurs contre le mouvement démocrate chrétien.

A Bruxelles, de novembre 1891 à décembre 1894, un groupe de jeunes avocats de la capitale, comprenant notamment Henry Carton de Wiart et Jules Renkin, publie un hebdomadaire dominical, *L'Avenir social* (dont le sous-titre est "journal démocratique catholique"), puis, de février 1895 à 1902, *La Justice sociale*. De 1900 à 1902, les Bruxellois vont publier avec les Liégeois *La Justice sociale et Le Bien du Peuple liégeois*. Ce groupe de *L'Avenir social*, constitué dans les couloirs du congrès de Malines de 1891 et durant les jours qui suivent celui-ci, va non seulement publier ses idées démocratiques, mais se lancer aussitôt dans l'action. Les démocrates chrétiens bruxellois s'introduisent dans les comités directeurs des différents cercles et maisons des ouvriers de Bruxelles et des environs. Grâce à leur dynamisme, ils y fondent des cercles d'étude, une coopérative (1904) et parviennent à s'y concilier les membres. En juin 1895, ils constituent une Fédération démocratique de l'arrondissement de Bruxelles<sup>37</sup>.

Dans le Centre, le foyer de la démocratie se construit en deux phases, la deuxième se superposant à la première. Dans un premier temps, à Mariemont-Hayettes, la coopérative Le Bon Grain est fondée par Valère Mabile, un patron catholique et social qui, depuis 1888, a déjà créé quelques cercles ouvriers au départ de celui de Morlanwelz. La coopérative va rompre l'isolement et susciter une certaine conscience solidaire; par la suite, la participation des ouvriers à sa gestion s'élargira. Dans un deuxième temps, en mars 1893, à l'initiative de quelques ouvriers, dont Florimond Senel, le Cercle Régional d'Etudes Sociales pour Ouvriers est créé à La Louvière. Celui-ci multiplie les sections locales qui, toutes, vont tenir des réunions mensuelles d'information et de discussion sur les problèmes économiques et sociaux. Des prêtres et quelques intellectuels animent ces séances. Parmi ces collaborateurs extérieurs au mouvement ouvrier, il y a le professeur Léon Mabile, de l'université de Louvain.

37. *La Justice sociale* (16 juin 1895) 1 : "Constitution de la Fédération démocratique de l'arrondissement de Bruxelles". Cette Fédération va regrouper la Maison des ouvriers de Bruxelles, la Maison des ouvriers de Saint-Gilles, la Maison des ouvriers d'Ixelles, le Cercle ouvrier de Schaerbeek, le Cercle Union et Travail de Schaerbeek, le Cercle ouvrier de la rue Wilson, le Cercle ouvrier d'Etterbeek.

Celui-ci profite de son passage dans les différentes sections du Cercle Régional pour susciter, depuis 1894, l'intérêt de ses auditeurs sur la nécessité d'un Parti Démocratique du Centre dont il rédige le programme, en février 1895, et qu'il met sur pied, grâce notamment à Florimond Senel. A cette époque, un groupe de démocrates a d'ailleurs constitué un Parti Démocratique Chrétien du Centre et de l'Arrondissement de Soignies; nous n'en savons pas plus à leur sujet. En septembre 1896, un groupe de démocrates, qui s'est constitué à Nivelles, s'affilie au Parti Démocratique du Centre<sup>38</sup>. Selon l'article 4 du programme, les associations poursuivant un même but particulier, comme les syndicats professionnels, les sociétés de secours mutuels, etc... sont invitées à se fédérer au sein du Parti Démocratique. Ce dernier va ainsi devenir l'épicentre du Cercle Régional d'Etudes Sociales du Centre, des cercles ouvriers, des mutualités et des premiers syndicats.

L'action de la coopérative Le Bon Grain, celle du Cercle Régional d'Etudes Sociales et du Parti Démocratique du Centre sont soutenues par *La Gazette du Centre*. Ce quotidien est publié à La Louvière depuis février 1893 jusqu'en 1914. Son aire de diffusion va, au fil du temps, progressivement déborder celle du Centre pour s'étendre à la région de Nivelles, Seneffe, Fontaine-l'Évêque, Soignies et Thuin.

En avril 1893, le docteur Victor Delporte, de Dour, fonde la Fédération Catholique Boraine, qui regroupe une série de cercles d'étude, de patronages, d'œuvres économiques de la région de Mons et dont le programme est le "respect de la religion, de la famille et de la propriété". L'action de la Fédération relève partiellement de la démocratie économique. En 1898, Delporte profite de cette base pour obtenir une place comme "démocrate chrétien" sur la liste électorale catholique.

Dans l'esprit de Louvain, une *Werkmanshuis* of *Gildenhuis* der *Ambachten* en *Neringen* [Maison de l'Ouvrier ou Maison de la Gilde des Métiers et Négoce] a été fondée en 1888 à Saint-Nicolas-Waas. Sur base de celle-ci se constitue un *Christene Volksbond* [Ligue Démocratique Chrétienne] en septembre 1891, qui devient un foyer de la démocratie économique dans cette région. Différents périodiques vont soutenir cette action : *Christene Volksbond* [Ligue Démocratique Chrétienne] (1891) et *Het Gildegazetje* [*La Petite Gazette de la Gilde*], de juillet 1891 à février 1906<sup>39</sup>.

38. Gérin, *Presse populaire*, 82-83. Le programme du Parti est approuvé par des délégués des cantons de Soignies, Enghien, Le Roeulx, La Louvière, Binche, Seneffe et Nivelles (voir *La Gazette du Centre*, 1er mars 1895, supplément : "L'organisation du mouvement démocratique").

39. R. Messens, *Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst)*. 1784-1914. Cahiers du CIHC LIX (Louvain-Paris, 1969), 309 et 314, n'a trouvé qu'un seul numéro, lequel fait commencer ce journal en décembre. Selon De Cock, *Gildenhuis te Sint-Niklaas*, 45, ce journal commence en juillet.

---

A Bruges, en novembre 1891, est fondé un Christene Volkspartij [Parti Populaire Chrétien], dont l'action se limite uniquement à la ville. Faute de documents, Romain Van Eenoo n'a pu se prononcer avec précision sur cette organisation, née deux ans avant le parti de Daens. Ce parti se prononce notamment pour un suffrage élargi, mais basé sur la représentation des intérêts professionnels : c'est l'idée politique de Helleputte. Quelques membres de la Katholieke Burgersgilde [Gilde des Bourgeois Catholiques] en font partie. Ceux-ci sont par ailleurs engagés dans le mouvement flamand. On pourrait dès lors supposer - mais c'est là une pure hypothèse - qu'étant en désaccord avec les conservateurs du parti catholique, ils s'en sont ainsi distancés. Les membres "vlaamsvoelend" de la gilde se sont réunis en tout cas avec les membres brugeois du Westvlaamse Sprekersbond [Ligue des Orateurs de la Flandre occidentale] dans une Sprekersafdeling de la Gilde der Ambachten [Section des Orateurs de la Gilde des Métiers], pour combattre le socialisme et revendiquer les droits linguistiques. Cette Sprekersafdeling s'est affiliée au Vlaamse Katholieke Landsbond.

Anvers va lentement devenir un foyer du mouvement démocratique. Pieter Jan Backx, commerçant, en est une des grandes figures. Il prend part à la fondation et préside aux destinées de la première Vrede [Ligue pour l'entente], établie en 1885 à la rue Haute. En 1890, une deuxième Vrede est érigée par le clergé local pour la paroisse St-Amand et les environs, au départ notamment de l'association De Vlaamse Volksvrienden [Les Amis du Peuple Flamands], laquelle est neutre. En 1891, une troisième Vrede provient du patronage pour garçons de la paroisse St-Laurent. En 1892, une quatrième Vrede est fondée dans la paroisse St-Willibrord. Toutes ces Vredes vont comporter des mutualités, des bourses du travail, des caisses d'épargne, des bibliothèques, des locaux de détente et d'animation culturelle. A partir de 1894, des sections professionnelles sont créées à l'intérieur des Vredes. Mais Backx et d'autres catholiques, qui vont animer ces Vredes et les organisations sociales, jouent aussi un rôle dans le mouvement flamand. Au landdag [Assemblée générale d'associations flamandes] de Courtrai, en août 1889, Backx a d'ailleurs plaidé pour que le mouvement flamand prenne également en charge la question sociale <sup>40</sup>. Les Vredes publient chaque mois le *Vrede's Bericht* [L'Avis des Vredes], avec la devise : "Orde, godsdienst, eendracht, vaderland" [Ordre, religion, union, patrie] depuis juin 1891. Elles ont encore d'autres petits journaux <sup>41</sup>. Vivement encouragés par le curé-doyen d'Anvers, Mgr Petrus Sacré, qui s'inspire de *Rerum novarum*, les représentants des principales associations

---

40. Wils, *De oorsprong*, 73.

41. H. De Borger, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914*. Cahiers de CIHC IL (Louvain-Paris, 1968) 642-643. Ce mensuel est encore édité en 1904. Citons d'autres journaux : *Vrede St-Laurijs*, *Vrede St-Willibrords*.

ouvrières fondent, en janvier 1895, le *Verbond der Christene Vakverenigen* [Fédération des Syndicats Chrétiens], qui prend pour devise "Godsdienst, huisgezin, eigendom" [Religion, famille, propriété]. Mais il faut attendre quelque dix ans pour obtenir le consensus en faveur d'un syndicalisme ouvrier. Par ailleurs, différents périodiques vont soutenir l'action des démocrates chrétiens : ainsi le quotidien *Gazet van Antwerpen* (depuis novembre 1891 jusqu'en 1914); l'hebdomadaire *Ons Volk* (depuis janvier 1898 jusqu'en mars 1900), avec pour sous-titre "Tolk van het katholiek democratisch verbond der kiesomschrijving Antwerpen" [Organe de la fédération démocratique catholique de l'arrondissement électoral d'Anvers] et pour devise "Godsdienst, huisgezin, eigendom", qui devient l'organe des syndicats à partir de 1904, avec pour sous-titre : "Tolk van het Verbond der Vakverenigen van Antwerpen [Organe de la Fédération des Syndicats d'Anvers]; *De Toekomst* [L'Avenir] (depuis novembre 1898 jusqu'en 1904), "Maandelijks orgaan der democratische voorwacht" [Organe mensuel de l'avant-garde démocratique], dont la devise est "Alles voor God en het Volk" [Tout pour Dieu et pour le Peuple].

Finalement, après de nombreuses hésitations et de fortes réticences provenant de la part de leurs membres dirigeants, les Vredes et les cercles ouvriers d'Anvers fondent, à l'instar de Gand et avant le 22 mai 1895, avec l'appui de la Fédération des Cercles Ouvriers, un *Antisocialistische Werkliedenbond* qui s'affilie à la Ligue Démocratique Belge. Ce *Werkliedenbond* vise surtout à obtenir, pour la liste catholique, la fidélité électorale des membres des différentes associations ouvrières. Mais cette initiative arrive un peu tard. Quelques démocrates chrétiens, davantage conscients d'une nécessaire démocratie politique et quelque peu impatients dans leurs aspirations, fondent, le 24 mai 1895, un *Vlaamse Christene Volksbond* [Ligue Démocratique Chrétienne Flamande] d'inspiration daensiste, après que l'abbé Daens ait obtenu un franc succès lors d'un meeting tenu le 5 mai à Borgerhout. En 1898, l'*Antisocialistische Werkliedenbond*, pour marquer davantage ses distances par rapport au daensisme, change son intitulé en "Katholiek Democratisch Verbond der Kiesomschrijving Antwerpen" [Fédération Démocratique Catholique de l'Arrondissement Electoral d'Anvers].

### C. *Le daensisme*

*De Klauwaart, Blad voor Vlaamsche belangen* [Le Klauwaart, Journal des intérêts flamands] paraît pour la première fois en décembre 1887; il est imprimé à Anvers. Il est diffusé "par les dirigeants catholiques-flamingants de Bruges et de Flandre occidentale" [NT], de façon continue et de plus en plus largement, dans toute la Flandre occidentale et en dehors de celle-ci. Rapidement, il déclare que les Flamands doivent faire passer leurs revendications lors de chaque élection. Il lie, par ailleurs, le mouvement flamand

au mouvement social dans la démocratie chrétienne, qui doit combattre le socialisme <sup>42</sup>. *De Klauwaart* se fait le relais de la propagande que la "Brugse Sprekersafdeling" [Section Brugeoise de la Ligue des Orateurs] va mener, particulièrement dans toute la Flandre occidentale. Lode Wils écrit à son propos : "A la lecture de ce journal, on voit véritablement le daensisme, qui n'est pas encore né, croître d'année en année. On le voit dans les critiques acerbes adressées à l'Association Electorale Catholique de Bruges, à la noblesse, qui joue un grand rôle au sein du parti catholique et à laquelle les 'jeunes bourgeois' s'opposent, au chef du parti, Woeste, et aux représentants catholiques en général. Dans l'exigence d'un poll et d'une organisation démocratique des associations électorales, en lieu et place d'une désignation des candidats par un comité restreint. Dans l'avertissement lancé à l'évêque, selon lequel c'en est fini de la patience en matière linguistique dans l'enseignement libre. Dans l'imbrication de tous ces éléments, dans la certitude toujours réaffirmée qu'avec la prochaine extension du droit de vote, les démocrates flamingants obtiendront des possibilités inouïes" [NT] <sup>43</sup>.

Le même auteur note très justement : "Le daensisme n'était pas seulement une scission démocrate chrétienne du parti catholique. C'était aussi une scission flamingante de ce parti et à sa naissance, il était bien plus la seconde que la première" [NT] <sup>44</sup>. Si la démocratie chrétienne est une forme particulière d'action à laquelle adhèrent certains catholiques, qui se désolidarisent des conservateurs, le daensisme constitue une autre forme particulière d'action.

En juillet 1893 est créé à Alost le Christene Volkspartij [Parti Populaire Chrétien]. Celui-ci provient de deux groupes, au départ distincts. Le premier, à Alost, gravite autour de l'hebdomadaire *Het Land van Aalst* [*Le Pays d'Alost*] et *De Werkman* [*L'Ouvrier*], c'est-à-dire autour de Pieter Daens <sup>45</sup>. L'autre groupe comprend des intellectuels comme les avocats Aloïs De Backer (Denderhoutem) et Prosper De Pelsmaecker (Denderleeuw), tous deux profondément influencés par les idées démocratiques de leur ami, l'avocat Jan Baptist Van Langenhaecke (Appelterre-Muylen, près de Ninove). Il gravite autour de l'hebdomadaire *Klokke-Roeland*, publié à Ninove depuis septembre 1891 et qui sera, à partir de 1901, imprimé à Alost. L'abbé Adolf Daens, frère de Pieter, est chargé de rédiger le pro-

42. R. Van Eenoo, *De pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen*. Cahiers du CIHC XX (Louvain-Paris, 1961) 98-100. Wils, *De oorsprong*, 27 sv., 31-32.

43. Wils, *De oorsprong*, 35-36.

44. Wils, *De oorsprong*, 56.

45. *Het Land van Aalst*, fondé en 1860, va progressivement, depuis 1873, devenir la propriété de la famille Daens. De 1870 à 1914, Pieter Daens en dirige la rédaction. *De Werkman* est publié tous les vendredis. Fondé en 1872, il devient assez vite la propriété de Pieter Daens, lequel milite, depuis plusieurs années, dans le mouvement flamand (H. Liebaut, *Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914)*. Cahiers du CIHC IXL (Louvain-Paris, 1967), 56 sv., 87 sv.).

gramme du nouveau parti <sup>46</sup>. Ce programme est élaboré dans la volonté de respecter *Rerum novarum*, comme cela se passe dans les différentes formations politiques des démocrates chrétiens belges de cette époque : autonomie des travailleurs dans le domaine économique et dans le domaine politique, mais s'y ajoute un volet de revendications flamandes.

Le daensisme va s'implanter à Bruges à partir d'août 1895; il prend pied à Anvers en mai 1895, où il est soutenu par l'hebdomadaire *Het Volksrecht* [*Le Droit du Peuple*] puis, en 1898, par *De Dageraad* [*L'Aube*]; il est appuyé, de 1901 à 1904, par *'t Vrije Volk* [*Le Peuple Libre*] et, de 1905 à 1907, par *De Nieuwe Tijd* [*Le Temps Nouveau*]. Jusqu'en 1897, très souvent encore, le Vlaamse Christene Volksbond d'Anvers se considère comme une fraction du Meetingpartij.

Le mouvement va s'étendre, notamment grâce à l'action de l'avocat Hector Plancquaert et de Léonce Du Catillon, en Flandre orientale et surtout dans l'arrondissement d'Alost, le long de la ligne Alost-Ninove via Grammont, avec de solides noyaux à Termonde, Audenarde et Gand. En Flandre occidentale, Bruges en est le point fort avec l'abbé Fonteyne, mais on trouve aussi des noyaux du daensisme à Courtrai, Roulers, Ostende et même plus tard à Mouscron. D'Anvers, le mouvement rayonne dans toute la région et en Campine. Dans le Brabant, on trouve des noyaux du daensisme à Bruxelles, mais surtout à Hal <sup>47</sup>. Nous verrons plus loin qu'en Wallonie, Daens et ses idées rencontrent chez certains un écho favorable. Daens cristallise sur sa personne la désapprobation des conservateurs et l'appui des démocrates. Il est l'incarnation momentanée d'un mouvement flamand d'aspirations populaires, en gestation depuis longtemps.

Le daensisme n'est pas un mouvement ouvrier, il n'a pas pour but principal l'autonomie des travailleurs. C'est avant tout un parti du Platte-land ["plat plays"], un parti du peuple dans son ensemble : "volks, kristelijk" [populaire, chrétien], opposé au libéralisme francophone et bourgeois. Dès ses origines, le daensisme bénéficie de l'appui de la petite bourgeoisie flamande (propriétaires, médecins, avocats, cultivateurs ...), qui veulent secouer la tutelle "fransquillonne".

## V. La Ligue Démocratique Belge et l'action sociale et politique

### A. Malines : la solution Helleputte

Joris Helleputte va être à l'origine de la Ligue Démocratique Belge. Celle-ci a pour but de fédérer les organisations existantes, de coordonner

46. Parce que, depuis plusieurs mois, il a attiré l'attention des démocrates par ses meetings pour la représentation proportionnelle. Van Isacker, *Daensisme*, 39. Voir surtout : Verdoodt, *De zaak Daens*, passim.

47. Van Isacker, *Daensisme*, 104. Wils, *De oorsprong*, 57, a signalé Mouscron.

l'action sociale des catholiques et de susciter la création d'œuvres nouvelles afin de mieux s'opposer au socialisme. Discutés depuis février 1891, les statuts de la Ligue sont définitivement arrêtés le 30 mars 1891 et Helleputte est, à l'unanimité, élu président.

La Ligue se substitue en fait à l'ancienne Fédération des Œuvres Ouvrières Catholiques. Helleputte profite de l'assemblée générale des catholiques en Belgique, qui se tient à Malines en septembre 1891, pour obtenir l'approbation du congrès et pratiquement la reconnaissance de la Ligue par l'épiscopat belge et par les notables catholiques. Dans la deuxième section, "œuvres sociales", Jan Nobels, de la Gildenhuis de Saint-Nicolas-Waas, expose les buts que poursuit la Ligue Démocratique Belge. En invoquant l'exemple du Volksverein allemand du chanoine Windhorst et en utilisant le même intitulé, il ne manque pas d'attirer l'attention et la sympathie de son auditoire pour la Ligue Démocratique Belge. Il fait part des intentions de la Ligue d'être un relais des congrès sociaux de Liège et surtout de l'encyclique *Rerum novarum*. Le programme de la Ligue, à ce moment, porte essentiellement sur le domaine économique et le terrain social : repos dominical, protection contre la maladie, l'accident ou la vieillesse, protection de l'enfant et de la femme, reconnaissance par l'Etat des associations professionnelles.

Qu'elle ait été solennellement approuvée à Malines, siège archiépiscopal, que son siège s'établisse finalement à Gand ne manque pas de signification pour l'histoire de la Ligue Démocratique Belge. Celle-ci va, depuis sa fondation, regrouper toute une série d'organisations et de fédérations d'organisations issues de la démocratie économique ou politique, mais aussi d'autres organisations qui se rattachent à un catholicisme social traditionnel, différent de la démocratie chrétienne. Ce sera sa force, mais aussi sa faiblesse : elle sera, en effet, tiraillée, dans et en dehors de ses congrès, par des prises de position bien différentes, sinon divergentes, dans les domaines socio-économiques et politiques.

Par ailleurs, c'est, semble-t-il, dans cette assemblée de Malines que, par la bouche de Helleputte, l'expression "démocratie chrétienne" va refaire surface. Dans la deuxième section, Helleputte déclare, en effet, le 9 septembre 1891 : "(...) La démocratie peut être chrétienne, le socialisme ne le peut pas (...). Le nom de *démocrates*, heureusement, n'est pas encore confisqué. Nous l'avons pris parce qu'il exprime une idée conforme à l'Évangile : il est beau, il est chrétien (...)" <sup>48</sup>. Chez Helleputte comme chez certains, l'encyclique *Rerum novarum* est perçue comme le document agréant la démocratie <sup>49</sup>. Et, puisque l'on dispose à présent d'une encyclique, il suffit de caractériser les choses par des mots qui conviennent. Dans ses *Souvenirs politiques*, publiés

48. *Congrès de Malines 1891*, II, 272.

49. Dans *Le Pays de Liège*, hebdomadaire dirigé par Pottier, le 24 mai 1891, paraît en p. 1 un article : "Démocratie catholique".

en 1948, quelque soixante ans après ce congrès, Henry Carton de Wiart tente néanmoins de s'attribuer la paternité de cette expression<sup>50</sup>. Il est certain que l'expression "démocratie chrétienne" va faire florès à partir de ce congrès de Malines et qu'elle se trouvera de plus en plus employée, à partir de 1891, par les catholiques qui veulent l'action démocratique décrite plus haut. Néanmoins, cette expression a déjà été utilisée autrefois. On la trouve comme titre d'un article publié dans *L'Economie chrétienne* en 1870<sup>51</sup>. Le duc d'Ursel va l'utiliser, à propos des grèves de 1886. Selon lui, le remède ne se trouve pas dans le suffrage universel, mais dans une "évolution des idées dans un sens plus *démocratique*" (souligné dans son texte) et "plus *chrétien*" (souligné dans son texte)<sup>52</sup>. Il importe de remarquer que les deux mots ne sont pas ici accolés. L'on sait par ailleurs les liens qui unissent d'Ursel à Helleputte, notamment dans la fondation des corporations à Bruxelles. Il est donc bien probable que l'expression "démocratie chrétienne" ait resurgi depuis 1886 dans les conversations.

B. *Un mouvement pour ouvriers chrétiens, mais pas démocrate chrétien pour autant*

Tout un courant de l'opinion catholique, soutenu notamment par *Le Courrier de Bruxelles*, *La Gazette de Liège* et *Le XXe Siècle* va, jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, militer en faveur du syndicat mixte et, d'une façon générale, pour des associations composées de patrons et d'ouvriers. Dans cet esprit, certaines gildes et corporations vont poursuivre leurs activités pendant quelques années, pour rester dans la tradition, mais surtout parce que les membres de la bourgeoisie qui s'y trouvent n'admettent pas les aspirations démocratiques.

A Anvers, le syndicat mixte naît sur base des gildes préexistantes, mais il n'acquiert son caractère uniquement ouvrier que progressivement, à partir de 1903. Le phénomène est le même à Malines (à partir de 1900), à Bruges (1904), à Courtrai, à Tielt et à Torhout. A Louvain, il faut attendre les années 1903 et suivantes pour voir apparaître, sur base de la Gilde des Métiers et Négoces et dans son local des syndicats purement ouvriers. Joris Helleputte devient le président d'honneur du *Verbond der Christene Vakverenigen van Leuven* [Fédération des Syndicats Chrétiens de Louvain]<sup>53</sup>.

50. Carton de Wiart, *Souvenirs politiques*, 47. En Italie cependant, les biographes de Giuseppe Toniolo n'hésitent pas, et à bon droit, à attribuer à Helleputte l'utilisation de l'expression "démocratie chrétienne" à partir de 1891. Voir F. Vistali, *Giuseppe Toniolo* (Rome, 1954), 441, reprenant d'ailleurs le témoignage de P.A. Brucculeri.

51. *L'Economie chrétienne* (15 septembre 1870) 388-389; évoqué par ailleurs par De Maeyer dans le tome II.

52. R. du Sart de Bouland, *Le duc d'Ursel. 1848-1903* (Tournai, 1904) 160-161. Lettre adressée par le duc d'Ursel à la date du 4 novembre 1886.

53. Van Isacker, *Averechtse democratie*, 114, 118, 119. Schokkaert, *De Nationalestraat*, 109. Verriest, *Helleputte...*, 420.

En Wallonie, à l'époque des congrès de Liège, quelques créations s'inspirent directement du néo-corporatisme flamand. Ainsi, à Liège, une Corporation des Métiers et Négoces est créée en 1888; à Binche, le curé-doyen et l'abbé Godfrind essaient de mettre en place une corporation de cordonniers et de tailleurs, en juin 1891<sup>54</sup>. Différents cercles ouvriers sont créés, surtout à partir de 1886. Ce sont en fait des succédanés, inspirés directement ou indirectement par le néo-corporatisme : on s'efforce d'y grouper des patrons et des ouvriers, afin de réaliser la conciliation<sup>55</sup>. On greffe éventuellement à l'intérieur de ces associations des caisses d'épargne, de secours mutuels et parfois même des "mini"-coopératives de consommation<sup>56</sup>.

Mais ces créations "wallonnes" échouent en général et ce pour trois raisons. Tout d'abord, la corporation, comme telle, ne représente plus grand-chose dans la mémoire collective. Ensuite, les ouvriers de Wallonie travaillent le plus souvent à l'intérieur de grands ensembles industriels, qui empêchent les rapports entre patrons et ouvriers. Enfin, le syndicalisme uniquement ouvrier a déjà démarré en dehors du monde catholique.

En effet, même s'ils n'ont pas réussi du premier coup, des syndicats socialistes de mineurs ont été créés dans la région liégeoise depuis 1885. Dans la région du Centre, il y a déjà des syndicats de mineurs vers 1875. Dans le bassin de Charleroi, une union des mineurs est fondée en 1885. La Fédération Nationale des Mineurs, créée en 1889, devient le point de départ de la formation de plusieurs syndicats. Chez les verriers, une Union Verrière a été créée depuis 1882, à Lodelinsart. Celle-ci est à ce point puissante qu'elle fait l'objet de poursuites par le Parquet de Charleroi, au lendemain des grèves de 1886. Chez les métallurgistes, il y a déjà eu quelques velléités d'organisation syndicale à Verviers, aux environs de 1882, dans le Centre en 1896 et à Liège en juillet 1886. A Verviers, entre 1882 et 1884,

54. *Le Pays Wallon* (11 juin 1891) : "Corporation de Binche" et (3 décembre 1893) 1-2 : "Appel aux cordonniers et tailleurs de Binche".

55. "Les personnes à qui leur situation de fortune permet des largesses feront un emploi très judicieux de leurs deniers en aidant les comités qui se trouvent à la tête des cercles ouvriers. L'argent dépensé pour les œuvres aussi sérieuses et aussi utiles produira des résultats dont tous les hommes d'ordre auront à se féliciter. La présence des 'bourgeois' parmi les œuvres, aux jours de réunion, est aussi à recommander. Les braves gens du peuple sont toujours sensibles aux attentions et aux égards et sont heureux de constater que les 'bourgeois', loin d'être hostiles aux travailleurs, sont leurs amis et leur veulent du bien" : *Le Hainaut* (10 juin 1891) 2 ; "Chronique du Hainaut". On trouve encore cette même opinion exprimée en août 1899 dans *Bulletin mensuel des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, 248, par le Père jésuite Renaud, dans "Les unions professionnelles dans le pays de Charleroi".

56. A titre indicatif, voici un relevé, que nous n'avons pas la prétention de présenter comme exhaustif : 1878, Liège : St-Amboise; 1883, Liège : St-Alphonse; 1886, Liège : Ste-Walburge; 1887, Liège : Ste-Marguerite; 1888, Liège : Corporation des Métiers et Négoces, Morlanwelz, Jolimont, La Hestre, Fayt-lez-Manage, Leval-Trahegnies, La Croyère : Maison des œuvres; 1889, Tournai : Cercle ouvrier, Ghlin : Cercle ouvrier, Frameries : Cercle St-Joseph; 1891, Boussu, Braine-le-Comte, La Bouverie, Thiméon : Cercle ouvrier, Mons : Cercle Ste-Barbe, Houdeng, La Louvière, Carnières, Seneffe, Jumet : Cercle ouvrier, Binche : Corporation.

des syndicats ont été créés, chez les mécaniciens et les fileurs notamment.

### C. Une démocratie chrétienne ?

Le modèle sur lequel on taille le costume que portera la démocratie chrétienne jusqu'en 1914 est définitivement dessiné en 1905. De 1894 jusqu'en 1905, il va être tracé, découpé et corrigé par les conservateurs, les évêques et Rome. La composition du corps épiscopal explique ses tendances et celles-ci expliquent en partie aussi le sort de la démocratie chrétienne et les débuts d'un mouvement ouvrier chrétien<sup>57</sup>.

Après la révision de la Constitution en septembre 1893, on organise en octobre 1894 des élections législatives dans tout le pays. Les démocrates chrétiens sont convaincus de l'opportunité de faire passer leur programme économique par le biais de la politique. Pour cette raison, ils vont dès lors être en opposition avec les conservateurs, mais aussi parce qu'ils risquent de diminuer la présence de ces derniers dans les assemblées politiques élues. Plusieurs mois avant les élections, les conservateurs et surtout Charles Woeste, président de la Fédération des Cercles, sont intervenus auprès des évêques, en particulier auprès du cardinal, pour obtenir l'unité du parti catholique. Léopold II va lui aussi tenter d'obtenir du Saint-Siège une intervention contre le mouvement démocrate chrétien. Les conservateurs comme le Roi craignent l'arrivée des socialistes dans l'arène parlementaire, ainsi qu'une régression du parti catholique. Le Roi, en effet, a besoin des catholiques pour sa politique coloniale; il lui faut leur silence face à l'impôt en nature qu'il fait payer depuis 1891 aux Congolais, mais surtout leur appui pour la reprise du Congo par l'Etat belge. D'autre part, il veut poursuivre une politique de défense nationale, qui risque d'être freinée par la démocratie chrétienne, surtout par la démocratie chrétienne flamande.

L'opposition de patrons, appartenant d'ailleurs très souvent au catholicisme social traditionnel, est vive. Depuis plusieurs mois, elle s'exprime systématiquement dans de grands quotidiens catholiques francophones, notamment *La Gazette de Liège*, *L'Ami de l'Ordre* (Namur), *Le Hainaut* (Mons), *Le Courrier de l'Escaut* (Tournai), *Le Courrier de Bruxelles*. Henri Desclée, industriel catholique de Tournai, directeur-propriétaire de ces deux derniers titres, va mener la charge en 1894. Il constitue, en janvier de cette année, une Association des Patrons et des Industriels Catholiques qui rassemble trois ecclésiastiques, six industriels de Flandre et une bonne trentaine d'industriels de Wallonie. Ceux-ci décident d'élaborer un *Mémoire sur*

57. Les évêques de Namur et de Bruges sont proches des conservateurs en matière politique et sociale. Les évêques des diocèses industriels, Stillemans à Gand, Doutreloux à Liège, Du Rousseaux à Tournai, sont ouverts à la démocratie, mais il n'en est pas de même des successeurs de Du Rousseaux (Walravens en 1897) et de Doutreloux (Rutten, 1901). Quant au cardinal Goossens, archevêque de Malines, il n'est pas hostile à la démocratie chrétienne comme telle et encore moins à la démocratie économique.

---

la situation de l'industrie en Belgique et sur la question ouvrière. Ce texte est une longue plaidoirie confondant démocratie chrétienne et socialisme, reprochant à la Ligue Démocratique de vouloir être la seule interprète de *Rerum novarum*, mettant en question l'intervention de l'Etat et de la loi pour régler le salaire minimum, le temps de travail, les "assurances sociales". Il refuse le syndicalisme uniquement ouvrier, le mouvement coopératif, la théorie du salaire familial et surtout l'intrusion des démocrates dans le domaine politique <sup>58</sup>.

Au fil du temps, les griefs socio-économiques des patrons catholiques ne s'exprimeront plus dans la même direction et s'évanouiront, faute d'un écho suffisamment favorable du côté épiscopal. D'autre part, ils vont être dépassés par les réalisations sur le terrain économique-social. Réflexion faite, celles-ci leur paraîtront, dans un deuxième temps, une bonne opération antisocialiste.

Là où les démocrates chrétiens ont constitué des structures politiques ou affichent des prétentions politiques, ils vont, après de longues discussions avec les conservateurs, déboucher sur des compromis quant à leur programme et à leurs candidats. Un petit nombre de places leur est laissé sur les listes catholiques. Il en est ainsi à Charleroi, à Mons, dans le Centre, à Verviers, à Gand, à Bruxelles, à Saint-Nicolas-Waas. A Turnhout et à Courtrai, les pourparlers n'aboutissent pas et sans doute pas à Anvers. Pas plus à Liège qu'à Alost. Toutefois, dans ces deux villes, les discussions conduisent à la rupture et à la présentation de listes séparées.

Liège, Verviers et Alost deviennent, dès les élections de 1894, trois foyers conflictuels. Dans des temps variables et avec des caractères spécifiques, ils vont menacer par leur existence, d'une façon ou d'une autre, le parti catholique en Belgique. Cela est dû dans les trois cas à une opposition systématique des conservateurs à la démocratie chrétienne et, dans une certaine mesure, au poids qu'ils exercent sur l'évêque du lieu.

A Liège, une Ligue pour la Défense de l'Industrie et de la Propriété est formée, en juin 1894. On y retrouve pas mal de noms liégeois de l'Association des Patrons et Industriels Catholiques dont il a été traité plus haut. Cette Ligue sans représentativité réelle, manquant d'une base, va faire pression sur l'Union Catholique (la section locale du parti catholique), dans un premier temps pour s'imposer comme égale en droits à l'Union Démocratique Chrétienne et, dans un deuxième temps, pour arri-

---

58. L'avocat Léon Collinet, Jules Dallemagne, industriel à Angleur, et le Père Castelein proposent, en juillet, à l'Assemblée de l'Association, le texte qu'ils ont été chargés de rédiger. Le texte est approuvé, imprimé (Liège, Demarteau, 137 p., 7 planches) et envoyé comme projet à tous les évêques de Belgique, début août. Dans un premier temps, les évêques désapprouvent l'Association et son *Mémoire*. Puis, en 1895, tout en n'y donnant pas suite, ils acceptent de prêter une certaine oreille aux doléances des patrons, exprimées à nouveau dans *Défense du mémoire sur la situation de l'industrie en Belgique en réponse à une lettre des évêques belges du 24 septembre 1894* (Liège, Demarteau, 1895). Art, *Les réunions des évêques (1884-1900)*, 256-260 et 330-335.

L'INTERMÉDIAIRE ÉPISCOPAL, PAR JULIO



**Nous apprenons que Mgr Stillemans a fait défense à l'abbé Daens de se porter candidat aux prochaines élections.** (Tous les Journaux.)

*Les autorités ecclésiastiques rejettent un mouvement démocrate chrétien indépendant tel que le daensisme.*

*(Caricature parue dans La Réforme, 1898)*

ver à exclure l'Union Démocratique Chrétienne de la liste électorale catholique.

A Verviers, suite à l'intervention de l'évêque Doutreloux, les conservateurs sont obligés d'accueillir sur une liste unique l'abbé Pottier comme candidat démocrate. Mais, dès ce moment aussi, Pottier se fait huer dans sa propagande électorale et ne sera pas élu. Les chefs démocrates verviétois, désabusés, se rapprochent davantage de l'abbé Daens, qu'ils inviteront après l'élection à Verviers. Le prêtre flamand fera l'objet d'un accueil triomphal de la part de ses partisans wallons. Subissant l'influence des conservateurs de Verviers, l'évêque déplace, au lendemain de cette visite, les neuf prêtres qui ont pris une part active dans l'Union Démocratique Chrétienne de l'arrondissement de Verviers. Mais la réaction de la plupart des laïcs démocrates est vive et marque pour longtemps la vie politique à Verviers. Certains d'entre eux rejoignent les rangs socialistes, d'autres ne participeront plus à l'action politique ou sociale catholique. Le succès de Daens ne se limite cependant pas à Verviers, mais s'étend jusqu'aux démocrates chrétiens liégeois et bruxellois. Ces derniers, jusqu'en octobre 1899, vont à la fois soutenir Daens et constituer une plaque tournante entre son mouvement et les démocrates liégeois.

C'est à Alost et à partir de cette ville que le daensisme s'exprime, avec un éclat d'autant plus vif qu'il résulte de l'opposition tenace des conservateurs.

L'évêque Stillemans, qui plaçait ses espérances dans les réalisations accomplies par Arthur Verhaegen à Gand, a été surpris par la fondation du Christene Volkspartij et la participation dans celui-ci d'un membre de son clergé. Il ne cache pas son courroux contre son prêtre, d'autant plus que le laïc Verhaegen l'a, jusqu'alors, toujours consulté dans toute son action sociale et politique. Il n'empêche qu'en 1894, l'évêque de Gand n'intervient pas pour qu'un accord électoral se noue entre démocrates et conservateurs, comme s'il voulait d'ailleurs ridiculiser ces derniers.

La situation alostoise revêt un éclat particulier parce qu'elle oppose publiquement l'abbé Daens - qui n'a pas reçu la permission de son évêque - à Charles Woeste, président de la Fédération des Cercles, antidémocrate et "fransquillon". Woeste n'a pas davantage l'appui de l'évêque de Gand, étant donné ses positions antidémocrates, son intransigeance et l'exclusion qu'il vient d'imposer aux démocrates.

Les élections de 1894 maintiennent la majorité absolue des catholiques. Ceux-ci progressent quelque peu dans les provinces de Brabant et d'Anvers, mais reculent légèrement dans le reste de la Flandre, dans le Hainaut, et un peu plus dans les provinces de Liège, Luxembourg et Namur. Dans l'ensemble du Royaume, les catholiques remportent un peu plus de 51 % des voix; ils en avaient recueilli 53,66 % lors des élections précédentes. En revanche, les socialistes et quelques libéraux progressistes qui, généralement dans la suite, vont adhérer au POB, font une belle entrée à la

Chambre. Leurs gains sont élevés dans le Brabant, dans le Hainaut et la province de Liège, surtout dans les centres industriels. Au deuxième tour, les deux rivaux, Woeste et Daens, sont élus à Alost.

Jusqu'en 1914, les catholiques réussissent à maintenir leur majorité absolue à la Chambre. Mais à quel prix ? Le daensisme va être tantôt le brandon de discorde, tantôt l'épouvantail que l'on va agiter pour obtenir l'unité du parti catholique. Les conservateurs vont se mobiliser pour écarter Daens de l'arène parlementaire et de la vie publique.

Tout en étant irrité par l'attitude de Daens, qu'il juge irrespectueux et désobéissant, l'évêque Stillemans n'en est pas moins, au départ, sensible à la fois au succès populaire de son prêtre, c'est-à-dire à une certaine pertinence de son programme et au fait que, si Daens abandonne le terrain, cela risque de se faire au profit des socialistes. Jusqu'en 1897, par tactique, les conservateurs ont volontiers tendance à confondre le daensisme et la démocratie chrétienne, tant à Liège qu'en dehors de cette ville. Ainsi, au cours de l'année 1895, les démarches vont se multiplier, chez le cardinal, chez le nonce et à Rome. Elles sont parallèles aux manœuvres entreprises par les conservateurs auprès des évêques Stillemans et Doutreloux, pour obtenir leur intervention dans l'élimination de la démocratie chrétienne. Stillemans est soucieux de faire respecter ce qu'il considère comme son autorité légitime. Les deux évêques veulent la paix dans leur diocèse, sans pour autant mettre un terme à la démocratie. Aussi ce que les conservateurs n'obtiennent pas dans le pays, ils espèrent l'avoir à Rome, où différentes personnalités du monde conservateur envoient lettres et rapports et où elles se rendent même<sup>59</sup>. On présente au pape la démocratie chrétienne comme un parti dont Pottier est le meneur et Daens le parlementaire. L'on agite les spectres contre lesquels un parti catholique uni et fort est plus que jamais nécessaire : l'anticléricalisme, devenu plus redoutable à la suite des alliances des libéraux et des socialistes, et le socialisme, qui s'étend non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes, qui s'organise, se structure et devient un parti politique avec lequel il faut désormais compter. Le cardinal se rend à Rome, de même que les évêques de Liège et de Gand. Daens et Pottier y vont également.

A la suite de ces faits, une lettre pontificale *Permoti nos* est envoyée publiquement, à la mi-juillet 1895, aux évêques. Elle est accompagnée d'instructions secrètes (*Private istruzioni*), qui ordonnent l'unité du parti catholique et l'abstention des prêtres de toute polémique et de toute charge de responsabilité dans la politique. A la fin juillet, une lettre pastorale collective reprenant *Permoti nos* est adressée au clergé : pour l'entente entre les catholiques, pour la préférence à accorder aux associations mixtes, contre l'autonomie politique, mais pour la confection de listes élec-

59. Verdoodt, *Kerk en christen-democratie*, 87.

torales proportionnellement aux tendances en présence. Au début septembre, une deuxième lettre pastorale collective est adressée à la fois au clergé et aux fidèles, reprenant les lignes directrices de *Rerum novarum*. Elle fait part de la double décision de l'épiscopat : d'une part, dans chaque diocèse se tiendra une réunion de prêtres et de laïcs, afin de réaliser la concorde; d'autre part, une conférence générale se fera à Malines, en présence des évêques et des délégués des laïcs, pour harmoniser les conclusions des réunions diocésaines et pour constituer un comité permanent.

Tout cela aboutit finalement à l'élaboration du "Programme minimum de Malines" (5 mars 1896), qui reprend le contenu de la lettre collective de juillet 1895 en ce qui concerne la législation sociale et la possibilité d'unions professionnelles "soit mixtes, soit composées d'ouvriers seulement d'après les circonstances". La création de sociétés coopératives et le salaire familial, notamment, sont volontairement laissés en suspens. Aux délégués présents, le cardinal lit une "note confidentielle", qui n'est que la reproduction des *Private istruzioni*. Woeste a obtenu, via les évêques de Bruges et de Namur, que la "note" ne soit pas communiquée à la presse, parce qu'elle reconnaît implicitement la démocratie chrétienne en lui accordant des places sur les listes catholiques. Les conservateurs profitent du "Programme minimum de Malines" (1896) pour constituer, à l'intérieur de la Fédération des Cercles, en concurrence avec la Ligue Démocratique Belge, une troisième section destinée aux cercles ouvriers.

Jusqu'aux environs de 1905, on trouve encore, çà et là dans la presse catholique, des vœux de former des syndicats mixtes. Mais, sur le terrain, cette formule est définitivement abandonnée.

Néanmoins, cette mise au point des évêques sur base des documents pontificaux constitue la fin de la démocratie chrétienne comme mouvement politique véritablement et complètement autonome. En effet, si, comme telle, la démocratie chrétienne est encouragée - ne devient-elle pas en partie la conscience et l'aiguillon du catholicisme politique traditionnel ? - en revanche, elle doit, chaque fois, se ranger et s'aligner dans le parti catholique. La "formule de Saint-Trond", ainsi dénommée parce qu'elle est présentée par Helleputte dans cette ville, lors d'une assemblée de la Fédération des Cercles et des Associations Conservatrices en 1897, échoue cependant suite aux manœuvres de Woeste. Celui-ci parvient ainsi à éviter la constitution de comités qui, composés de représentants de la Ligue Démocratique Belge et de la Fédération des Cercles, auraient dû fonctionner dans l'ensemble du pays pour obtenir l'entente entre catholiques.

L'évêque Stillemans demande la démission de Daens qui, pendant quelques mois, va s'efforcer de se tenir coi. Quant à Pottier, de lui-même, suite à un entretien privé avec le pape, il décide de se retirer progressivement de la vie publique.

En janvier 1897, les différents groupes daensistes forment une fédération : le Vlaamsch-Christene Volkspartij. Cette création peut être considé-

rée davantage comme l'expression d'une identité flamande - dont la spécificité est évidemment de plus en plus méconnue depuis les différents documents ecclésiastiques de 1895-1896 - que comme une insubordination de démocrates chrétiens mal à l'aise dans le parti catholique. Karel Van Isacker fait d'ailleurs bien remarquer que les statuts du Vlaamsch-Christene Volkspartij sont presque une réédition de ceux de la Ligue Démocratique. Il s'agit en fait d'évincer la Ligue Démocratique en pays flamand. Cette dernière le comprend et exclut de ses rangs, le 19 septembre 1897, les organisations affiliées au Vlaamsch-Christene Volkspartij. Celui-ci entre dans une nouvelle phase de son existence, d'autant qu'il compte de nouvelles recrues plus radicales dans leurs sentiments flamands (Hector Plancquaert, Léonce Du Catillon et les Anversois), moins enclins que Daens à lâcher du lest aux conservateurs et, moins encore, à respecter l'autorité ecclésiastique. La rupture est irréversible et irrémédiable, alors qu'à Anvers, l'entente électorale entre les Vredes de la Ligue Démocratique Belge et le Vlaamse Christene Volksbond est à deux doigts d'une conclusion. Partout dans le pays, les daensistes sont désormais en dehors de ce que les sociologues et historiens appellent aujourd'hui le "pilier catholique". Ainsi, lors des élections législatives et provinciales de 1898, ils voteront pour les socialistes à Alost et pour les libéraux à Audenarde. Et si, en 1898, Daens opère une nouvelle rentrée en politique, en devenant président du Vlaamsch-Christene Volkspartij, en fait, il brise les liens avec l'autorité religieuse. En 1899, en 1900, en 1901, en 1906, des cartels électoraux sont conclus entre les daensistes et la gauche.

A partir de 1899, la plupart des démocrates bruxellois et liégeois ne suivent plus Daens et ne le soutiennent plus. C'était déjà le cas des démocrates de la région du Centre et du Borinage. A Liège cependant, un petit noyau se révèle d'autant plus fidèle et proche de Daens qu'il se refuse à comprendre, d'une part, les interventions de Doutreloux et, d'autre part, l'abbé Pottier qui se retire progressivement de la vie publique. Cette retraite est bien souvent assimilée à une reculade et parfois même perçue comme une trahison, depuis les événements de 1894 à Verviers. Ces daensistes ne sont pas nombreux, mais il ne faudrait cependant pas sous-estimer leur influence. Celle-ci se marque en 1904, lorsqu'ils organisent une conférence de l'abbé Daens et qu'ils fondent, au lendemain de celle-ci, le groupe Les Démocrates Chrétiens Indépendants de Liège. Elle se manifeste aussi lorsqu'à partir de 1906, ils éditent un mensuel daensiste, *L'Avant-Garde* <sup>60</sup>.

A Liège, les démocrates chrétiens se présenteront encore sur une liste à part aux élections communales de 1897, 1903 et 1907 et aux élections législatives de 1908. L'exemple des daensistes en Flandre et certaines

60. Papiers Hanquet, Ms de Ponthière, 142-143. P. Gérin & M.-L. Warnotte, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général*. Cahiers CIHC LXV (Louvain-Paris, 1971) 133.

---

manœuvres locales du noyau daensiste pourraient, dans une certaine mesure, expliquer cette audace.

Par ailleurs, le rêve caressé par Helleputte et quelques-uns de ses adeptes échoue complètement. Au cours de la session parlementaire de 1892-1893, Helleputte essaie, mais en vain, d'ajouter aux articles 47 et 48 de la Constitution, que l'on est occupé à réviser, le principe de la représentation sur base des intérêts professionnels. C'est son premier échec. Le deuxième se place dans les années immédiatement postérieures à 1895. A cette époque, il réussit, malgré l'opposition socialiste et la réticence de certains démocrates, à faire introduire son principe dans la loi électorale pour les communes. Mais comme celle-ci ne s'applique qu'à certaines catégories de communes, la portée de la mesure en est diminuée. En outre, on s'aperçoit que, pratiquement, avec le temps, les conseillers élus sur base de ce principe se rangent sous une étiquette politique, ce qui permet en définitive aux socialistes d'obtenir plus de sièges que prévu et anéantit par conséquent les effets espérés <sup>61</sup>.

Tout cela signifie qu'il est maladroit de baser l'élection politique sur des bases strictement professionnelles. C'est la raison pour laquelle, après quelques hésitations - mais relativement vite - on ne veut pas du côté chrétien que le syndicat se mêle à la politique : en effet, l'on n'est pas encore parfaitement sûr de la fidélité politique des syndiqués catholiques <sup>62</sup>. Il apparaît que, dans un premier temps, il est préférable d'encadrer le mieux possible les travailleurs dans différentes organisations, dont les syndicats, pour obtenir cette fidélité. Il convient ensuite, dans un deuxième temps, d'affilier ces organisations ou leurs membres à une superstructure qui apporte, d'une façon ou d'une autre, le soutien électoral au parti catholique. Ce sentiment, exprimé par les évêques des diocèses "industrialisés", sera progressivement partagé par une plus large partie de l'opinion catholique et notamment par la Fédération des Associations Catholiques en 1907 <sup>63</sup>. C'est tellement vrai que les sociétaires de Saint-Vincent de Paul poussent les ouvriers qu'ils visitent à s'affilier aux syndicats chrétiens <sup>64</sup>.

On se rend compte que la démocratie économique peut, à partir des syndicats et même d'autres organisations ouvrières, moyennant des garde-fous - c'est-à-dire les aumôniers et les directeurs d'œuvres sociales répercutant l'autorité religieuse - poursuivre son chemin et réaliser le bon travail que l'on en espère. Dès cet instant, l'enjeu se porte sur la place à conférer à la démocratie politique, ses organisations et fédérations.

---

61. Ainsi les élections pour la constitution du Conseil de l'Industrie et du Travail à Louvain, tant en 1894 qu'en 1896, sont chaque fois un échec pour la liste de la Gilde-Helleputte. Et chaque fois, il apparaît que des membres mêmes de la Gilde votent pour les candidats socialistes. Verriest, *Helleputte*, 418 sv.

62. *Le Franc-Mineur* (25 décembre 1908) 8 : "Pas de politique dans nos syndicats"; *Id.* (10 février 1908) : "Les syndicats et la politique". Voir aussi : Schokkaert, *De Nationalestraat*, 72.

63. *L'Avenir du Luxembourg* (26 janvier 1907) 1 : "Nos syndicats".

64. Archives de la Société de St-Vincent de Paul, Conseil supérieur, Rapport, Bruxelles, 1912, 12.



*Professeur à l'université de Louvain, ingénieur et architecte, Joris Helleputte (1852-1925) est un ultramontain notoire. Il se fait le défenseur d'une société chrétienne corporative, qu'il dépeint dans une esthétique néogothique. Figure de proue du mouvement social, il regroupe les gildes paysannes au sein du Belgische Boerenbond (1890) et les gildes corporatives urbaines de patrons et d'ouvriers au sein de la Ligue Démocratique Belge (1891), qu'il préside jusqu'en 1895. Président du Davidsfonds (1898-1910) et propriétaire d'un journal, Helleputte considère le militantisme flamand et l'action sociale comme un tout. En 1907, il entre au gouvernement, devenant ainsi le premier ministre "démocrate chrétien" du pays. Au lendemain de la guerre de 1914-1918, il réalise son vieux rêve de création d'un parti de "standen", avec la fondation de l'Union Catholique.*



*Toute la vie d'Arthur Verhaegen (1847-1917) est placée sous le signe de la cause catholique. Petit-fils du franc-maçon bruxellois Théodore Verhaegen, il estime devoir faire œuvre réparatrice. Cet architecte ultramontain et promoteur du style néogothique s'engage dans les œuvres populaires gantoises et, après 1886, dans l'action antisocialiste organisée des ouvriers et des paysans. A partir de 1896, comme président de la Ligue Démocratique, il plaide en faveur d'une émancipation progressive et contrôlée de la classe ouvrière. Ses positions sont mal accueillies par les daensistes et par les conservateurs. Après 1900, les exigences flamandes et l'attitude plus radicale du mouvement ouvrier chrétien en Flandre heurtent de plus en plus ce notable francophone.*

---

#### D. Gand : la solution Verhaegen

Les débats parlementaires sur la représentation proportionnelle, menés de septembre à décembre 1899, sont longs et difficiles. Ils divisent les catholiques. Les démocrates chrétiens sont partisans de la réforme. Le nouveau système, qui va fonctionner à partir de 1900, permet aux partis de se présenter aux élections législatives avec l'espoir d'un résultat proportionnel à leur force respective et consacre la reconnaissance de l'opposition. Le parti catholique en fait les frais, non pas dans la perte de voix, mais en rétrogradant de 26 sièges. Plus que jamais, les catholiques vont se présenter sur des listes communes aux élections. Par ailleurs, il est nécessaire au parti catholique, s'il veut conserver la majorité absolue, de répondre aux aspirations socio-économiques des nouveaux électeurs. La moisson doit être large : le parti catholique espère étendre sa base électorale traditionnelle en milieu rural, raison pour laquelle, notamment, le Boerenbond va œuvrer et finalement peser sur le parti. Mais le parti catholique veut aussi s'adresser à la petite bourgeoisie, faite de commerçants, d'industriels et d'artisans. Aussi les parlementaires catholiques sont-ils parmi les plus actifs à relayer les revendications des "classes moyennes". Plusieurs d'entre eux constituent, en 1901, un Groupe pour la Défense des Intérêts de la Petite Bourgeoisie<sup>65</sup>. Le Syndicat des Voyageurs, Employés, Négociants et Patrons, que l'on trouve un peu partout dans le pays, se rattache à cette tendance<sup>66</sup>. Mais le parti catholique doit surtout composer avec la démocratie chrétienne et ses représentants, qui déclarent être les porte-parole de ces nouveaux électeurs, en particulier des travailleurs salariés et appointés.

Des élus de la tendance démocrate chrétienne vont siéger dans les différentes assemblées politiques et notamment au Parlement. Leur présence dans ces assemblées et, à partir de 1907, dans le gouvernement, va incontestablement marquer les décisions. Toutefois, membres du parti catholique, les élus démocrates doivent tenir compte des différents intérêts socio-économiques de la population que le parti catholique se propose de défendre. Leur présence à côté des socialistes et des libéraux progressistes, ainsi que leurs revendications, expliquent en partie l'élaboration d'une législation sociale qui, un moment stationnaire entre 1889 et 1895, va reprendre, à partir de 1896, par le vote de la loi sur le règlement d'atelier. D'autres textes normatifs réaliseront progressivement le programme de la démocratie économique. Une nouvelle croissance de l'économie se produit.

---

65. Jaumain & Gaiardo, "La crise de la petite bourgeoisie", 417-471.

66. Créé à Bruxelles, le 22 juin 1891, il repose sur une triple base : mutualité, union professionnelle, coopérative. Il compte environ 10.000 adhérents en 1905, répartis en 28 sections : Alost, Anvers, Arlon, Ath, Bastogne, Binche, Braine-Soignies, Bruges, Bruxelles, Châtelet, Courtrai, Dinant, Gand, Liège, Malines, Marche, Marchienne, Mons, Morlanwelz, Namur, Neufchâteau, Nivelles, Renaix, Tournai, Turnhout, Verviers, Virton, Ypres. A. Couturiaux, *Les œuvres sociales* (Namur, 1905) 51.

Elle résulte, en général, d'une nouvelle phase de l'industrialisation et d'une augmentation du commerce international. L'expansion coloniale, l'industrialisation de la Campine, l'agrandissement du port d'Anvers, l'aménagement des ports de Zeebruges, de Gand, de Bruxelles sont les moteurs de cette croissance. Celle-ci permet notamment d'envisager des améliorations de la condition matérielle des travailleurs.

La Ligue Démocratique va jouer un rôle de pression sur la Fédération des Cercles Catholiques. Mais ses composantes hétérogènes, surtout en ses débuts, paralysent son action. Son président, Helleputte, ne fait pas l'unanimité. Nous l'avons vu à propos de la représentation des intérêts et de la formule corporative qu'est l'association professionnelle mixte<sup>67</sup>. Arthur Verhaegen lui succède à la tête de la Ligue Démocratique en 1896. Partout, Verhaegen pousse les démocrates chrétiens à se conformer aux documents de la hiérarchie des années 1894-1896 et, à de nombreuses reprises, il se montre favorable à la conciliation avec les conservateurs. Aux élections de mai 1900, faites en application de la représentation proportionnelle, Verhaegen est élu député avec Victor Delporte, Charles de Ponthière (de Liège), Michel Levie, Léon Mabilie et le Dr Georges Cousot de Dinant. Ceux-ci vont s'ajouter à Henry Carton de Wiart et Jules Renkin, qui siègent à la Chambre dès 1896. Selon Carton de Wiart, ces démocrates chrétiens constituent la "Jeune Droite", dont "la sagesse est (...) de soutenir le gouvernement dans sa résistance à la campagne révisionniste (des socialistes et des libéraux)"<sup>68</sup>. A partir de 1902, *La Justice sociale* cesse de paraître et les démocrates bruxellois sont invités à exposer leurs idées dans le grand et ancien quotidien catholique *Le Journal de Bruxelles*.

Par son encyclique *Graves de communi re* (sur la démocratie chrétienne) de janvier 1901, Léon XIII envisage tout spécialement la situation italienne. Il reconnaît officiellement l'expression "démocratie chrétienne", mais "dans les circonstances présentes, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique et en ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple"<sup>69</sup>. Les conservateurs belges vont profiter de ce document pour durcir leur action contre la démocratie chrétienne.

Verhaegen, sur base d'informations reçues de divers cercles romains, en profite pour dire que la Ligue Démocratique Belge, qui comprend démocrates chrétiens et catholiques sociaux, n'a rien à voir avec les instructions italiennes.

67. Il va d'ailleurs s'efforcer de propager ses idées en dehors de la Ligue, notamment par le biais du quotidien *Le XXe Siècle*, publié à Bruxelles depuis 1895. Opposé au suffrage universel, Helleputte l'est aussi à la représentation proportionnelle. Par ailleurs, profondément convaincu de la valeur du corporatisme, il sera, dans un premier temps, opposé, puis réticent au syndicalisme ouvrier jusqu'aux environs des années 1904-1905.

68. Carton de Wiart, *Souvenirs politiques*, 117. Il s'agit de la campagne révisionniste pour le suffrage universel pur et simple.

69. Aubert, *L'Eglise dans le monde moderne*, 174-175.

---

L'arrivée de Pie X sur le trône pontifical et du cardinal Merry del Val au Secrétariat d'Etat font espérer à Léopold II et aux conservateurs que le moment est venu d'écraser définitivement l'action des démocrates chrétiens. La publication du *Motu proprio* condamnant l'action populaire chrétienne en Italie (18 décembre 1903) peut être interprétée comme l'approbation du Saint-Siège aux conservateurs. Et ce n'est pas sans intention qu'est publiée, le 13 janvier 1904, la *Lettre de Mgr Rutten, évêque de Liège, à son clergé suivie de quelques documents concernant l'action populaire chrétienne ou la démocratie chrétienne*.

Il en est de même lorsqu'à la fin décembre 1904, le cardinal Goossens reçoit une note confidentielle de Rome, le chargeant de communiquer de vive voix aux dirigeants du parti catholique, aux parlementaires catholiques et aux dirigeants de la presse catholique, la nécessité de subordonner l'action politique de la démocratie chrétienne aux intérêts du parti catholique <sup>70</sup>. Mais les interventions des conservateurs déplaisent profondément au cardinal Goossens et à l'évêque de Gand. Celui-ci parvient à convaincre l'épiscopat que l'action de Verhaegen - qu'il soutient depuis ses débuts - est la meilleure pour combattre le socialisme et pour répondre aux besoins du temps.

Arthur Verhaegen entreprend alors, en mars 1905, une nouvelle démarche à Rome. Il parvient à persuader le pape que la Ligue Démocratique est, dans le monde catholique belge, la meilleure garante de la défense des intérêts populaires. En outre, en évoquant le daensisme et la démesure des conservateurs, Verhaegen prouve la modération de son action sociale et politique. En agitant le spectre de la gauche - les catholiques viennent encore de reculer aux élections de 1904 - il démontre la nécessité de la démocratie chrétienne, tant politique qu'économique, comme elle a été construite à Gand <sup>71</sup>.

Le 30 mai 1905, Pie X fait savoir par son secrétaire d'Etat qu'il approuve la ligne de conduite de Verhaegen et qu'il accorde sa bénédiction au président de la Ligue Démocratique. Sans doute, Pie X veut aussi par cela montrer la voie à suivre aux démocrates chrétiens italiens.

Le catholicisme social - la démocratie économique à la Verhaegen - bien implanté tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles, est officiellement légitimé, au plus haut niveau de l'Eglise, tandis que la démocratie politique est verrouillée à l'intérieur du parti catholique. La démocratie éco-

---

70. Copie de cette note dans AGRB, Papiers Van den Heuvel, 192, 20 décembre 1904. "Note confidentielle". Charles Woeste et Mgr Rutten voient avec joie, dans cette note, l'approbation de leurs points de vue (cfr. AGRB, Papiers Van den Heuvel, 192, 18 janvier 1905, note de Van den Heuvel. Papiers de Favereau, Rome 29 décembre 1904, baron d'Erp au baron de Favereau).

71. Sur le passage de Verhaegen à Rome et son argumentation, voir la thèse de doctorat de Verdoodt, *Kerk en christen-democratie*, 289 sv.

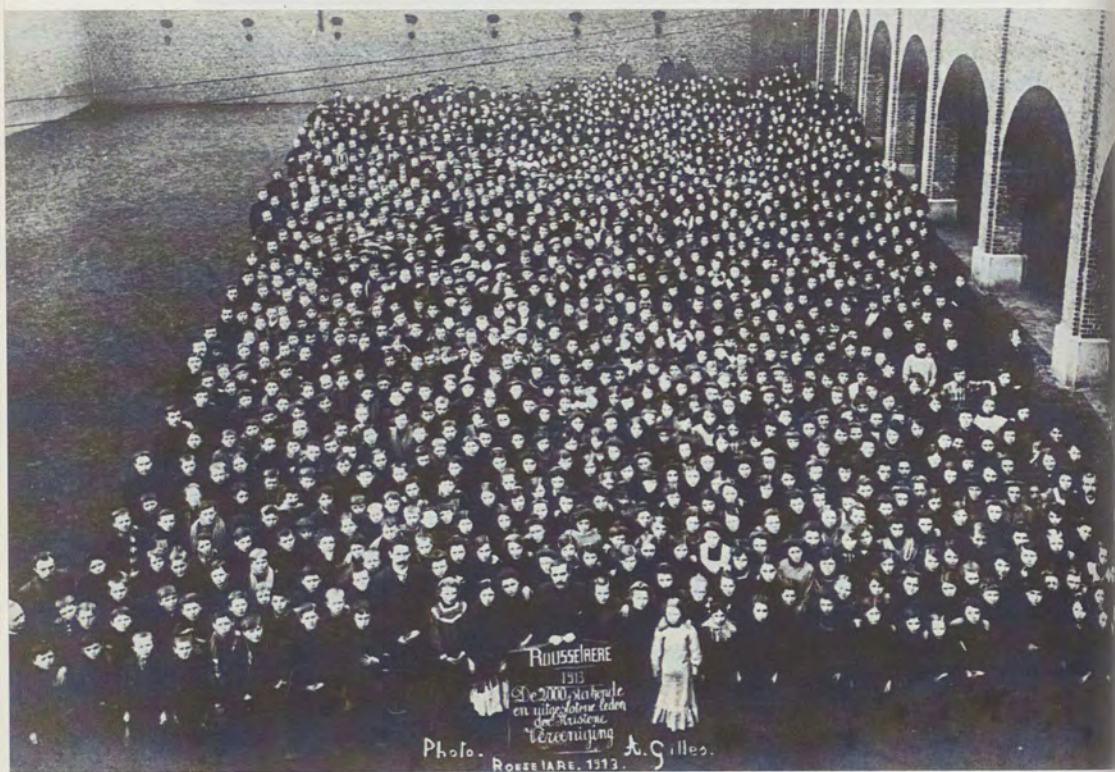
nomique est encouragée. Elle l'est d'autant plus qu'elle doit, selon les autorités romaines, diminuer le succès du socialisme.

La reconnaissance de la Ligue Démocratique Belge et de la ligne Verhaegen va non seulement avoir des conséquences dans les domaines politique et économique, mais aussi sur les relations entre communautés linguistiques, où ces conséquences se confondent. Il est incontestable, en effet, que, lorsque Helleputte fonde la Ligue Démocratique Belge, il n'écarte pas, au départ, l'idée d'établir des passerelles fort étroites avec le Boerenbond (fondé en 1890), par essence flamand, et le Vlaamse Katholieke Landsbond<sup>72</sup>. Le soutien exclusif que la Ligue Démocratique Belge accorde au journal *Het Volk*, qui devient son organe à partir de 1891, en est une autre preuve. Sous la présidence d'Arthur Verhaegen, avec son soutien mais surtout avec celui de l'évêque de Gand, le Père dominicain Rutten va établir à Gand - où se trouve déjà le siège de la Ligue - le Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes. Ce sera le point de ralliement de la démocratie chrétienne approuvée par la hiérarchie religieuse, mais finalement aussi de la centralisation syndicale, qui va progressivement étendre son action sur l'ensemble du pays. Le syndicalisme chrétien, se greffant sur une infrastructure de gildes, d'une part, se concentrant, d'autre part, en Flandre, arrive comme tel, bien souvent, après le syndicalisme d'inspiration socialiste. Quantitativement plus étendu en Flandre qu'en Wallonie dans un premier temps, il répond mieux à l'identité culturelle flamande : ce sera sa force. Sa faiblesse résulte de son inadéquation temporaire aux relations sociales des grands secteurs de production où, déjà, le syndicalisme socialiste a fait sa percée. Les organisations syndicales de Wallonie, par le biais de la confédération, vont être recouvertes et finalement intégrées dans une structure d'inspiration flamande.

Le syndicalisme devient, par ailleurs, l'épine dorsale de ce que l'on appellera le mouvement ouvrier chrétien, parce qu'il s'identifie à la démocratie économique pour les raisons que nous avons évoquées. Tout cela explique à la fois une relative puissance du syndicalisme chrétien en Flandre, par rapport à la Wallonie, le leadership "flamand" du syndicalisme chrétien et une certaine imbrication entre mouvement ouvrier chrétien et mouvement flamand.

---

72. Wils, *De oorsprong*, 52.



*Un courant syndical chrétien se développe après 1900.  
(Photo prise par A. Gilles des "2000 membres du Syndicat Chrétien en  
grève et victimes d'un lock-out, à Roulers, en 1913")*

## Chapitre III

# L'épanouissement du mouvement ouvrier chrétien (1904-1921)

*Emmanuel Gerard*

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les œuvres sociales et la démocratie chrétienne étaient, à quelques exceptions près, enserrées dans un carcan conçu par les élites politiques et ecclésiastiques ou servaient de support à l'émancipation politique de la petite bourgeoisie flamande. Ni dans un cas, ni dans l'autre, il ne pouvait être question d'organisations ouvrières, a fortiori d'un mouvement ouvrier. A partir de 1900 environ, un vent nouveau commence à souffler. En 1904, le mouvement syndical voit enfin le jour avec la création du Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes, bientôt suivie d'un renouveau des cercles ouvriers. Le processus de démocratisation, qui s'instaure après la guerre, radicalise le mouvement : il fait passer l'action politique au premier plan, renforce les aspirations à l'autonomie et marque ainsi la fin non seulement de la Ligue Démocratique Belge, mais aussi de l'ancrage des syndicats et des cercles ouvriers dans une action sociale générale, liée à l'Eglise. Ainsi naît un mouvement ouvrier autonome, c'est-à-dire un ensemble organique d'activités syndicales, mutualistes, coopératives, socio-culturelles et politiques, axées sur une large émancipation sociale du travailleur. Ce changement de cap s'achève par la fondation de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, en 1921.

### I. Bilan et perspectives

#### A. *Industrialisation, protection sociale et progrès matériel*

Envisagée a posteriori, la crise économique de 1873-1896 n'apparaît, en fait, que comme une phase de croissance dans le développement du capitalisme industriel. Elle débouche sur une consolidation de celui-ci en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. Grâce à des innovations techniques, telles l'utilisation de l'électricité comme source d'énergie ou l'invention du moteur à explosion, grâce aussi à la pénétration de nouveaux marchés, les

méthodes de fabrication industrielles font un nouveau bond en avant et permettent d'accroître la production. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième révolution industrielle.

La naissance de nouveaux secteurs industriels - dont l'industrie chimique - et la mécanisation de diverses branches d'activités autrefois artisanales entraînent un accroissement du nombre d'ouvriers employés dans l'industrie moderne. Alors qu'il s'élevait seulement à 446.861 personnes en 1846, il passe à 937.265 en 1896 et continue d'augmenter, pour atteindre un total de 1.178.324 personnes en 1910. Ces chiffres correspondent respectivement à 32, 38 et 47 % de la population active <sup>1</sup>.

Néanmoins, vers 1900, on compte encore plus de 130.000 travailleurs à domicile, essentiellement des femmes, dont près de 50.000 dans l'industrie dentellière flamande, où elles sont soumises au "sweating system". Entre 1900 et 1914, les conditions très précaires du travail à domicile - si bien représentées par le peintre allemand Käthe Kollwitz - retiennent une grande attention, également au niveau international. C'est bien là une preuve a contrario de la prédominance exclusive du modèle industriel moderne et de l'anomalie que constitue ce "mode de production dépassé" <sup>2</sup>.

Après la Wallonie, la Flandre est, elle aussi, associée au nouveau processus d'industrialisation. Outre le centre textile de Gand et la ville portuaire d'Anvers, qui sont les deux pôles de croissance principaux, des sites industriels plus petits se multiplient. La Flandre occidentale et la Flandre orientale comptent déjà de multiples "villes industrielles nouvelles", tandis que diverses industries, polluantes pour la plupart, s'installent en Campine. Entre-temps, la découverte du charbon dans le sous-sol limbourgeois annonce aussi l'implantation de l'industrie minière moderne dans cette province nettement agricole. Toutefois, en 1910, les quatre provinces wallonnes occupent encore 51 % des travailleurs de l'industrie, contre seulement 31 % pour les quatre provinces flamandes <sup>3</sup>.

Le monde rural est indirectement entraîné dans cette nouvelle phase d'industrialisation. A partir de 1896, les avantages supplémentaires accordés en matière de transport ferroviaire donnent une impulsion considérable au phénomène des navettes quotidiennes de travailleurs, transformant ainsi la Belgique en "un grand marché du travail" (Mahaim). A la veille de la guerre, un demi-million de travailleurs environ font la navette chaque jour entre leur domicile et leur lieu de travail. Karel Van Isacker a décrit de façon très vivante la manière dont la campagne est tirée de son isolement

1. Gadisseur, "De industriële doorbraak", 82-96. Chiffres corrigés dans De Brabander, *Regionale structuur*, 46 et ID., *De regionaal-sectoriële verdeling*, 105-107.

2. Huysmans, *Documenten*, I, éd. De Weerd & Geldolf, 95-117. Chiffres corrigés dans De Brabander, *De regionaal-sectoriële verdeling*, 99-103. Description dans Van Isacker, *Mijn land*, I, 191 sv.

3. Veraghtert, "Van Waalse industriële revolutie", 182.

par le tramway à vapeur et par le train ouvrier, ainsi que la façon dont la mentalité urbaine, l'individualisme et le socialisme pénètrent dans les zones rurales, par le biais des navettes quotidiennes<sup>4</sup>. D'ailleurs, celles-ci ouvrent aussi de nouvelles perspectives au syndicalisme chrétien.

Le développement de la grande industrie, qui emploie des ouvriers soumis aux mêmes conditions de vie et de travail, favorise l'émergence d'une conscience de classe et la montée du mouvement ouvrier. C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer le déclin des guildes d'artisans et des organisations de type corporatif. Plus que des considérations idéologiques, ce sont des transformations économiques et sociales qui donnent de l'impact au plaidoyer en faveur du syndicat ouvrier moderne. Entre les premiers pas de la gilde à Louvain, en 1878, et la fondation du Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes à Gand, en 1904, il y a non seulement un quart de siècle, mais aussi un énorme développement de l'industrie moderne...

A partir de 1886 et surtout de 1894 - avec l'extension du droit de vote - la législation sociale a accompli des progrès. La protection du salaire, les restrictions apportées au travail des femmes et des enfants, l'introduction du repos dominical obligatoire constituent de sérieuses améliorations en cette matière. Les relations de travail s'organisent, très timidement certes, par le biais de la réforme des conseils de prud'hommes, par la création des conseils d'industrie et du travail et par la mise en place du Conseil Supérieur du Travail. Bien que la représentativité de ces institutions soit très limitée, elles constituent néanmoins un premier pas vers l'organisation de relations collectives entre ouvriers et patrons. Enfin, les assurances sociales bénéficient de l'appui des pouvoirs publics, qui souscrivent au principe fondamental de la liberté subsidiée. La construction d'habitations ouvrières est encouragée. Les caisses de maladie et de pension sont dotées d'un statut légal avantageux et sont subventionnées par les autorités nationales, provinciales et communales. Les caisses de chômage sont soutenues par les communes depuis 1901. La loi de 1903 sur les accidents de travail revêt une importance capitale, dans son principe comme dans ses conséquences : auparavant, le travailleur était tenu d'établir la preuve d'une faute dans le chef de l'employeur, à défaut de quoi - ce qui était généralement le cas - il ne pouvait plus compter que sur l'assistance publique; désormais, la faute et le préjudice sont dissociés et le travailleur perçoit 50 % de son salaire antérieur en cas d'accident.

Vers 1904, une part importante du programme de la Commission du Travail de 1886 se trouve réalisée dans la pratique. Avec le ministère du Travail (1896), les pouvoirs publics disposent d'un instrument dynamique

---

4. Van Isacker, *Mijn land*, I, 183 sv. Graphique des abonnements de chemins de fer dans Pirard, "Overheid", 106. La crainte des conséquences du travail saisonnier et des navettes quotidiennes vers le lieu de travail suscite de nombreuses initiatives catholiques à caractère social.

---

de politique sociale. Bien entendu, tout ceci ne constitue qu'un début et la Belgique accuse toujours un retard considérable par rapport à l'étranger. Certaines dispositions légales, comme celles qui concernent les règlements d'atelier et le mesurage du travail, restent vagues et très timorées, car elles ménagent le pouvoir patronal. Les infractions de certains employeurs sont légion et l'inspection du travail est insuffisante. Si réduite qu'elle apparaisse a posteriori, la législation sociale existe bel et bien. Elle rompt ainsi définitivement avec le laisser-faire, qui prévalait avant 1886. Non seulement des conceptions nouvelles s'affirment sur les relations entre "droit et devoir" - c'est surtout la loi sur les accidents de travail qui ouvre des horizons nouveaux en la matière - mais cette législation peut servir de base à de nouvelles avancées. C'est là un terrain sur lequel le mouvement syndical, en pleine expansion, va s'activer tout particulièrement.

Le redressement de l'économie après 1896 et les premières lois sociales engendrent aussi une amélioration progressive du niveau de vie, même si cette évolution ne s'effectue pas de la même manière dans tous les secteurs industriels. Selon le recensement de 1896, le temps de travail moyen atteint encore dix heures par jour, mais avec des différences considérables entre les mines de charbon wallonnes et les entreprises textiles flamandes. A partir de 1900 environ, le niveau des salaires, qui est toujours déterminé par la seule conjoncture, présente globalement une tendance à la hausse. Les premières périodes de loisir et l'augmentation du pouvoir d'achat ouvrent naturellement de plus larges perspectives aux organisations ouvrières. En effet, les moyens dont le travailleur disposait, pendant la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, étaient si limités qu'ils hypothéquaient l'expansion des caisses d'épargne, des mutualités et des syndicats<sup>5</sup>.

#### B. *Œuvres sociales et démocratie chrétienne*

Dans les milieux ouvriers, le socialisme rencontre un succès croissant. Il constitue le nouvel évangile de l'ère industrielle, avec ses temples et ses martyrs, mais surtout avec un langage qui s'adresse à l'homme du peuple et lui rend sa dignité. C'est moins la profession de foi collectiviste de la Charte de Quaregnon (1894) que les grands thèmes de lutte, comme le suffrage universel, la journée de travail de huit heures et la reconnaissance syndicale, qui donne des ailes au socialisme. Ces revendications alimentent l'espoir d'un avenir meilleur chez des milliers de personnes, qui défilent le 1<sup>er</sup> mai derrière le drapeau rouge. La vie du parti se développe autour des Maisons du Peuple et des sociétés coopératives. En revanche, les mutualités et même les syndicats sont peu développés. Il existe aussi des sociétés de libre pensée, qui organisent la propagande en faveur des enterrements

---

5. Scholliers, *Loonindexering*, 19-33. Cf. aussi De Belder, "Het arbeiderssparen".

civils. Toutefois, la représentation parlementaire du Parti Ouvrier Belge stagne aux alentours de 30 députés après l'instauration de la représentation proportionnelle (1899). A partir de 1890, les socialistes et les libéraux œuvrent conjointement en faveur du suffrage universel et de la scolarité obligatoire, dans le but de renverser la majorité catholique. Les contacts entre la bourgeoisie libérale "éclairée" et le parti socialiste sont aussi nombreux que diversifiés. Ils se fondent sur une adhésion commune à la laïcité et sur la foi dans le progrès de l'industrie, de la science et de la technique. Des intellectuels progressistes sont gagnés par cette foi en l'avenir, typique du parti socialiste à cette époque, et des artistes se prennent de sympathie pour le mouvement ouvrier. Cet optimisme s'exprime de façon magistrale dans l'architecture d'avant-garde de la Maison du Peuple de Bruxelles, un des chefs-d'œuvre de Victor Horta, l'architecte de l'Art Nouveau.

Vers 1904, les catholiques disposent d'un large éventail d'"œuvres sociales", sur lesquelles se sont greffées, ici et là, des fédérations politiques appartenant au courant démocrate chrétien. C'est le cas de l'Antisocialistische Werkliedenbond [Ligue Ouvrière Antisocialiste] de Gand, du Parti Démocratique du Centre, de la Fédération Démocratique Chrétienne de Bruxelles, du Katholiek Democratisch Verbond [Fédération Démocratique Catholique] d'Anvers, etc... Dans la plupart des grandes villes, on trouve des bourses du travail, des cours professionnels, des écoles ménagères, des bibliothèques populaires, des patronages de jeunes gens et des cercles ouvriers, des ligues féminines, des caisses d'épargne et de prêt, parfois une coopérative. Toutefois, l'attention se focalise surtout sur les caisses de maladie et de pension, encouragées par le gouvernement catholique. Le mouvement mutualiste est en pleine expansion et, depuis les années nonante, se dessine une nette tendance à la création de fédérations régionales, grâce auxquelles on tente de résoudre les problèmes de l'incapacité de travail de longue durée et du déménagement des affiliés.

Seule une véritable action syndicale fait défaut. Les "sections professionnelles" des gildes, des maisons ouvrières et des "Vredes" n'ont pas grand-chose en commun avec un syndicat moderne. Même si elles ne sont plus mixtes, elles restent axées sur des activités de détente entre ouvriers d'une même profession, plus que sur la défense des conditions de travail. Bien que la formule des gildes - plutôt orientée sur l'artisanat - soit dépassée à la suite de l'évolution économique et sociale de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, de nombreux catholiques demeurent hésitants face aux syndicats ouvriers, considérés comme portant atteinte à l'autorité du patronat. Certes, il existe bien, ici et là, quelques véritables associations professionnelles, mais leur nombre est si limité, leur dynamisme si faible et leur manque de contacts réciproques si absolu que l'on ne peut encore parler d'un mouvement syndical chrétien. La ville textile de Gand fait exception. Les unions professionnelles antisocialistes, qui y sont créées après 1886, allient leurs forces au sein d'un comité central et recrutent même le premier per-

manent syndical, René Debruyne, en 1896. Cet ancien garçon boulanger de 28 ans donne une nouvelle orientation au mouvement syndical. Il remporte un tel succès que Jan De Maeyer écrit à son propos : "René Debruyne avait vu juste. L'action en faveur d'une augmentation des salaires, les grèves mieux organisées, le poids d'un mouvement syndical bien structuré, s'efforçant d'atteindre des objectifs réalisables, actif à la ville et à la campagne, l'assurance-chômage et vieillesse, la mise en place de l'enseignement professionnel ont fait remonter définitivement le nombre d'adhérents, qui baissait depuis 1895 (...). Ce qui importait, c'était que le syndicalisme chrétien ait pu se défaire de son caractère relativement artisanal grâce à ces actions. Pour la première fois, c'est dans le secteur de la grande industrie que fut enregistrée la hausse la plus nette du nombre d'adhérents" [NT] <sup>6</sup>.

Vers 1904, la lutte politique engendrée par la montée de la démocratie chrétienne dans les années nonante s'apaise quelque peu. Une certaine détente se fait jour. Toutefois, les relations entre les conservateurs et les démocrates chrétiens ne se fondent pas sur un accord formel, mais plutôt sur un *modus vivendi*. Depuis les élections législatives de 1894 et de 1896, les deux fractions passent des conventions locales pour l'établissement d'une liste commune, pratique encouragée par la plupart des évêques. Mais la situation n'est pas partout la même qu'à Gand, Bruxelles et Charleroi, ni plus tard qu'à Anvers, où les démocrates chrétiens jouissent d'une certaine autonomie. En maints endroits, les concessions faites au mouvement démocrate chrétien se limitent à la présentation d'un candidat "démocrate" de la bourgeoisie, sous l'égide du comité électoral conservateur.

Un règlement plus général et officiel de la question est impossible. Il en est ainsi à cause de l'opposition acharnée de Charles Woeste, qui continue à refuser aux démocrates chrétiens le droit d'exister. L'antagonisme marqué entre les catholiques sociaux conservateurs et les démocrates chrétiens, à Liège, constitue une autre source permanente de tensions et fait obstacle à une véritable pacification. Après quelques vaines tentatives, Woeste est parvenu enfin à créer, en 1900, une section de cercles ouvriers au sein de la Fédération des Associations Catholiques, afin d'ébranler la position de la Ligue Démocratique Belge <sup>7</sup>. Suivant l'exemple du secrétariat des œuvres sociales de Liège, fondé à l'initiative des catholiques sociaux conservateurs, la Fédération des Associations Catholiques encourage la création d'institutions similaires dans d'autres villes du pays. Ce projet aboutit en 1901, notamment à Anvers, Bruxelles et Hasselt. La coordination nationale de ces secrétariats, placée sous la conduite du Liégeois Nicolas Goblet, vice-président de la Fédération des Associations Catholiques,

6. De Maeyer, "Antisocialistische Werkliedenbond Gent", 84.

7. "Fédération des Associations et des Cercles Catholiques et des Cercles Ouvriers", tel demeure le nom officiel de cette fédération, jusqu'en 1919.

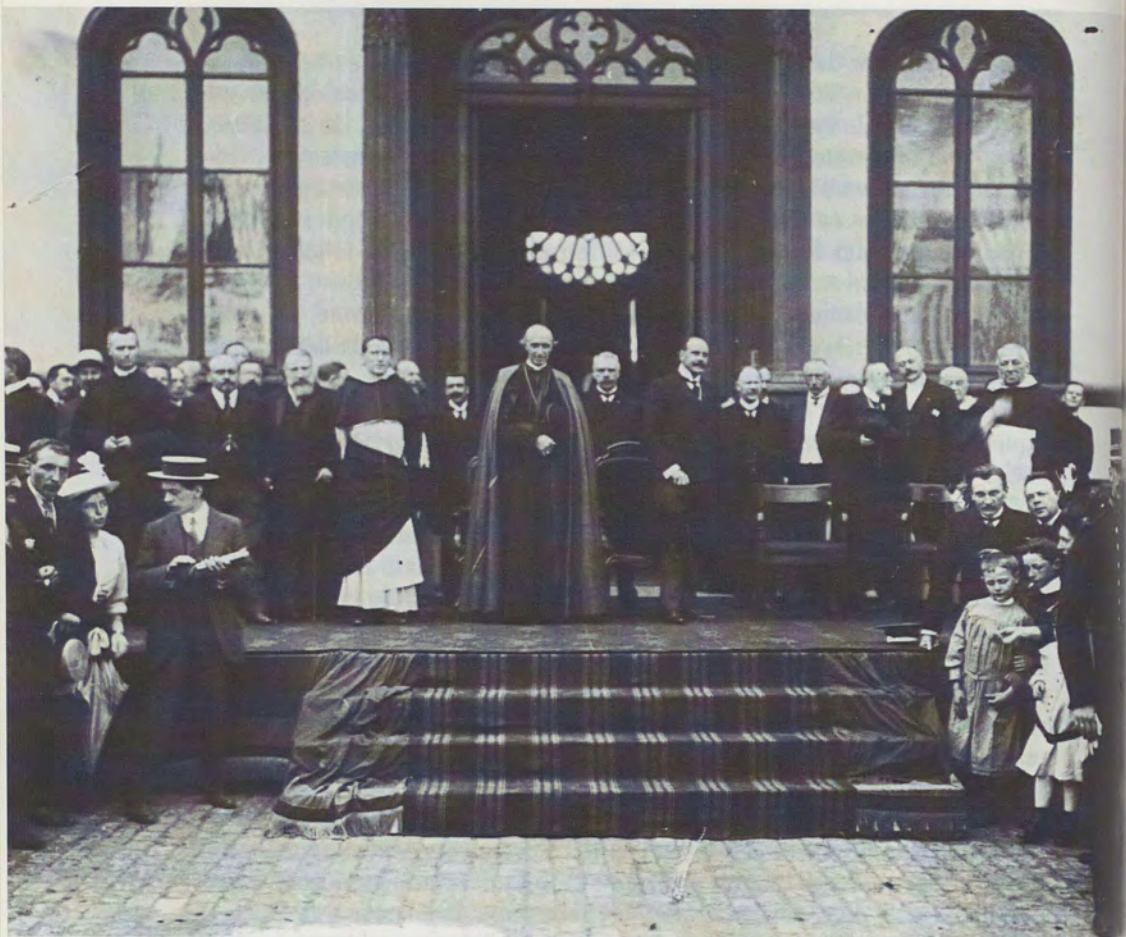
s'inscrit également dans le projet conservateur visant à couper l'herbe sous le pied à la Ligue Démocratique. Toutefois, l'entreprise se solde par un échec, en raison de l'opposition d'Arthur Verhaegen. Certains de ces secrétariats - ceux de Hasselt et de Bruxelles - s'orienteront ultérieurement, ironie de l'histoire, vers la démocratie chrétienne<sup>8</sup>. Les conservateurs liégeois continuent d'exercer une influence considérable grâce à l'appui de leur nouvel évêque, Mgr Rutten, et à la position de quelques-uns de leurs chefs de file dans le gouvernement de Smet de Naeyer.

Cependant, la majorité des évêques belges, mais aussi Rome, considèrent l'autonomie très relative de la Ligue Démocratique et de la démocratie chrétienne, dans le cadre du parti catholique, comme la seule solution réaliste pour le maintien de l'union catholique. La querelle suscitée par l'encyclique *Graves de communi* de 1901 et par le *Motu proprio* de 1903 le révèle. Le dualisme de fait existant au sein du parti catholique s'en trouve ainsi renforcé. La désignation par Léopold II de deux ministres démocrates chrétiens - Helleputte et Renkin - en 1907 prouve, elle aussi, que leur présence au gouvernement est devenue indispensable après le net affaiblissement de la majorité catholique, consécutif à l'instauration de la représentation proportionnelle.

En fait, la hiérarchie de l'Eglise tente de placer les œuvres sociales sous son contrôle. Elle y voit une nouvelle forme d'apostolat, tout aussi important que les formes traditionnelles de travail pastoral, et elle les recommande instamment aux prêtres des paroisses. En même temps, elle souhaite garder, le plus possible, les œuvres sociales à l'écart de la politique. Le souci des évêques de promouvoir les œuvres sociales et de les orienter dans la bonne direction les conduit à créer une nouvelle fonction : celle de "directeur des œuvres sociales". La première nomination en cette qualité, au plan diocésain, est celle de l'abbé Aloïs Douterlungne. Elle intervient en 1894, dans le diocèse de Tournai. Malines a son directeur diocésain en 1897, Namur en 1899 et Liège en 1903. Cette nouvelle fonction, qui revêtra une grande importance dans les années suivantes, va devenir un facteur déterminant dans le développement du mouvement ouvrier chrétien<sup>9</sup>. Toutefois, les nouvelles idées ne sont pas acceptées du jour au lendemain. Généralement, c'est là une affaire de générations. Bien des curés de paroisses refusent d'assumer leur nouvelle mission ou se contentent d'adopter un comportement moralisateur. En revanche, les jeunes vicaires et enseignants de collège, qui quittent le séminaire après 1900, n'ont pas connu la querelle à propos de *Rerum novarum*. Ils se lancent corps et âme

8. Vermeersch, *Manuel social*, II, 540-544. Sur l'historique de ces œuvres, voir AVL, FAV 138-140. Les études de Kwanten (Bruxelles : *De Pletinckxstraat*, 24), de Schokkaert (Anvers : *De Nationalestraat*, 144) et de Vints (Hasselt : *Broekx*, 29) n'établissent aucun rapport avec cette initiative conservatrice.

9. Au départ, les œuvres du monde agricole et celles de la petite bourgeoisie sont également du ressort des directeurs en question.



*Le Père Rutten est plus proche du cardinal Mercier qu'Arthur Verhaegen, le chef de file de la Ligue Démocratique Belge. (Congrès de la CSC, Gand, 12 juillet 1914; photo des personnalités devant le palais épiscopal, avec au centre le cardinal Mercier et le Père Rutten à sa gauche; Arthur Verhaegen est, sur l'estrade, le sixième en partant de la droite)*

dans l'action sociale. Aussi l'influence de professeurs de séminaire, tels que Camerlynck à Bruges, De Baets à Gand ou Pottier à Liège tient-elle davantage à la qualité de leurs élèves qu'à leur propre personnalité <sup>10</sup>.

Bref, vers 1904, il existe désormais un cadre dans lequel les œuvres sociales catholiques et, par la suite, le mouvement ouvrier chrétien peuvent se développer. Un certain consensus s'instaure à propos de leur orientation. Un groupe de prêtres souhaite s'engager dans l'action sociale. Le dominicain Georges Ceslas Rutten parviendra à cristalliser l'énergie de beaucoup autour de sa personne.

## II. Nouvelles étapes

### A. *Le Père Rutten et le cardinal Mercier*

Le développement du syndicalisme chrétien après 1900 est en grande partie l'œuvre du jeune dominicain Georges Ceslas Rutten. Son engagement personnel est décisif, même s'il se produit à un moment où la situation socio-économique est favorable à l'épanouissement du syndicalisme et où, du côté catholique - plus précisément à Gand - les premiers jalons sont posés à cet effet. Le Père Rutten devient à la fois le défenseur et l'organisateur des syndicats chrétiens <sup>11</sup>.

Les années de formation de ce prêtre - il est un neveu d'Horta, l'architecte de l'Art Nouveau - montrent déjà qu'il veut sortir des sentiers battus. Contre l'avis du provincial de son ordre et après avoir fait appel directement à son supérieur général à Rome, il est autorisé à étudier les sciences politiques et sociales à l'université de Louvain. Son mémoire traite d'un sujet inhabituel, à savoir les grèves dans les mines de charbon wallonnes. La conclusion de ce travail représente, en quelque sorte, le fil conducteur de son action ultérieure : "Les socialistes ont incontestablement sur nous une avance considérable, grâce surtout au profit qu'ils ont tiré de l'esprit de solidarité des ouvriers, en se les unissant par les liens des syndicats professionnels et des coopératives. Qu'on le veuille ou non, l'organisation ouvrière ira sans cesse en grandissant. Si les classes dirigeantes persistaient à se montrer hostiles aux syndicats qu'anime un loyal esprit d'entente et de pacification, cette organisation se fera (sic) sans elles et contre elles" <sup>12</sup>.

10. C'est ainsi que, dans le passé, Scholl a cru pouvoir parler d'une "école de Flandre occidentale". A l'instar d'Edward De Grijse, professeur au grand séminaire de Bruges, et surtout de son élève, Achiel Lauwers, devenu à son tour professeur au petit séminaire de Roulers, il existe toute une génération de prêtres sensibilisés à la question sociale, comme Maes, Logghe, Dewitte et d'autres encore (*Geschiedenis... West-Vlaanderen*, 111-166).

11. L'article de Verstraelen dans Scholl & Richard, *Zij bouwden*, reste à ce jour la meilleure esquisse biographique du Père Rutten. Pour une analyse des textes de propagande du Père Rutten avant 1914, cf. Mampuy, "Rutten"; sur son action après 1914, voir Gerard, *Eglise*.

12. G.C. Rutten, *Nos grèves houillères et l'action socialiste, d'après une enquête faite sur place* (Louvain, 1900) 358-359.

Durant l'été de 1900 - à la fin de ses études - le Père Rutten, alors âgé de 25 ans, est envoyé par ses supérieurs au couvent de Gand. On ignore si cette affectation a été choisie intentionnellement, mais le fait est que Rutten s'engage immédiatement dans les œuvres sociales et que son prieur lui laisse une marge de manœuvre suffisante à cet effet. Rutten entre en contact avec Verhaegen, Eylenbosch, Debruyne et d'autres dirigeants gantois. Il devient rapidement le "commis-voyageur" des syndicats chrétiens, tout d'abord dans la région gantoise, bientôt aussi dans le reste du pays<sup>13</sup>. Comme religieux régulier, il jouit d'une liberté d'action que ne possède pas, par exemple, le directeur diocésain des œuvres sociales de Tournai, le chanoine Douterlungne, avec lequel il collabore étroitement. Il acquiert très rapidement une grande autorité, aussi en qualité de prédicateur en période de carême à la cathédrale d'Anvers. Il a ses entrées dans les milieux les plus divers. Le 1er août 1904, il parvient à créer le Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes, dont le siège est établi à Gand.

Pour le Père Rutten, l'action syndicale constitue une forme d'apostolat sacerdotal et un service rendu à l'Église. Il considère essentiellement les syndicats chrétiens comme un moyen de garder le peuple dans le christianisme et de mettre fin au déclin de la foi, dont il rend le socialisme responsable. "Oui", reconnaît-il franchement par la suite, "j'ai voulu sauver des âmes". Il estime qu'un engagement politique trop marqué constitue un obstacle au consensus général qui doit présider à l'action sociale. Dès son arrivée à Gand, il déclare : "J'éviterai de me lancer ou même d'avoir l'air de me lancer trop exclusivement du côté de la démocratie : cela ne pourrait que nuire au bien que j'espère pouvoir faire un jour avec mes chers confrères P. Laurent (Perquy) et P. Raymond. Je continuerai à parler objectivement de ce que j'ai vu et de ne me poser ni en conservateur ni en démocrate : allant de l'avant vaillamment, mais prudemment et doucement"<sup>14</sup>. Il est conforté dans cette attitude par l'encyclique *Graves de communi*, dans laquelle le pape définit la démocratie chrétienne comme une "action sociale bénéfique".

Si le Père Rutten ne situe pas directement son action dans une perspective politique, son intervention n'en est pas moins innovatrice. Rompant avec les demi-mesures de ses prédécesseurs, il choisit résolument la voie du syndicalisme ouvrier, en abordant sans détour le problème des conditions de travail (salaire, durée de travail, etc...). Selon lui, bien que le syndicat ouvrier ne constitue pas au premier chef une arme de combat, il doit pouvoir s'en prendre aux patrons, le cas échéant par la grève. C'est la seule façon pour les ouvriers de retrouver leur dignité et, pour les catholi-

13. "Je suis en train de devenir une espèce de commis-voyageur en syndicats" (Rutten à Brants, 23 août 1902; PVB 7).

14. Rutten à Brants, 27 août 1900; PVB 7. L'intéressé reste prudemment à l'écart du conflit qui oppose, à Liège, les catholiques sociaux aux démocrates chrétiens.

ques, de mettre fin au déclin de la foi et d'endiguer le socialisme. Par ailleurs, Rutten ne considère nullement les syndicats comme un mal nécessaire, mais comme une nécessité absolue. C'est ainsi que naît le véritable syndicat chrétien.

Le Père Rutten est soutenu non seulement par l'évêque de Gand, Mgr Stillemans, mais aussi par Désiré Mercier, nommé archevêque de Malines en février 1906. Pionnier du néothomisme, ce nouveau chef de l'Église de Belgique est ouvert aux expériences sociales. Son Institut Supérieur de Philosophie est, depuis sa création en 1889, un centre de renouveau intellectuel. Dans la *Revue néo-scholastique*, la *Revue sociale catholique* et la *Revue catholique de droit*, publiées par l'Institut, une pléiade de jeunes intellectuels catholiques adoptent un ton réformiste. Le nouvel archevêque est plus préoccupé par la mise en place d'un ordre social dynamique que son prédécesseur. Avec Mercier, l'ancien discours paternaliste fait place à une autre argumentation : celle-ci prône un plus grand équilibre entre les droits et les devoirs; elle met l'accent sur la justice, sur la lutte légitime des travailleurs pour une plus grande égalité et une amélioration de leur sort matériel<sup>15</sup>.

Le primat de Belgique est à l'origine d'une vague de renouveau, également au plan pastoral. Sa nomination crée un climat optimiste, tant dans le clergé de son diocèse qu'à l'extérieur de ce dernier. Au Séminaire Léon XIII qu'il a créé en 1893 à Louvain, Mercier a formé des dizaines de jeunes prêtres, venus de tous les diocèses. C'est le cas notamment du Brugeois Louis Colens, fondateur de la LNTC, qui lui avouera par la suite : "Tout ce que j'ai pu faire dans ma vie, je le dois, après Dieu, à la formation que vous m'avez donnée"<sup>16</sup>.

La stratégie syndicale du Père Rutten est approuvée par le cardinal Mercier. Les bonnes relations personnelles qui s'instaurent entre les deux hommes ne sont pas sans incidence sur le développement des œuvres sociales. En effet, l'archevêque est, lui aussi, conscient du rôle bénéfique que peut jouer le syndicalisme chrétien pour conserver le peuple dans le christianisme et combattre le socialisme. Lors de l'assemblée prosynodale d'octobre 1906, qui suit de peu sa désignation, il se lance dans un plaidoyer en faveur du syndicat chrétien. Il offre ainsi un appui substantiel à Rutten<sup>17</sup>. Il œuvre également en faveur d'une réconciliation et d'une normalisation des relations entre les démocrates chrétiens et les conservateurs. C'est dans cette perspective qu'il organise le grand congrès catholique de Malines, en septembre 1909. Quoique les objectifs initialement fixés ne soient pas totalement atteints à cette occasion, notamment en raison de

15. Voir à ce sujet : Simon, *Le cardinal Mercier*; ID., "Houding van het episcopaat"; Aubert, "Le cardinal Mercier et Mgr Rutten".

16. Colens à Mercier, 30 octobre 1924; AAM, FM 29.

17. G.C. Rutten, "En Belgique. Un exemple de réalisation", dans V. Bettencourt & G.C. Rutten, *Une fondation nécessaire. Les secrétariats d'œuvres sociales* (Paris, 1907).

l'opposition acharnée de Charles Woeste, ce congrès stimule en tout cas fortement les œuvres sociales catholiques.

L'action de Rutten trouve un écho favorable auprès d'une nouvelle génération de prêtres. Il s'agit surtout de jeunes vicaires et enseignants de collège, tels Van den Heuvel, Prims, Belpaire, Cardijn, Logghe, Misonne, Van Haudenard et beaucoup d'autres "petits vicaires", qui considèrent comme allant de soi les principes de l'encyclique *Rerum novarum*<sup>18</sup>. Les évêques nomment désormais aussi - surtout sur les instances de Rutten - des directeurs régionaux des œuvres sociales. Ces prêtres sont totalement ou partiellement déchargés de leurs fonctions paroissiales, pour se consacrer à l'action sociale. Dans le diocèse de Tournai, dès 1906, quatre directeurs régionaux sont adjoints à Douterlungne. Ils sont suivis d'un cinquième en 1911. Ils sont partiellement à l'origine de la naissance du syndicalisme chrétien dans le Hainaut, à partir de 1906. Durant cette même année, le cardinal Mercier nomme un directeur à Turnhout et, en 1907, deux à Bruxelles et un à Nivelles; en 1912 c'est au tour d'Anvers et de Louvain. Les efforts accomplis en ce sens à Gand, Bruges, Namur et Liège sont moins considérables, mais néanmoins perceptibles. La désignation de directeurs régionaux est rendue indispensable par le développement des œuvres sociales et par la nécessité d'une coordination interparoissiale. Elle engendre à son tour une nouvelle extension des activités : en effet, ces prêtres sont des "permanents" au plein sens du terme, dont la formation et l'influence ne peuvent que favoriser l'épanouissement des œuvres sociales.

Les compétences de ces "directeurs" ne sont pas clairement définies et varient en fonction de l'endroit et des circonstances. Dans la pratique, ils ne jouent pas seulement le rôle de guides spirituels, mais ils assument aussi la gestion journalière des œuvres sociales, tout comme, du reste, de nombreux prêtres de paroisse engagés dans l'action sociale. C'est ainsi que des membres du clergé occupent les postes de secrétaire, de trésorier et parfois de président d'une mutualité, d'une caisse d'épargne, voire d'un syndicat. On voit naître ainsi une nouvelle forme de cléricisme. Celle-ci ne trouve pas seulement son fondement dans l'absence de laïcs formés et disponibles en permanence, mais aussi dans une nouvelle conception de la vocation sociale du prêtre et dans l'augmentation du nombre d'ecclésiastiques. A la fin 1910, l'émotion que suscite, en Belgique, le décret pontifical *De vetita clericis temporali administratione*, interdisant aux prêtres de gérer des "œuvres économiques", montre bien l'importance du rôle joué par le clergé dans l'action sociale. Alarmé par les directeurs des œuvres sociales, Mercier insiste auprès du pape pour qu'il suspende ce décret. Il obtient en

18. Voir à ce sujet Kwanten (Bruxelles : *De Pletinckxstraat*, 24), Schokkaert (Anvers : *De Nationalestraat*) et Lamberts, "Van Kerk naar zuil", 108-114.



*Le Père Rutten peut compter sur une nouvelle génération de prêtres pour le secondar dans son action sociale.  
(Le Père Rutten au milieu des séminaristes lors de la Semaine Sociale Flamande de Louvain en 1913)*

---

fin de compte que l'application de celui-ci soit soumise à l'appréciation de l'évêque du lieu <sup>19</sup>.

### B. *Syndicat ou mutualité ?*

L'arrivée du Père Rutten marque une nouvelle étape dans le mouvement social chrétien. Mis à part une phase politique de courte durée, mais très active au moment de la révision de la Constitution, ce dernier avait jusqu'alors une orientation essentiellement mutualiste. Les mutualités connaissent d'ailleurs une extension spectaculaire et développent les premières formes de groupement fonctionnel. Leur expansion a débuté en 1886. Elle s'est ensuite accélérée considérablement grâce à la loi de 1894 et, plus encore, grâce à la politique de subventions du gouvernement qui y fait suite. En 1906, plus de cinquante fédérations régionales - regroupant un peu moins de 100.000 adhérents - parviennent à créer l'Alliance Nationale des Fédérations Mutualistes Chrétiennes. A la veille de la première guerre mondiale, le nombre d'affiliés a doublé. Les services prestés englobent l'indemnité journalière, l'allocation pour incapacité de longue durée - bientôt aussi l'allocation d'invalidité, grâce aux subsides des pouvoirs publics - et les soins médicaux simples. La dynamique engendrée par l'action mutualiste fait naître, chez certains, l'illusion selon laquelle les problèmes sociaux peuvent être réglés tout simplement par les assurances sociales. On est particulièrement frappé de l'énergie déployée pour la mise sur pied des caisses de pension, alors que celles-ci n'apportent qu'une solution très partielle au problème ouvrier <sup>20</sup>.

Après 1904, l'action mutualiste doit faire face à la concurrence de l'action syndicale. Il s'agit bel et bien d'une concurrence, car les initiateurs et leurs motifs sont différents, tandis que le public-cible est largement semblable. Le Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes, qui entame ses activités en 1904, est le moteur de l'expansion syndicale, "la centrale électrique", comme on l'a souligné précédemment. Il est conçu comme un instrument permanent de propagande, d'étude et de documentation. Il a son siège à la rue de la Caverne à Gand. Il occupe initialement deux personnes : Georges Rutten et René Debruyne. Ceux-ci organisent des meetings. Ils créent des associations jusque dans les coins les plus reculés de Flandre, ainsi que dans le Hainaut, à partir de 1906, grâce à l'aide du jeune ingénieur Joseph Arendt. S'inspirant de l'exemple allemand, ils œuvrent ensuite pour une augmentation des cotisations, une amélioration des prestations, le recrutement de propagandistes permanents et la centralisation par profession. Cette politique suscite bien entendu quelques oppo-

---

19. Gerard, *Eglise*, 3-4. Le problème se pose peut-être avec plus d'acuité encore pour les œuvres du monde agricole. Voir à ce propos Van Molle, *Chacun pour tous*, 126-129.

20. Voir le chapitre du tome II consacré aux mutualités chrétiennes.

sitions, mais elle est couronnée d'un certain succès à court terme. Alors qu'en 1904, il n'existait que deux fédérations professionnelles - l'une dans le secteur textile et l'autre dans la métallurgie, lesquelles opéraient toujours sans propagandistes rétribués - on compte, dès 1913, 28 fédérations centrales et 35 propagandistes permanents. Le nombre des affiliés a décuplé et s'élève à plus de 100.000. Un an auparavant, en 1912, ces fédérations professionnelles se sont regroupées au sein de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC). Malgré la fondation de cette dernière, le Secrétariat Général reste, en fait, l'organe dirigeant du mouvement syndical chrétien en Belgique jusqu'à la première guerre mondiale <sup>21</sup>.

Contrairement à la période précédente, les unions professionnelles chrétiennes sont désormais de vrais syndicats, en ce sens qu'elles disposent généralement d'une caisse de résistance. Toutefois, la plupart d'entre elles attachent autant, sinon plus d'importance à la caisse de chômage comme instrument d'aide sociale, comme régulateur du marché de l'emploi et pôle d'attraction dans la concurrence avec les socialistes. A plusieurs reprises, les unions professionnelles chrétiennes doivent d'ailleurs se défendre contre le reproche socialiste, selon lequel elles ne seraient qu'une caisse de chômage. Ce n'est pas un hasard si pareil phénomène voit le jour à Gand, où il existe une longue tradition syndicale et où une vive concurrence oppose les ligues socialistes et antisocialistes. Pour ces dernières, l'assurance-chômage constitue un avantage matériel important, qui n'a rien à envier aux bienfaits de l'action coopérative socialiste. Le soutien que les autorités communales apportent à l'assurance-chômage, à partir de 1901, d'abord à Gand, puis dans d'autres villes, et le rôle d'intermédiaire ainsi reconnu aux caisses syndicales de chômage sont, selon Guy Vanthemsche, un des principaux facteurs de l'augmentation rapide des effectifs syndicaux avant 1914. Il est même possible que le vaste apport financier des communes flamandes, essentiellement catholiques, ait favorisé le développement des unions professionnelles chrétiennes naissantes. En Wallonie, les caisses de chômage ne se généralisent qu'à partir de 1909 <sup>22</sup>.

La caisse de chômage est l'élément essentiel, mais non le seul, d'un éventail de services que le mouvement syndical chrétien souhaite d'emblée aussi large que possible. De même, la bourse du travail, l'assistance juridique, la mutualité, la coopérative et l'assurance sont considérées comme faisant partie intégrante de l'activité syndicale. Les fédérations de carriers, par exemple, ne disposent pas seulement de caisses de résistance, mais aussi de caisses de chômage, de maladie et de pension, de coopératives d'achat de charbon, de caisses de décès, d'assurances-vie et d'un service juridique <sup>23</sup>.

21. Cf. le chapitre du tome II sur le mouvement syndical chrétien et l'article de Mampuy, "Oorsprong ACV".

22. Vanthemsche, "De oorsprong van de werkloosheidsverzekering". Voir aussi De Maeyer, "Antisocialistische Werkliedenbond Gent".

23. Blommaert, *Het Nationaal Verbond*, 89-96.



En 1904, le dominicain Georges Ceslas Rutten (1875-1952), fondateur et directeur du Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes, jette les bases de l'expansion systématique du mouvement syndical chrétien en Belgique. Il jouit de la confiance du cardinal Mercier. Grâce à ses talents de diplomate et d'orateur, il réussit à vaincre la résistance de nombreux catholiques. Rutten dote aussi le mouvement d'une solide assise financière et d'une presse. L'échec de sa tentative visant à instaurer une coordination générale mène, en 1921, à la création du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrétiennes, dont le rôle se borne finalement à diriger les aumôniers. Le Père Rutten siège au Sénat de 1921 à 1946. Au cours de cette période, il réoriente son champ d'action, pour se consacrer à la politique. Il s'éloigne progressivement du mouvement, mais il continue d'être honoré du titre de "général blanc" jusqu'à sa mort.



Jeune garçon boulanger, René Debruyne (1868-1941) joue déjà un rôle très actif au sein de l'association antisocialiste des boulangers de Gand. En 1896, comme secrétaire du comité central des Unions Professionnelles Antisocialistes Gantoises, il devient le premier permanent rétribué du mouvement ouvrier chrétien. Collaborateur le plus proche du Père Rutten au Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes, il est le véritable organisateur du mouvement syndical chrétien, de 1904 à 1914. Outre d'action syndicale proprement dite, il s'occupe des services, en particulier des caisses de chômage. Il préside la CSC de 1920 à 1921 et de 1923 à 1931, bien qu'il ait été élu député de Bruges dans l'intervalle. Il continue de siéger à la Chambre jusqu'en 1939.

Le Père Rutten défend ardemment ce "syndicat à base multiple". Celui-ci trouve son fondement à la fois dans une conception de la société, qui considère le groupement professionnel comme le pivot de la vie sociale, dans la concurrence acharnée avec les socialistes, ainsi que dans la nécessité d'un noyau stable d'adhérents, lequel ne peut être acquis par un simple syndicat militant <sup>24</sup>.

La création de caisses de maladie par les syndicats se heurte à une vive résistance de la part des dirigeants mutualistes. Les divergences de vues entre syndicalistes et mutualistes sont symptomatiques d'une approche et d'une mentalité différentes. Les seconds sont enclins à ramener le problème social à une question de prévoyance. Pour eux, l'épargne occupe toujours la première place et cette priorité peut se manifester dans les caisses de maladie, de pension et d'épargne, ainsi que dans les logements ouvriers. L'action des mutualistes ne se différencie pas selon le milieu social. Elle s'adresse à la fois à la petite bourgeoisie, aux paysans, aux travailleurs hautement qualifiés et aux ouvriers d'usine. Ce n'est pas un hasard si la direction des mutualités se compose toujours essentiellement de personnalités éminentes, issues de la noblesse et de la haute bourgeoisie, qui considèrent cette forme d'engagement comme un tremplin pour leur carrière politique, et si l'aide des pouvoirs publics est plus abondante à ce niveau <sup>25</sup>. En revanche, le syndicat intervient dans les relations de travail. Il entre en conflit avec les patrons. Il se caractérise par une combativité plus ouvriériste, bien qu'il ne faille certes pas surestimer cette dernière avant 1914. En effet, ici aussi, certains considèrent le syndicat comme une simple caisse de chômage et une bourse du travail. Ils mettent ainsi l'accent sur la prévoyance et sur la notion de service. Toutefois, la méfiance des pouvoirs publics est plus grande et leur soutien inversement proportionnel à l'ampleur de ce sentiment <sup>26</sup>.

Le syndicat ouvrier a néanmoins le vent en poupe; il jouit de la sympathie de la jeune génération. La force d'attraction du modèle syndical se manifeste également dans le mouvement féminin qui, après un départ essentiellement mutualiste, se lance dans le syndicalisme à partir de 1906. Cette évolution résulte de l'ambiance créée par la propagande du Père Rutten, mais aussi de la campagne internationale et nationale menée contre le "sweating system", dont les femmes sont les principales victimes <sup>27</sup>. Le

24. Rutten défend la primauté des syndicats en invoquant l'encyclique *Rerum novarum*, une référence aussi inévitable que discutable (elle figure pour la première fois dans son rapport de 1904; voir par ex. VSW 1908, 86). En utilisant le terme "syndicat à base multiple" (pour la première fois dans son rapport de 1906), il se réfère, en réalité, à une formule qui commence à s'imposer chez les socialistes.

25. Aux alentours de 1906, nous avons dénombré au moins 25 parlementaires en fonction ou futurs parlementaires, qui sont en même temps présidents d'une fédération mutualiste.

26. C'est seulement en 1907, après la chute du cabinet conservateur de Smet de Naeyer, que les caisses de chômage bénéficient d'une subvention du gouvernement.

27. Engelen, *Het christelijk vrouwensyndicalisme*, 51-70.

processus s'accélère après le congrès de Malines, grâce à l'engagement de Victoire Cappe. Il conduit, en 1913, à la création du Secrétariat Général des Unions Professionnelles Féminines Chrétiennes, un organisme de propagande et de documentation calqué sur le Secrétariat du Père Rutten. La propagande en faveur du syndicat devient progressivement un élément essentiel de l'action sociale, également parmi la jeunesse. Selon le mot célèbre du Père Rutten, il faut que "la porte de sortie d'un patronage soit également la porte d'entrée du syndicat"<sup>28</sup>. Dans le nouveau règlement relatif aux patronages que le cardinal Mercier promulgue en 1910 pour l'archevêché de Malines, il est fait mention de la formation syndicale du "jeune ouvrier". La voie est ainsi ouverte à la Jeunesse Syndicaliste-De Jonge Werkman de l'après-guerre et à la JOC-KAJ.

Les tensions entre mutualités et syndicats, qui s'apaisent quelque peu après le congrès de Malines, n'enlèvent rien aux considérables efforts d'organisation déployés par les deux parties. Des fédérations mutualistes régionales, des fédérations professionnelles nationales sont mises sur pied. On rompt avec des tendances particularistes fortement enracinées, même si la centralisation est plus marquée dans les syndicats que dans les mutualités.

### C. *Conventions collectives de travail et assurances sociales*

Ces progrès dans l'organisation se doublent d'une évolution rapide des idées. A cet égard, il faut tenir compte d'une mutation importante : les congrès de la Ligue Démocratique, qui avaient été pendant des années le seul forum de discussion public, sont désormais complétés et même, en un certain sens, pris de vitesse par les congrès de l'ANMC (à partir de 1906), par les importantes Semaines Sociales Wallonnes et Flamandes (depuis 1908) et par les congrès de la CSC (à partir de 1912).

Les syndicats chrétiens développent une doctrine - le mot est, en fait, trop fort pour qualifier un "melting-pot de principes incohérents et abstraits" (Kwanten) - qui repose sur des rapports organisés entre ouvriers et patrons, en vue de définir conjointement les conditions de travail et de consolider ainsi la paix sociale. Joseph Arendt, le jeune collaborateur du Père Rutten, qui se fera le défenseur de "l'organisation de la profession" dans les années trente, écrit dès 1907 : "Le syndicat, tel qu'on le constitue actuellement, ne peut être assimilé à une corporation au sens traditionnel du mot; mais il peut être considéré comme un jalon de la route qui mènera au régime corporatif de l'avenir"<sup>29</sup>. Pour les syndicalistes chrétiens, les négociations collectives jouent donc un rôle capital et l'arme de la grève ne peut être utilisée que dans des circonstances exceptionnelles. De nouveau, l'on

28. Rapport de Rutten 1905, 19.

29. *La mission sociale des syndicats ouvriers* (Gand, 1907) 106.

accorde beaucoup d'attention à l'Allemagne, où les relations collectives de travail sont déjà bien organisées. Sous la direction du professeur Brants, le capucin Valerius Claes, futur directeur d'œuvres sociales, présente un mémoire en sciences politiques et sociales sur les conventions collectives de travail en Allemagne (1910). Il vulgarise les résultats de son étude lors des Semaines Sociales, dans des articles de revue et dans des brochures.

Les syndicats chrétiens donnent une coloration idéologique et chrétienne au système des négociations collectives. Ils opposent ce dernier à la lutte des classes des socialistes. En tout cas, pareil système est perçu comme une innovation, en raison du retard considérable que la Belgique a sur ses voisins en ce domaine. Mais ne peut-on l'envisager aussi sous un angle fonctionnel, indépendamment de toute idéologie, en le considérant comme le corollaire normal de la concentration industrielle ? La pratique des "accords tarifaires" (conventions collectives) était - en l'absence de tout syndicalisme chrétien - déjà implantée en Allemagne et en Angleterre vers 1900. Le fait que la Belgique y soit venue si tard tient vraisemblablement au faible niveau de développement des structures syndicales avant 1914. En effet, avant la guerre, les syndicats ouvriers belges ne parviennent qu'exceptionnellement à fixer les salaires et le temps de travail par le biais de conventions collectives. La première de celles-ci est conclue dans le secteur de l'imprimerie à Bruxelles, en 1904. Jusqu'en 1914, au total, dix-neuf conventions collectives seulement sont passées. La Belgique présente ainsi un énorme retard par rapport à ses voisins.

Au plan idéologique, l'écart entre les syndicats socialistes et chrétiens est considérable. Néanmoins est-il abusif de prétendre que, dans la pratique, la différence entre les deux organisations n'est pas essentielle, mais porte sur l'intensité des moyens mis en œuvre ? Toutes deux ne sont-elles pas amenées, par la force des choses, à conclure des conventions collectives avec les patrons, en se réservant la possibilité de recourir à la grève comme arme ultime ? Les syndicats chrétiens sont obligés de recourir à la grève - le lock-out de Roulers, en 1912, est sans doute leur principal fait d'armes en ce domaine - de même que les socialistes ne peuvent se soustraire aux négociations collectives<sup>30</sup>. La plupart des patrons d'ailleurs refusent simplement de reconnaître les syndicats. Non seulement ils rejettent les négociations collectives, mais ils licencient parfois les ouvriers syndiqués de leur usine. Les associations professionnelles chrétiennes sont aussi touchées par ces pratiques que leurs homologues socialistes.

Dans les milieux catholiques, on assiste également à une extension notable du concept d'assurances sociales : le système de liberté subsidiée se complète du principe de l'obligation<sup>31</sup>. En fait, des voix se sont élevées

30. Kwanten, *Bedrijfsorganisatie*, 12-15; Scholliers, *Loonindexering*, 32; Slomp, *Labor relations*, 45-51.

31. Voir à ce sujet Rezsóhazy, *Histoire*, 167-181.

très tôt - lors des congrès de Liège - pour réclamer l'assurance obligatoire, surtout sous l'influence de la législation allemande. La commission royale de réforme de l'assistance publique, mise en place par le ministre Begerem en 1895, aborde notamment la question de l'assurance obligatoire en cinq volets. L'initiative en revient à son jeune secrétaire, Cyrille Van Overbergh, qui explique lui-même combien il a été marqué par le système allemand, à la suite d'un voyage d'étude dans le Reich. La loi sur les pensions de 1900 confirme néanmoins le principe de la prévoyance libre. La loi sur les accidents de travail de 1903 élude, elle aussi, l'obligation d'assurance dans le chef des patrons.

La création de l'ANMC et la subsidiarité des caisses d'invalidité par les pouvoirs publics ne tardent pas à accélérer le débat. D'une enquête réalisée en 1911, il ressort qu'une grande majorité des membres de l'Alliance Nationale est favorable à une assurance obligatoire triple, contre la maladie, l'invalidité et la vieillesse. Une proposition de loi allant dans ce sens est déposée par le vice-président de l'Alliance, le député de Ghellinck. Elle est adoptée peu après par le gouvernement, après avoir été légèrement amendée. Elle prévoit l'obligation pour l'ouvrier disposant d'un certain salaire de s'assurer, soit auprès d'une mutualité libre, soit auprès d'une caisse régionale officielle; les pouvoirs publics subventionneront les mutualités, pour autant qu'elles satisfassent à des exigences précises concernant les cotisations et les prestations; la responsabilité financière des caisses restera intacte.

Le projet du gouvernement se heurte à une double opposition. Les gauches libérale et socialiste la rejettent, car elles n'y voient qu'un renforcement des œuvres sociales catholiques. Elles souhaitent introduire l'assurance obligatoire via la mutualité régionale unique. Mais certains milieux catholiques, plus précisément le Werkliedenbond de Gand, ne veulent pas non plus entendre parler de cette loi. La vieille garde, réunie autour d'Arthur Verhaegen, accepte l'obligation pour l'assurance-vieillesse, mais elle la refuse pour l'assurance maladie-invalidité. Pourquoi cette distinction ? Il existe une grande différence entre les pensions, d'une part, et la maladie et l'invalidité, d'autre part. Les fonds de pension sont gérés par la CGER, dont les caisses libres de retraite sont le relais. Dans ce cas, le risque d'une discrimination, au détriment des organismes chrétiens et à l'avantage de leurs homologues socialistes, est limité. En revanche, les fonds de maladie et d'invalidité sont gérés par les mutualités elles-mêmes. Par ailleurs, les adversaires d'une obligation généralisée doivent admettre que l'assurance-vieillesse est trop onéreuse et ses avantages trop éloignés pour qu'elle puisse connaître un véritable succès en l'absence de toute obligation.

Le projet du gouvernement reçoit néanmoins l'appui de la Ligue Démocratique, qui désavoue ainsi son propre président. Il est également soutenu par la CSC, créée depuis peu, par les caisses de maladie neutres et

par d'autres instances. Il est approuvé par la Chambre en mai 1914, mais la guerre empêche son examen par le Sénat. Après la guerre, le projet sera bloqué par les socialistes.

#### D. *Education populaire et "standsorganisatie"*

Le grand intérêt accordé, un peu tardivement certes, à l'éducation populaire est tout aussi frappant que la propagande syndicale. On comprend, dès lors, que les cercles d'étude et les cercles ouvriers retiennent toute l'attention.

La multiplication des cercles d'étude est un phénomène remarquable. Les premiers d'entre eux remontent à l'époque de l'extension du droit de vote. Au sein du Werkliedenbond de Gand et du Parti Démocratique du Centre, par exemple, le cercle d'étude a même joué un rôle capital. Dans les années nonante, des groupes de conférenciers ("sprekersbonden") anti-socialistes, parfois très proches du mouvement flamand, ont été actifs en plusieurs endroits de Flandre. Toutefois, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'on se trouve réellement devant un phénomène nouveau et généralisé. Les cercles d'étude sociaux suscitent un engouement croissant. Ils sont évoqués pour la première fois en 1904 au sein de Ligue Démocratique Belge, mais c'est surtout à l'extérieur de celle-ci qu'ils trouvent leur voie. Il est frappant de constater le lien qui s'établit entre la question sociale et l'apologétique : ce lien explique pourquoi on a généralement affaire à des cercles d'étude religieux *et* sociaux. En 1905, les dominicains prennent l'initiative de lancer la Geloofsverdediging [l'Œuvre Apologétique], une institution qui a bientôt son siège à Anvers et joue un rôle important dans la propagande en faveur des cercles d'étude. Le lien entre question sociale et apologétique trouve son origine dans la montée du laïcisme, dont le socialisme, avec sa mentalité de libre pensée offensive, constitue bien entendu une facette importante. Après l'échec de la grève générale de 1902, le mouvement socialiste accomplit, du reste, de grands efforts en vue de l'émancipation culturelle des travailleurs. Ces efforts se traduisent, en 1911, par la création de la Centrale d'Education Ouvrière. Le mouvement socio-apologétique catholique s'inspire à la fois du modèle allemand du Volksverein et du modèle français, notamment de l'Action Populaire des jésuites de Reims. Il subit également l'influence de l'Action Catholique naissante, encouragée par Pie X et qui connaît un premier essor en France, à la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>32</sup>. Enfin, il convient de signaler le rôle joué en ce domaine par les diplômés de l'Ecole des Sciences Politiques et Sociales et de l'Institut Supérieur de Philosophie de l'université de Louvain.

32. Cholvy & Hilaire, *Histoire religieuse de la France*, II, spécialement 150 sv.

La nouvelle génération de prêtres s'engage à fond dans ce mouvement apologétique et social. Dans tous les diocèses, mais surtout dans l'archidiocèse de Malines, différents cercles d'étude de prêtres s'activent. A la fin de l'année 1908, les cercles flamands constituent même une fédération, dont la direction comprend le Père Rutten et dont l'élément dynamique est le jeune vicaire molenbeekoïse Frans Van den Heuvel, futur directeur d'œuvres sociales<sup>33</sup>. Au cours de la même année, Rutten et Douterlungne lancent les Semaines Sociales.

Après 1909, le congrès de Malines donne un nouvel élan au mouvement. A l'issue de ce congrès, le cardinal Mercier nomme le jeune prêtre tournaisien Abel Brohée comme directeur du nouveau secrétariat général de l'Œuvre Apologétique à Louvain. A partir de la ville universitaire, Brohée développe les cercles d'étude en Wallonie. En 1911, il pose les premiers jalons en vue de créer une fédération, qui s'adressera très rapidement à la jeunesse estudiantine et servira ainsi de précurseur à la future Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB). Du côté flamand, l'Œuvre Apologétique d'Anvers est le moteur des cercles d'étude religieux et sociaux. En 1912, l'Algemeen Verbond der Studiekringen [Fédération Générale des Cercles d'Etude] est fondé, avec le Père Rutten comme président<sup>34</sup>.

Dans les années qui précèdent la guerre, le dynamisme social chrétien est donc en grande partie canalisé vers les cercles d'étude, qui se créent par dizaines. Certes, ceux-ci n'atteignent pas la masse. Leur objectif réside principalement dans la formation d'une élite, mais telle est précisément la raison pour laquelle ils jouent un rôle essentiel dans le développement ultérieur du mouvement ouvrier chrétien. En leur sein se forment les dirigeants qui, après la guerre, prendront la tête d'un mouvement ouvrier chrétien indépendant, conjointement avec les permanents syndicaux, lesquels font leur apprentissage au sein du syndicat. Il suffit de penser - pour ne citer que quelques exemples connus - aux dirigeantes formées à Laeken par le vicaire Joseph Cardijn, à Maria Baers, issue du cercle d'étude du Père Perquy à Anvers, ou à Jan Kayaerts, qui est un produit du cercle d'étude du Père Claes à Louvain.

Un renouveau des cercles ouvriers s'opère dans le sillage des cercles d'étude. Ces groupes, qui jusqu'alors étaient essentiellement des associations de détente, ont maintenant pour mission de former et d'éduquer les travailleurs. Ils subissent surtout l'influence de l'Allemagne, où les syndicats chrétiens, à caractère interconfessionnel, sont flanqués d'Arbeiter-

33. Des informations sont régulièrement publiées à ce propos dans *GMG* (1908) sv.

34. Cf. diverses sources imprimées, notamment la revue *Ons geloof*, 1 (1911) sv.; *Les cercles d'études apologétiques et sociales* (Bruxelles, [1911]); *Congres van Vlaamsche studiekringen, 29 augustus 1912. Verslagen* (Anvers, [1912]). Tous les aperçus sur les premières activités de Brohée sont basés sur le récit détaillé de Picard & Hoyoïse, *L'Association Catholique de la Jeunesse Belge* (1924).

vereine [associations ouvrières] exclusivement catholiques. Signalons également l'impact du Limbourg néerlandais, où le chanoine Poels lance la "standsvereniging" [association de classe]. En Flandre occidentale, l'exemple allemand est suivi par Honoré Maes, vicaire de Wevelgem, au centre de la région linière entre Courtrai et Menin. Ainsi se crée le Werkliedenbond [*Ligue Ouvrière*], une nouvelle appellation pour une nouvelle réalité, estime Maes : "Lorsqu'il est question de *cercle* ouvrier, on pense à un de ces locaux sales où le dimanche, généralement sous la conduite d'un prêtre et d'un ou plusieurs messieurs, quelques vieillards, ouvriers et petits bourgeois tranquilles viennent fumer leur pipe, boire leur bière, jouer aux boules ou aux cartes. Nous ne voulons en aucun cas de cette institution dépassée" [NT] <sup>35</sup>. Maes fait des émules à Ardoioie, Izegem, Ingelmunster, Tielt, Courtrai et Bruges. Les cercles ouvriers réformés et les nouvelles Ligues Ouvrières diffèrent des anciennes institutions à deux égards. Tout d'abord, ils constituent une véritable ligue, c'est-à-dire une association portée par ses membres, et non un patronage; ensuite leur objectif ne doit pas se limiter à détourner l'ouvrier de la rue : ils forment de véritables militants <sup>36</sup>.

Dans cette vaste action menée en faveur du développement de l'éducation populaire, le mouvement estudiantin flamand, qui s'inspire lui-même de l'exemple allemand, joue un rôle manifeste. A l'époque de l'élargissement du droit de vote, vers 1894, la démocratie chrétienne et le mouvement flamand s'étaient déjà influencés réciproquement. Quinze ans plus tard, une nouvelle phase s'annonce. On observe ainsi une "nouvelle orientation" au sein de l'Algemeen Katholiek Vlaams Studentenverbond [Fédération Générale des Etudiants Catholiques Flamands], récemment fondé, dont Frans Van Cauwelaert est l'une des figures de proue. Lors du premier congrès social annuel des étudiants, tenu en 1909 à Lokeren, l'accent est mis sur le lien entre action flamande et action sociale <sup>37</sup>. Le combat linguistique, le mouvement social, la lutte contre l'alcoolisme et l'œuvre apologétique sont réunis sous la bannière d'un concept magique : "l'éducation populaire". Le rôle de ces jeunes intellectuels flamingants dans les cercles d'étude, et par conséquent dans le mouvement ouvrier en expansion, ne doit pas être sous-estimé. C'est de leurs rangs que sont issus de nombreux jeunes prêtres, tels Maes, précédemment cité, et Prims.

On retrouve, en effet, la combinaison de tous ces éléments en la personne de Floris Prims. Ancien membre du mouvement estudiantin flamand, il œuvre également, comme jeune prêtre, en faveur d'une éducation plus flamande. Mis en contact avec des milieux allemands par l'intermé-

35. GMG (1913) 499; Verleyen, *Het ontwikkelings- en opvoedingswerk*, 39-46.

36. Il règne une certaine confusion à propos du concept de Werkliedenbond, parce que beaucoup pensent spontanément au Werkliedenbond de Gand, alors que celui-ci est un groupement d'associations et non une ligue portée par ses membres.

37. Cordemans, *Rubbens*, 24 sv.; Vos & Gevers, *Dat volk moet herleven*, 134 sv.

diaire du professeur Brants, il est très impressionné par maintes réalisations de ce pays. Il fait connaître les théories économiques du jésuite Heinrich Pesch, les réalisations du Volksverein et des Arbeitervereine par le biais du *Gids op maatschappelijk gebied*, mensuel dont il prend la direction en 1908. Il ne cesse de souligner l'importance de l'éducation populaire comme indispensable complément à l'action syndicale. En 1910, il lance le premier "Volksbildungs-Abend" [soirée de formation populaire] à Anvers. En 1912, il est finalement détaché au Secrétariat Général du Père Rutten par le cardinal Mercier. Cette symbiose du mouvement populaire et du mouvement flamand est également présente chez Hendrik Heyman. Formé à l'école normale de Saint-Nicolas-Waas, où règne un esprit flamingant, ce jeune instituteur œuvre pour l'éducation populaire, le redressement des droits flamands, la lutte contre l'alcoolisme et le syndicalisme. A partir de 1905, il collabore avec le Père Rutten, qui l'engage en qualité d'adjoint en 1911. En 1914, il succède à Gustaaf Eylenbosch à la présidence de la CSC<sup>38</sup>.

Le slogan qui résume les nouvelles perspectives d'avenir, même si celles-ci demeurent ambiguës, est finalement lancé à la veille de la guerre, en 1913, sous l'influence des modèles allemand et néerlandais : "vakorganisatie en standsorganisatie" [organisation professionnelle et organisation de la classe ouvrière, sans référence à la profession]. La dichotomie contenue dans ce slogan est le fruit d'une rationalisation, et donc d'une simplification artificielle, de l'enchevêtrement complexe d'éléments qui caractérise alors les œuvres sociales. La "vakorganisatie", qu'incarne le syndicat, s'attache aux intérêts professionnels du travailleur. Elle est considérée comme la pierre angulaire de "l'organisation de la profession". Le cercle ouvrier ou la Ligue Ouvrière, au contraire, s'occupe des intérêts "non-professionnels" de ce même travailleur. Il conduit à la "standsorganisatie", terrain de prédilection de l'éducation populaire. Il s'agit là d'une construction typiquement catholique, inspirée par le souci de l'intégrité morale de la population ouvrière<sup>39</sup>. Néanmoins, c'est par cette voie que la notion de classe fait son entrée dans le monde catholique.

En 1913, de nombreux événements émaillent la vie des cercles ouvriers et des Ligues Ouvrières. Le *Gids* en fait abondamment mention et la Semaine Sociale Flamande y est entièrement consacrée. Une fédération de ces cercles ouvriers est même annoncée et, en janvier 1914, l'éphémère hebdomadaire *De Vlaamsche werkmán* [L'Ouvrier flamand] est lancé à 3000 exemplaires.

38. Voir notamment le recueil *Grepen in het sociaal leven* (Bruges, 1914), qui comprend un article sur le mouvement flamand et le mouvement social.

39. "Stands- en vakorganisatie door den werkmán zijn dagblad", *GMG* (30 mars 1913) 39.



*En dépit de leurs antagonismes, le Père Rutten et les socialistes entretiennent de bons rapports.*

*(Devant, à gauche : Léon Trochet; à droite : Camille Huysmans; sur le banc, de gauche à droite : le Père Rutten, Maria Baers, Mademoiselle Duchène et Victoire Cappe; photo prise lors du Congrès International pour la Protection Légale des Travailleurs, Zurich, 1913)*

---

E. *Qui assume la direction générale* <sup>40</sup> ?

Au vu du développement des associations professionnelles, du mouvement féminin, des œuvres d'éducation populaire, sans oublier les alliances agricoles et les fédérations de la petite bourgeoisie, nombreux sont ceux qui se persuadent que l'action sociale est trop morcelée et entachée de particularisme. C'est pourquoi il est de plus en plus souvent question de créer un organisme susceptible de conduire le mouvement social chrétien dans son ensemble, d'assurer son unité d'action et de pensée. A cet égard, beaucoup nourrissent des doutes envers la Ligue Démocratique. Les exemples étrangers, tels que le Volksverein à Gladbach, près de Cologne, l'Action Populaire de Reims et le Bureau Central de l'Action Sociale Catholique à Leiden jouent un rôle d'aiguillon en la matière, sans pour autant indiquer une solution précise <sup>41</sup>.

Dans les efforts visant à mettre en place une action plus coordonnée, différentes tendances, parfois contradictoires, s'entrecroisent. Les uns mettent essentiellement l'accent sur l'aspect laïc, les autres sur le caractère ecclésiastique de l'action sociale chrétienne. C'est pourquoi les premiers veulent réserver une place à la politique, alors que les seconds s'y refusent. D'autres encore envisagent une action fortement centralisée, alors que certains veulent respecter les liens paroissial et diocésain. La plupart considèrent que le problème de la coordination se pose pour l'action sociale catholique dans son ensemble, et pas exclusivement pour les œuvres ouvrières, considérées comme une partie d'un tout plus vaste. Il n'est absolument pas question d'un mouvement ouvrier chrétien distinct, mais bien d'un mouvement populaire chrétien, incluant la classe paysanne et les classes moyennes. Les dirigeants de celles-ci ont d'ailleurs été formés - tout comme Rutten - à l'école de Brants.

Après la visite de travail effectuée par la Société d'Economie Sociale du professeur Brants, durant l'été 1908, au siège du Volksverein de Gladbach, quelques participants prennent l'initiative d'instaurer également une plus grande unité en Belgique. Le moteur de cette évolution est Emile Ver Hees, directeur de l'Office du Travail et l'un des grands défenseurs de la mutualité. C'est sous son impulsion que la Conférence Nationale

---

40. Voir ALDB (registre de comptes-rendus); ALV, FAV 146 et autres; PVB 7; Papiers Rutten. Voir aussi GMG, *Revue sociale catholique* et diverses sources imprimées.

41. On se réfère à tort et à travers au Volksverein allemand, alors que la plupart ne savent sans doute pas très bien de quoi il s'agit. Contrairement à ce que son nom évoque, le Volksverein est essentiellement un organisme d'étude, de propagande et d'éducation populaire qui peut, dans ce but, avoir des ramifications dans toute l'Allemagne. En raison de son grand rayonnement, on considère cette institution, souvent à tort, comme la cheville ouvrière des organisations populaires allemandes, ce qu'elle n'est pas. Bien que son nom soit une traduction du terme Volksverein, la Ligue Démocratique Belge n'a rien de commun avec l'organisme allemand, contrairement au Secrétariat Général du Père Rutten, institution d'étude et de propagande, et à la Fédération des Cercles d'Etude, qui prend exemple sur le Volksverein.

d'Hommes d'Œuvres voit le jour, le 16 décembre 1908 <sup>42</sup>. Toutefois, ceux qui espèrent la naissance d'un Volksverein belge sont rapidement déçus. En effet, cette initiative ne trouve pas grâce aux yeux d'Arthur Verhaegen - qui parle d'une "machine de guerre" contre la Ligue Démocratique - ni à ceux du Père Rutten, parce qu'elle risque de saper la position de son Secrétaire Général des Unions Professionnelles. La tentative de Ver Hees, visant à reprendre à son compte la Semaine Sociale, irrite le dominicain. Rutten veut s'en tenir - provisoirement ? - à des rencontres périodiques des responsables du Boerenbond, de la petite bourgeoisie et des unions professionnelles. La Conférence Nationale d'Hommes d'Œuvres, lancée avec beaucoup d'enthousiasme, échoue donc à cause de la méfiance réciproque. Elle sombre rapidement <sup>43</sup>.

La coordination et surtout la centralisation sont généralement rejetées lorsque l'initiative émane d'autrui. Tant Verhaegen que Rutten veulent garder les commandes. Lors du congrès de Malines, en septembre 1909, des résolutions destinées à promouvoir la collaboration entre les grandes œuvres sociales et à renforcer la prééminence de la Ligue Démocratique sont approuvées, sur proposition du Père Rutten, dans la section présidée par Verhaegen. Des mesures sont effectivement adoptées par la suite, en vue de mettre en œuvre les décisions du congrès. C'est ainsi que René Debruyne, collaborateur du Père Rutten, réclame le regroupement de toutes les œuvres populaires autour de la Ligue Démocratique Belge, qui doit recevoir davantage de moyens - en argent et en personnel - pour mener à bien sa mission <sup>44</sup>. En vue de favoriser ce regroupement, Edouard de Pierpont, président des mutualités, et le Père Rutten en personne, au nom des unions professionnelles, entrent le 17 février 1910 à la direction de la Ligue Démocratique.

En apparence, Rutten et Verhaegen sont sur la même longueur d'ondes. Néanmoins, le courant ne passe pas entre les deux hommes, qui sépare surtout leur différence d'âge, soit près de trente ans. Alors qu'initialement Rutten se montre prudent à l'égard de la Ligue Démocratique, après 1909, il tente d'évincer Verhaegen <sup>45</sup>. Il est manifestement partisan

42. Ver Hees en parle pour la première fois au cours de la Semaine Sociale Flamande de septembre 1908 : "Je souhaite voir se mettre en place un bureau national, auquel seraient affiliés les différentes fédérations nationales d'alliances agricoles, les syndicats, les sociétés de secours mutuels, les ligues de saisonniers (dites "fransmangilden"), les ligues féminines, etc... Les différentes organisations disposeraient d'un secrétariat. De cette manière, nous pourrions arriver à un conseil de famille, une sorte de Volksverein" [NT] (VSW 1908, 241). C'est à tort que Scholl a attribué ces propos à Rutten (*Katholieke arbeidersbeweging... België*, II, 374).

43. GMG (4 octobre 1908 - 18 septembre 1910). La dernière réunion de la Conférence Nationale qui nous soit connue s'est tenue à Nivelles le 12 septembre 1910, à l'occasion du congrès de la Ligue Démocratique Belge.

44. "De christene volksbeweging in België", GMG (12 décembre 1909).

45. C'est seulement à la demande expresse de Verhaegen que le Père Rutten souligne le rôle de premier plan joué par la Ligue Démocratique, lors du congrès de Malines. Il n'en est pas question dans la version initiale de ses conclusions. ALV, FAV 157.

---

d'un autre modèle d'organisation, plus centralisé, et d'une nette distinction entre l'action politique et l'action sociale, afin d'échapper à l'antagonisme paralysant entre démocrates chrétiens et conservateurs. Le Père Rutten envisage la création d'un Bureau Central de l'Action Sociale Catholique - en dehors et au-dessus de la Ligue Démocratique - bien qu'il ne sache pas encore très bien quelle forme lui donner. Pareille idée est réaliste, car ni les fédérations professionnelles, et plus tard la CSC, ni l'ANMC ne font partie comme telles de la Ligue Démocratique. Elle l'est plus encore parce que Rutten veut également intégrer les femmes, les paysans et la petite bourgeoisie dans une action sociale générale : il considère le mouvement syndical moins comme volet d'un mouvement ouvrier chrétien autonome que comme partie intégrante d'une vaste action sociale d'Eglise. Certains indices montrent que Rutten voit dans son propre Secrétariat des Unions Professionnelles un Volksverein en puissance et souhaite l'élargir, pour en faire un secrétariat social général. Son autorité s'accroît rapidement et le champ d'action de son Secrétariat s'étend. Avec les Semaines Sociales, à partir de 1908, et la reprise - la même année - du *Gids op maatschappelijk gebied*, il dispose de deux magnifiques instruments de propagande. Grâce à l'assemblée trimestrielle des propagandistes syndicaux, il étend son pouvoir sur l'ensemble du territoire national. Il continue de siéger à la direction de la fédération des cercles d'étude sociaux de prêtres, qui voit également le jour en 1908, et accède à la présidence de l'Algemeen Verbond van Studieringen, en 1912. En 1913, il fonde la Documentation Catholique Belge à Bruxelles, avec le Père Claes de Louvain et avec l'Œuvre Apologétique d'Anvers. Son collaborateur, l'abbé Prims, en est nommé directeur. De plus, l'influence de Rutten auprès du cardinal Mercier est grande, plus grande que celle de Verhaegen.

En revanche, la Ligue Démocratique n'est plus, en fait, qu'un comité politique sans vie sociale. Elle ne possède pas de permanents et n'est pas pressée d'en désigner. Les membres de la direction s'assemblent, dans le meilleur des cas, trois fois par an : une fois pour la réunion de bureau proprement dite, et deux autres fois lors du conseil central et du congrès, alors que les associations professionnelles et les mutualités disposent d'un grand nombre de permanents et déploient une activité sociale permanente. Il y a plus : Verhaegen et Eylenbosch restent en retrait. Bien qu'il y ait beaucoup de mouvement sur le front social, aucune initiative n'émane de ces deux personnes, qui trouvent les nouvelles idées trop radicales. Le comité d'étude, conduit par Cyrille Van Overbergh, se tourne rapidement, dès sa création, contre la Ligue Démocratique elle-même. Cette dernière n'a aucune part dans le développement croissant des cercles d'étude. Ce n'est pas dans la Ligue Démocratique, mais via le *Gids*, les cercles d'étude et les Semaines Sociales qu'est suscité l'intérêt pour le renouveau des cercles ouvriers et des patronages de jeunes gens. En dépit des injonctions reçues à plusieurs reprises depuis le congrès de Malines, la Ligue Démocratique ne

montre guère plus d'enthousiasme lorsqu'il est question de centralisation de la presse et de la propagande, à l'exemple du Volksverein. Elle ne s'associe pas à la fondation de la Documentation Catholique Belge.

Par contre, Arthur Verhaegen tente subrepticement de briser l'influence des syndicats et des mutualités. Ses motifs ne sont pas toujours très clairs. Cet antisocialiste rabique prend-il ombrage de la collaboration harmonieuse qui s'établit entre le Père Rutten et les socialistes, comme c'est le cas lors du congrès sur le travail à domicile de 1910 ? Ou craint-il que la centralisation nationale, qui s'accomplit dans les syndicats et les mutualités, menace à la fois la prééminence de la Ligue Démocratique Belge et le pouvoir diocésain des évêques ? Ce dernier élément joue certainement un rôle. C'est pourquoi Verhaegen propose aux évêques de placer toutes les œuvres sociales, y compris les syndicats et les mutualités, sous l'autorité de comités diocésains. Cette suggestion équivalait, ni plus ni moins, au démantèlement de la CSC et de l'ANMC. Le Père Rutten est, dès lors, farouchement opposé à ce plan. Verhaegen apporte des amendements à son projet, mais celui-ci est finalement repoussé par les évêques<sup>46</sup>. L'avenir appartient au Père Rutten et à ses syndicats.

#### F. Bilan

De nouvelles orientations se manifestent clairement après 1900, surtout après 1904. Autour de la personne de Rutten se cristallise une nouvelle action, avec un groupe de personnes étonnamment jeunes. Les éléments dynamiques de ce changement sont, en effet, tous âgés d'une vingtaine d'années, d'une trentaine au plus. Il s'agit de laïcs, mais surtout de prêtres.

Le résultat de cette action sociale portée par le clergé est un réseau d'œuvres sociales, ancré dans l'Eglise elle-même et qui, par conséquent, est qualifié de clérical par ses détracteurs<sup>47</sup>. Les contemporains socialistes y voient seulement la preuve de la collusion entre l'Eglise et le capital. La réalité est toutefois plus complexe. Après 1900, pour des raisons d'ordre pastoral, une partie du jeune clergé prend ses distances à l'égard d'un patronat catholique et d'une bourgeoisie conservatrice, dont le mode de pensée et d'action est uniquement inspiré par le libéralisme "manchestérien" et qui sont, de surcroît, francophones en Flandre. Ces jeunes ecclésiastiques considèrent que les véritables organisations ouvrières forment le seul moyen de restaurer la dignité des travailleurs, tout en endiguant le socialisme. Avant 1914, ce lien avec l'Eglise ne fait jamais, comme tel, l'objet de

46. Sur l'impasse de la Ligue Démocratique et les projets de Verhaegen, voir le chapitre du tome II sur la Ligue Démocratique. Cf. aussi Gerard, *Eglise*, 4, 71-76.

47. La "revue des troupes" catholiques, à laquelle procède le congrès de Malines, conduit le directeur de l'Institut de Sociologie Solvay de l'Université Libre de Bruxelles, Georges Barnich, à publier son ouvrage impressionnant *Le régime clérical en Belgique* (Bruxelles, 1912)

---

discussions; il faut attendre l'après-guerre pour qu'il en soit ainsi.

Le choix posé en faveur de syndicats chrétiens n'est d'ailleurs pas approuvé par tous les catholiques. Les "catholiques intégraux" déplorent l'effondrement des anciennes valeurs. Ils s'opposent non seulement au modernisme philosophique et théologique, mais aussi au modernisme social. La démocratie et les syndicats - même s'ils sont qualifiés de chrétiens - ne sont à leurs yeux qu'une atteinte à l'ordre social voulu par Dieu, une remise en cause des inégalités naturelles et de l'autorité patronale. La condamnation du modernisme par Pie X, en 1907, celles du mouvement français Le Sillon de Marc Sangnier, en 1910, et des syndicats chrétiens à caractère interconfessionnel en Allemagne, en 1912, les renforcent dans cette conviction. L'activité du Père Rutten, mais aussi celle de son protecteur, le cardinal Mercier, sont critiquées en permanence par ces catholiques intégraux. En 1914 encore, grâce à l'intervention du cardinal, entre autres, il est possible d'éviter la publication d'un document pontifical contre les syndicats. Vue à long terme, l'action des catholiques intégraux n'apparaît plus que comme un combat d'arrière-garde<sup>48</sup>.

Le dynamisme qui s'exprime dans les syndicats eux-mêmes se révèle plus important pour l'avenir. Les membres de la direction et les permanents y assument des responsabilités. Ils puisent un regain de confiance en leur propre valeur dans les travaux des cercles d'étude et les Semaines Sociales. Ils en arrivent presque spontanément à la conclusion qu'ils ont également voix au chapitre dans d'autres domaines. Ce processus donne peu à peu naissance à un mouvement ouvrier plus vaste. La fondation de sociétés coopératives, dont les bénéficiaires sont jugés indispensables au développement des unions professionnelles et des cercles ouvriers, est un élément symptomatique de cette émancipation croissante. Ces coopératives voient le jour à Bruxelles (1911), Dinant (1911), Namur (1912), Charleroi et Couillet (1913), Louvain (1914). En Flandre occidentale, on opte pour les boulangeries coopératives, notamment à Roulers (1910), Izegem (1912) ou Bruges (1914)<sup>49</sup>. La même tendance à l'autonomie apparaît également, ici et là, dans le choix des locaux. En 1912, les syndicats chrétiens de Louvain, conduits par le Père Claes, directeur des œuvres sociales, quittent le bâtiment de la gilde de la rue des Frères mineurs, pour de nouveaux locaux situés à la rue du Canal. Ce déménagement est, en quelque sorte, un symbole : la gilde appartient au passé. Il en va de même à Bruges, où la gilde est qualifiée dédaigneusement de "Verguld Afrika" (Afrique dorée) en raison de son paternalisme. Les syndicats chrétiens, menés par l'abbé Achiel Logghe - également directeur des œuvres sociales - occupent de nouveaux locaux à la rue d'Oudenburg.

---

48. Voir Poulat, *Intégrisme*; Van Beneden, "Intégrisme".

49. Ailleurs, on semble s'enliser dans des projets ambigus, comme en Limbourg, où la société anonyme L'Economie (1910) n'est rien d'autre qu'une tentative entreprise par la bourgeoisie sensibilisée à la question sociale pour éloigner les ouvriers des socialistes.

On est néanmoins surpris de la réserve manifestée à l'encontre de la politique, surtout en la personne de Rutten. L'accent mis fortement par un certain nombre de prêtres sur l'éducation populaire, comme contrepoids au matérialisme des syndicats, est un autre signe d'hésitation. Toutefois, il est fatal que la recherche de l'autonomie politique finisse également par se manifester. Dès 1909, René Debruyne, le plus proche collaborateur du Père Rutten, lance une mise en garde contre le risque de voir la situation exploser. La perspective d'une représentation politique propre se rapproche, en raison du débat sur la réforme du système électoral et de la grève générale de 1913. Les premières élections générales pour les conseils de prud'hommes, en 1912, accentuent également la politisation du mouvement. Dans les Ligues Ouvrières de Flandre occidentale, la dimension politique est présente depuis le début. A Wevelgem, près de Courtrai, les travailleurs présentent leur propre liste dès les élections communales de 1912. C'est là un nouveau désaveu de la Ligue Démocratique Belge, qui s'est montrée trop faible vis-à-vis des hommes politiques conservateurs, voire trop dépendante de ceux-ci<sup>50</sup>. En 1914, lors de la dernière assemblée de la Ligue Démocratique avant la guerre, Heyman exige déjà une "organisation politique" autonome.

Aux yeux de Rezsóhazy, 1909 - l'année du congrès de Malines - est celle où la démocratie chrétienne prend sa forme définitive. Ce n'est pas le cas, du moins en ce qui concerne le mouvement ouvrier. Il n'existe encore aucune collaboration entre les syndicats, les mutualités, les coopératives, les associations culturelles et politiques, au sein d'un bloc ouvrier uni, telle que la LNTC la réalisera plus tard. Ces organisations demeurent plutôt des composantes d'une action sociale catholique plus large. Il faut attendre la vague de démocratisation de l'après-guerre pour que la situation se clarifie et que soit consacrée la primauté de la solidarité ouvrière sur une action sociale catholique générale. Par ailleurs, les mutualités et les syndicats chrétiens ont encore peu de poids au plan social, en dépit de leur nombre appréciable d'adhérents<sup>51</sup>.

50. Au cours de la campagne électorale de 1912, on assiste pour la première fois à une lutte plus marquée en faveur de véritables candidatures ouvrières, avec Frans Goethals, élu à Courtrai, et Hendrik Heyman, battu à Saint-Nicolas-Waas.

51. En 1911, à l'occasion du rejet par les parlementaires catholiques du principe du salaire minimum pour le travail à domicile, Camille Huysmans ironise sur la force numérique des syndicats chrétiens : "Les députés catholiques se moquent des syndicats de Mr. le R.P. Rutten. C'est l'aveu éclatant de la faiblesse de ces organismes. Leur statistique paraît révéler une force. La réalité révèle leur inexistence" (Huysmans, *Documenten*, I, éd. De Weerd & Geldolf, 112); Rezsóhazy, *Catholicisme social*.

### III. Recul, mais radicalisation

La guerre brise l'élan des organisations ouvrières chrétiennes. En outre, la démocratie, qui réalise une percée après l'armistice, fait le jeu des socialistes. Une période de plus de trente ans de pouvoir catholique prend définitivement fin et le Parti Ouvrier Belge (POB) conquiert une position solide dans le gouvernement de Lophem. Le suffrage universel pur et simple pour les hommes est instauré par une loi d'exception, dès le mois de mai 1919. Lors des élections du 16 novembre 1919, le POB se révèle aussi puissant que le parti catholique. C'est dans cette toile de fond que le mouvement ouvrier chrétien se radicalise et qu'en son sein, la politique occupe le devant de la scène.

#### A. *La guerre*

Après l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes, le 4 août 1914, la quasi totalité du territoire est rapidement occupée. En novembre 1914, le front se stabilise sur l'Yser. Entre-temps, des centaines de milliers de Belges ont fui les hostilités et cherché refuge aux Pays-Bas, en Angleterre et en France. Le gouvernement de Broqueville s'est retiré dans la ville portuaire française du Havre. Le Roi reste avec ses troupes sur la petite portion de territoire belge qui n'est pas occupée.

L'invasion allemande engendre une vague de patriotisme. Les antagonismes politiques font place à un esprit d'union nationale. Même le parti socialiste, qui a toujours mené une propagande internationaliste, se range immédiatement aux côtés du gouvernement. En territoire occupé, la trêve idéologique s'incarne notamment dans le Comité National de Secours et d'Alimentation, créé en octobre 1914 pour assurer l'approvisionnement du pays. La direction en est confiée au banquier et industriel libéral Emile Francqui, un des directeurs de la Société Générale. Des personnalités éminentes des trois partis lui prêtent leur concours. Le Comité occupe une position de force : il devient le "shadow cabinet" en territoire occupé, un Etat dans l'Etat. Le gouvernement en exil s'élargit également à quelques libéraux et socialistes, mettant ainsi fin, de facto, à trente ans de pouvoir catholique. Certains ministres sont très hostiles à cette opération, mais ils ne peuvent s'y opposer, vu la pression exercée par le Roi Albert : ce dernier ne veut pas lier son sort à celui d'une majorité catholique qu'il estime usée. Au cours de la guerre, les partis de gauche parviennent encore à renforcer leur position au sein du cabinet. Lorsque le conflit touche à sa fin, en 1918, plus personne ne doute de l'opportunité de former un véritable gouvernement d'union nationale, pour faire face aux problèmes de l'après-guerre. Quel sera la prix exigé par les partis de gauche pour leur collaboration ?

Entre-temps, la question flamande est au centre des préoccupations

du gouvernement. La politique de guerre de l'Allemagne, axée sur la création de quelques Etats-satellites en vue de consolider son hégémonie en Europe, tente de diviser la Belgique par la *Flamenpolitik* (politique pro-flamande). A cet effet, elle peut compter sur l'aide d'un certain nombre de flamingants, appelés activistes. Après la flamandisation de l'université de Gand et la séparation administrative du pays, réalisées toutes deux par l'occupant, les activistes proclament même l'indépendance de la Flandre, pendant la dernière année de guerre<sup>52</sup>.

La plupart des flamingants, tant en territoire occupé qu'à l'extérieur de celui-ci, restent néanmoins loyaux envers la Belgique et son gouvernement. Ils abhorrent l'activisme. Leur principal porte-parole est le jeune député catholique Frans Van Cauwelaert, qui séjourne alors aux Pays-Bas. Il réprouve l'activisme, mais il s'efforce simultanément d'obtenir les réformes indispensables du gouvernement lui-même. Il crée le *Vlaams-Belgisch Verbond* [Ligue Flamando-Belge] qui, en mars 1918, exige la reconnaissance officielle de l'unilinguisme de la Flandre comme garantie de son autonomie culturelle. C'est la première formulation de ce qui deviendra, juste après la guerre, le "programme minimum"<sup>53</sup>. Sur le front, l'influence de Van Cauwelaert diminue toutefois, après que le gouvernement ait refusé publiquement, en octobre 1916, de promettre une flamandisation de l'université de Gand. Un nouveau radicalisme flamingant s'y développe, alimenté par les discriminations dont les soldats flamands sont les victimes. Le Mouvement Frontiste [*Frontbeweging*], qui en est l'émanation et qui s'organise dans la clandestinité à partir de 1917, considère l'autonomie de la Flandre comme la seule solution à la question flamande. Il trouve l'attitude de Van Cauwelaert trop modérée. Une rupture s'opère, en 1918, entre Van Cauwelaert et les frontistes, dont la plupart sont de jeunes intellectuels. Elle est le signe avant-coureur de la scission qui interviendra dans

52. On connaît peu de cas de collaboration à l'activisme de démocrates chrétiens et de dirigeants d'œuvres sociales catholiques. Le plus notoire est celui d'Emiel Ver Hees, haut fonctionnaire au département du Travail et de l'Industrie, qui est aussi l'une des chevilles ouvrières du mutualisme catholique avant 1914. Il fait partie de la délégation qui se rend auprès du chancelier allemand en mars 1917. Il devient secrétaire général du ministère flamand de l'Industrie et du Travail, en 1917, et membre de la *Commissie van Gevolmachtigden* [Commission des Mandataires] en 1918. Il fuit en Allemagne en novembre de la même année. Autre cas : celui d'Adelfons Henderickx, député du *Katholiek Democratisch Verbond* [Fédération Démocratique Catholique] d'Anvers, qui devient secrétaire général du ministère flamand de la Justice. En 1919, l'intéressé est condamné à dix ans de travaux forcés et déchu à vie de ses droits civils.

53. Pendant la guerre déjà, Van Cauwelaert peut compter sur l'appui de Hendrik Heyman et sur celui d'autres dirigeants démocrates chrétiens. Le choix posé par la CSC en exil, en faveur du programme minimum flamand, provoque d'ailleurs une rupture avec le groupe bruxellois qui gravite autour du ministre Renkin; celui-ci conteste la représentativité du secrétariat de guerre, installé au Havre (voir tome II). Floris Prims - alors en Angleterre - entre en conflit avec le Père Rutten, pour avoir opté en faveur de la flamandisation de l'université de Gand (Nuyens, *Callewaert*).

le mouvement flamand après la guerre, entre les partisans du "programme minimum" et ceux de l'autonomie de la Flandre <sup>54</sup>.

Comment le mouvement ouvrier chrétien évolue-t-il dans de telles circonstances ? La mobilisation et la fuite de nombreux dirigeants, la situation économique alarmante et la limitation de la liberté de mouvement par les forces d'occupation obligent les organisations ouvrières à réduire leurs activités. La Ligue Démocratique Belge est décapitée par l'arrestation et la déportation de son président, Arthur Verhaegen, qui décède en septembre 1917, peu après son retour en Belgique. De nombreux leaders syndicaux sont mobilisés, dont Hendrik Heyman, président de la CSC. Les unions professionnelles d'hommes et de femmes orientent leur action vers les cercles d'étude, ce qui marque d'ailleurs le début d'un changement de cap pour le Secrétariat Général des Unions Professionnelles Féminines Chrétiennes. Ici et là, les syndicats prêtent leur concours aux sections locales du Comité National de Secours et d'Alimentation, qui allège bien des souffrances par une allocation spéciale aux chômeurs. Les mutualités sont lourdement frappées par le taux de chômage élevé et par la diminution des cotisations. Elles se voient obligées de limiter leurs prestations. En ce qui les concerne, le Comité National de Secours et d'Alimentation est aussi à l'origine d'une innovation : il octroie un subside aux services médico-pharmaceutiques. D'une façon générale, le mouvement ouvrier chrétien est gravement affecté par le verrouillage militaire de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale, où il est le mieux implanté. En 1913, ces deux provinces regroupaient 50 % des syndiqués <sup>55</sup>. Gand, le centre des organisations ouvrières chrétiennes, est d'accès difficile. En pareilles circonstances, l'absence de cohésion organique entre les différentes œuvres sociales - il n'existe pas de secrétariat central, avec des antennes dans les régions - et le manque d'assises financières solides constituent de lourds handicaps.

C'est précisément pour réduire les problèmes matériels des œuvres sociales que le Père Rutten, mandaté par le cardinal Mercier, part aux États-Unis, en avril 1915, pour récolter des fonds. A ce moment, la plupart des observateurs s'attendent à ce que la guerre se termine à la fin de l'année. Lorsqu'elle se poursuit au-delà de ces prévisions, Rutten, qui a quitté clandestinement la Belgique occupée, puis a condamné sévèrement et publiquement l'invasion allemande pendant son séjour en Amérique du Nord, est considéré comme persona non grata par l'administration militaire : il se retrouve bloqué à l'étranger. Cet exil forcé lui offre, néanmoins, la possibilité de nouer des contacts en Angleterre, sur le front et au Havre.

Entre-temps, la situation sociale s'aggrave en territoire occupé, sur-

54. Certains dirigeants syndicaux mobilisés, comme Arthur Catteeuw, permanent de la centrale du Textile et futur député, subissent l'influence du Frontbeweging [Mouvement Frontiste]. Après la guerre, Isidoor De Greve établit, comme flamingant, une distinction entre le mouvement frontiste et la pensée frontiste.

55. Mampuy, "Oorsprong ACV".



*Pendant la première guerre mondiale, les organisations ouvrières chrétiennes doivent renoncer à leur action syndicale. Elles orientent davantage leurs activités vers les cercles d'étude. Pour les Unions Professionnelles Féminines, c'est là un changement de cap décisif.  
(Photo d'une réunion de la Ligue des femmes catholiques de Louvain pendant la guerre de 1914-1918)*

tout après l'instauration du travail obligatoire, en septembre 1916, qui accroît encore le découragement de la population laborieuse face au chômage et à la pénurie alimentaire. La misère et le dégoût de la guerre font le jeu des socialistes qui, soutenus par une organisation solide, mènent une propagande intense, tant en territoire occupé que parmi les réfugiés.

Le Père Rutten tente alors de renverser la vapeur, d'armer les œuvres sociales contre les socialistes et de préparer l'inéluctable démocratisation. Avec l'appui du cardinal Mercier, il parvient à regagner la Belgique en décembre 1916, après avoir organisé la mise sur pied d'un secrétariat de guerre de la CSC au Havre<sup>56</sup>. A Bruxelles, il entame aussitôt des préparatifs en vue de créer un Bureau Central de l'Action Sociale Catholique. Avec l'accord de Mercier, il se présente comme le directeur général des œuvres sociales<sup>57</sup>. Le Bureau Central est chargé de garantir une unité de direction, d'action et de programme. Rutten est convaincu qu'une plus grande participation politique des travailleurs est indispensable, mais il compte sur les Ligues Ouvrières pour la canaliser. Afin d'éviter que cette action politique n'hypothèque le consensus à propos de l'action sociale, la Ligue Démocratique Belge - transformée en fédération réunissant ces Ligues Ouvrières - ne doit constituer qu'une partie d'un ensemble plus vaste, soit le Bureau Central précité, conduit par les directeurs diocésains des œuvres sociales et par les dirigeants des principales organisations. Rutten y inclut toujours les associations de paysans et de la classe moyenne.

Entre-temps, une radicalisation se produit à Bruxelles : des syndicalistes chrétiens, conduits par l'abbé Joseph Cardijn, nommé directeur des œuvres sociales en août 1915, entrent en conflit avec des responsables de la bourgeoisie, qui tenaient solidement en main les rênes des œuvres sociales jusqu'à cette époque.

Dans l'accomplissement de ses projets, le Père Rutten se heurte au particularisme des organisations et des régions. Lorsqu'en automne 1918, la guerre se termine plus rapidement que prévu, peu de choses ont été effectivement réglées.

### *B. Lophem et la percée de la démocratie*

Lorsque l'armistice est conclu sur le front occidental, le 11 novembre 1918, l'Europe est en plein chaos. En Russie, les bolcheviks ont pris le pouvoir, exécuté le tsar et sa famille; de grandes parties du pays sont déchirées par la guerre civile. Le IIe Reich allemand ne survit pas à la défaite

56. Au début 1917, Hendrik Heyman est transféré du front au cabinet du ministre Poulet, au Havre. En avril, il y crée un secrétariat chargé de coordonner l'action syndicale parmi ceux qui se sont réfugiés en France, en Angleterre et aux Pays-Bas.

57. Pour se faciliter la tâche, le cardinal Mercier le nomme directeur diocésain des œuvres sociales de Malines en avril 1917. Sur l'attitude du Père Rutten pendant et peu après la guerre, voir Gerard, *Eglise*, 4-9.

militaire; Guillaume II abdique et s'enfuit aux Pays-Bas, entraînant pas moins de 22 princes allemands dans sa chute; les socialistes s'emparent du pouvoir dans un Etat déstabilisé par l'agitation communiste et par l'anarchie. La double monarchie austro-hongroise s'effondre, plongeant dans le chaos une grande partie de l'Europe centrale et orientale. La crainte d'une révolution communiste persiste pendant assez longtemps, surtout lorsqu'au printemps de 1919, une éphémère république des soviets se crée en Bavière, ainsi qu'en Hongrie. Entre-temps, les pays neutres et les Etats victorieux sont, eux aussi, en proie à des troubles sociaux, aux grèves massives et - pour la première fois - aux occupations d'usines. Le monde est sans dessus dessous.

Quel est le sort qui attend la Belgique ? Sous la pression de Francqui, le puissant dirigeant du Comité National de Secours et d'Alimentation, et du Roi Albert, le cabinet de guerre remet sa démission le 13 novembre, avant même son retour à Bruxelles. A Lophem, près de Bruges, où se trouve le quartier général du Roi, un gouvernement d'union nationale est constitué en toute hâte. Il se compose de six catholiques et de six membres de l'ancienne opposition, à savoir trois libéraux et trois socialistes, dont le chef de file de ces derniers, Emile Vandervelde. Le Roi nomme comme Premier Ministre Léon Delacroix, un avocat catholique sans passé politique, qui a été un des collaborateurs de Francqui au sein du Comité National de Secours et d'Alimentation. Le 22 novembre, lors de son retour dans la capitale, le Roi Albert prononce un discours du Trône solennel devant les Chambres réunies, où il fait siens les principaux points du programme de l'ancienne opposition. Il promet l'instauration immédiate du suffrage universel pur et simple, l'abrogation de l'article 310 du Code Pénal, la journée de travail de huit heures et bien d'autres choses encore.

C'est une première étape sur la voie d'une réforme contrôlée du régime. Cependant, les mois suivants sont mouvementés. La fièvre politique monte à vue d'œil, après que le gouvernement ait annoncé des élections pour juin 1919 et instauré le suffrage universel - limité aux hommes - sans attendre une révision de la Constitution. Le malaise social vient encore aggraver la situation. Durant l'hiver 1918-1919, le pays est touché par un vaste mouvement de grève, déclenché par la Commission Syndicale du POB pour obtenir l'instauration de la journée de huit heures, d'un salaire minimum et la reconnaissance syndicale. L'initiative de la Commission trouve un terreau favorable dans le chômage massif et les perturbations qui affectent le ravitaillement<sup>58</sup>. Pour la première fois, les fonctionnaires de l'Etat se mettent en grève, ce qui renforce le sentiment d'insécurité et d'illégalité dans certains milieux. L'inquiétude de l'ancien ministre Helleputte montre combien cette situation est ressentie comme une menace.

58. Voir à ce sujet Nauwelaerts, "De socialistische syndikale beweging", spécialement 355 sv. et Scholliers, *Loonindexering*, 71-76.

---

L'intéressé insiste auprès du Premier Ministre catholique sur la nécessité de prendre des mesures exceptionnelles, propres à assurer le maintien de l'ordre public en mobilisant, au besoin, des volontaires : "Nous ne pouvons pas nous laisser dominer par une minorité factieuse, nous laisser égorgé comme du mouton, suivre l'exemple des Russes et des Allemands" <sup>59</sup>.

Helleputte se méprend cependant sur l'attitude des socialistes. Le POB - du moins ses dirigeants les plus autorisés - ne veut ni la révolution, ni le renversement des institutions constitutionnelles. Le jour même de l'armistice, dans une proclamation solennelle, il exhorte la population à œuvrer au maintien de l'ordre public et à la reconstruction du pays. Les ministres socialistes promettent au Roi Albert leur collaboration loyale, en échange de la mise en œuvre rapide de réformes d'envergure. Les grèves appuient des revendications concrètes. Le socialiste Joseph Wauters, qui occupe l'important département du Travail, fait tout ce qui est en son pouvoir pour maîtriser le mouvement. Il charge ses inspecteurs du travail d'une mission de médiation et établit, en avril, la première commission paritaire. Cet "embourgeoisement" du parti socialiste provoquera d'ailleurs la scission du parti communiste, partisan de la ligne de Moscou.

Pour les catholiques, le "coup d'Etat de Lophem" est, en tout cas, un coup dur. Ils n'ont été qu'indirectement associés à la formation du cabinet et se trouvent à présent divisés, quant à l'appui à accorder à la politique du gouvernement. Seuls les démocrates chrétiens et le mouvement ouvrier chrétien soutiennent ouvertement le cabinet. Au Parlement, c'est l'ancien ministre Michel Levie qui occupe l'avant-scène. Dans les coulisses agit ... le Père Rutten. Le nouveau Premier Ministre, considéré comme un "bâtard" par les catholiques conservateurs, s'efforce de trouver parmi ces derniers un appui pour sa politique.

La guerre a fait perdre du terrain au mouvement ouvrier chrétien, dont le poids est minime par rapport à celui des socialistes. Le mouvement syndical n'est plus qu'une ruine. D'après des estimations réalistes, les syndicats chrétiens ne comptent plus que 50.000 membres, alors que leurs homologues socialistes affirment regrouper plus d'un demi-million d'adhérents. En outre, il n'y a plus d'argent pour payer les propagandistes. Les mutualités sont désorganisées. Elles voient, elles aussi, diminuer considérablement le nombre de leurs affiliés : elles comptent tout au plus 100.000 membres, contre 188.690 avant la guerre. Une organisation centrale, comme celle du POB, fait défaut et il manque un levier politique. Avant 1914, la Ligue Démocratique n'était plus qu'une façade. A présent, après quatre ans d'inactivité, même cette façade ne peut plus être restaurée.

Pourquoi le mouvement ouvrier chrétien a-t-il perdu tant de terrain ? A l'évidence, ce sont les organisations ouvrières chrétiennes qui ont le plus

---

59. Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 72-73.

souffert de la guerre. Les partisans des syndicats chrétiens étaient les plus nombreux en Flandre orientale et occidentale. Or ce sont précisément ces deux provinces qui ont été encerclées et durement touchées par les opérations militaires. Gand, qui constitue le centre du mouvement, se trouve isolée du reste du pays. De plus, une direction centrale fait défaut aux organisations ouvrières chrétiennes. Enfin, le manque de financement régulier fait sentir ses effets. L'absence de revenus coopératifs et la grande dépendance du mouvement à l'égard de toutes sortes de dons ont été durement ressenties pendant les années difficiles de la guerre. Le mouvement socialiste, par contre, a pu non seulement mesurer la force de la direction centrale du POB, mais, grâce à l'esprit d'union nationale, il a aussi pu accéder à des cercles dont il était exclu auparavant. Une telle explication ne suffit cependant pas. Une poussée vers la gauche se manifeste clairement au sein de l'opinion publique. La démocratie est un atout. Or, en 1918, la démocratie signifie tout simplement le socialisme. Les socialistes sont les hommes du moment. Les grandes promesses contenues dans le discours du Trône, correspondent à leurs exigences et leur présence au sein du gouvernement est la garantie de réalisation de ces promesses. C'est de là qu'ils tirent leur pouvoir d'attraction sur la masse encore inorganisée. Les mouvements chrétiens, en revanche, ont été trop dépendants d'une autorité de type paternaliste pour sortir indemnes de la poussée vers la gauche intervenue en 1918. Leur croissance s'est trop effectuée sous la protection du gouvernement catholique.

Le Père Rutten est l'homme qui joue un rôle primordial en ce moment crucial. L'énergie qu'il consacre au mouvement syndical, depuis nombre d'années, lui vaut un crédit considérable auprès des travailleurs. Il entretient des contacts étroits avec les dirigeants de la Ligue Démocratique. Il parvient à jeter un pont entre l'ancienne et la nouvelle génération. Au demeurant, ses rapports avec le cardinal Mercier sont excellents. Durant son séjour à Bruxelles, au cours des deux dernières années de la guerre, il s'est rendu parfaitement compte de la révolution qui s'opère dans les esprits. Il est, dès lors, convaincu de la nécessité d'entreprendre des réformes. Il voit trois moyens d'endiguer le socialisme et sollicite l'accord des évêques pour leur mise en œuvre. Tout d'abord, il convient de renforcer le caractère ouvrier des œuvres sociales existantes. Cependant - et c'est là un trait typique de son approche cléricale - le Père Rutten entend placer ces mêmes œuvres sous l'autorité suprême du comité des aumôniers diocésains, lequel est un écho de son Bureau Central. En deuxième lieu, il faut élargir la représentation des travailleurs au sein du parti catholique et leur assurer une autonomie politique. Dans la pratique, ce seront les Ligues Ouvrières qui veilleront aux intérêts politiques des travailleurs et qui constitueront, comme "*standsverenigingen*" [associations de la classe ouvrière], le complément indispensable des "*vakverenigingen*" [organisations syndicales]. Le Père Rutten aborde cette question de manière détaillée dans

**A tous les hommes d'œuvres sociales  
chrétiennes de Belgique!**

**A tous les catholiques !**

**A tous les hommes de bonne volonté!**

# **LE DÉMOCRATE**

**luttant pour la conservation des principes  
chrétiens dans la société, base fondamen-  
tale de notre vie sociale, compte sur  
l'appui efficace de vous tous.**

**Ainsi donc LISEZ  
RÉPANDEZ**

**Faites votre publicité dans**

---

---

# **LE DÉMOCRATE**

---

---

**afin que LE DÉMOCRATE soit la mani-  
festation imposante et si nécessaire de  
notre mouvement social en Belgique.**

*Après la première guerre mondiale, le mouvement ouvrier chrétien essaie  
d'étendre son influence en se dotant de sa propre presse.  
(Publicité pour Le Démocrate, 1919)*

sa brochure *Programme social des syndiqués chrétiens*, qu'il publie juste après l'armistice et qui recueille l'approbation du cardinal Mercier. Dans ce programme, Rutten met l'accent sur le droit des travailleurs à participer largement à la vie politique, ainsi que sur la nécessité de créer une puissante organisation ouvrière, garante de ce droit <sup>60</sup>. Enfin, le mouvement ouvrier doit élargir sa sphère d'influence par le canal d'une presse nationale solide. De fait, quelques mois plus tard, le 15 juin 1919, le mouvement est en mesure de publier deux nouveaux quotidiens : *De Volksmacht* [*La Force du Peuple*] et *Le Démocrate*. Le principal bailleur de fonds de ces journaux n'est autre que... le Premier Ministre Delacroix <sup>61</sup>!

Toutefois, le Père Rutten n'est pas le seul à échafauder des projets. Les successeurs d'Arthur Verhaegen, en particulier Alfons Verwilghen et Cyrille van Overbergh - il s'agit ici surtout de laïcs - tentent de remettre la Ligue Démocratique sur les rails. Contrairement à Rutten, ils souhaitent conserver la Ligue comme organisme central de la démocratie chrétienne et comme rival du Parti Ouvrier Belge. Pour la faire fonctionner parfaitement, ils prévoient de la structurer en quatre sections, auxquelles toutes les grandes organisations devraient adhérer, ce qui implique l'affiliation de la CSC. Cependant, au premier conseil central du 15 juin 1919, leurs projets sont accueillis avec peu d'enthousiasme : beaucoup craignent, en effet, qu'ils ne permettent pas de lever l'hypothèque du passé. Le mot d'ordre est alors "l'autonomie" du monde ouvrier. Or la Ligue Démocratique est encore trop empreinte des concepts de patronage et de paternalisme. Les syndicalistes appuient le Père Rutten. La CSC refuse, peu après, de s'affilier à la Ligue Démocratique et opte pour la formule du Bureau Central de l'Action Sociale Catholique. Toutefois, on pressent là aussi - plus qu'on ne les perçoit distinctement - quelques réticences, dans le chef des syndicalistes, à l'égard de l'approche trop scolastique et trop cléricale du dominicain.

En effet, chez le Père Rutten, l'action politique est enfermée dans un carcan trop rigide. Et c'est précisément la politique qui, très vite, va l'emporter <sup>62</sup>. En décembre 1918, on pose les premiers jalons du *Christene Arbeiderspartij* [Parti Ouvrier Chrétien] de l'arrondissement d'Anvers, qui se met véritablement en place en mars de l'année suivante. L'initiative émane des syndicalistes et des quelques membres qui siègent encore au comité du *Katholiek Democratisch Verbond* [Ligue Démocratique Catholique].

60. "Action politique autonome des ouvriers chrétiens et union de tous les éléments dans ce grand parti catholique : voilà notre double objectif", écrit Rutten à Mercier en mai 1918 (Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 228, avec datation fautive en 1919).

61. On trouve des indications à ce sujet dans Gerard, *Eglise*, 234.

62. Pour l'aperçu qui suit, voir Gerard, "Voorgeschiedenis ACW", à compléter et à corriger par les divers travaux parus depuis lors (pour Anvers : Schokkaert, 1986; pour Bruges : Osaer, 1979; pour Gand : De Boeck, 1987; pour Courtrai : Debaere, 1987; pour Malines : De Gendt, 1985 et De Lannoy, 1984; pour Saint-Nicolas-Waas : De Cock, 1986; pour Turnhout : Stijnen, 1981; pour la Flandre occidentale : Verleyen, 1985).

que]. Tout en se ralliant entièrement au point de vue catholique, le Parti Ouvrier insiste sur son autonomie pour l'élaboration d'un programme et la désignation des candidats. La création d'une section à Berchem inspire au journal *De Standaard* la réflexion suivante : "De cette manière, il y (aura) bientôt, au sein du parti catholique, une organisation ouvrière belge puissante, autonome et politique" [NT]. En mars 1919, les ouvriers de l'arrondissement de Louvain, s'inspirant du modèle anversoïse, s'organisent à leur tour en un "groupe partisan autonome" : le Christen Democratisch Verbond [Ligue Démocratique Chrétienne]. "La mise en place d'un Parti Ouvrier Chrétien autonome ne manquera pas de provoquer un revirement de l'orientation politique de l'arrondissement" [NT], écrit *De Standaard* à l'occasion de la création d'une section à Tienen.

En mars, le Christen Werkersverbond [Ligue des Travailleurs Chrétiens] de Courtrai, dont les fondements ont été jetés en décembre 1918, se met également en place; il peut compter sur l'appui de différentes Ligues Ouvrières créées avant la guerre. Au cours du même mois, le "Werkliedenbond" [Ligue Ouvrière] de Bruges, fondé en 1912, reprend ses activités. Ici encore, ce sont les syndicalistes qui tiennent le premier rôle. Cette Ligue "envisage de se former sérieusement, pour devenir une 'standsorganisatie' dans le domaine de la politique. En cette matière, notre Ligue Ouvrière est flamingante et partisane d'une représentation propre [des travailleurs]", déclarent ses initiateurs [NT]. La Gilde van Ambachten [Gilde des Métiers] de Bruges est définitivement liquidée. En avril, la Gilde de Saint-Nicolas-Waas se mue en Ligue Ouvrière, qui prend également le nom de Christen Democratisch Verbond. Elle proclame son autonomie politique. Le 11 mai, le Gewestelijk Verbond der Christene Werkliedenbonden en Vakverenigingen [Fédération Régionale des Ligues Ouvrières et des Associations Professionnelles] de l'arrondissement de Termonde décide de créer des Ligues Ouvrières dans toute la région. A Malines, le Werkmanskring [Cercle ouvrier] change de nom, pour devenir Ligue Ouvrière, et se donne de nouvelles orientations. Enfin, en juillet, c'est au tour de la Gilde de Roulers de faire de même. Un journaliste écrit que le temps est venu de s'occuper non seulement de l'émancipation morale et matérielle, mais également de l'émancipation politique des travailleurs : "Désormais, la Gilde sera aussi une véritable Ligue Ouvrière et, du fait de son affiliation aux autres associations ouvrières des arrondissements de Roulers et de Tielt, elle deviendra une grande puissance politique dont il faudra tenir compte lors de la désignation des candidats à élire dans les administrations publiques. On attend beaucoup de cette nouvelle orientation" [NT].

Toutes ces Ligues Ouvrières diffèrent par leur structure et leur dénomination. Toutefois elles ont un trait en commun : la politique constitue l'élément déterminant de leur fondation. La "standsorganisatie", que le Père Rutten souhaitait placer dans une perspective plus large, prend donc un caractère très politique. De plus, comme les syndicalistes sont les princi-

paux acteurs de ces créations, la distinction entre l'action syndicale et l'action politique s'avère très artificielle. Telle est la conviction d'une nouvelle génération syndicale, dont le Gantois Isidoor De Greve est un représentant typique. Simple tisserand, il est devenu l'un des premiers permanents du mouvement syndical et s'est hissé à la fonction de secrétaire de la Centrale du Textile, la plus importante centrale de la CSC. Après l'armistice, il adhère à l'aile radicale du mouvement, qui œuvre en faveur de l'autonomie politique des travailleurs chrétiens, dont il prend la défense dans de nombreux meetings organisés en pays flamand. Militant flamingant, il attire à chaque fois l'attention sur l'intérêt majeur que les ouvriers ont à s'associer au mouvement flamand.

Cette évolution provoque une désorganisation du parti catholique en Flandre. A peine créées, les Ligues Ouvrières assaillent de revendications les anciennes associations électorales. Certaines de celles-ci cèdent, d'autres non. En de nombreux endroits, les catholiques se présentent aux élections en ordre dispersé. A Bruxelles, le groupe de Cardijn s'oppose à l'ancienne Fédération Démocratique Chrétienne de Carton de Wiart et de Renkin. Le premier forme une coalition avec des paysans et des flamingants, sous le nom de Parti Populaire Chrétien. La seconde adhère à l'Association Conservatrice. La situation n'est pas la même en Wallonie. La plupart des fédérations politiques démocrates chrétiennes y fusionnent - notamment à Liège et à Charleroi - avec les associations électorales conservatrices, pour faire front au progrès du socialisme.

La défaite électorale catholique du 16 novembre 1919 est plus cuisante que prévu. Les catholiques perdent 26 sièges à la Chambre et, du coup, la majorité absolue dont ils disposaient depuis 1884 : sur leurs 99 sièges, ils n'en conservent que 73. Avec 70 sièges, les socialistes les suivent de très près. Ils renforcent leur emprise sur le gouvernement d'union nationale.

A présent, la situation est grave. En fait, le premier cabinet Delacroix n'a été qu'un gouvernement de transition, constitué pour préparer les élections. Désormais, la Constituante va se mettre activement au travail et les promesses faites dans le discours du Trône, dont l'abrogation du fameux article 310 du Code Pénal, seront réalisées. On n'a guère de temps à perdre en palabres : il faut s'organiser au plus vite. Lors des élections, grâce aux Ligues Ouvrières, dix "représentants des travailleurs" ont été élus en Flandre et à Bruxelles. Parmi eux, il y a Hendrik Heyman et Isidoor De Greve. Maintenant, ce sont eux qui prennent l'initiative au plan politique. Le 1er décembre 1919, quinze jours à peine après les élections, ils convoquent leur base à Bruxelles. Cette première réunion des Ligues Ouvrières se déroule dans une atmosphère mouvementée. Dans un acte de révolte contre l'ancienne Ligue Démocratique, l'assistance décide de fonder une nouvelle fédération : la Fédération des Ligues Ouvrières, appelée à devenir l'organisation politique des travailleurs. Le Père Rutten lui-même est surpris de la tournure des événements.

---

#### IV. "Standorganisatie" et représentation des intérêts

Le gouvernement d'union nationale qui gouverne le pays pendant deux ans, après les élections du 16 novembre 1919, est dominé par les socialistes. Il met en œuvre d'importantes réformes politiques et sociales. Les dernières limitations légales à l'exercice du droit de grève sont levées. La journée de huit heures est instaurée. Les assurances sociales bénéficient d'une aide financière substantielle. La révision de la Constitution s'accompagne de l'adoption du suffrage universel masculin et enlève au Sénat son caractère aristocratique. Les effectifs des syndicats et des mutuelles socialistes augmentent très rapidement. Eclipsé par la prédominance socialiste, le mouvement ouvrier chrétien parvient à survivre en affirmant son autonomie au sein du monde catholique.

##### A. *Consolidation des syndicats et des mutualités*

La situation des unions professionnelles chrétiennes n'est guère brillante, on l'a vu, au moment de l'armistice. Le mouvement syndical doit faire face à deux difficultés. Il lui faut à la fois remettre de l'ordre dans sa propre maison et, sur le terrain, tenir tête au rush des socialistes. A défaut de sources, on ne sait pas grand-chose des efforts accomplis par les directions des fédérations professionnelles et de la CSC pour résoudre la première difficulté, si ce n'est trois choses : primo, la Confédération transfère son siège de Gand à Bruxelles, dans le sillage du Père Rutten; secundo, elle organise un premier "congrès" en avril 1919; tertio, en août, elle conclut un accord avec les mutualités sur la délimitation des champs d'action respectifs.

Quelques indications témoignent de l'influence persistante du Père Rutten en 1919 : c'est lui qui continue à réunir les propagandistes syndicaux en assemblée. La direction de la CSC - en l'occurrence le président Heyman et le secrétaire général Debruyne - s'intéresse moins au mouvement syndical qu'à la politique et à la "standorganisatie". C'est aussi le cas d'un certain nombre de propagandistes de centrale influents, comme De Greve.

La rémunération des propagandistes permanents crée bien des soucis. En 1919, l'argent affecté à cet usage est encore recueilli par le Père Rutten, qui reste juridiquement l'employeur de la plupart des propagandistes régionaux. Cependant, à la fin 1919, un arrangement est mis au point, aux termes duquel la CSC prend désormais les traitements de ses permanents à sa charge. Cette nouvelle disposition - qui implique un renforcement du pouvoir de la CSC - a pour conséquence une augmentation sensible des cotisations. Le Père Rutten élargit, une fois pour toutes, son domaine à l'action sociale générale. Le Secrétariat Général des Unions Professionnelles Chrétiennes est remplacé par le Secrétariat Général des Œuvres



*Après la première guerre mondiale, les travailleurs chrétiens, eux aussi se laissent de plus en plus gagner par l'idée d'association. Leur slogan est révélateur à cet égard. "Door vereniging naar welvaart" : "Le bien-être grâce à l'association".*

*(Photo d'une manifestation des travailleurs chrétiens à Eindhoven, 10 juillet 1921)*

---

Sociales Chrétiennes, placé sous la conduite des directeurs nationaux et diocésains<sup>63</sup>.

C'est seulement à l'issue des élections du 16 novembre 1919 - et après la démission de Heyman, élu député - que l'on s'attache à renforcer le fonctionnement interne des centrales et de la CSC, en mettant l'accent sur la nécessité de la centralisation. Le nombre de fédérations professionnelles nationales est réduit. Celles qui subsistent sont transformées en centrales : le centre de gravité se déplace ainsi vers les organes de direction nationaux et les syndicats locaux, jadis autonomes, ne sont plus que les sections d'une organisation unitaire. On procède également à une réorganisation administrative des secrétariats régionaux interprofessionnels. Après quelques années, cette remise en ordre permet d'avoir une idée plus précise du nombre d'affiliés. Toutefois, la CSC demeure entièrement sous la coupe des centrales professionnelles<sup>64</sup>.

A ce moment, les effectifs syndicaux chrétiens sont nettement inférieurs à ceux des socialistes. Le rapport est de 1 à 10. Le risque d'un monopole syndical socialiste explique les réserves de la CSC envers l'abrogation de l'article 310 du Code Pénal. Cet article, qui a remplacé l'interdiction de la coalition, protège la "liberté du travail" et sanctionne certains actes commis en cas de grève, comme la menace et la violence envers les non-grévistes. Les syndicats estiment, à juste titre, qu'il entrave leur liberté d'action, parce qu'il autorise une interprétation assez large et que son application est arbitraire. Pourtant, avant 1914, le mouvement syndical chrétien s'était opposé à son abrogation pure et simple, pour deux raisons. Il tenait, d'une part, à voir protéger la "liberté du travail" contre l'arbitraire patronal et contre le licenciement des travailleurs en raison de leur affiliation syndicale. Il redoutait, d'autre part, la "terreur" des syndicats socialistes. Après la guerre, c'est surtout la seconde raison qui subsiste. Les syndicats socialistes usent, en effet, d'un langage belliqueux. Ils cherchent à évincer, ici et là, le concurrent chrétien, notamment par certaines dispositions des conventions collectives, qui prévoient l'engagement de nouveaux travailleurs exclusivement par le biais du bureau de placement socialiste<sup>65</sup>. Les dirigeants de la CSC qualifient cette attitude de tyrannie syndicale -

---

63. Sur les origines de ce Secrétariat, cf. Gerard, *Eglise*.

64. Voir à ce sujet Pasture & Mampuy, *In de ban*, ainsi que le chapitre du tome II consacré au mouvement syndical.

65. La controverse suscitée par ce problème est très vive depuis mai 1919. Le 9 juin 1919, *Le Peuple* fait paraître une déclaration de guerre de C. Mertens, secrétaire de la Commission Syndicale du POB : "Le moment est venu où nous devons faire tous nos efforts pour détruire le syndicalisme chrétien, lequel, de façon générale, énerve le mouvement ouvrier et nous met, lors de luttes, des bâtons dans les roues. Combattons donc à outrance les syndicats jaunes... ne concluons pas de contrats collectifs avec les patrons traitant aussi avec les syndicats chrétiens" (cité par Walckiers, *Cardyn*, 337). Sur l'attitude du mouvement syndical chrétien, voir Neuville, *La sécurité syndicale*, 22-30; sur l'attitude de Cardijn, voir l'ouvrage de Walckiers, déjà cité. Sur le débat parlementaire, voir Gerard, *De structuur*, 201.

mieux connue sous la forme du slogan "Rouge ou pas de pain" - et ils exigent des garanties au sujet de la liberté syndicale. Tous les catholiques estiment que cette question est d'une importance capitale, comme en témoigne l'intervention du cardinal Mercier lors de la formation du deuxième gouvernement Delacroix, en novembre 1919. Le primat de Belgique invite ses confidents au sein du cabinet à rester vigilants, quant à la suppression de l'article 310 du Code Pénal. D'après lui, l'abrogation inconditionnelle de cet article porterait "un coup mortel à nos syndicats chrétiens et nous mènerait à brève échéance à la révolution"<sup>66</sup>. Les réserves exprimées par les catholiques ne demeurent pas sans suite. Soucieux de ne pas mettre en danger le gouvernement, les socialistes finissent par donner des garanties solides en matière de liberté syndicale. Néanmoins, ils ne souhaitent pas les voir inscrites dans la loi abrogeant l'article 310, dont ils ne peuvent accepter - le symbole a aussi son importance - qu'une abrogation "pure et simple". Cette question de procédure déclenche une polémique parlementaire entre les socialistes et les démocrates chrétiens : ces derniers exigent, en effet, que l'on subordonne la suppression de l'article 310 à des conditions strictes, par l'intégration d'une disposition à cet effet dans la loi abrogative. Les socialistes obtiennent ce qu'ils voulaient. Toutefois par la suite, ils adoptent sans trop de difficultés, conjointement avec les démocrates chrétiens, une deuxième loi garantissant la liberté d'association, c'est-à-dire la liberté syndicale. C'est là une décision qui a, sans conteste, une très grande importance. Ainsi, le mouvement syndical chrétien peut d'ores et déjà consolider ses assises, en attendant de pouvoir prendre plus d'extension lorsque les circonstances seront plus favorables.

La conjoncture politique joue provisoirement en faveur des syndicats socialistes. A la fin de l'année 1920, ces derniers dénombrent - c'est là un chiffre record - quelque 700.000 membres. Le mouvement syndical chrétien n'est cependant pas totalement exclu de l'essor que connaît alors le syndicalisme en général, encore qu'il gonfle quelque peu ses statistiques destinées au monde extérieur<sup>67</sup>.

L'expansion du syndicalisme résulte non seulement du progrès de l'idée d'association, de la socialisation qui caractérise l'après-guerre, mais aussi de la politique sociale menée par le ministre socialiste Joseph Wauters. En 1919, celui-ci décide de subventionner les caisses de chômage syndicales. A cet effet, il crée, en 1920, le Fonds National de Crise. Cette mesure exerce une influence favorable sur les effectifs syndicaux, y compris sur ceux des syndicats chrétiens. "Même là où l'on ne s'est pas encore rallié à l'idée d'association, les circonstances pousseront les ouvriers dans les bras des organisations. L'assurance-chômage confiée aux syndicats est le

66. Correspondance dans AAM, FM 28 et 68 et PP 158/2.

67. Pasture & Mampuy, *In de ban*, 89-90.

meilleur propagandiste que l'on n'ait jamais rencontré", déclare le président de la CSC Debruyne, en 1921 <sup>68</sup>.

Le Fonds National de Crise n'est qu'un des indices de la position nouvelle - mais encore incertaine - occupée par les syndicats dans la structure sociale. Il est un autre indice à cet égard : les commissions paritaires, dont la première est créée en 1919 par Wauters, dans le but de maîtriser les grandes vagues de grèves. On en établit sept au cours de la même année, six en 1920 et deux en 1921. Elles sont le symbole par excellence de la reconnaissance syndicale. Au sein de ces commissions, mais davantage encore à l'extérieur de celles-ci, de nombreuses conventions collectives sont conclues. Sur ce terrain, l'influence du syndicat chrétien, partenaire minoritaire, est certes minime, mais il soutient ces négociations sociales, dont il avait d'ailleurs souligné l'utilité avant la guerre <sup>69</sup>.

La situation des mutualités chrétiennes n'est pas plus brillante. Elles ont un handicap supplémentaire à surmonter : en effet, certains protecteurs traditionnels, issus des rangs des catholiques sociaux, qui avaient auparavant investi leur temps et leur argent dans l'assistance mutuelle, préfèrent désormais s'en écarter, par agacement envers les progrès rapides de la démocratie. Ils se retirent d'autant plus que l'on exige un peu partout, surtout en Flandre, la démocratisation des mutualités. Cette question provoque de très vives tensions lors de la création de la LNTC. 1919 reste, dans l'ensemble, une année difficile. C'est seulement en 1920 que le mouvement mutualiste s'engage dans une réorganisation générale, sous l'impulsion de l'abbé Arthur Eeckhout, auquel l'évêque de Gand, Mgr Seghers, a enjoint de s'occuper exclusivement de l'Alliance Nationale. Le processus de centralisation n'est pas aussi poussé que dans le mouvement syndical, étant donné que l'autonomie des sociétés et des fédérations est protégée par la loi. Cependant, il apparaît clairement que le centre de gravité de l'action mutualiste se déplace des sociétés locales vers les fédérations régionales. Cette évolution a deux causes : d'une part, l'accent est mis désormais sur les soins de santé, plus que sur les allocations de maladie et d'invalidité; d'autre part, ce sont surtout les fédérations qui, pour des raisons financières, prennent les nouvelles initiatives en ce domaine. Du reste, il s'agit là d'une évolution qui entraîne un éloignement, à peine perceptible, des mutualités vis-à-vis du mouvement ouvrier proprement dit : le syndicat s'intéresse, en effet, plus aux services d'allocations qu'aux services de soins de santé. Comme pour les syndicats, une disposition gouvernementale provoque une augmentation sensible du nombre des affiliés aux mutualités : il s'agit de la décision prise par le ministre Wauters, en février 1920, de subventionner les services médicaux et pharmaceutiques.

68. Voir à ce sujet Vanthemsche, *Werkloosheid*; Debruyne, cité dans Pasture & Mampuy, *In de ban*, 130.

69. Voir à ce propos Nauwelaerts, "De socialistische syndikale beweging", 355-361; Scholliers, *Loonindexering*; Blommaert, *Het Nationaal Verbond*, 140-153.

L'expansion des syndicats et des mutualités, en général, ne découle donc pas du seul volontarisme des masses touchées par une mystique socialiste; elle est aussi le fruit d'une politique gouvernementale spécifique : au sein du mouvement ouvrier, celle-ci privilégie les fonctions de prestation de services au détriment des fonctions de combat social. La consolidation des mutualités et des syndicats chrétiens, en particulier, est le résultat d'un consensus social qui permet le maintien de la liberté subsidiée et de mesures de protection spécifiques, destinées à garantir la survie des organisations catholiques<sup>70</sup>.

## B. La LNTC

Après les élections législatives de 1919, dans un contexte marqué par les réformes politiques et sociales du gouvernement d'union nationale, par le renforcement de la démocratie et la prédominance du socialisme, un consensus sur la mise en place d'une organisation ouvrière chrétienne générale se dégage péniblement. Si le slogan de "standsorganisatie" - utilisé avant la guerre dans le cadre des initiatives d'éducation populaire - suscite l'enthousiasme, c'est parce qu'il est encore vague et n'indique pas de direction concrète à suivre. Il faut cependant résoudre deux problèmes. Primo, comment organiser les travailleurs chrétiens au plan politique ? Secundo, comment assurer la cohésion de l'ensemble du mouvement ? Ces deux problèmes interfèrent l'un avec l'autre : pour bon nombre de personnes, en effet, leur collaboration à la mise en place d'une organisation générale des ouvriers chrétiens dépend de la question de savoir jusqu'où cette même organisation s'engagera politiquement. En 1921, l'abbé Louis Colens avance une solution qui recueille l'adhésion générale. Il crée ainsi un bloc politique et social puissant, placé sous la direction de la LNTC. Parcourons les étapes principales de cette période difficile, que l'historien Scholl a laconiquement qualifiée de "période de confusion"<sup>71</sup>.

En décembre 1919, la mise en place de la Fédération des Ligues Ouvrières, dirigée contre la Ligue Démocratique, scelle le sort politique de cette dernière. Même la formule du Père Rutten - imposer la Ligue Démocratique comme organisme politique, dans le cadre plus large d'un Bureau Central de l'Action Sociale Catholique - ne peut plus être envisagée. Pourtant, beaucoup comprennent immédiatement qu'ils perdront la sympathie de nombreux anciens démocrates chrétiens, si l'on écarte la Ligue Démocratique sans plus. Il y a dans cette inquiétude une connotation communautaire : en Wallonie en effet, les quelques noyaux actifs sont restés fi-

70. Le principe de la liberté subsidiée est inscrit dans la loi sur l'Œuvre Nationale de l'Enfance de septembre 1919.

71. Scholl, *Katholieke arbeidersbeweging... België*, III, 293. Pour ce qui suit, on trouve des indications dans Gerard, "Voorgeschiedenis ACW"; ID., "Het Algemeen Christelijk Werkersverbond"; ID., *Katholieke partij*; ID., *Eglise*.

dèles à la Ligue Démocratique, tandis que la nouvelle Fédération des Ligues Ouvrières est, au départ, exclusivement flamande. Aussi décide-t-on d'élaborer un compromis, qui assignerait un rôle tant à la nouvelle Fédération des Ligues Ouvrières qu'à l'ancienne Ligue Démocratique. Les négociations et les discussions durent un an.

La solution proposée, fin 1920, consiste à réformer la Ligue Démocratique, en la transformant en une confédération de cinq organisations nationales. Outre la CSC et l'ANMC, cette confédération engloberait la Fédération Nationale des Ligues Féminines, créée tout spécialement dans ce but en octobre 1920, la Coopérative Belge - une fédération lâche d'entreprises coopératives - enfin, la Fédération des Ligues Ouvrières<sup>72</sup>. Cette dernière se verrait confier le rôle de "standsorganisatie", ce qui signifie dans la pratique qu'elle serait chargée de la politique et de l'éducation populaire. Le rôle de la nouvelle confédération - à laquelle on donne, après bien des tiraillements, le nom de Ligue Démocratique Chrétienne - se limiterait à une fonction de pure coordination<sup>73</sup>. Le 24 novembre 1920, le conseil central de la Ligue Démocratique se réunit pour la dernière fois et donne le feu vert à cette nouvelle structure, qu'il accepte à titre de révision de ses propres statuts. Le 14 décembre, les délégués de la Ligue Démocratique - mise en liquidation - et des cinq organisations se réunissent pour constituer la Ligue Démocratique Chrétienne. Au cours des mois suivants, Heyman est choisi comme président, Van Overbergh comme secrétaire général et Louis Colens comme conseiller moral.

Cette restructuration est, de toute évidence, une victoire pour les syndicats et les Ligues Ouvrières. "Les anciens dirigeants de la Ligue Démocratique Belge sont démissionnaires, ils ne reviendront plus sauf si nous le leur demandons" [NT], déclare le président de la CSC, René Debruyne<sup>74</sup>. Mais, de cette manière, la Ligue Démocratique peut aussi s'en aller en beauté, ce qui fait dire à Cyrille Van Overbergh : "ni vainqueurs, ni vaincus"<sup>75</sup>. Gustaaf Eylenbosch, qui a travaillé comme secrétaire pendant vingt ans aux côtés d'Arthur Verhaegen, se montre déçu, une déception qu'il exprime dans la brève histoire qu'il consacre à la Ligue Démocratique<sup>76</sup>. En général, les Gantois restent à l'écart des réformes de l'après-guerre.

En juillet 1921, la Ligue Démocratique Chrétienne tient son premier... et dernier congrès. Ce qui devait constituer le lancement solennel d'une organisation restructurée débouche, de manière assez inattendue, sur une nou-

72. Il n'existe pas encore de mouvement de jeunesse à cette époque.

73. En néerlandais, la différence d'appellation entre l'ancienne "Belgische Volksbond" (Ligue Démocratique Belge) et la nouvelle confédération "Algemeen Christen Democratisch Verbond" est beaucoup plus nette.

74. Bureau de la CSC, 21 décembre 1920 : ACSC; Cité par Gerard, "Voorgeschiedenis ACW", 518.

75. *La Libre Belgique* (27 juin 1921).

76. Eylenbosch, *La Ligue Démocratique Belge*, s.d.



*Louis Colens (1877-1936) est vicaire et directeur des œuvres sociales à Ostende, avant d'être nommé conseiller moral de la Ligue Démocratique Chrétienne en 1921. C'est dans le courant de cette année qu'il jette les bases de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, dont il reste le secrétaire pendant de longues années et le chef de file très influent jusqu'à sa mort. Peu enclin aux spéculations théoriques, Colens est un homme pragmatique et un organisateur. C'est sous son impulsion que les œuvres économiques et d'éducation populaire se développent de façon méthodique. Ardent partisan d'un bloc ouvrier fort, regroupant les activités politiques, syndicales, éducatives et autres dans un mouvement puissant, il croise régulièrement le fer avec l'Action Catholique officielle.*



*Hendrik Heyman (1879-1958) est issu d'une famille de cordonniers de Saint-Nicolas-Waas. Jeune instituteur, il s'engage dans l'action antialcoolique, le mouvement social et le mouvement flamand. Il devient l'adjoint du Père Rutten en 1911 et le président de la CSC en 1914. Après la guerre, Heyman bifurque vers la politique : il est élu député de Saint-Nicolas-Waas en 1919. Il devient président de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens en 1921. Il exerce cette fonction jusqu'en 1946, avec une interruption entre 1927 et 1932. Durant cette période (1927-1932), il détient le portefeuille de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale au sein des gouvernements Jaspar et Renkin. Au cours de ce mandat, il est notamment responsable de la généralisation des allocations familiales et de la loi sur l'usage des langues dans l'administration et l'enseignement.*

velle réforme. L'instigateur de celle-ci est l'abbé Louis Colens, de Flandre occidentale. D'après lui, le point faible de la nouvelle construction réside dans les Ligues Ouvrières ou, plus exactement, dans une certaine conception de la "standsorganisatie". La forme que doit prendre la "standsvereniging" fait l'objet de discussions depuis le début. Pour l'abbé Honoré Maes et la plupart des Westflamands, il faut l'envisager comme une Ligue Ouvrière distincte du syndicat ("vakvereniging"). Rutten, qui s'est rallié à cette formule, a sans doute été influencé par la situation aux Pays-Bas, où les évêques se sont prononcés, en 1916, en faveur d'une séparation très stricte entre la "standsorganisatie" et l'organisation syndicale. On retrouve cette idée notamment dans le *Programme social des syndiqués chrétiens*, conçu par Rutten pour servir de fil conducteur à l'action à développer dans les années d'après-guerre. Après 1918, les discussions montrent cependant que cette formule ne fait pas l'unanimité. Les Gantois y sont résolument hostiles. Non seulement leur Ligue Ouvrière a, depuis sa création, été conçue comme une fédération, mais ils ne s'entendent pas avec les novateurs, qui ne cessent de critiquer la Ligue Démocratique. La Fédération des Ligues Ouvrières s'est efforcée de résoudre cette interminable controverse en optant en théorie pour l'affiliation individuelle, mais en laissant chacun libre dans la pratique. C'était vraiment chercher les difficultés.

D'après l'abbé Colens, pareille conception présente deux failles. D'une part, elle opère une séparation scolastique, mais peu réaliste, entre l'action sociale et l'action politique. Or, selon lui, cette séparation n'a guère de sens : en effet, l'action politique s'appuiera toujours sur l'action sociale et elle sera toujours menée par les mêmes personnes. D'autre part, la formule de la Ligue Ouvrière ne garantit pas une collaboration entre organisations ouvrières chrétiennes au niveau local et régional, alors que la Ligue Démocratique Chrétienne n'est elle-même qu'une confédération de cinq fédérations nationales.

Aussi l'abbé Colens estime-t-il que le dédoublement "vakorganisatie-standsorganisatie" et la formule d'une confédération nationale sont inadéquates et inefficaces. Lui qui a horreur des arguties théoriques estime que les ouvriers recherchent une organisation unique, capable de défendre l'ensemble de leurs intérêts, à la fois matériels, politiques et socio-culturels. En outre, la coordination au sommet n'apporte aucune solution au morcellement de la base. C'est sur ces deux principes que l'abbé Colens bâtit sa Ligue locale des Travailleurs, une organisation regroupant l'ensemble des associations ouvrières de la ville ou de la commune. Les membres des syndicats, des mutualités, des ligues féminines, des cercles ouvriers, des clubs de gymnastique et des fanfares seraient intégrés automatiquement et collectivement dans la Ligue des Travailleurs, dirigée par un conseil central dont toutes ces associations feraient partie. La Ligue des Travailleurs reprendrait le rôle confié jusqu'ici à la Ligue Ouvrière. Ces considérations conduisent Louis Colens à établir un rapport de congrès en juillet 1921. Ce document

est accepté par les congressistes, probablement lassés des discussions interminables. Ce congrès sera, dès lors, considéré comme l'acte de fondation de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens.

La CSC, l'ANMC et les ligues féminines - on ne parle déjà plus de la Coopération Belge - ont promis d'apporter leur collaboration à la Ligue Démocratique Chrétienne, en considérant qu'elles conserveraient un maximum de liberté et qu'elles ne devraient pas s'occuper de politique. La LNTC soulève à nouveau ces deux problèmes, d'une façon beaucoup plus aiguë. En effet, non seulement Colens entend que la LNTC exerce sur le tout et sur ses composantes un pouvoir bien plus grand que celui de la Ligue Démocratique Chrétienne, édifice bâti sur du sable, mais les représentants de ces organisations devraient aussi s'engager dans le processus de décision politique de la LNTC. La CSC hésite - l'hésitation est plus marquée en Wallonie qu'en Flandre - mais elle décide, avec bon sens, de renoncer à son opposition de principe et d'opter pour la formule de la LNTC. Au comité de la CSC, le dirigeant syndical Carels reconnaît ouvertement : "Dans la pratique, nous avons toujours annoncé la couleur; reconnaissons-le ouvertement aujourd'hui. L'adhésion des syndicats à un organisme politique est le seul moyen d'éviter que nos syndicats ne dégénèrent en clubs politiques, parce qu'elle permettra de faire accepter certaines revendications par la voie politique" [NT] 77. Par l'intermédiaire de leurs affiliés et de leurs dirigeants, les syndicats ont rendu possibles les Ligues Ouvrières. De la même manière, ils donneront de la vitalité aux Ligues des Travailleurs 78. Pour porter une appréciation sur le soutien de la CSC, il convient de le situer dans le contexte de l'époque. Le syndicat ne joue pas encore le rôle semi-politique qu'il assumera plus tard, du fait de sa participation à la concertation sociale et à la sécurité sociale. Quantitativement et qualitativement, la CSC n'a donc pas encore beaucoup de poids. Il n'empêche que des tensions se manifestent dès le début avec la LNTC. C'est seulement au cours des années trente que ces tensions s'aggraveront, lorsque le syndicat sera directement associé à la politique socio-économique du gouvernement et qu'il voudra, par le fait même, se soustraire à la tutelle de la LNTC, parfois irrésolue.

L'opposition à la LNTC s'exprime de façon plus aiguë chez les femmes et aux mutualités. On peut affirmer sans risque d'exagération que, jusqu'en 1940, il n'y aura jamais de collaboration loyale entre l'ANMC et la LNTC. En cause, dans le chef des mutuelles, le poids du paternalisme ambiant, une composition socialement hétérogène et, par conséquent, une réserve manifeste - plus prononcée en Wallonie qu'en Flandre - à l'égard

77. Bureau de la CSC, 14 juillet 1921; ACSC.

78. Pour souligner son autonomie, la CSC demande effectivement que l'on remplace, dans les statuts, les mots "affiliation" par "adhésion". En 1925, elle normalise ses relations avec la LNTC, en rayant de ses statuts l'interdiction de mener une activité politique.

---

de la démocratie chrétienne. Chez les femmes, les réticences envers la LNTC s'expliquent par une volonté d'autonomie absolue, que Maria Baers soutient délibérément. L'abbé Colens réussit néanmoins à trouver un *modus vivendi* avec les deux organisations.

Enfin, du côté des arrondissements, les réactions négatives émanent à nouveau de Gand, qui était jadis le moteur et le centre du mouvement. Les anciens pionniers sont mécontents parce que "tout vient beaucoup trop du sommet et que l'on ne tient pas suffisamment compte des conditions locales existant en Belgique" [NT]. En outre, Gand souligne la nécessité de continuer à regrouper non seulement les ouvriers et les employés, mais aussi la petite bourgeoisie, dans une fédération nationale : "Plus les ramifications seront nombreuses, plus l'influence sera grande" <sup>79</sup>. En réalité, Gand a déjà perdu son rôle de premier plan avant 1914. Les décès d'Arthur Verhaegen et de Mgr Stillemans, le départ de Rutten et Debruyne pour Bruxelles viennent encore accentuer ce déclin.

Les statuts de la LNTC sont finalement approuvés lors d'un congrès extraordinaire, qui se tient en juillet 1923. La LNTC se distingue de la Ligue Démocratique Chrétienne par une imbrication plus étroite de toutes les branches dans le tout, à commencer par la base, ainsi que par une articulation de l'action sociale et de l'action politique. Enfin, s'agissant d'une organisation démocratique de laïcs, la construction de l'abbé Colens se différencie également du Bureau Central de l'Action Sociale Catholique, projeté par le Père Rutten et qui aurait dû être dirigé par les aumôniers. Un témoignage confidentiel de l'abbé Colens sur la position du Père Rutten est révélateur : "Pour le cardinal Mercier (...), c'est la personne qui convient pour empêcher tous les tiraillements entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, ou du moins pour modérer les ouvriers et les rendre tolérants. Le cardinal Mercier pense aujourd'hui encore que l'ensemble du mouvement ouvrier est entre les mains du Père Rutten; que celui-ci est au courant de tout ce qui s'y passe et qu'il exerce sur l'ensemble non seulement une autorité de fait, mais aussi une autorité de droit.." [NT] <sup>80</sup>. Les tensions ne manqueront pas de surgir entre Colens, le fondateur de la LNTC, et le Père Rutten. Devenu sénateur coopté en 1921, ce dernier entend continuer à jouer un rôle de premier plan avec le Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrétiennes, qu'il a fondé entre-temps et placé sous l'autorité des aumôniers nationaux et diocésains. Les relations avec l'Eglise ne seront ressenties comme un problème qu'avec l'entrée en scène de l'Action Catholique. Du reste, après la guerre, les nominations de directeurs régionaux d'œuvres sociales se multiplient. La majorité d'entre eux soutient les aspirations démocratiques du mouvement ouvrier chrétien.

---

79. Ligue Ouvrière Catholique "Het Volk" à la LNTC, 9 mai 1923; ACSC 218.1. Toutefois, Colens reconnaîtra plus tard qu'il s'est inspiré du modèle de la Ligue Ouvrière gantoise ! (*De vorming van leiders*).

80. Cité par Gerard, *Eglise*, 62.

### C. Le parti des "standen"

Le problème politique domine non seulement les rapports entre les organisations ouvrières, mais également les relations entre les "standen", qui sont en train de s'organiser au sein du parti catholique. Au lendemain de la guerre, les travailleurs, mais aussi les paysans et les classes moyennes font front et revendiquent leurs droits. Les anciennes associations électorales sont soumises à de très vives pressions. Elles sont groupées au sein de la Fédération des Cercles qui, présidée pendant de nombreuses années par Charles Woeste (1885-1918), est devenue un bastion du conservatisme. Avec une obstination inouïe, Woeste a - malgré toute l'indulgence de Verhaegen - refusé la création d'une "Union Catholique" entre sa Fédération et la Ligue Démocratique, parce qu'il n'entend pas reconnaître à la démocratie chrétienne le droit à l'existence. Après la guerre, Woeste et son successeur - l'ancien ministre anversois Paul Segers - persistent dans cet entêtement, mais les rapports de force tournent à leur désavantage.


On constate cependant que les choses prennent une tournure différente en Flandre et en Wallonie. En Flandre, les Ligues Ouvrières se définissent - sous quelque dénomination que ce soit - comme les nouveaux adversaires des anciennes associations électorales. En Wallonie, la dualité conservateurs/démocrates chrétiens disparaît - du moins temporairement - pour faire place à une prise de position commune contre le socialisme.

Au Parlement, les dirigeants catholiques conservateurs ne réussissent pas, après les élections de novembre 1919, à garder l'unité de la Droite sous leur égide. L'élection de maints nouveaux députés démocrates et flammingants perturbe la traditionnelle passivité des groupes parlementaires catholiques. Irrités par le manque de dynamisme de ces derniers et par le conservatisme invétéré de la plupart des représentants de la bourgeoisie, les nouveaux élus décident de former un groupe à part. Pareil regroupement s'opère d'autant plus facilement que la Droite parlementaire n'a jamais été qu'un ensemble disparate d'individus, sans discipline de groupe ni mandat impératif. Le 4 mars 1920 est créé le Groupe Démocratique de la Chambre. Ce groupe parlementaire de la LNTC est présidé par Heyman. Il comprend alors douze membres flamands et cinq wallons. Après les élections de 1921 se constitue également un groupe sénatorial analogue. Jusqu'en 1940, ces groupes resteront très autonomes, sans que leurs rapports avec la Droite dans son ensemble soient hiérarchiquement organisés.

La formation d'un groupe parlementaire propre constitue - après la création de la Fédération des Ligues Ouvrières - la deuxième étape vers l'acquisition d'une certaine autonomie politique par le mouvement ouvrier chrétien. Peu après, le Boerenbond et le mouvement ouvrier chrétien engagent des négociations avec la Fédération des Cercles, en vue de constituer une Union Catholique. Leurs objectifs sont clairs : restructurer les forces



*Le mouvement ouvrier chrétien, avec notamment Hendrik Heyman comme chef de file, apporte un soutien enthousiaste au mouvement flamand lors de meetings et dans la presse.  
(Hendrik Heyman lors d'un meeting à Tamise, 1920)*



politiques catholiques - après les défaites écrasantes de l'après-guerre - et obtenir la reconnaissance de leur autonomie. C'est dans la "représentation des intérêts" qu'ils trouvent la garantie d'une véritable participation à la vie politique. Dans la pratique, après la guerre, l'autonomie des "standen" est privilégiée au détriment d'une action catholique commune. Au départ, la Fédération des Cercles, qui s'obstine à revendiquer un leadership politique dépassé depuis longtemps, continue à s'y opposer, mais elle doit finalement s'incliner.

Le 29 août 1921 est créée l'Union Catholique Belge. Celle-ci est une confédération de quatre organisations, dotée d'une structure rudimentaire. Pour assurer la liaison entre les groupes adhérents, on se borne à établir un comité de contact. La présidence est exercée à tour de rôle par l'un des quatre groupes fondateurs. L'Union Catholique ne dispose pas d'un secrétariat permanent et ne possède pratiquement pas de revenus. Elle présente encore d'autres faiblesses. On ne précise pas ce que l'on entend par "intérêts catholiques et nationaux" et il n'existe aucun lien avec les organisations politiques locales. Les divergences d'intérêts entre les membres de la Fédération des Cercles, du Boerenbond et de la LNTC - les classes moyennes sont à laisser de côté parce qu'elles sont mal organisées - sont trop profondes pour que l'Union Catholique puisse définir une position unanime. Comme "organisme central du parti catholique", elle ne joue donc aucun rôle d'importance. La situation demeurera telle jusqu'aux alentours de 1935.

#### D. *Démocratie chrétienne et mouvement flamand* <sup>81</sup>

C'est surtout en Flandre que les choses bougent durant l'après-guerre, principalement en raison de la prédominance flamande dans les syndicats chrétiens, cheville ouvrière du processus de réforme. Toutefois, ce phénomène est aussi l'expression d'une prise de conscience flamande, qui s'est déjà manifestée avant la guerre au sein du mouvement étudiant catholique. Flamingantisme et démocratie se recouvrent : telle était la position de beaucoup de jeunes intellectuels flamands à la veille de la guerre. La prompte renaissance du mouvement flamand au lendemain du conflit rejaillit sur le mouvement social, mais l'activisme et la réaction antiflamande conduisent la Flandre et la Wallonie à s'éloigner l'une de l'autre. En Wallonie, la plupart des associations démocrates chrétiennes fusionnent avec les anciennes associations électorales, pour faire front contre la progression du socialisme. En Flandre, par contre, l'émancipation flamande creuse encore davantage le fossé qui sépare les démocrates chrétiens et les anciennes associations électorales, conservatrices et fransquillonnes.

---

81. Voir Gerard, *Katholieke partij*, particulièrement 101-102; Wils, "De historische verstrengeling", 25-30.

Le mouvement ouvrier soutient avec enthousiasme les Katholieke Vlaamse Verbonden [les Ligues Catholiques Flamandes], ainsi que le programme minimum, lequel exige la flamandisation des administrations publiques, de l'enseignement, de la justice et de l'armée. Au moment même où Van Cauwelaert interpelle le gouvernement à la Chambre sur l'ajournement du redressement des griefs flamands, les fêtes *Rerum novarum* de mai 1919 se transforment en manifestations de prise de conscience flamande. A cette occasion, *De Standaard*, le nouveau quotidien de Van Cauwelaert, écrit : "La collaboration entre les ouvriers chrétiens et le mouvement flamand se renforce de jour en jour" [NT]. Au cours des journées d'étude des 16 et 17 juillet 1919, organisées par le Père Rutten, une motion est approuvée : elle demande "qu'on invite les Ligues Ouvrières à exposer les principes du mouvement flamand, ainsi que le programme minimum, afin de démontrer que nous devons considérer le mouvement populaire social et le mouvement flamand comme des mouvements convergents évoluant sur le territoire flamand de la Belgique" [NT]. Heyman lui-même souligne que la barrière linguistique constitue un élément important du fossé social. Le président de la Ligue Ouvrière de Louvain va dans le même sens lorsqu'il affirme : "Nous ne pouvons tolérer plus longtemps que les ouvriers soient représentés par des gens qui ne comprennent pas les aspirations du peuple et qui ne parlent même pas la langue du peuple" [NT]. De leur côté, les flamingants voient dans la "représentation des intérêts" un moyen de flamandiser le parti catholique et la vie publique. Dès lors, il n'est pas rare que les Katholieke Vlaamse Verbonden défendent les revendications des ouvriers et des paysans, lors de négociations avec les anciennes associations électorales. En de nombreux endroits, le candidat flamingant est aussi celui des travailleurs. C'est notamment le cas des futurs ministres Rubbens et Van Isacker.

Le mouvement flamand devient ainsi un facteur déterminant d'intégration. Il favorise le développement d'un mouvement démocratique flamingant, vaste et cohérent. Si les ouvriers, les paysans et les petits bourgeois sont divisés en matière de programme, leur flamingantisme les rassemble dans une ferveur commune. La "représentation des intérêts" et le mouvement flamand sont deux facettes d'un seul et même mouvement. L'isolement des anciennes associations électorales fransquillonnes de Flandre s'en trouve accéléré.

C'est dans ces circonstances que Frans Van Cauwelaert cherche à faire du Katholieke Vlaamse Landsbond (Ligue Nationale Catholique Flamande) et du Groupe Catholique Flamand de la Chambre les porte-parole d'un bloc démocratique flamingant. Le fait que la Fédération des Ligues Ouvrières soit, au départ, une initiative purement flamande et que d'aucuns - notamment le Père Claes, directeur des œuvres sociales de Louvain - plaident en faveur de leur intégration au Katholieke Vlaamse Lands-

bond est symptomatique à cet égard <sup>82</sup>. De même, on constate que la création du Groupe Démocratique de la Chambre, composé de Flamands et de Wallons, est retardée par la constitution du Groupe Flamand de la Chambre, au sein duquel se côtoient tant des représentants des paysans et de la bourgeoisie, que des démocrates chrétiens. *Het Volk*, *Le Démocrate* et le Père Rutten contestent violemment cette tendance à l'affirmation d'une autonomie flamande, car ils voient surgir le spectre de la séparation administrative, au sein même du mouvement ouvrier chrétien.

Tout aussi symptomatique est la nomination de Filip De Pillecyn comme rédacteur en chef du journal *De Tijd*. L'intéressé, qui est un ancien dirigeant du Mouvement Frontiste (Frontbeweging), a été, entre 1919 et 1922, secrétaire de rédaction du *Standaard*, où il est entré en conflit avec la direction à cause de son radicalisme <sup>83</sup>. Tout ces faits sont l'expression de ce qui se passe à la base. En Flandre occidentale, l'hebdomadaire *De Volksmacht* essaie d'amener les ouvriers à une prise de conscience flamande et le mouvement n'hésite pas à prendre parti pour Arthur Mulier, condamné pour activisme <sup>84</sup>.

L'approfondissement du fossé entre minimalistes et nationalistes pousse le mouvement ouvrier chrétien à opter pour le premier de ces camps. Il y est d'autant plus incité que la fusion des groupes nationalistes et des groupes daensistes, qui subsistent, donnera naissance à des mutuelles et à des syndicats séparés.

Toutefois en 1925, le leader de la centrale du Textile, Emiel Verheeke, et Antoon Wolfs, des Services Publics, sont, avec le docteur Frans Daels, les promoteurs du Katholiek-Christelijke Volkspartij voor Vlaanderen [Parti Populaire Chrétien-Catholique pour la Flandre], de tendance nationaliste flamande et démocratique.

Dans l'ensemble, on constate, au cours des années vingt, une étroite communauté d'intérêts entre le mouvement flamand et la démocratie chrétienne. A cet égard, la solidarité populaire, mais aussi l'antimilitarisme et le pacifisme - "Plus jamais de guerre", service militaire de six mois - jouent un certain rôle, ce qui permet d'expliquer en partie pourquoi les flamingants et les démocrates chrétiens se rapprochent du socialisme. A Anvers, ce rapprochement prend forme avec la constitution du collège échevinal Van Cauwelaert-Huysmans, en 1921. C'est contre cette coalition de flamingants, de démocrates chrétiens et de socialistes, considérée comme destructrice de l'Etat, que l'establishment belge cherchera à se défendre après la guerre. Il déclarera une lutte sans merci au gouvernement Pouillet-Vandervelde.

82. Le Père Claes se voit violemment critiqué par les aumôniers wallons pour avoir adopté cette position. En janvier 1921, lors de l'installation définitive de la Fédération, Anvers et Malines réclament deux sections autonomes pour la Flandre et la Wallonie.

83. Durnez, *De Standaard*, 173-177.

84. Sur ce dernier point, voir notamment Verleyen, *Het ontwikkelings- en opvoedingswerk*.



## NAAR DE CHRISTELIJKE WERELDORDE

*L'entre-deux-guerres est une période de crise politique et économique. Le mouvement ouvrier chrétien recherche, lui aussi, un nouvel ordre social : il aspire à un ordre chrétien mondial.*

*(Dessin d'un calendrier de la Fédération Chrétienne Belge des Ouvriers d'Usine et des Industries Diverses)*

---

## Chapitre IV

# Adaptation en temps de crise (1921-1944)

*Emmanuel Gerard*

Les réformes de l'après-guerre ne constituent qu'une étape. La démocratie politique et la liberté syndicale ne procurent pas pour autant au mouvement ouvrier un accès durable aux cercles du pouvoir. Les gouvernements échappent toujours, dans une large mesure, à l'influence du Parlement et des partis. Ils sont constitués au Palais royal, en liaison étroite avec le monde des affaires. Jusqu'en 1936 environ, la concertation paritaire demeure, elle aussi, très déficiente. Le mouvement ouvrier chrétien, "quantité négligeable" à l'origine, s'accroît cependant en effectifs et son action s'étend en profondeur. La distance le séparant du mouvement socialiste se réduit peu à peu. Les mutualités, le mouvement syndical et les Ligues des Travailleurs bénéficient du soutien des mouvements de jeunesse et des organisations féminines. Au début de l'entre-deux-guerres, la politique, autrement dit la LNTC, qui remplit auprès des ouvriers chrétiens le même rôle que le POB chez les socialistes, occupe le devant de la scène. C'est dans les années trente seulement que le centre de gravité se déplace vers le syndicat, à la suite de la crise économique, qui entraîne également une crise politique de régime. Il s'ensuit, entre autres, la formation d'un parti catholique unitaire, tandis que l'attitude de la LNTC au plan politique se fait plus discrète. Contrairement à d'autres pays d'Europe où le fascisme élimine le mouvement ouvrier, le mouvement syndical parvient à survivre à la crise en Belgique. Le syndicat chrétien sort même renforcé de la crise de régime. Il apparaît comme un facteur de stabilité indispensable dans la société belge. La guerre et l'Ordre Nouveau provoqueront une brève interruption dans cette évolution.

### 1. A la recherche d'un nouvel équilibre

Au début, le mouvement ouvrier chrétien ne doit pas seulement tenir tête à la puissante force d'attraction qu'exercent les organisations socialistes dominantes. Au sein du monde catholique également, il ne parvient

pas à s'imposer, dans les années vingt, avec autant d'évidence que par la suite. L'émancipation politique et l'autonomie qu'il revendique soulèvent des résistances dans les milieux qui ont toujours considéré les "œuvres sociales" essentiellement comme les gardiennes de la religion ou les instruments du conservatisme social. Les relations entre le mouvement ouvrier chrétien, la hiérarchie ecclésiastique et les catholiques conservateurs sont dès lors traversées de tensions, qui laissent parfois apparaître de vives oppositions. A l'époque du fameux gouvernement Pouillet-Vandervelde, en particulier, le mouvement ouvrier chrétien découvre ses potentialités, mais aussi ses limites.

#### A. *Un vaste travail de construction*

Les années vingt, surtout la première moitié de cette décennie, constituent une période d'édification. Les créations de nouvelles associations se multiplient. Deux éléments contribuent à stimuler ce mouvement associatif : d'une part, la journée de huit heures laisse plus de loisirs aux travailleurs; d'autre part, la démocratisation apporte aux syndiqués et aux mutualistes une plus grande reconnaissance sociale et leur procure surtout beaucoup plus d'avantages matériels.

C'est sur ce vaste chantier des années vingt que l'on entreprend la réorganisation des caisses d'assurance-maladie locales - selon le slogan "une seule caisse par commune" - et que l'on renforce les assises des fédérations mutualistes régionales. De nouveaux syndicats se fondent. Les fédérations professionnelles nationales, multiples et faibles, se transforment en dix-huit centrales. Le mouvement social des femmes chrétiennes généralise les secrétariats régionaux. Il renonce progressivement à la propagande syndicale, pour établir des cercles d'étude et des ligues, qui lui permettent de toucher non seulement les femmes au travail, mais toutes les femmes de la classe ouvrière. Des ligues féminines sont regroupées au sein de fédérations communales, régionales et provinciales. Celles-ci sont coiffées, en 1920, par une fédération nationale, dotée d'une section flamande et d'une section wallonne. On consacre aussi beaucoup d'énergie à l'organisation des mouvements de jeunesse. Les noyaux de jeunesse syndicaliste de Bruxelles et d'Anvers voient leur exemple suivi autour de la Métropole, dans le Brabant et le Hainaut. A partir de 1924, ils sont chapeautés par deux fédérations nationales, la KAJ en Flandre et la JOC en Wallonie, bientôt suivies par deux fédérations féminines, la VKAJ et la JOCF. Après la fondation de la LNTC, les Ligues Ouvrières se transforment progressivement en "Ligues des Travailleurs" avec, surtout au début, l'appui des syndicats. Le mouvement coopératif connaît un essor remarquable. Partout se créent des caisses d'épargne, des boulangeries populaires, des épiceries, des commerces de charbon, des sociétés de gestion de locaux, etc... Enfin, de nombreuses initiatives sont également prises dans le domaine de la presse, de la

propagande et de la formation. Chaque organisation publie des journaux destinés à ses dirigeants dans les deux langues et, à partir de 1920, on renoue avec la tradition des Semaines Sociales. Les Ecoles Sociales de Bruxelles (octobre 1920) et d'Heverlee (mai 1922) sont reconnues comme écoles de service social. Avec les deux quotidiens nationaux (*Le Démocrate* et *De Tijd* [*Le Temps*]) coexiste tout un éventail d'hebdomadaires régionaux, parmi lesquels *De Volksmacht* [*Le Pouvoir populaire*], en Flandre occidentale, jouit sans aucun doute de la plus grande audience <sup>1</sup>.

Bref, le travail d'organisation se poursuit sans relâche. Il reste encore beaucoup de possibilités de déploiement pour les initiatives locales, et celles-ci prennent des formes très diverses. Toutefois, ces réalisations sont de plus en plus canalisées par les secrétariats nationaux. Points de contact et centres de décision nationaux se multiplient. Aux bureaux de l'ANMC et de la CSC viennent s'ajouter le conseil central et le comité exécutif de la LNTC (1923), ainsi que le conseil central du mouvement féminin (1924). Les secrétariats nationaux de l'ANMC, de la CSC, des Œuvres Féminines et de la LNTC, ne disposant encore que d'un staff réduit, tirent leur autorité de quelques personnalités marquantes, comme le chanoine Eeckhout pour les mutualités, Victoire Cappe et surtout Maria Baers pour le mouvement féminin, l'abbé Colens pour la LNTC et l'abbé Cardijn pour les organisations de jeunesse. La LNTC essaie, en s'inspirant du modèle du POB, de prendre en mains la direction du mouvement, mais ne réussit qu'imparfaitement dans cette entreprise. Il en est ainsi notamment parce que les aumôniers continuent à jouer un rôle important, à la fois au niveau national et local, même s'ils sont désormais entourés par une génération de laïcs. La plupart de ceux-ci - ouvriers ou anciens ouvriers - ont été formés au sein du mouvement syndical depuis le début du siècle, alors que d'autres - des intellectuels - sont issus du mouvement étudiant flamand ou des cercles d'étude wallons. C'est vers la fin des années vingt seulement que les diplômés des Ecoles Sociales font leur entrée dans les milieux dirigeants <sup>2</sup>. Le nombre de directeurs des œuvres sociales augmente sensiblement après la guerre. Ils comptent dans leurs rangs des intellectuels brillants, mais aussi de bons organisateurs et... des gestionnaires financiers, comme les directeurs diocésains Broekx (Hasselt), Danis (Anvers), Fayasse (Liège) ou en-

1. Le 15 juin 1919, grâce à l'intervention du Père Rutten, deux quotidiens peuvent paraître : *De Volksmacht* - à ne pas confondre avec l'hebdomadaire diffusé en Flandre occidentale - et *Le Démocrate*. Le premier disparaît en décembre 1919, faute de ressources financières, tandis que le second survit tant bien que mal. La CSC le rachète en mai 1922 et lance en même temps un nouveau quotidien flamand, *De Tijd*. En octobre 1922, elle renonce au *Démocrate*. La situation financière du *Tijd* ne sera, du reste, jamais confortable. En 1927, la CSC décide de collaborer avec le quotidien *Het Volk* de Gand.
2. Le premier contingent issu de l'Ecole Supérieure Centrale des Ouvriers Chrétiens, 1922-1924, compte notamment dans ses rangs Oscar Behogne, Arthur Bertinchamps, René Carels, August Cool, Jules Coussens, Jan Schellekens, P.W. Segers, Jacques Van Buggenhout, tous déjà actifs dans le mouvement. L'envoi à l'Ecole Sociale de jeunes éléments qui ont été remarqués au sein du mouvement constituera longtemps une sorte de "tradition".

core Logghe (Bruges). Les principaux aumôniers sont membres du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrésiennes du Père Rutten, qui, au départ, a la haute main sur le mouvement <sup>3</sup>.

Tout ce travail de construction se place dans la perspective d'une "standsorganisatie", concept qui fait l'objet d'innombrables commentaires dans les publications et les congrès. En réalité, rares sont ceux pour qui ce terme revêt une signification précise, et c'est là justement la raison pour laquelle il possède une telle force mobilisatrice. Pour les dirigeants locaux, souvent impliqués dans des conflits politiques, pareil concept est avant tout synonyme d'autonomie. Pour les intellectuels et les prêtres de la direction, ce mot a une signification plus vaste. A leurs yeux, la "standsorganisatie" doit permettre d'amortir le choc provoqué par l'instauration du suffrage universel, tout en répondant au souhait d'autonomie et de participation exprimé par les paysans, les petits bourgeois et surtout les ouvriers. Les organisations de "stand" créeront, pour chaque groupe social, une série d'équipements, à la fois dans le domaine religieux, socio-culturel, matériel et politique. Elles constitueront également le complément de l'organisation syndicale, dont l'activité sera exclusivement professionnelle. La "standsorganisatie" est présentée comme un idéal, comme une condition du rétablissement et du maintien de la paix sociale. Pareillement, l'ordre social reposera sur la "bedrijfsorganisatie" (organisation de la profession). La vie économique sera "ordonnée" par la création d'institutions au sein desquelles les syndicats ouvriers et les patrons discuteront en commun les différents aspects de la production et de la distribution, par branche d'activité. Le principe du bénéfice et la concurrence feront ainsi place à une approche plus éthique de l'économie, inspirée des conceptions du jésuite allemand Heinrich Pesch, dont la doctrine économique est connue sous le nom de solidarisme. Les expériences réalisées aux Pays-Bas dans le domaine de l'organisation de la profession sont très appréciées et font l'objet de nombreux commentaires <sup>4</sup>.

Ce qui frappe, c'est le caractère fermé de cette conception de la société qui, tout en mettant l'accent sur la fierté d'appartenir à un "stand" et sur le relèvement de ce dernier, semble ignorer toute forme de mobilité sociale. Aussi tout cet édifice idéologique a-t-il une résonance archaïque, que l'on perçoit d'ailleurs dans le mot "stand" lui-même. Le terme de "stand" (littéralement : état, au sens de position sociale) a un parfum de quiétude et d'harmonie; celui de "classe", en revanche, évoque le conflit et l'anarchie.

Toutefois, ce côté archaïque est trompeur. La "standsorganisatie" et l'organisation de la profession ne constituent, en effet, ni un retour en

---

3. Sur l'évolution des différentes organisations, voir les chapitres correspondants du tome II. Sur le rôle du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrésiennes, voir Gerard, *Eglise*.

4. Voir à ce sujet Kwanten, "Bedrijfsorganisatie".

arrière, ni un objectif réactionnaire, mais une forme de démocratisation exprimée en des termes hérités de la tradition catholique. L'abbé Colens déclare ainsi lors du congrès constitutif de la LNTC : "L'existence d'une 'classe ouvrière', qui englobe les travailleurs manuels et intellectuels, est un fait social dont il est impossible de contester la réalité. La 'classe ouvrière' est un des éléments fondamentaux de la société d'aujourd'hui. Elle revendique la reconnaissance des droits qui lui sont propres, au même titre que les autres standen qui l'ont précédée dans l'histoire; de plus, elle a pris conscience de sa destinée et de la mission qu'elle doit remplir pour contribuer au progrès de la civilisation" [NT] <sup>5</sup>.

La percée du mouvement ouvrier chrétien - porté par une nouvelle génération - ébranle les anciennes élites politiques et sociales. Elle ne s'opère donc pas sans heurts. Les syndicats ont déjà conquis leur autonomie avant la guerre, mais beaucoup considèrent encore de nombreuses œuvres traditionnelles, dont les cercles ouvriers, les ligues féminines, les patronages et les mutualités, comme des initiatives catholiques générales, souvent paroissiales. A cet égard, l'introduction d'une distinction entre les "standen" marque une rupture avec le passé : la constitution de ligues ouvrières féminines met fin à un mouvement féminin général, dominé surtout par les dames de la bourgeoisie; les groupements de jeunesse syndicaliste entrent en conflit avec les patronages; les mutualités ouvrières font concurrence aux organisations bourgeoises. La distinction entre les "standen" est encore renforcée par l'incorporation de ces associations au sein de la LNTC politique. "Nous sommes loin de l'ancienne conception qui se bornait à l'organisation des syndicats, mutuelles, coopératives et autres œuvres sociales; il s'agit de mettre sur pied un Etat ouvrier autonome et se suffisant à lui-même", déclare un adversaire du mouvement, le chanoine Abel Brohée, directeur du séminaire Léon XIII de Louvain et pionnier de l'Action Catholique en Belgique<sup>6</sup>.

La rupture s'exprime très nettement au plan politique. Sur les 99 députés catholiques siégeant avant les élections, il n'en reste que quarante après les scrutins de novembre 1919 et de novembre 1921. Ils sont rejoints par autant de nouveaux venus. Dans cet ensemble, les démocrates chrétiens constituent un groupe séparé, composé de 22 membres. En outre, aux premières élections communales organisées après la guerre, en avril 1921, beaucoup de notables catholiques perdent leur siège d'échevin ou leur écharpe de bourgmestre, au profit des "standen" en général et des ouvriers chrétiens en particulier.

Très vite, l'appui des notables aux organisations ouvrières chrétiennes est retiré à celles-ci. A titre d'exemple, citons les difficultés rencontrées par la coopérative du Limbourg, tout à fait caractéristiques du climat de

5. *Congres van het Algemeen Kristen Democratisch Verbond van België* (Bruxelles, 1921) 3.

6. Cité par : Walckiers, *Sources*, 93.

l'après-guerre. Les notables conservateurs refusent dorénavant de soutenir la SA L'Economie, le futur Bien-Etre : "Ils en ont assez des œuvres sociales" [NT], dit-on à l'époque <sup>7</sup>. On peut aussi évoquer l'incident survenu à Tielt, en Flandre occidentale : en 1922, le baron Mulle ter Schueren expulse les ouvriers du Gildhof, qu'il leur avait fait construire au début du siècle dans un geste paternaliste <sup>8</sup>. Mais ces petits accrochages ne sont rien en comparaison des événements auxquels on va bientôt assister.

### B. *Les limites de la démocratie*

Quelques années après la guerre, le processus de démocratisation suscite des réactions hostiles dans toute l'Europe. En Belgique, le dernier gouvernement d'union nationale tombe en novembre 1921. Le cabinet Theunis, une coalition de libéraux et de catholiques en majorité conservateurs, est mis en place après les élections législatives de novembre 1921. Il apparaît comme la réaction des forces conservatrices contre la progression des démocrates en général, des socialistes et des flamingants en particulier. L'establishment qui, après l'armistice, a fait des concessions afin de sauver le régime, redoute à présent la possibilité d'une alliance - à l'exemple du collègue échevinal anversoïis Van Cauwelaert-Huysmans - entre les deux forces "destructrices de l'Etat". "Nous ne pouvons redouter assez une coalition socialiste-flamande", déclare le Roi Albert qui, avec ses conseillers, joue un rôle décisif dans la formation du nouveau gouvernement <sup>9</sup>.

Le gouvernement Theunis a pour mission principale d'assainir les finances publiques et de remettre de l'ordre dans l'armée. En outre, il règle sa politique sociale sur les vues de l'organisation patronale qu'est le Comité Central Industriel (CCI). Or ce dernier ne freine pas seulement la progression des comités paritaires récemment créés. Il essaie aussi de combattre l'influence du mouvement ouvrier, par la création de caisses patronales de chômage et de maladie. Les tentatives menées dans le but d'assouplir le régime de la journée de huit heures se heurtent, cependant, à la résistance des syndicats, socialistes et chrétiens <sup>10</sup>. Le gouvernement - se souvenant de

7. Vints, *Broekx*, 126-130. Cette situation conduit, en 1920, à la création de la SC Limburgse Coöperatie, destinée à assurer le capital de la SA L'Economie. C'est à partir de là que se développe, au cours des années suivantes, le modèle typiquement chrétien de coopérative, basé sur une structure dualiste : gestion des affaires et propagande coopérative sont prises en charge par des sociétés distinctes.

8. Pauwels, *Tielt*, 32-37. Par contre, la vente forcée du bâtiment de la Place Fontainas à Bruxelles, en 1920, ne doit pas être imputée à des hommes politiques conservateurs, ni à des financiers - comme l'affirmera plus tard Cardijn - mais bien à l'imprudence de sa propre gestion. Voir à ce sujet Walckiers, *Cardyn*, 328 sv. et 386 sv.

9. Cité par Thielemans, "Le roi Albert", 321. Pour ce qui suit, voir Gerard, *Katholieke partij*, spécialement les chapitres V et VI; Wils, *Vlaamse beweging*, II, 124-154. Sur le gouvernement Pouillet-Vandervelde, cf. également Vanthemsche, "De val van de regering Pouillet-Vandervelde" et ID., "Precisering".

10. Joye & Lewin, *L'Eglise et le mouvement ouvrier*, 201-203; Neuville, *La lutte pour la maîtrise du temps*, II, 99 sv.

l'activisme - se montre particulièrement hostile aux catholiques flamingants. Il est soutenu dans cette voie, sans l'avoir voulu, par une situation internationale tendue : le refus par l'Allemagne d'acquitter les réparations aboutit, en effet, à l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique, ce qui fait le jeu du patriotisme conservateur et plutôt francophone. Les flamingants ne réussissent pas, dans ces conditions, à obtenir la flamandisation intégrale de l'université de Gand, mais ils doivent se contenter de son dédoublement en deux sections bilingues.

La politique du gouvernement provoque de violentes tensions au sein d'un parti catholique divisé en deux clans rivaux : un bloc démocratique, à dominante flamingante, fait face à un bloc conservateur, à prépondérance francophone. L'union nationale, qui ne connaissait ni majorité ni opposition, avait réussi à neutraliser ces antagonismes, du moins au départ. Mais sa disparition et la nécessité de mettre en place un gouvernement de coalition, reposant sur une majorité politique claire, provoquent un redoublement des tensions. En effet, le parti catholique doit choisir entre les libéraux et les socialistes, ce qui constitue un élément neuf.

En février 1924, Frans Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers et chef de file des catholiques flamingants - il jouit aussi d'un crédit considérable auprès des démocrates chrétiens - provoque la chute du gouvernement à la Chambre sur l'accord commercial franco-belge. Dans cette entreprise, il peut compter sur l'appui d'une coalition hétérogène, constituée essentiellement de socialistes et de flamingants. Soutenu par le Roi, Theunis réussit néanmoins à remettre sur pied la coalition catholique-libérale, avec toutefois une représentation accrue des catholiques rebelles. Deux démocrates chrétiens entrent dans le gouvernement : le flamingant Prosper Poulet et le Liégeois Paul Tschoffen. Pour la première fois, le gouvernement comprend des ministres directement liés à la LNTC, définitivement mise en place en juillet 1923. Le secrétaire et aumônier général Louis Colens illustre, dans son rapport d'activité de 1924, l'importance de l'organisation en soulignant les progrès qu'elle a réalisés au plan politique. Les commentaires qu'il formule sont assez révélateurs : "Après la chute du ministère Theunis, il était impossible de constituer un nouveau ministère sans l'assentiment de l'organisation chrétienne des travailleurs" [NT], écrit-il <sup>11</sup>.

Les tensions au sein du parti catholique se manifestent à nouveau lors des élections législatives du 5 avril 1925, qui se déroulent d'une façon particulièrement chaotique. Dans trois des cinq arrondissements électoraux de Flandre occidentale, à savoir Courtrai, Ypres et Roulers-Tielt, la LNTC présente une liste séparée; à Bruges, on évite de justesse pareil phénomène. En outre, on assiste aussi à un rapprochement entre certains éléments du mouvement ouvrier chrétien et du nationalisme flamand. Des démocrates

---

11. Troisième congrès de l'ACW (1924), 9.

## Aux Travailleurs de Belgique!

Les élections du 5 avril ont fait clairement connaître la volonté de la majorité du pays. Aucun ministère ne trouvera une majorité à la Chambre et au Sénat, s'il ne se présente devant le pays avec un programme nettement démocratique.

Les circonstances actuelles permettent aux travailleurs chrétiens de faire réaliser par la législation les réformes sociales qui répondent aux nécessités de leur classe.

Conscients de leur responsabilité, les travailleurs chrétiens ont pris immédiatement après les élections toutes les mesures nécessaires pour soutenir sans distinction de partis politiques, tous ceux qui veulent collaborer avec nous au bien-être de la classe ouvrière.

Le Comité Exécutif de la Ligue Nationale des Travailleurs a publié à la date du 17 avril la déclaration suivante :

**Les travailleurs chrétiens sont prêts à examiner une collaboration ministérielle avec des adversaires politiques à une double condition :**

- 1) **Que la paix religieuse soit assurée,**
- 2) **Que le programme social de la démocratie chrétienne soit réalisé.**

Cette décision a établi d'une façon indiscutable, que les ouvriers chrétiens ne se sont point préoccupés des opinions politiques des personnes appelées à former un ministère, mais uniquement du programme qu'ils s'engageraient à défendre.

En octobre 1924, le Congrès de la Ligue Nationale a fixé le programme des travailleurs chrétiens de Belgique. Les points principaux qui doivent servir de base aux discussions préalables à la constitution d'un ministère, sont les suivants :

- 1) **La paix religieuse et la paix scolaire doivent être assurées.**
- 2) **Réduction des charges militaires par :**
  - a) **Le recrutement régional;**
  - b) **dispense de service militaire pour un fils d'une famille de six enfants, deux pour les familles de huit, trois pour les familles de onze enfants ou plus; ces dispenses doivent être accordées sans tenir compte de la situation de fortune des familles;**
  - c) **Indemnité convenable aux femmes et enfants des miliciens mariés et aux miliciens soutiens de famille;**
  - d) **D'après les circonstances, réduction du temps de service conformément au programme de la L. T. C.**
- 3) **Le minimum de ressources exonéré des charges fiscales doit être porté à 6000 fr., chaque enfant donnant en plus droit à une exonération supplémentaire.**
- 4) **Protection légale de la maternité.**
- 5) **Statut légal des commissions paritaires**
- 6) **Législation sur les contrats de travail.**
- 7) **Révision de la loi sur les indemnités en cas d'accident du travail.**
- 8) **Extension de l'assurance chômage, et intervention obligatoire des communes.**
- 9) **Défense de la loi des huit heures et ratification conditionnelle des décisions prises à la convention de Washington.**
- 10) **Maintien de la loi sur les loyers et**

**mesures à prendre pour combattre la crise des logements.**

11) **Généralisation de l'indemnité de résidence pour le personnel des services publics.**

chrétiens se présentent sur les listes du Frontpartij [Parti Frontiste] à Roulers et à Bruges. Des dirigeants syndicaux chrétiens - notamment Emiel Verheeke, chef de file de la puissante centrale du Textile - collaborent à la fondation du Katholiek-Christelijke Volkspartij voor Vlaanderen [Parti Populaire Chrétien-Catholique pour la Flandre], une formation démocratique et flamingante. Ils figurent sur les listes de ce parti à Anvers et à Gand. Du côté wallon, il y a une liste LNTC à Namur.

Les socialistes sont les grands vainqueurs du scrutin. Ils gagnent dix sièges. Ils en obtiennent autant que les catholiques, mais pour la première fois dans l'histoire, ils recueillent plus de voix que ces derniers. Cette victoire mène à une longue crise politique, la plus longue jusqu'alors et la plus marquante de l'histoire de l'entre-deux-guerres. C'est le 17 juin seulement, après 73 jours et bien des vicissitudes, que se met en place "un gouvernement démocratique" : il s'agit d'une coalition de catholiques et de socialistes, dirigée par le démocrate chrétien Prosper Poullet.

Les libéraux - qui ont essuyé une lourde défaite - entravent la formation du cabinet. Encouragés par le Roi, ils refusent de collaborer à toute formule de gouvernement, quelle qu'elle soit. Les catholiques conservateurs ne veulent à aucun prix participer à une coalition avec les socialistes; ils sont partisans d'un gouvernement catholique minoritaire ou de la dissolution des Chambres. Tout d'abord, le dirigeant socialiste Vandervelde - le vainqueur des élections - ne réussit pas à constituer un gouvernement démocratique, comprenant - outre le POB - des fractions du parti libéral et du parti catholique. Par la suite, on s'efforce en vain de maintenir la coalition catholique-libérale; puis on constitue un ministère catholique minoritaire, qui ne dure que quelques jours; enfin, une tentative visant à former un gouvernement tripartite se révèle tout aussi infructueuse. Une coalition de catholiques et de socialistes est donc inévitable. Depuis le début de la crise, le groupe flamand de Van Cauwelaert - les "flamingants" - et la LNTC - les "démocrates chrétiens" - ont affiché ouvertement leur préférence pour une telle coalition. Toutefois, ils ont observé une stricte discipline, refusant des négociations séparées avec les socialistes, et ils ont su jouer, avec beaucoup de conviction, sur le thème de l'union de la Droite, dans l'espoir d'obtenir finalement l'adhésion d'une majorité catholique à leur programme<sup>12</sup>. A présent, ils estiment que leur heure a sonné. Dans un manifeste, la LNTC en appelle à la formation d'un gouvernement démocratique.

Prosper Poullet est le seul catholique jugé apte à diriger une coalition avec les socialistes. Dès avant 1914, ce professeur de droit de l'université de Louvain, d'origine aristocratique, a joué un rôle modeste au sein du mouvement social chrétien, comme président de la fédération louvaniste

---

12. Le terme Droite désigne le groupe parlementaire catholique.

---

des caisses de retraite et de la fédération syndicale. Après l'armistice, il est resté fidèle à la démocratie chrétienne. Après mûre réflexion, il s'est rallié au mouvement flamand, si bien que dans son milieu aristocratique et bourgeois, il est, pour beaucoup, devenu persona non grata. Le 3 juin, Pouillet est désigné comme formateur. Il parvient à réunir autour de sa personne une majorité de la Droite pour former une coalition avec les socialistes. Pouillet bénéficie aussi de l'appui discret du cardinal Mercier. Toutefois la presse catholique conservatrice - essentiellement francophone - et la Fédération des Cercles lancent une violente campagne contre cette collaboration avec les socialistes, considérée comme contre-nature, et elles exigent la dissolution du Parlement. Cette campagne produit son effet. Les catholiques wallons pressentis pour un portefeuille - dont le démocrate chrétien Tschoffen - refusent de l'accepter. Lors d'une réunion décisive des parlementaires catholiques, Pouillet n'obtient la majorité que d'une seule voix. Découragé, il remet au Roi son mandat de formateur, le 12 juin.

La dissolution du Parlement semble être la seule issue. Pour les flamingants et les démocrates chrétiens cependant, la limite des concessions a été dépassée. Ce sont les conservateurs, et non eux, qui ont brisé la discipline de la Droite. Un éclatement du parti catholique paraît inévitable. Le cardinal Mercier intervient immédiatement. Il donne instruction aux prêtres-directeurs des œuvres sociales d'empêcher la constitution d'un parti ouvrier chrétien. Le Père Rutten, qui communique cette instruction au cours d'une réunion d'une quarantaine d'aumôniers, le 22 juin 1925, exprime cependant très bien l'état d'esprit de ses interlocuteurs, lorsqu'il rapporte à l'épiscopat : "Il nous a été pénible à plusieurs de mes amis et à moi de devoir rappeler aux dirigeants de la Fédération des Cercles que nous avons passé notre vie à combattre le socialisme et que notre devoir le plus évident est de continuer à le faire. Mais la question est précisément de savoir si nous le ferons encore avec succès dans l'avenir, quand nous aurons donné aux masses l'impression de vouloir nous solidariser malgré tout avec ceux qui représentent des traditions et des tendances dont elles ne veulent plus". Et Rutten conclut que l'instruction des évêques ne peut signifier que les directeurs doivent user de leur influence pour combattre des listes séparées. Au contraire, il faut parfois considérer celles-ci comme un moindre mal <sup>13</sup>.

Cependant, entre-temps, la crise a pu être surmontée in extremis. Le 16 juin, après une intervention du Roi et de nouvelles concessions aux catholiques conservateurs, Pouillet est à nouveau désigné comme formateur. Il réussit à mettre sur pied une coalition avec les socialistes. Le gouvernement obtient la confiance de 123 députés, contre 37 et 15 abstentions; 51 catholiques votent pour, 12 contre et 13 s'abstiennent lors du

---

13. Gerard, *Eglise*, 254-273, donne le compte rendu exhaustif de cette réunion.

scrutin. Ainsi, les catholiques conservateurs ne désarment pas, même après la publication d'une lettre pastorale des évêques, dans laquelle ces derniers donnent leur bénédiction au gouvernement. Au fur et à mesure que les mois passent, de nouveaux venus viennent grossir leurs rangs.

Ce récit est peut-être long, mais il montre que non seulement le socialisme, mais encore l'action politique de la LNTC, continuent de soulever une énorme résistance. Il permet aussi de dissiper un vieux malentendu. Depuis cette époque, le cabinet Pouillet-Vandervelde, qui se qualifie lui-même de "gouvernement démocratique", est fréquemment désigné comme un ministère travailliste avant la lettre. Ce n'est pas tout à fait faux. Mais d'aucuns l'ont aussi, à tort, considéré comme la préfiguration d'un "front progressiste" entre les mouvements ouvriers socialiste et chrétien. Or du côté catholique, le cabinet ne s'appuie pas uniquement sur la LNTC. Dès le début, on l'a vu, celle-ci a rejeté l'idée de mener des négociations séparées avec les socialistes et exprimé le souhait de rester solidaire "avec une majorité de la Droite". Le gouvernement s'appuie également, et même davantage, sur le groupe flamand de Van Cauwelaert, qui forme le ciment des différents "standen" <sup>14</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'unité des rangs catholiques est brisée, du moins provisoirement. Certains conservateurs plaident ouvertement en faveur d'une alliance entre "hommes d'ordre", aussi bien catholiques que libéraux. Ils récusent le parti catholique parce que celui-ci, comme formation purement confessionnelle, n'est pas en mesure d'apporter une solution aux problèmes, essentiellement politiques, survenus dans l'après-guerre. Conservateurs, flamingants et démocrates chrétiens ne peuvent cohabiter dans un même parti sans se duper mutuellement, telle est leur position.

Les démocrates chrétiens, c'est-à-dire les ouvriers chrétiens, ont arrêté leur attitude à l'égard de la réforme du parti catholique dès 1918 : ce qu'ils veulent, c'est l'autonomie politique dans le cadre d'une large alliance catholique. L'Union Catholique et la LNTC répondent à ce vœu. Même en janvier 1924, à la suite des vives critiques formulées contre la politique réactionnaire du premier gouvernement Theunis, la LNTC estime n'avoir aucune raison de quitter l'Union Catholique <sup>15</sup>. Toutefois, les résultats des élections d'avril 1925 - un gain de dix sièges et de presque 150.000 voix pour les socialistes - et les circonstances qui accompagnent la mise en place du gouvernement Pouillet-Vandervelde plongent le mouvement ouvrier chrétien dans un véritable malaise. Dans divers cercles, des voix s'élèvent

14. Ce n'est pas un "cabinet démocrate chrétien-socialiste", si l'on emploie le terme de démocratie chrétienne dans son sens usuel de l'entre-deux-guerres, à savoir la tendance LNTC. Par contre, il s'agit bien d'un "cabinet démocrate chrétien-socialiste" si l'on élargit le terme aux flamingants démocrates de la tendance Van Cauwelaert. C'est ainsi que l'on désigne alors le collègue échevinal d'Anvers, bien qu'en fait aucun représentant de la LNTC n'y siège.

15. L'activité de l'Union Catholique se limite aux réunions irrégulières et peu fréquentées du conseil général, au sein duquel siègent six représentants de chacun des quatre "standen".

pour exiger que l'on coupe les ponts avec les catholiques conservateurs. La CSC a du mal à maintenir les rangs serrés derrière la LNTC, si celle-ci reste dans l'Union Catholique. Sous la pression de ses deux plus grandes centrales - le Textile et les Chemins de Fer - la Confédération syndicale attire l'attention de la Ligue sur "les conséquences préjudiciables qu'entraînent, pour le mouvement ouvrier chrétien, les liens organisationnels de la LNTC avec des groupements catholiques conservateurs et demande que les organes dirigeants de la LNTC examinent sans délai l'opportunité de fonder un parti politique autonome" [NT] <sup>16</sup>.

La LNTC inscrit la question à l'ordre du jour du congrès qu'elle tient en novembre 1925. Une semaine plus tôt, aux élections provinciales du 8 novembre, le nombre de listes LNTC s'est déjà étendu aux districts électoraux de six arrondissements, dont Turnhout - où un cartel est conclu avec les nationalistes - Nivelles et Charleroi. Bien qu'elles ne s'opposent pas à des listes séparées, la direction nationale de la Ligue et celle de la CSC restent fidèles à la stratégie définie en 1918 : pas de parti ouvrier chrétien, mais l'autonomie politique des travailleurs chrétiens dans le cadre d'un parti réunissant les différents "standen" catholiques. D'ailleurs, les instructions épiscopales de juin 1925 excluent toute autre solution. Le président Heyman le dit en ces termes : "[Les évêques] doivent régler cette affaire pour nous et nous obéirons" [NT]. A ses yeux, les problèmes ne résident pas dans le principe de la "standsorganisatie", mais dans une application inconséquente de celui-ci, propos qui paraît assez idyllique et peu réaliste. Cette situation durera jusqu'en 1936 <sup>17</sup>.

En dépit de leur loyauté, les flamingants et les démocrates chrétiens sont battus. Le gouvernement Poulet, auquel son prédécesseur a légué une inflation aux proportions dramatiques, entend procéder à un assainissement monétaire. Mais, à mesure qu'il applique certains éléments de son programme, l'opposition grandit dans les milieux bancaires. L'exonération fiscale des revenus les plus bas lui vaut le reproche d'être un gouvernement de classe. Le cabinet se voit aussi accuser de défaitisme, pour avoir décidé de réduire la durée du service militaire et avoir dissous certains régiments, dans le cadre de la nouvelle sécurité collective européenne. La fuite des capitaux s'amplifie. Comble de malheur, les banques belges refusent, le 12 mars 1926, de collaborer à la consolidation de la dette publique à court terme. La Banque Nationale doit mettre un terme à ses interventions sur le marché des changes. Le gouvernement perd le contrôle du franc, qui s'effondre littéralement. Bien que sa majorité parlementaire soit restée intacte, Poulet, découragé, remet sa démission, au grand soulagement de la

16. Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 232.

17. E. Rubbens, *De politieke organisatie van den christen werkliedenstand* (congrès LNTC, Bruxelles, 1925). Sur ce problème, voir Gerard, *Katholieke partij*, 227-237. La citation de Heyman figure p. 234.

presse conservatrice. L'«expérience du gouvernement démocratique» est terminée. Un cabinet d'union nationale, dirigé par Henri Jaspar, se met aussitôt en place; il comprend des socialistes, des libéraux et des catholiques, mais pas de démocrates chrétiens, et sa principale figure de proue est Emile Francqui, de la Société Générale. Nul n'a mieux exprimé les vrais rapports de force que le dirigeant du bloc bourgeois qui a mené la campagne contre le gouvernement, le sénateur Maurice Despret, président de la Banque de Bruxelles. Celui-ci déclare en effet : «La confiance financière diffère de la confiance politique»<sup>18</sup>. Ainsi, même la démocratie a ses limites. Les propos de Despret mettent en pleine lumière les vrais rapports de force qui s'établissent dans la Belgique des années vingt, malgré l'instauration du suffrage universel.

La LNTC ne s'est jamais totalement remise de cette douloureuse défaite, comme en témoigne la suite des événements. A l'automne 1926, le gouvernement Jaspar réussit, grâce à des pouvoirs spéciaux et à l'intervention radicale de Francqui («privatisation» des chemins de fer et conversion obligatoire des bons du Trésor à court terme en actions de la SNCB, récemment créée) à stabiliser le franc et à redresser les finances. Aussitôt commence une lutte pour la future majorité. Dans bon nombre de milieux s'exprime la crainte de voir se renouveler l'expérience démocratique. On fait pression sur la LNTC pour l'empêcher de se rapprocher des socialistes. La direction de la Ligue finit par mettre de l'eau dans son vin : elle accepte, en novembre 1927, d'adhérer à la coalition catholique-libérale de Jaspar. Le Père Rutten défend cette décision contre les critiques formulées par la base, en affirmant que le mouvement n'aurait pas survécu à une scission du parti catholique. Toutefois, les démocrates chrétiens seront largement dédommagés par une conjoncture économique particulièrement favorable, qui facilitera la mise en œuvre d'une politique sociale. Celle-ci profitera au mouvement ouvrier chrétien.

### C. *Action Catholique avec majuscules ou avec minuscules ?*<sup>19</sup>

Le mouvement ouvrier chrétien ne peut survivre s'il coupe les ponts avec le reste du monde catholique. Voilà qui limite son autonomie politique, comme les événements qui ont émaillé l'existence du gouvernement Poulet l'ont montré. Il ne peut même pas se positionner unilatéralement sur les autres terrains. Le mouvement ouvrier chrétien apparaît comme une fraction d'un «mouvement catholique» plus large, qui s'efforce, depuis la

18. Cité par Vanthemsche, «De val van de regering Poulet-Vandervelde», 211.

19. Plusieurs études ont été publiées sur l'Action Catholique en Belgique au cours des dernières années. Voir Gerard, «Cardijn» (1983); Vos, «Het dubbelspoor» (1985) et Gerard, *Eglise* (1990). Sur l'Action Catholique dans une perspective européenne, cf. Hellemans, *Strijd om de moderniteit* (1990). Sur son influence dans la vie quotidienne, voir Schokkaert, «Leven na arbeid» (1987) et De Maeyer & Hellemans, «Katholiek reveil» (1988).

Tous les travailleurs tant intellectuels que manuels!  
Tous les vrais Démocrates, Ouvriers, Employés et Bourgeois  
votent pour la liste des

# OUVRIERS CHRÉTIENS

## Chambre des Représentants

### CANDIDATS EFFECTIFS :

**CATTEEUW Arthur** Membre sortant de la Chambre des Représentants.  
Courtrai.

**DUCHATEL Henri** Membre sortant de la Chambre des Représentants.  
Mouscron.

**BASTON Honoré** Conseiller Communal, Menin.

**WALLAYS Remi** Conseiller Provincial et Communal, Wevelghem.

**MORTIER Léopold** Echevin, Avelghem.

### CANDIDATS SUPPLEANTS :

**BOSSUYT Gaston** Sénateur sortant, Courtrai.

**SALEMBIER Georges** Echevin et Député suppléant sortant, Dottignies.

**DEYLGAT Constant** Conseiller Provincial et Bourgmestre, Cuerne.

**DEBRABANDERE Victor** Echevin, Harlebeke.

## SENAT (Courtrai-Ypres)

### CANDIDATS EFFECTIFS :

**BOSSUYT Gaston** Sénateur sortant, Courtrai.

**MAYEUR Arthur** Président du Conseil Provincial et Echevin, Courtrai.

**GHEsqUIERE Emile** Conseiller Communal, Wervicq.

**DUQUESNE Achille** Membre du Conseil de Prud'hommes d'appel,  
Wevelghem.

### CANDIDATS SUPPLEANTS :

**MEHEUS Maurice** Conseiller Communal, Menin.

**VUYLSTEKE Aloïse** Médecin, Mouscron.

**VERCRUYSSSE Joseph** Conseiller Provincial et Echevin, Sweveghem.

**A l'œuvre, pour le triomphe de la liste des Ouvriers Chrétiens !**

Impr. Comp. - VOURETILANG - Boulevard St-Jean, 24, Courtrai.

La Ligue Ouvrière Chrétienne de l'Arrondissement de Courtrai.

*Les tensions qui règnent au sein du parti catholique mènent régulièrement au dépôt de listes séparées de la LNTC/ACW lors des élections.*

*(Affiche électorale, Courtrai, 1929)*

fin du 19<sup>ème</sup> siècle, de préserver la culture chrétienne du déclin ou de la remettre à l'honneur. Mais, dès l'origine, les moyens et le statut de ce "mouvement catholique" n'ont jamais fait l'unanimité. Jusqu'à quel point les catholiques peuvent-ils recourir aux méthodes modernes pour sauver la foi sans y porter atteinte ? Et à qui revient la direction de ce mouvement : aux laïcs ou à la hiérarchie ecclésiastique ? La controverse sur la démocratie chrétienne, qui s'est engagée dans plusieurs pays européens au tournant du siècle, a déjà révélé que cette question suscite des conflits. En Belgique, ce problème a toujours été réglé d'une façon assez pragmatique jusqu'à la première guerre mondiale. Les progrès de l'Action Catholique et de l'apostolat des laïcs vont apporter du changement à cet égard.

Après la guerre de 1914-1918, on s'inquiète dans de nombreux cercles dirigeants catholiques du maintien de la foi et de la morale après quatre années de violence, de misère et de déchéance humaine. Cette inquiétude se manifeste aussi chez les prêtres-directeurs des œuvres sociales. En 1924, ceux-ci effectuent une enquête sur la déchristianisation dans le milieu ouvrier, qu'ils attribuent au succès du socialisme, et informent les évêques des résultats alarmants de leurs investigations. Pour ces prêtres, les organisations ouvrières chrétiennes constituent avant tout un moyen d'endiguer le socialisme et, par le fait même, le processus de déchristianisation; il s'agit donc d'une forme d'"action catholique". Mais ils estiment que cette action ne peut aboutir que si l'on rend justice à l'ouvrier dans son environnement social concret, en s'efforçant d'améliorer ses conditions de travail et de vie, en reconnaissant ses droits civils et politiques. Ainsi, les organisations ouvrières chrétiennes doivent non seulement mener une action morale et éducative, mais aussi une action syndicale et politique <sup>20</sup>.

C'est précisément sur ce point que se manifeste une divergence de vues fondamentale. Pour maintes personnalités catholiques de premier plan, la déchristianisation et le déclin moral, d'une part, la démocratie et le syndicalisme, d'autre part, ne sont que les deux faces d'une seule et même médaille. La démocratie n'est-elle pas la contestation des bases sur lesquelles l'Eglise elle-même a été fondée : hiérarchie, discipline, ordre, révélation, légitimité, tradition ? Aux yeux de ces catholiques, les principes et les méthodes du mouvement ouvrier chrétien dévient de la véritable doctrine.

Peu après la guerre, on voit apparaître un mouvement de restauration au sein de l'Eglise, qui tend à maintenir l'Action Catholique à l'intérieur des limites de l'orthodoxie. En Italie se développe une forme particulière d'Action Catholique, avec des majuscules. Beaucoup - en Belgique aussi - la

20. A propos de l'enquête du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrétiennes sur la déchristianisation, voir Gerard, *Eglise*, 244-251, à compléter par Vandeweyer, "De Katholieke Arbeiders-Internationale", 65, et par les documents de la Semaine Sociale Flamande de 1924 consacrée à ce thème.

considèrent comme un modèle à suivre. Poussé par l'élan démocratique de l'après-guerre, le pape Benoît XV a - pour la première fois depuis l'annexion des Etats Pontificaux par le Royaume d'Italie en 1870 - autorisé les catholiques italiens à prendre part aux élections. C'est ainsi que se met en place le Partito Popolare Italiano (PPI), de tendance démocrate chrétienne, créé par l'abbé Luigi Sturzo. Mais l'anarchie qui règne dans l'Italie de l'après-guerre engendre le fascisme et discrédite aussi le PPI aux yeux de nombreux catholiques. Le pape Pie XI, qui monte sur le trône en 1922, laisse tomber les démocrates chrétiens. Il entend limiter l'action sociale de l'Eglise à l'éducation des hommes et des femmes, des garçons et des filles, sans distinction sociale. Il place les organisations correspondantes sous l'autorité directe de l'Eglise, excluant totalement la politique de leur sphère d'activité. Sous la bannière de l'Action Catholique, les laïcs combattront la sécularisation. Ils favoriseront un réveil religieux et moral, en s'inspirant des valeurs traditionnelles. Si le pape manifeste ainsi son souci des œuvres catholiques éducatives, il se résigne aussi au fascisme qu'il accepte comme régime politique, à condition que celui-ci respecte l'Eglise et la religion. Le concordat de 1929, qui permet de résoudre la "question romaine" et à la faveur duquel le pape acquiert la Cité du Vatican, confirmera cette impression. L'attitude de Rome explique en partie la sympathie que de nombreux catholiques témoignent envers Mussolini. Un sentiment qu'ils n'éprouveront guère, plus tard, à l'égard du national-socialisme "païen" en Allemagne <sup>21</sup>.

En Belgique, ce sont surtout les dirigeants de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB) et de la Fédération des Femmes Catholiques qui défendent ce modèle d'Action Catholique. Les deux organisations entendent occuper une position de monopole. Pour elles, l'ensemble des mouvements à objectif éducatif - c'est le cas des organisations ouvrières - doivent, ipso facto, être considérées comme des œuvres d'Action Catholique, avec toutes les conséquences qui en découlent : soumission à l'autorité des évêques et réserve à l'égard de la politique. En outre, ces organisations doivent être ouvertes à tous les catholiques, quels que soient leur rang ou leur "stand". En effet, l'apostolat tend à la création d'une communauté spirituelle et surnaturelle, excluant toute forme de clivage social. L'Action Catholique doit se développer sur une base paroissiale. "L'idée de classe est socialiste", déclare le chanoine Abel Brohée, déjà cité <sup>22</sup>. Ce modèle est de toute évidence opposé à celui du mouvement ouvrier chrétien. Il faut donc s'attendre à un conflit.

Les premières difficultés apparaissent, vers la fin de 1924, entre

21. Voir aussi Mayeur, *Catholicisme social*, 71 et 103, et Milza, *Le fascisme italien*, 158-172.

22. Cité par Walckiers, *Sources*, 26. Sont rejetés non seulement l'appellation de "classe", mais le terme de "stand" lui-même, à consonance politique. L'expression voilée de "milieu social" sera adoptée dans l'Action Catholique spécialisée.

---

l'ACJB du chanoine Louis Picard et la JOC de l'abbé Cardijn, mais aussi entre la Fédération des Femmes Catholiques et la Fédération Nationale des Ligues Féminines. C'est surtout le caractère de classe et le "matérialisme" des organisations ouvrières qui sont au centre des discussions. L'expérience du gouvernement Pouillet-Vandervelde conduit la direction de l'Action Catholique - qui prend position - à se retourner contre la LNTC "politique", révélant ainsi son vrai visage. En fait, l'Action Catholique, telle qu'elle se présente dans la Belgique des années vingt, constitue une réaction contre la démocratie. D'ailleurs, ses dirigeants sympathisent avec l'Action Française, le mouvement antidémocratique et royaliste de l'écrivain français Charles Maurras. Le Père Rutten en conclut : "Ce qu'on nous défend toujours, ce n'est pas de faire de la politique, mais de faire de la politique démocratique"<sup>23</sup>.

C'est en passant par des hauts et des bas que l'on arrive peu à peu à élaborer un compromis, concernant d'abord les organisations de jeunesse. Le décès de l'archevêque Mercier et l'arrivée de son successeur, Jozef-Ernest Van Roey, en février 1926, préparent le terrain à cet égard. Alors qu'au départ il avait accueilli le syndicalisme et la démocratie chrétienne avec sympathie, le cardinal Mercier en est arrivé, après la guerre, à les considérer comme des facteurs de division. D'où son attitude hésitante à l'égard de la JOC de Cardijn. Le Flamand Van Roey va agir avec pragmatisme.

Les directeurs nationaux et diocésains des œuvres sociales prennent la défense du mouvement ouvrier chrétien auprès des évêques. Légitimant l'autonomie des travailleurs chrétiens, ils réclament pour ces derniers le droit d'exercer une action politique dans le cadre de la démocratie. S'ils s'opposent à un parti ouvrier chrétien, ils ne peuvent se rallier à l'idée d'un parti catholique unitaire, qui n'inspire nullement confiance aux travailleurs. A leurs yeux, le mouvement ouvrier chrétien est une action catholique au sens large et général du terme, sans les restrictions de l'Action Catholique avec majuscules. Ils estiment que cette action catholique ne peut être dissociée de l'action sociale et politique. C'est surtout l'abbé Colens, fondateur de la LNTC, qui influence la position des aumôniers. Il rejette le point de vue selon lequel toute œuvre à finalité éducative relève ipso facto de l'Action Catholique, au sens strict du terme. Il affirme avec fermeté : "La LTC n'a jamais prétendu exercer son action au nom de l'épiscopat. Elle prétend exercer son action religieuse, intellectuelle, morale, économique et politique sur la classe ouvrière, en vertu du droit d'association qu'ont les ouvriers comme tout autre groupement d'individus existant au sein de la société civile"<sup>24</sup>. Pour lui, le mouvement ouvrier chrétien n'est pas une œuvre d'Eglise et moins encore une œuvre d'Action

---

23. Cité par Gerard, "Cardijn", 128.

24. Dans une note d'avril 1927 (éd. Gerard, *Eglise*, 115-123).

Catholique, ce qui toutefois ne le délie pas de l'obligation - contenue dans l'encyclique *Rerum novarum* - de se préoccuper de l'éducation chrétienne de ses membres. L'abbé Cardijn va un peu moins loin. Il défend avec force le droit à l'existence d'une organisation de jeunesse ouvrière, avec sa mission éducative et sociale, mais il accepte l'autorité de l'Eglise.

La réunion tenue par les évêques, les 1er et 2 août 1927, met fin - du moins provisoirement - à la controverse. L'épiscopat estime que l'Action Catholique et la politique sont inconciliables, mais il laisse la LNTC en paix. La JOC, par contre, considérée comme une œuvre d'Action Catholique, est placée sous la direction générale de l'ACJB, avec toutes les restrictions qui en découlent. Cependant, l'on attend de l'ACJB qu'elle se différencie selon le "milieu social". L'ACJB devient alors l'organisme fédérateur de divers groupements de jeunesse. Un an plus tard, la même formule est appliquée en Flandre, où la KAJ est incorporée au nouveau Jeugdverbond voor Katholieke Actie (JVKA) [Action Catholique de la Jeunesse]. C'est le commencement de l'Action Catholique dite "spécialisée". Peu après, en nommant directement Berthe de Lalieux de la Rocq au poste de secrétaire générale des Œuvres Féminines, le cardinal Van Roey manifeste clairement qu'il veut aussi placer l'organisation correspondante sous l'autorité des évêques. A ce niveau également, c'est la formule de l'Action Catholique spécialisée qui est adoptée. Le problème est donc provisoirement réglé. L'entrée des démocrates chrétiens dans le gouvernement Jaspar, écartant le danger d'un nouveau gouvernement démocratique, apaise quelque peu les critiques formulées contre l'action politique de la LNTC.

Néanmoins, de nouvelles difficultés surgissent bientôt. A Bruxelles et en Wallonie, des bourgeois catholiques ont, par réaction au gouvernement Poulet-Vandervelde, lancé leur propre action sociale. Le chef de file de ce mouvement est l'avocat bruxellois Paul Crokaert, qui après avoir milité dans les rangs de la démocratie chrétienne, est entré en conflit avec Cardijn en 1915. Pour lui, la LNTC a accaparé les "œuvres sociales" au profit d'une politique partisane et condamnable. A Bruxelles, l'action de Crokaert n'est accueillie favorablement que par les classes moyennes et les employés. Elle ne constitue donc pas, en fait, une menace pour le mouvement ouvrier chrétien. La situation change à partir de 1928, lorsque les démocrates chrétiens wallons commencent à mieux s'organiser, et surtout après l'élection du démocrate chrétien Jean Bodart comme député, à Charleroi, en 1929. Pour un certain nombre de catholiques conservateurs wallons, c'est là le signal d'une contre-offensive générale. En 1930, quelques mutualités dirigées par des notables locaux - ce qui est encore généralement le cas en Wallonie - quittent la fédération de Charleroi tombée sous la coupe des démocrates chrétiens et forment une nouvelle fédération. Celle-ci voit sa demande d'affiliation refusée par l'ANMC et adhère à l'alliance nationale patronale. Une caisse d'assurance-chômage conservatrice est créée. D'autres initiatives sont annoncées. Simultanément, les dirigeants



*Prosper Poulet (1868-1937) joue, comme jeune professeur d'université, un rôle actif dans les œuvres sociales catholiques de Louvain avant 1914. Ancien ministre et président de la Chambre, il reste fidèle à la démocratie chrétienne, même après la radicalisation que le mouvement connaît après la guerre. Il adhère alors au mouvement flamand de Frans Van Cauwelaert. En 1925-1926, il dirige le fameux gouvernement catholique-socialiste, qui est renversé par les financiers.*



*Jeune vicaire de Laeken, Jozef Cardijn (1882-1967) crée, en 1912, des cercles d'étude pour les apprenties et les apprentis. Ces cercles donnent naissance plus tard à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Directeur des œuvres sociales de Bruxelles de 1915 à 1927, il se range aux côtés du mouvement syndical, s'opposant ainsi à la vieille garde de Renkin et consorts. A partir de 1925, il se consacre entièrement à "son" mouvement de jeunesse, dont il défend l'autonomie contre les revendications de l'Action Catholique et contre les exigences du mouvement ouvrier. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il réoriente ses activités vers la sphère internationale : il devient aumônier général de la JOC Internationale en 1957. Son accession au cardinalat, en 1965, représente pour lui - après son élévation à la prélature en 1950 - le couronnement d'une activité sociale novatrice et appréciée à l'échelle internationale.*

de ce mouvement conservateur formulent en public de vives critiques contre les liens qui unissent la jeunesse, les femmes et les mutualités à la LNTC politique. Ils bénéficient du soutien moral de Mgr Rasneur, évêque de Tournai, lequel décide de placer les "œuvres sociales" sous l'autorité diocésaine, vers 1931. Le mouvement ouvrier chrétien réplique en exigeant le monopole de l'action sociale et la reconnaissance de son indivisibilité. Par la voix de Bodart, il brandit la menace de créer un parti ouvrier chrétien.

Les évêques se montrent sensibles aux arguments des conservateurs. L'action sociale est un devoir d'apostolat pour chaque catholique et nul ne peut, par conséquent, en réclamer le monopole. Ils trouvent que les interventions politiques de la LNTC sont trop arrogantes. De plus, certains évêques - celui de Tournai, mais aussi Mgr Lamiroy de Bruges - craignent de perdre le contrôle des organisations sociales catholiques. Lors de leur réunion annuelle de juillet 1931, les évêques décident que l'autonomie de la JOC(F)-(V)KAJ, comme organisation d'Action Catholique, doit être respectée, que les prêtres ne peuvent plus participer à des réunions politiques et que la LNTC doit limiter son action politique. Cependant, ils doivent renoncer à cette dernière décision : en effet, une délégation de la LTNC refuse d'endosser la responsabilité des conséquences politiques qu'aurait une intervention épiscopale dirigée contre la Ligue. Le 28 novembre 1931, les directeurs des œuvres sociales n'en sont pas moins informés des deux autres décisions<sup>25</sup>. A la suite de celles-ci, la LNTC se voit obligée de conclure des accords particuliers de collaboration avec les mouvements de jeunesse et les organisations féminines<sup>26</sup>.

## II. La crise économique. 1931-1935

### A. *Centralisation et développement accéléré à la veille de la crise*

Si le mouvement ouvrier chrétien dévoile ses faiblesses dans le débat théorique sur l'action catholique, sociale et politique, il peut faire valoir un argument de poids, en matière de réalisations concrètes : son efficacité dans la lutte contre le socialisme. Et c'est sur ce point précis que les années 1927-1931 constituent une période charnière.

Le mouvement ouvrier chrétien, dont toutes les composantes donnaient, au lendemain de la guerre, une impression de désordre, acquiert manifestement, à la fin des années vingt, une vigueur à laquelle beaucoup n'ont sans doute pas osé croire. Le Père Rutten lui-même met en évidence,

25. Voir à ce sujet Wynants, "La controverse" (1984); Gerard, "Tussen apostolaat en emancipatie" (1986); Gerard, *Eglise* (1990).

26. Pour plus de précisions, voir le chapitre sur le mouvement féminin et celui sur le mouvement de jeunesse, dans le tome II.

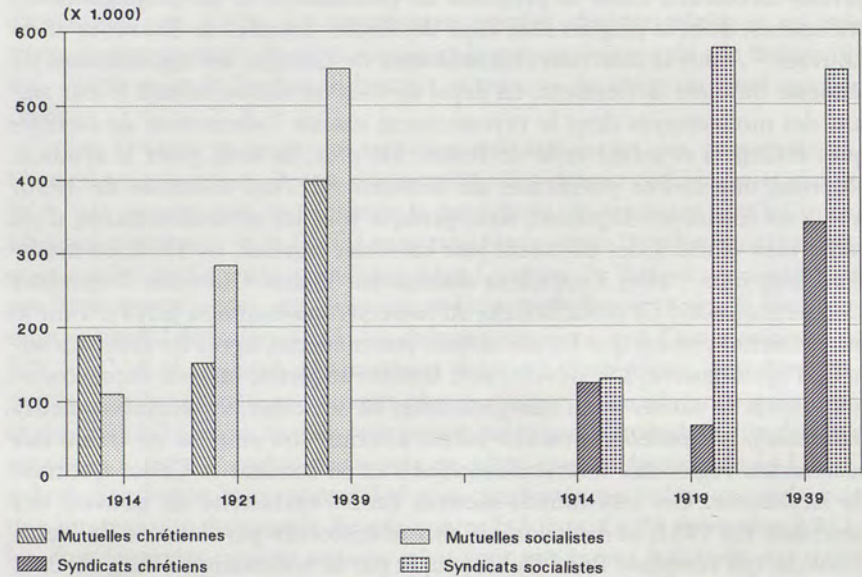
à cet égard, quatre caractéristiques : la centralisation progressive du mouvement, son autonomie financière (Rutten évalue à environ 130 millions de francs les cotisations annuelles versées en 1931), l'appui d'un groupe de prêtres-directeurs, enfin la présence de permanents et de propagandistes rémunérés, dont la plupart sont issus des Ecoles Sociales de Bruxelles et de Louvain<sup>27</sup>. Sous la direction charismatique de Cardijn, les organisations de jeunesse ouvrière deviennent, en dépit de tous les débats relatifs à leur statut, des mouvements dont le rayonnement suscite l'admiration de catholiques étrangers et même celle de Rome. De plus, ils sont, pour le syndicat chrétien, une source potentielle de recrutement. Aux alentours de 1930, les ligues féminines disposent, dans presque tous les arrondissements, d'un cadre bien étoffé. Elles affirment leur caractère ouvrier, en 1932, en modifiant leur nom : elles s'appellent dorénavant Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) et Katholieke Arbeidersvrouwengilden (KAV). Tant le mouvement syndical que les mutualités commencent, après les difficiles années d'après-guerre, à se développer, lentement certes, mais de façon continue. Après le succès de la réorganisation de ses centrales professionnelles nationales, la Confédération elle-même affermit son emprise en créant des secrétariats régionaux interprofessionnels et en fondant la Caisse Centrale de Résistance. Ces innovations mettent fin à l'exclusivité du pouvoir des centrales. En 1932, la direction est encore renforcée par l'arrivée de Henri Pauwels, qui remplace René Debruyne, et par la nomination d'August Cool au poste de secrétaire général. Les mutualités, qui surmontent les difficultés résultant de la démocratisation et de la division en "standen", trouvent un *modus vivendi* avec le mouvement ouvrier. Enfin, la LNTC, dont la viabilité paraissait douteuse en 1921, parvient à se consolider. A cet égard, le bénéfice social des magasins Bien-Etre et des autres entreprises coopératives, créées sous l'impulsion de la LNTC, joue un rôle important. En 1927, le jeune P.W. Segers est engagé comme secrétaire général permanent. Il a pour mission principale d'élargir le champ des "œuvres économiques". En 1930, une étape importante est franchie en ce domaine avec le regroupement de toutes les sociétés coopératives régionales au sein de la Coopération Ouvrière Belge, dont Segers devient l'administrateur-délégué.

Le mouvement ouvrier chrétien renforce non seulement son organisation interne, mais il améliore aussi sa position vis-à-vis des socialistes. Les mutualités et les syndicats, qui ont pu consolider leurs positions après l'armistice, effectuent à présent un premier rattrapage.

A quoi le mouvement doit-il ce succès relatif ? Il est, selon nous, un premier facteur dont on peut penser qu'il a joué un rôle non négligeable, bien qu'il soit difficile d'en démontrer l'impact : le choix d'un modèle d'organisation, qui est en quelque sorte un double du modèle socialiste. Si le mouve-

27. Dans une note de 1931, éd. Gerard, *Eglise*, 170-177. Sur l'évolution des organisations, voir le tome II.

Tableau 1 :  
Mutualités et syndicats (socialistes et chrétiens) en 1914, 1919-1921 et 1939



Source : Vermote, Gezondheid et Neuville, Une génération syndicale, respectivement pour les mutualités et les syndicats socialistes (1914, 1921 et 1940); voir annexes 2 des chapitres II et III du tome II pour les mutualités et les syndicats chrétiens (1913, 1921 et 1939).

ment inspire confiance aux ouvriers, c'est parce qu'il combine action sociale et politique, qu'il fournit les mêmes services que les socialistes et qu'il affirme son autonomie. D'autre part, ses différentes composantes, auparavant isolées, peuvent désormais bénéficier du soutien qu'elles s'octroient mutuellement. Deuxième facteur positif : l'approche très méthodique et rationnelle sur laquelle l'organisation a été bâtie. Elle est possible naturellement par le fait que le mouvement part de zéro à bien des égards. La structure syndicale et coopérative fortement centralisée en est un exemple. Enfin, la "conjoncture" joue en faveur du mouvement ouvrier chrétien. Après sa collaboration peu brillante au gouvernement tripartite de Jaspar, le socialisme vit un malaise. Celui-ci se traduit par une perte de voix considérable aux élections législatives de mai 1929<sup>28</sup>. Le mouvement ouvrier chrétien, par contre, fait son entrée dans le gouvernement à un moment où une évolution économique particulièrement favorable - conséquence de la stabilisation du franc à un ni-

28. Claeys-Van Haegendoren, 25 jaar Belgisch socialisme.

veau artificiellement bas, en 1926 - laisse une grande marge de manœuvre en vue de la mise en place d'une politique sociale généreuse. Heyman, le premier membre du gouvernement issu du mouvement lui-même, marque des points comme ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale. Il améliore le régime des pensions, facilite l'accès à l'assurance-chômage et généralise les allocations familiales. Toutefois la crise, qui s'annonce, empêche l'aboutissement de ses efforts tendant à instaurer l'assurance-maladie et invalidité obligatoire.

Un autre facteur conjoncturel tourne à l'avantage du mouvement ouvrier chrétien : entre 1930 et 1932, le syndicat chrétien voit s'accroître très sensiblement le nombre de ses membres. Si l'on part d'un indice 100 en 1925 - première année où l'on établit des chiffres normalisés - on constate que la CSC progresse, en 1925-1929, de 36 points et, en 1930-1932, de 90 points ! Globalement, l'accroissement se chiffre à 66 % en trois ans, le nombre d'adhérents passant de 181.407 à 300.800 ! Dans certaines centrales, comme les Industries Diverses, le Bois & le Bâtiment, les Métallurgistes, le nombre d'affiliés fait plus que doubler. L'explication de cet accroissement réside dans l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Toutefois, c'est surtout la menace du chômage qui, au fil des ans, devient l'élément déterminant. Bon nombre de nouvelles affiliations interviennent par précaution contre les effets de la crise, qui se manifeste à partir de l'été 1930. L'adhésion à l'assurance-chômage volontaire, contrôlée par les syndicats, implique, dans la plupart des cas, l'affiliation à l'une de ces organisations. Cette situation explique, d'une part, la stabilisation des effectifs en 1933, lorsque le gouvernement impose des restrictions sévères à l'assurance-chômage et, d'autre part, l'accroissement des effectifs socialistes. Toutefois - et c'est là un phénomène frappant - on observe que le syndicat chrétien progresse presque deux fois plus que le syndicat socialiste. Guy Vanthemsche a cherché la cause de cette croissance différenciée dans les caractéristiques du chômage lui-même. Celui-ci se manifeste désormais partout, dans des régions, des industries et des groupes sociaux qui ont été jusqu'ici épargnés par le fléau. C'est ainsi que de nombreux groupes, comme les employés et les travailleurs des régions rurales, jadis moins favorables au syndicat, sont à présent "incités" à y adhérer à leur tour. Motivés non par la combativité syndicale, mais par les avantages matériels, ces travailleurs choisissent le syndicat qui accorde la priorité à la prestation de services. A cet égard, la mesure du ministre Heyman, visant à réduire provisoirement la période de stage d'attente, n'est pas sans importance. Tout comme le ministre socialiste Wauters l'a fait après la première guerre mondiale, Heyman utilise l'assurance-chômage comme arme de recrutement pour le syndicat chrétien. L'assouplissement des conditions, décidé par ses soins en 1930, avantage surtout les fédérations chrétiennes, qui sont d'ail-

leurs informées plus tôt de cette mesure <sup>29</sup>. En outre, les traditions sociales et culturelles font le jeu de la CSC : les campagnes sont majoritairement catholiques et flamandes, tandis qu'il règne aussi, parmi les employés, une atmosphère flamande, qu'ils retrouvent dans le syndicat chrétien. Ce dernier élément joue certainement un rôle durant une période d'agitation à propos de la législation linguistique.

#### B. *Chômage et diminution du pouvoir d'achat*

La croissance économique euphorique de la fin des années vingt s'achève brusquement en 1929. Le redressement de la capacité de production en Europe met en difficulté l'économie américaine, qui a connu une expansion spectaculaire pendant et après la guerre. Il engendre, à l'échelle mondiale, des déséquilibres entre l'offre et la demande. Les prix pratiqués sur les marchés internationaux commencent à baisser, la production industrielle régresse et le chômage entame sa progression. Cette évolution déclenche une spirale dépressive : diminution du pouvoir d'achat, fléchissement de la demande sur les marchés intérieurs et ralentissement de l'activité économique. Les placements et les investissements spéculatifs - caractéristiques de la fin des années vingt - montrent à présent leur fragilité. Le krach de Wall Street met le secteur boursier et bancaire dans une situation difficile.

Alors qu'en 1930, une atmosphère gaie règne encore dans la Belgique centenaire, le pays est frappé de plein fouet par la crise durant l'hiver 1930-1931. La production industrielle régresse et le taux de chômage, resté faible jusqu'alors, augmente. Mais le véritable choc ne se produit qu'en septembre 1931, avec la dévaluation de la livre sterling dans tout l'Empire britannique qui, à l'époque, s'étend sur une bonne partie de la planète. La Belgique, très dépendante de ses exportations, est vouée à l'asphyxie économique. La crise s'aggrave d'une façon dramatique durant l'hiver 1931-1932.

Elle se manifeste sous plusieurs aspects : recul des bénéficiaires des entreprises, multiplication des faillites, chute des cours boursiers, etc... Son effet le plus tangible est le chômage massif, qui touche toute la population pendant des années et qui pèsera très lourd, sur les organisations ouvrières comme sur les pouvoirs publics. Il n'est guère possible de fournir des chiffres complets et précis sur l'ampleur réelle du chômage. Les statistiques anonymes ne permettent d'ailleurs pas de mesurer les ravages que ce fléau cause dans la vie personnelle et familiale des ouvriers. Ce sont surtout les

---

29. Vanthemsche, *Werkloosheid*, 52-57. Voir aussi Pasture & Mampuy, *In de ban*, 36, 92-94 et 128-131. Celui qui s'affilie à une caisse de chômage avant le 31 décembre 1930 passe par un stage d'attente de six mois seulement, au lieu du délai normal d'un an, avant de pouvoir bénéficier d'une allocation.



*La crise économique des années trente se traduit surtout par un chômage massif. C'est pourquoi les travailleurs chrétiens demandent "du travail, plutôt qu'une assistance".*

*("Liever werk dan onderstand". Photo prise lors d'un défilé Rerum novarum à Gand)*

jeunes, souvent utilisés par les patrons comme main-d'œuvre d'appoint, qui sont accablés et démoralisés par la crise. La JOC(F)-(V)KAJ fera, du reste, tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le sort des jeunes chômeurs<sup>30</sup>. Un des rares dénombrements complets dont on dispose montre qu'au 31 décembre 1930 - soit avant l'effondrement dramatique de l'économie belge - environ 20 % des 1.850.272 ouvriers et employés travaillant dans le commerce et l'industrie se trouvent en chômage complet ou partiel. Seule une bonne moitié des intéressés est assurée contre le chômage. Pour les années suivantes, on ne dispose que des statistiques mensuelles du Fonds National de Crise. Ces chiffres ne concernent que les chômeurs assurés et sont approximatifs. Durant l'hiver de 1931-1932, le cap des 300.000 chômeurs assurés est franchi; le record absolu est atteint en janvier 1934, avec 403.373 chômeurs assurés. Durant ces années-là, 35 à 40 % des assurés sont effectivement réduits au chômage. Ce phénomène touche tous les secteurs et toutes les régions, mais surtout la Flandre<sup>31</sup>.

Outre l'amplification du chômage, la population ouvrière subit les effets des baisses de salaires. Suite à la diminution de l'index intervenue en décembre 1930, les pouvoirs publics décident, les premiers, de réduire les traitements des fonctionnaires, en mars 1931. Peu après, des réductions de salaires sont opérées dans pratiquement tous les secteurs de l'industrie privée. Au départ, le patronat critique l'index et l'indexation des salaires, qui - selon lui - réagissent trop lentement à la baisse des prix de gros. Il modifie ensuite sa position, en constatant que l'index commence à diminuer et qu'il peut devenir un instrument pour la mise en œuvre d'une politique déflationniste. De son côté, la direction des syndicats se rallie, en principe, à l'idée d'un parallélisme entre prix et salaires, tant dans le sens de la hausse que de la baisse<sup>32</sup>.

Le chômage et la diminution des salaires pèsent sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie de la population ouvrière. Les sans-travail subissent une perte considérable de revenus. L'assurance-chômage, encore très fragmentaire, n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois. La baisse simultanée des salaires et de l'index n'affecte pas, en cette période, le pouvoir d'achat *individuel* de ceux qui conservent leur travail : c'est là une constatation souvent faite, mais elle est purement théorique et ne change pas grand-chose à la réalité. En effet, la plupart des *familles* sont, d'une manière ou d'une autre, touchées par le chômage de l'homme, de la femme ou de l'un des enfants. De plus, l'index est à l'époque un outil imparfait : il ne tient pas compte, notamment, de la hausse des loyers, ce que les organisations ouvrières dénoncent à plusieurs reprises<sup>33</sup>.

30. Wynants, "La Jeunesse Ouvrière Chrétienne face au chômage". Voir aussi le chapitre du tome II consacré au mouvement de jeunesse.

31. Vanthemsche, *Werkloosheid*, fournit une étude détaillée et solidement documentée de tous les aspects du problème du chômage dans les années trente. En l'occurrence, cf. 39-51.

32. Scholliers, *Loonindexering*, 223.

33. Scholliers, *Loonindexering*, 127 sv; Vanthemsche, *Werkloosheid*, 93-101. Voir aussi Coppeters & Hendrix, "Koopkrachtevolutie".

C. *Pleins pouvoirs et économies : la politique du moindre mal* <sup>34</sup>

La réduction des salaires opérée en 1931 - toujours sous le gouvernement Jaspar - est la première étape d'une politique appliquée avec un acharnement croissant, à mesure que la crise progresse : la politique de déflation. Partant du principe que le franc doit rester intact, il convient, dès lors, de procéder à un réajustement des prix intérieurs en vue de compenser les baisses de prix sur les marchés internationaux. La diminution des salaires, la mise en œuvre d'une politique d'austérité budgétaire et, d'une façon générale, le contrôle de la circulation monétaire constituent les pierres angulaires de cette politique. Le monde des affaires espère ainsi pouvoir préserver la compétitivité de la Belgique à l'exportation. Toutefois, cette politique générale, entre autres, un rétrécissement du marché intérieur, provoqué par la diminution du pouvoir d'achat de la population, et un ralentissement accru de l'activité économique. En outre, la Belgique doit faire face aux mesures protectionnistes décidées par ses partenaires commerciaux.

Suite à la dévaluation de la livre sterling, qui aggrave la crise dans notre pays, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, pour réclamer un durcissement de la politique déflationniste. Dans le même temps, le patronat et les forces conservatrices - catholiques et libérales - critiquent de plus en plus ouvertement la législation sociale. C'est surtout la réglementation du chômage qui est visée, puisqu'elle représente le poste le plus élevé des dépenses publiques. Les patrons voient dans le montant des indemnités de chômage un obstacle à la mise en œuvre d'une politique déflationniste orthodoxe et condamnent la mainmise des syndicats sur les caisses de chômage. Le budget de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale - 781 millions en 1929 - fait plus que doubler en 1933, pour atteindre 1643 millions <sup>35</sup>. Si le chômage, en 1929, coûte moins de 40 millions à l'Etat, ce poste de dépenses s'élève, en 1932, à près de 750 millions. Au cours de la même année, le budget de l'Etat, qui se monte à 11,6 milliards, accuse un déficit de 2,6 milliards <sup>36</sup> ! On dénonce non seulement des abus, réels ou supposés, mais on en vient peu à peu à remettre en cause le principe même du système : "Négligeant sa mission propre, l'Etat se transforme en un ruineux bureau de bienfaisance", affirme l'un des porte-parole conservateurs <sup>37</sup>. Enfin, *La Libre Belgique* mène une véritable campagne contre la personne de Hendrik Heyman, ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale et figure de proue du mouvement ouvrier chrétien au

34. Pour ce qui suit, voir surtout les mémoires de licence de Van Bellinghen (1983) et de Clement (1988), l'étude de Vanthemsche, *Werkloosheid* (1989), déjà citée, et Haag, *De Broqueville* (1990).

35. Van Bellinghen, *De houding van de christelijke arbeidersbeweging*, 22.

36. Vanthemsche, *Werkloosheid*, 82-83 et tableau 7, 301.

37. Daniel Ryelandt, *La Libre Belgique*, 10 mai 1932. L'aspect "assurance" devient insignifiant, puisque les pouvoirs publics accordent une aide substantielle au chômage (Vanthemsche, *Werkloosheid*, 82-83).

sein du cabinet, considéré comme un obstacle à l'assainissement. Cette campagne provoque de très vives tensions. En mai 1932, apprenant que le Premier Ministre Renkin souhaite remplacer Heyman par un ministre catholique conservateur, Louis Colens, aumônier général de la LNTC, lance cet avertissement : "Ce serait la lutte ouverte contre un ministre conservateur et c'est l'impossibilité pour les dirigeants ouvriers de faire accepter l'Union Catholique"<sup>38</sup>. Ce n'est pas la première fois que la direction prononce des paroles aussi dures, qu'il lui faut cependant ravalier plus tard.

Le mouvement de grève déclenché en Wallonie, durant l'été 1932, contre la réduction des salaires n'est qu'un bref moment de répit dans cette politique de déflation. A la fin 1932, c'est le "coup de barre". Le gouvernement Renkin, qui hésite à établir un troisième plan de redressement, est contraint par le souverain à démissionner. A la surprise générale, le Roi Albert choisit un vétéran politique, Charles de Broqueville, comme Premier Ministre. Ce dernier dissout le Parlement sur le champ - chose assez exceptionnelle - et, pendant la campagne électorale, il manœuvre habilement en mettant la question scolaire au premier plan, ce qui lui permet de resserrer les rangs catholiques<sup>39</sup>.

Une fois passées les élections, qui du reste ne modifient pas en profondeur les rapports entre les partis, les forces conservatrices estiment que le moment est venu d'envisager une intervention radicale. C'est en vain que la LNTC sort renforcée des élections et qu'elle se hisse au niveau du parti libéral, avec 24 parlementaires. Le mouvement ouvrier chrétien doit se résigner à l'élimination de "son ministre par excellence", Hendrik Heyman. C'est le Père Rutten lui-même - dont les liens avec l'establishment politique se sont entre-temps resserrés - qui exhorte son ancien collaborateur Heyman à quitter le gouvernement. Rutten a même failli accepter le portefeuille ministériel du Travail et de la Prévoyance Sociale. Le départ de Heyman n'est que le signe avant-coureur d'une politique déflationniste rigoureuse. Celle-ci ne ménage pas la législation sociale, en particulier la réglementation du chômage, malgré les "garanties" données par le formateur au mouvement ouvrier chrétien, LNTC et CSC. La cheville ouvrière de cette politique de redressement est Henri Jaspar, ministre catholique des Finances et ancien Premier Ministre, dont on sait qu'il est fortement influencé par Emile Francqui, vice-gouverneur de la Société Générale.

38. Colens à Poulet, 14 mai 1932; Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 301.

39. En fait, c'est la gauche qui procure ce thème à de Broqueville. Au cours des mois qui ont précédé les élections, tant les libéraux que les socialistes ont préconisé une suppression - accompagnée éventuellement de mesures transitoires - des subventions à l'enseignement primaire libre comme un moyen d'assainir le budget de l'Etat. Après les élections communales du 8 octobre 1932, au cours desquelles les catholiques, comme de coutume, se sont présentés en ordre dispersé dans de nombreuses villes et communes, quelques coalitions anticléricales se sont mises en place dans des villes importantes, notamment à Anvers. Cette situation alimente l'inquiétude de ceux qui redoutent la formation d'un gouvernement anticléricale après les élections législatives. Elle explique aussi l'intervention des évêques qui, dans une lettre pastorale, rappellent aux catholiques leur devoir de conscience lors du scrutin.

Pour réaliser un redressement financier dans les plus brefs délais - mais surtout pour élargir sa liberté d'action - le gouvernement a recours aux pouvoirs spéciaux, communément appelés pleins pouvoirs. Jusqu'alors, cette technique n'a encore été utilisée qu'une seule fois, par le tandem Jaspar-Francqui lors de l'assainissement monétaire de 1926. La loi d'habilitation du 31 décembre 1932 a une portée très limitée et vise exclusivement à imposer des mesures fiscales propres à combler partiellement le déficit budgétaire. En outre, le gouvernement n'a que quinze jours pour réaliser sa mission. Dès lors, les démocrates chrétiens acceptent les "pleins pouvoirs" sans trop de problèmes et passent outre au point de vue de l'opposition socialiste, qui dénonce l'avènement d'une "dictature financière".

En mars 1933, la CSC accepte aussi, mais plus difficilement cette fois, les critères plus stricts arrêtés pour la définition de "l'état de besoin" donnant droit aux allocations de chômage. Cette concession fondamentale du syndicat chrétien, qui s'est opposé à toute intervention substantielle au sujet de pareille réglementation, ouvre la porte à d'autres abandons.

Mais c'est en mai-juin 1933 que les choses deviennent particulièrement difficiles, lorsque le gouvernement sollicite une deuxième fois des pouvoirs spéciaux, pour une plus longue période et pour un éventail plus large de compétences. La LNTC - poussée dans le dos par la CSC - se montre très inquiète. Devant la Chambre, Jean Bodart exprime la position de nombreux démocrates chrétiens. Il était d'accord, dit-il, avec le principe des pouvoirs spéciaux lorsque la situation exigeait une intervention rapide et efficace. Il s'en défie aujourd'hui, dès lors que cette nouvelle demande est faite dans un état d'esprit hostile à la législation sociale et à la démocratie. Le mouvement finit cependant par céder, sous la menace d'une crise gouvernementale. En réalité, le gouvernement recherche à présent moins une intervention rapide que l'éviction de l'opposition parlementaire. En effet, malgré les nouvelles garanties offertes au mouvement ouvrier chrétien, les arrêtés-lois adoptés le 31 mai 1933 attaquent les principes mêmes de la législation sociale, ce que les démocrates chrétiens n'auraient jamais approuvé à la Chambre. Il ne s'agit plus de combattre des abus, réels ou supposés, mais de réduire toutes les allocations versées par l'Etat, de même que les traitements des fonctionnaires, les pensions, les subsides attribués aux mutualités, les indemnités octroyées aux invalides de guerre, etc... Doit-on recourir inévitablement à de telles mesures pour combler le trou budgétaire ? Certains faits donnent à réfléchir. Ainsi, l'opération d'économies budgétaires de mai 1933 rapporte environ 500 millions, pour le seul chômage, soit un montant équivalant à celui dont le gouvernement a fait grâce aux catégories sociales à revenus élevés, par les mesures d'assouplissement fiscal de 1930, arrêtées juste avant la crise <sup>40</sup>.

---

40. Vanthemsche, *Werkloosheid*, 135.

---

Les décisions gouvernementales soulèvent un tollé général au sein du mouvement ouvrier chrétien. Le syndicat connaît une situation tendue. A Charleroi, le parlementaire Jean Bodart, "enfant terrible" de la démocratie chrétienne wallonne, conclut un accord avec les socialistes pour combattre la politique du gouvernement. La LNTC se voit obligée de réunir un congrès extraordinaire, le 16 juillet 1933. La direction défend les mesures gouvernementales, moyennant certains amendements, en affirmant qu'il n'y a pas d'alternative. Elle réussit à convaincre la majorité des congressistes. La confiance au gouvernement est votée par 89 voix contre 42. Tous les arrondissements wallons - à l'exception de Liège - votent cependant contre. Bodart en tire les conclusions : comme il ne veut pas briser la discipline du Groupe Démocratique de la Chambre, mais ne peut accepter en conscience la politique du gouvernement, il démissionne comme député.

Après une période de détente, la situation budgétaire commence de nouveau à se dégrader, vers la fin de l'année 1934. Le gouvernement de Broqueville, investi une troisième fois des pouvoirs spéciaux, est remplacé en novembre 1934 par le cabinet Theunis. On surnomme ce dernier le "gouvernement des banquiers", en raison de la présence de quelques grands financiers en son sein. Le mouvement ouvrier chrétien se voit à nouveau contraint d'accepter de douloureuses mesures d'assainissement. Dans l'intervalle toutefois, de nombreux signes annoncent que la politique de déflation atteint ses limites. Les banques se trouvent aux prises avec une inquiétante crise de liquidités. Par ailleurs, le gouvernement, en leur accordant une aide financière considérable, finit par entraver sa propre politique de déflation.

G. Vanthemsche a démontré que la politique gouvernementale est alors déterminée par les mots d'ordre du patronat, qui voit dans le chômage une composante évidente de la déflation. La symbiose traditionnelle entre le gouvernement et le monde des affaires s'exprime à nouveau avec force dans la politique anticrise de l'époque. L'importance des intérêts économiques en jeu contribue à éliminer les deux facteurs qui, depuis 1918, ont perturbé cette étroite union d'intérêts : le pouvoir syndical et politique du mouvement ouvrier. Ni le Fonds National de Crise, créé récemment sur une base paritaire, ni le Parlement, fondé sur le suffrage universel, ne sont associés à l'élaboration de la politique anticrise<sup>41</sup>.

Le mouvement ouvrier chrétien ne soutient cette politique qu'à contre-cœur, à la fois sur le fond et la forme, mais il se résout à l'accepter faute d'autres solutions. Lors de l'annonce de chaque mesure d'économie, il parvient néanmoins à en arrondir les angles et à présenter les concessions qu'il obtient comme une victoire. Toutefois, cette façon de faire dissimule, en réalité, une défaite bien plus grave : la LNTC et ses composantes ont

---

41. Voir à ce sujet Vanthemsche, *Werkloosheid*, spécialement 134 sv.

# TRAVAILLEURS !

**APRÈS PLUS DE DEUX ANS DE CRISE, LE GOUVERNEMENT PAIE ENCORE LES CHÔMEURS, LES PENSIONNÉS** — sert les allocations familiales, secourt les estropiés — subsidie les mutualités. **Aucun autre Gouvernement n'en fait autant. Il prend des mesures pour continuer sa tâche, en tenant compte des réclamations ouvrières dans la mesure du possible. Or...**

Les conseils communaux et provinciaux, administrés par les socialistes - après avoir gaspillé parfois des millions en œuvres sectaires - n'ont plus un sou, depuis des mois pour la classe ouvrière.

Le gouvernement établit le Fonds commun. pour secourir les chômeurs, qu'abandonnent les politiciens socialistes.

Or...

Ce sont ces mêmes politiciens socialistes qui excitent le peuple et réclament la dissolution pour s'emparer du gouvernement !..

Vous ne les suivrez pas plus que les communistes: car, s'ils arrivaient, ce serait la chute du franc -- ce serait la ruine des caisses de l'Etat. -- **ET IL N'Y AURAIT PLUS RIEN POUR LA CLASSE OUVRIÈRE. NI CHOMAGE. NI PENSION. NI ALLOCATIONS.**

Ce serait la misère générale.

## TRAVAILLEURS,

**C'EST SANS LES SOCIALISTES** que les pensions et les indemnités de chômage et de mutualité ont été augmentées.

Il n'y avait ni allocations familiales, ni secours aux estropiés, quand les socialistes étaient au pouvoir.

**C'EST SANS LES SOCIALISTES** que le Gouvernement sauvera le pays et la classe ouvrière.

*Au cours de la crise économique, le mouvement ouvrier chrétien doit régulièrement défendre sa position au sein du gouvernement.*

*(Affiche, vers 1933)*

beau s'élever contre les atteintes à la législation sociale et adresser, à plusieurs reprises, des menaces au gouvernement, elles doivent s'incliner à chaque fois. La CSC réussit néanmoins à préserver le monopole syndical sur les caisses de chômage.

Si le mouvement continue à soutenir le gouvernement, c'est - comme on vient de le souligner - parce qu'il n'y a pas d'alternative. Au sein du mouvement ouvrier chrétien, on ne rejette pas systématiquement les arguments qui sous-tendent la politique déflationniste, bien que, de temps à autre, d'aucuns suggèrent que l'abaissement du pouvoir d'achat n'apporte pas de solution à l'effondrement de la demande. Le mouvement s'en tient à une série de mesures pratiques. A cet égard, il estime que le rétablissement de l'équilibre budgétaire est indispensable. Il réclame aussi la mise en œuvre d'une politique commerciale active, l'exécution de travaux publics, la réduction du temps de travail, la limitation du travail des femmes mariées et des étrangers - ils seront en effet les victimes de mesures de restriction - la prolongation de la scolarité obligatoire et l'abaissement de l'âge de la retraite <sup>42</sup>.

En outre, le traumatisme du gouvernement Pouillet-Vandervelde est encore présent dans les esprits : "Nous pouvons faire tomber le gouvernement, mais quel gouvernement aurons-nous par la suite ? Les démocrates chrétiens et les socialistes ne jouiront pas de la confiance du monde financier et ne trouveront pas l'argent pour supporter les dépenses du chômage. Nous devons sauver ce qu'il y a à sauver (...), il faut, quoi qu'il arrive, coûte que coûte, que le gouvernement actuel reste en place" [NT], déclare Verheeke au conseil de la CSC. Et sous le "gouvernement des banquiers", P.W. Segers exprime sa position en ces termes : "Pourra-t-on, avec un autre gouvernement, soulager la misère des ouvriers ? Y en a-t-il, parmi vous, qui pensent que l'on peut, à l'heure actuelle, gouverner sans l'aide des banquiers, contre les banquiers ?" [NT] <sup>43</sup>.

Entre-temps, la politique anticrise provoque de très vives tensions entre la CSC et la LNTC. Le syndicat reproche aux hommes politiques démocrates chrétiens les concessions qu'ils ont consenties : effectivement, les ministres sont fort conciliants. De son côté, la LNTC affirme qu'elle continue, comme organisation, à faire sienne la position du syndicat. En outre, le changement qui intervient dans les rapports entre les deux organisations n'est pas sans influence sur ce débat. Le syndicat compte deux fois plus d'affiliés qu'en 1921. Vu les enjeux sociaux et économiques, il joue un rôle de plus en plus important. Aussi exige-t-il un renforcement de son pouvoir au sein du mouvement ouvrier chrétien. Après les difficultés rencontrées avec la jeunesse et les femmes, la LNTC se voit donc obligée d'établir, en 1935, un nouvel accord de collaboration dans le cadre d'une révision de ses statuts <sup>44</sup>.

42. Clement, *Zoeken naar crisisoplossingen*, 34-43.

43. Cité par Vanthemsche, *Werkloosheid*, 116 et 127. Voir aussi Gerard, *Katholieke partij*, 293.

44. Voir à ce sujet les rapports de P.W. Segers et d'O. Behogne dans les procès-verbaux édités dans : Douzième congrès de la LNTC (1935).

#### D. *Le laboratoire de la crise* <sup>45</sup>

Le courant réformiste qui se développe au cours de ces années contraste violemment avec la politique conservatrice du gouvernement de Broqueville. Le chaos économique que l'on connaît durant la première moitié des années trente induit une remise en question de plus en plus généralisée de l'économie libérale. Les critiques portent aussi sur le fonctionnement et même sur les bases libérales d'un régime politique mis à rude épreuve par la crise économique. Dans un climat de fièvre, on cherche à réaliser une réforme de l'Etat.

La crise économique n'explique pas tous les problèmes des années trente. La plupart de ces difficultés doivent être attribuées à la percée de la démocratie après la guerre. La crise constitue un moment de cristallisation, à la fois pour ceux qui s'élèvent contre la démocratie depuis 1918 et pour ceux qui voient dans le suffrage universel un tremplin vers l'intégration de la classe ouvrière dans la vie économique et vers une émancipation plus large, grâce à la sécurité sociale.

Les critiques formulées à l'encontre de l'ordre existant sont alimentées par les changements qui s'opèrent dans d'autres pays européens. Avec son gouvernement fort et ses expériences corporatives, l'Italie fasciste de Mussolini exerce depuis longtemps un pouvoir d'attraction non négligeable sur certains groupes catholiques belges. La valse des gouvernements de la Troisième République française - qui recourt également à des pouvoirs spéciaux - et l'agonie de la République de Weimar diminuent encore le prestige du régime parlementaire. La prise de pouvoir par Hitler en janvier 1933, la "Gleichschaltung" de la vie politique, sociale et culturelle font grande impression et contribuent beaucoup à stimuler le débat sur "la réforme de l'Etat". Le New Deal lancé aux Etats-Unis par Roosevelt met l'accent sur un élargissement des pouvoirs du président. Il est également suivi avec grand intérêt. Dans certains milieux, on va jusqu'à penser qu'en Belgique aussi, une certaine forme de dictature n'est pas tout à fait à exclure.

Le débat sur la réforme de l'Etat se résume à deux grands thèmes : plus de pouvoir dans l'Etat et davantage d'organisation dans l'économie. Le renforcement du pouvoir exécutif, premier thème, constitue l'enjeu de deux mouvements contradictoires. Pour les uns - le patronat et certaines composantes des partis catholique et libéral - le gouvernement est devenu la proie du Parlement et des partis, auxquels ils souhaitent le soustraire. Pour d'autres - essentiellement le mouvement ouvrier - un gouvernement fort doit avoir prise sur les forces extraparlimentaires et plus particulière-

45. Analyses et considérations intéressantes dans Chlepner, *Histoire sociale*, 333 sv.; Van Haver, *Onmacht*; Wils, *Vlaamse beweging*, III, 13 sv.; Vos, "Ideologie en idealisme" et ID., "Ideologische oriëntering".

---

ment sur le secteur bancaire. Depuis la première guerre mondiale, les pouvoirs des gouvernements se sont effectivement réduits. L'instauration du suffrage universel a renforcé le Parlement, tandis que la disparition de la majorité homogène a affaibli le gouvernement. En outre, la pression s'est accrue sur le cabinet, appelé à intervenir dans un nombre toujours plus important de domaines. Entre 1918 et 1940, deux années à peine se passent sans crise gouvernementale. Le recours aux pouvoirs spéciaux et, sous une forme un peu édulcorée, aux lois-cadres, grâce auxquelles le gouvernement s'efforce de reprendre de l'autorité, rencontre une résistance qui va en diminuant au fil des ans. Certains démocrates aussi y voient un moyen de rétablir l'équilibre entre le Parlement et le gouvernement. Il ne fait cependant aucun doute que le recours aux pouvoirs spéciaux, bien qu'il soit motivé par des considérations de rapidité d'intervention et d'efficacité, est destiné en premier lieu à rogner les ailes à la majorité démocratique du Parlement. La technique des pouvoirs spéciaux obtient, dès lors, des résultats inverses à ceux escomptés. Au lieu de rétablir la foi dans le régime parlementaire, elle ne cesse de miner plus encore la confiance dans la démocratie. En 1932, lorsqu'il est question pour la première fois de pouvoirs spéciaux, l'abbé Colens fonde son refus en faisant observer, à juste titre : "C'est à des moments comme ceux que nous vivons aujourd'hui que les institutions normales de l'Etat, c'est-à-dire le Parlement et le gouvernement, doivent prouver qu'ils sont capables de diriger et de sauver le pays; car si l'on recourt à la dictature lorsque les temps sont difficiles, il est évident qu'aux yeux de l'opinion publique, le régime parlementaire apparaît comme une chose ridicule qui doit disparaître" <sup>46</sup>.

Le deuxième thème - la lutte pour le contrôle de l'économie - se rattache fortement au premier, puisque le gouvernement est considéré comme un levier à cet effet. La tendance générale va dans le sens d'une régulation accrue, mais elle est aussi l'enjeu d'un mouvement contradictoire. Pour les uns - le mouvement ouvrier en particulier - une forme de démocratie économique doit être instaurée, après la conquête du suffrage universel, et l'économie doit être orientée vers des fins plus sociales; pour les autres - le monde des affaires essentiellement - une certaine régulation est nécessaire pour protéger le capitalisme lui-même.

Telles sont les deux lignes de force de la décennie trouble qui précède la seconde guerre mondiale : plus d'autorité et plus d'organisation, bref plus de discipline, tant à gauche qu'à droite. Ces deux thèmes se traduisent au plan idéologique par une vision critique des partis et des classes, par l'accent mis sur la communauté et le "bien commun". Il convient de discipliner et d'encadrer les masses. Ce principe constitue à son tour un excellent point de départ pour le nationalisme flamand, qui érige la "commu-

---

46. Osaer, "Construire et endiguer", 43.

nauté populaire” en concept et dans lequel on perçoit une parenté étroite avec le vocabulaire du Reich allemand.

Qu’il puisse exister un grand nombre de positions intermédiaires, c’est l’évidence même. Qu’en outre, des démagogues et aventuriers politiques cherchent à occuper le terrain, c’est là un fait qui rend le paysage politique non seulement plus coloré, mais aussi plus confus. Parmi les jeunes surtout se manifestent maints soi-disant intellectuels, qui s’expriment avec une déconcertante légèreté sur le régime, sur la politique sociale et sur l’organisation de la société dans son ensemble.

Au sein du parti catholique se retrouve un large éventail de conceptions parfois contradictoires, même si tout le monde prétend faire référence à l’encyclique *Quadragesimo anno* sur le “rétablissement de l’ordre social”, par laquelle Pie XI célèbre, en 1931, le quarantième anniversaire de *Rerum novarum*. Réforme de l’Etat, organisation de la profession et corporatisme, démocratie et dictature, tels sont les thèmes abordés dans d’innombrables écrits, conférences et congrès. La lecture des publications qui leur sont consacrées laisse, dans l’ensemble, une impression de confusion. Leur dénominateur commun est cependant constitué par une critique assez générale des fondements libéraux de la société et par la remise à l’honneur d’un certain nombre de valeurs associées à l’héritage traditionaliste. Le rationalisme et l’individualisme sont à nouveau la cible de critiques. L’autorité est mise à l’avant-plan, ainsi que les modèles traditionnels de vie communautaire, tels que la famille et le métier (la corporation). Cet antilibéralisme est soutenu par l’Action Catholique - catholique à 100 % - ; il est d’ailleurs le plus prisé par les jeunes générations qui, dans la témérité de la jeunesse, interprètent à la lettre les textes pontificaux. P.W. Segers, secrétaire général dont l’autorité va grandissant au sein de la LNTC, formule de manière percutante la tendance de l’époque lorsqu’il déclare : “Nous nous dirigeons vers un ordre nouveau, vers un nouvel équilibre entre des forces contradictoires. Nous recherchons un nouvel équilibre entre l’autorité, qui a été méconnue, et la liberté, dont on a abusé; entre le bien-être général de toute la communauté populaire et les intérêts particuliers des groupes qui, souvent par le passé, se sont affrontés sous le signe de la lutte des classes” [NT] <sup>47</sup>.

L’intérêt manifesté par le mouvement ouvrier chrétien pour la réforme de l’Etat sous tous ses aspects se reflète dans les Semaines Sociales et les innombrables congrès, dans les bulletins des dirigeants et dans les cercles d’étude. Une figure s’impose à cet égard : celle du jésuite Joseph

---

47. GMG, (1934) 406.



Fils d'un industriel francophone de Gand, Joseph Arendt (1885-1952) obtient le diplôme d'ingénieur civil et de licencié en sciences administratives et politiques à l'université de l'Etat établie dans sa ville natale. En 1906, alors qu'il est encore aux études, il devient le collaborateur du Père Rutten au Secrétariat des Unions Professionnelles Chrétiennes. Il contribue surtout à la mise en place du mouvement syndical chrétien en Wallonie. Après la première guerre mondiale, il entre dans la Compagnie de Jésus. Il est ordonné prêtre en 1926. Nommé directeur du service d'étude de la CSC en septembre 1928, Arendt devient, incontestablement, l'idéologue du mouvement syndical chrétien.



Maria Baers (1883-1959) est issue d'une famille bourgeoise d'Anvers. En 1912, elle rejoint Victoire Cappe à la direction du Secrétariat Général des Unions Professionnelles Féminines Chrétiennes, rebaptisé Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes en 1919. Membre de nombreux conseils consultatifs officiels, Maria Baers est également sénateur coopté de 1936 à 1954. Ses compétences dans le domaine social sont reconnues internationalement, que ce soit au Bureau International du Travail ou dans les comités sociaux de la Société des Nations, puis des Nations Unies.

Arendt, directeur du service d'étude de la CSC <sup>48</sup>, apprécié et influent dans de larges cercles. Ce qui frappe, au sein du mouvement ouvrier chrétien, c'est l'accent mis sur le rôle de la famille. Le mouvement - tant la CSC que les LOFC-KAV - prend la tête de la campagne menée en faveur de la suppression du travail salarié de la femme mariée. Il inscrit à son programme l'idée du vote familial, lancée au cours des années vingt dans des milieux réactionnaires.

Le mouvement ouvrier chrétien insiste surtout sur la mise en œuvre d'une organisation de la profession en termes de droit public, à laquelle on donne couramment le nom de corporatisme, dans la première moitié des années trente. L'organisation de la profession figure au programme du syndicat chrétien dès les années vingt, mais elle est actualisée par la publication de *Quadragesimo anno*. Elle devrait favoriser une normalisation des relations collectives de travail et par la même occasion, décharger le Parlement et le gouvernement d'un certain nombre de problèmes "techniques". Le corporatisme politique est rejeté. Autant que possible, le régime parlementaire demeurerait intact, bien que le mouvement ouvrier exige "plus d'autorité dans l'Etat". En dépit d'une littérature abondante, plusieurs porte-parole des organisations ouvrières chrétiennes - Arendt, Cool et Pauwels principalement - demeurent dans le vague lorsqu'il s'agit de définir la fonction précise - sociale ou économique ? - des organes de l'entreprise et le rôle du syndicat en la matière. L'organisation de la profession débouchera-t-elle sur des restrictions à l'action syndicale, notamment sur l'interdiction de la grève ? Alors que le "corporatisme" du mouvement ouvrier chrétien laisse intacts les syndicats ouvriers libres, d'aucuns vont plus loin au sein des associations patronales : ils préconisent le démantèlement des syndicats et leur absorption dans la corporation. Le corporatisme acquiert, en l'occurrence, une fonction politique : à terme, il est censé prendre la place d'un Parlement élu sur la base du suffrage universel. L'antagonisme entre les conceptions du mouvement ouvrier et celles des milieux patronaux est manifeste : pour le premier, le corporatisme doit pouvoir soumettre le grand capital, tandis que pour les seconds, son but est d'entraver la démocratisation <sup>49</sup>.

Le corporatisme constitue en réalité le revers d'un anticapitalisme vague, à la mode surtout depuis que la concentration du capital aux mains de quelques personnes s'est trouvée vivement critiquée dans l'encyclique *Quadragesimo anno*. En réalité, le pape ne s'en prend pas au capitalisme

48. Le réformisme social du mouvement ouvrier chrétien suscite aussi des échos dans des milieux catholiques plus larges. Il est notamment accueilli avec sympathie par la revue *La Cité chrétienne* du chanoine Jacques Leclercq. Parmi les jeunes qui collaborent à cette revue, certains s'engageront plus tard dans l'Union Démocratique Belge (UDB); c'est le cas, entre autres, de Marcel Grégoire. L'influence du Père Arendt sur ce journal est considérable. Voir Sauvage, *La Cité chrétienne*.

49. Mampuy, "Quadragesimo anno", à compléter par Luyten, "Wetgevende initiatieven".

comme tel, mais à ce que d'autres appellent l'hypercapitalisme : la concurrence sans borne, la frénésie spéculative, les cartels, les trusts et autres monopoles. Cet anticapitalisme trouve non seulement un écho favorable dans le monde ouvrier, mais également dans le mouvement des classes moyennes. Celles-ci se sentent en effet menacées par les progrès de la concentration dans l'industrie et le commerce. Alors que le patronat et les conservateurs jugent aberrantes les pressions exercées sur le gouvernement par le mouvement ouvrier, travailleurs et classes moyennes considèrent que le cabinet est à la merci du monde financier. La diatribe du Père Arendt contre les puissances d'argent, au congrès de la CSC en 1932, reste gravée dans la mémoire du mouvement, qui dénonce ouvertement l'existence d'une "dictature financière". Mais cette dénonciation est une boîte de Pandore. Ceux qui condamnent la "ploutocratie" en arriveront très vite à ridiculiser un régime parlementaire qui ne représente, à leurs yeux, qu'une façade. La campagne menée par le sénateur et ancien ministre Paul Crokaert contre "le mur de l'argent" et "les menottes d'or" contribue beaucoup à créer un malaise, un climat de méfiance au sein des institutions politiques établies. Crokaert s'attaque violemment à l'oligarchie financière, "le seul gouvernement qui n'a pas été renversé depuis la guerre"<sup>50</sup>. Rex poursuivra cette campagne en se nourrissant abondamment des scandales politico-financiers, entre autres de l'affaire du Boerenbond.

Le Plan du Travail socialiste, approuvé par le POB lors de son Congrès de la Noël 1933 et baptisé "Plan De Man" d'après le nom de son auteur, s'élève, lui aussi, contre la toute-puissance du monde bancaire. Ce plan a pour objet de remédier à la crise économique et d'apporter une alternative à la politique déflationniste. Les pouvoirs publics doivent élargir le marché intérieur en pratiquant une politique conjoncturelle active, axée sur l'expansion économique. A cette fin, il faut entreprendre des réformes de structures. Outre un secteur privé assez vaste - où l'on encouragera la propriété privée des agriculteurs et des classes moyennes - quelques secteurs-clés, en particulier celui du crédit, devront être "nationalisés". Cette "nationalisation" constituera le poste avancé idéal pour mettre en œuvre une politique économique active. En fait, les mesures proposées par Hendrik De Man ne visent pas une véritable nationalisation; elles tendent à placer les grandes banques sous contrôle : celles-ci devront dorénavant se conformer aux directives de l'économie planifiée. C'est sur la base de ce Plan que le POB entend constituer un "front du travail". Le parti exhorte les démocrates chrétiens, mais aussi les agriculteurs et les classes moyennes à conjuguer leurs efforts, afin d'enrayer la crise économique et de faire échec au fascisme. La Commission Syndicale va jusqu'à adresser une invitation concrète à la CSC, en vue d'une collaboration basée sur le Plan.

50. Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 390. Voir à ce sujet Wallef, "Les collusions devant l'opinion".



*A partir du milieu des années trente, le syndicat occupe l'avant-scène au sein du mouvement ouvrier chrétien.  
(Congrès de la CSC, Charleroi, 15 juillet 1934; défilé devant la tribune des personnalités)*

---

Le mouvement ouvrier chrétien, en particulier la LNTC et la CSC, rejettent a priori le Plan du Travail. Ce rejet est fondé sur des arguments qui n'ont pas grand-chose à voir avec le contenu du plan lui-même, qu'ils considèrent plutôt comme une manœuvre politique émanant d'un socialisme en crise et comme une étape intermédiaire vers le collectivisme. Ils soulignent par ailleurs que la crise est de nature morale, que les nationalisations envisagées supposent une intervention de l'Etat contraire à la doctrine de l'Eglise et que les mesures visant à un élargissement du marché intérieur sont par trop ambitieuses. Le mouvement ouvrier chrétien oppose - aux projets socialistes, bien entendu - les résultats acquis grâce à la politique de déflation.

Le planisme ne suscite l'intérêt que d'une petite partie du monde catholique, formée d'intellectuels et de jeunes. Chez Elie Baussart de *La Terre wallonne*, par exemple. Ou encore auprès de la jeune génération, qui défend avec passion les thèses les plus diverses, sans se soucier des contradictions. Créée par de jeunes catholiques réformistes bien disposés à l'égard de la démocratie chrétienne, la revue *L'Esprit nouveau* rattache le corporatisme et l'anticapitalisme à la revendication d'une "démocratie économique", ainsi qu'à un certain mépris du régime parlementaire. A la surprise de nombreux catholiques, elle se montre favorable au Plan du Travail<sup>51</sup>.

En 1935, le ressentiment provoqué par la crise et la dynamique déclenchée par les courants réformistes pourront s'exprimer librement. Ils précipiteront ainsi la Belgique et le mouvement ouvrier dans une période de turbulences.

### III. Glissements au sein du mouvement ouvrier chrétien. 1935-1940

C'est en mars 1935 que la politique de déflation prend fin. Le gouvernement Van Zeeland décide de dévaluer le franc, une option restée taboue pendant longtemps, et mène ensuite une politique d'expansion économique. Toutefois, le réarmement de l'Allemagne, l'agression italienne contre l'Abyssinie, la constitution d'un Front Populaire de gauche en France et en Espagne contribuent à susciter de nouveaux affrontements internationaux. Ils vivent, en Belgique aussi, les conflits politiques et les critiques contre le régime. Les élections législatives du 24 mai 1936 confirment le discrédit dans lequel sont tombés les partis et les institutions. Elles ouvrent une période d'agitation, qui ne sera maîtrisée que pendant l'été 1937.

C'est dans ce contexte mouvementé que des glissements importants vont s'opérer au sein du mouvement ouvrier chrétien. Alors qu'elle n'a

---

51. Etude détaillée et approfondie sur le Plan et sur l'attitude du mouvement ouvrier chrétien dans Clement, *Zoeken naar crisisoplossingen*.

jamais cessé de revendiquer son "autonomie politique", la LNTC soutient à présent la mise en place d'un nouveau parti catholique unitaire. Ce revirement a été dicté non seulement par le succès des rexistes et des nationalistes flamands, mais également par la crainte, dans le chef de la LNTC, d'être coupée de l'Action Catholique des adultes, qu'envisage d'organiser la hiérarchie ecclésiastique. Toutefois, ce "repli stratégique" sur le plan politique sera compensé par le rôle semi-politique que le syndicat jouera après la grève générale de juin 1936.

A. *Préliminaires : le premier gouvernement Van Zeeland, les nouvelles orientations du mouvement flamand et l'avènement de Rex*

Le "gouvernement des banquiers" dirigé par Theunis dure à peine cinq mois : il tombe au printemps 1935. C'est l'échec de la politique déflationniste, instituée au printemps 1931 et vouée à l'insuccès, malgré l'acharnement de ceux qui la pratiquent. Cet échec est dû, non à l'agitation croissante des socialistes mais, assez paradoxalement, à l'asphyxie des banques belges, parmi lesquelles certaines doivent fermer leurs guichets<sup>52</sup>.

En moins d'une semaine, la politique du pays vire complètement de bord. Le 25 mars 1935, un gouvernement d'union nationale se met en place sous la conduite de l'économiste Paul Van Zeeland, vice-gouverneur de la Banque Nationale. Le Premier Ministre présente un programme de "rénovation nationale" fondé sur la dévaluation du franc, l'expansion économique et un certain nombre de réformes de structures - parmi lesquelles le contrôle bancaire et l'organisation de la profession - qui vont dans le sens de ce que l'on pourrait appeler prudemment une économie plus réglementée. Le gouvernement Van Zeeland est une jeune équipe dans laquelle apparaissent de nombreux visages nouveaux. Il s'inscrit dans un courant de rénovation, qui se dessine depuis le début des années trente<sup>53</sup>. Fruit de ce mouvement réformiste, il en porte aussi toutes les ambiguïtés. Si la collaboration entre le catholique Van Zeeland et le socialiste De Man passe pour un fait non négligeable, la volonté du Premier Ministre de renforcer le pouvoir exécutif ne l'est pas moins. Doté de pouvoirs spéciaux pour la

52. En août 1934, le gouvernement décide la séparation des holdings et des banques de dépôts. En décembre 1934, il prend des mesures de protection en faveur de l'épargne. Ces diverses mesures entraînent un réaménagement des institutions financières du mouvement ouvrier chrétien. En juillet 1935, les activités ayant trait à l'épargne sont regroupées dans la Caisse Centrale de Dépôts COB, tandis que les anciennes fonctions de la Coopération Ouvrière Belge sont reprises par la nouvelle Fédération Nationale des Coopératives Chrétiennes (FNCC). Face à cette situation et dans un climat général d'hostilité aux collusions politico-financières, les sénateurs Romain Moyersoen et Cyrille Van Overbergh décident de quitter le conseil d'administration de la Banque d'Epargne.

53. Toutefois, les démocrates chrétiens restent avec les mêmes ministres au sein du gouvernement : Van Isacker aux Affaires Economiques et Rubbens aux Colonies. Poulet, ministre sans portefeuille, se joint de nouveau à eux. Le gouvernement compte quinze membres, parmi lesquels cinq socialistes.

---

durée d'un an, Van Zeeland déclare, à juste titre d'ailleurs, être à la tête d'un "gouvernement fort" ! En outre, il s'élève au-dessus des partis, allant jusqu'à n'entretenir aucun contact avec le parti catholique. Ce gouvernement soulève des réactions contradictoires : il éveille de grandes espérances chez les réformateurs de gauche comme de droite, mais suscite méfiance et opposition dans les rangs des conservateurs, qui considèrent le cabinet Van Zeeland comme une expérience dangereuse.

Le mouvement ouvrier chrétien, qui a su porter le lourd fardeau de la politique déflationniste, se montre assez désemparé au départ. Après être restés pendant huit ans dans l'opposition, les socialistes entrent à nouveau dans le gouvernement pour y occuper des postes très importants. Si le Plan du Travail n'a pas été intégré dans le projet gouvernemental, tant s'en faut, il n'empêche que ce dernier a surtout été élaboré en concertation avec Hendrik De Man. C'est pourquoi certains démocrates chrétiens émettent des réserves et s'abstiennent lors du vote de confiance. C'est notamment le cas des présidents des groupes de la Chambre et du Sénat, Hendrik Marck et Cyrille Van Overbergh. Mais le redressement économique, consécutif à la dévaluation, va bientôt dissiper les inquiétudes du mouvement.

Alors que les contraintes économiques des années précédentes se relâchent pour faire place progressivement à l'optimisme, la vie politique reçoit de nouvelles impulsions, même si le climat international engendre des conflits croissants entre la gauche et la droite. Le mouvement flamand se radicalise très nettement, le rexisme devient très vite un mouvement puissant et le Parti Communiste s'efforce de sortir de son isolement.

Le mouvement flamand est entré dans une nouvelle phase. Le radicalisme s'accroît en son sein, alors que quelques années à peine se sont écoulées depuis la victoire décisive obtenue en 1932, avec l'adoption des lois linguistiques sur la flamandisation de l'administration et de l'enseignement. La raison majeure de cette évolution réside dans le fait qu'une grande partie des jeunes étudiants catholiques se sont ralliés au nationalisme flamand au cours des années vingt. Pour cette génération nouvelle, qui entre alors dans la vie active, il convient de dégager de nouvelles perspectives. Le radicalisme qu'elle manifeste se caractérise par un intérêt croissant pour le fédéralisme et par une tendance à ne pas considérer exclusivement la question flamande comme un problème linguistique, mais comme faisant partie intégrante d'une réforme totale à réaliser dans le domaine social. A ce titre, la nouvelle phase que traverse le mouvement flamand est en congruence avec la volonté de bâtir un ordre nouveau, au sens le plus large du terme.

Ce radicalisme apporte un sang neuf au nationalisme flamand. Ce dernier, bien qu'il s'articule essentiellement autour du Vlaams Nationaal Verbond (VNV) [Union Nationale Flamande] depuis 1933, séduit un groupe toujours plus nombreux d'intellectuels catholiques, qui se situent entre le parti catholique et le VNV. Le groupe dont il s'agit plaide, dans l'hebdomadaire *Nieuw Vlaanderen*, en faveur d'un fédéralisme susceptible

de rassembler les Flamands et pour un ordre corporatif. Ces idées se transforment en un appel à la Concentration Flamande, en d'autres termes à la formation d'un parti national flamand, sur une base chrétienne et populaire. Gaston Eyskens est l'un des rédacteurs de cet hebdomadaire. Ce jeune professeur d'économie de Louvain, qui manifeste de la sympathie pour les nouvelles théories économiques, est attiré par le mouvement ouvrier chrétien. Conférencier au cours des Semaines Sociales, président de la LNTC louvaniste, il est ensuite devenu, en 1934, le chef de cabinet du ministre Rubbens. La LNTC se montre toutefois méfiante à l'égard du nouveau courant fédéraliste. Elle entend rester fidèle à la voie tracée par Van Cauwelaert et tient un congrès extraordinaire en décembre 1935, pour réfléchir aux réformes flamandes jugées indispensables<sup>54</sup>.

De la même manière que la radicalisation du mouvement flamand constitue essentiellement un phénomène de génération, Rex se présente, en un certain sens, comme le prolongement politique de l'Action Catholique francophone, qui a formé la jeunesse à des idéaux sans concessions et à un grand mépris pour la démocratie. Rex - une dénomination qui se réfère explicitement à "Christus Rex", donc au Christ Roi - est au départ le nom des éditions de l'Action Catholique francophone. Par la suite, Rex devient un "mouvement catholique d'action", qui se transforme en un mouvement politique en mai 1935. Ce parcours assez chaotique est déterminé par un seul homme : le "chef" Léon Degrelle. La campagne menée pour rajeunir et renouveler le parti catholique ne tarde pas à dégénérer en une confrontation violente avec l'establishment. Degrelle sait à cet égard tirer parti du mécontentement qui règne au sujet de la dévaluation, des révélations faites à propos des aides publiques aux banques et, d'une manière générale, de la méfiance envers la prétendue "collusion entre le monde politique et le monde financier". Il trouve un thème fécond dans l'affaire du Boerenbond, puisque les chefs de file de cette organisation ont plaidé en faveur de la dévaluation, afin de récupérer leurs pertes financières. Poussé par une ambition sans bornes et doté d'un indéniable talent de démagogue, Degrelle réussit à canaliser vers son mouvement les énergies de nombreux anciens membres de l'ACJB, mais aussi l'amertume des ouvriers, des classes moyennes et des anciens combattants, tous frustrés par la crise et par ce qu'ils nomment "les manigances de la classe politique".

En novembre 1935, Degrelle et ses partisans tentent, presque par la force physique, d'acculer à la démission les membres du bureau de la Fédération des Cercles, réunis en congrès à Courtrai. L'incident est violemment critiqué par les partis en place. La LNTC condamne sur-le-champ le mouvement rexiste. Elle décrète que l'adhésion au nouveau mouvement est

---

54. Voir Wils, *Vlaamse beweging*, III, 47-52; Gerard, *Katholieke partij*, 413-418; Wils, "Verstrengeeling", 30-34.

Tableau 2 :  
Résultats des élections pour la Chambre en 1932 et 1936

	1932 Voix	%	Nombre de sièges sur 187	1936 Voix	%	Nombre de sièges sur 202
Cath. (LNTC)	899.887	38,55	79 (24)	680.177	28,80	63 (23)
Soc.	866.817	37,11	73	758.485	32,10	70
Lib.	333.567	14,28	24	292.972	12,40	23
Nat. Flam.	138.456	5,92	8	168.355	7,12	16
Rex	-	-	-	271.491	11,49	21
Com.	65.694	2,81	3	143.223	6,06	9

Source : Th. Luyckx, *Politieke geschiedenis*, 425-426.

incompatible avec l'affiliation aux organisations ouvrières<sup>55</sup>. Mais les réactions hostiles font le jeu de Degrelle. La presse rexiste imprime "J'accuse" en gros titre et reproche aux principaux dirigeants catholiques, l'un après l'autre, leurs collusions politico-financières. Parmi ceux qui se sont compromis, beaucoup voient leur carrière brisée<sup>56</sup>. Rex finit par se tourner contre le parti catholique et déclare, comme Front Populaire de Rex, la guerre au régime des partis.

Le "Front Populaire de Rex" fait explicitement référence à un autre Front, de gauche celui-là, grâce auquel les communistes tentent, à la même époque, de sortir de leur isolement. Sur les instructions de Moscou, suivant le modèle français et espagnol, les communistes belges cherchent à former une coalition avec les forces de gauche pour se battre contre le fascisme. Mais ces tentatives ne font qu'encourager la réaction anticommuniste, amplifiée à la suite de la signature du traité d'amitié franco-soviétique. Rex et le VNV, d'un côté, le Parti Communiste, de l'autre, seront les deux pôles extrêmes d'un champ de forces politiques qui ne tarde pas à être bouleversé par les élections législatives.

55. Le mouvement prend cette position lors du congrès de Liège, qui se tient une semaine après les faits. Sur le rexisme, voir Etienne, *Le mouvement rexiste*, et Gerard, "La responsabilité du monde catholique".

56. Seuls quelques rares hommes politiques démocrates chrétiens sont victimes de la campagne de Rex. Parmi eux : les députés Hubert Delacolette, de Liège, et Herman Vergels, figure de proue du mouvement ouvrier chrétien à Bruxelles, ainsi que le sénateur Albert Carnoy, lui aussi de Bruxelles. Ils ne se portent plus candidats en 1936. Vergels reviendra toutefois sur les listes en 1939.

---

De fait, le scrutin du 24 mai 1936 provoque un véritable séisme. Rex triomphe : avec 21 sièges, il devient aussi puissant que le parti libéral. Le VNV double sa représentation à la Chambre. Avec neuf députés, les communistes obtiennent pour la première fois un nombre important de sièges. Par contre, les partis du gouvernement essuient une lourde défaite. Le parti catholique perd un quart de ses électeurs, mais les effectifs de la fraction démocrate chrétienne demeurent intacts.

#### B. *Vers un regroupement politique ?*

Les élections ouvrent une période de déstabilisation politique. Constitué en hâte pendant la grève générale de juin 1936 - on reviendra sur ce point - le deuxième gouvernement Van Zeeland subit les assauts de la nouvelle opposition. Imitant les méthodes nazies, Rex alimente une agitation permanente dans le but de faire tomber le gouvernement et tente de provoquer de nouvelles élections. Il peut compter sur l'appui de certains catholiques, qui se laissent surtout guider par un anticommunisme virulent et voient dans le gouvernement Van Zeeland - où les socialistes jouent un rôle prépondérant - le signe avant-coureur d'un Front Populaire belge. Cette crainte leur est inspirée par la situation de la France, gouvernée par le Front Populaire, et par celle de l'Espagne, où la victoire électorale remportée par le Front Populaire, en juillet, vient de déclencher une guerre civile sanglante<sup>57</sup>.

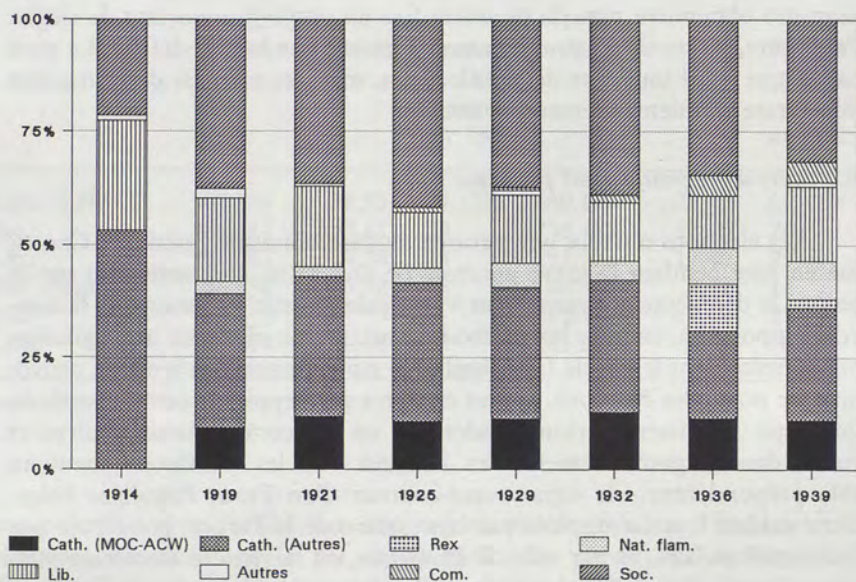
La déstabilisation du parti catholique est une des causes majeures de ces déséquilibres politiques. Le profil de ce parti est imprécis depuis des années. Aujourd'hui, il se trouve confronté à une "réalité brutale" : plus de 400.000 électeurs, en majorité catholiques, ont voté pour Rex et pour le VNV. Les structures du parti se désagrègent, et tout porte à croire qu'au lendemain des élections, le parti se dissoudra dans diverses formations politiques nouvelles.

Grâce à la représentation des intérêts, le mouvement ouvrier chrétien a réussi, après la première guerre mondiale, à démocratiser le parti catholique. Mais depuis le début des années trente, le "standenpartij" est le point de mire des attaques des conservateurs - qui n'ont jamais pu accepter la démocratisation - et surtout des jeunes et des intellectuels, deux groupes que le système a tenus à l'écart du parti. Ces derniers groupes subissent l'influence des courants réformistes des années trente et celle de l'Action Catholique. Ils se détournent d'une formation dépourvue d'unité, usée par de longues années passées au pouvoir, d'un parti sans principes, dont la seule vocation est de servir des intérêts. Les premiers signes d'un renouvellement commencent à se manifester avec l'élection, en mai 1935, du

---

57. Pour cet alinéa et les suivants, voir Gerard, *Katholieke partij*, chapitres VII et VIII.

Tableau 3 :  
Répartition en pourcentages des sièges à la Chambre des représentants.  
1919-1939



sénateur luxembourgeois Hubert Pierlot à la présidence de l'Union Catholique. Pierlot tente de faire de l'Union Catholique un parti moderne, mais il est débordé par le mouvement protestataire de Léon Degrelle. Il doit de plus faire face au mécontentement croissant des Flamands, qui remettent en question la collaboration avec les Wallons au sein d'un même parti.

La défaite électorale du 24 mai 1936 rend inéluctable la réforme du parti catholique, menacé de désagrégation au profit de Rex et du VNV. Elle modifie également l'attitude du mouvement ouvrier chrétien. La LNTC, devenue, il est vrai, le groupe le plus fort du parti catholique, craint que cette désagrégation ne finisse par l'isoler et redoute les conséquences qui pourraient découler de la polarisation gauche-droite. Aussi se montre-t-elle disposée à s'engager dans la voie d'une réforme. Son conseil central se prononce sur ce point le 26 juillet 1936. Une des particularités les plus frappantes de la position arrêtée à cette occasion est le long plaidoyer en faveur d'un parti *catholique*, réunissant tous les catholiques. La mise en place d'un tel parti s'impose pour défendre les droits de l'Eglise et pour construire un ordre social chrétien. "Il faut tenter l'impossible pour rassembler les catholiques de notre pays au sein d'un parti unitaire puissant", déclare la LNTC, qui se dit prête à consentir des "sacrifices" et à renoncer à son autonomie politique. Une distinction subtile est établie entre

la "standsorganisatie" sociale et la représentation politique des intérêts, distinction qui ouvre la voie à la création d'un parti unitaire, fondé sur une base individuelle. Toutefois, cette proposition ne marque pas une rupture radicale avec le passé. Elle prévoit un double système d'affiliation : adhésion des organisations sociales et adhésion des individus. La LNTC ne manque pas de réclamer des garanties concernant la composition des organes de direction, le programme et les listes électorales. Organisation belge hostile au fédéralisme, elle accepte, par ailleurs, la création d'une section flamande et d'une section wallonne, uniquement pour mener une propagande efficace dans les deux parties du pays<sup>58</sup>.

Le plan de réforme de l'Union Catholique, élaboré peu de temps après, répond dans une large mesure aux vœux de la LNTC. Il prévoit un seul parti national, appelé Bloc Catholique Belge et doté de deux sections, le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) [Parti Populaire Flamand] et le Parti Catholique Social (PCS). Pourtant, la création d'un tel parti ne constitue en rien un projet fédéral, ni dans la lettre, ni dans l'esprit. De plus, si le plan prévoit un système d'affiliation individuelle, les organisations sociales restent en place comme composantes du Bloc. La Fédération des Cercles, qui contrairement aux "standen" est une organisation exclusivement politique, n'est plus reconnue comme telle, parce que son rôle est incompatible avec le monopole politique du Bloc.

Ce plan soulève cependant une vague de protestations : pour les francophones, il fait trop de concessions au "séparatisme" flamand, tandis que pour les jeunes et les intellectuels, le parti reste la chasse gardée des "standen". Vers la même époque, on découvre qu'un accord secret a été conclu, le 6 octobre, par Rex et le VNV, alors que le gouvernement Van Zeeland se heurte à l'opposition croissante des conservateurs, parmi lesquels beaucoup de catholiques : ceux-ci affirment que le gouvernement subit la loi des socialistes. Certains dirigeants du parti catholique sont informés, à titre confidentiel, des négociations engagées entre les rexistes, les nationalistes flamands et diverses personnalités catholiques de Flandre et de Wallonie, qui préparent en secret un gouvernement de droite à tendances dictatoriales<sup>59</sup>. Ils craignent que la réforme du parti catholique, telle qu'on l'envisage, n'aille pas assez loin pour neutraliser la force d'attraction qu'exerce le bloc de droite. C'est dans ce contexte que l'on décide, le 8 octobre 1936, sur proposition du ministre démocrate chrétien Rubbens, de créer sans délai un "directoire" pour le KVV et le PCS, chargé de mettre en œuvre une réforme radicale. Le nouveau directoire - le terme traduit bien

58. *Le regroupement des catholiques au sein d'un parti catholique réformé* (Bruxelles : LNTC, 1936).

59. L'ancien ministre Gustaaf Sap, propriétaire du quotidien *De Standaard*, qui fait cavalier seul, joue un rôle important dans ces tentatives. Il aurait notamment offert le portefeuille du Travail à Robert De Man, député démocrate chrétien d'Ypres. Par la suite, De Man se désolidarise de Sap et remet sa démission comme administrateur de la SA *De Standaard*.

---

l'esprit du temps - doit mener une action énergique et faire échec à la désagrégation du parti catholique, en lui donnant un "look" moderne. D'aucuns entendent profiter de l'occasion pour faire triompher l'"esprit de concentration" qui a prévalu au congrès de Malines et tenter de se rapprocher de Rex et des nationalistes flamands.

C'est dans ce but que le directoire flamand engage aussitôt des négociations avec certains dirigeants du VNV. Ces pourparlers aboutissent à la signature d'un "accord de principe", le 8 décembre 1936. L'accord en question confirme la nécessité de définir "un statut de droit public pour la communauté populaire flamande". En excluant tout corporatisme d'Etat, il prévoit la création de corporations chargées de construire l'ordre culturel, économique et social. Enfin, il reconnaît la liberté des organisations sociales et syndicales<sup>60</sup>.

L'accord KVV-VNV reste lettre morte. Parmi ceux qui ont cru à la concentration pour des raisons diverses, beaucoup imputent cet échec au mouvement ouvrier chrétien. Il est vrai que l'entreprise n'a suscité que méfiance et inquiétude au sein de ce dernier. D'ailleurs, la LNTC refuse de participer au congrès de la Concentration Flamande, organisé en juillet 1936 à l'initiative de *Nieuw Vlaanderen*, qui adhère à un programme corporatiste jugé dangereux par elle. Les dirigeants de toutes les branches du mouvement ouvrier chrétien publient immédiatement une brochure fustigeant l'accord VNV-Rex<sup>61</sup>. Lors du congrès restreint des 2 et 3 novembre - tenu peu après l'échec de la marche rexiste sur Bruxelles - la CSC rappelle de manière explicite qu'elle rejette catégoriquement tout projet corporatif, autoritaire et dictatorial. Elle promet d'apporter son soutien au gouvernement Van Zeeland, violemment attaqué par Rex et le VNV. Peu avant la signature de l'accord KVV-VNV, deux éléments viennent contrarier le mouvement. A la fin novembre, le VNV et Rex-Vlaanderen (Rex-Flandre) fondent leur propre organisation sociale, l'"Arbeidsorde" [Ordre du Travail], qui doit être une copie de l'"Arbeitsfront" national-socialiste. En outre, à la même époque, Rex s'emploie à élaborer des projets visant la création d'un mouvement de jeunesse non confessionnel, d'un mouvement de jeunesse "national" au service de l'Etat. Il s'agit donc d'une double déclaration de guerre aux organisations ouvrières chrétiennes. Ces dernières ne manquent pas d'exprimer leur indignation dans "la semaine offensive" de décembre, organisée contre la dictature de gauche et de droite.

---

60. Sur l'histoire de cet accord, encore mal connue à maints égards, voir Elias, *Vlaamse beweging*, IV, 36-50; Gerard, *Katholieke partij*, 463-478; Wils, *Vlaamse beweging*, III, 53 sv.; De Wever, *De Clercq*, 68 sv. Si quatre personnalités de la LNTC figurent parmi les sept membres du directoire du KVV, ces dernières sont, outre P.W. Segers, trois représentants de la "tendance intellectuelle" (Gaston Eyskens, Jan Gruyters et le président Alfons Verbist). De plus, Eyskens représente avant tout la *Vlaamse Concentratie*.

61. *Het accoord VNV-Rex. Samenvatting van de verschillende bedenkingen vooruitgezet op een vergadering van de christelijke arbeidersleiders van 't ACW op 14 oktober 1936* [Bruxelles, 1936].

Pourtant, le mouvement ouvrier chrétien n'est pas exempt de toute ambiguïté. Il ne s'agit pas tant, en l'occurrence, de mettre en exergue l'attitude du député démocrate chrétien Leo Vindevogel, qui défend une concentration de droite. Ni de mettre en lumière la figure de Gaston Eyskens, un des ténors de la Concentration Flamande, ou encore le rôle du démocrate chrétien Edmond Rubbens qui, comme ministre en exercice, mène des négociations discrètes avec l'opposition de droite, ni même le comportement du député démocrate chrétien Robert De Man, auquel Gustaaf Sap offre un portefeuille au sein du gouvernement de droite. Ce qu'il convient de souligner davantage, c'est l'anticommunisme du mouvement, qui égale en violence celui de Rex et du VNV. Bien qu'elle ne cesse d'affirmer qu'une concentration de droite fait le jeu du communisme, la direction du mouvement préconise un "regroupement des forces catholiques" contre le communisme. Peut-on arriver à une concentration catholique - même au sein d'un parti catholique réformé - sans virer à droite et, donc sans mettre en péril le gouvernement Van Zeeland ? Pour sortir de ce dilemme, le mouvement, qui a subi naguère tant de pressions de la part des évêques, finit par faire appel à eux. C'est lui qui, par l'intermédiaire des aumôniers - et de Cardijn en particulier - est à l'origine de la lettre de Noël, dans laquelle l'épiscopat condamne les conceptions de Rex et du VNV. Ainsi sonne le glas de l'accord KVV-VNV<sup>62</sup>. Dans une lettre pastorale commune, l'épiscopat fait siennes les positions du mouvement ouvrier chrétien. Tout en attirant l'attention sur le danger communiste, les évêques soulignent qu'une dictature de droite ne ferait que renforcer ce danger. A leurs yeux, les organisations sociales confessionnelles sont le meilleur rempart contre le communisme. En matière de réforme de l'Etat, les évêques rejettent l'idée d'un Etat totalitaire, prennent la défense du parti catholique et condamnent toute initiative susceptible de menacer les organisations d'Action Catholique et les organisations sociales.

La réforme de l'aile flamande du parti catholique est achevée rapidement. Le 7 mars 1937, le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) est porté définitivement sur les fonts baptismaux. Ainsi, on franchit une étape supplémentaire vers le démantèlement de la "standsorganisatie", tout en conservant dans une large mesure la formule préconisée par la LNTC. Le "nouveau parti" est basé sur les sections locales, fondées elles-mêmes sur l'affiliation individuelle, et sur un système de "reconnaissance" des organi-

62. En 1936, le jour de Noël, le nouvel aumônier de la LNTC, Brys, annonce ce qui suit à P.W. Segers, après sa visite à Mgr Lamiroy, évêque de Bruges : "La proposition faite à l'épiscopat a été acceptée. Une lettre collective très détaillée de Leurs Excellences est déjà prête - c'est pour le premier dimanche de janvier -; elle se situe tout à fait dans la ligne proposée - rien ni personne n'est cité, mais il y a de l'eau bénite pour les uns (nous sommes de ceux-là et Monseigneur nous permet de l'exploiter) et un petit coup de crosse pour d'autres (...). Je pense que tout cela vous fera grand plaisir. Seulement, nous ne devons pas en souffler mot. J'ai le sentiment que l'épiscopat soutient entièrement la LNTC et que notre attitude et notre action lui donnent beaucoup de satisfaction" [NT] (Papiers P.W. Segers).



**LIBERALISMUS oder SOZIALISMUS, KOMMUNISMUS oder REX ?**

Es gibt in der Welt nur zwei politische Richtungen :  
Die der christlichen und der revolutionären Politik !

Die Entscheidung kann nur eindeutig fallen, indem

jeder Katholik die einzige  
katholische Liste wählt, die

**Liste N° 1**

*Une période d'instabilité politique succède aux élections législatives de 1936. Le mouvement ouvrier chrétien s'élève contre toute forme de dictature.*

*(Affiche électorale, Eupen-Malmedy-St.Vith, 1939; des représentants des organisations ouvrières chrétiennes figurent également sur la liste catholique)*

sations sociales. Cette dernière confère un certain nombre d'avantages : notamment une représentation directe au sein des organes de direction, une représentation équitable sur les listes électorales et le droit de formuler des "vœux". Le Boerenbond, le Christelijk Middenstandsverbond [Fédération des Classes Moyennes Chrétiennes], la LNTC et une future fédération bourgeoise entrent dans la catégorie des organisations sociales. La Fédération des Cercles, de tendance conservatrice, qui ne compte que quelques noyaux isolés en Flandre, est complètement ignorée au Nord du pays.

Du côté francophone, le débat sur la future structure du parti traîne en longueur. Il est dominé par deux thèmes : la menace de Rex et l'opposition entre la LNTC et la Fédération des Cercles. Les choses ne se clarifient qu'après la condamnation explicite de Rex par le cardinal Van Roey et la défaite de Degrelle face au Premier Ministre Van Zeeland, lors d'une élection partielle à Bruxelles, le 11 avril 1937. La sympathie à peine voilée de nombreux membres de la Fédération en faveur de Rex affaiblit leur position au sein du parti catholique. Toutefois, contrairement à son équivalent flamand, le parti catholique wallon ne peut ignorer totalement la Fédération des Cercles. Celle-ci n'entend quitter la scène que si l'on démantèle complètement la LNTC : seules la CSC et l'ANMC peuvent être reconnues par le PCS comme organisations sociales, au même titre que l'Alliance Agricole Belge et les classes moyennes. Par la voix de son président, Hendrik Heyman, la LNTC réagit en affirmant : "Si notre organisation ouvrière chrétienne est loyalement disposée à faire abandon de l'autonomie politique dont elle a bénéficié jusqu'ici, il n'entre nullement dans ses intentions de sacrifier l'action éducative, morale, religieuse, sociale et civique qu'elle exerce sur les milieux ouvriers; d'abandonner l'étude et la défense des intérêts économiques et sociaux de ses membres, de cesser d'exercer la propagande politique catholique auprès des travailleurs comme d'être le lien moral et organique de toutes les formes d'action ouvrière chrétienne du pays"<sup>63</sup>. C'est seulement à l'automne 1937 que le PCS reconnaîtra la Fédération selon des conditions très strictes. Mais les dissensions entre la Fédération conservatrice et les démocrates chrétiens empêchent le PCS de fonctionner correctement, ce qui hypothéquera l'avenir du Parti Social Chrétien (PSC) fondé après la guerre.

La réforme du parti catholique se répercute également au Parlement. Jusque vers 1936, il n'y a pas de groupe parlementaire catholique discipliné, mais il existe plusieurs groupes distincts : les Groupes Flamands de la Chambre et du Sénat, les Groupes Démocratiques de la Chambre et du Sénat, la Droite wallonne, les groupes agricoles, les groupes des classes moyennes, tandis que l'ancienne Droite parlementaire est devenue un résidu conservateur. La réforme du parti impose également aux parlementaires

63. Heyman au président Hoyois, 16 avril 1937; Cité par Gerard, *Katholieke partij*, 493.

une hiérarchie assez stricte. L'abandon par les "standen" de leur autonomie politique enlève toute signification aux groupes parlementaires qui en émanaient. Désormais, seule la Droite de la Chambre et du Sénat est considérée comme groupe politique. Les autres groupes ne sont tolérés que comme groupes d'étude, susceptibles de jouer un rôle utile dans la préparation de certains textes de loi. La CSC souligne le danger de cette réforme, qui privera le mouvement d'une bonne partie de son influence <sup>64</sup>.

Ce changement de cap ne se fait pas sans heurts. Le nouveau parti impose, en effet, une plus grande discipline qu'auparavant. Le pouvoir est concentré aux mains du directoire du Bloc Catholique, qui a la priorité sur le groupe parlementaire et sur les arrondissements. Par le fait même, ce sont les organes nationaux du mouvement ouvrier chrétien qui, chargés des contacts avec la direction du parti, s'en trouvent renforcés. Il en résulte une plus grande discipline au sein de l'organisation. Leo Vindevogel, député démocrate chrétien d'Audenarde et partisan de Gustaaf Sap, exclu du parti catholique en mars 1937, s'oppose à cet état de fait. Après l'échec de la concentration, Vindevogel accuse à maintes reprises le bureau de la LNTC de céder à des tendances oligarchiques, centralistes et de prendre des décisions antidémocratiques. Après avoir reçu un premier blâme en décembre 1936, il est exclu du mouvement en juillet 1938.

### C. *Le syndicat au premier plan*

Alors que la LNTC effectue un repli stratégique en se retirant du terrain politique, des changements décisifs s'opèrent sur le front syndical, surtout après la grève générale de juin 1936. Outre les nouvelles impulsions données à la concertation sociale, la consolidation de la position du syndicat dans le domaine de l'assurance-chômage permet à la CSC de devenir une force de tout premier plan <sup>65</sup>.

La confédération chrétienne connaît une croissance rapide au cours des premières années de la crise économique. Aussi longtemps que le fait présente pour eux des avantages, des dizaines de milliers de travailleurs viennent s'inscrire aux caisses de chômage, contrôlées pour la plupart par les syndicats. En quelques années, les effectifs de la CSC connaissent un quasi-doublement, passant de 180.000 à 300.000 affiliés. Cet accroissement du nombre d'adhérents, lié au chômage dont beaucoup sont les victimes, entraîne une avalanche de problèmes administratifs. La direction

64. "Le groupe, déclare Brys lors du congrès de la LNTC en 1937, s'est déjà adapté à la nouvelle méthode : il n'adoptera plus de position propre sur des questions regardant l'ensemble des catholiques, mais remplira uniquement la fonction d'un groupe d'étude qui étudiera les questions intéressant spécialement les ouvriers et qui transmettra les conclusions de son examen à titre de souhaits à la Droite catholique" [NT] (*Treizième congrès de l'ACW (1937)* 43).

65. Voir Pasture & Mampuy, *In de ban*, 127-140. Voir aussi le chapitre du tome II sur le mouvement syndical.

s'en plaint à plusieurs reprises, car le poids de ces préoccupations relègue au second plan le véritable travail syndical. C'est notamment pour simplifier le travail administratif découlant du chômage que la CSC décide, fin 1935, d'entreprendre une réorganisation de grande envergure. Des services administratifs régionaux sont mis en place avec le soutien du service central de chômage. Cette restructuration et la croissance quantitative de la CSC permettent à cette dernière de se renforcer et d'occuper une position de premier plan au sein du mouvement ouvrier chrétien.

Depuis quelques années, cette position prédominante se manifeste par la pression croissante qu'exerce le syndicat sur le "processus de décision politique". Pendant les années de crise, on observe que la CSC souhaite régler certaines questions sociales d'importance directement avec le gouvernement, sans l'intervention de la LNTC, parfois jugée gênante. Le rôle politique du syndicat se renforce encore après 1935. Un premier fait, d'apparence insignifiant, mais doté d'une valeur symbolique non négligeable, se produit lors de la formation du premier gouvernement Van Zeeland : Henri Pauwels et le Père Arendt, ainsi que certains dirigeants du syndicat socialiste, sont reçus par le Roi Léopold III. C'est la reconnaissance d'un pouvoir de fait.

Mais c'est surtout la grève générale de juin 1936 qui porte le syndicat à l'avant-plan. La grève éclate spontanément au port d'Anvers, le 2 juin; elle gagne le bassin industriel liégeois, le 11 juin, et finit par paralyser l'ensemble du pays. Elle atteint son apogée les 22 et 23 juin : on compte alors environ un demi-million de grévistes <sup>66</sup>. Les confédérations socialiste et chrétienne prennent en main la direction du mouvement. Elles font porter tout le poids de l'action sur des revendications concrètes et précises : augmentation des salaires (avec, notamment, un salaire minimum), congés payés, durée du travail de quarante heures et liberté syndicale. A aucun moment, la grève ne reçoit une orientation politique précise. L'agitation communiste et rexiste est pratiquement mise hors jeu. L'occupation des entreprises, calquée sur le modèle français et redoutée par l'opinion bourgeoise, est rejetée par les confédérations.

Suivant l'exemple de la France, le Premier Ministre Van Zeeland convoque, le 17 juin, une conférence nationale des représentants du patronat et des travailleurs. Du côté patronal, les participants sont le Comité Central Industriel, les Patrons Catholiques et le Vlaams Economisch Verbond [Union Economique Flamande]; du côté syndical, il s'agit de la Commission Syndicale du POB, de la CSC et des Syndicats Libéraux. Un accord de principe intervient sur la quasi-totalité des revendications syndicales : salaire minimum, six jours de congés payés, semaine de quarante heures

---

66. D'après la *Revue du travail*, on compte, au plus fort de la grève 471.084 grévistes pour 1747 entreprises, mais ce chiffre est approximatif. La CSC dénombre 600.000 grévistes, parmi lesquels on compte environ 100.000 membres de la CSC.

---

dans les entreprises dangereuses et insalubres, liberté syndicale. Les commissions paritaires et - dans les entreprises et les secteurs industriels où ces instances n'existent pas - les dizaines de comités créés pour la circonstance sont invités à délibérer sur l'accord, sans plus attendre. Ils s'y emploient les 19 et 20 juin. Comme le résultat de la concertation s'annonce favorable et comme le gouvernement s'engage à créer une base légale en faveur de ces réformes, les syndicats socialiste et chrétien décident, le 23 juin, d'ordonner la reprise du travail. Peu après, les Chambres, sur proposition du gouvernement, adoptent deux lois : l'une sur les congés payés annuels (loi du 8 juillet) et l'autre sur l'instauration de la semaine de quarante heures (loi du 9 juillet).

La grève constitue une grande victoire pour les syndicats. De nombreux éléments entrent en jeu à cet égard, en particulier le "sens des responsabilités" de ces organisations, la discipline des grévistes, la convocation d'une conférence nationale, l'acceptation des revendications syndicales par le patronat, le gouvernement et le Parlement. Le syndicat apparaît comme un pouvoir de fait constructif. Il se révèle comme un indispensable facteur de participation, mais aussi d'intégration, au cours d'une décennie où la masse est devenue un facteur politique indéniable.

De plus, l'action intensive exercée par les commissions paritaires, au lendemain de la conférence nationale, et la création de nombreuses autres commissions, au cours des mois suivants, donnent une forte impulsion au mouvement syndical. On a déjà signalé que les premières commissions paritaires ont été créées juste après la guerre, en 1919, pour contenir le vaste mouvement de grève déclenché à l'époque. Après 1921, l'opposition patronale envers de tels organes s'est accrue, si bien qu'en 1935, il n'en reste plus que 26. A la suite de la conférence nationale, le nombre de commissions paritaires augmente à un rythme accéléré. Avant l'invasion allemande de 1940, elles sont au nombre de 172 et fonctionnent, par conséquent, dans presque tous les secteurs industriels.

Ces commissions paritaires n'ont pas de base légale. Depuis 1919, elles sont créées par arrêté ministériel. Leur composition et leurs compétences varient en fonction des circonstances. Néanmoins, leur existence est entérinée officiellement, mais de manière indirecte, par la mention qui en est faite dans des lois et des arrêtés royaux. Les conventions collectives de travail (CCT) - il s'agit généralement de conventions salariales - qui voient le jour en leur sein ou dans d'autres circonstances, ne reposent pas non plus sur des dispositions légales. Mais elles reçoivent aussi explicitement une sanction officielle. Dans quelques cas, le législateur prévoit même la possibilité de rendre la CCT obligatoire pour toute une branche d'activité<sup>67</sup>.

---

67. Lavaert, "De paritaire commissies".

# CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS

## *Camarades !*

La lutte que vous avez engagée et poursuivie dans le calme, la décision et la discipline, sous la direction de vos organisations syndicales, se termine par la plus

# SPLENDIDE

# VICTOIRE !

## *Vos objectifs sont atteints*

Vos **Salaires** sont haussés de façon appréciable; le minimum de **32 Francs** est acquis.

Vous obtenez **6 Jours de Congés** par an.

La **Liberté Syndicale** est assurée.

Les **40 Heures** seront introduites complètement dans certaines industries; elles le seront progressivement dans d'autres; elles seront appliquées aux industries qui restent, à mesure que le relèvement économique se poursuivra.

Le Gouvernement va déposer un projet de loi majorant les **Allocations Familiales**.

D'autres **Mesures Importantes** favorables aux travailleurs vont être prises, notamment en matière de **Chômage**.

*La victoire remportée par les syndicats pendant la grève générale de juin 1936 donne une forte impulsion au mouvement syndical.  
(Partie d'une affiche, 1936)*

---

C'est ce système de commissions paritaires et de CCT que le mouvement ouvrier chrétien tente, depuis longtemps, de généraliser et de doter d'un statut légal. On comprend aisément que, vu l'importance du problème, les avis soient partagés. Par ailleurs, l'ombre des réalisations "corporatives" en Italie, en Autriche et au Portugal plane sur le débat. Les points délicats de cette question sont la reconnaissance - sous l'une ou l'autre forme - des syndicats et les sanctions qu'elle implique en cas de violation des conventions collectives. Les socialistes, en particulier, ont toujours refusé la reconnaissance légale de ces conventions, parce qu'elle limiterait la liberté syndicale et le droit de grève. Sous l'influence du Plan du Travail, une certaine sympathie pour l'organisation de la profession se développe aussi dans leurs rangs. Au lendemain de la grande grève, la situation évolue beaucoup plus rapidement et débouche, en 1938, sur le projet de loi du ministre Paul Heymans sur l'organisation de la profession. Il s'agit, en fait, d'un projet assez inconsistant, qui est manifestement le fruit d'un compromis. Il prévoit une forme souple de reconnaissance des syndicats (un simple enregistrement), la création d'une commission paritaire dans chaque branche d'activité, chargée principalement de conclure des CCT. Seule une sanction limitée (perte d'un cautionnement) est prévue en cas d'infraction à celles-ci. Le projet de loi envisage également la possibilité d'instaurer des délégués d'entreprise dans certains secteurs, désignés par la commission paritaire concernée. Enfin, il prévoit la mise en place de conseils professionnels consultatifs, chapeautés par un Conseil des Affaires Economiques, lui-même composé de représentants de tous les secteurs, ainsi que d'un Conseil de Réglementation Economique. Ce dernier peut imposer, de façon contraignante, des CCT et éventuellement d'autres obligations à l'ensemble d'un secteur. Les syndicats ne sont que faiblement représentés dans ces conseils. La discussion et l'approbation du projet de loi Heymans sont reportées en raison des événements internationaux<sup>68</sup>. Néanmoins, l'absence de dispositions légales ne doit pas être considérée comme une réelle lacune, lorsque l'on observe les faits. En dépit de débats interminables sur le corporatisme et sur l'organisation de la profession, un système de relations collectives existe de facto à la fin des années trente : il assure aux syndicats une influence croissante.

Si un certain consensus se dégage sur la fonction des syndicats dans l'organisation de la profession, leur rôle dans l'assurance-chômage est plus controversé. L'assurance-chômage libre s'appuie surtout, comme on le sait, sur les caisses syndicales. Celles-ci sont chargées à la fois de percevoir les cotisations et de verser les indemnités. Par l'intervention du Fonds National de Crise, la participation financière des pouvoirs publics augmente toutefois au fil des ans. Le chômage massif et les failles d'un système qui, à la

---

68. Luyten, "Wetgevende initiatieven".

suite du tarissement des ressources des caisses libres, est considéré de plus en plus comme un mode de soutien financier émanant des autorités, appellent une réforme fondamentale. Cependant, le patronat et les syndicats repoussent tout changement radical, conscients des implications profondes d'une telle réforme. Les syndicats conserveront-ils une sphère d'influence privilégiée ? Le rôle des pouvoirs publics sera-t-il renforcé ? Ou le patronat aura-t-il son mot à dire dans l'assurance-chômage, du fait de l'introduction de la gestion paritaire ?

Dans ce cas également, la grève générale de 1936 accélère le mouvement. Le second gouvernement Van Zeeland se propose d'instaurer l'assurance-chômage obligatoire et désigne à cet effet un commissaire royal, le socialiste Henri Fuss, haut fonctionnaire au Bureau International du Travail de Genève. Dans son rapport, Fuss tente de simplifier le système, en supprimant les caisses libres et en prélevant les cotisations à la source. D'autre part, il accède aux revendications des syndicats, en préservant leur rôle d'organismes payeurs. Ces propositions peuvent sans doute recevoir l'appui d'une élite syndicale socialiste qui, dans la ligne d'Hendrik De Man, veut confier de nouvelles tâches à l'Etat et considère qu'une relation trop étroite entre syndicat et chômage est un atout pour le concurrent chrétien. Elles vont toutefois trop loin pour la CSC. La confédération chrétienne exige le maintien des caisses syndicales libres, assumant à la fois la collecte des cotisations et le paiement des indemnités. Elle parvient à influencer le projet gouvernemental en ce sens. A la suite de l'opposition du patronat, qui critique le pouvoir laissé aux syndicats dans ce secteur important des assurances sociales, le projet se trouve dans l'impasse. Dans l'intervalle, les deux grands syndicats ont lancé une campagne de propagande, sachant qu'un rôle, même minime, des syndicats dans l'assurance obligatoire peut leur procurer de nombreuses adhésions<sup>69</sup>.

L'assurance-chômage n'est qu'une des facettes du vaste problème des assurances sociales, dont la généralisation s'impose, de l'avis de beaucoup, après la crise des années trente. Il n'est pas encore question d'un système uniforme de "sécurité sociale" - terme qui ne s'imposera que pendant et après la seconde guerre mondiale, sous l'influence anglo-saxonne. Les catholiques sont plus décidés que jamais à revendiquer le maintien de la liberté de leurs propres organisations. Le mouvement ouvrier chrétien qui, en 1936, s'oppose farouchement à l'objectif d'une "Gleichschaltung" [uniformisation] émanant des partis de droite rejette, pour les mêmes raisons, l'étatisme des socialistes : il souhaite le maintien des organisations sociales catholiques comme point d'appui pour l'Eglise et facteur de stabilité dans la vie sociale. Il agit tout particulièrement ainsi dans le domaine de l'assurance maladie-invalidité, peut-être avec plus d'obstination encore que dans

69. Vanthemsche, *Werkloosheid*, en particulier le chapitre 3.

---

---

# Les jeunes chômeurs lancent un Recours à Genève !

---

---

Tous les jeunes sans-travail doivent  
signer le "Recours à Genève" organisé par  
la J.O.C. et la C.I.S.C. ! (Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens)



*La crise économique constitue également un défi pour la Jeunesse  
Ouvrière Chrétienne.  
(Affiche de F. Gianolla, 1935)*

le secteur de l'assurance-chômage. On sait que les catholiques ont accepté très tôt le caractère obligatoire de cette assurance, pour autant que le libre choix des assurés et la libre gestion des mutualités existantes soient garantis. Leur position n'a cessé d'être diamétralement opposée à celle des socialistes, qui souhaitent une mutualité unique. L'assurance-vieillesse obligatoire existe depuis 1911 pour les mineurs, depuis 1924 pour les ouvriers et employés<sup>70</sup>. L'adoption d'un projet d'assurance maladie-invalidité d'inspiration catholique - obligation de s'assurer, mais responsabilité entière des mutualités existantes - avorte pendant la crise, en raison des problèmes budgétaires. Après 1935, avec l'entrée de socialistes au gouvernement, l'assurance obligatoire risque d'entraîner la suppression du pluralisme des organisations. Tout comme la CSC au plan syndical, l'ANMC exige le maintien des mutualités libres. C'est pourquoi l'Alliance qualifie les arrêtés royaux du ministre socialiste Delattre du 30 juin 1936 - qui subordonnent les subventions des pouvoirs publics en faveur des mutualités à la centralisation de leurs services - de prélude à l'étatisation. Après la publication du rapport Fuss sur l'assurance-chômage, l'ANMC craint la généralisation du système de retenue à la source des cotisations. Dans ces conditions, elle change de cap pour devenir hostile à l'assurance obligatoire. Toutefois, elle n'entreprend aucune démarche concrète avant 1940.

#### D. *Changements au sein de l'Eglise*

L'Action Catholique entraîne, elle aussi, des changements à l'intérieur du mouvement ouvrier chrétien. Plus précisément, c'est la pression - exercée tant par le sommet que par la base - en faveur d'une Action Catholique des hommes, comparable à celle de la jeunesse et des femmes, qui s'avère déterminante. Jusqu'alors, cette mission était en fait dévolue à la LNTC et au Boerenbond, mais la formule suscite de plus en plus de critiques, tant de la part des jeunes adultes formés dans les organisations de jeunesse que dans le chef de l'épiscopat<sup>71</sup>.

L'Action Catholique de la jeunesse commence, en effet, à porter ses fruits. Les rangs des mouvements de jeunesse grossissent : des dizaines de milliers de jeunes se rassemblent en rangs disciplinés sous la bannière du Christ Roi. Dans l'histoire - encore brève - de la JOC(F) et de la (V)KAJ, l'imposant congrès jubilaire, organisé au Heysel en 1935, constitue un témoignage impressionnant de la ferveur qu'un idéal catholique inspire à la jeunesse. Peu à peu se développe une génération de jeunes adultes qui veulent continuer à vivre leurs idéaux. Ils entendent appliquer leurs principes

70. Indépendamment de ce système, les allocations familiales sont généralisées pour les ouvriers et employés en 1930, régime qui s'appuie à nouveau sur les caisses de compensation libres du patronat.

71. Pour ce qui suit, voir Mampuy, "Actiecomité"; Gerard, "Cardijn"; ID., "Sociale werken"; Vos, "Dubbelspoor".

---

à la vie publique. Ils créent alors des mouvements politiques. D'autres mettent l'accent sur l'apostolat et lancent une Action Catholique pour adultes.

Dans ce contexte, la LNTC ne répond plus totalement aux attentes de nombreux anciens jocistes et anciens kajotters. Durant les dernières années, un fossé s'est creusé progressivement entre deux générations, celle de la JOC-KAJ et celle des fondateurs de la LNTC. Ces derniers ont conquis leur indépendance par l'action politique, syndicale et coopérative. Les jeunes, en revanche, ont pris leurs distances en se regroupant dans des organisations qui n'entretiennent que des contacts limités avec la LNTC. Même si la JOC-KAJ porte beaucoup d'attention aux problèmes sociaux des jeunes travailleurs, l'atmosphère d'Action Catholique dans laquelle évolue le mouvement est, pour ce dernier aussi, à la base d'un repli sur le religieux. Les prêtres des paroisses et les évêques, qui visent essentiellement une action moralisatrice, l'y incitent. Aux yeux de nombreux anciens jocistes et anciens kajotters, la LNTC est trop politique et trop matérialiste. Selon eux, le mouvement ouvrier doit être, au contraire, essentiellement un mouvement social à finalité apostolique marquée. Face aux Ligues des Travailleurs de Flandre et de Wallonie, ils créent par conséquent de nouvelles associations, les Katholieke Werkliedenbonden [Ligues Ouvrières Catholiques] et les Ligues Ouvrières Chrétiennes. Ces dernières ont même un caractère familial.

Les évêques, pour leur part, souhaitent organiser méthodiquement l'Action Catholique des adultes. Des divergences de vues les opposent cependant sur la manière de procéder. Mgr Lamiroy de Bruges refuse non seulement toute attache politique, mais il ne veut pas non plus entendre parler d'une spécialisation en fonction du milieu social. Il affirme aussi la primauté de l'action diocésaine. Pour lui, l'Action Catholique des adultes doit donc être édifiée à côté de la LNTC, du Boerenbond, etc...<sup>72</sup>. Dans cet esprit, en 1934, il charge le chanoine Karel Dubois, qui a largement fait ses preuves en contribuant au développement de la Katholieke Studentenactie [Jeunesse Etudiante Catholique], de créer un Mannenverbond voor Katholieke Actie [Action Catholique des Hommes] diocésain. Cette organisation s'oppose ouvertement à la LNTC. Par contre, l'archevêque Van Roey est plutôt favorable à un compromis qui laisserait à la LNTC et au Boerenbond le soin effectif de mener l'Action Catholique des hommes, à condition que ces deux mouvements observent une plus grande discrétion dans les questions politiques.

L'enjeu est d'importance. En effet, avec l'Action Catholique des adultes, c'est l'influence exercée sur la masse qui est en cause. En fait, la

---

72. Il justifie son attitude en évoquant la possibilité d'un régime fasciste ou dictatorial en Belgique : les œuvres catholiques resteront en place à condition de relever directement de l'Eglise et de rester à l'écart de la politique. Ce sont là une position et une argumentation directement inspirées du modèle italien.

LNTC est confrontée à ce dilemme : ou elle accomplit un pas en arrière sur le plan politique et elle peut alors garder sous son contrôle l'action éducative en faveur des ouvriers adultes, ou elle s'y refuse et elle voit se créer une nouvelle organisation sur laquelle elle n'a pas de prise.

Le chanoine Colens, fondateur et aumônier général de la LNTC, défend ardemment les principes originels de celle-ci. Il veut maintenir à la fois la formation, les œuvres économiques et la politique sous la conduite directe d'une LNTC autonome. En 1931, il fonde la Centrale d'Education Populaire au sein de celle-ci, afin de stimuler et de coordonner les activités éducatives. En 1935, il met sur pied la première campagne pascale de la LNTC, à l'exemple de la JOC(F) et de la (V)KAJ, anticipant ainsi sur la menace que représente une organisation masculine unitaire d'Action Catholique. Avec les comités d'action qui sont créés pour la circonstance, il espère désamorcer les critiques des anciens jocistes : les membres de ces comités pourront, en effet, réaliser leurs idéaux d'apostolat grâce à des contacts directs avec les ouvriers, notamment par des visites à domicile. Le chanoine Colens engage Jan Delmartino, ancien président de la KAJ, comme directeur du nouveau service de propagande de la LNTC. Mais il refuse simultanément de céder un pouce de l'autonomie politique de la LNTC. Lorsque Pierlot déclare vouloir renforcer le pouvoir de l'Union Catholique au détriment des "standen", Colens le prévient que la LNTC n'admettra aucun changement susceptible de modifier sa position politique<sup>73</sup>. Selon lui, Rex est la preuve navrante des effets produits par la doctrine néfaste sur la séparation entre l'Action Catholique et la politique<sup>74</sup>.

Le chanoine Colens meurt le 16 janvier 1936. Les évêques saisissent alors l'occasion pour donner une nouvelle orientation à la LNTC. Le 18 avril, contre le gré du mouvement, ils désignent Antoon Brys, directeur du collège de Courtrai, comme nouvel aumônier<sup>75</sup>. Brys, qui est étranger au mouvement ouvrier, est chargé par les évêques de développer le travail éducatif au sein de la LNTC. Il ne va rien entreprendre ni réaliser sans l'approbation de ses mandants.

Sous cet éclairage, le tournant de 1936 et l'appui que la LNTC apporte à un nouveau parti catholique, s'obligeant ainsi à abandonner l'avant-scène politique, acquièrent une dimension supplémentaire. Et l'on est frappé de voir à quel point le soutien public des évêques à la LNTC

73. Colens à Heyman, 5 juin 1935; AACW 65.1. Colens à Boon (secrétaire de l'Union Catholique), 12 juin 1935; AACW 214.3.

74. *Les Dossiers de l'action sociale catholique* (novembre-décembre 1935) fustigent le rexisme. Colens, qui a déjà reproché à la direction de l'ACJB d'avoir eu une attitude irresponsable en séparant Action Catholique et politique, fait une nouvelle sortie. "Il est vrai que l'ACJB proteste avec énergie, qu'elle dit officiellement à M. Degrelle : 'Je vous renie, vous êtes un fils dénaturé, un monstre'. M. Degrelle lui répond : 'Je suis peut-être un monstre, mais vous êtes bel et bien ma mère!'" (p. 942).

75. Cette nomination émane pour la première fois de l'épiscopat réuni. Soutenus par la direction du mouvement, les directeurs nationaux et diocésains proposaient Albert Dondeyne, professeur à l'université de Louvain, comme aumônier général. (Gerard, *Eglise*, 410).

s'accroît. Dans leur lettre pastorale de la Noël 1936, les évêques rendent hommage aux organisations sociales des catholiques belges, qui constituent le meilleur rempart contre l'invasion du communisme. Dans ce contexte, la déclaration de P.W. Segers, en janvier 1937, revêt aussi toute sa signification : "Comme organisation ouvrière, nous sommes tout à fait disposés à observer une plus grande discrétion au plan politique. Nous opérons actuellement un mouvement de retrait prudent de la scène politique afin d'accentuer le caractère moral, culturel et social de notre organisation" [NT] <sup>76</sup>.

Les règlements de l'Action Catholique, qui sont fixés lors du concile de la province ecclésiastique de Belgique en 1937, s'orientent vers un compromis. Les "standen" peuvent participer à l'Action Catholique, conformément au principe de spécialisation, mais on souhaite également la mise en place d'organismes de coordination. Toutefois, on ne saura jamais exactement quelles sont les attributions de chacun. On ignore tout autant dans quelle mesure les "standen" ne sont chargés de l'Action Catholique que de facto, en conservant leur autonomie, ou s'ils le sont de jure et relèvent ainsi de l'Action Catholique officielle. Cette question alimentera bien des chicanes. Derrière maints distinguo scolastiques, une chose est cependant claire : les évêques souhaitent avoir plus de prise sur la vie associative catholique, dans la mesure où elle revêt des aspects éducatifs, et une scission s'opère progressivement entre les activités éducatives et politiques. L'action sociale est de plus en plus envisagée comme la "sphère de rayonnement" de l'Action Catholique stricto sensu <sup>77</sup>.

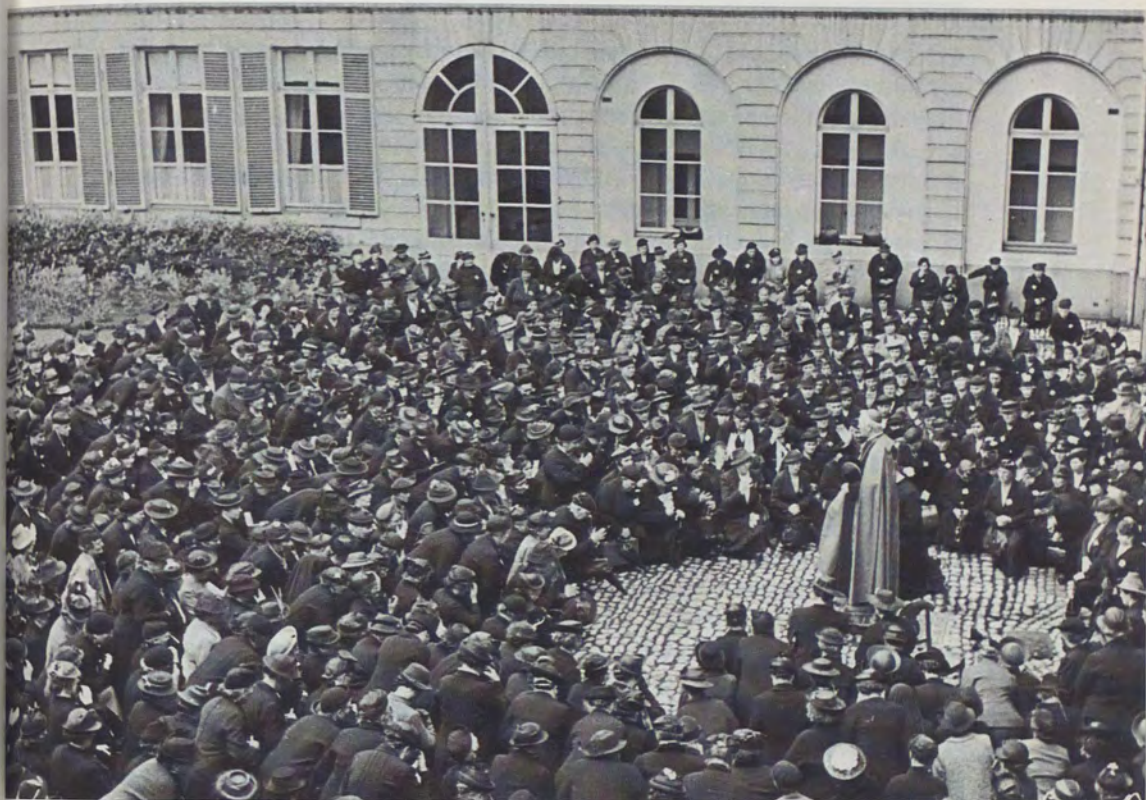
#### E. *Flamands et Wallons*

On comprend aisément que durant les années trente, le problème Flamands-Wallons se pose en des termes nouveaux. Non seulement, le nationalisme opère une percée en Flandre, mais après 1935, de nombreux catholiques y souhaitent la reconnaissance de l'autonomie culturelle de leur région, quand ils ne vont pas plus loin. Après les élections de 1936, il est même question de constituer un parti catholique à base nationale flamande. Cette évolution se répercute fatalement sur le mouvement ouvrier.

Comment se présentent les rapports de force numériques entre les Flamands et les Wallons ? Dans l'organisation féminine et dans le mouvement de jeunesse, dont les structures sont adaptées à la dualité Flamands-Wallons, il existe un certain équilibre. En termes de membres, la LOFC dépasse même la KAV, alors que chez les jeunes, le nombre d'adhérents est relativement similaire. On ne constate pas non plus de disparité au sein des

76. GMG (février 1937) 10.

77. Ce qui soulève, en 1939, de nombreuses discussions sur la collaboration entre l'Action Catholique et l'action sociale chez les hommes et les femmes.



*A partir du milieu des années trente, l'Eglise cherche à enrôler également les organisations d'adultes sous la bannière de l'Action Catholique.  
(Congrès jubilaire du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes, Malines, 1939; photo prise lors de l'accueil des congressistes par le cardinal Van Roey)*

organes de direction, étant donné que les branches wallonnes et flamandes sont autonomes. Le rôle-clé joué par Cardijn dans le mouvement de jeunesse ne modifie en rien cette situation <sup>78</sup>.

A la CSC, à l'ANMC et à la LNTC, les Flamands sont toutefois largement majoritaires. En 1938, l'ANMC recrute 62,75 % de ses affiliés dans les fédérations flamandes, contre 32,33 % en Wallonie et 4,00 % dans la fédération de Bruxelles. Au syndicat, la supériorité flamande est encore plus marquée : en 1940, 74,4 % des adhérents appartiennent aux fédérations régionales flamandes, contre seulement 18,3 % aux régionales wallonnes et 7,4 % à celle de Bruxelles. Le faible ancrage du syndicat et de la mutualité en Wallonie se reflète dans les effectifs des Ligues de Travailleurs. La Wallonie n'accueille que 6,00 % des membres cotisants, alors que la Flandre en compte plus de 90 % ! En Wallonie, les trois organisations trouvent leur appui principal dans le Hainaut; en Flandre, leur centre de gravité se situe dans les provinces de Flandre occidentale et d'Anvers.

La CSC, l'ANMC et la LNTC sont structurées de façon parfaitement unitaire. De ce fait, l'avantage numérique incontestable de la base flamande se traduit par une suprématie du Nord dans les organes de direction. A la CSC, la supériorité des Flamands est écrasante, en raison de la structure par paliers : en effet, la confédération repose presque exclusivement sur les centrales professionnelles nationales. Or celles-ci sont elles-mêmes dirigées par des Flamands en raison de leur composition majoritairement flamande, à l'exception de la Centrale des Métallurgistes, conduite par Arthur Bertinchamps. Les Wallons n'ont donc pratiquement qu'un porte-parole à la direction <sup>79</sup>. Néanmoins, une correction importante est apportée à ce déséquilibre : le président Henri Pauwels est un Wallon, ce qui n'est pas rien dans une organisation majoritairement flamande. Soit dit en passant, le Père Arendt est un Flamand d'expression française. A l'ANMC et à la LNTC, la suprématie flamande est tempérée par le fait que ces deux organisations se fondent sur des fédérations d'arrondissement, toutes représentées à la direction.

Vu ce déséquilibre linguistique, il est évident que des frictions doivent se produire. On ne peut toutefois pas dire que de véritables antagonismes opposent Wallons et Flamands pendant l'entre-deux-guerres, si ce n'est à la LNTC et à la CSC vers la fin des années trente. On ne sera pas surpris d'apprendre que ces dissensions ont une connotation politique et tiennent à la situation différente du parti catholique en Flandre et en Wallonie.

La sensibilité propre du mouvement ouvrier chrétien wallon s'expli-

---

78. Sur les femmes et la jeunesse, voir le congrès de la LNTC 1939.

79. Depuis 1928, le bureau de la CSC comprend non seulement des représentants des centrales, mais aussi deux représentants des fédérations régionales. Ces derniers sont Flamands, ce qui agace les Wallons. Pourtant, on peut comprendre que les Flamands ne veulent pas d'une répartition moitié-moitié pour les fédérations régionales. Voir à ce sujet le chapitre du tome II sur le mouvement syndical.

que par la prédominance du socialisme, mais aussi par sa position minoritaire dans le parti catholique. En Flandre, les Ligues de Travailleurs voient leur autonomie politique reconnue assez tôt au détriment des associations électorales conservatrices et fransquillonnes, grâce à leur collaboration avec les paysans et les petits bourgeois. Du côté wallon, en revanche, le mouvement ouvrier chrétien n'est pas seulement faible au plan numérique - la majorité des ouvriers sont socialistes - mais il doit aussi faire face à un puissant bloc catholique bourgeois, qui n'est pas déchiré par la question linguistique. Dès le début, les Ligues de Travailleurs wallonnes s'efforcent d'arracher la "standsorganisatie", à l'exemple de la Flandre et selon les directives de l'Union Catholique, mais sans succès. Les vieilles dynasties politiques parviennent à conserver la plus grande partie de leur pouvoir. La lutte se concentre surtout dans le Hainaut et en particulier à Charleroi, où l'"enfant terrible" de la démocratie chrétienne wallonne, Jean Bodart, avocat de Marchienne-au-Pont, incarne cette revendication d'autonomie politique. Il est soutenu dans ce combat par la direction nationale de la LNTC.

La politique déflationniste et les pouvoirs spéciaux du gouvernement de Broqueville conduisent à la première confrontation véritable. Lorsque le gouvernement demande les pouvoirs spéciaux pour la deuxième fois et opère des coupes sombres dans les subventions sociales, Bodart cherche à se rapprocher des socialistes de Charleroi. Il est rapidement désavoué par la LNTC nationale, qui le rappelle à l'ordre. Lors du congrès extraordinaire de la LNTC qui suit les faits, une majorité presque exclusivement flamande décide d'accorder sa confiance au gouvernement; toutes les fédérations wallonnes, à l'exception de celle de Liège, votent contre. C'est la première fois que la Wallonie doit plier devant une majorité flamande<sup>80</sup>. Bodart remet alors sa démission comme membre de la Chambre, car il ne veut pas être contraint de choisir entre la discipline et sa conscience. On arrondit les angles et, lors des élections de mai 1936, la LNTC nationale soutient les listes démocrates chrétiennes séparées qui se présentent, à côté des listes conservatrices et rexistes, dans les cinq arrondissements hennuyers.

Rien ne permet d'affirmer que l'aspiration au fédéralisme, qui s'exprime à partir de 1935, suscite également un désir de scission au sein du mouvement ouvrier chrétien<sup>81</sup>. La LNTC continue à rejeter le fédéralisme, même au sein du parti catholique, où elle n'accepte qu'une décentralisation de la propagande. La CSC en général, et les Wallons en particulier, manifestent certaines réticences à l'égard du mouvement de concentration politique et de l'accord KVV-VNV. A la fin des années trente, les syndica-

80. Les droits de vote au congrès se répartissent sur la base du nombre des membres cotisants. La Wallonie compte moins de 10 % de ceux-ci !

81. Une question concernant une éventuelle scission de la LNTC est considérée comme inopportune lors du congrès de 1937. Il s'agit, il est vrai, d'une question plutôt rhétorique.

listes wallons réclament à plusieurs reprises une meilleure représentation à la direction. Ils n'obtiennent pas satisfaction.

Durant le second semestre de 1937, Bodart, qui jouait encore un rôle influent dans le directoire provisoire du PCS, doit être soigné pour une grave dépression nerveuse. Selon ses amis, il ne s'en remet jamais totalement et sa capacité de jugement s'en trouve altérée. Cette situation mène à divers incidents. Ainsi, Bodart, qui n'a jamais fait référence à la question linguistique jusqu'alors, s'insurge contre la politique de nomination du ministre flamand Van Isacker, dès son retour sur la scène publique. Ses articles sont refusés par le quotidien *La Cité nouvelle*, dont il est pourtant le directeur politique. A la suite de ces tensions et sans aucune concertation préalable, Bodart lance un nouveau journal, *La Justice sociale*, en février 1938. Il provoque ainsi une rupture avec la Ligue : le conseil central de la LNTC l'exclut pour indiscipline. A cette occasion, pour la première fois, certains cercles wallons critiquent la LNTC clérico-conservatrice à dominance flamande<sup>82</sup>. Des événements inattendus et dramatiques élargiront bientôt la brèche.

#### IV. La guerre

Ce que les partis de droite ne parviennent pas à obtenir en 1936, ils le réalisent sous l'occupation. Le 10 mai 1940, Hitler lance l'offensive sur le front occidental. L'armée allemande, de force supérieure, remporte la victoire aux Pays-Bas, en Belgique et en France. Elle ouvre ainsi la voie à un Ordre Nouveau en Europe. Pour le Reich, ce dernier ne s'applique pas seulement aux relations internationales, mais aussi à la vie sociale et politique interne des pays occupés : la nouvelle Europe doit être dominée par l'Allemagne et par l'idéologie nazie.

Au début de la seconde occupation allemande, la position du mouvement ouvrier chrétien est tout à fait différente de celle qui était la sienne un quart de siècle auparavant : en 1914, le mouvement représentait, en effet, une quantité négligeable. En 1940, il a acquis une influence politique et sociale, grâce à un réseau d'organisations, et il s'est constitué un solide patrimoine. En d'autres termes, l'enjeu est de taille cette fois. Pareille situation détermine largement l'attitude du mouvement à l'égard de l'occupant. Optant pour une politique de moindre mal, certains dirigeants espèrent préserver, autant que possible, les positions de force acquises, du moins au

82. Voir à ce sujet l'ouvrage de Neuville, *Baussart*. Elie Baussart est l'ami et le conseiller de Bodart. Il est professeur au collège de Charleroi et éditeur de *La Terre wallonne*, où il défend une position régionaliste et démocrate chrétienne. Dès 1933, il entre en conflit avec la LNTC nationale, plus précisément avec l'aumônier général Louis Colens, sur la question des pouvoirs spéciaux. Mais il ne suit pas Bodart en 1938. Dans les ouvrages de Neuville, le reproche adressé à l'ACW flamand reste perceptible.

début de la guerre, mais en même temps, ils sont contraints de faire des concessions à l'Ordre Nouveau <sup>83</sup>.

#### A. *Le temps des illusions*

Lors de l'invasion allemande, de nombreux leaders du mouvement suivent le gouvernement belge dans sa fuite en France : c'est le cas des dirigeants de la LNTC, avec notamment P.W. Segers, du bureau journalier de la CSC, avec Pauwels, Cool et Ketels, du chanoine Cardijn et des responsables des mouvements de jeunesse. Après la capitulation française, ils rentrent tous au pays, où la situation a bien changé depuis leur départ. La population éprouve une énorme sympathie pour le Roi, resté auprès de son peuple. Elle nourrit parallèlement un grand mépris pour ceux qui ont pris la fuite et se sont dressés contre Léopold à l'étranger. Un sentiment d'aversion se manifeste à l'égard de "l'ancien régime", alors vilipendé et considéré comme la cause de la défaite : les critiques n'épargnent ni le Parlement, ni les partis, ni les "syndicats politiques". Naturellement, les partis de droite - VNV, Verdinaso et Rex - sont prêts à jouer un rôle dans l'Ordre Nouveau. Toutefois, même dans les anciennes formations politiques, certains dirigeants sont contaminés par l'esprit du temps. Hendrik De Man, qui s'est prononcé de plus en plus clairement en faveur d'une "démocratie autoritaire" à la fin des années trente, dissout le Parti Ouvrier Belge. Il appelle les socialistes à se ranger aux côtés du Roi et à participer à l'édification d'un nouvel ordre social.

Cet état d'esprit investit également le mouvement ouvrier chrétien, en particulier le syndicat. Confrontés au fanatisme des partis de droite et aux ambitions du socialiste Hendrik De Man, certains se sentent obligés de renoncer à leur passivisme initial. Sans attendre le retour du bureau journalier de la CSC, plusieurs dirigeants restés en Belgique reprennent l'action syndicale. Début juillet, ils "suspendent" la CSC et constituent le Comité de Direction des Unions Professionnelles Chrétiennes, présidé par Jules Roscam <sup>84</sup>. Lors de leur retour de France, Pauwels et Cool reçoivent de ce Comité de Direction une mise en garde contre toute intervention dans les affaires du syndicat. Avec l'éviction du bureau et son changement d'appellation, le Comité de Direction veut prendre ses distances par rapport au passé et préserver son influence dans le futur ordre social. Grâce à son attitude coopérante, Cool est réintégré rapidement par la nouvelle direction. P.W. Segers joue lui aussi très vite un rôle de premier plan. La situation de

83. Sur la vie des organisations, voir le tome II.

84. Emiel Verheeke fait partie de ce Comité de Direction. Vers la même époque, il devient l'un des cinq membres de la direction de l'Arbeidsorde (Ordre du Travail, le syndicat du VNV). Il nourrit des idées nationalistes flamandes et autoritaires. Verheeke prend progressivement ses distances à l'égard du Comité de Direction, parce que les autres membres ne veulent pas le suivre dans cette voie.

---

la LNTC elle-même est très précaire. Des directives émanant des instances centrales invitent les fédérations à limiter leur action à l'éducation religieuse et au service social.

Craignant d'être isolé et mis à l'écart par le nouveau régime, ce groupe espère pouvoir prendre l'initiative en lançant lui-même un projet d'ordre corporatif. Des contacts entre P.W. Segers, René Goris, représentant du patronat catholique, et le secrétaire général Charles Verwilghen naît le projet de Manifeste corporatif, qui ne sera jamais publié pour des raisons diverses. Le moins que l'on puisse dire de ce manifeste, c'est que dans le choix de la terminologie, il fait de larges concessions à l'"esprit nouveau". Quant à ses implications concrètes, il reste vague et ambigu.

### B. *Gleichschaltung et résistance catholique*

Toutes ces initiatives se fondent sur l'illusion, également présente dans l'entourage du Roi, que la guerre est finie et que le rétablissement d'une souveraineté belge limitée dans une Europe dominée par l'Allemagne est imminent. On s'imagine qu'à l'exemple de Vichy en France, la Belgique nouvelle sera, elle aussi, dotée d'un gouvernement fort et de structures corporatives. Les tenants de cette thèse se méprennent sur les objectifs de guerre allemands. Ils sous-estiment la volonté de l'occupant d'exercer sa tutelle sur la vie politique et sociale et de l'"aligner" sur le modèle nazi. L'occupant souhaite abolir le pluralisme, étendre le contrôle de l'Etat sur le secteur des assurances sociales et discipliner les ouvriers par la création d'une sorte d'Arbeitsfront d'inspiration allemande<sup>85</sup>. Sa tâche est facilitée par les socialistes de la tendance De Man, qui s'efforcent de mettre en place un organisme unitaire, tant pour le syndicat que pour la mutualité, et bien entendu par l'Arbeidsorde nationaliste flamand.

Confronté à un ultimatum allemand, le syndicat chrétien décide, le 13 novembre 1940, d'adhérer à l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI), dans laquelle la fusion des trois syndicats traditionnels et de l'Arbeidsorde est prévue à terme. Les partisans de l'adhésion (notamment le secrétaire général August Cool et P.W. Segers) se savent soutenus par la hiérarchie de l'Eglise, qui opte pour une "politique de présence, mais aussi de prudence" vis-à-vis de l'Ordre Nouveau<sup>86</sup>. Cette décision conduit toutefois à une rupture avec un groupe minoritaire essentiellement wallon, emmené par le président Henri Pauwels, qui s'oppose par principe à toute action syndicale pendant l'occupation, a fortiori à l'adhésion à l'UTMI et à

---

85. L'occupant allemand veut, au plus tard pour le 1er mars 1941, généraliser l'assurance-chômage et l'assurance maladie-invalidité et les confier à des organismes officiels suivant le modèle allemand.

86. Dantoing, *La collaboration du cardinal*, 147-231.

l'abandon du syndicalisme chrétien. Les plaies qui s'ouvrent alors ne seront jamais totalement refermées.

Contrairement à un mythe qui sera cultivé après la Libération par la CSC, la direction est d'emblée parfaitement informée des intentions allemandes. Par sa décision du 13 novembre, elle signe l'arrêt de mort du syndicat chrétien. Elle le fait toutefois sous certaines conditions : le syndicat unique ne pourra avoir que des objectifs professionnels - donc pas d'Arbeitsfront à visées totalitaires -; parallèlement, l'"action culturelle libre" parmi les ouvriers doit être autorisée; enfin, l'immixtion allemande doit rester discrète. Bien entendu, les catholiques espèrent occuper des positions importantes dans le syndicat unique.

La collaboration loyale du syndicat chrétien avec l'UTMI ne dure que quelques mois. Elle est finalement rompue lorsque les dirigeants apprennent à leurs dépens qu'ils se sont fait des illusions lors de l'adhésion. L'occupant refuse de faire la moindre promesse concernant la nomination de propagandistes dans les centrales déjà fusionnées (il n'est donc pas exclu que les syndicalistes chrétiens se voient privés de tout poste de direction au profit d'autres syndicalistes); l'immixtion allemande ne reste pas dans les limites de la discrétion souhaitée, mais elle devient carrément compromettante; enfin, l'Arbeitsorden ne fait pas mystère de ce qu'il considère l'UTMI comme un instrument de "rééducation" des masses ouvrières et donc comme une copie de l'Arbeitsfront.

La politique d'obstruction menée par le syndicat chrétien à partir de mars 1941 conduit finalement à la rupture, en août de la même année. L'occupant en prend lui-même l'initiative en limogeant August Cool et Jules Roscam, les deux dirigeants du syndicat chrétien, à la suite de quoi presque tous les permanents remettent leur démission. Ceux qui restent se compromettent irrémédiablement avec l'UTMI, qui se transforme de plus en plus en un instrument de la politique d'occupation allemande. Ainsi, l'action syndicale chrétienne prend fin. A dater de ce moment, la LNTC est également écartée de facto. Les Allemands interdisent d'ailleurs à P.W. Segers de continuer à s'occuper du mouvement.

Le sort de la mutualité chrétienne qui, vers la même époque, s'oppose farouchement et avec succès à toute forme de fusion, est tout autre. Elle peut poursuivre ses activités sans trop de difficultés. L'attitude différente qu'adoptent quelques personnalités du monde catholique à l'égard des mutualités et syndicats est singulière : elle nous ramène à la naissance du mouvement, vers 1900. Est-il excessif de prétendre qu'en définitive, certains ne considèrent pas le syndicat comme une composante essentielle de l'Action Catholique au sens large du terme, mais plutôt comme un mal nécessaire ? Maintenant que la fonction du syndicat se réduit à une action purement professionnelle et que l'ancien socialisme militant est neutralisé, on peut se passer du syndicat chrétien. En revanche, la mutualité qui s'occupe des malades, vient en aide aux jeunes mères, etc..., participe pour une part impor-

---

tante à l'épanouissement de l'individu. Elle est donc associée au secteur de l'éducation, que l'Eglise ne veut à aucun prix céder à l'Etat.

C. *La vie pendant la guerre, la résistance et la préparation de l'après-guerre*

En dépit du grave revers que représente l'éviction du syndicat, le mouvement ouvrier chrétien peut poursuivre son action sous d'autres formes. Il parvient à compenser, dans une certaine mesure, le démantèlement de la CSC et de la LNTC en créant les Katholieke Werkliedenbonden (KWB) et les Ligues Ouvrières Chrétiennes (LOC). L'occupant lui en a offert la possibilité en autorisant l'"action culturelle libre", lors de la fondation de l'UTMI en novembre 1940. Après le mois d'août 1941 surtout, les KWB et les LOC se révèlent plus indispensables que jamais pour atteindre les ouvriers adultes. Grâce à leur intervention, les cadres des organisations masculines sont plus ou moins préservés.

Néanmoins, ce sont surtout les organisations de jeunesse et de femmes qui connaissent la période la plus florissante, malgré les problèmes de la guerre et de l'occupation. Elles peuvent poursuivre leurs activités traditionnelles sans trop de difficultés. Elles suscitent même plus d'engouement qu'auparavant, car c'est chez elles que l'on trouve les rares possibilités de vie associative et de soutien mutuel. Il est intéressant de relever l'insistance avec laquelle les LOFC-KAV, la JOC(F)-(V)KAJ et les KWB mettent l'accent sur la formation religieuse. Avec beaucoup moins d'hésitation qu'avant 1940, ces mouvements se donnent le nom d'organisations d'Action Catholique, ce qui est naturellement un moyen de se soustraire aux restrictions fixées par l'occupant. En 1942, la situation se détériore toutefois, lorsque les Allemands instaurent le travail obligatoire et que les organisations de jeunes et de femmes protestent ouvertement contre cette décision. Vu ces rapports plus tendus, l'occupant multiplie ses tracasseries et restrictions durant les dernières années de la guerre.

Outre les activités traditionnelles, il convient également de mentionner les initiatives spécifiques développées au profit de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont les victimes du conflit. Ces initiatives prennent forme dans l'Aide à la Reconstruction des Foyers Eprouvés par la Guerre (ARFEG), qui voit le jour dès 1940 et offre notamment une aide matérielle après les bombardements. Elles se déploient aussi dans le cadre de l'Aide aux Travailleurs à l'Etranger, créée en 1942, qui propose essentiellement un soutien matériel et moral aux ouvriers contraints de travailler en Allemagne.

On ne peut parler d'une résistance collective et active face à l'occupant, mais après l'éphémère aventure de l'UTMI, le mouvement s'efforce indéniablement de préserver ses organisations et ses cadres de l'influence de l'idéologie nazie allemande. Il constitue ainsi un obstacle réel à l'édification d'un Ordre Nouveau. Après 1942, la résistance individuelle se déve-

loppe, surtout dans les cercles de syndicalistes et de jocistes wallons. De nombreuses arrestations et déportations sont à déplorer. Ainsi Fernand Tonnet et Paul Garcet, qui vont mourir à Dachau; Oscar Behogne, rescapé de l'univers concentrationnaire; Cardijn, Victor Michel et Jef Deschuyffeleer, incarcérés pour quelques mois. L'engagement plus marqué des Wallons dans la résistance et leurs contacts avec des personnes appartenant à des horizons idéologiques différents continueront à produire leurs effets après la guerre.

De plus, de multiples rencontres et discussions s'organisent, dans la clandestinité qu'imposent les circonstances, afin de préparer l'après-guerre. On travaille activement au rétablissement de l'unité du syndicat chrétien, à la réforme de la LNTC, et chaque organisation se prépare à exposer son programme. On œuvre à la rénovation du parti catholique. Dans un cadre plus vaste encore, les délégués des syndicats - Pauwels pour la CSC - et des patrons cherchent à mettre sur pied un règlement définitif de l'organisation de la profession et des assurances sociales, ce qui débouche sur le Pacte de Solidarité Sociale. Chacun tente de tirer la leçon de la crise des années trente et beaucoup souhaitent en revenir au programme de réformes belges qui a été brutalement interrompu par l'occupation allemande, en 1940. Certains puisent leur inspiration dans la solidarité de la résistance : ils se rallient au principe d'un renouveau fondamental de la vie politique et sociale. Lorsque vient la Libération, en septembre 1944, le rideau tombe sur une période sombre de l'histoire <sup>87</sup>.

---

87. Après la guerre, sous la pression des circonstances, on souligne le "caractère de résistance" de certaines initiatives. Dans l'après-guerre, des groupes de gauche cherchent à s'attribuer une position de premier plan en raison du rôle qu'ils ont joué dans la Résistance. Ceux dont l'action a été moins spectaculaire essaient, dès lors, d'exagérer leur rôle. C'est par exemple le cas du Centrum voor Sociaal-Economische Studie (Centre d'Etude Socio-Economique), apparu après la guerre sous ce nom et dont les membres obtiennent le statut de résistant civil (notamment P.W. Segers et Herman Kuypers, les chanoines Brys et Ketels; August Cool retire sa demande en 1957). En fait, la fonction de ce centre consiste à organiser quelques réunions, au cours desquelles on discute de la future sécurité sociale. Voir Lagrou, *Strijd om het verzetsaeroel*, 143-147.



*La Libération ouvre de nouvelles perspectives.  
("Een nieuwe arbeidersstand bouwt een nieuwe toekomst" :  
"Une nouvelle classe ouvrière prépare un nouvel avenir"; affiche, 1946)*

---

## Chapitre V

# Redressement et expansion (1945-1960)

*Patrick Pasture*

La seconde guerre mondiale n'entraîne pas de rupture avec le passé. Néanmoins, peu avant la Libération et juste après celle-ci, des propositions et diverses initiatives se succèdent : elles visent à aboutir à une réforme fondamentale de la vie sociale ou à doter le mouvement ouvrier chrétien de structures entièrement différentes de celles de l'entre-deux-guerres. Les francophones surtout rêvent d'une nouvelle société, libérée des antagonismes de la période d'avant-guerre. Cependant, il s'avère très rapidement que le climat social et politique n'est guère propice aux changements. Il apparaît aussi que les anciens clivages ont été renforcés ou du moins actualisés par la guerre et ses séquelles, en particulier par le problème de la répression de la collaboration et par la question royale. Par ailleurs, les innovations sociales menées à bien à cette époque, comme la sécurité sociale et l'économie de concertation, s'inscrivent dans le prolongement direct des propositions émises durant les années trente. Elles renforcent les structures existantes du syndicat et de la mutualité.

Jusqu'à la fin des années cinquante, la société belge reste profondément divisée en deux blocs idéologiques. Cette polarisation marque également le mouvement ouvrier chrétien de son empreinte. C'est seulement après la guerre scolaire, menée sous le gouvernement Van Acker (1954-1958), que d'autres forces font surface.

### I. Les turbulences de l'après-guerre

Les conditions dans lesquelles le mouvement ouvrier doit prendre un nouveau départ au lendemain de la guerre sont loin d'être favorables à tous égards. La situation économique de la Belgique est relativement satisfaisante, du moins en Wallonie. Contrairement à 1919, le tissu industriel a été préservé en grande partie et, notamment grâce au plan Marshall, le pays parvient à se redresser assez rapidement. Au plan social, la concer-

tation est à l'ordre du jour et aboutit à de nouvelles institutions dans le prolongement des structures d'avant-guerre. Néanmoins, entre 1945 et 1950, les travailleurs et les patrons s'affrontent encore très régulièrement lors de graves conflits sociaux. De son côté, le mouvement ouvrier chrétien a soigneusement préparé l'après-guerre. Dès septembre 1944, il est prêt à prendre un nouvel essor, avec un plan d'action de grande envergure. Toutefois, sur le plan politique, de sérieuses difficultés se profilent à l'horizon.

Il y a tout d'abord la répression de la collaboration. Durant les mois qui précèdent et qui suivent immédiatement la Libération, des bandes armées de "noirs" et de "blancs" sèment la terreur un peu partout, conduisant le pays au bord de la guerre civile <sup>1</sup>. En Flandre, la répression est jugée excessive : beaucoup ont l'impression d'avoir affaire à une véritable chasse aux sorcières antiflamande et anticatholique. Le deuxième problème, étroitement lié au premier, est celui de l'avenir du Roi Léopold III. Alors que la population flamande, majoritairement catholique, exige le retour du Souverain, la masse ouvrière wallonne, surtout, se dresse contre la personne de Léopold. En troisième lieu, la guerre a renforcé le mouvement wallon. Le traitement discriminatoire des prisonniers de guerre - les Flamands ont été libérés, alors que les francophones sont restés prisonniers dans des camps - a créé un sentiment de rancune. Les Wallons envisagent aussi leur avenir démographique et économique avec appréhension. Lors des congrès du mouvement wallon s'exprime une nette aspiration à l'autonomie <sup>2</sup>. Enfin, la situation politique et sociale de l'après-guerre doit être replacée dans un contexte de résistance sans cesse croissante au "péril communiste". Durant la guerre, les communistes renforcent considérablement leur prestige et leur pouvoir. Ils conquièrent une place au sein du gouvernement et la conservent jusqu'en mars 1947, dans des cabinets exclusivement constitués par la gauche à partir de juillet 1945. Toutefois, ils perdent une bonne part de leurs adhérents et de leur influence suite au déclenchement de la Guerre Froide.

#### A. *L'héritage de la guerre*

Pendant la guerre, le mouvement ouvrier chrétien n'a pu poursuivre que partiellement son action. En Wallonie surtout, bon nombre de ses dirigeants et de ses militants se sont engagés activement dans la Résistance. La jeunesse ouvrière est même parvenue à se forger une image de mouve-

1. Wils, *Vlaamse beweging*, II, 243 sv.

2. Ce réveil du mouvement wallon trouve aussi un écho auprès de nombreux catholiques progressistes, tels que le célèbre professeur de philosophie morale Jacques Leclercq et le résistant Robert Royer, qui fondent ensemble le premier mouvement catholique wallingant, *Rénovation wallonne*. Sauvage, éd., *Les catholiques et la question wallonne*. Sur Leclercq, voir la biographie de Sauvage, *Jacques Leclercq*. Sur le mouvement ouvrier chrétien plus particulièrement, voir Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, chapitre I.

ment semi-clandestin et de nombreux jocistes, dont Cardijn lui-même, ont fait l'expérience de la prison. D'autre part, particulièrement en Flandre, certaines personnalités de premier plan se sont compromises aux yeux des Wallons, bien que seules quelques-unes d'entre elles aient effectivement collaboré de manière active. C'est ainsi qu'August Cool et le chanoine Ketels, respectivement secrétaire général et aumônier de la CSC, sont "brûlés" pour bon nombre de syndicalistes wallons, en raison du rôle qu'ils ont joué dans l'adhésion de la CSC à l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI). Le 17 octobre 1944, tous deux sont d'ailleurs appréhendés par la Sûreté de l'Etat pour être interrogés - en même temps que Jozef Keuleers (président de la Fédération du Brabant de la CSC) et Laurent Crols (président de la Centrale de l'Energie de la CSC) - mais ils sont relâchés le lendemain<sup>3</sup>. Après la guerre, la CSC entame une épuration dans ses propres rangs, mais Cool et Ketels, soutenus par la majorité flamande, parviennent à se maintenir en place<sup>4</sup>. Cette attitude flamande est d'ailleurs une des causes du sentiment de minorisation qu'éprouvent les Wallons. P.W. Segers, qui était avant la guerre le leader incontesté de la LNTC unitaire, connaît un sort différent. Il est accusé de collaboration par certains Wallons parce qu'il est resté à son poste d'échevin après la création du Grand-Anvers. C'est la raison pour laquelle la présidence de la LNTC est scindée après la guerre, Segers restant à la tête de la seule branche flamande, l'ACW. Il est évident que le mouvement ouvrier chrétien subira le contrecoup de ces turbulences durant les années d'après-guerre. A cette époque, il ne doit pas seulement faire face à des antagonismes communautaires et personnels, mais ses structures et son action subissent, elles aussi, de profonds changements<sup>5</sup>.

Alors que l'action politique et syndicale a été mise en veilleuse par l'occupant et que la CSC et la LNTC se voient contraintes d'interrompre leurs activités, les fonctions culturelles, éducatives et apostoliques sont maintenues. Les organisations de jeunesse, en particulier, tirent largement parti de cette situation, en dépit des restrictions et des tracasseries de l'occupant et de ses sympathisants belges. Les Katholieke Werkliedenbonden (KWB), qui voient le jour en 1941 en Flandre pour compenser l'adhésion de la CSC flamande au syndicat unique UTMI, poursuivent en fait l'œuvre culturelle et éducative que l'ACW avait lui-même lancée

3. Neuville, CSC, 147-149.

4. Voir surtout AACV, Rapports de la commission consultative : H. Pauwels, président de la CSC, à R. Vaes, président de la Centrale du Bois & Bâtiment, 14 novembre 1944 (sur la création d'une commission d'enquête au sein de la CSC) et commission consultative de la CSC du 12 octobre 1945 (soutien apporté à Cool à propos du pamphlet où il est attaqué à cause de son attitude pendant la guerre). Sur la CSC pendant et après la seconde guerre mondiale, voir le chapitre du tome II consacré au mouvement syndical.

5. La réforme de la LNTC après la guerre est analysée en détail dans Osaer, "Standorganisaatie" et dans plusieurs autres articles des recueils de Gerard, éd., *De kracht*, et de Gerard & Mamphuy, éd., *Voor Kerk en werk*.

---

avant la guerre, dans le cadre de la Centrale d'Education Populaire <sup>6</sup>. En Wallonie, les Ligues Ouvrières Chrétiennes évoluent, à l'instar de la France, pour devenir un mouvement familial à caractère plus éducatif, le Mouvement Populaire des Familles (MPF). La Fédération Nationale des Coopératives Chrétiennes (FNCC, rebaptisée provisoirement Fédération Nationale des Affaires Economiques et Financières en 1941) est en mesure de poursuivre son action sans trop de difficultés. En raison du démantèlement de la LNTC, elle acquiert néanmoins une autonomie de fait.

En outre, il apparaît clairement, en 1945, que la LNTC ne pourra plus reprendre ses activités politiques sous leur forme antérieure : en effet, un nouveau parti déconfessionnalisé, le Parti Social Chrétien (PSC/CVP), est en passe de se constituer. Il est appelé à remplacer l'ancien parti catholique. Il ne laisse plus aucune place à une représentation organisée des "standen".

Dans ces conditions, il n'est bien entendu pas question de rétablir purement et simplement les structures du mouvement ouvrier chrétien d'avant-guerre. En effet, les évolutions qui se produisent durant la seconde guerre mondiale - démantèlement de la LNTC, autonomie des services et des organisations constitutives, intérêt croissant pour l'action éducative et apostolique, dissociée des activités sociales, économiques et politiques - sont la conséquence logique d'une dynamique qui remonte aux années trente. La question qui se pose alors est la suivante : comment se présentera la nouvelle structure du mouvement ? Au cours des premiers mois qui suivent la Libération, des projets sont élaborés en vue d'une réforme de la LNTC. Ils se résument en substance à l'attribution d'un rôle de coordination à la LNTC, ainsi qu'à une réduction de son activité politique. Les KWB et les coopératives doivent devenir autonomes (bien entendu dans le cadre de la structure de coordination du mouvement). Par ailleurs, la Flandre et la Wallonie doivent être dotées d'une certaine autonomie. Ces adaptations devraient permettre au mouvement de reprendre sa place au sein du monde catholique, à condition de se distancier quelque peu de la politique. La Flandre se rallie sans réserve à cette optique et accepte bientôt les propositions de la commission de réforme. D'ailleurs, la constellation des forces politiques en Flandre est particulièrement peu propice à des expériences de quelque nature que ce soit : le climat de répression et d'épuration incite les catholiques flamands à adopter une attitude d'autodéfense en recherchant la sécurité. A Liège et dans le Hainaut, la situation est tout autre. Pendant la guerre, ces deux provinces ont déjà tenté des expériences qui sortent du cadre "pilarisé" traditionnel du mouvement ouvrier chrétien, tel qu'il se présentait avant la guerre. Les Wallons réclament une autonomie beaucoup plus grande et mettent l'accent sur les réformes. C'est

---

6. Voir les chapitres du tome II sur le MOC-ACW et sur le KWB.

pour exprimer cette volonté qu'en 1946, ils changent le nom de leur mouvement, qui devient Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). Il est utile de considérer d'abord ces initiatives de décloisonnement, avant d'examiner de quelle manière la restauration finit par l'emporter.

### B. *Initiatives de décloisonnement*

De même qu'un courant démocratique et révolutionnaire a traversé l'Europe en 1917-1919, une aspiration profonde au renouveau, à l'ouverture et à la coopération se fait jour après la seconde guerre mondiale<sup>7</sup>. La communauté catholique de Belgique francophone est surtout influencée par les événements qui se déroulent en France. Les circonstances de guerre et la fréquentation de personnes appartenant à d'autres courants de pensée y stimulent les premières véritables tentatives de front progressiste du côté catholique. Le parti progressiste déconfessionnalisé, appelé Mouvement Républicain Populaire (MRP), ambitionne dès sa création de réaliser une symbiose entre socialistes et démocrates chrétiens, en s'inspirant de principes humanistes. Plus important encore est l'abandon de la mentalité de ghetto des catholiques, sous l'influence de la pensée française (Jacques Maritain, la "Nouvelle théologie") et surtout après la découverte de la France comme "pays de mission"<sup>8</sup>.

Dans les bassins industriels de Liège et du Hainaut, le contexte social et religieux présente de nombreuses similitudes avec la situation décrite par Godin et Daniel dans leur livre retentissant, *La France, pays de mission ?* Les idées relatives à des formes nouvelles d'apostolat y sont bien accueillies. Les dominicains lancent la revue *Évangéliser*; des catholiques progressistes se rassemblent autour de *La Revue nouvelle*; dans le sillage de leurs collègues français, des prêtres-ouvriers belges font leur entrée dans les usines. Après une journée d'étude sur l'apostolat en Wallonie, organisée sur le thème "Problèmes de l'Église en marche" par les Prêtres de la Vierge Pauvre et par la revue catholique progressiste française *Témoignage chrétien*, une édition spéciale de cette publication est également diffusée en Belgique. La Flandre et les régions rurales de Wallonie restées catholiques (Luxembourg, Namur) sont moins ouvertes à ce type d'expériences. Le mouvement ouvrier chrétien s'engage manifestement dans des directions différentes en Flandre et dans la Wallonie industrielle.

Les Wallons prennent conscience du fait qu'ils constituent une minorité en Belgique. Le facteur démographique joue du reste un rôle sans cesse croissant dans la politique wallonne. Il n'est certes pas étranger au très vif

7. Voir notamment la description particulièrement suggestive de Thurlings, *De wankele zuil*.

8. Voir H. Godin, Y. Daniel & G. Guerin, *La France, pays de mission ?* (Paris, 1943). Voir l'aperçu des événements en France dans Wattebled, *Stratégies catholiques* et Pierrard, *L'Église et les ouvriers en France*. Pour un tableau de la vie religieuse en Wallonie, cf. Dhanis, "Une Église" et Tihon, "La vie religieuse", spécialement 39-56.

---

intérêt que l'on porte aux questions familiales. Comme catholiques, les travailleurs chrétiens se sentent, en outre, faibles et vulnérables dans une Wallonie essentiellement socialiste. Ils ont le sentiment d'être minorisés, même à l'intérieur de la communauté catholique. En politique, en effet, les intérêts ouvriers n'ont d'ailleurs jamais pesé lourd au sein du parti catholique en Wallonie. Enfin, dans leur propre mouvement ouvrier chrétien, les travailleurs wallons doivent faire face à une supériorité numérique incontestable des Flamands, avec lesquels les relations se sont détériorées pendant la guerre. Ce sentiment complexe de minorisation, qui s'inscrit dans le cadre d'une prise de conscience généralisée des Wallons en 1945, se concrétise à la fois par un désir d'autonomie vis-à-vis des Flamands et par le souhait de collaborer avec les socialistes, afin de sortir de leur isolement. Ce dernier phénomène va également de pair avec une différenciation sociale beaucoup plus importante entre les classes en Wallonie : alors qu'en Flandre, tant pour des raisons sociales que culturelles et religieuses (un nombre élevé de petits cultivateurs et de petits indépendants, une religion commune, une conscience flamande), il est relativement facile de réaliser l'unité entre les classes à l'intérieur d'un "zuil" (pilier), pareille entreprise s'avère nettement plus difficile en Wallonie, à cause des écarts sociaux et culturels considérables entre les travailleurs, les grands propriétaires terriens et la bourgeoisie. Par contre, la solidarité de classe est beaucoup plus marquée au Sud.

#### Le Mouvement Populaire des Familles : une alternative ?<sup>9</sup>

Dès avant 1940, des tentatives sont entreprises, dans le Borinage, en vue de mettre sur pied un vaste mouvement familial. La guerre ouvre de nouvelles perspectives au mouvement naissant. Ce dernier continue à se développer dans la partie wallonne du pays, comme Action Catholique Ouvrière ou Ligue Ouvrière Chrétienne, grâce au soutien de la LTC et sous l'impulsion du chanoine Jean Dermine, directeur des œuvres sociales de Tournai et professeur de théologie morale très influent en Wallonie. Comme les KWB en Flandre, ce mouvement poursuit plus ou moins l'action de la Centrale d'Education Populaire (LNTC) d'avant-guerre, mais il est conçu comme le prolongement de la JOC. Il se substitue également à la CSC, qui a interrompu ses activités en Wallonie dès la fin 1940, à la suite de son refus d'adhérer à l'UTMI. Toutefois, il se différencie nettement des KWB par son orientation nettement familiale, par son inté-

---

9. Ce paragraphe se fonde essentiellement sur la consultation des fonds suivants : AACW 169 (MPF), AACW 170 (MOC-Divers), AACW 218 (réforme ACW); AEvN III, A107; PC 761 et 776 et quelques publications, telles que "Le Mouvement Populaire des Familles. La branche dernière née du mouvement ouvrier chrétien", DASC (1944) 354-356 et *Première semaine d'étude*, s.l. : MPF, [1945], 42. Voir aussi le chapitre du tome II sur les Equipes Populaires et Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 62-83.

rêt plus marqué pour les problèmes sociaux, ce qui lui donne un caractère singulièrement ouvrier, et par une conception beaucoup plus militante de l'apostolat. Le fait que les épouses y soient les bienvenues provoque, après 1944, des tensions avec les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) qui, contrairement aux Kristelijke Arbeidersvrouwengilden (KAV) en Flandre, ont dû cesser en grande partie leurs activités pendant l'occupation. En tout cas, le jeune mouvement, rebaptisé Mouvement Populaire des Familles (MPF) en 1944, se profile initialement comme une nouvelle pousse du mouvement ouvrier chrétien en Wallonie.

Comme mouvement de masse (du moins en puissance), le MPF est très ambitieux et "totalitaire" (au sens "englobant" du terme) dans ses objectifs. Il se considère comme le prolongement logique de la JOC pour les familles. Son but est non seulement de rechristianiser les foyers ouvriers wallons, mais aussi de susciter parmi eux une prise de conscience plus générale de leur situation précaire, tant au plan moral que matériel. Toutefois, il n'entend pas non plus se limiter à cette prise de conscience : le MPF collaborera efficacement à la mise en œuvre de solutions permettant d'améliorer fondamentalement la situation des familles de travailleurs.

La tendance du MPF à vouloir saper la "pilarisation" est aisément perceptible. Dans le chapitre précédent consacré au mouvement ouvrier chrétien durant l'entre-deux-guerres, E. Gerard a déjà montré comment la JOC, considérée en l'occurrence comme le précurseur du MPF, s'opposait, avant la guerre, à des liens trop étroits entre le mouvement ouvrier chrétien et le parti catholique. Lors de la première semaine d'étude du MPF en 1945, son secrétaire général, Raymond Vermeulen, insiste encore sur la nécessité de voir s'instaurer, dans l'organisation, un climat favorable, tant par rapport à "un" parti politique (il fait référence à un parti catholique) que vis-à-vis des autres branches du mouvement ouvrier chrétien. Il n'empêche que le président Victor Michel précise d'emblée que des travailleurs affiliés au syndicat socialiste y sont les bienvenus. Au début février 1946, le MPF décide d'accomplir un pas décisif dans sa distanciation par rapport au "pilier" catholique. En raison de sa mission apostolique, tout mélange entre ses objectifs spirituels et religieux, d'une part, et les préoccupations temporelles, d'autre part, est jugé inadmissible. La référence à la politique est évidente. L'étape suivante est franchie en toute logique : "Une solidarité trop étroite établie entre le MPF et le MOC pourrait dès lors l'empêcher [le MPF] de dégager de toute sa pureté et de sa transcendance la charité caractéristique du visage du Christ et l'entraîner dans des conflits temporels qui feraient obstacle à sa pénétration dans les masses ouvrières"<sup>10</sup>.

L'unité structurelle du mouvement ouvrier chrétien, son concept même se voient ainsi remis en cause. En outre, tout comme son pendant

---

10. J. Dermine, *Orientations du MPF* [1ère version], 6; PC 776.1/1.

français, le MPF commence à prendre ses distances vis-à-vis de l'Eglise en tant que telle, vis-à-vis de l'Eglise comme institution. C'est ainsi que par "profond respect" pour les incroyants qui sont membres du mouvement, les références au christianisme, tels que les crucifix et les représentations de la Vierge, doivent disparaître des locaux de réunion du MPF et que les prêtres - l'aumônier lui-même ! - doivent se faire aussi discrets que possible. Il n'est donc pas du tout indispensable que les membres, et même les militants et dirigeants, soient des chrétiens convaincus : ils le deviendront <sup>11</sup>.

Simultanément, le MPF procède à une analyse sociale approfondie, qui, beaucoup plus qu'à la CSC, met l'accent sur les oppositions de classes, l'inhumanité du système libéral et capitaliste. Toutefois, le MPF ne tirera guère d'enseignements pratiques de ces considérations : il "avorte" beaucoup trop tôt pour en avoir la possibilité.

### L'Union Démocratique Belge et la question politique

L'Union Démocratique Belge (UDB) constitue une autre tentative de décloisonnement <sup>12</sup>. Ce nouveau mouvement politique, qui s'inspire notamment du MRP français, est créé en septembre 1944 par quelques démocrates chrétiens (Antoine Delfosse, Marcel Grégoire et Jacques Basyn), comme alternative travailliste aux partis socialiste et catholique d'avant-guerre. Dans sa conception initiale, il est appelé à surmonter l'ancien antagonisme entre catholiques et socialistes. L'influence du modèle britannique est évidente. En effet, des membres éminents de l'UDB (William Ugeux, Paul Levy) ont séjourné à Londres durant la guerre. Néanmoins, l'UDB a des racines plus profondes. Bien qu'elle déploie également une activité très modeste en Flandre (Basyn est d'ailleurs un Brugeois), elle traduit essentiellement des frustrations wallonnes. Elle prend sa source en premier lieu dans le désenchantement, plus marqué en Wallonie qu'en Flandre, des démocrates chrétiens progressistes vis-à-vis de la faillite du parti catholique d'avant-guerre. Les compromis incessants, conclus dans le but d'assurer la survie de ce parti catholique de "standen", ont trop hypothéqué les principes propres à l'aile ouvrière. Grâce à un parti travailliste unitaire largement implanté, l'on espère également mettre fin à l'instabilité politique qui a marqué l'entre-deux-guerres et qui est considérée comme partiellement responsable de la montée des forces fascistes. Enfin, la création de l'UDB trouve également son origine, pour une bonne part, dans l'expérience commune de catholiques et de personnes issues d'autres horizons philosophiques dans la Résistance, à commencer par le "trio fondateur", Basyn,

11. Voir Ph. de Soignie, *Mystique chrétienne et ascension ouvrière* (Tournai-Paris, 1946), spécialement 89 sv., et J. Descamps, "Comment une section du MPF doit-elle s'organiser dans la paroisse ?" dans *Première semaine d'étude*, s.l. : MPF, [1945], spécialement 59 sv.

12. Il existe une abondante littérature sur l'UDB. Voir surtout Beerten, *Le rêve travailliste*, et Wil-lame, *Union Démocratique Belge*.



*L'Union Démocratique Belge, fondée en 1944 par quelques démocrates chrétiens, entend proposer une alternative travailliste aux partis socialiste et catholique d'avant-guerre. Ce parti bénéficie de beaucoup de sympathie de la part des syndicalistes chrétiens wallons.*  
(Affiche électorale, 1946)

---

Grégoire et Delfosse : ceux-ci ont joué un rôle actif dans la lutte contre l'occupant. C'est pourquoi l'UDB se présente avant tout comme "le parti de la Résistance".

L'UDB jouit d'une grande popularité dans les milieux syndicalistes chrétiens de Wallonie. Ainsi, par exemple Henri Pauwels, le président de la CSC, et Arthur Bertinchamps, celui de la Centrale Chrétienne des Métallurgistes, sont des sympathisants de la première heure; ils ont déjà signé l'*Avant-projet de pacte de l'union travailliste* de 1941, qui devient par la suite la charte de l'UDB. En août 1945, le nouveau parti fait son entrée dans le gouvernement Van Acker pour y remplacer les catholiques, qui ont démissionné en raison de la polarisation croissante de la vie politique. Il obtient immédiatement deux portefeuilles ministériels - autant que les communistes - dont le département de la Justice, important sous l'angle de la répression, mais délicat à diriger.

Bien entendu, les forces qui sont à la base du MPF et qui œuvrent pour la création d'un parti progressiste unitaire sont également actives dans les branches du mouvement ouvrier chrétien. Aussi la réforme de la LNTC est-elle sérieusement hypothéquée par les Wallons, qui souhaitent une large autonomie <sup>13</sup>.

Ce désir d'autonomie, qui se nourrit du sentiment de minorisation dont il a déjà été question plus haut, est encore accentué par la "question politique". Les Flamands ne voient aucune objection à ce que le MOC-ACW reste le porte-parole politique du mouvement ouvrier chrétien et à ce que l'on opte pour un soutien au PSC/CVP. Pour les adeptes de la tendance apostolique - le groupe entourant le chanoine Dermine, le MPF et la JOC(F)-(V)KAJ - une telle interpénétration des domaines spirituel et temporel est exclue. Pour des raisons similaires, le chanoine Antoon Brys, aumônier général de l'ACW et des KWB, n'est guère favorable à un lien trop étroit avec la politique. D'autres, surtout des syndicalistes wallons, fondent plutôt sur des motifs politiques leur opposition à une préférence exclusive à donner à un parti. Ils préfèrent garder les mains libres, éventuellement en faveur de l'UDB. En effet, l'aile wallonne du PSC reste dominée par les conservateurs. Enfin, les pragmatiques avancent l'argument selon lequel une trop grande attention à la politique aurait une influence négative sur l'action propre du mouvement. Dans la pratique, ce point de vue semble être une justification taillée sur mesure pour préserver l'unité du mouvement ouvrier chrétien : en effet, les antagonismes politiques au sein du mouvement sont importants, notamment en ce qui concerne la question royale.

En Flandre, l'ensemble de la communauté catholique est, à quelques exceptions près, extrêmement favorable au retour de Léopold III comme

---

13. Voir surtout Osaer, "Standorganisatie", Preneel, "Het ACW en het MOC" et Smits, "Afbouw".

Roi des Belges; il en va de même pour la grande majorité du mouvement ouvrier chrétien flamand. En revanche, l'opinion est profondément divisée à ce propos en Wallonie. De nombreuses personnes, parmi lesquelles figurent aussi des personnalités catholiques de premier plan, sont hostiles au retour du Roi. C'est principalement le cas d'un groupe de catholiques qui s'est engagé activement dans la Résistance pendant la guerre, notamment au sein du Mouvement Wallon Catholique (MWC), et dont les membres ont adhéré après l'armistice à Rénovation Wallonne, mouvement catholique et wallingant dirigé par Robert Royer. Dès décembre 1943, le journal clandestin du MWC, *La Wallonie catholique*, s'en prend violemment à la personne de Léopold III, tenue pour partiellement responsable de la politique de neutralité d'avant-guerre, de la débâcle militaire et de la complaisance flamande vis-à-vis de l'occupant. Par la suite, Rénovation Wallonne adopte, elle aussi, une attitude antiléopoldiste, mais sur un ton un peu moins virulent<sup>14</sup>. L'UDB est également hostile au Roi - ce qui lui est vivement reproché en Flandre - mais, comme parti politique, elle se montre plus modérée que Rénovation Wallonne<sup>15</sup>. Bien que ce dernier groupe de pression wallingant ne joue qu'un rôle accessoire et nullement révolutionnaire dans le contexte wallon, il exerce toutefois une influence appréciable sur le mouvement ouvrier chrétien du Sud du pays.

Une fraction importante du MOC wallon s'oppose au retour de Léopold III. C'est ainsi que lors de la libération du Roi, en mai 1945, certains s'insurgent contre l'envoi d'un télégramme de félicitations au Souverain<sup>16</sup>. Dans une lettre adressée aux *Dossiers de l'action sociale catholique*, le propagandiste principal de la Centrale des Métallurgistes de Liège, Joseph Fafchamps, n'hésite pas à qualifier l'attitude de la rédaction, favorable au Roi, de "contraire aux sentiments de la grande majorité des dirigeants de nos organisations ouvrières wallonnes"<sup>17</sup>. Lors du Congrès jubilaire de la JOC et de la KAJ, en septembre 1950, on remue ciel et terre, dans la coulisse, pour que l'antagonisme entre Flamands et Wallons n'apparaisse pas au grand jour<sup>18</sup>.

En raison de ces dissensions internes, il est difficile aux dirigeants nationaux du mouvement ouvrier chrétien de s'engager publiquement en faveur du Roi. C'est ainsi que la CSC doit s'abstenir de participer à la manifestation en faveur du Souverain de novembre 1947 et que son président Cool ne peut prendre la parole (tout en étant présent !) au congrès léopoldiste du PSC/CVP, le 23 novembre 1947. Le président du MOC, Léon Servais, doit manœuvrer très prudemment pour ne pas heurter les

14. Voir Royer, *Rénovation Wallonne*, 5-6, 18-21 et annexe 2, 75-77.

15. Beerten, *Le rêve travailliste*, 83-86 et 105-108.

16. Bureau de la CSC, 8 mai 1945, conseil d'administration de l'ANMC, 18 mai 1945. Voir aussi Willame, *Union Démocratique Belge*, 17.

17. Fafchamps à la rédaction DASC, 14 août 1945; AACW 169.

18. Janssens, *En nu vooruit!* (sous presse).

adversaires du Roi. En mars 1950, la CSC prend des mesures afin de mettre un terme aux mouvements de grève "spontanés" contre le Roi, après la consultation populaire, et de garantir le maintien de la paix sociale. En réaction à ce soutien accordé de facto au Roi (bien que la CSC nie catégoriquement le caractère léopoldiste de telles dispositions), les opposants à la cause du Souverain se manifestent même publiquement. Quelques militants et dirigeants liégeois de la CSC écrivent à Cool et à Léopold III lui-même, pour réclamer l'abdication de ce dernier<sup>19</sup>. Au bureau de la CSC, des délégués wallons (Arthur Bertinchamps, Alfred Califice, Jules Degimbe) s'opposent à ce que l'on invite trop explicitement les travailleurs à voter pour le PSC lors des élections de juin 1950<sup>20</sup>.

Afin de faire face à ces problèmes, il est décidé de réduire considérablement le rôle politique du mouvement ouvrier chrétien. Une modification des statuts prévoit, dès 1946, d'accorder une large autonomie aux régions et de procéder à une dépolitisation quasi absolue du MOC-ACW. A dater de ce moment, la CSC s'en tient à une stricte interdiction du cumul des responsabilités syndicales avec un mandat politique. Le changement d'appellation de la LNTC en Wallonie - devenue MOC - est essentiellement destiné à souligner la différence avec la période d'avant-guerre au plan politique.

### Unité syndicale

Dès que l'on évoque les expériences travaillistes se pose le problème de l'unité syndicale. Y-a-t-il eu des tentatives de fusion entre les mouvements syndicaux chrétien et socialiste ? En un certain sens, oui. Après l'échec des négociations menées pendant la guerre en vue de créer une organisation syndicale réunissant la Confédération Générale du Travail de Belgique (CGTB) et la CSC (1940-1943), cette dernière établit des contacts avec la CGTB, en septembre 1944, via son président Henri Pauwels : il s'agit de régler les relations de l'après-guerre et de mettre au point un programme commun d'action<sup>21</sup>. Après la Libération, de nombreux travailleurs wallons rêvent de mettre sur pied un vaste syndicat unique. Par son initiative, Pauwels veut couper l'herbe sous le pied aux Comités de

19. Sur les réactions à la position de la CSC, voir Gérard-Libois, *Dossier "Question Royale"*, 30-31, ainsi que Gérard-Libois & Gotovitch, *Léopold III*, 239-240. Joye & Lewin, *L'Eglise et le mouvement ouvrier*, 282-287; Theunissen, *Le dénouement*, 51 sv., et bureau de la CSC, 18 avril 1950 (réaction des syndicalistes liégeois à la lettre au Roi); AACV.

20. Débat de fond au bureau de la CSC, 9 et 16 mai 1950; AACV.

21. Pauwels à la CGTB, 4 septembre 1944; copie dans les rapports du bureau de la CSC (AACV) et dans H. Pauwels, *Syndicale betrekkingen* (Congrès de la CSC 1945) p. 6. Sur les tentatives entreprises afin d'aboutir à une unité syndicale pendant et après la deuxième guerre mondiale, voir aussi Vansweevelt, "Progressieve frontvorming". Vansweevelt ne fait cependant pas mention de l'initiative de Pauwels. Nous nous appuyons également sur les procès-verbaux de la commission consultative de la CSC.

Lutte Syndicale, de tendance communiste. Ces derniers ont vu le jour pendant la guerre, afin de combler le vide laissé par la dissolution de la CSC et de la CGTB. Le 1er octobre 1944, ils lancent un appel en faveur de la fusion de toutes les forces syndicales. La CSC repousse cette proposition, même si elle use de termes assez modérés au départ : "Elle (la CSC) n'est ni en principe, ni a priori opposée à l'unité syndicale, mais si cette unité est réalisée, il faut qu'elle le soit dans des conditions garantissant qu'il ne s'agit pas d'un piège, que cette unité se révèle vraiment profitable aux travailleurs, qu'elle ne soit pas remise en cause ultérieurement et qu'elle soit dotée d'une doctrine et d'un programme qui répondent aux exigences du syndicat chrétien. Dans les circonstances actuelles, la CSC donne toutefois la préférence à une unité d'action" [NT] <sup>22</sup>.

La porte reste donc ouverte à la collaboration - et non à la fusion ! - avec les socialistes; la CSC ne veut absolument pas entendre parler des Comités de Lutte Syndicale communistes qui, selon elle, sont partiellement responsables de l'atmosphère prérévolutionnaire qui règne dans le pays. Lors d'une réunion mixte organisée le 31 octobre 1944, le président de la CSC subordonne la réalisation d'une unité plus poussée à des conditions précises : Pauwels s'oppose au rattachement à un parti politique; il condamne sévèrement les grèves sauvages et l'agitation; il exige que la répression et l'épuration soient laissées aux tribunaux et dirigées essentiellement contre les grands collaborateurs politiques et économiques. Le président de la confédération chrétienne confirme sa préférence pour "l'unité d'action dans le pluralisme des organisations". La commission consultative de la CSC soutient Pauwels dans son refus de la fusion et met les travailleurs en garde contre le danger communiste. A la suite de la fusion de la CGTB, de la Centrale Belge des Syndicats Uniques (nom officiel des Comités de Lutte Syndicale), du Mouvement Syndical Unifié (dirigé par André Renard) et du Syndicat Général Unifié des Services Publics, au sein de la nouvelle Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), les perspectives d'unité syndicale sont réduites à néant aux yeux de la CSC. Celle-ci réagit en mettant l'accent sur son caractère "libre et démocratique", afin d'attirer les syndiqués socialistes hostiles à l'entrée des communistes dans la FGTB, "sans pour autant dissimuler le moins du monde notre caractère chrétien" précise-t-elle <sup>23</sup>.

---

22. Commission consultative de la CSC, 16 octobre 1944.

23. Bureau de la CSC, 27 mars 1945.

---

### C. *La restauration : l'ancien et le nouveau réconciliés*

Tant l'UDB que le MPF suivent une logique qui va à l'encontre du schéma classique de "pilarisation" (*verzuiling*) dans lequel le mouvement ouvrier chrétien a pris forme avant 1940. Dans les années d'après-guerre, on retrouve cette tendance partout en Europe, également chez les socialistes, mais elle s'avère de courte durée. Très vite se développe un mouvement de restauration qui, vers 1950, façonne à nouveau le mouvement ouvrier chrétien selon le modèle pilarisé : ainsi se forme un MOC-ACW rénové, intégré dans un réseau d'organisations catholiques très structuré, ayant des liens étroits - mais implicites - avec le PSC/CVP.

#### La création du PSC/CVP

La création d'un nouveau parti politique chrétien constitue sans aucun doute un facteur important dans le rétablissement d'un "pilier" (*zuil*) catholique en Belgique. En février 1945, l'ancien Bloc Catholique Belge est dissous et, le 18-19 août, se tient le congrès de fondation du Parti Social Chrétien (PSC/CVP)<sup>24</sup>. Bien qu'il soit la continuation du parti catholique d'avant-guerre et qu'il puisse ainsi s'appuyer d'emblée sur une certaine structure et une base de pouvoir, le PSC/CVP voudrait être une grande innovation dans le paysage politique. Le parti veut être déconfessionnalisé : il s'ouvre à tous les citoyens, croyants et incroyants, qui souscrivent aux valeurs chrétiennes fondamentales de la civilisation occidentale. Il n'est plus question non plus de la participation directe des "standen" à la vie du parti : à l'avenir, seuls des individus peuvent y adhérer. Autre aspect à prendre en compte : l'autonomie des ailes régionales est limitée et le caractère belge et unitaire du parti est mis en avant. Enfin, en adoptant son programme de Noël, le PSC rompt avec son image conservatrice : il opte résolument pour un programme progressiste de réformes sociales.

Quoique les "standen" n'aient plus, officiellement, de représentants au sein du nouveau parti, des personnalités du mouvement ouvrier chrétien jouent un rôle considérable lors de la naissance et de la formation du PSC/CVP. Par la suite, le mouvement ouvrier chrétien aura aussi indirectement voix au chapitre<sup>25</sup>. Bien qu'ils apparaissent indéniablement comme des sympathisants du mouvement ouvrier chrétien, les hommes politiques démocrates chrétiens - le terme "démocratie chrétienne" reste utilisé dans son ancienne acception jusque dans les années soixante - ne peuvent toute-

---

24. Voir Van den Wijngaert, *Ontstaan en stichting*.

25. Le premier comité national du PSC/CVP, qui se compose de douze membres, comprend six démocrates chrétiens (= de tendance MOC-ACW): P.W. Segers, président de l'aile flamande à partir de 1947, et, toujours du côté flamand, J. Deschuyffeleer, A. De Taeye, G. Van den Daele, M. De Riemaecker-Legot; du côté francophone, O. Behogne.

# ALLEEN



DE  
*Christelijke Volkspartij* DOET BEROEP OP

# ALLEN

*Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Bloc Catholique est remplacé par le PSC/CVP. Ce dernier s'adresse à toutes les classes sociales et peut compter sur l'appui du MOC-ACW.  
("Alleen de Christelijke Volkspartij doet beroep op allen" : "Seul le Parti Social Chrétien fait appel à tous"; Affiche électorale, 1946)*

---

fois être considérés comme des représentants du MOC-ACW. Les relations avec ce dernier restent informelles. Les liens avec les parlementaires et les ministres "amis" sont toujours très lâches, surtout au niveau national, même si le PSC/CVP attend de ces responsables politiques qu'ils se fassent les porte-parole des idées qui animent le mouvement ouvrier chrétien. Certains doutes sont permis quant au caractère non-confessionnel du PSC. C'est ainsi que la hiérarchie de l'Eglise accorde, à diverses reprises, son soutien exclusif au PSC/CVP. L'UDB, qui - du moins pour une part - s'adresse elle aussi explicitement à la population catholique, l'apprend à ses dépens<sup>26</sup>. Le Parti Social Chrétien reste à tous égards "la couronne du pilier catholique". Il est indéniablement perçu comme tel par la population, même si ses fondements catholiques sont moins affirmés et si le parti se définit comme "déconfessionnalisé".

Par la création d'un parti politique doté d'une position centrale, un pas important est franchi vers le rétablissement du réseau ou du "pilier" catholique. Les efforts accomplis en ce sens éclipsent assez rapidement les initiatives plus radicales et innovatrices. Dans la partie de bras de fer qui oppose le PSC/CVP et l'UDB, cette dernière semble constituer une quantité négligeable.

#### La fin des expériences

On est en droit d'affirmer a posteriori que la force de l'UDB a été sur-estimée. Dans le gouvernement Van Acker II (2 août 1945 - 9 janvier 1946), la nouvelle formation - qui n'a jamais affronté le corps électoral - dispose, en la personne de Marcel Grégoire et de Jacques Basyn, de deux portefeuilles ministériels importants (mais éminemment ingrats dans les circonstances de l'époque) : la Justice et les Dommages de Guerre. Elle possède ainsi le même nombre de ministres que les communistes, pourtant sortis grands vainqueurs de la guerre. Les élections de février 1946 se soldent toutefois par une grande désillusion : le parti n'a qu'un seul élu relativement peu connu, dans l'arrondissement de Nivelles. Autrement dit, c'est là une défaite cuisante. De multiples raisons peuvent expliquer ce revers : elles vont des erreurs politiques manifestes commises par l'UDB à une très faible implantation géographique et à l'absence quasi absolue de structures politiques. En tout cas, l'UDB n'a pas atteint ses objectifs : vu le refus que les socialistes lui opposent sur toute la ligne, elle n'a aucune perspective véritable de percée politique. Même comme parti de la Résistance, l'UDB ne peut donner sa mesure : d'autres formations accueillent, elles aussi, d'anciens résistants. Malgré certaines hésitations en Wallonie - l'UDB compte beaucoup de sympathisants surtout dans les milieux de la CSC (et elle les

---

26. Voir note 16.

garde, même après son échec politique) - la majorité du mouvement ouvrier chrétien se prononce pour un PSC/CVP rénové. Le veto explicite formulé à la veille des élections de février 1946 par le cardinal Van Roey, qui redoute une faille dans l'unité politique des catholiques, donne le coup de grâce à l'UDB. Ni la Belgique catholique, ni la Belgique socialiste ne paraissent mûres pour un parti unitaire progressiste <sup>27</sup>.

La fin du MPF est moins abrupte, peut-être parce que le caractère radicalement nouveau de ce mouvement est perçu moins rapidement et parce que sa base est structurellement plus large. L'opposition n'en est pas moins manifeste. Malgré le soutien dont le MPF jouit auprès d'une partie du clergé, il suscite beaucoup de méfiance au sein de la majorité de la hiérarchie. Lors de sa fondation officielle, le mouvement bénéficiait pourtant de l'appui de l'épiscopat. Les directeurs wallons des œuvres sociales avaient désigné le jésuite Philippe de Soignie comme aumônier <sup>28</sup>. Toutefois, en avril 1946, après la réorientation et la radicalisation du mouvement, l'évêque de Namur, André-Marie Charue, fait part au Père de Soignie de sérieuses réserves concernant l'évolution du MPF. Le prélat subordonne son appui à quatre conditions : 1° le MPF doit clairement se présenter comme un mouvement chrétien; 2° il doit se préoccuper en premier lieu des membres des organisations sociales chrétiennes; 3° les propagandistes diocésains doivent être formés par les aumôniers du diocèse, qui s'en tiendront aux consignes de l'évêché en la matière; 4° le MPF ne peut imposer une forme d'apostolat centralisée et unitaire, mais il doit se conformer aux directives du clergé diocésain et paroissial <sup>29</sup>. L'attitude de Mgr Charue est en partie influencée par le fait que le MPF n'est pas sans rappeler l'UDB.

Les initiatives de Mgr Charue sont appuyées sans réserves par le cardinal Van Roey, qui lui demande d'informer également les autres évêques du "danger" que représente le MPF. Toutefois, Mgr Kerkhofs, évêque de Liège, choisit la neutralité, tandis que son collègue de Tournai continue à soutenir le MPF.

Lorsqu'en juin 1946, le MPF fait savoir à la commission de réforme wallonne du MOC qu'il ne peut s'aligner en permanence sur les autres organisations constitutives du mouvement ouvrier chrétien, notamment parce

---

27. Voir surtout Beerten, *Le rêve travailliste*, et Willame, *Union Démocratique Belge*.

28. Réunion des aumôniers diocésains wallons [17-18 août 1944]; PC 776.1/1, et R. Vermeulen, "Positions du MPF", dans *Première semaine d'étude*, s.l.: MPF, [1945], pp. 34-35. Par la suite, les partisans du MPF invoqueront à plusieurs reprises l'approbation ecclésiastique pour démontrer que le MPF a raison. Voir par exemple V. Michel, premier président du MPF, à J. Bouhy, président des EP, 30 novembre 1951; PC 776/2. On peut toutefois se demander si le fait que les aumôniers diocésains - et non les évêques - ont engagé de Soignie n'a pas joué un rôle dans l'évolution ultérieure. En outre, de Soignie est un régulier (sur lequel les évêques ne peuvent pas exercer une autorité directe). Pour les sources et la bibliographie relatives à ce mouvement, voir note 9.

29. Charue à de Soignie, 4 avril 1946, et la réponse de Michel à Charue, 17 avril 1946; PC 776.1 (également dans AAM, PVR VI, 18 et dans AEvN III, A107).

---

qu'il compte des incroyants parmi ses membres, la coupe est pleine pour la CSC. Le président Pauwels oppose son veto à la reconnaissance du MPF comme branche du MOC<sup>30</sup>.

Il est clair que le MPF belge veut donner au mouvement ouvrier chrétien une tout autre direction. Ses adversaires observent avec méfiance la radicalisation rapide du MPF français<sup>31</sup>. On peut affirmer avec certitude que ni le haut clergé, ni les dirigeants attachés à la notion de "pilier" chrétien ne sont favorables à une évolution semblable en Belgique. C'est pourquoi ils sabordent le MPF, qui est finalement dissous et absorbé par les LOFC et par les Equipes Populaires (EP). Ces dernières voient le jour dans la province de Liège à partir de 1946. Elles constituent un nouveau mouvement apostolique et éducatif, ainsi qu'une alternative au MPF.

### Restructuration du MOC-ACW

Entre-temps, on revient aussi sur un certain nombre de décisions relatives à la structure du MOC-ACW<sup>32</sup>. Les idées de P.W. Segers, qui a lancé toutes ses forces dans la bataille pour parvenir à une solution "raisonnable", assurant aussi une influence politique au mouvement ouvrier chrétien via le PSC/CVP, finissent par l'emporter. On a en effet l'impression que les socialistes, chez lesquels l'unité entre le parti, le syndicat et la mutualité est considérée - à tort ou à raison - comme beaucoup plus solide, sont parvenus à prendre de l'avance au plan politique. Par ailleurs, la "période de rodage" du PSC/CVP a laissé une impression favorable, notamment à cause des efforts accomplis en vue de réformes de structures socio-économiques et de la collaboration fructueuse instaurée avec les socialistes dans le gouvernement Spaak (1947-1949). En 1949, on réduit l'autonomie régionale de la Flandre et de la Wallonie dans le mouvement. Un consensus s'établit pour s'affirmer davantage au plan politique et jouer franchement la carte du PSC/CVP. Le caractère fédéral des organes de direction est supprimé, même si le droit de tenir des assemblées distinctes par communauté linguistique, sans pouvoir de décision, est maintenu. Les organisations nationales acquièrent désormais aussi un droit de vote au congrès, à côté des fédérations d'arrondissement. En vue de renforcer l'unité et la coordination, on crée le bureau national du MOC-ACW, qui doit jouer le rôle de pivot dans le mouvement.

Doté grosso modo des mêmes structures jusqu'à nos jours, le mouvement s'appuie sur les organisations constitutives qui travaillent, chacune dans son domaine spécifique, à l'émancipation de la classe ouvrière. Les

---

30. Michel et Vermeulen à la commission de réforme wallonne, 22 juin 1946 et la réaction de Pauwels à la commission de réforme wallonne, 28 juin 1946. Les deux documents se trouvent dans AACW 218.4.

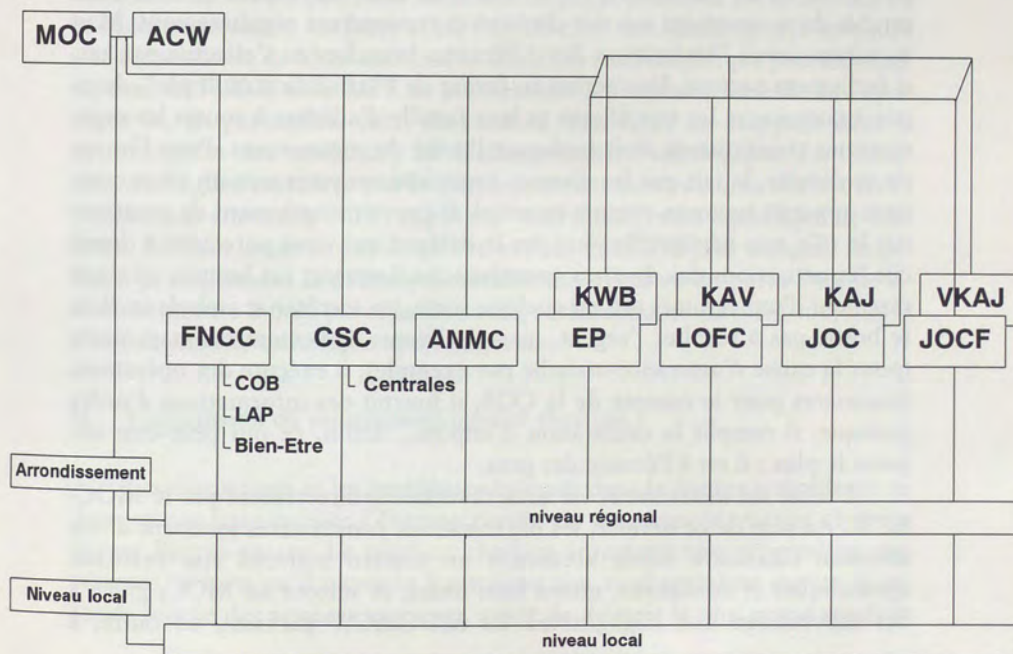
31. Charue à Van Roey, 15 avril 1946; AAM, PVR VI, 18.

32. Osaer, "Standsorganisatie".

“branches” socio-économiques demeurent nationales. Les mouvements éducatifs et apostoliques exercent leurs activités séparément, dans leur propre communauté. Certes, entre la JOC, la JOCF, la KAJ et la VKAJ, des structures de concertation sont mises en place, de même qu’entre les EP et les KWB, les LOFC et les KAV, mais elles ne sont pas reconnues comme telles par le MOC-ACW.

Les mutualités chrétiennes sont chargées de la mise en œuvre de l’assurance-maladie obligatoire pour les salariés, instaurée en 1945; en outre, elles étendent explicitement leurs activités à d’autres classes sociales que les salariés et appointés, dans le cadre de l’assurance libre. Grâce à son rôle dans l’économie de concertation, la CSC apparaît de plus en plus comme le représentant de fait des salariés dans leur ensemble. Son champ d’action déborde largement le simple domaine de la défense des intérêts professionnels. Les coopératives jouissent d’une autonomie dont elles étaient privées avant la guerre. Pareille situation facilite, en leur sein, le développement d’une gestion plus rationnelle. Il n’empêche que, dans l’ombre surtout, les sociétés coopératives jouent un rôle décisif pour l’unité du mouvement. Citons à cet égard non seulement les prêts à taux réduits que la COB accorde aux organisations et arrondissements désireux de cons-

Tableau 1 :  
Organigramme du mouvement ouvrier chrétien en 1949



truire des immeubles, mais aussi les facilités bancaires qu'elle consent à la CSC et à l'ANMC, lesquelles disposent de fonds considérables.

Les branches éducatives du mouvement ne visent pas seulement la rechristianisation et l'élévation morale des travailleurs; les organisations féminines, en particulier, continuent à assurer de nombreux services à leurs membres. En Flandre, l'apostolat est, moins qu'en Wallonie, conçu comme une œuvre de mission, mais plutôt comme une tâche d'éducation axée sur une vie plus chrétienne.

Dans cette nouvelle structure, le MOC-ACW se voit attribuer surtout une fonction de coordination, tâche difficile et délicate s'il en est, car les organisations constitutives ne veulent pas le voir empiéter sur leur terrain. La structure semi-fédérale qu'il conserve, après la modification de ses statuts en 1949 (avec notamment deux présidents, deux secrétaires généraux et deux aumôniers), n'est pas de nature à renforcer son pouvoir face aux organisations socio-économiques unitaires et puissantes. C'est pourquoi le MOC-ACW réussit à peine à développer une politique commune, cha-peautant l'ensemble du mouvement ouvrier chrétien, tant en matière de sécurité sociale que de politique familiale. Toutefois, il intervient régulièrement et avec beaucoup de tact, en qualité de médiateur, lors des conflits de compétence entre les diverses branches et dans les problèmes internes qu'elles connaissent : il devient ainsi un facteur d'unité et de stabilité qui, pour être discret, n'en est pas moins important. Le bureau national du MOC-ACW, en particulier, est le forum où tous les responsables de l'ensemble du mouvement ouvrier chrétien se rencontrent régulièrement. Mais au niveau local, l'intégration des différentes branches ne s'effectue pas aussi facilement partout. Une action en faveur de l'"affiliation multiple", destinée à convaincre les travailleurs et leur famille d'adhérer à toutes les organisations constitutives, doit renforcer l'unité du mouvement. Pour l'image de ce dernier, le fait que les diverses organisations partagent un siège commun apparaît toujours comme essentiel. Il convient également de mentionner le rôle non négligeable joué par le délégué qui vient percevoir à domicile les cotisations des diverses organisations. Souvent, cet homme (il s'agit rarement d'une femme) est, en quelque sorte, un secrétariat ambulante. Il ne se borne pas à récolter l'argent, mais il effectue également des paiements (pour la caisse d'assurance-maladie par exemple), il exécute des opérations financières pour le compte de la COB, il fournit des informations d'ordre pratique, il remplit la déclaration d'impôts... Enfin, ce qui peut-être importe le plus : il est à l'écoute des gens.

L'unité du mouvement est aussi favorisée indirectement par le MOC-ACW. Au sein de ce dernier, les organisations constitutives jouissant d'une situation financière solide accordent un soutien matériel aux branches apostoliques et éducatives, moins bien loties, et surtout au MOC, grâce à des subventions non négligeables. Le MOC-ACW parvient, en outre, à

développer ses services. Il donne naissance à un réseau interne reliant les diverses organisations constitutives et peut aussi s'affirmer, dans le cadre de ses propres activités.

La représentation politique reste confiée au MOC-ACW, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'avant la seconde guerre mondiale. A cette époque, la LNTC représentait une puissance politique indéniabie. Nous avons néanmoins pu constater que cette orientation politique était vivement critiquée. Avec la formation du PSC/CVP unitaire, la question de la représentation politique apparaît sous un jour différent. Afin de faire connaître les aspirations du mouvement ouvrier chrétien au PSC/CVP, des comités politiques d'arrondissement sont créés dès 1944. Au niveau national, le Comité Politique National (CPN), composé de représentants du MOC-ACW et de ses organisations, d'une part, et de mandataires "amis", d'autre part, voit le jour. Toutefois, cette formule n'est guère couronnée de succès. En effet, le PSC/CVP unitaire ne peut admettre le mandat impératif, si bien que les relations entre le mouvement ouvrier chrétien et les hommes politiques "amis" restent entachées d'une certaine ambiguïté et même d'une absence d'engagement. Des adaptations ultérieures ne changent rien au fond du problème.

Bien que sa restructuration après la seconde guerre mondiale ne s'effectue pas sans mal, un mouvement ouvrier chrétien de type nouveau se crée assez rapidement; il met clairement en avant son caractère chrétien et conquiert de solides positions dans une Belgique pilarisée. En Wallonie, où la déchristianisation est forte et où l'on observe une tendance très marquée à la constitution de blocs sociaux, la situation semble quelque peu différente, mais ni l'UDB, ni le MPF ne parviennent à s'imposer. Le rôle de l'épiscopat et, en particulier, celui du cardinal Van Roey est frappant dans la neutralisation des tendances au décloisonnement idéologique. La hiérarchie de l'Eglise ne tolère pas le développement de structures alternatives : l'UDB, tout comme le MPF, reçoit un "non placet" sans équivoque de Malines. Par leur soutien public et exclusif au PSC/CVP, les évêques empêchent pratiquement la déconfessionnalisation effective du parti. Pareille situation montre à quel point les autorités ecclésiastiques forment toujours le pivot du monde catholique après la guerre.

## II. L'expansion du mouvement ouvrier chrétien

Les discussions et les problèmes évoqués dans la section précédente ne doivent pas faire oublier l'énorme percée du mouvement ouvrier chrétien durant l'après-guerre. Le syndicat chrétien enregistre une progression stupéfiante, si bien qu'il parvient à rattraper son rival socialiste durant la seconde moitié des années cinquante, avant de devenir le plus grand syndicat



*Paul Willem (P.W.) Segers (1900-1983) s'engage, comme jeune employé communal, dans le mouvement syndical chrétien d'Anvers. En 1922, il est un des premiers à suivre les cours de l'Ecole Sociale Supérieure d'Heverlee, dont il devient d'emblée le secrétaire. Attaché comme secrétaire permanent à la LNTC nationale depuis 1927, il devient, surtout après sa nomination comme directeur de la Coopération Ouvrière Belge, la figure de proue des "œuvres économiques". Après 1932, il gagne rapidement en influence au plan politique. Son attitude à l'égard du syndicat unique, imposé par les Allemands, et ses fonctions d'échevin du Grand Anvers, sous l'occupation, lui valent de vives critiques au lendemain de la guerre. Cofondateur du CVP, sénateur et ministre après la seconde guerre mondiale, Segers demeure l'éminence grise politique du mouvement, même après la fin de sa carrière active.*



*August Cool (1903-1983) est né à Saint-Nicolas-Waas. Après avoir reçu une formation de dessinateur technique, il entre à la nouvelle Ecole Sociale d'Heverlee en 1922. Il devient propagandiste régional de la CSC à Beringen en 1924. De 1925 à 1932, il travaille à la centrale des Francs-Mineurs. Nommé secrétaire général de la CSC en 1932, il se révèle un organisateur et un propagandiste de grand talent. Pendant la seconde guerre mondiale, il devient le dirigeant de l'aile flamande de la CSC, qui collabore, au départ, avec le syndicat unique imposé par l'occupant. En octobre 1946, Cool accède à la présidence de la CSC. Sous sa conduite, la Confédération devient, à la fin des années cinquante, le plus grand syndicat du pays. Cool joue un rôle de premier plan dans la mise sur pied de la concertation sociale. Il se fait l'ardent défenseur d'une collaboration avec le mouvement syndical socialiste.*

du pays : c'est là un fait unique à l'échelle internationale<sup>33</sup>. L'ANMC parvient déjà au même résultat en 1946, en dépit de graves difficultés lors de l'instauration de l'assurance maladie-invalidité obligatoire. Désormais, la CSC et l'ANMC commencent réellement à jouer un rôle important dans la vie sociale, tandis que les branches apostoliques parviennent à s'implanter dans la vie socio-culturelle. Avec leurs actions en faveur d'une amélioration de l'habitat, par exemple, les KAV exercent une influence décisive sur l'aménagement intérieur de nombreux logements ouvriers. Les KWB s'imposent assez rapidement, eux aussi, dans les quartiers ouvriers. Durant les années cinquante, la JOC(F)-(V)KAJ se développe pour devenir un authentique mouvement de masse; en 1950, elle parvient à galvaniser des dizaines de milliers de personnes, lors de son Congrès jubilaire, et en 1957, des milliers de jeunes participent à un pèlerinage à Rome, afin d'y rencontrer le pape. Avec Cardijn, le mouvement jociste connaît également un grand rayonnement au plan international. Et tout cela à une époque où la petite épicerie du coin porte habituellement le nom de Bien-Etre. Quoique le MOC-ACW perde une part de son influence politique directe, le mouvement ouvrier chrétien continue à peser lourd dans le processus de décision politique. Un peu plus de 30 % des parlementaires PSC/CVP appartiennent manifestement à la tendance MOC-ACW. Les démocrates chrétiens détiennent le même pourcentage de portefeuilles ministériels PSC/CVP, surtout dans les départements "sociaux". Les cabinets des ministres "amis" sont, eux aussi, occupés par des personnes de confiance du mouvement<sup>34</sup>.

#### A. *Vers une démocratie socio-économique*

Les principes de restructuration de la vie socio-économique après la guerre sont déjà fixés dans le "Projet d'Accord de Solidarité Sociale". Cet accord, que l'on appellera ultérieurement en abrégé "Pacte Social", est conclu entre les patrons et les représentants des travailleurs en avril 1944. Comme son nom le laisse aisément supposer, le Pacte Social repose sur une reconnaissance mutuelle des employeurs et des salariés. Il comporte quatre volets : les salaires, la sécurité sociale, les relations de travail et la durée du travail. En ce qui concerne la sécurité sociale, le Pacte se fonde sur les institutions et sur les traditions existantes. Ce faisant, il va à l'encontre du rapport de la commission mise en place par le gouvernement de Londres, en vue de réformer la sécurité sociale, rapport qui s'appuie sur les idées du Britannique Lord Beveridge. Ce dernier propose un système de sécurité sociale uniforme, organisé par l'Etat, dans lequel les cotisations et les presta-

33. Pour une comparaison internationale, voir Pasture, *Christelijk syndicalisme in Europa*. En Flandre, la CSC devance son concurrent socialiste dès la Libération, peut-être même depuis la fin des années trente (Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 170).

34. Pour plus de détails, voir Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, annexe 2, 434-452.

---

tions seraient identiques pour toute la population. Ce système constituerait une innovation totale en Belgique. Il n'est pas appliqué. En ce qui concerne la concertation sociale, le Pacte emprunte résolument la voie d'une institutionnalisation plus poussée<sup>35</sup>.

La sécurité sociale est la première à être instaurée. Dès le 28 décembre 1944, l'arrêté-loi relatif à la réorganisation des assurances sociales reprend les orientations générales du Pacte Social. Les arrêtés d'application de la loi ne sont toutefois pas publiés immédiatement, ce qui entraîne un chaos administratif. Les principales innovations, par rapport à la période d'avant-guerre, sont le caractère obligatoire de l'assurance-chômage et de l'assurance maladie-invalidité, ainsi que la perception centralisée des cotisations par un nouvel organisme créé à cet effet : l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Globalement, le système d'assurance maladie-invalidité subit des modifications relativement importantes. Les organisations sociales, en l'occurrence les syndicats et les mutualités, jouent un rôle-clé dans la gestion et la mise en œuvre de la sécurité sociale, même si l'ampleur de leur responsabilité fait encore longtemps l'objet de controverses, surtout dans le secteur de l'assurance-maladie.

L'organisation de la concertation sociale se fait attendre plus longtemps. Les commissions paritaires sont dotées d'un statut légal dès 1945 et la délégation syndicale est reconnue lors de la Conférence Nationale du Travail de 1947. Toutefois, c'est seulement grâce à la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie que l'ensemble du "cadre" des réformes de structures est complété.

Dans l'entreprise, outre la délégation syndicale, le conseil d'entreprise est mis en place dans les firmes qui emploient plus de 50 travailleurs. Au plan sectoriel, les Conseils Professionnels doivent être le pendant économique des commissions paritaires existantes. Au niveau interprofessionnel, c'est seulement en 1952 que le Conseil Paritaire Général, faisant office d'organe de concertation informel sur les problèmes sociaux depuis 1945, est remplacé par le Conseil National du Travail. Mis à part le Conseil Central de l'Economie qui, outre des délégués des travailleurs et des patrons, compte aussi des représentants des familles et des consommateurs, tous les organes de concertation sont en principe paritaires : en d'autres termes, ils sont composés d'un nombre égal de représentants des employeurs et des salariés. Dans la pratique, leurs compétences économiques sont beaucoup plus restreintes que leurs attributions sociales.

Outre ces représentations "majeures", des délégués des mouvements ouvriers chrétien et socialiste prennent place dans une multitude d'autres institutions et organes de concertation, allant du Conseil de Régence de la Banque Nationale à l'Institut National de Radiodiffusion (INR), ancêtre de

---

35. Pasture, "The April 1944 'Social Pact'".

la RTBF-BRTN, en passant par le conseil d'administration de la SNCB et de la Croix-Rouge de Belgique. Bien que toutes les organisations constitutives du mouvement ouvrier chrétien participent, dans une mesure plus ou moins grande, à ce système, le centre névralgique de l'économie de concertation réside sans aucun doute dans le syndicat. De ce fait, l'influence de la CSC dépasse de loin le domaine purement professionnel.

Le développement de l'économie de concertation et de la sécurité sociale conduit à une interpénétration du mouvement ouvrier et des organes de l'Etat. Dans ce processus, cinq aspects peuvent être distingués à partir des années cinquante (et ce grosso modo jusqu'à nos jours). En premier lieu, on a affaire à une concertation organisée qui mène directement à une politique déterminée, sans intervention de pouvoirs constitutionnels. A cet égard, le pouvoir législatif risque d'être mis hors-jeu. En deuxième lieu, dans une série de domaines, le mouvement ouvrier joue le rôle de conseiller direct auprès des pouvoirs publics et de l'exécutif. En troisième lieu, ce même mouvement ouvrier (syndicats et mutuelles) participe à la gestion de la sécurité sociale. Le caractère "diffus" de la frontière entre pouvoirs publics et mouvement ouvrier apparaît très clairement à ce stade : en effet, l'affiliation obligatoire est imposée par les *autorités*; les cotisations sont retenues sur le salaire et transférées à un *organisme parastatal*; le paiement des indemnités (assurance-maladie et chômage) est assuré par le *mouvement ouvrier*. En quatrième lieu, le mouvement ouvrier est directement associé à la gestion de multiples institutions semi-publiques et d'organismes parastataux. Enfin, il influence aussi directement l'action des autorités par ses nombreux liens avec la politique : c'est ainsi que les ministres des départements sociaux (Travail, Affaires Sociales, Transports) se recrutent habituellement dans le mouvement ouvrier et que les cabinets ministériels comptent de nombreux collaborateurs issus des services d'étude du mouvement ouvrier, sans parler des nominations politiques au sein des ministères.

Cette évolution conduit tout d'abord à un renforcement considérable du pouvoir et de l'influence du mouvement ouvrier. Ce dernier est désormais reconnu comme un partenaire à part entière, au même titre que les autres groupes sociaux. Un pas énorme est ainsi franchi sur la voie de l'émancipation ouvrière. Toutefois, le passage du mouvement ouvrier à l'état adulte ne signifie pas automatiquement l'émancipation absolue du travailleur lui-même. Simplement, le mouvement ouvrier est beaucoup plus présent et il voit s'ouvrir à lui de nouvelles chances d'aider ses membres, collectivement et individuellement, dans leurs besoins concrets. Les possibilités d'extension et de valorisation des services existants se multiplient. C'est dans cette conjonction de facteurs que réside, selon nous, la source principale de l'expansion du mouvement ouvrier après la guerre. En effet, le résultat le plus remarquable de ce processus est sans doute l'énorme accroissement des effectifs du mouvement ouvrier chrétien après 1945.

Il est clair, aussi pour les leaders du mouvement, que ces évolutions

---

comportent des dangers. L'opposition acharnée de l'ANMC aux mesures étatiques du ministre socialiste L.-E. Troclet, dans les gouvernements de 1945 à 1947 et sous le cabinet Van Acker-Lilar (22 avril 1954-2 juin 1958), est partiellement dictée par la crainte d'être absorbée par la bureaucratie d'Etat <sup>36</sup>.

Dans ce contexte, le syndicat chrétien rencontre certaines difficultés avec ses services d'étude, en pleine expansion après la seconde guerre mondiale. En effet, le pouvoir des experts grandit et dans les nouveaux organes de concertation, le savoir est synonyme de pouvoir. Les qualités requises pour être admis au service d'étude de la CSC sont élevées : seuls les diplômés les plus brillants des universités - il s'agit presque uniquement de celles de Gand et de Louvain - sont pris en considération pour un recrutement. Ils doivent encore se soumettre à un entretien préalable avec le directeur du service d'étude et quelques professeurs proches du syndicat, tels Robert Van de Putte ou le futur recteur de la KU Leuven, Roger Dillemans <sup>37</sup>. Par ailleurs, il est habituel de faire appel à des professeurs "amis" pour donner une base scientifique aux importants documents qui constituent le programme de la CSC. La tâche du service d'étude est soigneusement limitée au conseil; dans la mesure du possible, les représentations sont assurées par des dirigeants "élus". C'est en leurs mains que se concentre l'essentiel du pouvoir syndical, même si la CSC s'efforce de répartir quelque peu les représentations entre les différents leaders.

On réalise également que l'expansion et la professionnalisation du mouvement constituent une menace pour son identité chrétienne. "L'ensemble de notre mouvement est devenu plus puissant, sur le plan de l'organisation, par la multiplication des services et des permanents, mais - et c'est le lot habituel des services et institutions qui se développent - une partie de la ferveur et de l'esprit apostolique n'est-elle pas enchaînée et étouffée par cette tendance ?" [NT], se demande, dès 1945, l'aumônier général Brys <sup>38</sup>. On craint notamment que le personnel, et non les travailleurs eux-mêmes, ne détermine trop la politique du mouvement; selon Jef Deschuyffeeler, secrétaire général de l'ACW, on parle à ce propos du "danger des permanents" <sup>39</sup>. La stratégie permettant de contrer ce péril consiste surtout à former intensivement le personnel par des journées ou des semaines d'étude, par des récollections et des retraites régulières. On accorde également

---

36. Ce problème apparaît de manière constante dans tous les documents de la direction de l'ANMC. Les rapports de congrès de 1948, 1950 et 1953 constituent une bonne introduction à cet égard. Voir aussi le tome II de cet ouvrage et Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, chapitre 2, passim.

37. Dossier "Organisatie studiedienst"; ACSC, AC 5. Les documents esquissent notamment un tableau du service d'étude en 1959. Le professeur Dillemans ne fait partie de la commission d'examen qu'à partir de 1962.

38. A. Brys, *Zoo bouwen wij*, 26.

39. J. Deschuyffeeler, "Comment doit être organisé un mouvement ouvrier chrétien ?", *DASC* (1955) 762.

beaucoup d'attention aux activités des écoles sociales. Néanmoins, toute la question est de savoir dans quelle mesure ces activités éducatives - même dans les années cinquante - influent réellement sur la conscience des militants et des membres du personnel, de plus en plus nombreux.

Les changements sociaux précités ouvrent de nouvelles possibilités au mouvement ouvrier chrétien, mais le confrontent aussi à des dilemmes fondamentaux. A cause de leur passé, l'intégration des organisations ouvrières dans l'Etat suscite des réticences. Pour comprendre ces dernières, il est indispensable de se faire une idée de la pensée dont elles se revendiquent après la guerre.

### B. *Les fondements idéologiques*

#### Doctrines sociale de l'Eglise et personnalisme chrétien <sup>40</sup>

Après la guerre, le mouvement ouvrier chrétien continue de se réclamer explicitement du christianisme. Il veut aboutir à une organisation chrétienne de la société. Il se réfère à cet égard à la doctrine sociale de l'Eglise, telle qu'elle a pris forme dans divers documents ecclésiastiques. Dans les années cinquante, les encycliques sociales de Pie XI, *Quadragesimo anno* sur le rétablissement de l'ordre social (1931) et *Divini redemptoris* contre le communisme (1937), rencontrent toujours beaucoup d'écho. De même, les multiples prises de position et messages du pape d'alors, Pie XII, sont largement cités, quoique de façon assez sélective dans certains cas. Néanmoins, on relativise la doctrine sociale de l'Eglise en soulignant, avec ou plus ou moins d'insistance, que si elle édicte des principes moraux de portée générale, elle ne fournit pas de directives concrètes sur les structures économiques ou les solutions techniques. On prend ainsi quelque distance à l'égard des déclarations de Rome, peut-être en raison des opinions assez prudentes du pape Pie XII.

Sous Pie XI et plus encore sous Pie XII, la doctrine sociale de l'Eglise est considérée comme une forme de "personnalisme chrétien". Ce courant de pensée, tel qu'il a été développé par des penseurs français (Jacques Maritain, Emmanuel Mounier), apparaît également comme une source d'inspiration pour le mouvement ouvrier chrétien. On y voit une alternative aux idéologies dominantes que sont le communisme, le libéralisme et le fascisme. Le libéralisme conduit à l'asservissement du travailleur; quant aux effets pervers du fascisme, ils ne doivent plus être démontrés après la "Grande Guerre". Dans l'esprit de la Guerre Froide, le personnalisme est

---

40. Sur le personnalisme chrétien, voir le recueil de Bouckaert & Bouckaert, éd., *Metafysiek en engagement*. Une analyse plus concrète, axée sur le mouvement ouvrier chrétien, figure dans Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 207-214, et Pasture, "Het ACV en de katholieke sociale leer".

surtout opposé au "communisme athée", qui ne s'intéresse pas aux problèmes individuels de l'Homme, étouffe la liberté et la religion <sup>41</sup>. La figure qui fait le plus autorité en matière de personnalisme chrétien est le chanoine Louis Janssens, professeur à l'université de Louvain. Ses idées, exposées dans sa thèse de maîtrise *Personne et société* (1939), sont tout d'abord propagées par l'aumônier de l'ACW Brys (lui-même connu surtout pour ses interprétations des documents sociaux de l'Eglise) et diffusées plus tard, à grande échelle et sous son propre nom, dans une édition vulgarisée <sup>42</sup>. C'est là une caractéristique du mouvement : l'élaboration des principes idéologiques est essentiellement confiée à des ecclésiastiques. Outre Janssens, dit "le chanoine rouge", Brys et Gerard Philips, il convient, en effet, de mentionner tout particulièrement les dominicains Walravens, M. Goetstouwers, Constant Van Gestel et, du côté wallon, les chanoines Jean Dermine et Jacques Leclercq. Signalons aussi l'influence exercée indirectement par Albert Dondeyne. L'orientation ultérieure des principes personnalistes vers des thèmes plus concrets doit beaucoup aux laïcs, plus précisément aux directeurs des services d'étude Eugene De Jonghe (ACW), Robert Houben (PSC), Raf Hulpiau (ACW) ou August Cool. Evidemment, la rédaction des textes de base du mouvement n'est pas non plus assurée exclusivement par des ecclésiastiques. Toutefois, la radicalisation ultérieure de ce personnalisme est, une nouvelle fois, l'œuvre de membres du clergé : outre Janssens, qui est de loin la personnalité la plus influente dans les coulisses du côté flamand, il convient de citer surtout deux aumôniers des KWB, les jésuites N. Cleymans et L. De Witte.

"Le fondement du personnalisme chrétien se situe dans la conviction que, de tous les êtres créés, la personne humaine possède une valeur absolue, autrement dit, qu'elle possède une fin qui lui est propre. Rien en ce monde ne peut entraver l'Homme dans sa marche vers cette fin, qui est l'ascension de la créature vers son créateur", affirme le MOC-ACW dans *Orientation*, en 1952 <sup>43</sup>. En effet, l'Homme a été créé à l'image de Dieu; il est voué à une destinée éternelle.

A partir de cette observation tirée de l'Évangile, tout le reste va de soi. Parvenir à la destinée éternelle est le but de l'existence humaine et la mission concrète de chaque individu; c'est sa responsabilité personnelle. De cette mission personnelle découlent naturellement les droits inaliénables de

41. Sur l'anticommunisme au sein du mouvement ouvrier chrétien, voir Dils, *Houding*. Quant à la signification du communisme pour le mouvement ouvrier chrétien, voir Pasture, "Diverging paths", et Kerk, *politiek en sociale actie*, 418-419.

42. A. Brys, "Persoon en gemeenschap", *GMG* (1946) 50-61, 256-262, 352-359 et 457-465; Janssens, *Personalisme en democratisering* (Bruxelles, 1957; réédition 1965). Louis Janssens est très apprécié comme conseiller, surtout par la CSC. Fort demandé pour des discours de circonstances (notamment aux Semaines Sociales Flamandes) et chargé de cours à l'École Sociale Supérieure d'Heverlee, il acquiert une influence considérable. Voir Van Beneden, "Hulde L. Janssens".

43. *Orientation*, Congrès MOC 1949, 23.

---

l'Homme : droit à la vie, droit à l'intégrité physique et droit aux moyens d'existence. Ce dernier point implique également le droit au travail et à la propriété, le droit d'association, le droit à la vérité, à la pratique de la vertu et de la religion.

Le personnalisme ne signifie en aucun cas que l'on considère uniquement l'individu. Aux yeux des personnalistes chrétiens, l'Homme ne peut s'épanouir qu'en communauté. Les "communautés" les plus importantes sont la famille, le travail, le peuple, l'Etat et l'Eglise. Chacune d'elles, à son propre niveau, est axée sur l'épanouissement de ses membres, auxquels elle vient en aide en respectant la responsabilité et l'autonomie de chacun.

### Un programme chrétien

Lorsque le mouvement ouvrier chrétien se penche sur la situation de l'ouvrier après la guerre à la lumière de ces principes élevés, il découvre peu de motifs d'optimisme. Au contraire, il constate une sérieuse dégradation matérielle et morale. A l'origine de cette situation désolante, il y a, mises à part les séquelles de la guerre, essentiellement le système libéral et capitaliste, avec sa recherche du profit au mépris de tout le reste, et l'attraction exercée par les "organisations ouvrières non chrétiennes et matérialistes des socialistes et des communistes" <sup>44</sup>. Le mouvement ouvrier chrétien, de son côté, se fixe pour but "la création d'une classe ouvrière nouvelle" <sup>45</sup> ou, pour utiliser un concept en vogue depuis *Quadragesimo anno*, la *déprolétarianisation* <sup>46</sup> : "Tout le sens du mouvement ouvrier se résume à ceci : libérer l'ensemble de la classe ouvrière de sa situation d'infériorité et permettre aux travailleurs et aux familles de travailleurs de se réaliser pleinement dans leur vie d'Hommes et de chrétiens" [NT] <sup>47</sup>.

Le "programme d'après-guerre de relèvement du travailleur", élaboré par le mouvement ouvrier chrétien, présente comme objectifs : "davantage de bien-être pour l'ouvrier et sa famille; une culture plus vaste au sein de la classe ouvrière; plus de considération et de participation pour la classe ouvrière" [NT] <sup>48</sup>.

Naturellement, le rôle d'un mouvement ouvrier est de poursuivre en premier lieu l'émancipation des travailleurs au plan matériel : "Les biens

---

44. Voir surtout la brochure de Brys, *Het Belgisch socialisme en de godsdienst*, s.l.n.d. Citation tirée de Brys, *Zoo bouwen wij*, 9.

45. Voir le titre dans une brochure de Brys, *Zoo bouwen wij*. La citation est tirée de la publication *Le mouvement ouvrier chrétien devant les problèmes de l'heure*, Congrès MOC 1949, 5.

46. Voir à ce sujet l'étude de J.J.L.A. Boers, *Proletariaat en deproletarisatie. Een synthese van het proletarisch probleem* (Louvain, 1946).

47. Brys, *Het arbeidersvraagstuk nu* (Bruxelles, 1962), 127.

48. *De nieuwe arbeidersstand in de maatschappij van morgen. Het naoorlogse programma van arbeidersverheffing der christelijke arbeidersbeweging* (Bruxelles: KWB, s.d.) 2.

matériels constituent le fondement indispensable du plein épanouissement de l'Homme et du meilleur développement possible de la famille" 49. Une des particularités du personnalisme chrétien est son attachement à l'acquisition de la propriété personnelle : "Le problème de la déprolétarianisation n'est pas autre chose que celui de donner aux travailleurs l'occasion de se constituer une propriété personnelle" 50.

On espère surtout atteindre l'émancipation sociale de l'ouvrier par des "réformes de structures" socio-économiques fondamentales. Se fondant sur des principes personnalistes, le mouvement ouvrier chrétien rejette à la fois le système capitaliste et l'alternative communiste. En effet, ces deux régimes mettent l'accent sur un seul aspect de la personne humaine, au détriment de la plénitude de l'image personnaliste de l'Homme que le mouvement ouvrier chrétien considère comme le point de départ de la société idéale : "Le syndicalisme chrétien prétend ne reconnaître, à travers toutes les réformes de structures, d'autre but qu'une remise en valeur de la personne humaine, du travail humain sous toutes ses formes, et des rapports humains de toutes sortes qui constituent la civilisation" 51. Dans le document rédigé en vue du quinzième congrès du MOC-ACW en 1949, trois objectifs sont assignés aux réformes de structures : "Elles devraient 1. devenir un moyen de collaboration entre tous les éléments de la vie professionnelle; 2. amener une gestion effective des éléments constituant les communautés professionnelles et éviter la gestion par l'Etat; 3. la réalisation de la démocratie sociale et économique, assurant ainsi la réalité de la démocratie politique" 52.

Selon le mouvement ouvrier chrétien, l'Etat ne doit se voir attribuer qu'un rôle modeste, mais bien réel, comme gardien du bien-être général. Pour le chanoine Brys, les pouvoirs publics doivent "permettre le bien-être de tous en créant un ensemble de conditions juridiques, économiques et culturelles tel que les individus aient la possibilité, par des efforts personnels, de progresser sans cesse sur la voie de leur épanouissement personnel et de la plénitude de leur vie" [NT] 53. En d'autres termes, le rôle de l'Etat est considéré comme subsidiaire, complémentaire : il doit respecter, éventuellement soutenir et compléter les initiatives existantes, "mais uniquement dans la mesure où l'initiative privée revêt une importance pour le bien-être général et où elle nécessite une aide" [NT] 54. Même en matière de sécurité sociale, certains considèrent que les subventions de l'Etat ne

49. *Le syndicalisme chrétien. Sa nature et sa mission* (Congrès de la CSC 1951) 163. Voir aussi *Orientation* (Congrès MOC 1952) 54-55.

50. *La politique syndicale en matière de salaires* (Congrès de la CSC 1949) 21.

51. *Le syndicalisme chrétien. Sa nature et sa mission* (Congrès de la CSC 1951) 11.

52. *Le mouvement ouvrier chrétien devant les problèmes de l'heure* (Congrès MOC 1949).

53. Brys, "Persoon en gemeenschap", *GMG* (1946) 353.

54. Janssens, "De taak van de Staat", *VSW* 1950, 102.

sont pas justifiées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, telles qu'une dévaluation ou une crise économique<sup>55</sup>. Dans les années cinquante, la pensée du mouvement sur l'Etat est largement dominée par la crainte d'une intervention excessive des pouvoirs publics, par la peur de l'"étatisme". L'organisation de l'économie par catégories professionnelles, avec une marge étonnamment faible laissée aux interventions de l'Etat - même par rapport aux Pays-Bas - est, par conséquent, considérée explicitement comme une alternative à l'économie dirigée ou corporatiste<sup>56</sup>.

Nous retrouvons clairement les mêmes principes personnalistes dans les conceptions du mouvement ouvrier chrétien en matière de culture, d'éducation et de temps libre. La "culture" est définie comme "un comportement général de l'Homme en fonction d'une vérité qui engage toute la vie, une vie intérieure par laquelle l'Homme établit les formes de ses relations avec les autres hommes et avec les choses. Elle (= la culture) est jugement du monde et engagement dans le monde"<sup>57</sup>. Le "relèvement culturel et moral" des ouvriers ne signifie absolument pas l'adoption du modèle culturel dominant, axé sur la formation intellectuelle, mais bien le développement de la personnalité propre de l'Homme, l'épanouissement de toutes ses qualités humaines. Dans la pratique, cette option personnaliste fondamentale est cependant teintée d'un idéal bourgeois; elle s'accompagne par ailleurs d'une réaction négative, héritée du 19<sup>ème</sup> siècle, envers les manifestations de la modernité (antimodernisme). Le premier aspect est illustré par les efforts déployés par le mouvement ouvrier chrétien pour rendre l'enseignement traditionnel "plus accessible". Il faut attendre longtemps, jusqu'à la seconde moitié des années soixante, pour qu'il songe également à démocratiser le contenu de cet enseignement<sup>58</sup>. C'est dans l'attitude à l'égard du temps libre que s'exprime le plus l'"antimodernisme" évoqué ci-dessus. Les revues et journaux du mouvement ouvrier chrétien foisonnent de mises en garde de toute nature contre "l'esprit moderne de débauche" qui menace l'Homme de l'après-guerre. La danse, le cinéma et la littérature sont le plus souvent condamnés, étant donné qu'ils sont considérés comme un danger pour la "personne" morale.

55. "En faisant abstraction de ce que peuvent exiger des circonstances particulières (par exemple dévaluation de la monnaie, crise économique, back service), l'intervention financière de l'Etat et, surtout, l'exécution directe [des tâches] par l'Etat ne sont donc ni nécessaires, ni normalement justifiées" [NT] (Houben, "Bedrijfsleven en pluralisme", VSW 1949, 76). Houben se prononce en faveur d'une organisation de la sécurité sociale suivant un modèle professionnel. Bien qu'elle bénéficie de l'appui des milieux syndicaux, cette conception est radicalement rejetée par l'ANMC. Voir aussi *Une ère nouvelle* (Congrès de la CSC 1945) 16-17.

56. "Dans le corporatisme, Etat et Profession s'interpénétrant, on peut même dire qu'ils s'absorbent au point de disparaître l'un dans l'autre, de ne faire qu'un. La communauté professionnelle est un système économique et social dans lequel les professions organisées reçoivent des délégations de pouvoir de l'Etat tout en restant sous le contrôle de celui-ci"; L.Dereau, "Le syndicat ouvrier dans la communauté professionnelle", SSW 1947, 209. Cf. De Wolff, "Overheid en maatschappelijke organisaties", 206 sv.

57. *Le mouvement ouvrier*, Congrès du MOC 1949, 12.

58. Voir Hermans & Van den Borre, "Het ACW".



*La dimension chrétienne demeure très présente au sein du mouvement ouvrier chrétien d'après-guerre. En Wallonie, les organisations de formation se placent dans le sillage de nouveaux courants missionnaires. (Equipes Populaires; photo d'une réunion en présence de l'évêque de Liège, Mgr van Zuylen)*

“Le relèvement moral” et l’éducation ouvrière sont bien entendu envisagés sous l’angle de la finalité religieuse de l’Homme. Au sein du mouvement ouvrier chrétien, l’éducation ouvrière et la rechristianisation vont de pair, elles sont synonymes. Ceci explique pourquoi la JOC(F)-(V)KAJ, la KAV et les KWB sont à la fois des mouvements de formation et d’apostolat.

### La dimension chrétienne dans la pratique

Dans la perspective chrétienne, l’objectif du mouvement ouvrier chrétien est double : il s’agit, d’une part, de réorganiser la société sur des bases chrétiennes; il importe, d’autre part, de “ramener vers l’Eglise et vers Dieu la masse des travailleurs qui se sont éloignés de Lui”<sup>59</sup>.

A y regarder de plus près, on constate que la structure du mouvement ouvrier chrétien répond à ce double objectif. On peut ainsi établir une distinction entre les organisations qui pratiquent un apostolat direct, comme les EP, la JOC(F) et la (V)KAJ, et les organisations temporelles, qui font indirectement de l’apostolat en participant comme groupes de chrétiens à la réalisation d’objectifs temporels : les coopératives (économiques) et les branches socio-économiques du mouvement ouvrier chrétien. En raison de leurs multiples activités sociales, les KWB et surtout les LOFC-KAV présentent un caractère mixte. Les activités “temporelles” ne font pas partie du champ d’action spécifique de l’Eglise comme telle, mais bien du domaine exclusif des laïcs.

Après 1945 en Belgique, la direction nationale du mouvement ouvrier chrétien est assurée entièrement par des laïcs. Il en est de même dans les mouvements de formation, où l’influence de l’aumônier reste cependant plus marquée. A l’issue de la seconde guerre mondiale, l’épiscopat durcit son attitude à propos des responsabilités des prêtres en matière de gestion; c’est ainsi que les ecclésiastiques doivent démissionner du conseil d’administration de l’ANMC, comme membres dotés d’une voix délibérative. Il est toutefois douteux que cette règle édictée par l’épiscopat soit également suivie au plan régional et local. Au niveau national, même au sein de la mutualité chrétienne, l’aumônier doit quitter les organes de direction, comme membre jouissant du droit de vote; il reste néanmoins présent comme conseiller spirituel pour l’orientation du mouvement, pour le “style de vie chrétien” et les “questions morales”, sans doute aussi pour certains problèmes délicats de personnel. En sus, l’aumônier joue un rôle de médiateur vis-à-vis des autres organisations catholiques de “standen” et avec les autorités ecclésiastiques, qu’il s’agisse des paroisses ou de l’épiscopat. On attend d’ailleurs une attitude explicitement chrétienne et fidèle aux

59. Voir E. Dejardin, *Eglise et mouvement ouvrier chrétien*, Congrès du MOC 1957.

principes du "pilier" catholique dans le chef des dirigeants et du personnel. Cependant, le chanoine Van Roey, aumônier des KAV, admet lui-même que les KAV et les KWB, "en raison de leur caractère social et culturel, doivent également accueillir des éléments à orientation moins apostolique, même parmi leurs cadres subalternes" [NT] <sup>60</sup>. Les branches socio-économiques, ainsi que les organisations orientées vers la formation, n'exigent pas de profession de foi, ni de promesse sur la pratique religieuse de leurs membres <sup>61</sup>. La brochure *Le syndicalisme chrétien. Sa nature et sa mission*, publiée lors du congrès de 1951, affirme néanmoins "que l'exemple et l'esprit des dirigeants et de la majorité des syndiqués chrétiens exercent une influence sur la minorité non-croyante ou non-pratiquante, en faveur d'une véritable vie chrétienne" <sup>62</sup>.

L'aspect chrétien ou catholique est régulièrement mis en évidence. Le mouvement ouvrier chrétien participe ainsi très activement aux fêtes religieuses et aux autres manifestations du même genre (par exemple, aux cérémonies commémorant la publication de *Rerum novarum*), avec le triomphalisme pompeux de l'Eglise, si populaire à cette époque. La JOC-KAJ de Cardijn s'illustre particulièrement dans ce domaine : la manifestation du Heysel en 1950 et le pèlerinage à Rome de 1957 se transforment en de grands spectacles en faveur de l'Eglise catholique.

Globalement, la situation en Flandre se caractérise par une continuité manifeste par rapport à l'entre-deux-guerres. En revanche, la Wallonie répond à l'appel des nouveaux courants missionnaires nés en France. C'est pourquoi la JOC(F) et les Equipes Populaires sont beaucoup plus des mouvements militants que leurs pendants flamands, lesquels conservent le caractère de masse typique d'une Action Catholique plus traditionnelle.

### C. Renaissance de la conscience flamande <sup>63</sup>

En dépit des prévisions du mouvement wallon, la Wallonie connaît, grâce au plan Marshall, une relance économique éphémère après la guerre. C'est pourquoi l'on n'assiste pas à une poursuite de la prise de conscience wallonne. En outre, la polarisation croissante de la vie politique, qui se manifeste de plus en plus dans les années cinquante, empêche une collaboration plus étroite entre les diverses tendances du mouvement wallon.

Par contre, en Flandre la situation économique n'est guère enviable, et ce jusqu'aux environs de 1960. Au moment où la Wallonie parvient au plein emploi, la Flandre doit faire face à un chômage massif : en avril 1951, elle compte au total 133.269 chômeurs, contre seulement 27.545 en

60. E. Van Roey, "Lekenapostolaat en christelijke arbeidersbeweging", *VSW* 1957, 28.

61. Pour plus de détails, voir Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, surtout 220-222.

62. *Le syndicalisme chrétien...* (Congrès de 1951) 97.

63. Sur la signification du mouvement flamand pour le mouvement ouvrier chrétien, voir Wils, "De historische verstrengeling", et Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 274-284.

Wallonie <sup>64</sup>. En décembre 1955, le chômage complet affecte encore la Flandre à raison de 72 %. Bien que la situation s'améliore légèrement par la suite, le problème de l'emploi reste alarmant. On le constate d'ailleurs lors de la dépression de 1958-1959, qui frappe beaucoup plus lourdement la Flandre que la Wallonie.

La Flandre ne doit pas seulement affronter des problèmes socio-économiques; sur le plan linguistique, elle connaît également des temps difficiles. Dans les années d'après-guerre, au cours desquelles la position du mouvement flamand est précaire, les lois linguistiques sont ouvertement bafouées <sup>65</sup>. Une enquête du service d'étude de l'ACW, menée à la fin des années cinquante à propos de l'emploi des langues dans les entreprises flamandes, révèle que la francisation de ces sociétés existe toujours. Pour l'administration et les cadres supérieurs des entreprises, mais aussi pour beaucoup d'employés, le français est la langue véhiculaire. Cette étude fait apparaître une discrimination "inadmissible" à l'égard des ouvriers et employés flamands : aucune perspective de promotion ne s'ouvre à celui qui refuse la francisation <sup>66</sup>.

Durant l'immédiat après-guerre, le mouvement flamand est encore peu influent. En raison de la collaboration du VNV et d'autres organisations flamingantes avec les nazis, l'ensemble du mouvement flamand est compromis, bien que quelques flamingants aient opté pour la Résistance ou aient refusé toute forme de collaboration avec les Allemands. C'est ainsi que le dynamitage de la Tour de l'Yser (1945-1946) reste impuni. Toutefois, les démocrates chrétiens protestent, dès la Libération, contre les "excès" de la répression et de l'épuration. Le président de la CSC, Henri Pauwels - qui, rappelons-le, est un Wallon - déclare dès 1944 que la répression doit quitter la rue et être prise en charge par les tribunaux <sup>67</sup>.

A partir du début 1946, la presse démocrate chrétienne du Nord du pays commence à s'affirmer comme flamingante. En Flandre, les catholiques et les flamingants font cause commune, à la suite de la polarisation croissante de la vie politique. Le CVP n'est pas représenté au gouvernement. Il se sent isolé par la politique de répression et l'attitude antiléopoldiste du cabinet. Lors de la Semaine Sociale Flamande de 1947, Geeraard Van den Daele présente, en des termes parfois très durs pour les Wallons, un "avant-projet de programme flamand". Désireux de renforcer la conscience flamande par le biais de ce programme, il plaide notamment en faveur d'une décentralisation économique. Il espère également que les nouvelles structures de concertation permettront d'éliminer le français de la vie sociale flamande. Van den Daele se fera surtout connaître par ses initia-

64. *Het Vlaams bedrijfsleven*, 67.

65. Bosman, "Vlaamse beweging", à partir de la page 233.

66. H. Deleeck, *De taaltoestanden in het Vlaams bedrijfsleven. Een onderzoek in de grote ondernemingen van Oost-Vlaanderen en een geheel van voorstellen* (Bruxelles, 1959).

67. Commission consultative de la CSC, 7 novembre 1944. Cf. note 13.

tives en faveur de "l'équilibre linguistique" dans les ministères. Il donnera d'ailleurs lui-même l'exemple comme ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale dans les cabinets Pholien (19 août 1950-9 janvier 1952) et Van Houtte (15 janvier 1952-12 avril 1954). L'ACW est également présent à l'Algemeen Vlaams Congres [Congrès Général Flamand], organisé par la Vereniging van Vlaamse Studenten [Association des Etudiants Flamands], et au Centre Harmel, un centre de concertation entre Flamands et francophones créé en 1949 après des années de palabres<sup>68</sup>. Fédéralisées, les branches orientées vers la formation - soit la KAJ, les KWB et les KAV - n'ont pas leur action entravée par une aile francophone. Elles peuvent, dès lors, adopter des positions beaucoup plus flamingantes que l'ACW ou que les organisations unitaires, en particulier la CSC. Elles considèrent surtout le mouvement flamand sous l'angle culturel. Elles se fixent comme mission essentielle la "lutte pour les droits des Flamands et la promotion de la culture flamande dans l'Etat belge". Pour l'ACW également, avec Marcel Vandewiele comme responsable du service culturel à partir de 1948, l'émancipation sociale va de pair avec une prise de conscience flamande. La CSC unitaire a les coudées moins franches en ce domaine, car elle doit beaucoup plus tenir compte des "amis" wallons. Il lui est donc difficile de mener une action de défense des revendications flamandes, telle que la flamandisation de la vie professionnelle, même si elle enregistre certains résultats via les entreprises ou les régions. La centrale néerlandophone des employés (Landelijke Bediencentrale, LBC) est dissociée de la Centrale Nationale des Employés (CNE). Elle dispose donc d'une plus grande liberté d'action.

A partir de 1947 environ, la problématique flamande est à nouveau progressivement abordée<sup>69</sup>. Le dénouement de la question royale renforce considérablement la sensibilité flamande. Le 21 novembre 1951, après un exposé introductif de Marcel Vandewiele, un débat est consacré aux "problèmes flamands actuels et à la question des conséquences sociales de la répression" au sein du comité exécutif de l'ACW. Un texte est adopté qui, durant des années, servira de référence à la politique flamande de l'ACW. Dans la version approuvée, le passage du projet de document relatif à la répression est toutefois supprimé<sup>70</sup>. L'accent est mis sur la prise de conscience culturelle des Flamands, mais des programmes d'action sont aussi évoqués à propos de la mise au travail des chômeurs dans leur propre région (plan De Saeger) et de la flamandisation des entreprises.

Après 1954, le problème flamand retient davantage l'attention, notamment en raison de l'indifférence du gouvernement de gauche d'A. Van Acker à l'égard de cette question, à cause de la publication du recensement linguis-

68. Van Haegendoren, *Taalstrijd*, 103.

69. Bosman, "Vlaamse Beweging", 245-249 et Gerard, "Katholiek", 278.

70. Les deux versions se trouvent dans AACW 66.2/2.

tique et de la création de la Volksunie. Il convient de mentionner à ce propos la 36<sup>ème</sup> Semaine Sociale Flamande de 1955, placée sous le signe du "travailleur flamand dans le contexte actuel". Michel Neiryck, du service d'étude de la FNCC, y récapitule les problèmes flamands : le tracé de la frontière linguistique et la délimitation de Bruxelles, l'autonomie culturelle, le retard flamand sur le plan économique et la flamandisation de la vie professionnelle. Un succès important est enregistré sur ce dernier point. En effet, le 22 octobre 1951, un accord culturel, capital sur le plan psychologique, est conclu entre le Conseil Economique du Limbourg et l'Association des Mines de Charbon Campinoises; il comporte un certain nombre de dispositions relatives à l'usage du néerlandais<sup>71</sup>. Dans sa leçon, le député Jos De Saeger évoque la problématique socio-économique et spécialement le taux de chômage élevé en Flandre. Il plaide en faveur d'un développement économique régional, qui implique surtout la création d'un Bureau du Plan. Les conceptions de J. De Saeger à cet égard sont voisines de celles d'une autre grande figure politique proche du mouvement ouvrier chrétien, Gaston Eyskens. Selon De Saeger, le rôle du mouvement ouvrier chrétien dans ce domaine est triple : tout d'abord, l'ACW doit pouvoir entamer des pourparlers avec le MOC, afin d'inciter celui-ci à soutenir des mesures structurelles; en deuxième lieu, le mouvement ouvrier chrétien doit lancer une campagne d'information; enfin, il lui faut être le moteur d'une action destinée à poursuivre l'industrialisation du pays flamand.

Avant même la fin de l'année 1955 se crée un groupe de travail flamand composé de représentants des diverses organisations sociales chrétiennes. Ce groupe doit s'efforcer de servir la cause flamande dans les coulisses. Au cours de l'année 1956, des contacts sont noués avec l'organisation patronale flamande, le Vlaams Economisch Verbond, et avec la fondation Lodewijk de Raedt. Le groupe de travail flamand discute notamment du problème du recensement linguistique et de la répartition du nombre de sièges à la Chambre, de l'emploi des langues dans les entreprises et de la politique économique régionale. La création d'un groupe parlementaire CVP à la Chambre, en 1957, est un autre signe du développement de la conscience flamande dans le monde catholique<sup>72</sup>.

Les discussions au sein du groupe de travail flamand mènent en droite ligne à l'élaboration du Manifeste Flamand, approuvé à l'unanimité par le comité exécutif de l'ACW le 8 janvier 1958, puis examiné au bureau national du MOC-ACW. Les membres wallons du bureau national se rallient sans trop de difficultés aux principes généraux de ce document. Ils ont toutefois beaucoup plus de mal à en accepter la formulation et les propositions concrètes. Ils doivent néanmoins s'incliner devant la publication de ce Manifeste Flamand par l'ACW. Cependant, le texte est modéré. C'est ainsi

71. Voir aussi Neesen, "Economische evolutie van Limburg", 115-125.

72. AACW 289. Voir aussi Gerard, "Katholieken", 286.



*Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'ACW continue à se préoccuper de la question flamande, comme en témoigne l'organisation du "Dag van het Vlaamse Lied" (Journée du Chant Flamand). ("Dag van het Vlaamse Lied"; affiche, 1953)*

qu'en matière de politique économique, il opte pour une décentralisation provinciale (l'ACW soutient la proposition de loi De Saeger, tendant à créer des fonds provinciaux destinés à aider les régions les plus touchées par le chômage) et non pour une régionalisation axée sur les communes, ce qui constitue une concession aux Wallons. Toutefois, il est remarquable que le Manifeste Flamand plaide aussi pour la liquidation des "séquelles iniques de la répression et de l'épuration"<sup>73</sup>.

Les relations du mouvement ouvrier chrétien avec les organisations flamingantes ne sont pas toujours harmonieuses. Après avoir quitté la présidence de la KAJ en 1948, Marcel Vandewiele est désigné comme responsable du service culturel de l'ACW. Il s'engage activement dans le comité du Pèlerinage de l'Yser et dans la direction de l'Algemeen Nederlands Zangverbond (ANZ), qui organise chaque année l'Algemeen Nederlands Zangfeest [Fête Générale du Chant Néerlandais]. Mais pour le mouvement ouvrier chrétien, le flamingantisme va de pair avec la loyauté vis-à-vis de l'unité belge. Pareille attitude explique l'échec de la collaboration avec l'ANZ, dès 1952. A la suite de cet échec, un Dag van het Vlaamse Lied [Journée de la Chanson Flamande] concurrent est organisé. Toutefois, il ne connaît jamais le même rayonnement que l'Algemeen Nederlands Zangfeest et, après 1957, on n'en entend plus parler<sup>74</sup>. La Volksunie (VU), fondée en 1954, est considérée comme une organisation "extrémiste", qu'il convient par conséquent d'éviter. Les choses en restent là jusque dans les années septante, bien qu'à la base, surtout au sein des KAV et des KWB, la VU rencontre beaucoup de sympathie dès les années soixante. Il ne faut pas oublier à cet égard que le nationalisme flamand et le mouvement ouvrier chrétien ont toujours été en concurrence. La pression exercée avant la guerre par l'Arbeidsorde n'est pas oubliée. La CSC a recueilli en toute discrétion la plupart des anciens membres de l'Arbeidsorde et, après la guerre, un syndicat nationaliste flamand n'est plus imaginable. Au sein des mutualités, ce mouvement de récupération est moins prononcé; après des discussions interminables à huis clos, la mutualité flamingante adhère, en 1962, à l'Union Nationale des Mutualités Neutres.

### III. Le ressac du mouvement ouvrier chrétien

Dans les années cinquante, tout comme dans l'entre-deux-guerres, de vifs antagonismes idéologiques dominant la scène politique, en dépit de la coopération croissante qui se manifeste indéniablement au plan social et économique. Le climat persistant de tension et d'opposition empêche cer-

73. Bureau national MOC-ACW, 6 février 1958. Voir aussi Gerard, "Katholicken", 286.

74. Voir aussi Croonenborghs, "Van het Vlaams Nationaal Zangverbond", et Croonenborghs, "Het ANZ".

tainement l'émergence d'idées nouvelles sur la formation d'un parti d'unité progressiste, sur la création d'un mouvement social complètement décon-fessionnalisé et sur le décloisonnement idéologique; le fossé entre socia-listes et catholiques subsiste. L'abdication de Léopold III en faveur de son fils Baudouin est une grande désillusion pour la Flandre catholique, non seulement à cause de l'événement lui-même, mais autant - sinon plus - en raison de la manière dont il se produit : à la suite d'émeutes, contre l'avis de la majorité de la population et alors que le pouvoir est exercé par un gouvernement homogène PSC/CVP, dont la mission essentielle est précisé-ment le retour de Léopold comme Roi des Belges. La direction de la CSC, au sein de laquelle le désaccord est le plus marqué, s'efforce d'arrondir les angles et espère détourner l'attention du contentieux en présentant des revendications sociales. Néanmoins, le dénouement de la question royale plonge le mouvement ouvrier chrétien dans un malaise profond.

A. *Malaise dans les années 1950-1954*<sup>75</sup>

Après la question royale, le mouvement ouvrier chrétien traverse une période difficile. Bien qu'il continue à progresser en nombre d'adhérents, il perd en partie sa confiance en lui-même et aboutit à une impasse. Cette issue n'est assurément pas due exclusivement au dénouement pénible de la question royale. Sous le gouvernement homogène PSC/CVP - dans lequel sont placés de grands espoirs - les désillusions semblent devoir s'accumuler. Le mécontentement social et politique est alimenté par une situation éco-nomique qui paraît paradoxale. La crise de Corée (1950) est, en effet, à l'origine d'une croissance économique générant des profits considérables pour les grandes entreprises, mais le chômage reste élevé en raison de la ré-partition très inégale de la production.

Par suite de la question royale, le MOC décide, dès le mois d'avril 1950, d'intensifier ses activités politiques et de créer des comités politiques. Il s'agit là d'un pas important vers une politisation plus marquée du mouvement ou-vrier chrétien en Wallonie, et ce dans des circonstances particulièrement dif-ficiles. Après l'abdication du Roi, on craint néanmoins que le PSC/CVP ne se replie sur des positions conservatrices. Les forces réactionnaires de ce parti (surtout dans l'aile francophone) tentent de rejeter la responsabilité de la dé-faite sur les démocrates chrétiens de la tendance MOC-ACW et d'en finir avec les éléments progressistes. En vue du congrès extraordinaire du PSC/CVP, le 21 septembre 1950, il faut, selon le MOC, mobiliser toutes les forces "pour que les délégations (des sections d'arrondissement du PSC, ndlr) au congrès soient composées de telle façon que les espoirs d'entraîner le

75. Nous nous basons essentiellement sur les procès-verbaux du bureau national du MOC-ACW, sur ceux du bureau et du conseil de la CSC, ainsi que sur ceux du comité politique national, puis de la commission de contact politique du MOC-ACW (AACW 304.1).

PSC vers une déviation conservatrice qui serait mortelle, soient déçus". La composition du comité national du parti, élu lors de ce congrès, est donc au centre des préoccupations. Elle donne lieu à des tentatives destinées à renforcer momentanément la présence des travailleurs au sein du PSC/CVP<sup>76</sup>.

L'évolution de l'attitude du mouvement ouvrier chrétien est étroitement liée à la détérioration de la situation sociale. En septembre 1950, un débat est organisé au sein du Conseil Paritaire Général (qui deviendra par la suite le Conseil National du Travail). Les militants de la CSC sont très mécontents des résultats de ce débat, qu'ils considèrent comme une victoire de fait de la FGTB : en effet, la principale revendication de la CSC, le salaire hebdomadaire garanti, n'est pas satisfaite, alors que le salaire minimum légal - exigé par la FGTB - est accepté. Le sentiment de frustration augmente encore lorsqu'il s'avère que, sur le plan social, le PSC/CVP adopte une attitude relativement "tiède", par exemple en matière de fiscalité. Au début de 1951, le ministre des Communications, P.W. Segers, qui est l'"agent de liaison" du mouvement ouvrier chrétien dans le gouvernement Pholien, est mis sur la sellette à propos de la politique gouvernementale par le bureau national du MOC-ACW. Le 6 mars 1951, la CSC adopte un point de vue critique à propos des problèmes socio-économiques. Les bénéfices extraordinaires, contre lesquels rien n'est entrepris, revêtent un impact psychologique non négligeable. La CSC tente avant tout de préserver le pouvoir d'achat de la population salariée et critique le gouvernement, qui - à tort - fait miroiter des baisses de prix à la population.

A la suite de ces problèmes, le mouvement prend certaines dispositions en vue de renforcer son poids politique. Le 26 avril 1951, le bureau national du MOC-ACW décide notamment de resserrer les liens entre les mandataires politiques et les organisations sociales. Il compte atteindre cet objectif en admettant des parlementaires à certaines réunions de bureau et en acceptant, à l'occasion, d'inviter des hommes politiques à faire partie de délégations du mouvement auprès de divers ministres. En outre, les questions politiques seront plus souvent abordées lors des réunions de bureau et des efforts seront consentis afin d'accroître l'information et la formation politiques dans l'ensemble du mouvement. Lors des rencontres préliminaires, la volonté des Wallons de renforcer également la présence ouvrière à l'intérieur du PSC, dans la partie francophone du pays, se manifeste clairement. Toutefois, dans la pratique, rien ne change.

A l'automne 1951, le mécontentement de la CSC à propos de la politique menée par le gouvernement Pholien et de l'absence de réformes de structures fondamentales atteint son paroxysme. En octobre, quelques incidents, humiliants pour le syndicat, se produisent. Lors d'une réunion

76. Grégoire aux membres du comité politique national du MOC-ACW, 25 août 1950; AACW 304.1. Voir aussi les réunions du comité politique national du MOC-ACW, 2 octobre 1950; et du bureau national du MOC-ACW, 11 septembre 1950 et 12 octobre 1950.

mixte de la CSC et de la FGTB avec le ministre du Travail Van den Daele, ce dernier paraît ignorer complètement le syndicat chrétien et choisit comme fil conducteur le programme de revendications socialiste. A la commission de l'agenda du PSC/CVP et au conseil central du MOC-ACW, le président de la CSC August Cool se voit adresser des reproches en raison d'une prétendue collusion CSC-FGTB contre le gouvernement. Ces reproches sont totalement injustifiés, car il n'y a, en l'occurrence, aucune démarche commune. Pour éviter ce type de situation, des mesures sont à nouveau proposées afin d'intensifier les contacts avec les hommes politiques, mais l'idée d'associer systématiquement des parlementaires aux réunions du comité exécutif et du bureau national du MOC-ACW est néanmoins rejetée : une telle pratique nuirait trop à l'autonomie du mouvement. En lieu et place du comité politique national du MOC-ACW se crée un nouvel organe, la commission de contact politique, dans laquelle les parlementaires et les dirigeants du mouvement ouvrier chrétien peuvent se rencontrer. Peu après, le malheureux Pholien est remplacé par l'économiste Jean Van Houtte à la tête du gouvernement.

Cependant, de nouvelles difficultés surgissent quelques mois plus tard à peine. La raison du conflit est toujours l'absence d'une loi sur les bénéfices extraordinaires, mais l'événement qui déclenche l'action est un conflit salarial. Le 1er avril 1952, le secrétaire général de la CSC, Louis Dereau, établit des premiers contacts - encore informels - avec la FGTB au nom du bureau de la confédération, en vue de la mise sur pied éventuelle d'une action commune. Après que les organes de direction des deux syndicats aient donné leur feu vert et que le chanoine Ketels, aumônier de la CSC, ait admis la légitimité d'une grève éventuelle, une "action dure" est préparée; elle est dirigée principalement contre ceux "qui tiennent les rênes de la vie économique"<sup>77</sup>.

Finalement l'explosion sociale, que l'on croit imminente, peut être évitée. Les salariés, les patrons et le gouvernement parviennent à conclure un accord in extremis, le 6 mai 1952. Même si l'occasion concrète et les modalités de l'action envisagée par la CSC concernent simplement les relations de travail et ne dépassent pas le cadre syndical, la question dans son ensemble a des implications politiques considérables. Une action commune de la CSC et de la FGTB aurait été sans aucun doute un événement social d'envergure. Elle aurait été interprétée comme un désaveu du gouvernement homogène PSC/CVP. La consultation du chanoine Ketels - fait unique - souligne le sérieux de la situation. Par ailleurs, une note confidentielle du 14 mai 1952, adressée par August Cool au MOC-ACW, montre l'importance que ce dernier accorde, lui aussi, à l'affaire. Dans ce document, le président de la CSC expose son point de vue sur les événements

77. Rapports du bureau et du conseil de la CSC, avril-mai 1952 (citation dans conseil de la CSC, 22 avril 1952; "bénédiction" de Ketels au bureau de la CSC, 29 avril 1952).

d'octobre 1951 et d'avril-mai 1952. Le climat de confiance entre la direction du mouvement ouvrier chrétien et les mandataires politiques, mais également entre la CSC et le MOC-ACW, est gravement ébranlé. A la demande expresse de Cool, le MOC-ACW confirme, après une discussion longue et passionnée, la primauté des valeurs sociales sur la dimension politique dans le mouvement; en cas de conflit entre une des organisations constitutives du mouvement et le gouvernement ou le PSC/CVP, l'ensemble du mouvement, y compris le MOC-ACW, doit, selon Cool, soutenir pleinement et inconditionnellement cette organisation. La foi dans les possibilités d'une économie gérée paritairement est, elle aussi, largement entamée en raison de l'intransigeance des patrons<sup>78</sup>.

Au cours des mois suivants, la situation demeure relativement calme. Seuls sont à signaler quelques remous engendrés par le projet de loi Van den Daele réformant l'assurance-maladie. Au cours de ces épisodes, le ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale se coupe de sa propre base, en l'occurrence l'ANMC (quoique pour des motifs tout autres). Dans le courant de 1953, la tension augmente imperceptiblement, tout d'abord à propos du salaire hebdomadaire garanti, puis sur les dispositions qui régissent le chômage. On ne peut oublier non plus la rancœur permanente du mouvement, due à l'absence de réforme économique fondamentale.

En octobre 1953, la CSC organise un congrès, qui se déroule en partie à huis clos. L'organisation interne du syndicat en général et les relations avec la politique en particulier y font l'objet d'un examen critique. Les réponses à un questionnaire personnel et très confidentiel, adressé par August Cool à plus de cent militants, secrétaires et dirigeants du mouvement ouvrier chrétien en préparation à ce congrès, révèlent qu'en Flandre aussi, une minorité désire mettre un terme définitif aux relations privilégiées avec le PSC/CVP. Elle souhaite ouvertement avoir son propre parti ouvrier chrétien. Après un débat qualifié de particulièrement houleux, la fidélité conditionnelle au PSC/CVP est en fait confirmée, mais l'autonomie du syndicat est simultanément mise en avant<sup>79</sup>.

Alors que le mouvement ouvrier chrétien connaît des temps difficiles au plan social et politique, ses fondements idéologiques sont, eux aussi, ébranlés. Pie XII sème la confusion par des prises de position conservatrices sur la cogestion économique dans les entreprises. L'intention du pape est-elle de rejeter tout un pan de la doctrine du mouvement ouvrier chrétien ? L'aumônier de l'ACW, Antoon Brys, et le professeur de théologie morale de Louvain, Albert Dondeyne, nuancent le point de vue pontifical et laissent une place à l'interprétation en la matière. L'incident amène

78. A. Cool, "Nota over het standpunt van het ACV inzake de gebeurtenissen van 20 oktober 1951 en april-mei 1952", 14 mai 1952; rapports du bureau de la CSC et du bureau national MOC-ACW. Voir surtout la discussion au bureau national du MOC-ACW, 8 et 29 mai 1952.

79. AACV, FAC 25 et 25-bis. Les résolutions du congrès figurent dans le rapport d'activité de la CSC, 1953-55, 24-25.

le mouvement à prendre un peu plus de distance vis-à-vis de la doctrine sociale de l'Église, à continuer à s'inspirer plutôt d'un personnelisme plus vaste et moins contraignant. Dès la Semaine Sociale Flamande de 1947, Robert Houben, directeur du centre d'étude du PSC/CVP, mais fidèle conférencier des Semaines Sociales Flamandes, avait indiqué cette voie, pour éviter des "désagréments". C'est ainsi que les documents du mouvement ouvrier chrétien intitulés *Orientation* et *Le syndicalisme chrétien : sa nature et sa mission* (1952) confirment les orientations arrêtées auparavant, malgré l'intervention pontificale<sup>80</sup>.

La confusion idéologique est alimentée par les résultats décevants des réformes de structures déjà réalisées et par l'impuissance du mouvement à progresser sur la voie d'une réforme fondamentale du système social. Lors de la Semaine Sociale Flamande de 1952, le directeur du service d'étude de l'ACW, Eugeen De Jonghe, constate avec amertume que l'organisation de la profession "n'a pas produit beaucoup de résultats dans la pratique" et que l'on risque ainsi de s'orienter vers des solutions "différentes", en d'autres termes : des solutions de nature étatique. Cette menace est également évoquée dans *Le syndicalisme chrétien : sa nature et sa mission*<sup>81</sup>.

Peu après les premières élections sociales, par ailleurs décevantes, le mouvement craint l'échec absolu des conseils d'entreprise. Toutefois, la loi sur les conseils d'entreprise du 25 juin 1953, qui renforce notamment la protection des candidats et délégués, tient compte de la plupart des objections de la CSC. D'une façon générale, les commissions paritaires, qui existent en fait depuis longtemps, et le Conseil National du Travail, instances dotées de compétences essentiellement sociales, rencontrent un accueil assez positif. Néanmoins, les conseils d'entreprise ne parviennent pas à décoller, en dépit de toutes les pressions exercées.

Le Conseil Central de l'Économie est le plus grand sujet de préoccupation du mouvement. Il doit devenir le pivot de la nouvelle organisation économique, mais il est considéré, quelques années après sa création, comme une "caricature" de l'objectif visé : n'ayant qu'une fonction consultative, il est ignoré par le gouvernement. De plus, d'autres collègues consultatifs sont créés, qui sapent l'autorité du Conseil Central de l'Économie. Toutefois, la confiance dans les possibilités du Conseil est toujours intacte. Elle ne disparaît qu'à la fin des années cinquante, époque à laquelle on

80. Lagae, *Participatie*, 67-70 (bibliographie à compléter par divers articles parus dans *DASC*, années 1949-1953). L'atmosphère de malaise idéologique, qui n'est pas encore liée au problème de la cogestion, est bien rendue par M. Orban, "L'équivoque du catholicisme social", *DASC*, XXIX (1952) 613-619. Les déclarations pontificales sont même examinées au bureau de la CSC (13 et 26 juin 1950). Voir aussi la déclaration de R. Houben dans *VSW* 1947, 58. Cf. également Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 160-161 et 208 sv., ainsi que Pasture, "Het ACV en de katholieke sociale leer".

81. E. De Jonghe, "De Staat", *VSW* 1952, surtout 130-133; *Le syndicalisme chrétien : sa nature et sa mission*, Congrès de la CSC 1951, 124. L'évolution des conceptions de la CSC sur les réformes de structures ressort le plus clairement des rapports d'activité de la CSC, qui évaluent d'une manière systématique l'action des divers organes de concertation.



*La CSC continue d'insister sur la cogestion dans les entreprises.  
("Met het ACV... naar medezeggenschap in onderneming en bedrijf" :  
"Avec la CSC... vers une participation dans l'entreprise et dans la  
profession"; Manifestation Rerum novarum à Anvers, 1948)*

---

préconise la fusion du Conseil Central de l'Economie et du Conseil National du Travail.

Selon nous, les problèmes auxquels le mouvement ouvrier chrétien doit faire face, durant la première moitié des années cinquante, sont partiellement la conséquence logique de la croissance exceptionnellement rapide qu'il a connue précédemment. C'est ainsi que des tensions apparaissent entre le mouvement et l'organisation.

Indéniablement, la distance entre les membres et la direction du mouvement s'accroît considérablement. La nature de l'affiliation se modifie, en raison même du processus d'expansion et, en ce qui concerne les mutualités chrétiennes, surtout à cause de l'assurance-maladie obligatoire. Certes, le mouvement ouvrier chrétien était déjà un mouvement de masse précédemment, mais désormais l'affiliation repose, beaucoup moins qu'auparavant, sur un choix délibéré. Les candidats à l'adhésion sont attirés par un service personnalisé; le seuil fixé pour l'affiliation est délibérément maintenu aussi bas que possible à tous égards. Au syndicat, la base militante réclame, sous l'une ou l'autre forme, le syndicalisme obligatoire, option à laquelle la direction de la CSC s'oppose de toutes ses forces. Cette dernière redoute au plus haut point une décadence de l'"esprit syndical", mais les militants et les secrétaires, suivis par les leaders de la plupart des centrales, se laissent gagner par la surenchère syndicale <sup>82</sup>.

Des voix s'élèvent à plusieurs reprises, en particulier au syndicat, contre la concentration excessive de pouvoir dans les mains des dirigeants syndicaux. En 1951, le cumul des représentations, accaparées par un groupe très restreint de personnes, fait l'objet de vives critiques : en effet, le développement des organes de concertation pourrait aboutir à conférer un monopole de la représentation à un très petit nombre d'individus. Les délégués wallons, en particulier, déplorent le manque de contacts, ainsi que l'écart croissant, sur le plan du langage et de la mentalité, entre la direction du syndicat et la masse ouvrière.

C'est dans les entreprises, à la base, que cette tension se fait le plus sentir. D'une manière générale, le recours à la grève suscite bien des difficultés. Rappelons que les intérêts de la direction du mouvement et des grévistes ne sont pas toujours identiques. C'est ainsi que la grève de principe, longue et dure, menée pour la participation aux bénéfices de la société La Brugeoise et Nivelles (l'actuelle BN-Constructions Ferroviaires et Métalliques), au début de l'année 1953, est vue d'un très mauvais œil par de nombreux secrétaires syndicaux : selon ceux-ci, le conflit fait peser une responsabilité trop lourde sur les épaules des ouvriers d'une seule entreprise, et ce pour des revendications qui doivent aboutir par une autre voie (une action nationale ou le canal politique). La direction de la CSC, qui soutient cette

---

82. Pasture & Mampuy, *In de ban*, 58-67.

action, estime, pour sa part, que la grève doit faire comprendre aux patrons que "les choses sont à prendre au sérieux". En outre, les divergences de vues sont très fréquentes à propos du paiement des indemnités aux grévistes en cas de grèves "spontanées" et d'actions de courte durée. Après la grève longue et pénible des ouvriers du textile en 1950 - c'est là peut-être la seule grève qui ait mis à mal le potentiel de résistance de la CSC - la direction nationale s'en tient pendant des années, aussi scrupuleusement que possible, au règlement sur les grèves, afin de pouvoir constituer une réserve suffisante.

La gestion du personnel donne également lieu à une multitude de problèmes. Au sein de la CSC, on se plaint des heures supplémentaires, du surmenage et du stress, qui sont régulièrement à l'origine de l'absentéisme. Dans presque toutes les branches du mouvement, on regrette le manque de formation du personnel récemment engagé : "Il me semble que les expériences des dernières journées d'étude nous font comprendre, mieux que jamais, que nos collaboratrices actuelles ne possèdent pas la formation nécessaire pour exercer cette fonction éducative de façon réelle et efficace et que bon nombre d'entre elles n'ont même pas les aptitudes indispensables et l'engagement personnel requis à cet effet" [NT], déplore Philippine Van de Putte, lorsqu'elle évoque la situation des KAV en 1953<sup>83</sup>. Au sein du syndicat, Guillaume Sauvage parle du rôle néfaste des "nouveaux propagandistes, sans beaucoup d'expériences [sic]" lors des actions de grève<sup>84</sup>. Des initiatives spéciales en matière de formation voient donc le jour; la CSC fonde même sa propre école de cadres. Enfin, les exigences croissantes en matière de qualification provoquent des tensions entre le personnel permanent et les bénévoles, surtout à l'ANMC. L'on y perçoit une tendance manifeste : les "experts" prennent la direction des opérations<sup>85</sup>.

Les difficultés des diverses branches du mouvement se reflètent également dans leurs relations mutuelles. Il a déjà été fait état à cet égard des rapports tendus entre la CSC et le MOC-ACW, à l'occasion des événements d'octobre 1951 et d'avril 1952. En réalité, ces faits sont loin d'être isolés. Le règlement de la question royale est cependant suivi d'une intensification des contacts entre la CSC et l'ANMC, d'une part, et le MOC-ACW, d'autre part. Mais, dans les années qui suivent, les difficultés s'accumulent encore, spécialement entre la CSC et les mutualités chrétiennes (à propos de l'assurance-maladie), entre la CSC et les KWB (à propos des actions dans les entreprises, des articles critiques parus dans *Raak*), et avec le MOC-ACW lui-même (sur la politique familiale et la situation financière du MOC). Les mutualités chrétiennes, en particulier, ont des démêlés

83. Ph. Vande Putte, "Na de studiedagen voor jonge medewerkers. Enkele bedenkingen over vormingsmogelijkheden in de vrouwengilde door de huidige vrijgestelde medewerkers", [juin 1953]. Bureau des KAV; AKAV 719.1.

84. AACV, FAC 25 bis.

85. Voir le tome II.

---

fréquents avec le MOC-ACW. En 1950, elles suspendent même leurs subventions au MOC durant une longue période, jusqu'à ce que la situation commence à devenir vraiment critique. Des tensions naissent surtout au sujet de la politique commune à mener en matière de personnel et de questions financières liées au soutien au MOC-ACW ou aux organisations axées sur la formation. Il n'est pas rare que ces discussions soient implicitement chargées d'un contenu communautaire. Enfin, la situation financière critique du mouvement ouvrier chrétien - non seulement celle des mouvements de jeunesse, mais aussi celle de la CSC, des KAV et du MOC - aggrave ce climat de crise généralisé.

\* \* \*

S'il a paru utile de s'attarder longuement sur le début des années cinquante, c'est pour montrer à quel point le mouvement ouvrier chrétien a connu une époque difficile à la veille de l'arrivée au pouvoir de la coalition anticléricale conduite par A. Van Acker (1954-1958). Des forces centrifuges s'exercent au sein du mouvement et sont susceptibles d'ébranler sérieusement son unité. Est-il possible qu'une "minorité" se développe et finisse par sonner le glas d'un mouvement ouvrier spécifiquement chrétien, comme c'est le cas à la CFTC en France ? En principe, une évolution dans cette direction n'est pas à exclure. Elle est cependant contrecarrée par les quatre années de pouvoir socialiste-libéral du gouvernement Van Acker.

#### *B. La lutte contre le gouvernement Van Acker*

Les élections de 1954 accordent une victoire éclatante aux socialistes (+ 9 sièges). Le PSC/CVP perd les électeurs qu'il s'était attirés en 1950 à la suite de la question royale. Il revient légèrement en-deçà de son niveau de 1946 et 1949. La formation du gouvernement Van Acker, composé de socialistes et de libéraux, modifie profondément le paysage social et politique. On constate, au cours de cette législature, que les antagonismes idéologiques sont restés vivaces en Belgique. Deux conceptions de la société s'opposent. Assurément, il ne s'agit pas seulement "d'écoles et de sous" !

Le contexte général et le motif de la guerre scolaire sont bien connus. Le président du parti socialiste, Max Buset, n'entrevoit qu'une possibilité pour sortir, à l'avantage des socialistes, de l'impasse politique et sociale que représente la maîtrise catholique de l'enseignement. La politique scolaire de l'ancien ministre de l'Instruction Publique, Pierre Harmel, a suscité l'indignation dans les milieux anticléricaux. Le successeur de Harmel, Léo Collard, est chargé d'infléchir cette politique dans un sens socialiste. Collard commence par réduire drastiquement les subsides accordés à l'enseignement libre (à partir de juillet 1954) et par licencier 110 diplômés du réseau libre, employés à titre d'intérimaires permanents dans l'enseignement

officiel (août 1954), ainsi que 200 enseignants surnuméraires (septembre 1955). Le projet de loi n° 217, déposé le 1er février 1955, doit jeter les bases de la nouvelle législation scolaire en matière d'enseignement moyen, technique et normal. Il confère une marge de manœuvre beaucoup plus importante aux pouvoirs publics, en vue de créer de nouvelles écoles, de subventionner et de restructurer l'enseignement officiel ou de l'Etat. Selon la communauté catholique, l'enseignement de l'Etat est beaucoup trop avantagé par ce projet de loi, au détriment du réseau libre, essentiellement catholique. Les évêques eux-mêmes prennent position contre cette nouvelle législation scolaire. Ils estiment que le libre choix de l'école est menacé. Par ailleurs, les compétences et la composition du Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique sont modifiées, si bien que l'influence du ministre s'accroît et que la représentation paritaire, instaurée par P. Harmel, est remise en cause<sup>86</sup>.

Le syndicat chrétien réagit rapidement. Le 27 juillet 1954, le bureau de la CSC décide de convoquer une réunion des quatre centrales de l'enseignement, pour analyser la situation et examiner les mesures à prendre. Associée au MOC-ACW, la CSC prend part à des discussions avec diverses organisations catholiques, au cours desquelles se prépare la riposte commune des catholiques, face aux décisions et aux projets gouvernementaux. La CSC et le MOC-ACW collaborent à la création du Comité National de Défense des Libertés Démocratiques, qui doit coordonner et stimuler des actions contre le gouvernement (23 septembre 1954). Le Comité National est chargé de mettre en place des comités d'arrondissement sur l'ensemble du territoire, de façon à assurer un ancrage solide au mouvement d'opposition. La CSC agit également de manière autonome contre des mesures discriminatoires concernant l'enseignement et contre la restructuration du Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique. Un vaste programme d'action est lancé, impliquant notamment la suspension de l'épargne scolaire (qui doit mettre la CGER en difficulté), une grève nationale et un boycott systématique de toutes les conférences par le personnel enseignant, une journée nationale de protestation avec des manifestations provinciales, le 23 novembre 1954, enfin une marche sur Bruxelles, prévue pour le 13 janvier 1955.

A partir de février 1955, après le dépôt à la Chambre du projet de loi Collard, une nouvelle phase de la guerre scolaire débute : la direction de la résistance passe de la CSC au Comité National de Défense des Libertés Démocratiques. Toutefois, le syndicat chrétien continue de soutenir pleinement ce Comité, notamment sur le plan financier. Par ailleurs, l'attention de la CSC se déplace vers les problèmes sociaux. Il n'empêche que sur le plan scolaire, elle se déclare favorable à une action dure, en dépit des pres-

---

86. Sur les aspects généraux de la guerre scolaire, voir Dierickx, *De ideologische factor*.



*L'opposition du mouvement ouvrier chrétien au gouvernement des gauches, conduit par Achille Van Acker, est motivée non seulement par la politique scolaire, mais également par sa volonté de réorienter la politique sociale, notamment la politique familiale.*

*(Manifestation contre la suppression de la contribution de l'Etat aux allocations familiales, Bruxelles, 1955)*

sions des centrales de l'enseignement (qui tentent de "sauver ce qui reste à sauver") et, dans une moindre mesure, des syndicats des services publics (le personnel de la CGER !). Au sein du Comité National de Défense des Libertés Démocratiques, la CSC s'oppose aussi aux solutions de compromis souhaitées par certains <sup>87</sup>.

La CSC ne limite pas son opposition au gouvernement Van Acker à la seule question scolaire. Elle se démène également contre la politique de nomination unilatérale et la dérive étatique, émanant principalement de L.-E. Troclet, ministre socialiste du Travail et de la Prévoyance Sociale. Le syndicat chrétien qui, avant même la constitution du gouvernement Van Acker, a décidé d'adopter une attitude plus agressive au plan social, en vue de mettre fin à son sentiment de malaise et d'impuissance, opte résolument pour l'offensive : il lance l'action en faveur de la semaine de travail de cinq jours. Le fait que ce thème soit précisément choisi montre à quel point des motifs politiques sont à la base de cette revendication sociale : c'est là un moyen de couper l'herbe sous le pied de Van Acker qui, in tempore non suspecto, aurait affirmé qu'il voulait lui-même instaurer la semaine de cinq jours <sup>88</sup>. L'introduction de celle-ci est d'abord débattue au niveau international, où elle est rejetée avec le soutien de la FGTB, puis elle est mise à l'ordre du jour en Belgique, à partir de l'automne 1954. En outre, le programme de revendications est assorti de deux autres exigences : un salaire horaire minimum de 20 F et une augmentation des allocations familiales de 20 %.

Lors d'un congrès restreint tenu le 5 juillet 1955, il est décidé de débrayer tous les samedis, jusqu'à ce que la semaine de cinq jours soit acquise; les grèves du samedi sont interrompues après la conclusion d'un accord, le 29 juillet 1955. Grâce à cette action, la CSC peut redorer son blason : elle prend la direction d'une action sociale interprofessionnelle et démontre son pouvoir de mobilisation d'une façon plus que convaincante. D'un point de vue psychologique, elle prend l'avantage sur la FGTB, apparemment trop inféodée au gouvernement qui, sous la pression libérale, mène une politique assez prudente au plan social.

Au cours des mois suivants, et particulièrement à partir du milieu de l'année 1956, des actions sont menées surtout en faveur d'une politique salariale ordonnée, d'une nouvelle taxe sur les bénéfiques conjoncturels et d'une augmentation sensible (20 %) des allocations familiales. La direction de la CSC met surtout cette dernière revendication en avant, car elle per-

87. Notre analyse de l'attitude de la CSC durant la guerre scolaire se base essentiellement sur les rapports du bureau de la CSC, 1954-1958.

88. "Nous donnons la priorité au problème de la semaine de 5 jours parce que, lors de la réunion internationale des ouvriers du bâtiment, Monsieur Van Acker a promis d'instaurer la semaine de 5 jours en Belgique", répond A. Cool à P. de Paepe, qui pose la question de savoir pourquoi le salaire hebdomadaire garanti n'a pas été choisi comme thème principal (comité de contact politique du MOC-ACW, 26 octobre 1954).

met au syndicat chrétien de se profiler plus distinctement, ce qui n'est pas toujours apprécié par les centrales plus pragmatiques.

La principale cible des attaques du mouvement ouvrier chrétien est la manière dont le gouvernement socialiste-libéral, avec le ministre Troclet comme principal protagoniste, tente de réorganiser la société. La CSC condamne surtout les mesures prises par Troclet pour remplacer la gestion paritaire de la sécurité sociale par un régime "étatique". Les mutuelles chrétiennes sont, il est vrai, les principaux adversaires de Troclet dans cette lutte.

Dans sa vision idéale traditionnelle de l'assurance-maladie, l'ANMC considère que les mutualités doivent agir essentiellement comme organismes d'assurances sociales. L'accent est mis explicitement sur l'idée de l'assurance. Celle-ci est quelque peu dépassée en raison de l'affiliation obligatoire, mais elle garde toute sa signification pour les mutualités chrétiennes. Dans cette optique, les affiliés paient pour leur propre assurance : les cotisations sont prélevées sur leur salaire et restent leur propriété. Comme organisations libres d'assurés, les mutualités, qui les représentent, doivent assumer la gestion des fonds en question.

L'instauration de l'assurance-maladie obligatoire en 1945 s'écarte sur plusieurs points de ce principe, mais elle prévoit finalement une responsabilité assez grande - la cogestion - des mutualités dans le système d'assurance-maladie. Les idées contenues dans le plan de réforme du ministre Troclet sont diamétralement opposées à l'idéal mutualiste chrétien, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la responsabilité financière des organismes assureurs est pratiquement réduite à néant (bien que Troclet ait accepté ce principe du bout des lèvres), notamment par l'utilisation des réserves financières des mutualités chrétiennes pour couvrir le déficit de l'assurance-maladie dans son ensemble et celui de la mutualité socialiste. En outre, les compétences des caisses dans la gestion de l'assurance-maladie sont considérablement amputées au profit d'une intervention directe des pouvoirs publics. Troclet mise ici sur une divergence de vues entre la CSC et l'ANMC à propos de la gestion de l'assurance-maladie : en effet, pour les mutuelles chrétiennes, la gestion paritaire des employeurs et des salariés, préconisée par le syndicat, n'équivaut pas à un rétablissement de la responsabilité des organismes assureurs. Le secteur de l'invalidité est intégralement transféré au FNAMI, sauf le paiement des indemnités. Enfin, le système de contrôle médical est entièrement modifié par la création du Conseil Supérieur de Contrôle Médical. Les mutuelles chrétiennes s'insurgent violemment contre l'idée de confier le contrôle médical à des médecins "étrangers", en raison de l'influence morale que ceux-ci pourraient exercer.

Les nombreuses mesures prises par Troclet, qui suscitent d'ailleurs aussi l'opposition des autres mutualités et d'un grand nombre de médecins, sont ressenties par l'ANMC comme une menace pour sa propre existence.

On comprend, dès lors, la virulence de la résistance, mais aussi son caractère pragmatique : le problème de l'assurance-maladie n'est jamais associé directement à la question scolaire au sein du Comité National de Défense des Libertés Démocratiques (même si des contacts s'établissent naturellement dans les coulisses), pour ne pas heurter les libéraux : l'attitude des mutualités libérales est, en effet, de la plus grande importance<sup>89</sup>.

Le gouvernement Van Acker tient bon pendant quatre ans, mais les tensions s'apaisent progressivement après 1955. A partir de 1957, on est manifestement à la recherche d'un compromis. Les discussions à propos des problèmes de l'enseignement débouchent sur le Pacte Scolaire et la plupart des mesures du ministre Troolet meurent de leur belle mort. L'opposition de l'ANMC diminue elle aussi, sous la pression des événements : la perspective d'un retour à une assurance totalement libre et responsable semble de moins en moins réaliste à la direction de l'Alliance. Les antagonismes idéologiques s'estompent.

### C. *En route vers les années soixante*

Après la défaite électorale des socialistes et des libéraux du 17 juin 1958, le mouvement ouvrier chrétien préconise un règlement rapide de la question scolaire. Il s'efforce aussi d'instaurer une nouvelle forme de collaboration avec les socialistes, de préférence dans une coalition des sociaux-chrétiens et du PSB/BSP. Ni le gouvernement homogène PSC/CVP de Gaston Eyskens, ni le cabinet chrétien-libéral Eyskens-Lilar ne lui inspirent confiance, bien au contraire. Il juge alors absolument insuffisantes et la représentation de l'aile ouvrière au sein du gouvernement, et la politique sociale menée par ce dernier. C'est pourquoi la CSC en particulier adopte une attitude dure à l'égard du cabinet, d'autant que la situation économique du pays évolue de façon très négative, après quelques années de conjoncture relativement favorable. La CSC met au point un vaste programme d'action. Durant la première moitié de l'année 1959, les relations entre le syndicat et le gouvernement sont au plus bas. Plusieurs déceptions ressenties du côté ouvrier expliquent cette situation : l'absence d'une loi adéquate sur la fermeture des entreprises, le report de la création d'une Société Nationale d'Investissement, le problème des allocations de chômage, etc... Pour faire pression sur le gouvernement, on ressort des tiroirs une vieille revendication : le salaire hebdomadaire garanti. En septembre 1959, la CSC, qui a nettement l'impression d'avoir été "menée en bateau" par le cabinet en matière de politique des prix et de taxe professionnelle, lance

89. Conseil d'administration de l'ANMC, 20 novembre 1955. Notre analyse de l'attitude de l'ANMC se base essentiellement sur les rapports du conseil d'administration de l'Alliance, 1944-1958. On trouve une analyse plus approfondie dans Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 112-117. Voir aussi le chapitre du tome II sur les mutualités chrétiennes.

une action nationale (sans la FGTB !) pour le salaire hebdomadaire garanti. Malgré la menace réelle d'une crise gouvernementale, elle décide de mener l'action au finish : "Si le gouvernement doit tomber à cause de cela, qu'il tombe" <sup>90</sup>. A la fin décembre 1959, le cabinet est obligé de capituler et d'accepter le principe du salaire hebdomadaire garanti, bien qu'il chicane encore sur ses modalités par la suite <sup>91</sup>.

Les tensions sociales ne sont d'ailleurs pas le seul problème auquel le gouvernement se trouve confronté. Les querelles communautaires resurgissent : le recensement linguistique si redouté, prévu pour janvier 1960, est inéluctable. En outre, le Congo accède à l'indépendance dans des conditions éminemment défavorables en juin 1960, avant que le gouvernement n'estime nécessaire d'y intervenir militairement, dans les jours qui suivent.

En août 1960, le gouvernement doit faire face à de nouvelles difficultés. Eyskens sollicite un soutien plus explicite du mouvement ouvrier chrétien - il va jusqu'à proposer des portefeuilles ministériels aux dirigeants du mouvement - mais celui-ci fait la sourde oreille. Le Premier Ministre parvient néanmoins à se tirer d'affaire et annonce un programme de relance en septembre 1960. C'est ainsi que la tristement célèbre loi unique voit le jour.

Le 4 novembre 1960, la loi unique est déposée à la Chambre sous le nom de projet de loi "d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier". Si l'on s'attend à une initiative en matière d'expansion économique, la formulation concrète de la loi unique n'en est pas moins une surprise. L'opposition socialiste rejette catégoriquement cette loi et organise une violente campagne afin d'obtenir le retrait du projet. Elle met notamment sur pied une vague de grèves, surtout en Wallonie, qui débouche sur un climat prérévolutionnaire. Même au sein du mouvement ouvrier chrétien, la loi unique est loin de faire l'unanimité; les passages concernant la mise en place d'un contrôle médical plus sévère dans l'assurance-maladie sont carrément qualifiés d'"inacceptables" par l'ANMC. Quant au syndicat chrétien, il lui est difficile d'admettre la modification des dispositions en matière de chômage, qui impliquent une réduction considérable des indemnités accordées aux sans-travail de longue durée. Toutefois, après le report du recensement linguistique - une vieille revendication flamande - il est exclu de désavouer le gouvernement et Eyskens lui-même.

90. Bureau de la CSC, 15 septembre 1959 sv.; citation tirée du procès-verbal de la réunion du bureau de la CSC, 7 décembre 1959. A partir de septembre 1959, l'ordre du jour du bureau de la CSC est dominé par les relations difficiles avec le gouvernement.

91. Bureau de la CSC, 29 décembre 1959. Le projet de loi définitif déçoit, mais la base n'est pas suffisamment disposée à mener une action pour que l'on puisse aller plus loin. Bureau de la CSC, 12 janvier 1960. La tension sociale de 1959-1960 et, en particulier, l'état des relations entre la CSC et la FGTB au cours de cette période sont analysés en détail dans Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 189-192, 263-264 et 284-286. Voir aussi Neuville & Yerna, *Le choc*, 63 sv.

---

Le mouvement ouvrier chrétien opte pour la voie difficile de l'amendement, non sans succès d'ailleurs. Mais en Wallonie, cette attitude rencontre beaucoup d'opposition. Le report du recensement linguistique n'y est assurément pas bien accueilli. Le syndicat chrétien du personnel des chemins de fer, les fédérations de la CSC de Bruxelles, Verviers, Charleroi et Mons prennent même position publiquement contre la loi unique et, à Liège et à Bruxelles, des actions communes sont mises sur pied avec les socialistes. L'antagonisme Flamands-Wallons ne s'observe d'ailleurs pas uniquement au sein du mouvement ouvrier chrétien; les socialistes réagissent aussi différemment en Wallonie et en Flandre. L'attitude "molle" de la FGVB flamande (ABVV) incite même André Renard, l'animateur des mouvements de grève à Liège, à créer le Mouvement Populaire Wallon (MPW). Bien que le mouvement ouvrier chrétien adopte de nouveau une position différente de celle des socialistes - ce qui conduit à de nouvelles tensions, surtout en Wallonie - on veille surtout à ne pas couper les ponts <sup>92</sup>.

### Conclusion

Après la seconde guerre mondiale, le mouvement ouvrier chrétien connaît tout d'abord une période difficile, au cours de laquelle se manifestent des forces novatrices et centrifuges. Toutefois, le développement de la sécurité sociale et de l'économie de concertation est à la base d'un accroissement considérable du nombre de membres et du pouvoir du mouvement. Peu après l'instauration de l'assurance maladie-invalidité obligatoire, les mutualités chrétiennes rattrapent leurs rivaux socialistes. Avec quelque retard, la CSC rejoint à son tour la FGVB vers 1958. Les organisations chrétiennes récoltent, bien plus que les socialistes, les fruits des nouvelles structures socio-économiques.

Malgré ce remarquable succès, le mouvement ouvrier chrétien demeure confronté à des dissensions internes. Le fait que la Flandre et la Wallonie développent des points de vue radicalement différents sur des questions fondamentales est la plus grande menace pour son unité. Il n'en est pas moins vrai que les forces de décloisonnement, très vives en Wallonie, se manifestent également en Flandre. Si ces divergences ne font pas plus de dégâts, c'est dû en grande partie à la lutte idéologique entre socialistes et catholiques, qui domine à cette époque le paysage social et politique. À cet égard, le fait que la hache de guerre soit enterrée, avec la fin du gouvernement Van Acker et la signature du Pacte Scolaire, peut laisser présager le pire pour l'unité et l'homogénéité du mouvement, ainsi que pour son intégration dans le monde catholique. Mais la politique seule ne fait pas l'histoire : d'autres facteurs marquent davantage celle-ci.

---

92. Voir aussi Joye & Lewin, *L'Eglise et le mouvement ouvrier*, 303-311.



# Notre part dans la

# PROSPÉRITÉ

**INSCRIS-TOI A LA** 

**Participez aux réunions et à l'action de la C. S. C.**

*Dans les années soixante, le mouvement ouvrier chrétien entend faire bénéficier ses adhérents de la croissance du bien-être.  
(Affiche, 1965)*

---

## Chapitre VI

### L'Etat-providence (1960-1973)

*Patrick Pasture*

Après la conclusion du Pacte Scolaire, le climat socio-politique subit une profonde mutation. Une pacification s'instaure en de nombreux domaines. Signé le 20 novembre 1958, le Pacte Scolaire apporte une solution satisfaisante au financement de l'enseignement. Il symbolise la pacification entre socialistes et catholiques : les premiers acceptent la subsidiarité de l'enseignement libre, tandis que les seconds renoncent, pour une large part, à leur opposition à l'expansion du réseau de l'Etat. Les divergences entre les deux grandes familles politiques et idéologiques tendent désormais à s'atténuer. Vue sous cet angle, la lutte engagée contre la loi unique apparaît bien plus comme un anachronisme, une conséquence tardive des années cinquante<sup>1</sup>. Mais cette lutte révèle surtout des oppositions d'ordre communautaire. Elle est donc un signe annonciateur du nouveau conflit qui, alors même que les oppositions idéologiques s'apaisent, vient occuper le devant de la scène.

A la suite de la "grève du siècle" (hiver 1960-1961), la CSC et la FGTB forment un front commun syndical solide et durable. Ensemble, les syndicats œuvrent, en concertation avec le patronat et par le biais de la programmation sociale, en faveur du progrès économique et social. Au gouvernement Eyskens succède une bipartite de sociaux-chrétiens et de socialistes qui, sous la conduite de Théo Lefèvre, reste en place pendant quatre ans. Les relations entre les partenaires de la coalition sont assez bonnes et le gouvernement n'a pas à faire face à des affrontements idéologiques, en dépit du programme particulièrement ambitieux qu'il cherche à réaliser.

Les années soixante voient aussi surgir de nouveaux antagonismes. La législation linguistique - en particulier la délimitation de la frontière linguistique, la loi sur l'emploi des langues dans l'administration et l'adaptation du nombre des sièges au Parlement - creuse le fossé entre les communautés linguistiques en Belgique. La réforme tant attendue de l'assurance

---

1. C'est pourquoi nous avons abordé la loi unique dans le chapitre précédent.

maladie-invalidité provoque de sérieux problèmes avec les médecins. Jamais cependant, les clivages de la politique belge (catholicisme/anticléricalisme, capital/travail, Flamands/Wallons) ne convergent vers une confrontation, comme ce fut le cas dans les années cinquante, pendant la question royale et la guerre scolaire.

Le dernier quart de la décennie donne lieu à de multiples manifestations de révolte. Partout dans le monde, les étudiants descendent dans la rue pour manifester contre l'intervention américaine au Vietnam, ensuite pour revendiquer plus de participation. En Belgique, la remise en cause de la société se mêle au combat communautaire pour un "Leuven Vlaams" ("Louvain flamand"). Et la lutte des classes refait surface quelque temps après.

Entre-temps, l'inflation croissante, la surchauffe de l'économie et l'instabilité monétaire, due à la suppression de la convertibilité-or du dollar américain (1971), ébranlent peu à peu les bases de la prospérité économique. La première crise pétrolière de 1973 sonne le glas des "golden sixties". Elle révèle à quel point l'Occident dépend de matières premières naturelles qui risquent de s'épuiser.

## I. Expansion économique et programmation sociale

Les "golden sixties" n'ont pas volé leur nom. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, il n'y a eu de période aussi favorable à une amélioration rapide du niveau de vie du citoyen moyen et, plus précisément, du salarié. Le revenu des travailleurs augmente considérablement; les salaires et les traitements dépassent largement l'évolution des prix. En outre, le chômage reste à un niveau très bas : entre 1961 et 1974, son taux ne dépasse jamais 5 % de la population active. Conséquence logique de cette situation : un confort matériel accru et une consommation de masse en progression constante. La part des dépenses vitales (surtout l'alimentation) dans le budget familial des salariés diminue au profit des biens de consommation tertiaires. De plus en plus d'ouvriers ont même la possibilité de s'offrir des vacances annuelles. Les années soixante voient, en effet, la percée de la société de consommation. Les machines à laver, les voitures, les télévisions sont autant de nouveaux produits de la technologie moderne mis à la portée du travailleur. La télévision occupe désormais les soirées des familles. Elle devient un concurrent redoutable pour les activités des mouvements socio-culturels, non seulement parce que l'on passe la soirée chez soi, cloué devant le petit écran, mais aussi parce que ce dernier propose son propre regard sur le monde, bien différent de celui des organisations apostoliques. Dans le même temps, le niveau de scolarisation s'améliore sensiblement. Les enfants d'ouvriers peuvent aussi - même si c'est encore à un degré moindre que leurs camarades issus d'un milieu bourgeois - accéder

---

progressivement à toutes les formes d'enseignement; même l'université n'est plus pour eux une "terra ignota".

Dans le domaine économique, l'idée de planification commence à s'imposer. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les théories de l'économiste britannique John Maynard Keynes se sont répandues largement en Europe. Afin de corriger les erreurs du marché libre, Keynes a prôné une intervention des pouvoirs publics, de manière à assurer le plein emploi. Il a ainsi jeté les bases d'un des piliers principaux de l'Etat-providence de l'après-guerre.

Si l'idée de la planification économique est habituellement considérée comme une revendication socialiste, il apparaît toutefois que le mouvement ouvrier chrétien adhère, lui aussi, à ce principe. Dès 1951, la CSC déclare : "La technique d'une planification partielle ou d'orientation permet, tout en tenant compte du mécanisme du marché, de respecter les priorités sociales qui découlent des principes que nous avons affirmés"<sup>2</sup>. A l'époque, le choix d'une telle politique est motivé surtout par l'ampleur du chômage structurel qui sévit en Flandre. Il est en partie à l'origine des premières lois d'expansion de 1953, 1955 et 1957 qui, pour une large part, demeurent cependant sans effet. Confrontée à la dépression de 1958-1959 et déçue par l'action du Conseil Central de l'Economie, la CSC insiste davantage encore sur la nécessité d'une intervention accrue de l'Etat et d'une planification renforcée de la vie économique. Ainsi les conceptions du mouvement ouvrier chrétien concordent-elles avec celles de Gaston Eyskens et de ses disciples économistes à l'université de Louvain qui, dès le début des années cinquante, plaident aussi en faveur d'une politique d'expansion économique planifiée.

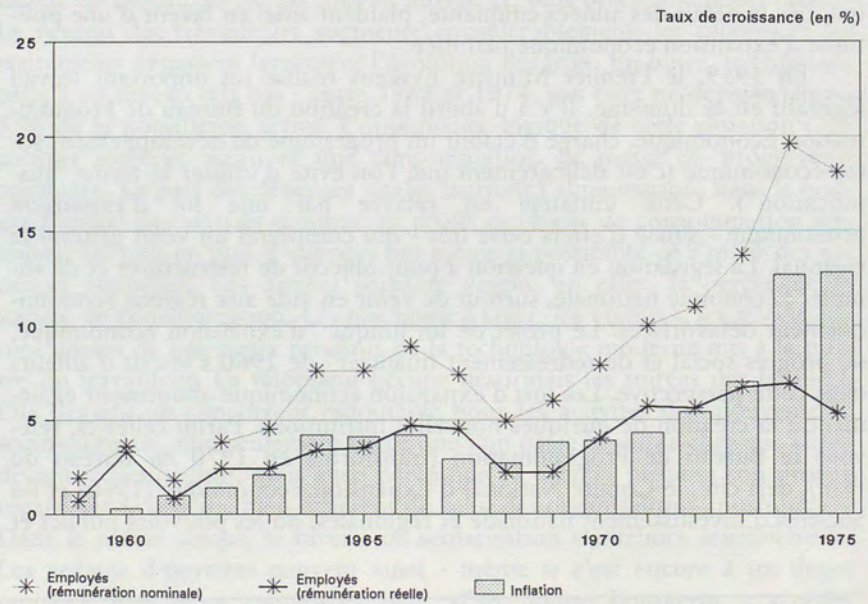
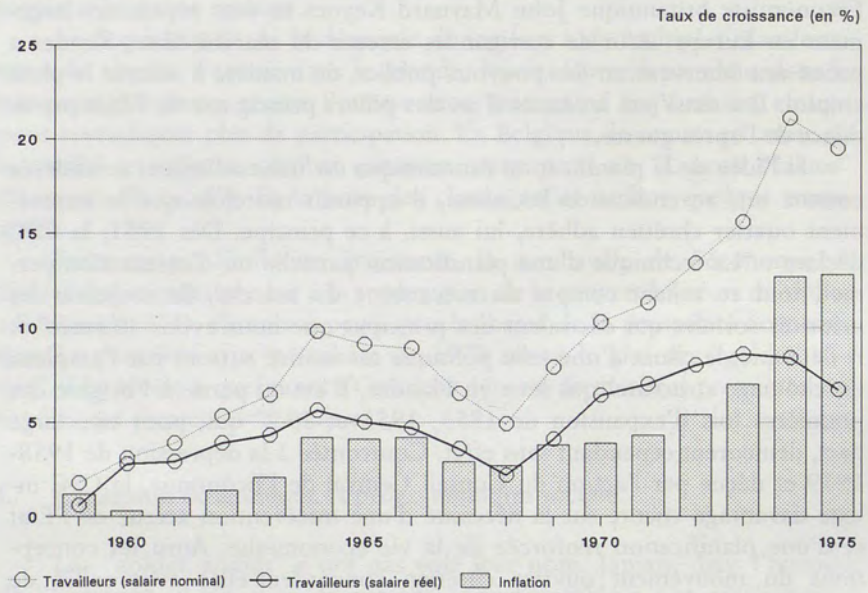
En 1959, le Premier Ministre Eyskens réalise un important travail législatif en ce domaine. Il y a d'abord la création du Bureau de Programmation Economique, chargé d'établir un programme de développement socio-économique (c'est délibérément que l'on évite d'utiliser le terme "planification"). Cette initiative est relayée par une loi d'expansion économique - suivie d'effets cette fois - qui comprend un volet général et régional. La législation en question a pour objectif de restructurer et de stimuler l'économie nationale, surtout de venir en aide aux régions économiquement défavorisées. Le projet de loi unique "d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier" de 1960 s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective. Les lois d'expansion économique aboutissent également à la création de quelques nouvelles institutions. Parmi celles-ci, relevons le Bureau de Programmation (transformé en 1970 en Bureau du Plan), déjà cité, le Comité National d'Expansion Economique (1960) et les Sociétés d'Investissement nationale et régionales, où les pouvoirs publics et

---

2. *Le syndicalisme chrétien. Sa nature et sa mission*, Congrès de la CSC 1951, 163.

Tableau 1 :  
Les "golden sixties" : revenu et consommation

Evolution des prix et des salaires 1948-1975



Dépenses familiales 1961-1974 (en %)

	ouvriers		employés	
	1961	1973/74	1961	1973/74
Alimentation	38,0	27,4	29,1	19,5
Habitation	27,8	28,9	30,6	31,4
Habillement	11,1	10,9	11,0	10,3
Transport & Services	15,3	24,9	20,4	30,3
Divers	7,7	7,4	8,8	8,7

Voitures 1950-1976

1950	273.599
1960	753.136
1962	914.565
1964	1.151.198
1966	1.503.117
1968	1.813.099
1970	2.059.616
1972	2.273.163
1974	2.502.158
1976	2.737.989

Postes de télévision 1955-1974

1955	72.000	1965	1.543.000
1956	150.000	1966	1.660.000
1957	250.000	1967	1.779.000
1958	323.000	1968	1.894.000
1959	392.000	1969	2.000.000
1960	618.000	1970	2.100.000
1961	821.000	1971	2.203.000
1962	1.018.000	1972	2.298.000
1963	1.206.000	1973	2.376.000
1964	1.375.000	1974	2.464.000

Niveau d'enseignement (en %)

	1961	1970
Enseignement primaire	67,7	58,0
Enseignement secondaire général	14,2	13,7
Enseignement général du niveau secondaire inférieur	7,6	6,1
Enseignement général du niveau secondaire supérieur	6,5	7,6
Enseignement technique et professionnel	11,4	14,5
Enseignement technique du niveau secondaire inférieur	4,6	5,5
Enseignement technique du niveau secondaire supérieur	6,8	9,0
Enseignement artistique	0,2	0,2
Enseignement technique supérieur	1,2	2,0
Enseignement normal	2,5	3,3
Université	1,9	2,9
Inconnu ou niveau nul	1,0	5,5

Sources : De arbeidsmarkt in België, 63-68 (sur la base de l'INS); INS, enquête du budget des familles 1961 et 1973; INS, Annuaire statistique; INS, Recensements 1961 et 1970.

les partenaires sociaux se rencontrent en vue d'une concertation tripartite.

La politique économique et sociale se caractérise également par des projets de planification à moyen terme. La programmation sociale s'ajoute aux conventions collectives traditionnelles. Le premier accord de programmation sociale, signé le 11 mai 1960, apparaît comme la conséquence tardive des pourparlers officieux engagés entre les organisations patronales et syndicales qui, dès mai 1954, ont abouti à la signature de la Déclaration Commune sur la Productivité. Selon les termes de ce protocole, les syndicats et les patrons entendent conjuguer leurs efforts pour parvenir à un accroissement de la productivité, condition de la poursuite du progrès social. Révisée et complétée en 1959, la déclaration débouche, un an plus tard, sur une véritable programmation sociale.

C'est la durée d'application qui distingue essentiellement un accord de programmation d'une convention collective classique : un accord de programmation dure au moins deux ans et souvent plus longtemps<sup>3</sup>. Interprofessionnel, il s'applique, en outre, à tous les secteurs. En soi, le principe n'est pas nouveau. En effet, des accords antérieurs sur la délégation syndicale, la première semaine de vacances et la durée du temps de travail avaient également une portée nationale, mais les nouveaux accords interprofessionnels forment à présent un système. Tant le patronat que les salariés en tirent avantage. Les patrons ont la possibilité de prévoir et de mieux maîtriser les charges sociales, ce qui diminue le risque de conflits sociaux. Quant aux syndicats, ils sont désormais en mesure d'améliorer le sort des travailleurs employés dans les secteurs plus faibles, où il est difficile d'exercer une action syndicale.

Cependant, la programmation sociale présente aussi un certain nombre d'inconvénients. La programmation, interprofessionnelle ou sectorielle, suppose que l'on concilie des intérêts divergents parmi les salariés. Dès lors, elle risque de déboucher sur une approche "salariale" des problèmes, sur la traduction de revendications en termes financiers, qu'il est aisé de manipuler au plan économique. Certains problèmes spécifiques ou qualitatifs sont dès lors écartés : ils sont soit compensés par des primes, soit renvoyés vers le niveau de l'entreprise ou vers le domaine politique, encore plus difficile à aborder. Par ailleurs, les accords de programmation reposent sur un échange dangereux. En contrepartie des avantages sociaux obtenus, les syndicats doivent, durant la période convenue, garantir la paix sociale dans les entreprises. Le mouvement syndical se trouve, de ce fait, confronté à un dilemme cruel : plutôt qu'être l'interprète des aspirations des ouvriers, il risque de devenir le gardien de la paix sociale<sup>4</sup>. A l'évi-

3. Sur la programmation sociale et ses conséquences pour le mouvement syndical, voir Bleeckx, *La programmation sociale*, et Bundervoet, *Het doorstromingsprobleem*.

4. Bundervoet évoque le processus décrit ici comme le "compromis de base" qui, depuis 1945, caractérise les relations de travail en Belgique ("Vakbeweging in heroriëntering").

dence, cette situation risque de provoquer des conflits d'intérêts au sein même des organisations syndicales. Cependant, l'idée globale d'une programmation sociale s'intègre bien dans la philosophie fondamentale du mouvement ouvrier chrétien; elle correspond parfaitement à ses conceptions sur la collaboration des classes sociales, sur la responsabilité du mouvement ouvrier et syndical.

## II. Deux communautés

Bien que le tableau de l'évolution économique esquissé ci-dessus ne soit pas inexact en soi, il est un peu trop flatté. Il offre surtout une image trop unilatérale de la réalité : en effet, toutes les régions ne suivent pas le même modèle. Au 20<sup>ème</sup> siècle, la Belgique connaît une mutation économique profonde : le centre de gravité industriel quitte les anciens bassins houillers pour se fixer aux environs des ports <sup>5</sup>. Vers 1960, la Flandre a grosso modo rejoint la Wallonie, au plan économique. A partir de cette époque, la Wallonie s'enfonce chaque jour davantage. Cette évolution marque fondamentalement les relations entre les deux communautés linguistiques.

Après 1945, la production industrielle en Flandre a augmenté plus rapidement qu'en Wallonie. Une fois passé le cap de la dépression de 1958-1959, le taux du chômage en Flandre, qui est resté très élevé pendant toute cette période, principalement en raison d'une natalité plus forte, commence à régresser de façon sensible. Par contre, les provinces wallonnes, surtout le Hainaut et Liège, sont frappées par une grave crise structurelle. Bien qu'après la guerre, les mines et l'industrie métallurgique aient tourné à plein rendement, la Wallonie n'a guère procédé à des investissements de modernisation de son infrastructure industrielle. Aussi n'y a-t-on presque pas créé de nouveaux emplois, contrairement à la Flandre. Pourtant, dès 1945, le mouvement wallon a souligné les graves dangers que comportait une telle évolution. La Wallonie en subit les conséquences dès la seconde moitié des années cinquante.

Les charbonnages wallons sont les premiers touchés. En quelques années, on assiste à un effondrement du secteur minier : alors que les bassins du Sud comptaient 61 mines en exploitation en 1953 et 56 en 1957, ce nombre tombe à 37 cinq ans plus tard, à la suite de la fermeture de 19 mines. Entre 1957 et 1961, le nombre d'emplois dans ce secteur diminue de moitié, passant de 81.000 à 39.000. Ce brusque repli économique est ressenti comme une douche froide. Il n'est pourtant que le signe d'un

---

5. Parmi les innombrables publications sur l'histoire économique de l'après-guerre qui analysent cette révolution économique, citons Vandermotten, "Mutations", et Veraghtert, "Waalse industriële revolutie".

---

déclin économique plus ample encore. Entre 1961 et 1970, le volume total de l'emploi dans le Hainaut et dans la province de Liège diminue de plus de 26.000 unités, alors que pour toute la Belgique, il s'accroît de 348.000 unités<sup>6</sup>. En d'autres termes, la Flandre est sur la voie de la croissance économique, tandis que l'économie wallonne s'enlise inexorablement, comme en attestent les indices de l'emploi, mais aussi l'évolution du produit national. C'est dans le contexte de la crise économique de 1958-1959 et des oppositions communautaires nées de la loi unique que les ailes flamande et wallonne du mouvement ouvrier chrétien entrent en conflit en 1961.

#### A. *Oppositions entre Flamands et Wallons*

Dans les années cinquante déjà, l'entente entre les Flamands et les Wallons n'était guère parfaite au sein du mouvement ouvrier chrétien. Le projet de loi Moyersoën de 1952, qui concerne la frontière linguistique et le statut de l'agglomération bruxelloise, est un bon exemple de ces litiges communautaires. Ce document, appuyé par les Flamands, est contesté à la Chambre par Léon Servais, ancien président du MOC. Le "manifeste flamand" de l'ACW donne lieu, lui aussi, à un conflit entre Flamands et Wallons. Toutefois, jusqu'en 1958, les affrontements confessionnels empêchent les questions linguistiques de diviser réellement le mouvement ouvrier chrétien. La conclusion du Pacte Scolaire fait tomber cette "protection"<sup>7</sup>.

L'ANMC est la première à donner le signal. Le 20 octobre 1959, le ministre démocrate chrétien de la Prévoyance Sociale, le Wallon Léon Servais, qui siège également au conseil d'administration de l'Alliance, introduit un projet de loi sur la réforme de l'assurance maladie-invalidité. Ce projet prévoit de scinder les assurances en un secteur national et un secteur régional. Les mutualités n'assureraient la responsabilité financière des assurances que dans le second secteur. Ce document est censé former la base d'un compromis avec les socialistes, dans la ligne du Pacte Scolaire. Comme son prédécesseur Geeraard Van den Daele, le ministre Servais rencontre, assez curieusement, une vive résistance auprès d'une partie du conseil d'administration de l'ANMC, dirigée par le délégué liégeois A. Teheux, ainsi que de la part de l'avocat namurois André Ranwez. Soutenu par les Flamands, le projet de loi est contesté catégoriquement par les fédérations wallonnes qui, bravant toutes les directives, organisent des réunions séparées. On redoute même de voir se briser l'unité de l'ANMC et partant celle du mouvement ouvrier chrétien tout entier. Les Flamands refusent, de facto, que l'aumônier de l'Alliance joue le rôle d'intermédiaire, puisqu'il a pris clairement position contre le projet de loi. Dès lors, le pré-

---

6. De Brabander, "Bouwen", 210.

7. Voir à ce sujet Gerard, "Katholieken", 14-15.

sident de l'ACW, Raf Hulpiau, est invité à présider une commission chargée d'élaborer une proposition de compromis émanant de l'ANMC. Bien que le conflit porte essentiellement sur des questions de principe - Servais est d'ailleurs lui-même Wallon - les intéressés y voient aussi une opposition entre communautés parce que, dans les faits, le projet de loi avantage surtout les fédérations flamandes, financièrement puissantes, au détriment des fédérations wallonnes, dont un certain nombre rencontrent des problèmes de ressources. Le malaise au sein de l'ANMC perdure longtemps encore <sup>8</sup>.

Par ailleurs, les Flamands et les Wallons n'adoptent pas la même position sur la loi unique. Dès décembre 1960, en réaction à la modération des socialistes flamands et à leur réticence à mener une action, le leader des grèves, le socialiste liégeois André Renard, décide d'inclure le fédéralisme dans sa liste de revendications. Le fédéralisme, considéré comme une condition nécessaire à la réalisation de réformes de structures fondamentales en Wallonie, est le fondement du Mouvement Populaire Wallon (MPW), créé en mars 1961 par le même Renard. Ce MPW constitue le premier véritable groupe de pression wallon réunissant un nombre considérable de partisans; il favorise une prise de conscience wallonne accrue dans tout le Sud du pays <sup>9</sup>. Aussi une volonté plus explicite de s'exprimer comme Wallons s'affirme-t-elle de plus en plus nettement, au sein du mouvement ouvrier chrétien. En juin 1961, le MOC décide de tenir un congrès wallon séparé, bien que ce genre d'initiatives ne soit pas conforme aux statuts. En guise de protestation contre cet état de choses, l'ancien ministre Van den Daele présente sa démission au bureau national du MOC-ACW. Cette instance décide alors d'organiser "deux journées d'étude", l'une flamande et l'autre wallonne, qui seront chacune préparées par des commissions distinctes. Lors du "congrès wallon" (16 septembre 1961), la décentralisation vers les provinces, un principe défendu auparavant par les catholiques wallons, est vivement combattue. Néanmoins, l'attention se porte en priorité sur la centralisation excessive à Bruxelles. De leur côté, les Flamands approuvent une "Déclaration" sur les rapports Flamands-Wallons. A la suite de ces prises de position séparées, reste la lourde tâche de concilier les deux points de vue, afin de pouvoir adopter à terme une attitude commune. Les principaux points de divergence touchent aux questions linguistiques et à la réforme des institutions <sup>10</sup>.

8. On peut suivre la préparation du projet de loi Servais et les réactions qu'il a provoquées dans les rapports du conseil d'administration de l'ANMC, dès le printemps de 1959. Sur la gravité du conflit, voir les procès-verbaux de réunion du bureau national du MOC-ACW, 26 décembre 1959, et surtout ceux du bureau de la CSC, 9 février 1960. Voir aussi Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 138-142.

9. Sur les conséquences communautaires de la loi unique, voir Deruette, "La grève de l'hiver 1960-1961", et Neuville & Yerna, *Le choc*.

10. Rapports du bureau national du MOC-ACW à partir du 8 juin 1961; AACW 321 ("congrès flamand"); AACW 394 ("congrès wallon") et AACW 377 (réaction de G. Van den Daele). Un groupe de travail Flamands-Wallons (première réunion tenue le 10 novembre 1961) est également créé dans le but d'aboutir à une position commune; AACW 443.

---

Dans les années soixante, le mouvement ouvrier chrétien voit se creuser, chaque jour davantage, le fossé entre les Flamands et les Wallons. Les mois qui suivent les "congrès" wallon et flamand sont marqués par la première marche sur Bruxelles, organisée avec l'appui massif des démocrates chrétiens du Nord, pour une Flandre linguistiquement homogène (21 octobre 1961). C'est également l'époque où est discuté le projet de loi du ministre Arthur Gilson sur la fixation de la frontière linguistique (14 novembre 1961). Au cours de cette période, la direction du MOC-ACW tente de calmer les esprits et d'éviter qu'une nouvelle confrontation, par exemple lors du conseil central suivant, ne radicalise davantage encore les positions. Cependant les circonstances ne le permettent pas : en 1962 et 1963, en raison des discussions sur le projet de loi Gilson, le problème communautaire reste un sujet brûlant, qui occupe le premier plan de l'actualité de façon quasi permanente. Toutefois en 1961, la CSC rencontre les desiderata des francophones en augmentant leur représentation minimale au sein de la direction.

Au lendemain de la seconde marche flamande sur Bruxelles, qui a lieu le 14 octobre 1962, la direction du MOC-ACW mène de nouvelles discussions - en partie secrètes - sur les rapports Flamands-Wallons au sein du mouvement. Bien que l'expérience soit positive, il apparaît à l'évidence, pendant les discussions, combien les Wallons s'estiment entravés par leur dépendance financière à l'égard des Flamands. Pourtant, un calme relatif s'installe durant quelques mois. Cette trêve n'est troublée qu'en juin 1963, lorsque le projet de loi Gilson sur la scission de Bruxelles en un arrondissement flamand unilingue de Hal-Vilvorde et un arrondissement bilingue de Bruxelles-Capitale entre dans sa phase finale. Elle se rompt surtout lorsque l'aile flamande du parti social chrétien, sous la conduite du démocrate chrétien Jos De Saeger, rejette le compromis du gouvernement. Flamands et Wallons entrent de nouveau en conflit, mais la direction du MOC-ACW leur interdit de rendre publique toute prise de position séparée. C'est contre le gré de la CSC et de l'ANMC, organisations nationales et unitaires par excellence, que la direction générale du MOC-ACW décide de mettre sur pied, en novembre, des nouvelles "journées d'étude" distinctes pour les Flamands et les Wallons. Ces derniers durcissent leurs positions, mais les tensions s'apaisent par la suite, jusqu'en 1966<sup>11</sup>.

En 1966-68, l'affaire de Louvain provoque à son tour un déchaînement des passions au sein du mouvement ouvrier chrétien. Les discussions sur la flamandisation de l'université catholique deviennent particulière-

---

11. Nous nous appuyons sur les rapports de la direction générale du MOC-ACW et du groupe de travail Flamands-Wallons; AACW 443. Le problème Flamands-Wallons est également suivi avec attention par le bureau de la CSC (voir en particulier les rapports du 4 juillet 1961, du 22 septembre 1961 et du 27 novembre 1962). Les Wallons organisent une "journée d'étude", tandis que les Flamands se contentent de réunir les membres flamands de la direction générale, le 30 novembre.

ment vives après l'intervention des évêques belges en faveur du maintien d'une Alma Mater bilingue à Louvain, en mai 1966, et à la suite des réactions violentes des Flamands contre cette prise de position. Beaucoup ouvrent les yeux. La scission définitive de l'université et le transfert de la section française en Brabant wallon provoquent l'éclatement du PSC/CVP (février 1968). A partir de 1969, les querelles communautaires se multiplient aussi au sein de la CSC. A la fin de 1970, malgré l'opposition de Jef Houthuys, qui a remplacé August Cool comme président en 1969, on franchit une première étape timide vers la fédéralisation de la CSC <sup>12</sup>.

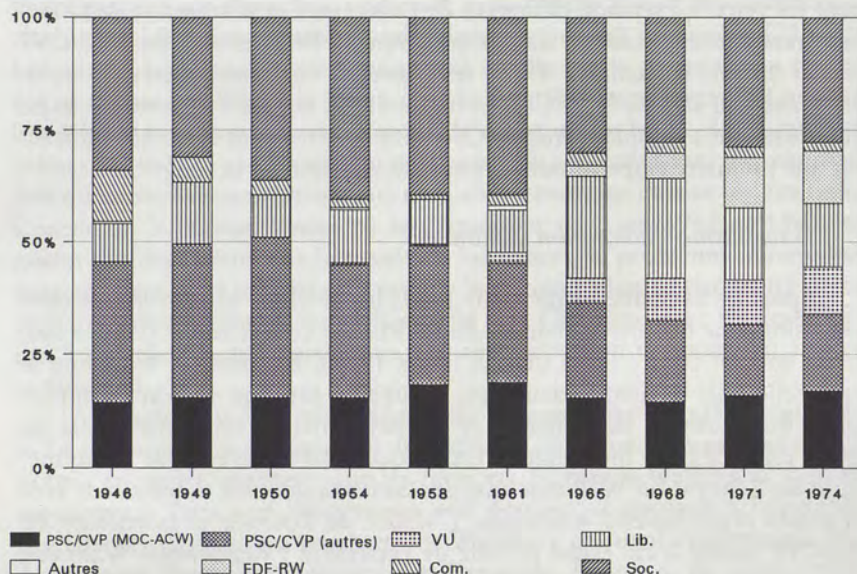
#### B. *Travaillisme à coloration wallonne* <sup>13</sup>

Après les événements de 1960-1961, les Wallons suivent leur propre voie. Alors que du côté socialiste, André Renard crée le MPW dans la foulée du combat contre la loi unique (mars 1961), Rénovation Wallonne se renouvelle. Elle devient le deuxième groupe de pression wallon en importance. Bon nombre de militants et de personnalités éminentes issus du MOC rejoignent le mouvement catholique wallon. C'est par l'intermédiaire de Rénovation Wallonne que des contacts intenses s'établissent avec les autres organisations wallonnes. L'affaire de Louvain et la rupture du PSC/CVP jouent à cet égard un rôle de catalyseur : Rénovation Wallonne est associée à la fondation du Rassemblement Wallon (RW, 1968) et se rapproche, dans le même temps, du Front Démocratique des Bruxellois Francophones (FDF), créé en 1964. Au sein du FDF-RW, des travailleurs et des intellectuels de tendance socialiste et chrétienne se retrouvent, unis par un idéal wallon commun. C'est pourquoi d'aucuns espèrent mettre en pratique leurs rêves travaillistes par le détour du wallingantisme.

Si les choses évoluent de cette façon en Wallonie, c'est notamment en raison de difficultés persistantes dans les relations entre le MOC et le PSC/CVP. Au chapitre précédent, on a souligné que pour de multiples raisons, à la fois de principe et de fait, les démocrates chrétiens ne sont pas suffisamment soutenus au sein du PSC wallon, essentiellement conservateur. Dès lors, le MOC n'a jamais décidé unanimement d'appuyer le PSC, comme cela a été le cas en Flandre pour le CVP. Après 1958, des voix dissidentes s'élèvent à nouveau, en Hainaut et dans la province de Liège, contre la préférence donnée au PSC. A Charleroi et à Liège, des formations politiques autonomes de démocrates chrétiens se mettent en place en

12. "Toute proposition poursuivant des objectifs régionaux, tant du côté flamand que wallon, doit être rejetée et la CSC doit pouvoir jouer son rôle d'une manière globale" (bureau de la CSC, 14 octobre 1969). C'est seulement en 1978 que les comités régionaux de la CSC auront des compétences réelles; les formules qui existaient depuis 1970 ne représentaient pas grand-chose. Voir le tome II.
13. Voir surtout Neuville & Yerna, *Le choc, Pasture, Kerk, politiek en sociale actie*, et Seiler, *Le déclin du cléricisme*, 210-247.

Tableau 2 :  
Répartition en pourcentages des sièges à la Chambre des représentants.  
1946-1974



1959. Lors des élections communales de 1964, elles présentent des listes distinctes de celles du PSC : il s'agit du Mouvement des Travailleurs Chrétiens à Charleroi et de la Démocratie Chrétienne à Liège. Lors du (dernier) congrès du MOC-ACW de 1964, le président du MOC, André Oleffe, et le secrétaire, Victor Michel, fustigent les conservateurs du PSC/CVP : ils les accusent d'être responsables des dissidences.

Les résultats des élections communales d'octobre 1964, décevants pour la coalition "rouge et romaine" de Théo Lefèvre, l'évolution en cours en Wallonie et la réaction conservatrice du PSC/CVP suscitent, dès l'automne 1964, une réflexion sur la participation du mouvement ouvrier chrétien au pouvoir politique. Le succès du Parti pour la Liberté et le Progrès (PLP/PVV), nouvelle mouture d'un parti libéral qui a su se départir de son anticléricalisme, et la déconfessionnalisation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) sont autant de signes perçus comme de mauvais présages pour l'unité catholique. On constate qu'en Wallonie, les travailleurs chrétiens se détournent du PSC. Le fossé toujours plus grand qui sépare les Flamands et les Wallons est également interprété comme un danger. Pourtant, le mouvement apporte tout son soutien au PSC/CVP pendant la campagne électorale de 1965; malgré les objections formulées du côté wallon, les présidents du MOC et de l'ACW signent, à

la demande du PSC/CVP, une motion favorable au programme de ce parti <sup>14</sup>. La CSC, elle aussi, publie une déclaration qui fait l'éloge du gouvernement démissionnaire et incite à voter pour les candidats du MOC-ACW figurant sur les listes du PSC/CVP.

En vain : les élections sont un échec total pour la coalition sortante. Toutefois, au lendemain de la défaite électorale du PSC/CVP et du PSB/BSP, c'est une coalition socialiste-démocrate chrétienne qui, sous la conduite de Pierre Harmel, est reconduite. Mais, dès le début, ce gouvernement se montre incapable d'agir encore avec la même ardeur. Confronté à de graves problèmes communautaires et à la tragédie de Zwartberg, il tombe au bout d'un an sur la question de l'assurance-maladie.

En 1965, comme les circonstances politiques exigent un renforcement de l'influence politique du mouvement sur le PSC/CVP, Raf Hulpiau, qui a dû démissionner de la présidence de l'ACW après son élection comme sénateur, est engagé comme coordinateur politique, avec droit de siéger au bureau national. L'action de la commission de contact politique s'intensifie, et l'on tente de placer, dans chaque commission parlementaire, un homme politique "ami" chargé d'y promouvoir les intérêts des travailleurs chrétiens. Le président de la commission de contact politique du MOC-ACW devient membre du bureau national à partir de décembre 1965. On juge également souhaitable d'obtenir une représentation accrue au sein des structures du PSC/CVP. Dans les faits, ce sont cependant surtout les partis communautaires, le RW en Wallonie et la Volksunie en Flandre, qui continuent d'exercer une grande force d'attraction. En novembre 1965, les KWB invitent ainsi le MOC-ACW à revoir son attitude politique, ce qui implique de facto une remise en question du soutien exclusif au PSC/CVP.

L'impasse politique s'aggrave après la chute du gouvernement Harmel, le 11 février 1966. Compte tenu de l'opposition du PLP/PVV au travaillisme, une éventuelle coalition "bleue et romaine" soulève des réticences; elle ne peut compter ni sur la "sympathie", ni sur l'"appui" du mouvement ouvrier chrétien. Néanmoins, P.W. Segers, l'homme de confiance de l'ACW au sein du CVP, donne le feu vert à la constitution d'un cabinet catholique-libéral : il s'agit du gouvernement Van den Boeynants-De Clercq. Cette décision donne lieu à un violent incident entre Cool et Segers. A la suite de ce heurt, le second refuse un portefeuille ministériel au sein du nouveau cabinet. Il en résulte une grave crise de confiance. Toutefois, le mouvement se sent lié par l'engagement de Segers et, sans doute en raison même de son imprécision, la déclaration gouvernementale est, elle aussi, jugée acceptable. Toute cette affaire mène à une

---

14. Manifeste du PSC/CVP, 14 mai 1965 (au bureau national du MOC-ACW). Voir aussi De Ridder, *Veertien campagnes*, 46. Toutefois, le MOC de Charleroi prend publiquement ses distances par rapport à cette position. Pour ce paragraphe et le suivant, voir les Rapports du bureau national du MOC-ACW et du bureau de la CSC.

nouvelle réflexion sur la relation entre le mouvement ouvrier chrétien et la politique. Au cours de ce travail, on relève, une fois encore, que les organisations de formation souhaitent se tenir davantage sur la réserve. Cependant, les discussions de février et mars 1967 ne débouchent pas non plus sur des résultats concrets. En 1967 et 1968, l'affaire de Louvain provoque une rupture au sein du PSC/CVP. Elle creuse davantage encore l'écart entre Flamands et Wallons au sein du mouvement ouvrier chrétien.

A la fin des années soixante, l'appel à un rapprochement politique et syndical des forces progressistes retentit avec plus de force, tandis que le PSC-CVP, dirigé par Paul Van den Boeynants, s'engage dans une voie plus conservatrice. En décembre 1967 et en janvier 1968, Lode Hancké publie, dans le quotidien socialiste *Volksgazet*, une série d'interviews de plusieurs personnalités socialistes et catholiques sur la possibilité d'un rapprochement entre les deux mouvements ouvriers<sup>15</sup>. Au cours de la Semaine Sociale Wallonne de 1969, Marc Delbovier, membre du service d'étude de la CSC, et Jean Hallet, secrétaire général de l'ANMC, soutiennent ouvertement des positions de gauche et wallingantes. Une motion radicale invite le mouvement ouvrier chrétien à prendre en mains son destin politique.

Le 13 avril, un jour après la clôture de la Semaine Sociale, le groupe "Objectif 72 Wallonie-Bruxelles" est créé, dans le but de parvenir à un regroupement travailliste. Bon nombre de chrétiens adhèrent au nouveau groupement, dont Max Bastin, premier directeur et animateur de l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO), Germain Capelleman (secrétaire régional du MOC de Charleroi et premier président), et l'intellectuel louvainiste François Martou (futur président du MOC). Le Français Robert Buron, ancien ministre MRP et promoteur d'Objectif 72 France, est l'un des fondateurs. Mais, signe de mauvais augure, un socialiste seulement se joint au groupe : Jacques Yerna, qui succède à Renard à la FGTB et à la présidence du MPW. Pour Martou, Objectif 72 est "censé être le catalyseur d'une rupture avec le PSC"<sup>16</sup>. Le groupe se disloque assez rapidement, même si une collaboration s'instaure entre Max Bastin et Jacques Yerna. Celle-ci débouche notamment sur un projet de programme commun : *Quelle Wallonie ? Quel socialisme ?* (1973). Ce "groupe B-Y" survit au décès de Bastin en 1971 et publie encore plusieurs études du même ordre.

Le 1er mai 1969, quinze jours après la création d'Objectif 72, le président du PSB, Léo Collard, lance un appel en faveur du rassemblement de toutes les forces progressistes. La proposition de Collard est considérée comme une réaction contre les tentatives visant à mettre en place une union conservatrice, sous l'impulsion de Van den Boeynants. Il y a lieu de remarquer que Collard reconnaît la valeur et l'autonomie des organisations

15. Les interviews ont été réunies et éditées; voir L. Hancké, *Travaillisme ? De toekomst der arbeidersbewegingen in België* (Anvers-Bruxelles, 1968).

16. Martou, "Politieke ontwikkelingen", 630.

ouvrières chrétiennes, tout en prenant ses distances par rapport à quelques anciens dogmes du socialisme, comme la Charte de Quaregnon. Bien que certains membres du mouvement ouvrier chrétien soient sensibles à l'appel de Collard, le fossé qui sépare les mondes ouvriers socialiste et chrétien est encore trop grand pour qu'un dialogue ouvert puisse s'engager.

L'esprit d'Objectif 72 continue néanmoins à inspirer de nouvelles initiatives, comme l'Union Démocratique et Progressiste de Mons, qui connaît un succès certain. Louis Boulvin, secrétaire régional du MOC, est l'une des chevilles ouvrières de ce groupement politique progressiste à caractère régional.

### III. Les repères s'estompent

A partir de 1957-1958, les oppositions classiques, basées sur des distinctions de classe sociale et de religion, ont tendance à diminuer. Pour le mouvement ouvrier chrétien, qui tire son identité de la combinaison de ces deux éléments, pareille évolution ne manque pas de soulever des questions.

#### A. *La fin de la classe ouvrière ?*

Si, à partir des années soixante, certains milieux commencent à évoquer la perspective d'une disparition de la classe ouvrière, ils ne songent pas à une diminution du nombre de salariés. C'est, en effet, l'inverse qui se produit : la part des salariés dans la population active augmente sensiblement. Toutefois, sous l'influence de plusieurs facteurs, les distinctions de classe tendent à s'estomper progressivement. Tout d'abord, la classe ouvrière forme un groupe de moins en moins homogène. Ensuite, grâce à l'extension de la sécurité sociale et à l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, le niveau de vie s'est à ce point amélioré que la classe ouvrière n'est plus le groupe social vulnérable qu'elle était auparavant. Ces divers progrès, la multiplication des loisirs, l'accroissement du taux de scolarité permettent également aux travailleurs d'accéder à la culture. Ce phénomène va de pair avec la généralisation d'un modèle de consommation plus ou moins uniforme.

Les différences entre les catégories de salariés se sont fortement accentuées, et ce à différents égards. Alors que le nombre de travailleurs manuels diminue, celui des employés et des fonctionnaires ne cesse d'augmenter. Dans le volume de l'emploi, la part du secteur secondaire régresse au profit des activités tertiaires et quaternaires. En outre, le marché du travail n'accueille pas seulement des employés et des fonctionnaires, mais il voit aussi arriver de nouvelles catégories de travailleurs, tels que les ouvriers immigrés, les jeunes et les femmes, qui forment des groupes à part.

On voit s'opérer, de manière très nette, un rapprochement entre le

Tableau 3 :  
Evolution de l'emploi par secteur

	1961	1970
Population active	3.266.426	3.614.108
Secteur primaire	252.527 ou 7,7 %	164.455 ou 4,6 %
Secteur secondaire	1.505.671 ou 46,1 %	1.618.195 ou 44,8 %
- Industrie extractive	104.565	55.880
- Alimentation, boissons, tabac	141.272	150.020
- Textile	143.665	121.330
- Habillement et chaussure	111.135	109.063
- Bois et ameublement	54.392	64.403
- Papier, impression et édition	59.397	74.776
- Chimie	79.533	104.808
- Argile, céramique, verre et ciment	72.603	84.667
- Sidérurgie et non-ferreux	133.232	115.695
- Fabrications métalliques	306.355	392.833
- Industries diverses	36.696	32.659
- Bâtiment	262.826	312.061
Secteur tertiaire	1.508.228 ou 46,2 %	1.831.458 ou 50,7 %
- Electricité, gaz et eau	28.834	29.493
- Commerce, banques et assurances	516.392	820.134
- Transport et circulation	236.152	237.146
- Services	726.850	744.685

Source : De Brabander, Regionale structuur.

statut des ouvriers et celui des employés. Ce rapprochement va dans deux sens. Des ouvriers hautement qualifiés se voient confier des postes de responsabilité et obtiennent certains avantages, voire parfois le statut juridique des employés. A l'inverse, de nombreux employés, des femmes surtout, sont affectés à des fonctions d'exécution et travaillent dans des conditions très semblables à celles des ouvriers ordinaires. Par suite de cette prolétarianisation des employées, la CSC, qui a axé son action sur cette catégorie de salariées, y opère une percée à partir de 1969<sup>17</sup>.

La distinction entre les cadres et la direction de l'entreprise devient de plus en plus floue. Quant à ceux qui exercent des "professions libérales"

17. Pasture & Mampuy, *In de ban*, 117-118 et 144.



**ENSEMBLE**  
dans la

**CSC**

**PARTICIPEZ A L'ACTION ET ASSISTEZ AUX RÉUNIONS DE LA C.S.C.**

Exempt de timbre Art. 128/5 - Code des taxes. Rédacteur-éditeur responsable : C.S.C. - L. Zeeuwte, rue de la Loi 121 - 1040 Bruxelles

*Dans les années soixante, le caractère de "classe" du mouvement ouvrier chrétien commence à s'estomper. C'est surtout la CSC qui est confrontée à la nécessité de réformes de structures, en raison de la diversification de son recrutement.*  
*(Affiche, vers 1970)*

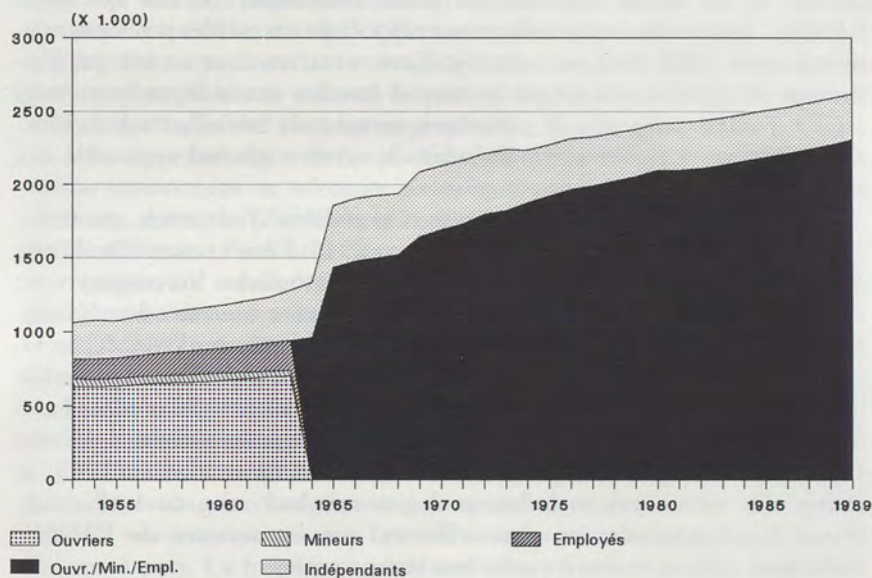
traditionnelles (médecins, avocats), certains d'entre eux deviennent des salariés. Chez les ouvriers, on observe aussi une accentuation de l'écart entre ouvriers non-qualifiés, qualifiés et hautement qualifiés. Cette évolution s'opère non seulement au plan numérique, mais davantage encore en matière de rémunération et de statut social.

Tous ces développements ne font qu'accentuer le caractère hétérogène de la "classe" des travailleurs. Si un monde de différences sépare encore l'ouvrier non-qualifié du cadre de niveau universitaire, leur mode de vie et de consommation est à ce point nivelé que tous deux sont à présent rangés dans la même catégorie sociale des salariés, ce qui était impensable auparavant.

Le mouvement ouvrier chrétien qui avait, dès 1945, décidé de représenter tous les travailleurs, reste fidèle à ce choix dans les années soixante. Il accueille non seulement les ouvriers, mais aussi les employés, les fonctionnaires et même les cadres et les petits indépendants. Aussi, avant même que n'intervienne la grande vague de diversification évoquée ci-dessus, le mouvement est-il déjà doté d'une structure appropriée. Pourtant, dans les années cinquante, il conserve un caractère ouvrier très marqué (la situation des mutualités chrétiennes à cet égard est assez particulière, on y reviendra). A l'époque, la grande majorité des adhérents à ses organisations constitutives est, en effet, issue d'un milieu ouvrier traditionnel. C'est le cas de la CSC et des mouvements de formation, en Flandre comme en Wallonie; c'est aussi le cas des organisations de jeunesse et d'adultes. La diversification des catégories de travailleurs se traduit par l'apparition de nouveaux groupes d'adhérents. La CSC, qui se montre très sensible à ces évolutions, peut être citée en exemple.

Des syndicats chrétiens d'agents de l'Etat, d'enseignants et d'employés existaient depuis longtemps. En 1945, ils se sont tous affiliés à la Confédération des Syndicats Chrétiens, que la Fédération des Instituteurs Chrétiens est la dernière à rejoindre, au cours de cette année. Dès 1946, les cadres sont réunis en Groupement National des Cadres (GNC) au sein de la CNE, ce qui ne se fera qu'en 1953 à la LBC. Le GNC se développe jusqu'à devenir une centrale entièrement autonome (1977). Toutes ces centrales syndicales ont connu une croissance exceptionnelle dans l'après-guerre. A partir de 1960, les employés deviennent même un élément déterminant pour le développement de la CSC. Chez les cadres, la percée se fait plus difficilement. Par la suite, l'ACW et les KWB tirent les conclusions logiques de cette évolution : les Katholieke Werkliedenbonden [Ligues Ouvrières Catholiques] se rebaptisent Kristelijke Werknemersbeweging [Mouvement Chrétien des Salariés] (1978), tandis que l'Algemeen Christelijk Werkersverbond [Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens] devient l'Algemeen Christelijke Werknemersverbond [Ligue Générale des Salariés Chrétiens] (1985). La nouvelle dénomination de ces organisations indique donc clairement qu'elles s'adressent à l'ensemble des salariés, et non plus seulement aux ouvriers.

Tableau 4 :  
Chefs de famille affiliés aux mutualités chrétiennes par catégories professionnelles (tous les régimes). 1953-1989



Source : annexe 2 du chapitre II tome II

L'ANMC a toujours connu un sort à part au sein du mouvement ouvrier chrétien. Avant la seconde guerre mondiale, elle n'était guère intégrée à la LNTC. C'est seulement à la suite des réformes engagées par le nouveau président Herman Kuypers qu'en 1946, elle reconnaît réellement son appartenance au mouvement ouvrier chrétien<sup>18</sup>. Toutefois, dans le cadre de l'assurance libre, l'ANMC continue d'accepter l'affiliation d'indépendants. A partir de 1957, elle s'efforce de rester la seule mutualité chrétienne, en tentant d'empêcher la création d'autres caisses chrétiennes d'assurance-maladie pour indépendants, susceptibles de lui faire concurrence.

L'admission des indépendants au sein de l'assurance maladie-invalidité obligatoire, en 1964, contraint l'ANMC à procéder à un certain nombre d'adaptations : il lui faut, en effet, éviter de se présenter sous des apparences trop ouvriéristes, pour ne pas effaroucher les indépendants. Pareille exigence implique évidemment un relâchement des liens avec le mouvement ouvrier chrétien : les mutualités s'établissent dans des locaux séparés et l'on renonce au système des délégués, chargés de la perception simultanée des cotisations pour le syndicat et pour l'ANMC, ainsi que du verse-

18. Sur le caractère ouvrier de l'ANMC, voir le tome II et Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 334-342.

ment des indemnités. Les indépendants, qui relèvent d'un régime spécial, forment un groupe distinct au sein de l'ANMC. Dans la pratique, on arrive à un *modus vivendi* : l'ANMC jette de facto un pont entre le mouvement ouvrier et les autres segments du pilier catholique. Notons que dans l'ANMC, la part des indépendants par rapport aux travailleurs n'a pas augmenté après 1964, bien au contraire. Cette situation tient au fait que l'assurance obligatoire ne s'est pas seulement étendue aux indépendants, mais aussi à d'autres catégories de personnes, surtout aux travailleurs de la fonction publique. Ceux-ci sont admis dans le système général applicable aux salariés.

L'ANMC prend, en outre, un certain nombre d'initiatives qui transcendent les distinctions de classe. Créée en 1945, l'Association Chrétienne des Invalides et Handicapés (ACIH) et la Katholieke Vereniging voor Gehandicapten en Verminkten se consacrent avant tout aux handicapés. Fruits d'initiatives locales (Anvers) et de l'action menée par l'ANMC en faveur des retraités, l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP) et les Katholieke Bonden voor Gepensioneerden (KBG), formés en 1956, s'adressent à tous les pensionnés, donc aussi aux paysans et aux indépendants. La Croix Jaune et Blanche, avec laquelle l'ANMC conclut un accord en 1963, se charge des visites aux malades, quel que soit leur rang ou leur classe. D'une façon générale, on peut affirmer que les services de l'ANMC s'adressent plus ou moins à toutes les classes sociales.

Les organisations de formation acceptent, elles aussi, des indépendants. Dès les années cinquante, les KAV et les gildes de fermières du Boerinnenbond se disputent des adhérentes, et pas seulement dans les faubourgs des villes<sup>19</sup>. Il est vrai que le mouvement ouvrier chrétien est traditionnellement mieux implanté dans les régions semi-industrielles que dans les grandes villes.

Le phénomène de diversification qui touche ses affiliés oblige également la CSC, organisation représentative par excellence, à procéder à des adaptations structurelles. La structure de base du mouvement syndical, qui s'articule en centrales professionnelles nationales et en régionales interprofessionnelles, présente assurément des possibilités à cet égard. Les employés, les fonctionnaires et les ouvriers sont regroupés dans des centrales séparées; les ouvriers s'organisent par secteur, alors que les employés du secteur privé constituent une seule centrale par communauté. L'intégration de ces entités distinctes dans l'ensemble du mouvement syndical se heurte à certains problèmes. Ainsi, durant la période 1945-1953, la CNE se montre-t-elle particulièrement récalcitrante à l'égard de la CSC : la volonté d'autonomie des employés est encore renforcée par l'aspiration des

---

19. A titre d'exemple, voir le procès-verbal de la réunion du bureau national des KAV, 14 mai 1956 et 10 décembre 1956. Sur le Boerinnenbond, voir Van Molle, *Chacun pour tous*, passim.

Wallons à l'indépendance. Dans les années soixante, le rapprochement entre le statut des ouvriers et celui des employés suscite des tensions au sein du mouvement syndical, tant pour des raisons de principe que d'organisation. De même, l'harmonisation des régimes de retraite des employés et des ouvriers, établie en 1967 à l'initiative du ministre De Paepe, provoque des frictions entre ouvriers et employés au sein de la CSC. Bien que l'on fasse preuve de bonne volonté de part et d'autre, la question demeure extrêmement "sensible" chez les employés<sup>20</sup>.

La reconnaissance de la spécificité de différents groupes au sein d'un même mouvement ne nécessite pas toujours la création d'une association distincte. Ainsi, la CSC élabore une structure efficace pour les immigrés, qui fonctionne à l'intérieur des centrales et des fédérations existantes. Pour les femmes, un service syndical distinct, collaborant avec les LOFC et les KAV, existe dès avant la seconde guerre mondiale. Il permet aux femmes d'avoir une représentation propre au sein de la direction de la CSC (1965). Les employés ont également obtenu ce droit (1945). Toujours est-il que la technique de la représentation minimale, garantie à certains groupes, soulève également des tensions.

Sans doute est-ce moins la diversification effective des catégories de travailleurs que le changement des mentalités qui constitue une menace pour le mouvement ouvrier. Les ouvriers forment de moins en moins un groupe à part. La frontière sociale entre les classes s'estompe progressivement, non seulement parce que les ouvriers vivent mieux, mais surtout parce que tous adoptent un même style de vie. Ouvriers et bourgeois poursuivent un "idéal" culturel commun, inspiré de la société de consommation américaine. L'expansion de l'industrie du prêt-à-porter les conduit à suivre la même mode. Ils écoutent la même musique, vont voir les mêmes films, regardent les mêmes programmes de télévision. Bien que les écarts sociaux subsistent - il suffit de penser aux discriminations dans l'enseignement et aux différences de comportement des consommateurs, même entre ouvriers et employés<sup>21</sup> - ils sont beaucoup moins prononcés qu'auparavant. Les jeunes, surtout, développent un modèle culturel spécifique, qui n'a plus grand-chose à voir avec les anciennes oppositions sociales. Ce modèle a ses propres valeurs et ses propres normes.

La culture ouvrière tend à se diluer. Le mouvement répond à ce phénomène en élargissant son champ d'activités. Le manifeste de l'ACW *Bouwen voor Morgen [Construire pour demain]* de 1966 favorise cette évolution dans une large mesure; il est aussi l'expression d'une nouvelle

20. Voir *La Centrale Nationale des Employés*; Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 316-323; Pasture & Mampuy, *In de ban*, 25-31, et Vanhooren, *Het recht der bedienden*.

21. E. Luyckx-Draulants a montré que les groupes socio-professionnels disposant d'un même revenu ont un modèle de consommation différent; cf. "Gezinsbudgetonderzoekingen", pp. 83-84 (enquête sur le budget familial 1973-1974). Il existe, aujourd'hui encore, une "culture" typiquement ouvrière (cf. De Witte, *Conformisme*).

mentalité. Dans ce manifeste, connu également sous le nom de "manifeste du Heysel", le problème ouvrier est présenté comme un des nombreux thèmes auxquels s'intéresse le mouvement ouvrier chrétien, à côté d'autres comme la famille, l'enseignement, la consommation, la santé publique, l'organisation des loisirs, la politique et l'Eglise. Certes, le mouvement ouvrier chrétien a déjà mené une action dans ces domaines, mais pas de manière aussi intensive. Dans les années septante, d'"autres" thèmes, tels que la politique foncière et l'aménagement du territoire, la consommation, l'ordre international, viennent au premier plan des préoccupations. S'y ajoutent de nouveaux sujets, comme la paix et l'environnement. Le mouvement ouvrier chrétien investit son énergie et ses ressources dans l'ensemble du "secteur social". L'ANMC prend une part active à ces initiatives, en manifestant un intérêt accru pour les soins à domicile et pour la médecine préventive. Même la FNCC y participe en décidant, dès 1972, conjointement avec le MOC-ACW, les LOFC-KAV et les EP-KWB, d'accorder beaucoup plus d'importance à la défense des intérêts des consommateurs<sup>22</sup>. Mais la diversification du secteur coopératif, qui s'accélère vers les années septante, suit principalement d'autres voies. Cette évolution tient avant tout à une professionnalisation accrue, qui se manifeste aussi dans l'organisation du travail.

Si dans les années soixante, la différenciation du monde du travail suscite des difficultés - surtout dans le chef des employés et des femmes - on parvient néanmoins assez facilement à les maîtriser. En revanche, la sécularisation menace plus fondamentalement l'identité du mouvement ouvrier chrétien au cours de cette décennie.

### B. *Sécularisation et montée de l'esprit critique au sein de l'Eglise*

Par sécularisation, nous n'entendons pas seulement l'action visant à soustraire les réalités temporelles à l'influence de la religion et de l'Eglise (laïcisation). Sous ce vocable, nous plaçons également l'affaiblissement de la foi (déchristianisation) et la diminution de la pratique religieuse. Comme il existe, dans les faits, un lien très étroit entre la foi individuelle et le vécu de cette foi au plan liturgique, par le biais de la participation aux activités de l'Eglise, ces deux phénomènes seront traités simultanément<sup>23</sup>.

La déchristianisation et la diminution de la pratique religieuse contribuent peut-être plus que la laïcisation de la société à ébranler le mouvement ouvrier chrétien. La question posée est simple : un mouvement

22. Kwanten, *La moisson*, 168-169.

23. D'après Dobbelaere, *Volk Gods*, 9-13. Le recul rapide de la pratique dominicale après 1967 est en réalité moins prononcé que ce qui ressort de ces chiffres. En effet, on observe un déplacement de la pratique de l'office du dimanche vers celui du samedi soir. L'équivalence de la pratique du samedi soir est reconnue officiellement par la hiérarchie depuis 1967, mais dans les faits, cette évolution a sans doute été préparée plus tôt.

Tableau 5 :  
 Evolution de la pratique dominicale en relation avec le nombre d'habitants de 5  
 à 69 ans

	1950	1964	1967	1970	1973	1976
Diocèses flamands	(60 %)	55 %	53 %	46 %	39 %	36 %
Diocèses wallons	(41 %)	34 %	34 %	31 %	28 %	25 %
Malines-Bruxelles	(35 %)	38 %	35 %	30 %	16 %	15 %
Belgique	(50 %)	45 %	43 %	38 %	32 %	30 %

Sources : 1950 : E. Collard, "Commentaire de la carte de la pratique dominicale en Belgique", *Lumen vitae* (1952) 644-652; 1964-1976 : Service de statistique religieuse, Centre Interdiocésain, Bruxelles

ouvrier chrétien a-t-il encore un avenir si le nombre de catholiques continue à diminuer ? L'évolution de l'adhésion ecclésiale (mesurée par la pratique dominicale) au cours des dernières décennies est très révélatrice à cet égard. Bien que la grande majorité de la population belge se dise "catholique", bien qu'elle fasse baptiser ses enfants, se marie à l'église et souhaite un enterrement religieux, on observe que la pratique dominicale régresse fortement et que la croyance dans certains articles de foi essentiels se relâche, tout comme l'acceptation de l'éthique catholique. C'est surtout dans le domaine de la sexualité et du planning familial que les comportements s'écartent de plus en plus des préceptes de l'Eglise. Du reste, après le Concile Vatican II, la morale de l'Eglise donne l'impression d'évoluer également dans ce domaine. En 1968, l'encyclique *Humanae vitae* montre, à la grande déception de beaucoup, que ce n'est pas vraiment le cas. Pour le mouvement ouvrier chrétien, ces problèmes ne sont pas nouveaux, car depuis toujours, le milieu ouvrier est le moins pratiquant <sup>24</sup>.

L'offensive apostolique à laquelle on assiste, au lendemain de la guerre, est précisément dictée par l'absence massive des travailleurs au sein de l'Eglise. La "reconquête" de la masse ouvrière, tel est le but que se sont assigné le MPF, mais aussi la JOC(F) et la (V)KAJ, les EP et les KWB, ainsi que les organisations féminines LOFC et KAV. Dans les années cinquante, ce "feu sacré" semble avoir perdu un peu de son ardeur; même les EP ne sont plus que des "cercles d'étude plus ou moins réussis" <sup>25</sup>. Durant la seconde moitié de cette décennie, les activités religieuses traditionnelles des branches "apostoliques" paraissent se scléroser. En outre, l'accent n'est plus mis sur une vie intérieure consacrée au salut personnel, fondée sur la liturgie et les sacrements, mais sur l'amour du prochain et sur l'"horizonta-

24. *Ibid.*, 45-60.

25. Note préparatoire à la réunion des aumôniers régionaux [MOC] du 6 octobre 1958; AACW 430.

lisme". Autre changement significatif : le personnel s'engage moins explicitement au plan chrétien, comme en témoigne la diminution très sensible du nombre de participants aux retraites et aux recollections, aux alentours de 1960.

L'abandon de l'attitude "antimoderniste" envers la culture et les loisirs, à partir de la fin des années cinquante, est sans doute l'aspect le plus frappant de la "sécularisation" qui touche le mouvement ouvrier chrétien. La présence de sociologues au sein des mouvements de formation conduit progressivement ceux-ci à porter un jugement plus positif sur l'utilisation moderne du temps libre. L'on en vient à considérer de plus en plus les loisirs comme une forme d'affirmation de soi et de libération. Même les médias reçoivent un accueil favorable. La politique en matière de culture et de loisirs est présentée comme un instrument de formation, qui doit permettre aux travailleurs de participer, autant que faire se peut, à un usage judicieux de la culture et des loisirs <sup>26</sup>. Cette évolution est consommée à partir du milieu des années soixante. Si de nombreux facteurs expliquent le déclin de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne - en particulier la diminution du nombre de jeunes travailleurs, en raison de la prolongation de la scolarité - il ne fait guère de doute que l'obstination jociste à critiquer l'utilisation des loisirs de la jeunesse moderne a conduit cette dernière à s'éloigner du mouvement. L'idéal alternatif que propose la JOC est en opposition avec l'univers mental des jeunes et étranger au monde dans lequel ils vivent <sup>27</sup>.

Outre l'abandon de la pratique religieuse, la laïcisation fait également peser une menace sur l'identité du mouvement ouvrier chrétien. La laïcisation de la société est un processus séculaire qui s'est intensifié avec la révolution industrielle et avec la Révolution Française. La "pilarisation" (verzuiling) catholique peut être considérée comme une tentative - longtemps efficace - d'enrayer ce processus. Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement, dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, que cette tentative doit échouer à long terme. Les organisations du "pilier" catholique tendent à se soustraire de plus en plus à la tutelle ecclésiastique. A l'époque de la question royale, l'épiscopat a encore pu, presque sans être contesté, prendre position en faveur du Roi. Et quelques années plus tard, le monde catholique n'a pas protesté davantage contre l'opposition des évêques à la législation Collard sur l'enseignement (1954).

26. H. Deleecq et N. Van de Gracht, "De vrijetijdsbesteding van werklieden en bedienden", numéro spécial du *GMG* (1960) 939-1080. Une enquête du même genre a été effectuée du côté wallon : "Une enquête du MOC. Comment les travailleurs utilisent-ils leur temps libre ?" *DASC* (1960) 343-359 et 712-724. Sur l'évolution des conceptions du mouvement ouvrier chrétien en matière de culture et de loisirs, voir les publications de Laermans, notamment *In de greep van de "moderne tijd"*.

27. Voir Janssens, *En nu vooruit !*, et F. Peemans & A. Tihon, "Du congrès de la Libération au rassemblement de Rome", qui toutefois se gardent de donner une explication au phénomène. Voir aussi le tome II.

Quelle différence avec les réactions suscitées par l'appui du cardinal Van Roey au Premier Ministre Eyskens à propos de la loi unique ! August Cool remet sur-le-champ sa démission de président de la CSC (elle est cependant refusée par le bureau du syndicat)<sup>28</sup>. Cette réaction violente s'explique sans doute aussi par le fait que Mgr Van Roey accuse les syndicats, y compris la CSC - sans que cette affirmation ait le moindre rapport avec la réalité - d'inciter ou de collaborer à la grève<sup>29</sup>. L'incident ne passe pas inaperçu. Le bureau de la CSC juge "inopportune" l'intervention ecclésiastique. Dans un communiqué de presse, les fédérations CSC du Hainaut, de Liège, de Huy et de Waremme déplorent les directives du cardinal. Dans l'affaire de Louvain, les Flamands font complètement fi du mandement épiscopal de mai 1966, qui pose comme principe l'unité de l'université de Louvain<sup>30</sup>. Par la suite, le mouvement ouvrier chrétien continuera d'affirmer son autonomie vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique, par exemple en matière d'éducation sexuelle<sup>31</sup>.

L'importance déclinante de la doctrine sociale de l'Eglise dans les programmes du mouvement ouvrier chrétien peut également être considérée comme une forme de sécularisation. La "Manifestactie" des KWB (1963-1964) est probablement l'un des derniers moments aussi explicitement marqués par cette doctrine. Toutefois, sous l'influence du jésuite Liederik De Witte, l'accent est surtout mis sur le caractère évolutif des enseignements pontificaux, qui se trouvent dès lors relativisés<sup>32</sup>.

Pourtant, la plupart des textes majeurs des années soixante comportent encore de nombreuses références explicites à caractère religieux. Il s'agit alors généralement d'une démarche apologétique, d'une réaction à certaines menaces, comme celles de l'Action Catholique française, dont il sera question ci-dessous. Si l'élaboration des programmes n'est plus sous-tendue par une motivation explicitement chrétienne, le mouvement se situe implicitement au même niveau que les textes pontificaux relatifs à la question sociale. Pareille situation s'explique peut-être moins par une influence directe exercée par la hiérarchie catholique que par une même tradition scientifique, tournée vers la personne et les valeurs, sur laquelle le programme a été construit.

28. Bureau de la CSC, 23 décembre 1960. Sur cet incident, voir aussi Joye & Lewin, *L'Eglise et le mouvement ouvrier*, 309 sv., et Neuville & Yerna, *Le choc*, 91-93.

29. Van Isacker, *Herderlijke brieven*, 171.

30. Jonckheere & Todts, *Leuven Vlaams*. Voir aussi Janssens, *En nu vooruit !*

31. Cf. *infra*. Remarquons toutefois que l'impact épiscopal direct, en ce qui concerne le mouvement ouvrier chrétien, se limite depuis l'entre-deux-guerres à la politique. On ne peut en aucun cas considérer le mouvement ouvrier chrétien comme clérical et sous la tutelle des évêques, comme c'est le cas par exemple pour le mouvement ouvrier catholique aux Pays-Bas. Voir Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 407-412 et Pasture, "Diverging paths".

32. Voir surtout L. De Witte, *Kerk, arbeid en kapitaal. Confrontatie van de christelijke levensopvatting met het arbeidersvraagstuk* (Bruxelles, 1963). Sur la "Manifestactie" des KWB, voir le tome II. Liederik De Witte est l'aumônier des KWB d'Alost; il a joué un rôle important dans la préparation de la "Manifestactie" des KWB.

Le processus de laïcisation est soutenu par une tendance importante qui apparaît dans le monde chrétien. L'Action Catholique française insiste sur l'autonomie du temporel. Les organisations confessionnelles poursuivant des objectifs profanes sont nuisibles, à la fois à l'Eglise et au monde. En vertu de l'autonomie du temporel, les catholiques peuvent parfaitement s'engager avec des non-catholiques dans des mouvements sociaux. Vue sous cet angle, l'importance décroissante de la doctrine sociale de l'Eglise s'interprète, dès lors, d'une manière différente : si en effet l'Eglise n'a aucun pouvoir à exercer sur le monde profane, à quoi bon encore invoquer la "doctrine sociale de l'Eglise" ? Aussi le concept tombe-t-il peu à peu en désuétude. Dans un texte aussi important que la constitution pastorale (1965) "De l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui" (*Gaudium et spes*), du Concile Vatican II, ce concept a même été écarté à la demande expresse du Père Chenu, dominicain français très influent. Paul VI prend complètement ses distances par rapport à une expression ainsi contestée et ne fait plus état que de l'"enseignement social" de l'Eglise. Dans l'esprit de l'Action Catholique française, les organisations sociales confessionnelles doivent se "déconfessionnaliser" entièrement et supprimer le "C" de leur appellation. C'est la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) qui donne l'exemple en 1964. Elle se transforme en Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), éliminant toute référence à la doctrine sociale chrétienne<sup>33</sup>.

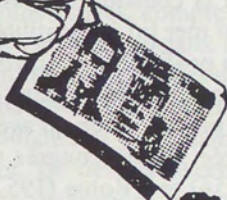
Le mouvement ouvrier chrétien belge s'oppose énergiquement à ce courant qui, bien qu'il ait surtout un grand retentissement en France, trouve aussi un écho en Belgique, auprès des adversaires catholiques de la "pilarisation". Il souligne que les catholiques ont le droit de se regrouper dans des organisations sociales distinctes, afin de pouvoir façonner la société d'après leurs propres valeurs et leurs normes personalistes d'inspiration chrétienne. Il estime que toute personne de "bonne volonté" est en mesure d'adhérer à ces valeurs fondamentales. Les catholiques peuvent ainsi témoigner collectivement de leur engagement social comme chrétiens. Du reste, le mouvement ouvrier chrétien ne se considère pas comme un mouvement confessionnel car, depuis toujours, il a été ouvert à tous ceux - croyants et incroyants - qui acceptent ses principes de base. De plus, il estime qu'une forme d'organisation catholique est toujours nécessaire à la sauvegarde des intérêts spirituels de l'Eglise.

Dans les années soixante, malgré le mouvement de sécularisation, un

33. Sur la "sécularisation" de la CFTC, voir Branciard, *Histoire de la CFDT*; Groux et Mouriaux, *La CFDT*; Tessier, *La CFTC*; Tixier, *Mutation ou déclin du syndicalisme*, et Vignaux, *De la CFTC à la CFDT*. Sur la signification de la doctrine sociale, voir Chenu, *La "doctrine sociale" de l'Eglise*; Wentholt, *Een arbeidersbeweging*, et Verstraeten, *De sociale leer*. Le problème étudié ici est développé dans Pasture, "Het ACV en de katholieke sociale leer", et ID., *Kerk, politiek en sociale actie*, spécialement 234-245. Voir aussi Pasture, *Christelijk syndicalisme*, qui mesure la diffusion de ces idées dans les milieux syndicaux chrétiens.

du 1<sup>er</sup> au 8 mai  
**VOUS  
aussi**

**contribuez au**



# fonds de solidarité des travailleurs chrétiens

Fonds International  
Mouvement Ouvrier Chrétien  
127 rue de la Harpe  
CCP 4224 TE CDB 51-101-00  
Paris - France - 75005  
Téléphone 330.60.11

*Dans les années soixante, le mouvement ouvrier chrétien élargit ses horizons par l'action Solidarité Mondiale.*

*(Affiche, 1964)*

vent nouveau souffle sur l'Eglise. Il interpelle aussi le mouvement ouvrier chrétien. A Rome, le successeur de Pie XII, Jean XXIII, ouvre toutes grandes les portes du Vatican. L'encyclique *Mater et magistra*, le Concile Vatican II et la constitution pastorale *Gaudium et spes* annoncent une ère nouvelle, qui met fin à l'hostilité traditionnelle de l'Eglise envers le monde moderne, au profit d'une confrontation ouverte et loyale avec la réalité. Le Concile marque une étape dans les relations avec les non-catholiques, aussi bien avec le monde athée qu'avec les autres religions. La revalorisation des laïcs, préparée par les congrès mondiaux sur l'apostolat des laïcs tenus à Louvain (1956) et à Rome (1957), devient une réalité concrète. Le personnalisme chrétien revêt désormais une signification plus positive et ne se présente plus essentiellement comme une alternative au libéralisme et au communisme. C'est par le truchement d'une vision plus biblique de l'Homme que le croyant est désormais appelé à un engagement social.

L'"aggiornamento" de l'Eglise, auquel des théologiens et des ecclésiastiques belges apportent leur contribution, ne laisse pas indifférent le monde catholique. Dans ce domaine, la Wallonie a une certaine avance sur la Flandre. Au début des années soixante, le MOC et ses branches apostoliques créent la Commission Apostolique Ouvrière. En Flandre, le nouvel aumônier de l'ACW, le chanoine Marcel Fraeyman, successeur de Brys décédé en 1962, s'engage avec enthousiasme dans le mouvement de rénovation de l'Eglise. Lors du congrès de l'ACW de 1964, il plaide explicitement en faveur d'un approfondissement de l'inspiration chrétienne du mouvement ouvrier chrétien<sup>34</sup>. C'est dans cet esprit qu'est fondé, en 1966, le Centrum voor Arbeiderspastoraal (CAP-Centre de Pastorale Ouvrière)<sup>35</sup>. Au sein des KAV et des KWB, les thèmes religieux - dans le contexte de la fin des années soixante, les questions morales sont fréquemment considérées sous l'angle religieux - donnent lieu à quantité de conversations et de débats dans de nombreux "groupes pour personnes intéressées", et toujours avec beaucoup de succès. La religion devient cependant le "privilège" de ces "personnes intéressées". Les références religieuses diminuent progressivement dans les activités temporelles.

Au milieu des années soixante, après une période de distanciation envers l'Eglise-institution (1957-1965), le mouvement ouvrier chrétien renoue avec les évêques. Ces derniers s'emploient à donner un nouveau souffle à l'action religieuse dans les paroisses. C'est ainsi qu'en 1966, l'évêque de Bruges, Mgr De Smedt, lance l'idée d'appliquer un programme religieux commun à toutes les organisations sociales. Les KAV et les KWB sont-ils prêts à collaborer à cette formation religieuse dans les paroisses ?

34. M. Fraeyman, *De christelijke opdrachten van onze arbeidersbeweging in onze tijd*, Congrès ACW 1964. A compléter par E. Dejardin, *Vers un personnalisme social*, Congrès MOC 1964.

35. Bureau national du MOC-ACW, 8 mai 1965; Masure, "Vijf jaar CAP", 168-169. Nous ne disposons malheureusement d'aucune indication sur les activités des aumôniers wallons.

Ou ces organisations restent-elles plutôt attachées à un apostolat catégoriel, donc à une forme propre d'apostolat, adaptée à un public de travailleurs ? Ou bien vont-elles laisser l'action religieuse entièrement aux mains des paroisses, à présent que celles-ci sont plus actives, compte tenu notamment de l'effacement des frontières entre les groupes sociaux ? A la fin des années soixante, la réorganisation des institutions ecclésiales et la première vague de démocratisation dans l'Eglise (Conseil Pastoral Interdiocésain, 1970) incitent les autorités religieuses à solliciter la participation et la collaboration du mouvement ouvrier chrétien. Ce dernier accepte, non sans quelque hésitation, car il redoute une marginalisation de fait des travailleurs. D'ailleurs, dès 1965, les KWB ont plaidé en faveur d'une participation accrue des ouvriers au sein de l'Eglise.

Cependant, cette intensification de l'action paroissiale contraste très nettement avec les progrès de la sécularisation et avec les difficultés touchant à l'application de l'encyclique *Humane vitae* (1968). Le mouvement se voit dès lors contraint de mener une réflexion approfondie sur la poursuite de l'action religieuse. Il choisit d'être un groupe "de chrétiens conscients, désireux de travailler ensemble dans un esprit chrétien à l'édification de l'Homme et du monde" [NT] <sup>36</sup>.

Certaines tentatives visent, toujours dans les années soixante, à intégrer des aspects religieux dans le domaine social. Les programmes d'année des organisations de formation tentent de rapprocher le message de la Bible des réalités du monde et de le greffer sur l'expérience ouvrière. On renoue avec l'esprit apostolique de l'après-guerre; le mouvement ouvrier chrétien est décrit comme un "levain", même si l'accent est mis sur l'"inspiration" chrétienne plutôt que sur la "conversion". Le mouvement reste cependant désireux de réorganiser le monde selon les principes de la justice chrétienne. Dans un langage théologique plus contemporain, le secrétaire du CAP, Robert Masure, écrit en 1974 que le mouvement ouvrier chrétien entend réaliser un programme de "mieux-être humain s'inspirant du message de la foi chrétienne. Ce programme tend au salut, à la guérison, à la libération de l'Homme tout entier dans tous les aspects de son existence, y compris les aspects de collectivité et de structures" [NT] <sup>37</sup>. Hormis la perspective strictement apostolique, qui a progressivement disparu des esprits, cet objectif n'est pas tellement éloigné de ce que le chanoine Brys, par exemple, avait annoncé au lendemain de la guerre <sup>38</sup>. L'attention se porte davantage sur le problème du mieux-être et sur une critique de la société, telle qu'on la conçoit à la fin des années soixante et dans les années septante : plus générale, c'est-à-dire dirigée surtout contre les structures de pouvoir capitalistes.

36. Note du bureau national des KAV, 27 janvier 1970, et "Verslag van de werkgroep KAV en christendom"; AKAV (Compléments) 998.

37. R. Masure, *Arbeiderspastoraal en geheelpastoraal*, Werkdocumenten CAP 94 (Bruxelles : ACW-CAP, 1974) 7.

38. Cf. *supra*, chapitre V.

Dans un article publié en 1970 dans le *Gids op maatschappelijk gebied*, Masure indique l'orientation future de la pensée du mouvement ouvrier chrétien<sup>39</sup>. Il s'inspire de la critique de la société telle qu'elle est formulée dans la "politische Theologie" allemande, chez J.B. Metz en particulier. Cette théologie politique entend "briser la sphère du privé pour faire droit à la pertinence sociale et politique du message du salut"<sup>40</sup>. Outre Metz, c'est surtout l'action du dominicain flamand Edward Schillebeeckx, théologien à Nimègue, qui suscite de l'intérêt. On retrouve, chez bon nombre de militants du mouvement ouvrier chrétien, un christianisme fondé sur une vie évangélique intense et porté par une critique de la société. Toutefois, cet engagement radical reste l'affaire d'une minorité active.

La grande masse ne souhaite pas, en effet, faire sien cet engagement radical. Elle entend pouvoir adhérer au mouvement ou y faire appel sans pour autant se reconnaître en Dieu ou en l'Eglise. Elle se montre toujours sensible aux valeurs et à l'approche personnaliste, dont le mouvement souligne d'ailleurs lui-même l'importance comme légitimation nouvelle.

L'aumônier est l'homme qui a le plus "vécu" cette évolution. La transformation du "directeur des œuvres sociales" en "aumônier" est en grande partie déjà accomplie au début des années soixante. A cette époque, on attend essentiellement de lui qu'il assiste spirituellement l'organisation à laquelle il appartient, même si de nombreux aumôniers se considèrent plutôt comme des "hommes à tout faire", appelés à intervenir un peu partout sans que leur fonction soit clairement définie<sup>41</sup>. Au sein des organisations de formation et des mouvements apostoliques, on attache une importance croissante au rôle de l'aumônier comme prêtre-"pasteur" et animateur apostolique des groupes de discussion. Cependant, ce dernier rôle ne tarde pas à soulever des problèmes de compétence. Bon nombre d'aumôniers locaux et régionaux ne semblent pas en mesure de remplir cette mission éducative et pastorale, conformément à l'esprit du temps et avec les techniques modernes de formation. Faut-il préciser qu'on leur demande beaucoup plus qu'un simple "petit mot" religieux ? On attend d'eux un travail approprié et de qualité, non seulement pour la forme, mais aussi pour le fond. Les KAV surtout, où le processus de modernisation est probablement plus laborieux qu'au sein des KWB, souhaitent ardemment que les aumôniers se fassent "aider". Le CAP s'efforce d'y remédier en publiant ses documents de travail et - initiative qui en dit long ! - en organisant des journées de "formation professionnelle" pour l'action pastorale ouvrière

39. R. Masure, "Een boodschap voor onze samenleving ? Elementen voor een politieke theologie", *GMG* (1970) 103-118.

40. La définition est empruntée à H. Mertens, "Krachtlijnen van de politieke theologie", *Collationes* (1971) 290 (repris dans les *Werkdocumenten CAP 63* (Bruxelles : ACW-CAP, 1971) 2).

41. Wouters, *De rol van de arrondissementele en provinciale proost*, 149-151.

---

(1972), au cours desquelles les aumôniers locaux de différentes provinces ecclésiastiques peuvent suivre une formation intensive.

#### IV. Radicalisation du programme

S'il perd ses références explicitement religieuses, le programme du mouvement ouvrier chrétien n'écarte pas le personnalisme, qui demeure son fondement. Il n'empêche que les perspectives se modifient sensiblement. Dans les années cinquante, le mouvement ouvrier chrétien vivait surtout le personnalisme chrétien comme une mission consistant à "relever" le travailleur aux plans matériel et moral, dans son existence personnelle comme dans la vie sociale. Vers le milieu des années soixante, le mouvement met beaucoup plus l'accent sur le mieux-être collectif.

Le mouvement ouvrier chrétien s'assigne trois objectifs : 1. créer de nouvelles "structures sociales dans lesquelles le travailleur ne serait (...) plus maintenu dans une position inférieure"; 2. répandre le bien-être d'une manière équitable, en se préoccupant surtout des plus défavorisés; 3. développer des possibilités d'épanouissement véritable de la personne<sup>42</sup>. Toutefois, cet épanouissement n'est plus conçu comme une "élévation de la créature vers son Créateur"<sup>43</sup>, mais comme le développement des qualités inhérentes à la personne.

Ce personnalisme redéfini, tourné désormais vers l'Homme concret et le mieux-être général - le plus souvent sans aucune référence explicite à Dieu - forme la base de ce que les sociologues de la religion ont appelé la "chrétienté socio-culturelle", où prédominent les valeurs humanistes, de même que certains éléments de l'économie de marché<sup>44</sup>. Ce personnalisme ou cette chrétienté socio-culturelle sont plus qu'un "baldaquin" : ils demeurent une véritable source d'inspiration et de renouveau. Pourtant, ils ne jouent qu'un rôle modeste dans le processus de radicalisation du programme du mouvement ouvrier chrétien. A cet égard, l'influence des sciences sociales se révèle beaucoup plus décisive. A la fin des années soixante, des jeunes et des intellectuels vont même jusqu'à reprendre, dans leur critique de la société, des analyses et des conceptions néomarxistes.

---

42. *Bouwen voor morgen* (Bruxelles : ACW, 1966) 8-10.

43. Cf. *supra*.

44. Voir surtout Billiet & Dobbelaere, "Vers une désinstitutionnalisation du pilier chrétien ?"; Dobbelaere, *Volk Gods*, 25-44, avec d'autres références bibliographiques. Les "principes de l'économie du marché" évoqués par Dobbelaere e.a. découlent en fait de l'idée de la responsabilité personnelle, surtout cultivée au sein des mutualités chrétiennes. Cf. chapitre V.

---

### A. Critique du Welfare State

Au cours de la seconde moitié des années soixante, le mouvement ouvrier chrétien se rend de plus en plus à l'évidence que l'accroissement spectaculaire du bien-être des "golden sixties" ne résout pas tous les problèmes. Herman Deleeck qui, après avoir été promu docteur en Sciences Economiques, quitte son poste à la direction du service d'étude de l'ACW pour s'engager dans une carrière académique, effectue des recherches dont il ressort que les inégalités sociales se perpétuent. Les revenus des salariés et des appointés n'augmentent pas ou à peine plus vite que ceux des autres couches de la population. La misère du quart monde est loin d'être exorcisée. Le système de sécurité sociale provoque un "effet Matthieu", qui avantage les revenus élevés au détriment des bas revenus. En outre, la croissance économique engendre des effets pervers pour l'environnement. Enfin, dans le tiers monde, les trois quarts de la population continuent à vivre dans une misère criante<sup>45</sup>.

S'inspirant de sa tradition personnaliste, le mouvement ouvrier chrétien s'élève surtout contre la rationalité économique, une pensée qui veut tout traduire en termes de profit matériel. Bien que leurs mérites soient reconnus, les mécanismes du marché présentent un certain nombre d'inconvénients graves. En effet, ils répondent uniquement à une demande s'appuyant sur un pouvoir d'achat. Pareil fait signifie que celui qui ne dispose pas de ressources suffisantes est un laissé pour compte. En outre, il existe des besoins non monnayables. Parmi ceux-ci, le mouvement ouvrier chrétien range surtout les besoins collectifs, tels que les infrastructures, les matières sociales et le contrôle démocratique. Il importe donc de corriger les mécanismes du marché.

A l'instar du célèbre économiste américain John Kenneth Galbraith, Deleeck définit la rationalité économique comme l'un des "pouvoirs" qui dominent l'Etat-providence et limitent considérablement le caractère démocratique de la société occidentale contemporaine. La science représente un deuxième "pouvoir". D'après le sociologue français Alain Touraine, dont les théories sont très proches de la philosophie d'Ivan Illich, les spécialistes ou les scientifiques laissent de moins en moins de place à l'Homme ordinaire : non seulement ils le privent de sa faculté de résoudre lui-même les problèmes, mais ils déterminent aussi, dans la pratique, ce qui doit être ressenti comme étant "problématique". La nouvelle "lutte des classes" oppose ces spécialistes omniscients aux ignorants, qui sont manipulés. Dans les entreprises, ce sont les managers, la technocratie comme troisième

---

45. Herman Deleeck soutient sa thèse, *Maatschappelijke zekerheid en inkomensverdeling*, en 1966. On trouve un aperçu assez complet de ses idées dans le *GMG*. Voir aussi H. Deleeck, "Leven wij in welvaart en overvloed?" *VSW* 1969, 7-20.

pouvoir, qui s'approprient l'autorité. Un quatrième pouvoir, enfin, contribue à limiter le processus de décision démocratique : la bureaucratie et ses développements tentaculaires.

Afin de remédier aux imperfections de l'Etat-providence, le mouvement ouvrier chrétien adopte - sans procéder de manière toujours aussi systématique - une triple stratégie. Il plaide tout d'abord en faveur d'une économie planifiée démocratique, de manière à faire échec à la rationalité économique. Il propose ensuite le mieux-être de l'Homme comme alternative à cette rationalité. Enfin, face aux pouvoirs de la science, de la technocratie et de la bureaucratie, il revendique la participation.

L'idée d'une économie planifiée démocratique a déjà une longue histoire derrière elle. Dès la fin des années cinquante, le mouvement ouvrier chrétien se penche avec attention sur les intérêts des consommateurs. Cette option se traduit notamment par la création, en 1958, du Conseil des Acheteuses LOFC/Raad voor Huisvrouwen KAV<sup>46</sup>. Dans le "Manifeste du Heysel", le mouvement déclare explicitement vouloir prendre la défense des intérêts des travailleurs comme consommateurs. Il plaide notamment en faveur d'un développement des services collectifs. Indépendamment du problème de la consommation, il réclame une économie plus au service de l'Homme.

Cette dernière idée est développée par la CSC dans *Responsable pour l'avenir*. Les pouvoirs publics doivent intervenir activement dans l'économie, afin de corriger les mécanismes du marché, en se préoccupant à la fois de l'emploi et des intérêts des consommateurs. Sous l'impulsion de ses cadres moyens - les intellectuels des services d'étude, les enseignants de l'Ecole Sociale d'Heverlee et, en Wallonie, les collaborateurs du CIEP, de l'ISCO et de la Fondation Travail-Université - le mouvement ajoute que les travailleurs doivent pouvoir codéterminer l'orientation de la croissance économique en fonction des besoins et des priorités réelles. Dans une économie libérale, les travailleurs-consommateurs dépendent des producteurs; ce sont ces derniers, et non les consommateurs qui décident quels sont les produits mis sur le marché. Or, les producteurs agissent en fonction du profit prévisible. Le mouvement ouvrier chrétien, lui, privilégie d'autres valeurs : le plein emploi, l'amélioration de la qualité de la vie, les équipements collectifs, la solidarité avec les plus défavorisés, etc...<sup>47</sup>.

46. Sur la question de la consommation au sein du mouvement ouvrier chrétien à la fin des années cinquante, voir E. Defossez, "De verdediging van de verbruiker", *GMG* (1959) 774-777, et W. Van Rijckeghem, "Beschouwingen bij het vraagstuk van de voorlichting van de verbruiker", *GMG* (1961) 783-791. Rapports du Conseil des Ménagères des KAV dans AKAV (compléments) 84, 256-258 et 707-715.

47. F. Smets, J. Timmermans & A. Vanempten, "Het ACV verantwoordelijk voor de toekomst", *GMG* (1969) 21-37 et 137-153; *De mens in de consumptiemaatschappij*, VSW 1969; "Verbruik en verbruiker" *GMG* (1970) 557-602, avec les décisions du conseil central du MOC-ACW du 18 avril 1970.



*La fin des années soixante se caractérise par un appel à la participation.  
(Affiche, 1970)*

L'intérêt très marqué que le mouvement ouvrier chrétien manifeste en faveur des plus faibles et l'attention qu'il porte aux "valeurs immatérielles", à partir du milieu des années soixante, s'inscrivent également dans sa stratégie, présentée comme une alternative à la société de consommation. Mais la primauté du mieux-être sur celle du bien-être matériel peut être aussi rattachée au renouveau idéologique qui s'opère dans les années soixante, en réponse à la sécularisation et en écho aux nouvelles orientations de la pensée de l'Eglise. En effet, l'appel pressant à la "pauvreté spirituelle" et à l'engagement social au profit des plus défavorisés dérive d'un christianisme fondé sur une vie évangélique intense <sup>48</sup>.

La primauté du mieux-être comporte, du reste, deux aspects différents : d'une part, il faut se soucier en priorité des plus démunis; d'autre part, il importe de se consacrer à l'Homme dans son intégralité, ainsi qu'aux "valeurs immatérielles". Cette dernière préoccupation conduit l'ANMC, qui s'intéresse surtout au second aspect, à plaider en faveur d'une politique de santé intégrale, comme alternative à une médecine hyperspécialisée. Dès 1966, la mutualité chrétienne estime que le généraliste devrait devenir le pivot du système des soins de santé, de telle sorte que le patient soit traité dans son rapport avec son environnement, en accordant une importance particulière à la prévention. En 1969, l'ANMC réorganise son service d'assistance sociale et met davantage l'accent sur un accompagnement psychosocial, axé sur l'intégration et sur l'épanouissement personnel. "Ziekenzorg", le service qui est chargé d'accompagner moralement les malades, de les soutenir et de les reconforter, est considéré comme caractéristique du visage "humain" que souhaite offrir l'ANMC <sup>49</sup>. D'autres branches et services du mouvement ouvrier chrétien connaissent un changement de cap similaire. Les mouvements éducatifs se préoccupent désormais de provoquer une prise de conscience des "valeurs" et d'y sensibiliser leurs adhérents <sup>50</sup>.

Placé dans la perspective du mieux-être général, le système de sécurité sociale apparaît sous un jour différent. On renonce - et c'est aussi le fait de l'ANMC - à l'ancien idéal de l'assurance au profit de la sécurité sociale, telle que l'entendait Beveridge. Celle-ci ne constitue qu'une partie de la politique sociale, laquelle doit garantir la sécurité d'existence. Concrètement, pareille option signifie qu'il y a lieu d'apporter divers compléments à la sécurité sociale : une politique active de l'emploi, y compris pour les moins-valides et les marginaux, une politique familiale et de santé, une "charte du troisième âge", enfin une politique visant à promouvoir une "culture" adéquate en matière de vacances et de loisirs. Il convient d'in-

---

48. Voir notamment M. Fraeyman, "Consumptiemaatschappij en christendom", *GMG* (1969) 699-719.

49. Sur les soins dispensés aux malades, voir Dehandschutter, "Veertig jaar Ziekenzorg".

50. Cette évolution est décrite et analysée en profondeur par Laermans, *In de greep van de "moderne tijd"*.

---

dexer les allocations et de supprimer totalement les plafonds sur les cotisations, afin de neutraliser "l'effet Matthieu" dans la sécurité sociale <sup>51</sup>.

La fin des années soixante se caractérise par un appel à la participation : c'est là le troisième élément de la stratégie mise en œuvre par le mouvement ouvrier chrétien, afin d'éliminer les aspects négatifs de l'Etat-providence.

L'idée que la société moderne est encore loin d'être démocratique est surtout soutenue par des intellectuels critiques. Elle trouve un écho dans le mouvement ouvrier chrétien par l'intermédiaire de ses "formateurs" professionnels. En Flandre, ce sont surtout les KWB qui se battent pour plus de démocratie. En Wallonie, c'est le noyau qui gravite autour du CIEP et de la Fondation Travail-Université qui prend l'initiative en la matière <sup>52</sup>. L'appel à une participation accrue porte sur tous les aspects de la vie en société. Il ne se limite nullement à la politique ou à l'économie. Il concerne tout à la fois l'Eglise, l'enseignement, la vie culturelle et le mouvement ouvrier lui-même. Il est frappant de constater combien, dans la seconde moitié des années soixante, le fonctionnement interne des organisations du mouvement est ressenti comme problématique et combien l'on essaie de faire précéder les prises de position importantes d'une consultation élargie, organisée à grande échelle.

Dans son programme, le mouvement ouvrier chrétien - en Wallonie plus qu'en Flandre - fait de la démocratisation de l'enseignement une priorité <sup>53</sup>. En effet, les classes sociales dirigeantes partagent un modèle culturel transmis par l'éducation et l'enseignement, modèle qui leur permet de posséder le pouvoir et de toujours "devancer" la démocratisation. Un enfant issu du milieu ouvrier, qui réussit toutefois à accéder au sommet de la pyramide sociale, adopte ce modèle. Il est ipso facto "perdu" pour les travailleurs. Le mouvement ouvrier veut sortir de cette impasse. A ses yeux, la démocratisation de l'enseignement ne consiste plus uniquement en l'abaissement des seuils financiers qui déterminent l'accès à l'école; il s'agit désormais surtout de démocratiser le système scolaire lui-même. L'éducation permanente est une voie en ce sens. Elle donne au travailleur la possibilité

---

51. Voir surtout les études de Deleeck, en particulier *Maatschappelijke zekerheid en inkomensverdeling* (Anvers, 1966), et *La sécurité sociale*, Congrès CSC 1972.

52. La Fondation Travail-Université est créée en 1967 par le mouvement ouvrier chrétien francophone, d'une part, et par l'UCL, les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur ainsi que par quelques professeurs d'autres universités, d'autre part. Outre l'organisation de cours de perfectionnement pour les dirigeants, les permanents et les militants du mouvement, ainsi que la mise sur pied d'une recherche scientifique sur les problèmes du travail, la Fondation patronne l'accès des anciens étudiants de l'ISCO à la licence en Sciences du Travail de l'Institut Supérieur du Travail (IST) de l'UCL.

53. Sur l'ACW et la démocratisation de l'enseignement, voir Hermans & Van den Borre, "Het ACW". Pour la Wallonie, voir notamment les leçons destinées aux Semaines Sociales Wallonnes de 1969 (spécialement E. Creutz, "La jeunesse et la Wallonie") et de 1970, *Enseignement-éducation permanente-société*.

---

de suivre, à côté de son travail, une formation lui permettant de récupérer des chances qu'il a éventuellement perdues. Dans ce but, le mouvement ouvrier chrétien se bat pour que l'on accorde des crédits d'heures aux jeunes travailleurs. Un système scolaire démocratisé ira cependant plus loin encore, en modifiant les structures de l'enseignement et de la pédagogie. Fondé en 1962 par Max Bastin, l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) est, quant à l'organisation et aux méthodes de travail, un bel exemple d'expérimentation visant à une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur. A l'ISCO, les ouvriers peu qualifiés peuvent accéder à des études qui font passer l'activité et la culture propres avant l'adoption des modèles culturels existants (c'est-à-dire : *bourgeois*)<sup>54</sup>. Du côté flamand, une expérience similaire est lancée au Centre de formation "Ter Munk", créé en septembre 1969. Cependant "Ter Munk" s'est, dès le début, orienté davantage vers les cadres du mouvement ouvrier<sup>55</sup>.

#### B. Vers l'autogestion dans l'entreprise

C'est la "Manifestactie" des KWB qui radicalise l'attitude du mouvement ouvrier chrétien à l'égard de la réforme de l'entreprise. Dès le milieu des années cinquante, les KWB se rendent compte progressivement que l'aliénation et la dépersonnalisation de l'ouvrier trouvent leur source dans sa situation de travail<sup>56</sup>. La "Manifestactie" de 1963-1964 ambitionne d'inciter les travailleurs à prendre conscience du problème de l'entreprise. En Flandre, de nombreuses sections des KWB discutent un projet de manifeste. Partant de la philosophie personnaliste et chrétienne du mouvement, de vives critiques sont formulées contre les structures capitalistes de l'entreprise, sous le slogan : "le capitalisme nous détruit !". Le projet de manifeste indique que le droit de propriété doit être subordonné à la personne humaine. C'est là une affirmation caractéristique de la réorientation des conceptions de l'Eglise sur les questions sociales, lesquelles sont de moins en moins placées sous le signe de l'anticommunisme.

La CSC n'est guère favorable à ces prises de position. Elle considère le problème de l'entreprise comme relevant de sa compétence, même si la

---

54. Sur l'ISCO, voir notamment le rapport d'activité du MOC, 1961-1964, 201-207; E. Creutz & J. Daems, "Institut Supérieur de Culture Ouvrière. Voorstelling-evaluatie-vooruitzichten", GMG (1975) 523-544; P. Mannez, "L'ISCO, école parallèle ?", *Contradictions*, IV (1973) 43-64; *Mouvement ouvrier et éducation permanente*, n° spécial de la *Revue Nouvelle*, XXX (1974) 43; *L'ISCO au cœur d'une démarche d'Education Permanente*. Rapport d'orientation publié à l'occasion du trentième anniversaire de l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière, octobre 1992 (Bruxelles, 1992).

55. Houthuys & Van Verre, "Vijftien jaar".

56. Pour un premier modèle d'analyse de ce type, voir la série d'articles de J. Cleymans, aumônier des KWB de Turnhout, "De onrust in de psychologie van de loonarbeider", dans GMG (1953) 279-319, 827-843, 969-988 et (1954) 41-63 et 173-190. Voir aussi Lagae, *Participatie*, 136-137.

---

programmation sociale à un échelon plus élevé a retenu principalement son attention. Sur le fond, la CSC estime également ne pouvoir se rallier aux conceptions radicales du projet de manifeste. Lors de son congrès des 27-29 novembre 1964, soit six mois après le congrès des KWB, au cours duquel un manifeste plus modéré a été approuvé, la CSC présente son rapport intitulé *Entreprise et syndicalisme*. Contrairement au (projet de) manifeste des KWB, qui s'inspire de l'éthique personnaliste, le rapport de la CSC part d'une analyse de l'entreprise centrée sur les faits. En effet, ce que la CSC reproche surtout aux KWB, c'est de formuler des propositions trop éloignées de la réalité. Le rapport de la CSC s'appuie sur une base sociologique, économique et juridique solide, tout en se référant à la doctrine sociale de l'Eglise et aux principes personnalistes. Les conceptions de la CSC peuvent se résumer comme suit : la grande entreprise est considérée comme une société, au sein de laquelle les trois groupes de "participants" - travailleurs, actionnaires et représentants de l'intérêt général - contrôlent la gestion et doivent donner mandat pour les décisions importantes (expansion, fusion, fermeture, etc...). La gestion de l'entreprise reste aux mains des "entrepreneurs" ou des "managers" (le terme n'apparaît cependant pas dans le rapport). On renonce à la cogestion, telle qu'elle figurait dans les résolutions du congrès de 1947, au profit d'une fonction critique de contrôle. Le rapport souligne, en outre, l'importance d'une information exacte et complète sur le fonctionnement de l'entreprise, le domaine financier venant bien entendu en premier lieu.

En 1964, une commission d'étude est chargée, au sein du MOC-ACW, d'examiner la réforme de l'entreprise et de fusionner par la même occasion les propositions des KWB et de la CSC. Cette commission est à l'origine d'une brochure publiée par le MOC-ACW, *La réforme de l'entreprise*, et des décisions adoptées par le conseil central du mouvement, le 4 novembre 1967. Au cours des travaux préparatoires, principalement sous l'influence des KWB, la commission fait encore une large part aux conceptions de l'Eglise et aux principes personnalistes<sup>57</sup>. Toutefois, le rapport définitif, publié en 1968 dans le numéro d'été du *Gids op maatschappelijk gebied*, est avant tout un document sociologique, économique et juridique. Ce rapport est surtout le fruit du travail des experts des services d'étude. Quant au fond, la grande entreprise est conçue comme une "institution et une société", au sein de laquelle il faut tendre à l'efficacité, à la sécurité juridique et à des rapports équitables entre toutes les parties intéressées. Ce modèle institutionnel est considéré comme une alternative aux rapports contractuels traditionnels, qui existent au sein de l'entreprise. Le document développe, en outre, le principe d'un comité de surveillance et d'habilitation, tel qu'il est prévu dans la dernière proposition de la CSC. Toutes les

---

57. *Gaudium et spes, Mater et magistra, Pacem in terris*, A. Dondeyne, E. Mounier.

parties intéressées à la grande entreprise y siègeraient : les actionnaires, les travailleurs, les établissements d'épargne, les représentants des fédérations syndicales interprofessionnelles (au nom de tous les travailleurs) et ceux de l'"intérêt général". La direction serait responsable de la "politique" de l'entreprise. Elle devrait rendre compte de ses activités au comité de surveillance et d'habilitation, et non plus seulement aux actionnaires. On renonce à la cogestion comme finalité ultime : "l'expérience et l'évolution des vingt dernières années ont montré que la cogestion est une formule qui ne convient pas, pour l'instant, à notre système social" <sup>58</sup>. En lieu et place, une "concertation de travail" devrait être organisée dans les divisions et les ateliers.

En gros, la CSC reprend, dans son "plan de douze ans" *La CSC responsable pour l'avenir, 1968-1980*, le projet de réforme de l'entreprise du MOC-ACW. Toutefois, elle doit faire face aux vives critiques d'un groupe d'intellectuels issus de l'École Sociale Supérieure d'Heverlee : ceux-ci estiment que le plan est beaucoup trop vague et à trop courte vue. Ignaas Lindemans, chef du service d'étude du syndicat chrétien, annonce la création d'un nouveau groupe de travail de la CSC, chargé de développer et de concrétiser le projet de réforme du MOC-ACW <sup>59</sup>. Mis à part ce reproche, on constate que le projet ne comporte guère de mesures visant à réformer effectivement la structure de l'entreprise. A partir de la fin de l'année 1969, le problème de l'entreprise réapparaît au premier plan de l'actualité, à la suite de plusieurs fermetures de sociétés et d'une vague de grèves sauvages. Le climat de révolte qui règne parmi les étudiants et les jeunes depuis 1968, ainsi que l'intérêt accru pour la participation, jouent un rôle de catalyseur, aussi en ce qui concerne la conception de l'entreprise. Au cours de l'année 1970, le groupe de travail "Entreprise" de la CSC soumet au bureau et au conseil du syndicat une série de projets et de résolutions provisoires, qui suscitent d'ailleurs des discussions passionnées. La CSC approuve le rapport final lors du conseil du 19 janvier 1971.

Ce rapport va beaucoup plus loin que les propositions précédentes. Il se place explicitement dans la perspective de la "démocratie dans l'entreprise". L'autogestion des ouvriers, sur le modèle yougoslave, est présentée comme une finalité et comme un idéal. Des étapes intermédiaires sont prévues : 1. contrôle progressif des ouvriers sur la "politique" de l'entreprise (surtout par le biais de la délégation syndicale et du conseil d'entreprise); 2. organisation de la concertation; 3. amélioration du fonctionnement des organes de concertation au sein de l'entreprise. Enfin, une modification

58. *Krachtlijnen voor een statuut van de onderneming*, document préparatoire, 17 avril 1967; AACW 439.

59. F. Smets, J. Timmermans & A. Vanempen, "Het ACV verantwoordelijk voor de toekomst", *GMG* (1969) 21-37 et 137-153. La réponse d'I. Lindemans, "ACV verantwoordelijk voor de toekomst" (1969) 319-320. Cf. Lagae, *Participatie*, 223-224.

---

des rapports de force existants dans la société anonyme s'impose; elle doit aller dans le sens du projet de réforme du MOC-ACW. Ces "étapes intermédiaires" se situent tout à fait dans le prolongement des propositions antérieures, même si elles s'inscrivent dans une tout autre perspective. Au cours des mois et des années qui suivent, la CSC se préoccupe essentiellement de la mise au point de l'information comptable, du révisorat d'entreprise, de l'information financière et économique, ainsi que de la réforme du droit des sociétés.

### C. *La femme et la famille* <sup>60</sup>

Un autre thème traduit bien l'évolution des conceptions du mouvement ouvrier : celui de la femme et de la famille. Jusqu'aux alentours de 1957, l'image idéale de la famille reste fort traditionnelle. C'est l'homme qui assure la subsistance du ménage, tandis que son épouse reste au foyer pour s'occuper des enfants. Le mouvement ouvrier chrétien s'efforce d'obtenir une revalorisation du statut de la ménagère, notamment par l'octroi d'une prime à la mère au foyer et par l'extension de la sécurité sociale à la femme qui ne travaille pas à l'extérieur. Dans le domaine des allocations familiales, le mouvement préconise une égalisation du niveau de vie entre les familles où la mère reste au foyer et celles où la femme travaille au dehors. Inutile de dire qu'on est loin du compte ! A l'époque, la CSC occupe déjà une place un peu à part : elle est en effet tenue, comme syndicat, de défendre aussi les intérêts des femmes actives au plan professionnel. Elle plaide, par exemple, en faveur d'un salaire égal pour un travail égal.

A partir de 1957-1958, les femmes qui travaillent à l'extérieur retiennent de plus en plus l'attention des instances du mouvement. Le programme d'année des KAV de 1963-1964 est placé sous le signe de la femme professionnellement active. On dénombre les femmes mariées au travail au sein des KAV, tout en cherchant à savoir ce que le mouvement féminin peut représenter pour elles. Cependant, cette nouvelle orientation se heurte à une résistance assez vive de la base, d'autant que les dirigeantes, qui doivent transmettre le programme annuel aux fédérations, ne se montrent guère enthousiastes. C'est surtout l'intervention d'experts externes qui est contestée. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si au cours de la même période, la formation trop technique que reçoivent les nouvelles propagandistes dirigées par Leo Lagrou (KU Leuven) est mise en cause. Néanmoins, sans forcer leurs adhérentes, les KAV restent dans la voie qu'elles se sont tracée.

En 1966, la longue grève des travailleuses de la manufacture d'armes FN de Herstal, où des militantes de la CSC et des membres des LOFC

---

60. Pour une étude détaillée, voir Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 323-334.

jouent un rôle important, fait progresser la revendication "à travail égal, salaire égal". Par ailleurs, celle-ci trouve un écho bien au-delà des frontières belges <sup>61</sup>.

L'importance croissante accordée à la femme professionnellement active ne signifie pas que l'on se désintéresse de la famille, bien au contraire : dans la pratique, en effet, les femmes doivent combiner travail et ménage. Les femmes au foyer se font entendre à leur tour. En Wallonie, des motifs démographiques entrent également en ligne de compte, à la suite de la publication du rapport alarmant de Sauvy sur l'évolution future de la population <sup>62</sup>. Les LOFC qui, en 1969, mettent en évidence le caractère féminin du mouvement et prennent le nom de Vie Féminine, voient leurs conceptions évoluer dans le même sens que les KAV. Peut-être leur caractère ouvriériste est-il plus marqué, du fait de la présence de quelques anciennes jocistes en leur sein. C'est là d'ailleurs une caractéristique propre à l'ensemble du mouvement ouvrier chrétien en Wallonie.

En 1967, les LOFC et les KAV travaillent à l'élaboration d'un statut de la femme mariée, qui tienne aussi compte de la travailleuse. Les discussions préparatoires montrent à quel point les conceptions des KAV ont changé : certaines dirigeantes s'élèvent même contre la *femme au foyer* ! Le statut, qui paraît en 1968 sous le titre *Aujourd'hui la femme. Un nouveau statut*, commence par une introduction dans laquelle est tracé le portrait de la femme dans un monde en mutation. Aucune référence n'est faite aux (anciennes) conceptions de l'Eglise sur la femme, mais on perçoit clairement l'influence de psychologues et d'autres scientifiques professionnels. Le statut comporte des revendications propres aux femmes actives et aux femmes au foyer. De nombreux équipements, comme les crèches, sont considérés comme nécessaires à toutes les mères. Il semble cependant que la direction des KAV se préoccupe davantage de la travailleuse. Ce changement de conception, dans le chef des responsables du mouvement, ne doit pas faire oublier qu'à la base, les KAV étaient et restent surtout un mouvement de femmes au foyer. La proportion de femmes professionnellement actives parmi les effectifs des KAV s'élève à 25,9 % en 1974 (contre 21 % en 1963). Bien entendu, cette situation ne manque pas de provoquer des tensions.

Ce changement radical de mentalité sur le rôle de la femme s'exprime également dans les vues sur la contraception et sur la parenté responsable. Avant même la parution de l'encyclique *Humane vitae* (1968), le mouvement ouvrier chrétien déclare qu'il juge inopportun le contenu de l'encyclique (dont certains passages sont déjà divulgués officieusement par toutes

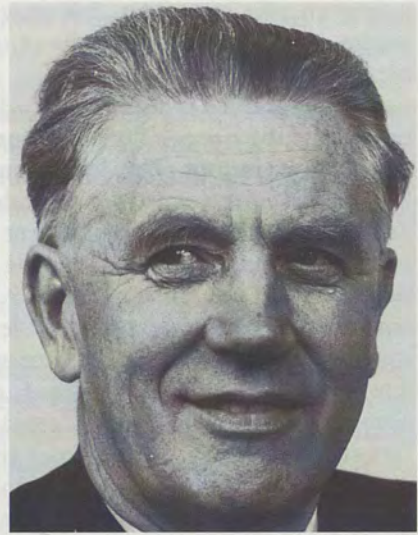
---

61. Sur cette grève, voir Coenen, *La grève des femmes*.

62. A. Sauvy, "Conditions du développement économique et mesures à prendre en vue d'un renouveau général", *Revue du Conseil Economique Wallon*, 54-55 (1962), et Sauvy & Pressat, *Le rapport Sauvy sur le problème de l'économie et de la population en Wallonie* (Liège, 1962).



*Max Bastin (1920-1971) est enseignant à l'athénée de Huy, sa ville natale, lorsqu'il s'engage dans la Résistance. Il milite à l'UDB. Par l'intermédiaire de la famille Oleffe, il entre en contact avec le mouvement ouvrier chrétien. Il s'engage dans les Equipes Populaires. En 1950, il collabore au quotidien La Cité et succède à William Ugeux, comme rédacteur en chef de ce quotidien, en 1955. Après un court intermède au Congo, il est nommé directeur du Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC en 1961. Cette fonction le conduit à jeter des ponts entre le mouvement ouvrier et l'université. Il devient un des promoteurs de la radicalisation du MOC. Celle-ci débouche, en 1969, sur la naissance du mouvement fédéraliste de gauche "Objectif '72 Wallonie-Bruxelles", dont M. Bastin est un des promoteurs. Sa collaboration avec le président du MPW, le socialiste Jacques Yerna, prend fin prématurément à la suite de son décès.*



*André Oleffe (1914-1975) est le fils d'un imprimeur indépendant du Brabant wallon. Cet ingénieur commercial, formé à l'ULB, entre en contact avec le mouvement ouvrier chrétien par l'intermédiaire de son épouse, militante à la JOCF, puis aux LOFC. Après la seconde guerre mondiale, A. Oleffe mène une double carrière. Il entre à la Commission Bancaire, où il devient rapidement haut fonctionnaire. Simultanément, il s'engage dans le mouvement ouvrier sous l'influence de Louis Dereau. A partir de 1950, il est président national du MOC. Isolé par la radicalisation intervenue après 1968, il démissionne en 1973 et devient président de la Commission Bancaire. Peu après, il obtient le portefeuille des Affaires Economiques au sein du gouvernement Tindemans, mais il meurt au cours de son mandat.*

sortes de canaux), parce qu'“une réaffirmation des directives classiques (...), sans modifier les convictions de base et la pratique de vie, [provoquerait] une très grave crise d'autorité et de la foi” [NT] <sup>63</sup>. Il estime que l'éducation sexuelle doit être confiée aux mouvements de formation, tels les LOFC-KAV et les EP-KWB, en Wallonie comme en Flandre. En 1973, une série d'articles publiés dans le journal des KAV *Vrouw en Wereld* suscite la colère de catholiques “orthodoxes”, surtout celle de l'évêque conservateur de Gand, Léonce Van Peteghem. Mais les KAV persévèrent. Elles optent pour une approche ouverte des relations humaines et de la sexualité, en plaçant le respect de la personne humaine au centre de leurs préoccupations.

Les trois thèmes que l'on vient d'évoquer montrent combien l'influence des “spécialistes” est décisive. Les critiques de l'Etat-providence sont surtout formulées par des personnes comme l'ancien chef du service d'étude de l'ACW, le Professeur Herman Deleeck, le chef du service d'étude des KWB et psychologue Bert Drees, les intellectuels de l'ISCO et de la Fondation Travail-Université, comme Max Bastin, Emile Creutz et René Schoonbroodt. Au sein de la CSC, c'est principalement le chef du service d'étude, le juriste Ignaas Lindemans, qui marque de son empreinte les vues développées sur l'économie planifiée démocratique et sur l'entreprise. Son service d'étude ne fournit pas seulement une analyse scientifique approfondie, il propose aussi une alternative au système existant. Le rôle des “experts” est encore plus considérable au sein des organisations féminines : c'est un groupe assez restreint de propagandistes et de dirigeantes, dotées d'un certain bagage intellectuel, qui préconise une redéfinition totale de l'image traditionnelle de la femme. Ces personnes ne se contentent pas d'analyser les faits, pour proposer ensuite une politique; elles amènent aussi le mouvement ouvrier chrétien à jeter un regard critique sur la société.

En Wallonie, l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO), créé par le MOC sous l'impulsion de Max Bastin (1962), joue un rôle de pionnier. A l'ISCO et dans les Ecoles provinciales de Formation Supérieure pour Cadres Dirigeants, Permanents et Militants MOC, des militants et des cadres wallons peuvent, par petits groupes, suivre pendant quatre ans, tous les samedis (30 samedis par an), une formation pré-universitaire intensive tournée essentiellement vers l'action. Il est difficile de mesurer la dynamique que suscite l'ISCO, mais tout porte à croire que cet Institut exerce une influence appréciable.

---

63. *Brief van de Katholieke Sociale Organisaties aan het Belgisch Episcopaat*, 16 août 1967; AACW 407/10.

---

## V. Impasse

Les années soixante ont fait naître de grandes espérances. La programmation sociale et la croissance économique apportent le bien-être aux travailleurs. De nouvelles propositions sont avancées, tendant à instaurer un monde meilleur, plus équitable et plus démocratique. On rêve tout haut d'un rapprochement entre les mouvements ouvriers socialiste et chrétien. Cependant, ces attentes ne peuvent se concrétiser.

### A. *La rupture en Wallonie*

Vers 1970, le mouvement ouvrier chrétien wallon, profondément divisé, se trouve dans une impasse. Lors des élections communales, des candidats démocrates chrétiens figurent sur différentes listes (outre le PSC, il s'agit surtout du RW). La Démocratie Chrétienne de Liège va jusqu'à présenter une liste commune avec le RW, tandis que la fédération liégeoise de la CSC se prononce clairement en faveur du pluralisme politique.

Financièrement aussi, le MOC est en mauvaise posture. Ces difficultés s'expliquent surtout par le fait que le mouvement ne reçoit plus de subsides du Bien-Etre, société elle-même aux prises avec de graves problèmes. Pareille situation provoque une détérioration des relations entre le MOC et la FNCC. Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de ce que le MOC ne jouisse guère d'un grand crédit. En outre, un certain malaise affecte les relations entre la direction du mouvement et - surtout - les secrétaires régionaux. Enfin, les aumôniers attribuent la responsabilité des problèmes rencontrés à l'influence croissante des intellectuels, notamment à celle de l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO)<sup>64</sup>.

Pour faire face à ces nombreuses difficultés et restaurer l'unité politique, le bureau journalier du MOC élabore un plan de réforme visant à renforcer le mouvement par une centralisation accrue. Le volet politique, dont le président André Oleffe est la cheville ouvrière, est particulièrement important. Oleffe propose la fondation d'une Démocratie Chrétienne - "un mouvement de pensée et d'action politiques" - conçue d'abord en fonction du PSC. La CSC, redoutant que la Démocratie Chrétienne ne l'éloigne par trop du PSC, s'oppose au projet, du moins provisoirement. Le secrétaire général Dereau rappelle "que la CSC doit, selon des décisions du Congrès, [il s'agit du Congrès de 1953, ndlr] s'appuyer sur un parti politique". Constatant qu'Oleffe partage ce point de vue, la CSC accepte quand même

---

64. Rapports et documents du bureau national du MOC, rapports des secrétaires wallons du MOC et rapports des aumôniers nationaux, provinciaux et régionaux du MOC, 1970-1972, dans AMOC.

de soutenir sa proposition <sup>65</sup>. Toutefois, au conseil central du MOC, le 26 février 1972, la majorité des régionales wallonnes déclare ne pas pouvoir se rallier à cette conception, si bien que le MOC décide d'opter pour le pluralisme politique. On institue un secrétariat politique, qui sera chargé d'assurer les contacts avec les élus. Après 1972, la représentation politique du MOC se scinde en plusieurs groupements, allant du PSC - via la Démocratie Chrétienne de Raymond André et d'Alfred Califice, créée en 1972 - à plusieurs formations locales de chrétiens de gauche et de communistes, en passant par le FDF-RW. Assez paradoxalement, l'influence du MOC au sein du PSC reste intacte <sup>66</sup>.

### B. Retour à la "pilarisation"

Au cours des années 1970-1973, on continue d'espérer en l'autonomie politique du mouvement ouvrier chrétien et dans le travaillisme, mais en même temps, le mouvement ouvrier chrétien renforce sa contribution à la "pilarisation" (verzuiling).

Plusieurs indices montrent que le "pilier" catholique regagne en consistance, du moins structurellement, même si au sein du mouvement ouvrier chrétien, des personnalités influentes plaident en faveur d'un décloisonnement idéologique. La révision du Pacte Scolaire confirme la scission de fait de l'enseignement en deux réseaux, bien que le MOC-ACW, très divisé sur cette question, préférerait une autre solution. Sous la pression des socialistes et des libéraux, l'autonomie culturelle aboutit à un Pacte Culturel, qui fixe en quelque sorte la "pilarisation" de la vie culturelle. Elle renforce la tendance à constituer, par courant idéologique, une organisation faitière dans le secteur socio-culturel. En 1970, le système des allocations familiales donne lieu à un violent conflit entre catholiques et socialistes : les premiers entendent augmenter les allocations familiales, alors que les seconds veulent affecter les réserves de ce secteur à l'extension d'équipements collectifs, en particulier aux crèches. Le front commun syndical commence à se fissurer. On se plaint à nouveau des nominations politiques pratiquées par les socialistes dans les administrations. A partir de 1970, les grèves sauvages ravivent la méfiance réciproque entre les deux syndicats et des contestations réapparaissent à propos de la représentation syndicale dans les organes de concertation. En outre, le renouveau idéologique du

65. Oleffe expose son plan lors d'une réunion des membres wallons du bureau national du MOC-ACW, le 2 décembre 1970. Mais, à ce moment-là, les milieux de la CSC et du PSC auraient déjà été informés de ce plan. Louis Dereau, notamment, se fait l'interprète de la position de la CSC lors de la réunion des membres wallons du bureau national du MOC-ACW, tenue le 10 décembre 1970. Cf. Verhoeven, *Démocratie chrétienne*, 101 sv.

66. Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, annexe 2, 434-452. Du moins, après 1972, la représentation des démocrates chrétiens n'est entamée ni dans la fraction PSC à la Chambre, ni au comité directeur du PSC, ni au gouvernement.

mouvement ouvrier chrétien et ses options en faveur d'un mieux-être accru font ressurgir le "principe de subsidiarité". Le mouvement accorde, en effet, la priorité à l'extension de ses propres services d'aide sociale <sup>67</sup>.

Les incidents relatifs aux crédits d'heures <sup>68</sup>, la politique économique régionale, la conclusion d'un Pacte Culturel et la réforme du Pacte Scolaire alimentent un certain mécontentement au sein du mouvement ouvrier chrétien à propos de son attitude politique. A partir de 1970, l'action menée par les KAV en faveur d'un renforcement de la participation des femmes à la vie politique conduit cette organisation à prendre, dans la pratique, davantage ses distances par rapport au CVP <sup>69</sup>. Afin d'évaluer le processus de décision politique, l'ACW organise une série de réunions et de journées d'étude, au terme desquelles il est décidé que le bureau national préparera, suivra et "poussera" les options politiques du mouvement. La composition du gouvernement Eyskens-Cools (21 janvier - 22 novembre 1972), dans lequel les principaux départements sociaux (Emploi et Travail, Prévoyance Sociale et Communications) reviennent à des socialistes, est qualifiée de "traitement déloyal de la part du parti" [NT]. De nouvelles mesures s'imposent : il faut effectivement renforcer l'influence du mouvement au sein du CVP. Le ministre De Saeger sera le porte-parole de l'ACW au sein du gouvernement, tandis que Jean-Luc Dehaene remplira, à mi-temps, la fonction d'homme de liaison au sein du cabinet. Un groupe de travail politique permanent est créé; il est composé de six délégués de l'ACW et de six parlementaires CVP. La plupart des directions régionales de l'ACW appuient les propositions visant à renforcer la participation du mouvement ouvrier au sein du CVP, mais la KAJ et les KWB préféreraient voir se constituer un parti ouvrier chrétien autonome <sup>70</sup>.

Du côté wallon, le MOC ne fait plus de propagande politique pour le PSC à partir de 1970. En 1972, on l'a vu, les secrétaires wallons obtiennent le pluralisme politique <sup>71</sup>.

### C. *Agitation sociale*

Les années soixante sont, dans une large mesure, restées à l'abri de l'agitation sociale et des grèves. Toutefois, certaines exceptions annoncent un changement fondamental. En particulier, les violentes protestations ouvrières contre la fermeture de la mine de Zwartberg (1965-1966), dont

67. Ce problème est développé dans Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie*, 343-396.

68. Il s'agit de la possibilité donnée aux travailleurs de se former pendant les heures de travail, tout en gardant leur salaire.

69. Cf. AKAVA 690, 692, 693, 695.

70. Rapports du bureau national MOC-ACW, septembre 1971-février. 1972.

71. Cf. *supra*.



*Une radicalisation de l'action sociale s'opère à la fin des années soixante.*

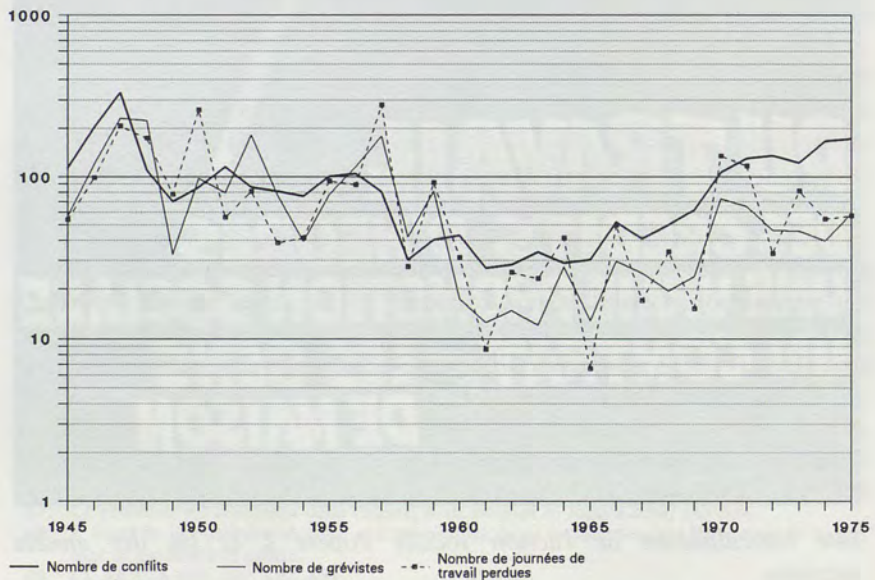
*(Affiche, 1968)*

la répression fait deux morts, peuvent être considérées comme les signes avant-coureurs des actions qui seront organisées par la suite.

La forte croissance économique se poursuit jusqu'au début des années septante, malgré la dépression conjoncturelle intervenue en 1968-1969. Ce tassement passager a révélé les faiblesses structurelles de certains secteurs clés de Wallonie, comme la sidérurgie et les mines, qui agonisent. Le chômage, qui s'installe dans ces secteurs, touche plus particulièrement les femmes. Pourtant, durant ces années-là, les femmes accèdent en masse au marché du travail. Le sentiment d'insécurité et d'impuissance s'accroît pendant cette période, car bon nombre d'ouvriers et d'employés sont attachés à des sociétés multinationales : on décide de leur sort loin de leur lieu de travail. Les nouvelles formes d'organisation du travail augmentent, par ailleurs, la pression exercée sur le personnel et l'on assiste, dans les années soixante, à d'importants changements dans la nature des fonctions assumées par les salariés.

La vague de grèves, qui déferle à partir de 1969, place les mouvements ouvriers organisés - socialiste et chrétien - devant un défi : sont-ils encore les véritables représentants des travailleurs ou sont-ils déjà trop bien installés dans "le système" ? De nombreuses actions se déclenchent spontanément et il n'est pas rare que les syndicats fassent l'objet de critiques. De

Tableau 6 :  
Grèves. 1945-1975



Source : Van de Kerckhove, "De opstelling", 199 sur base de INS (indice 100 = moyenne 1945-1960)

---

nouvelles formes d'action (grèves d'un jour, occupation d'usines, sit-in, etc...) apparaissent, dont les syndicats n'ont aucune expérience ou si peu. Elles s'intègrent difficilement dans les traditions et les usages des organisations syndicales. Des étudiants de la gauche radicale et des militants de mouvements révolutionnaires, comme AMADA (Alle Macht aan de Arbeiders [Tout Pouvoir aux Ouvriers]) et la RAL (Revolutionaire Arbeidersliga [Ligue Révolutionnaire des Travailleurs]), de tendance trotskiste, s'associent au "combat ouvrier". Certains universitaires vont jusqu'à revêtir le bleu de travail pour aller s'embaucher dans les usines. Ces étudiants et ces "groupes extrémistes" radicalisent les actions, mais d'après une analyse interne rétrospective de la CSC, ils n'auraient guère contribué à l'éruption de l'agitation sociale <sup>72</sup>. La CSC doit faire face à un autre problème grave : parmi ceux qui passent à l'action se trouvent souvent des militants des KWB, de la KAJ ou de la JOC, qui veulent prendre la tête du combat ouvrier.

Alors que les syndicats ont porté leur attention au niveau sectoriel et interprofessionnel, les nouvelles actions sociales placent le problème concret de l'entreprise au premier plan des préoccupations. En fait, ces mouvements mettent le doigt sur les points faibles de la programmation sociale : la durée trop longue des accords, qui aboutit à faire passer les profits avant les avantages sociaux en période de haute conjoncture, la non-participation des travailleurs et la nécessité de rencontrer des revendications particulières et qualitatives.

Au départ, le mouvement syndical chrétien se montre assez réticent. Il ne mesure pas tout de suite la gravité de la situation : au bureau national du MOC-ACW, le 19 février 1970, le président de la CSC, Jef Houthuys, affirme qu'il ne se passe rien d'extraordinaire. Par contre, Rik Kuylen, secrétaire-adjoint de la CSC, qui suit le déroulement des grèves dans les mines limbourgeoises, estime que le mouvement de grève spontané a des causes plus profondes. La Conférence Economique et Sociale de mai 1970 offre une première occasion de restaurer l'image de marque du syndicat. A terme, la décision la plus importante de la Conférence porte sur l'amélioration de la protection du délégué syndical, ce qui permet au syndicat d'avoir une plus grande marge de manœuvre au sein de l'entreprise. Mais cette décision ne change pas grand-chose dans l'immédiat, car la vague de grèves se poursuit jusqu'en 1973. Envers les comités de grève, le syndicat chrétien adopte au départ une attitude de refus. Quant à la Confédération Mondiale du Travail, à laquelle la CSC est affiliée, elle examine les possibilités d'adopter une tactique contre les "grèves sauvages" et l'influence de groupes "extra-syndicaux". La direction de la CSC reconnaît néanmoins que "le phénomène de contestation procède d'un courant dynamique, qui

---

72. Séminaire interne de la direction de la CSC 1973; AACV.

---

présente certains aspects positifs que le mouvement syndical peut reprendre à son compte" [NT] <sup>73</sup>.

Une enquête est menée sur les avantages et les inconvénients de la programmation sociale auprès des centrales professionnelles et d'un certain nombre de permanents régionaux. En janvier 1971, la direction nationale de la CSC organise trois journées d'étude sur ce sujet. On décide tout d'abord d'accroître les possibilités d'action dans les entreprises et d'en assurer le suivi. Ensuite, on se préoccupe à nouveau (en fait dès 1970) de la question de la démocratisation de l'entreprise. La CSC radicalise sa position et présente l'autogestion comme un idéal, en lieu et place de la cogestion. Aussi décide-t-on de perfectionner la programmation sociale et de l'intégrer dans une stratégie de long terme. Dans la pratique, la CSC durcit également sa position vis-à-vis de la direction de l'entreprise. Enfin, elle s'applique à améliorer le processus interne de décision. Les réformes annoncées porteront surtout sur la représentation interne des "minorités" (travailleurs immigrés), sur le renforcement de la propagande et des contacts avec la presse. Par la suite, on développe une stratégie pour "en finir" avec les "personnes étrangères à l'action syndicale". A cette fin, des contacts sont établis avec la FGTB. Les grèves non reconnues ne donnent pas lieu à indemnisation et leurs leaders sont écartés de l'usine. A partir de 1973, la CSC réussit à reprendre les choses en mains dans la question des grèves <sup>74</sup>.

Assez paradoxalement, la "crise du mouvement syndical" ne nuit pas vraiment à la CSC : au contraire, le nombre d'adhérents prend un nouvel essor. Ce sont surtout les employées, dont la position ressemble à celle des ouvriers et dont le nombre s'est fortement accru, qui rejoignent le mouvement syndical chrétien. La CSC réussit à se ressaisir et à étendre ses possibilités d'action; elle jouit de la confiance des travailleurs. Mais ces derniers récoltent, eux aussi, les fruits de leur combat : leurs revenus augmentent considérablement pendant les années qui précèdent la crise.

### Conclusion

Le combat mené contre le gouvernement Van Acker, de 1954 à 1958, fait encore ressortir davantage les lignes de démarcation entre les mondes ouvriers socialiste et chrétien. Toutefois, à partir de la seconde moitié des années cinquante, la base idéologique de ce conflit disparaît. Le processus

---

73. Bureau de la CSC, 21 septembre 1970. Pour cet aperçu de l'attitude et des stratégies adoptées par la CSC à l'égard de la vague de grèves, nous nous basons sur les rapports du bureau de la CSC, 1970-1975.

74. Rapports du bureau de la CSC 1973, passim.

de sécularisation s'accélère, le modèle de consommation universel efface les barrières culturelles entre classes, tandis que la classe ouvrière elle-même se différencie et voit son profil perdre de sa cohérence. Le Pacte Scolaire marque en un sens la fin d'affrontements idéologiques graves, mais il empêche en même temps une avancée fondamentale : les positions sont figées. Vers la fin des années soixante, la tension communautaire croissante favorise néanmoins un regroupement social en Wallonie, où les anciens rêves subsistent.

Les premiers signes d'une mutation profonde apparaissent dès le milieu des années soixante. Ils provoquent, après quelques années, une véritable éruption. Au début des années septante, les événements s'accroissent. Le travaillisme, conçu seulement comme mode de collaboration entre chrétiens et socialistes, ne va pas suffisamment loin : il doit se muer en "rassemblement des progressistes". Une vague de grèves déferle sur le pays et des idées radicales, qui couvaient depuis longtemps - l'autogestion notamment - émergent au grand jour.

Mais quel est l'impact de cette violence juvénile ? En fait, le mouvement ouvrier chrétien n'a jamais été aussi puissant et omniprésent. Numériquement, il est loin de traverser une crise. Bien au contraire : le nombre d'affiliés augmente à nouveau et plus fortement qu'auparavant. Cet accroissement concerne toute la classe ouvrière. En réorientant ses préoccupations vers un mieux-être accru, le mouvement ouvrier chrétien parvient également à s'imposer dans le secteur non-marchand. L'aide sociale se "pilarise", de même que la culture. De nouveaux thèmes sont abordés, comme l'environnement, le désarmement, le tiers monde et les intérêts des consommateurs. Tout indique que le dynamisme du mouvement est resté intact. Seule la Jeunesse Ouvrière fait cavalier seul : après 1960, la KAJ subit le même sort que la JOC et régresse numériquement, jusqu'à atteindre un niveau insignifiant. Dans les années septante, tant la KAJ que la JOC s'engagent dans une voie presque marxiste, ce qui les coupe du reste du mouvement. La question des crédits d'heures provoque même une rupture avec la CSC, en 1972.

L'évolution de la Jeunesse Ouvrière est, en un certain sens, symptomatique de la distanciation qui s'instaure parmi diverses branches du mouvement : tout en restant unies par des liens solides, celles-ci suivent de plus en plus leur propre voie et leur propre logique. Le temps où un délégué commun percevait les cotisations ou effectuait les paiements pour l'ensemble des organisations est bel et bien révolu. Par suite de l'extension de l'assurance-maladie obligatoire, les mutualités chrétiennes s'installent souvent dans des bâtiments séparés. Le rôle central des secrétaires coopératifs régionaux commence à s'estomper dès le début des années soixante. A partir de 1971, la COB entreprend l'extension de son propre réseau de bureaux. Pour le monde extérieur en tout cas, l'importance du MOC-ACW commence peu à peu à décliner : désormais sa mission s'accomplit principale-

---

ment dans la coulisse. Mais on ne peut pas parler d'une désagrégation du mouvement : les intérêts économiques, financiers et politiques sont trop imbriqués pour qu'il en soit ainsi.

Lorsque la crise s'installe débute un long hiver. Le mouvement ouvrier chrétien tient bon, mais il doit marquer un temps d'arrêt.

---

## Epilogue

En Europe et même en dehors de notre continent, le mouvement ouvrier chrétien belge apparaît aujourd'hui comme un phénomène plutôt unique en son genre. On associe généralement le mouvement ouvrier au socialisme : tous deux se sont connectés l'un à l'autre, peu de temps après leur apparition au 19<sup>ème</sup> siècle. De nos jours encore, dans la plupart des pays, les mouvements syndicaux sont dominés par le socialisme ou par sa variante communiste, et les partis socialistes sont considérés comme l'expression du mouvement ouvrier. La Belgique, ou plus exactement la Flandre, fait exception à la règle. En effet, contrairement à d'autres pays d'Europe, les organisations ouvrières chrétiennes ont non seulement résisté à leur concurrent socialiste, mais elles l'ont devancé dans les années 1960. Le mouvement ouvrier chrétien constitue, dans la société belge d'aujourd'hui, une puissance socio-politique de première importance.

Les changements sociaux résultent de l'interaction complexe de nombreux facteurs et de multiples acteurs. Aussi devons-nous, pour le sujet qui nous occupe, tenir compte sans doute de l'importance historique du mouvement ouvrier socialiste. Mais à cette réserve près, on ne peut manquer d'évoquer le rôle majeur joué par le mouvement ouvrier chrétien en plusieurs domaines : dans le combat mené en faveur de l'amélioration des conditions de travail et du niveau de vie des travailleurs; en matière d'éducation populaire et, par la suite, dans la démocratisation de l'enseignement et de l'éducation; dans la réalisation d'une large participation à la prise de décision politique; dans l'instauration, en Belgique, d'une tradition de concertation sociale et la forme donnée à notre système de sécurité sociale; dans l'orientation sociale de la démocratie chrétienne et du PSC-CVP; enfin, dans la sauvegarde de la foi au sein de nombreuses familles d'ouvriers et d'employés.

La reconnaissance que le mouvement ouvrier chrétien a conquise, surtout au lendemain de la seconde guerre mondiale, contraste nettement avec les résistances qui lui ont été opposées à ses débuts. En raison de ses origines antisocialistes, il s'est vu contester sa qualité de véritable mouvement ouvrier par les socialistes. Ceux-ci l'ont taxé de "mouvement jaune", en référence au modèle des syndicats créés par le patronat français : le "rouge ou pas de pain" a été longtemps de mise dans les milieux ouvriers.

De leur côté, certains catholiques n'ont pas considéré le mouvement ouvrier chrétien comme véritablement "catholique" : ils l'ont trouvé trop matérialiste ou lui ont reproché son caractère de classe trop affirmé. C'est à la lumière de ces faits que doivent se comprendre les résistances dont le mouvement ouvrier chrétien a fait l'objet.

Le clergé a joué un rôle important dans la naissance des "œuvres sociales", puis dans la création du mouvement ouvrier chrétien. De tels liens expliquent la perception négative qu'en ont les socialistes, non sans raisons d'ailleurs. L'Eglise a attendu longtemps avant de dénoncer l'injustice du régime économique né au 19<sup>ème</sup> siècle de la révolution industrielle, un système fondé sur un libéralisme effréné, qui entraîne une profonde dévalorisation de la personne humaine. Unilatéralement liée aux puissances établies par des intérêts communs et imprégnée des conceptions théologiques alors dominantes, l'Eglise s'interdit d'avancer des solutions structurelles à la "question sociale", mais elle opte pour le discours pontifiant, le paternalisme et la charité. C'est plus tard seulement - compte non tenu de quelques croyants, prêtres et évêques éclairés qui, très tôt déjà, ont dénoncé le système - que le magistère de l'Eglise constate la réalité : l'économie ne se limite pas au négoce de biens, mais elle marque en profondeur les rapports humains; bien plus, elle met en cause la dignité de l'homme.

Ainsi s'établit le lien entre l'éthique, la justice sociale et l'économie moderne, et l'encyclique *Rerum novarum* joue un rôle essentiel à cet égard. Dès lors, de nombreux catholiques invoquent la justice pour condamner le système en place et s'efforcent d'obtenir une amélioration de la situation matérielle de la classe ouvrière. Ce faisant, d'aucuns donnent aux principes de l'encyclique une interprétation progressiste, tout en cherchant à les approfondir. Graduellement, ils mettent l'accent sur les droits de l'ouvrier et soulignent l'égalité de droits fondamentale à laquelle le travailleur peut prétendre, à l'encontre des rapports de force existants. Convaincus de la nécessité de soutenir le droit par la force, ils s'engagent sur le terrain pour construire leur propre mouvement. A cet égard, l'appréciation positive formulée par le pape, à propos des organisations sociales composées "exclusivement d'ouvriers", va constituer une référence importante.

Au début de ce siècle, le démarrage d'un syndicalisme chrétien à caractère revendicatif, sous l'impulsion du dominicain Rutten, représente un moment décisif dans la naissance d'un véritable mouvement ouvrier chrétien. Cette initiative est couronnée de succès, puisque dès 1912, une confédération des unions professionnelles est instaurée, sous le nom de Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC).

Pour beaucoup, ce tournant est dicté par une préoccupation pastorale. L'encyclique *Rerum novarum* inscrit explicitement la question sociale dans une perspective de christianisation : elle l'insère dans un dessein pastoral qui vise à conduire l'homme vers sa destinée surnaturelle. Le salut des âmes est couplé à la volonté d'améliorer les conditions matérielles d'exis-

tence de l'homme. En d'autres termes, l'action catholique est connectée à l'action sociale. C'est là une nouveauté majeure.

Cette imbrication de préoccupations pastorales et profanes - symbolisée par la présence de nombreux prêtres au sein des organisations ouvrières chrétiennes - donne au mouvement ses traits spécifiques. Ainsi celui-ci attache d'emblée une grande attention aux organisations "éducatives", à commencer par les organisations de femmes et de jeunes. De même, il est soucieux d'intégrer la recherche de l'émancipation au plan matériel - principal objectif du syndicat - dans un vaste mouvement ouvrier, qui englobe l'homme dans sa "totalité" : celui-ci ne vit pas que de pain. D'autre part, ce mélange de visées spirituelles et temporelles mène à une "confessionnalisation" extrême du profane, phénomène que l'on désignera beaucoup plus tard sous le nom de "pilarisation" (*verzuiling*). Paul Willem Segers en justifie la nécessité par une belle expression : "wij moeten brood bakken om geestelijk brood te breken" ["nous devons faire du pain pour rompre le pain spirituel"].

Pareille imbrication du pastoral et du profane ne manque cependant pas de provoquer des tensions. L'Eglise accepte difficilement de voir les "œuvres ouvrières" se transformer en organisations autonomes, centralisées, évoluant en dehors des cadres ecclésiastiques traditionnels que sont la paroisse et le diocèse. Elle admet tout aussi mal le développement de formes d'apostolat et de méthodes pastorales exclusivement adaptées à la classe ouvrière. Dans l'entre-deux-guerres, l'Eglise cherche dès lors à établir son emprise sur les organisations de masse, en créant l'Action Catholique mandatée par la hiérarchie. Mais le mouvement ouvrier revendique son autonomie, dès l'instant où il s'aperçoit que l'Eglise se raccroche à la dimension pastorale pour le soumettre à son autorité. Loin de renier son inspiration chrétienne et de renoncer à son "œuvre civilisatrice chrétienne", il insiste sur la responsabilité propre des laïcs et confirme la nécessité de mener une action catholique incarnée dans la société. Le mouvement devient ainsi l'un des principaux précurseurs de l'apostolat des laïcs, au sens moderne du terme. Cette association de militantisme chrétien et d'engagement social a imprimé une dynamique propre au mouvement. C'est pourquoi, par exemple, on ne comprendrait rien à l'engagement de toute une génération de jocistes si l'on ne reconnaissait pas le caractère authentique de l'enthousiasme qui les met en branle.

On ne peut donc comprendre le mouvement ouvrier chrétien naissant hors du contexte de ses relations avec les milieux ecclésiastiques, dictées par des motifs pastoraux. De même, on ne peut l'envisager sans prendre en compte les intérêts politiques du parti catholique, qui gouverne seul de 1884 à 1914. L'existence de ces liens détermine également, dans une certaine mesure, l'image du mouvement. Cependant, ici encore, la réalité est nuancée. Certains dirigeants politiques conservateurs voient, en effet, dans les "œuvres sociales" un moyen de sauvegarder leur pouvoir, surtout après

l'extension du droit de vote à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Bénéficiant du soutien de puissants protecteurs politiques et ecclésiastiques - en particulier à Liège - ce "catholicisme social" patronné connaît un succès éphémère, mais il n'a pas d'avenir. Les démocrates chrétiens s'appuient, eux aussi, sur les œuvres sociales, mais ils ne considèrent pas les masses populaires comme un instrument purement passif. Leur attitude provoque un conflit avec les catholiques conservateurs. Au sein de la tendance démocrate chrétienne, on remarque cependant des variantes. Très modérée, la Ligue Démocratique Belge de l'aristocrate Arthur Verhaegen plaide en faveur d'une émancipation contrôlée et progressive, tout en souhaitant le maintien de la société bourgeoise. En revanche, la démocratie chrétienne, telle que la conçoit la petite bourgeoisie, se montre plus combative, notamment en raison de ses liens avec la lutte d'émancipation menée par les Flamands. Elle défend l'option d'une émancipation politique des classes populaires : le daensisme en est l'expression la plus vigoureuse. D'emblée, certains dirigeants conservateurs, tel Charles Woeste, s'opposent à toute forme de démocratie chrétienne, y compris à celle de Verhaegen : ils la considèrent, à juste titre, comme une première étape en direction d'une modification des rapports sociaux et politiques. Ils n'hésitent pas à "faire chanter" la hiérarchie ecclésiastique en invoquant l'argument de l'unité catholique, que les évêques jugent nécessaire à la sauvegarde des intérêts de l'Eglise.

Dans sa phase initiale, le mouvement syndical chrétien s'efforce de rester à l'écart de la politique, risquant ainsi de faire le jeu des hommes politiques conservateurs. Mais il ne tarde pas à constater que le mouvement ouvrier doit non seulement mener une action sociale, mais qu'il lui faut aussi déployer une action politique. Au lendemain de la première guerre mondiale - lors de l'instauration du suffrage universel pur et simple - le mouvement rejette tout paternalisme et affirme son caractère démocratique. Le remplacement de la Ligue Démocratique Belge par la LNTC, en 1921, est un événement décisif à cet égard. Dès cet instant, le mouvement ouvrier devient le moteur de la démocratie chrétienne belge. Précisons qu'en Flandre, jusque dans les années soixante, l'expression "démocratie chrétienne" est surtout usitée pour désigner le mouvement ouvrier chrétien, usage qui subsiste en Wallonie, aujourd'hui encore.

En fait, le mouvement ouvrier chrétien conserve une très grande autonomie politique jusqu'à la seconde guerre mondiale. La constitution d'un parti unitaire catholique, en 1945, met fin à la dualité formelle au sein du parti catholique. Le mouvement ouvrier chrétien apporte alors son soutien au Parti Social Chrétien, dont il peut contribuer à déterminer les orientations, surtout dans la partie flamande du pays. Du reste, la situation est, à l'époque, fort différente de celle que l'on pouvait observer un demi-siècle auparavant. Avec un syndicat devenu une véritable puissance, le mouvement conserve, en effet, une grande autonomie. Il dispose aussi d'un canal qui lui permet d'exercer une influence directe sur la décision politique.

Dès le début, le mouvement ouvrier chrétien s'implante plus solidement en Flandre qu'en Wallonie. Ce phénomène s'explique par l'intensité de l'industrialisation et par l'abandon de la pratique religieuse au Sud du pays. Il est dû aussi aux connexions du mouvement social chrétien avec la lutte d'émancipation flamande au Nord du pays. En Wallonie, l'industrialisation crée très tôt de nouvelles structures sociales et mentales, dont les socialistes, agissant en hérauts de la solidarité et de l'émancipation, ne manquent pas de tirer parti. En Flandre, où l'industrialisation n'a pas atteint le même stade d'avancement, la lutte d'émancipation flamande forme le socle sur lequel le mouvement ouvrier chrétien peut venir se greffer : l'expression "Arm Vlaanderen" ("Pauvre Flandre") a une signification non seulement culturelle, mais aussi sociale. Le fossé linguistique est tout autant un fossé social. Trop apparenté à la libre-pensée, trop imprégné de culture wallonne et francophone, le socialisme ne peut se rattacher au mouvement flamand à dominante catholique. En outre, même après la phase d'industrialisation, les traditions rurales sont restées plus vivaces en Flandre. Cette particularité, à laquelle le mouvement ouvrier chrétien fait appel, reste étrangère au socialisme, dont l'univers mental est emprunté à l'industrialisation grise de la Wallonie. C'est dans l'articulation de l'esprit démocratique et du flamingantisme que la démocratie chrétienne puise sa force à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Il en est de même au lendemain de la première guerre mondiale.

Après une genèse difficile, le mouvement ouvrier chrétien parvient donc à s'émanciper au plan de l'organisation, au lendemain de la guerre de 1914-1918. Avec la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, l'action syndicale reçoit un prolongement politique. La LNTC permet aussi de regrouper, en un seul mouvement, les syndicats, les mutualités, les ligues féminines et les organisations de jeunesse, appelées à connaître un grand rayonnement sous l'impulsion de l'abbé Joseph Cardijn. Elle constitue l'armature d'un mouvement ouvrier autonome et diversifié, auxquels les sociétés coopératives assurent la viabilité financière. Cardijn exprime parfaitement l'accession du mouvement à l'autonomie dans une description qui date de cette époque : "La classe ouvrière vit dans une situation inférieure aux plans matériel, intellectuel, moral, professionnel, social et politique. Le mouvement ouvrier est la tentative commune et autonome de la classe ouvrière, menée pour soutenir les efforts qu'elle déploie en vue d'aboutir à son relèvement général et à son ascension. Cette tentative se réalise et s'exprime par la création d'organisations que les ouvriers et les ouvrières constituent ensemble, qu'ils dirigent eux-mêmes et dont ils sont les seuls responsables" <sup>1</sup>. La "standsorganisatie" est la formule qui exprime

---

1. Gerard, "Cardijn", 119. La citation date de 1919. Joseph Cardijn est alors directeur des œuvres sociales de Bruxelles. Il est en conflit avec des bourgeois à propos de la direction du mouvement.

à la fois cette autonomie et ce caractère multiforme.

En dépit de son antisocialisme, le mouvement ouvrier chrétien s'applique à copier, en les perfectionnant, les formes d'organisation et les méthodes d'action des socialistes. La volonté de vaincre ces derniers avec leurs propres armes se manifeste déjà dans les années 1880. Dans un premier temps, une telle ambition postule que l'on accorde plus d'attention aux besoins matériels de la classe laborieuse, sans pour autant recourir nécessairement aux mêmes moyens. Progressivement, on se rend à l'évidence : l'émancipation matérielle ne peut s'obtenir que par la voie syndicale, coopérative et politique. Le Père Rutten fonde, certes, l'existence du syndicat sur le droit naturel, mais il s'inspire également des socialistes. Ses conceptions sur les cotisations, sur les avantages à octroyer aux affiliés et sur le "syndicat à base multiple" dérivent en droite ligne de cet exemple. La forme donnée à la LNTC, au lendemain de la guerre, est en grande partie calquée sur le modèle du Parti Ouvrier Belge, tout comme l'intérêt porté à l'action coopérative. Même au sein des mutualités, les services - en particulier ceux que l'on dispense dans les institutions médico-sociales (polycliniques, pharmacies) - suivent longtemps l'exemple socialiste.

La formation d'un mouvement ouvrier chrétien solide, l'imbrication de l'action sociale et politique, l'adoption de formes d'organisation et de moyens d'action comparables à ceux des socialistes, ne manquent pas de susciter de vives critiques de la part de certains catholiques. "Je ne crois pas à la mauvaise foi de M. Colens, mais à un envoûtement", déclare le sénateur Crokaert en 1931. Et d'ajouter : "Oui, un envoûtement, car à force de vouloir combattre le parti socialiste, il a fini par créer un parti de classe en face d'un autre parti de classe, copiant servilement son organisation, ses méthodes et son esprit" <sup>2</sup>. Avec d'autres catholiques partageant ses vues, Crokaert tente, jusqu'en 1940, de créer ici et là, en Wallonie surtout, un réseau concurrent d'organisations ouvrières chrétiennes. Sans résultat.

Au plan idéologique, le mouvement demeure l'héritier des courants dont il est issu. Il subit fortement l'influence de l'école des sciences sociales de Louvain et de son maître à penser, Victor Brants. Ces attaches le conduisent parfois à trop mettre l'accent sur l'harmonie sociale, alors que sur le terrain, c'est plutôt le conflit que l'on voit. Très vite, la CSC élabore un programme préconisant l'organisation de la profession. Mais ce programme ne trouve guère d'écho auprès du patronat catholique, qui initialement rejette la collaboration paritaire, puis soutient le corporatisme dans les années trente, afin de freiner l'influence du mouvement syndical. C'est seulement avec Cool et Bekaert qu'une véritable "culture" de concertation s'établit, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le modèle de concertation sociale et le système des relations collectives de travail sont finalement à même de répondre aux besoins de l'industrie moderne. Pour

---

2. Gerard, "Tussen apostolaat en emancipatie", 223-225.

cette raison, ils se généralisent au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le mouvement ouvrier chrétien joue un rôle de pionnier à cet égard.

Avec l'expansion économique de la Flandre, l'autonomie et le polymorphisme du mouvement ouvrier chrétien contribuent sans doute pour beaucoup à assumer son succès. On ne peut toutefois négliger l'incidence d'autres facteurs. Ainsi, l'ancrage du mouvement ouvrier belge dans le système des assurances sociales et de la concertation sociale contribue largement à sa croissance et à sa consolidation. Ce sont les syndicats qui ont créé l'assurance-chômage volontaire et ce sont les mutualités qui ont constitué l'assurance maladie-invalidité libre. Dès avant la création de la sécurité sociale, en 1944, ces services sont déjà, pour le mouvement, un facteur d'expansion et de succès. Ils le sont plus encore après l'instauration de l'affiliation obligatoire, lorsque les syndicats demeurent les organismes payeurs et les mutuelles les organismes assureurs. Ce système joue en faveur du mouvement ouvrier chrétien; à preuve, l'évolution des mutualités et des syndicats pendant les dix, quinze années qui suivent la Libération. L'enracinement de la concertation sociale dans une législation et dans les institutions se révèle tout aussi décisif. Juste après la seconde guerre mondiale, les commissions paritaires sont dotées d'une base légale. Viennent ensuite, en 1948, la création du Conseil Central de l'Economie, suivie de celle des comités d'entreprise sectoriels et des conseils d'entreprise, puis la mise sur pied du Conseil National du Travail, en 1952. Les compétences du CNT sont élargies en 1968 à la conclusion de conventions collectives s'appliquant à plusieurs branches d'activité, voire à l'ensemble du pays, conventions qui peuvent être déclarées obligatoires pour tous par Arrêté Royal. Cette évolution permet au mouvement syndical de devenir l'un des piliers fondamentaux du système socio-économique belge. Mais le rôle du mouvement ouvrier dans le cadre de la sécurité sociale et de la concertation sociale aboutit aussi à la création d'une énorme machine institutionnelle, donnant lieu à des tensions entre mouvement et organisation.

Le succès d'un mouvement ne s'explique pas uniquement par des facteurs anonymes, auxquels les scientifiques ont trop souvent tendance à réduire la réalité. Il est difficile de mesurer la conviction et l'engagement de milliers d'hommes et de femmes, de laïcs et de prêtres, de jeunes et d'adultes, de volontaires et de permanents. Ces personnes sont, en définitive, la force motrice du mouvement. A travers les aléas de la vie économique et politique, elles ont posé, une à une, les pierres permettant d'édifier une société où la valeur du travail et du travailleur serait reconnue. L'authenticité de leur engagement, la diversité des moyens d'action adoptés et des services rendus sont autant d'éléments auquel le mouvement ouvrier chrétien doit aussi son succès.

\* \* \*

La présente étude s'arrête en 1973. Des évolutions et événements de grande importance se sont succédé depuis lors, influençant aussi le mouvement ouvrier chrétien. Les crises économiques des années septante et quatre-vingt constituent sans conteste un épisode douloureux. Comme dans les années trente, le mouvement ouvrier est confronté à une politique de redressement économique, essentiellement axée sur une amélioration de la compétitivité des entreprises, à obtenir par le biais d'une réduction des coûts salariaux. A la différence de ce qui s'est passé il y a soixante ans, le mouvement ouvrier chrétien ne doit pas subir purement et simplement cette politique : comme pilier de la société belge, il participe à l'élaboration de la politique de redressement qu'il juge nécessaire et qu'il contribue à porter. Par ailleurs, bien qu'il ait fallu faire des concessions sur certains points, les mécanismes de protection sociale créés par le mouvement ouvrier continuent à montrer toute leur valeur. Aussi la crise ne connaît-elle pas la gravité qui fut la sienne dans les années trente. La restructuration accélérée de l'économie, au cours de cette crise, a cependant atteint le tissu sur lequel repose le mouvement ouvrier traditionnel et ses répercussions ne manqueront pas de se manifester à terme. Nous reviendrons bientôt sur ce point.

La question communautaire n'est pas non plus sans conséquence pour le mouvement ouvrier chrétien. La scission du PSC-CVP et l'avènement de partis communautaires provoquent l'éclatement du MOC-ACW. Cette séparation est un fait accompli au début des années septante, mais elle n'est inscrite dans les statuts que durant les années quatre-vingt. En 1978, le syndicat s'adapte à la régionalisation en créant, à côté de la confédération nationale, un comité régional wallon et un comité régional flamand. L'assurance-maladie demeurant une compétence de l'Etat fédéral, la mutualité reste également nationale, à l'exception des services socio-culturels, dédoublés depuis longtemps. Cette scission communautaire n'a pas seulement des conséquences pour la structure du mouvement, mais elle affecte également son attitude politique. Séparée de son partenaire flamand, l'aile wallonne - désormais alimentée par le wallingantisme - peut donner libre cours à son radicalisme. Celui-ci se traduit par une série d'attitudes politiques changeantes dans le chef du MOC. Il est fort probable - mais c'est là un point que la recherche devra éclaircir plus tard - que la structure unitaire du syndicat, des mutualités et de la coopérative a épargné à la coupole francophone de sérieux problèmes financiers. Du côté flamand, le mouvement ouvrier chrétien continue de soutenir le CVP, malgré l'opposition de certains membres du mouvement. D'ailleurs, après la vaste enquête de 1985 sur "l'ACW et la politique", l'ACW tente d'affermir sa position au sein du CVP. Mais les ondes de choc engendrées par la crise communautaire ne se sont pas encore apaisées aujourd'hui et l'on n'est pas encore parvenu à trouver une position d'équilibre, situation que connaît la Belgique elle-même.

Troisième évolution majeure : l'apparition de nouvelles formes de collaboration internationale, en général, et de l'intégration européenne en particulier. Depuis 1952, celle-ci contribue - avec des hauts et des bas - à resserrer progressivement les liens entre certains pays de notre continent. Après avoir conquis sa place dans le monde économique, social et politique belge, le mouvement ouvrier se voit obligé de promouvoir de nouvelles formes de collaboration. Il s'agit de faire contrepoids au regroupement du capital et du patronat au niveau international, et de devenir l'interlocuteur du nouveau pouvoir européen. D'ailleurs, la crise a démontré que les structures syndicales belges ne sont pas toujours de taille face à l'internationalisation de la vie économique. A l'échelle mondiale, c'est surtout la CSC qui, après quelques années d'agitation, se met à rechercher, vers 1970, un nouvel équilibre entre sa spécificité et une collaboration avec les autres internationales syndicales. Pas plus que la fédéralisation de la Belgique, ce processus d'intégration et de collaboration n'est arrivé à un point d'équilibre.

Il n'est du reste pas possible d'analyser l'histoire de ces quinze, vingt dernières années - ce passé qui imperceptiblement se fond dans l'avenir - en dégagant comme il se doit la signification profonde des événements. Prenons un exemple : la constitution d'un rassemblement des progressistes. Au cours des années soixante, on s'interroge, dans la foulée du renouveau conciliaire, sur l'opportunité de maintenir des organisations sociales chrétiennes. Les échos suscités par le mouvement de déconfessionnalisation en France et le décloisonnement auquel on assiste aux Pays-Bas se répercutent en Belgique. Ils conduisent certains membres du mouvement - plus nombreux en Wallonie qu'en Flandre - à rechercher de nouvelles formes de collaboration avec les socialistes. En 1967, lors de la présentation de l'ouvrage en trois tomes *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België (150 ans de mouvement ouvrier catholique en Belgique)*, le Père Scholl lui-même remarque, comme historien, qu'une fusion des deux mouvements est devenue inéluctable. Quelques années plus tard, le travaillisme n'existe plus. L'observateur contemporain - et, à n'en pas douter, l'historien - doit donc aborder le passé récent avec une grande prudence.

On peut affirmer, après coup, que la persistance du mouvement ouvrier chrétien en Belgique n'a jamais fait l'objet d'une réelle remise en question. La persistance fructueuse des organisations sociales chrétiennes, alors même que leur substrat idéologique est ébranlé, a conduit certains sociologues à parler de "concerns politiques" (L. Huyse, 1987) ou de "néopiliers" ("neo-zuilen") (S. Hellemans, 1990). L'absence de déconfessionnalisation au sein du mouvement s'explique dans une large mesure - et c'est là un paradoxe en un certain sens - par son ancrage dans le monde profane, déjà évoqué. L'expression la plus éclatante de ce phénomène est la position occupée par les syndicats et par les mutualités dans la sécurité sociale et la concertation sociale. Il n'empêche que l'on s'emploie toujours à

---

rechercher, dans divers cercles, de nouveaux contenus à donner à l'engagement chrétien.

La nécessité de rester prudent en abordant le passé récent ne doit pas nous empêcher de dresser certains constats sur la philosophie sociale, la vie du mouvement et sur ses cadres dirigeants. En ce qui concerne la philosophie sociale, le mouvement se réfère de moins en moins à la doctrine sociale de l'Eglise. Les conceptions traditionnelles sur la subsidiarité, la famille et l'entreprise subissent inexorablement la pression des idées nouvelles qui s'expriment dans la société et de la complexité de l'Etat-providence. Depuis la publication de *Responsable pour l'avenir* (1968), les références explicites à la doctrine sociale catholique se font toujours plus rares à la CSC. Le seul document "doctrinal" important publié au cours de la période récente, *Les Options Fondamentales*, a été approuvé en 1978 par le MOC et par l'ACW, au nom du mouvement tout entier. Ce document a été élaboré après de longues années de discussions. Il apparaît, en réalité, comme un écho tardif de la vague de contestation. Il révèle de manière symptomatique l'effacement de la doctrine sociale de l'Eglise. On y trouve même une référence au socialisme démocratique. Mais ce document n'est que rarement, sinon jamais, utilisé comme référence, sauf par quelques groupes de moindre importance, qui en tirent des arguments contre les liens du mouvement avec le Parti Social Chrétien. Les années quatre-vingt se caractérisent, dès lors, par un certain vide doctrinal et par la publication de mémorandums ou de documents de congrès fort techniques, portant sur des questions d'ordre pratique. Pourtant, beaucoup éprouvent toujours le désir et le besoin de "forger l'avenir".

La plupart des observateurs n'ont pas vu les changements qui ont affecté la structure et la vie du mouvement. A l'origine, le mouvement ouvrier chrétien s'articulait autour d'initiatives locales. Celles-ci ont progressivement été intégrées dans des cadres régionaux et nationaux, au sein desquels une tendance centralisatrice s'est manifestée par la suite. Durant la période récente, la vie locale a subi la pression des événements, comme en témoigne la liquidation des anciennes structures mutualistes et coopératives. Dans les années septante, à la COB - Caisse centrale de Dépôts, des agences polyvalentes, desservies par des professionnels, se substituent aux sections d'épargne qui existaient dans le giron des différentes organisations ouvrières. Lors de la transformation de la FNCC en ARCOPAR, en 1990, les trente coopératives régionales sont liquidées pour des raisons de rationalisation, parce qu'elles n'accomplissent plus que des actes administratifs de nature identique, devenus inutiles. Le scénario se répète pour les sociétés locales de l'ANMC, qui étaient au nombre de six cents environ avant d'être supprimées par la nouvelle loi de 1990 sur les mutualités. En fait, ces sociétés avaient déjà perdu leur raison d'être depuis la seconde guerre mondiale. Elles ne fournissaient plus aucun service spécifique et étaient, en quelque sorte, devenues un fardeau. Ces structures coopératives et mu-

---

tualistes n'étaient plus qu'un cadre juridique vide, de sorte que leur disparition n'entraîne pas de conséquences importantes. Du reste, tant les coopératives que les mutualités s'efforcent de créer de nouvelles formes d'engagement local adapté à notre temps.

Les changements qui, par suite d'une décision consciente et rationnelle, affectent les branches spécialisées surtout dans l'offre de services techniques et financiers n'épargnent pas non plus, mais de façon plus imperceptible, les branches socio-culturelles et le syndicat. Ainsi, les Sections locales interprofessionnelles (SLI) ne jouent plus qu'un rôle limité en matière d'information sur l'actualité socio-économique et de consultation lors de conseils ou de congrès. Bien qu'ils soient confrontés, eux aussi, à des difficultés, les mouvements socio-culturels peuvent continuer à exercer une action au plan local grâce à la diversité de leurs fonctions (formation, loisirs et rencontres). En fait, des initiatives de plus en plus nombreuses émanent - à titre d'offre de "services" - de centres nationaux ou d'arrondissement, au sein desquels beaucoup voient désormais dans la culture et la formation un travail comme un autre, tendance que l'entrée en vigueur des décrets relatifs à l'action socio-culturelle a certainement accentuée. Malgré la ferveur d'un petit noyau de militants et de permanents, les mouvements de jeunesse ne sont plus que l'ombre de leur gloire ancienne. Ici encore, l'activité s'articule de plus en plus autour de vastes projets subsidiés, d'initiatives mises sur pied par des permanents nationaux ou d'arrondissement. Cependant, de nouvelles impulsions sont données à la vie du mouvement, par des initiatives qui font moins largement appel à un engagement durable des intéressés : il s'agit de projets et d'activités centrées sur des problèmes locaux, tels que l'environnement, la mobilité et d'autres thèmes nouveaux. L'intérêt suscité par Ziekenzorg, par Solidarité Mondiale, par Loisirs et Vacances et par l'UCP-KBG montre que le dévouement et la créativité restent des valeurs impérissables pour des dizaines de milliers de militants.

Alors que ces changements affectent la vie locale, la professionnalisation des cadres entre dans une nouvelle phase. En soi, le phénomène n'est pas nouveau. Très tôt il fait son apparition au sein du mouvement, mais il constitue initialement un processus interne. Outre un groupe de prêtres - les premiers intellectuels actifs en son sein - le mouvement possède alors une élite naturelle de travailleurs ou d'employés qui, malgré leur scolarité lacunaire, se révèlent des intellectuels, des organisateurs et des hommes politiques de grand talent. Les dirigeants du mouvement syndical à ses débuts sont tous des ouvriers. Cool et Segers ont d'ailleurs commencé leur carrière respectivement comme ouvrier et employé. Grâce aux Semaines Sociales et, par la suite, aux Ecoles Sociales, ces dirigeants peuvent recevoir une formation supérieure complémentaire. Dès la première guerre mondiale, les mouvements de jeunesse orientent leurs meilleurs éléments vers les tâches de direction. Les études d'assistant social et l'expérience acquise aux divers échelons du mouvement peuvent suffire, pendant longtemps, au

---

besoin croissant qu'éprouvent les organisations de se doter de cadres dirigeants hautement compétents, tout en amarrant ceux-ci au "milieu naturel". Jef Houthuys, décédé il y a peu après avoir quitté la présidence de la CSC en 1987, était un exemple marquant de cette génération qui s'est peu à peu éteinte au cours de la période récente. Par ailleurs, la démocratisation de l'enseignement, la "scientificité" croissante de la formation et l'omniprésence du mouvement ouvrier dans les institutions sociales, économiques et politiques suscitent l'arrivée d'un nombre toujours plus grand de diplômés de l'enseignement supérieur, de techniciens et d'informaticiens au sein du mouvement. Le cadre de ce dernier prend graduellement, de ce fait, un autre caractère, tandis que des tensions apparaissent entre compétence et engagement.

Toute cette évolution accentue les problèmes de légitimation, à un moment où l'on s'interroge sur l'avenir du mouvement ouvrier. Pour d'autres, la nouvelle phase de haute technologie dans laquelle est entrée la révolution industrielle - ou s'agit-il déjà de la révolution post-industrielle ? - risque d'ébranler les bases du mouvement ouvrier. On a baptisé ce dernier le "dinosaur de la deuxième révolution industrielle". Il a émergé à l'époque où des prolétaires vivaient concentrés en masse dans la grisaille des villes et des usines. Les conditions de travail étaient alors les mêmes pour une multitude de gens; le travail était leur préoccupation première; le bien-être, la formation, les loisirs et l'horizon étaient limités. La nouvelle révolution technologique et son incidence sur l'organisation du travail menacent de saper les fondements du mouvement ouvrier traditionnel. De même que la machine à vapeur a jadis engendré l'usine, l'ordinateur crée une nouvelle organisation du travail. Celle-ci se caractérise par une flexibilité accrue, qui se justifie par la nécessité de rentabiliser des investissements considérables en capitaux. Elle se traduit ensuite par une amélioration de la productivité, qui permet une réduction du temps de travail telle que ce dernier ne constitue plus, pour certains, le point central de référence de l'organisation sociale. Enfin, elle se singularise par l'apparition d'entreprises de plus petite taille et par de nouvelles formes de management. Le mouvement ouvrier doit donc faire face à la poursuite du processus de fragmentation de la classe des salariés et à la nécessité d'adapter ses modes d'action et ses services traditionnels. A l'évidence, ces défis laissent augurer un avenir captivant pour l'histoire sociale.

# Bibliographie générale

Cet aperçu ne mentionne que les archives, périodiques et travaux signalés dans les notes <sup>1</sup>.

## I. Archives

### A. Papiers personnels

Papiers *Jan Belpaire*, voir Archives *Christelijke Sociale Vrouwenwerken (CSVW)*

Papiers *Joseph Bondas* (BRUXELLES. Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale)

Papiers *Victor Brants* (LOUVAIN. Archives de l'Université)

Papiers *Pieter Jan Broekx* (HASSELT. ACW-Limbourg et microfilm LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Victoire Cappe*, voir Archives CSVW

Papiers *Joseph Cardijn* (BRUXELLES. Archives Générales du Royaume et microfilm LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Henry Carton de Wiart* (BRUXELLES. Archives Générales du Royaume)

Papiers *August Cool* (LOUVAIN. KADOC)

Fonds *August Cool*, voir Archives CSC/ACV

Papiers *Paul de Favereau* (JENNERET. Archives baron de Favereau)

Fonds *Jean Dermine* (TOURNAI. Archives de la Cathédrale)

Papiers *Joseph Fafchamps* (BRUXELLES. Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale)

Papiers *Paul Garcet* (BRUXELLES. Secrétariat national de la JOC)

Pièces d'archives *Sylvere Gryspeerdt* (LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Karl Hanquet* (LIEGE. Archives de la famille Hanquet)

Fonds *Giovanni Hoyois* (LOUVAIN-LA-NEUVE. UCL. Unité d'Histoire Contemporaine)

Papiers *Michel Levie* (MONS. Archives du Royaume)

Papiers *Achiel Logghe* (BRUGES. Archives du Grand Séminaire)

Pièces d'archives *Emiel Machielsens* (LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Henri Pauwels* (LOUVAIN-LA-NEUVE. UCL. Unité d'Histoire Contemporaine)

Papiers *Prosper Poulet* (BRUXELLES. Archives Générales du Royaume)

Papiers *Georges Ceslas Rutten* (LOUVAIN. KADOC).

Papiers *Paul Willem Segers* (LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Schollaert-Helleputte* (BRUXELLES. Archives Générales du Royaume)

Papiers *Jacques Van Buggenhout* (LOUVAIN. KADOC)

1. Pour plus d'informations sur maints fonds d'archives mentionnés ici et sur d'autres archives concernant le mouvement ouvrier chrétien, voir : L. Claes, G. Kwanten & J. Verhoogen, *Archieven bewaard op het KADOC*. Inventarissen en repertoria XXVIII. Louvain : KADOC, 1990.

Papiers *Frans Van Cauwelaert* (ANVERS. Archives et Musée de la Vie Culturelle Flamande)

Papiers *Jules Van den Heuvel* (BRUXELLES. Archives Générales du Royaume)

Fonds *Arthur Verhaegen* (GAND. Archives Lammens-Verhaegen. Microfilm BRUXELLES. Archives Générales du Royaume et LOUVAIN. KADOC)

Pièces d'archives *Emiel Verheeke* (LOUVAIN. KADOC)

Papiers *Raymond Vermeulen* (BRUXELLES. CARHOP)

#### B. Archives d'organisations et d'institutions

Archives de l'*Archevêché de Malines* (MALINES. Centre Pastoral Diocésain) : Fonds des *Conférences Episcopales*. 1867-1920; Fonds *Victor Dechamps*; Fonds *Pierre-Lambert Goossens*; Fonds *Désiré-Joseph Mercier*; Fonds *Jozef-Ernest Van Roey*

Archives *ACW Nationaal* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *ACW-arrondissement Brugge* (BRUGES. ACW-arrondissement Bruges)

Archives *ACW-arrondissement Gent* (GAND. ACW-arrondissement Gand)

Archives de la *CSC/ACV Nationale*, y inclus le Fonds *August Cool* (BRUXELLES. Secrétariat National de la CSC/ACV)

Archives *ACV-gewest Lier* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *BAC* (LOUVAIN. KADOC)

Registre des procès-verbaux du conseil central et du bureau de la *Ligue Démocratique Belge* (1891-1914) (LOUVAIN. KADOC)

Archives *Bisdome Gent* (GAND. Evêché) : Fonds *Henri-Charles Lambrecht*; Fonds *Antoine Stillemans*

Archives de l'*Evêché de Liège* (LIEGE. Evê-

ché) : Fonds *Victor-Joseph Doutreloux*

Archives de l'*Evêché de Namur* (NAMUR. Evêché) : Fonds *A.-M. Charue*

Archives et pièces d'archives *Christelijke arbeidersbeweging arrondissement Mechelen* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *Algemeen Secretariaat der Christelijke Sociale Vrouwenwerken* (CSVW), y inclus les Papiers *Victoire Cappe*, *Maria Baers* et *Jan Belpaire* (LOUVAIN. KADOC)

Archives des *LAP/DVV* (BRUXELLES. Siège Central des LAP/DVV)

Archives des *Equipes Populaires* (BRUXELLES. Secrétariat national des Equipes Populaires)

Registre des procès-verbaux de la *Koninklijke Gilde der Antwerpse Ambachtslieden* (1858-1912) (ANVERS. Secrétariat d'arrondissement des mutualités chrétiennes)

Archives *KAJ-VKAJ Nationaal* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *KAJ* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *VKAJ* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *KAJ-VKAJ-regionaal* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *KAV Nationaal* (LOUVAIN. KADOC)

Archives *KWB Nationaal* (LOUVAIN. KADOC)

Archives de l'*Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes / Landsbond der Christelijke Mutualiteiten* (BRUXELLES. Secrétariat national ANMC/LCM)

Archives *LVCC* (LOUVAIN. KADOC)

Archives du *MOC National* (BRUXELLES. Secrétariat national du MOC)

Archives de la *SC Les Ouvriers Réunis* (CHARLEROI. SC Les Ouvriers Réunis)

*Archives du Vatican* (microfilms pontificat de

Léon XIII et de Pie X) (LOUVAIN. KADOC) : *Archives de la Nonciature Bruxelles; Secrétariat d'Etat. Rubrica 256* (Belgique)

Archives de *Vie Féminine* (BRUXELLES. Secrétariat national de Vie Féminine)

Archives *Welvaart*, y incluses les archives de *L'Economie* et *De Hoorn* (LOUVAIN. KADOC)

## II. Publications périodiques, rapports annuels et rapports des congrès

N.B. : De nombreux périodiques mentionnés ci-dessous ont aussi paru dans l'autre langue nationale.

### Publications générales

*Assemblée générale des catholiques en Belgique : deuxième session à Malines, 29 août-3 septembre 1864.* 2 tomes. Bruxelles, 1865

*Assemblée générale des catholiques en Belgique : troisième session à Malines, 2-7 septembre 1867.* 2 tomes. Bruxelles, 1868.

*Assemblée générale des catholiques en Belgique. Session de 1891.* 3 tomes. Malines, 1892.

*Congrès national des œuvres catholiques à Malines (23-26 septembre 1909).* 3 tomes. Louvain, 1910-1911.

*Revue générale.* 1865-

*Revue sociale catholique.* 1896-1925.

### Fédération des Œuvres Ouvrières et Ligue Démocratique Belge

*Ligue Démocratique Belge.* 1911-1914.

*Congrès de la Ligue Démocratique Belge.* 1892-1896.

*L'Economie chrétienne.* 1869-1878.

*L'Economiste catholique.* 1879-1890.

*Annales de la Ligue Démocratique Belge.* 1897-1910.

### Mutualités

*Congrès de l'ANMC.* 1906-

*De Gids van den onderlingen bijstand.* 1906-1940.

*Leiding.* 1947-1981.

### Mouvement syndical

*ACV-berichten.* 1954-1958.

*CSC-mensuel / ACV-maandblad.* 1929-1954, suivi de :

*ACV-studieorgaan.* 1955-1957.

*Bulletin-CSC / ACV-tijdschrift.* 1966-1971.

*Syndicaliste CSC / ACV-vakbeweging.* 1972-

*Algemeen christen vakblad.* 1909-1914.

*Congrès de la CSC* (y inclus les rapports d'activité). 1912-

*Le conseiller d'entreprise.* 1955-1971

*DONAF-berichten.* 1955-1971.

*Rapports Rutten.* 1901-1913.

### Coopératives

*Coöperatieve voorlichting.* 1951-1974.

*Rapports annuels de la FNCC.* 1936-

*Procès-verbaux des journées d'étude nationales des coopératives.* 1956-1964.

### Mouvement ouvrier féminin

*L'Aiguille.* 1911-1915.

*Congrès des OSFC et KAV.* 1921-

*Dageraad.* 1949-1973.

*En équipe.*

*Le Féminisme chrétien de Belgique.* 1905-1914.

*La Femme belge.* 1913-1940.

*Le Moniteur LOFC.*

*Omhoog.* 1913-1921.

*Vie féminine.* 1917-

### Jeunesse Ouvrière

*La Jeunesse Ouvrière.* 1924-1965.

*JOC.* 1929-1939.

*Joie et travail.* 1922-1965.

*De Jonge werkmán.* 1920-1932.

*Lenteleven.* 1923-1967.

### KWB

*KWB-leiding.* 1944-1985.

*KWB-maandblad.* 1945-1948.

*Raak.* 1948-

*Rondschrijven.* 1941-1945.

*Verslagboek nationaal studieweekend.* 1947-

### Equipes Populaires

*L'Equipe populaire.* 1947-1986.

*Matériel de l'équipier.* 1949-1960.

*Outils EP.* 1988-

*Responsables EP.* 1951-1987.

*La Vie populaire.* 1944-1950.

## MOC-ACW

*Congrès de l'ACW* (y inclus les rapports d'activité). 1921-

*Congrès de la LNTC*, plus tard du MOC (y inclus les rapports d'activité). 1921-

*Le Démocrate*. 1919-1922.

*Dossiers de l'action (sociale) catholique*. 1920-1970.

*De Gids op maatschappelijk (sociaal) gebied*. 1902-

*Semaines Sociales Wallonnes*. 1908-

*De Tijd*. 1922-1940 (depuis 1928 : *De Tijd - Het Volk*)

*Vlaamse Sociale Weken*. 1908-

*De Volksmacht*. 1919.

## CMT

*Rapports d'activité ICV*. 1925-1968.

*Rapports d'activité CMT*. 1968-

*Labor*. 1927-

*Telex*. 1965-

## III. Sources imprimées et travaux

*40 jaar DVV*. Bruxelles, 1969.

*50 jaar DVV*. Bruxelles, 1979.

"60 jaar ACW". *De Nieuwe maand*. Numéro spécial (févr.-mars 1982).

1946-1971. *25 jaar DAP Reinaert Uitgaven. Terugblik. Feestrede. Fondslijst*. Bruxelles, 1971.

1947-1987. *Des Equipes pour mieux vivre. Exposition à Floreffe, 21 juin - 5 juillet 1987. Catalogue et inventaire*. Bruxelles : CARHOP, 1987.

1951-1991. *Image d'une époque* [Catalogue d'exposition]. Bruxelles, 1991.

*De l'Action Catholique au mouvement ouvrier. La déconfessionnalisation du Mouvement Populaire des Familles, 1941-1950. Journée d'étude du 1 octobre 1983. Cahiers du GRMF II* (1984).

Adam, G. *La CFTC (1940-1958). Histoire politique et idéologique*. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques CXXXIV. Paris, 1964.

*De arbeidsmarkt in België*. Bruxelles : Ministère du Travail, 1990.

Arendt, J., Prims, F. et Debruyne, R. *De vakorganisatie der nijverheidswerklieden*. Bruxelles, 1914.

Arnould, E. e.a. *La résistance dans le mouvement jociste (JOC-JOCF-KAJ-VKAJ) pendant la guerre 1940-1945*. Bruxelles, 1985.

Art, J. *Kerkelijke structuur en pastorale werking in het bisdom Gent tussen 1830 en 1914*. Standen en Landen LXXI. Courtrai, 1977.

Art, J. "Les réunions des évêques de Belgique (1884-1900) vues à travers les archives de la Nonciature de Bruxelles". *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, LI (1981) 197-349.

- Aubert, R. "Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholiques en Belgique" dans : De Rosa, éd. *La "Gioventù cattolica"*, 271-323.
- Aubert, R. *L'Eglise dans le monde moderne. 1848 à nos jours*. Nouvelle Histoire de l'Eglise V. Paris, 1975.
- Aubert, R. *De Kerk van de crisis van 1848 tot Vaticanum II*. Geschiedenis van de Kerk Xa. Bussum, 1974.
- Aubert, R. *150 ans de vie des Eglises*. Bruxelles, 1980.
- Aubert, R. "Le cardinal Mercier et Mgr Rutten". *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, LVII (1990) 161-200.
- Avanti. *Emiel Moyson herdacht*. Gand, 1922.
- Avanti. *Een terugblik. Bijdrage tot de geschiedenis der Gentsche arbeidersbeweging*. 3 tomes. Gand, 1935<sup>2</sup>.
- Badot, R.-M. *Le congrès de la Ligue Démocratique Belge. Charleroi 1908*. Mém. de lic UCL. Louvain, 1968.
- Baert, H. *De crisis in de jongvolwassenenwerking van de katolieke studentenactie : een proeve van diagnose*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1974.
- Baert, H. "Krisis in de jongvolwassenenwerking van de Vlaamse katolieke jeugd- en jongerenbewegingen". *Jeugd en Samenleving*, V (sept. 1975) 708-723.
- Baeten, W. "Le cardinal Mercier et les patronages en Belgique (1906-1926)" dans : Cholvy, éd. *Le patronage, ghetto ou vivier?*, 107-119.
- Beerten, W. *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'UDB (1944-1947)*. Histoire du mouvement ouvrier en Belgique XI. Bruxelles, 1990.
- Beken, D. et Janssen, E. *Repertorium van de tijdschriften van KAJ, VKAJ en de Kajottersbeweging*. 2 tomes. Manuscrit inédit. Louvain : KADOC, 1989.
- Bertrand, L. *Histoire de la coopération en Belgique. Les hommes, les idées, les faits*. 2 tomes. Bruxelles, 1902.
- Billiet, J., éd. *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming*. KADOC-Studies VI. Louvain, 1988.
- Billiet, J. et Dobbelaere, K. "Vers une désinstitutionnalisation du pilier chrétien ?" dans : L. Voyé e.a., éd. *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*. Louvain-la-Neuve, 1985, 119-152.
- Bleeckx, F. *La programmation sociale. Analyse critique et projection sur l'avenir*. 2 tomes. Etude inédite. [Louvain-la-Neuve], 1970.
- Blommaert, K. *Het Nationaal Verbond der Christelijke Steen-, Cement-, Ceramiek- en Glasbewerkers van België. Ontstaan en ontwikkeling van het christelijk syndicalisme onder de steenbewerkers. 1894-1922*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1990.
- Bosman, L. "De Vlaamse Beweging na 1945 : actualisering van de historische dualiteit" dans : Witte, Burgelman et Stouthuyzen, éd. *Tussen restauratie en vernieuwing*, 225-261.
- Boonen, H. *Van maatschappij van onderlinge bijstand voor vrouwen tot vrouwen-gilde : bijdrage tot de geschiedenis van de katholieke sociale vrouwenbeweging te Antwerpen (1897-1914)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1983.
- Boucher, D. *Le mouvement mutualiste dans la province de Namur (1894-1914)*. Mém. de lic. UCL. Louvain-la-Neuve, 1984.
- Bouckaert, L. et Bouckaert, G., éd. *Metafysiek en engagement. Een personalistische visie op gemeenschap en economie*. Louvain, 1992.
- Boulanger, L. *De jongerenwerking van de KAJ en VKAJ tijdens het interbellum. Schoolverlatersactie, Voorkajot(s)tersdienst en Beroeptskeuze (1925-1940)*. Mém. de lic.

KU Leuven. Louvain, 1983.

Braciard, M. *Histoire de la CFDT. Soixante-dix ans d'action syndicale*. Paris, 1990

Bragard, L. e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Wallonie-Bruxelles. 1912-1957*. 2 tomes. Bruxelles, 1990.

Braham, M. *De la Ligue des Femmes à Vie Féminine. Un mouvement en marche face à l'actualité*. Bruxelles, 1984.

Brepoels, J. *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? Anderhalve eeuw arbeidersstrijd in België*. Louvain, 1988.

Brouwers, L. *Vijftig jaar christelijke werkgeversbeweging in België. Een bijdrage tot de sociaal-economische geschiedenis (1920-1973)*. 2 tomes. Bruxelles, 1974.

Bruggeman, L. e.a. *Asten, bieten en ... mensen*. Roulers, 1986.

Bruggen, P. *Een nieuwe jeugd voor een nieuwe wereld. De VKAJ van 1927 tot 1939*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1983.

Brys, A. *Zoo bouwen wij een nieuwen arbeidersstand. Vade-Mecum voor onze Katholieke Werkliedenbonden*. Bruxelles, 1945.

Bundervoet, J. *Het doorstromingsprobleem in de hedendaagse vakbeweging : kritische literatuurstudie en verkenningen in de Belgische vakbonden*. Faculteit der Sociale Wetenschappen. Departement Sociologie XVIII. Louvain, 1973.

Bundervoet, J. "Vakbeweging in heroriëntering. Aspecten van openheid en geslotenheid in de besluitvorming van de Belgische vakbonden". *GMG* (1974) 303-320.

Calvez, J.-Y. et Perrin, J. *Eglise et société économique. L'enseignement social des papes Léon XIII à Pie XII*. 2ème éd. rev. Paris, 1961.

Cardijn. *Een mens, een beweging / Un homme, un mouvement. Handelingen van het colloquium / Actes du colloque Louvain /*

*Louvain-la-Neuve 18-19/11/1982*. KADOC-jaarboek 1982. Louvain, 1983.

Carlier, M. *La genèse de l'assurance maladie-invalidité obligatoire en Belgique*. CRISP. Courrier hebdomadaire 872-873. Bruxelles, 1980.

Carton de Wiart, H. *Souvenirs politiques. I. (1878-1918)*. Bruges, 1948.

*La Centrale Nationale des Employés. Aperçu historique 1912-1980*. Bruxelles : CARHOP, 1989.

Chenu, M.-D. *La 'doctrine sociale' de l'Eglise comme idéologie*. Paris, 1979.

Chlepner, B.S. *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*. Bruxelles, 1972.

Cholvy, G., éd. *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs. Sociabilité juvénile dans un cadre européen. 1799-1968*. Paris, 1975.

Cholvy, G., éd. *Le patronage, ghetto ou vivier ? Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987*. Paris, 1988.

Cholvy, G. et Hilaire, Y.-M. *Histoire religieuse de la France contemporaine. II : 1880-1930*. Toulouse, 1986.

Christiaens, W. *Aanloop tot de katholieke arbeidersbeweging in Leuven. 1830-1878*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1977.

Claeys-Van Haegendoren, M. *25 jaar Belgisch socialisme. Evolutie van de verbodding van de Belgische Werkliedenpartij tot de parlementaire democratie in België van 1914 tot 1940*. Anvers, 1967.

Clement, P. *Zoeken naar crisisoplossingen. De christelijke arbeidersbeweging tegenover de economische depressie en tegenover het socialistische "Plan van de Arbeid", 1931-1935. De kansen van een gemeenschappelijke actie*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1988.

Coenen, M.-Th. "Syndicalisation. De l'Union Professionnelle aux Ligues féminines chrétiennes. L'exemple du secrétariat de Namur. 1914-1925." dans : Courtois, Rosart et

- Pirotte, éd. *Femmes des années 80*, 175-183.
- Coenen, M.-Th. *La grève des femmes de la FN en 1966*. Bruxelles, 1991.
- Colens, L. *De vorming van leiders voor sociale werken*. Louvain, 1929.
- Collin, F. et De Graef, V. "Néo-féminisme" dans : Courtois, Rosart et Pirotte, éd. *Femmes des années 80*, 203-213.
- Colsen, J. *Poels*. Roermond-Maaseik, 1955.
- Coppieters, B. et Hendrix, G. "De koopkrachtevolutie van loontrekkenden in periodes van economische depressie : een vergelijking voor de jaren 1929-1939 en 1974-1984". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1986) 275-307.
- Cordemans, M. *Edmond Rubbens. Een levensverhaal met een bloemlezing uit zijn werken*. 1894-1938. Gand, [1965].
- Corens, R. *De Jonge Werkman (1920-1924). De Antwerpse voorloper van de KAJ, uit de tijdsgeest gegroeid*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1972.
- Coupé, J. *De Antwerpse patronaten tussen de twee wereldoorlogen. Een historisch-agogische analyse*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1978.
- Courtois, L., Rosart, F. et Pirotte, J., éd. *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*. Louvain-la-Neuve, 1989.
- Craeybeckx, J. *Arbeidersbeweging en vlaamsgezindheid voor de Eerste Wereldoorlog*. Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren XL, 3. Bruxelles, 1978.
- Crémer, R. "Le mouvement mutualiste en Belgique". *Revue belge de sécurité sociale*, VI (1964) 12-137.
- Croonenborghs, H. "Van het Vlaams Nationaal Zangverbond naar het Algemeen Nederlands Zangverbond (1940-1952)". *Wetenschappelijke tijdingen*, XL (1981) 174-186.
- Croonenborghs, H. "Het ANZ en de Dag van het Vlaamse lied". *Wetenschappelijke tijdingen*, XLI (1982) 38-51.
- Dambre, W. *Geschiedenis van de ondernemingsraden in België*. Anvers, 1985.
- Dambre, W. "Ontstaansgeschiedenis van de ondernemingsraden in België (1944-1949)". *Res publica* (1985) 87-124.
- Dantoing, A. "Eglise et syndicat en 1940 : Les avatars d'une politique de présence". *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale IX*. Bruxelles, 1985, 269-336.
- Dantoing, A. *La "collaboration" du Cardinal. L'Eglise de Belgique dans la Guerre 40*. Bruxelles, 1991.
- DAP. Bruxelles, 1968.
- Dayse, J.J. *Les Semaines Sociales Flamandes et les Semaines Syndicales Wallonnes (1908-1925)*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1969.
- Debaere, S. *Het politieke optreden van het ACW in het arrondissement Kortrijk (1918-1934)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1987.
- De Belder, J. "L'épargne ouvrière de 1850 à 1890" dans : Van Put, éd. *Les Banques d'épargne belges*, 87-117.
- De Belder, J. "Het arbeiderssparen (1850-1890)" dans : Van Put, éd. *De Belgische Spaarbanken*, 91-119.
- Debès, J. *Naissance de l'Action Catholique Ouvrière*. Paris, 1982.
- De Boeck, J. *Van werkliedenbond tot werkersverbond. De Gentse christelijke arbeidersbeweging na de pionierstijd (1918-1940)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1987.
- Debois, J. *De kristelijke arbeidersjeugd in de zeventiger jaren. Een exploratief onderzoek*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1980.
- De Brabander, G.L. "La création d'un état

- d'abondance" dans : *L'industrie en Belgique*, 207-241.
- De Brabander, G.L. "Het bouwen van een welvaartstaat" dans : *De industrie in België*, 207-241.
- De Brabander, G.L. *Regionale structuur en werkgelegenheid. Een economische en geografische studie over de Belgische lange-termijnontwikkeling*. Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren CII. Bruxelles, 1983.
- De Brabander, G.L. *De regionaal-sectoriële verdeling van de economische activiteit in België (1846-1979). Een kritische studie van het bronnenmateriaal*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine XCVII. Louvain-Bruxelles, 1984.
- De Broeck, G. "Sociale wetgeving" dans : Scholl, éd. *150 jaar ... België*. I, 169-205.
- Debunne, G. *Ik heb mijn zeg gehad. Memoires*. Louvain, 1988.
- De Cock, B. *75 jaar Gildenhuis te St.-Niklaas (1887-1962). Bakermat der Wase arbeidersbeweging*. Sint-Niklaas, 1962.
- De Cock, K. *Het Algemeen Christelijk Werkersverbond in het arrondissement Sint-Niklaas. 1919-1940*. Mém. de lic. RUG. Gand, 1986.
- Decoux, M. *La Fédération des Sociétés Ouvrières Catholiques Belges de 1867 à 1886*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1958.
- De Decker, A. *De houding van de Kristelijke Arbeidersvrouwengilden tegenover de vrouwenarbeid. 1920-1940*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1982.
- De Decker, A. *Vormingswerk in vrouwenhanden. I : De voorgeschiedenis van de KAV. 1892-1924*. Vrouw en opvoeding IV. Louvain, 1986.
- De Decker, A. et Christens, R. *Vormingswerk in vrouwenhanden. II : De geschiedenis van de Kristelijke Arbeiders Vrouwenbeweging voor de Tweede Wereldoorlog (1920-1940)*. Vrouw en opvoeding VI. Louvain, 1988.
- De Gendt, D. *De christelijke arbeidersbeweging in het Mechelse tot 1940*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1985.
- Dehandschutter, S. "Veertig jaar Ziekenezorg : groeien tot een beweging van en door zieken en gezonden". GMG (1990) 363-365.
- De Lannoy, H. *De standenvertegenwoordiging in de katholieke partij : Mechelen van 1914 tot 1932-1936*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1984.
- Deloddere, M. *Organisatorische en politieke evolutie op nationaal vlak van de christelijke mutualiteit (1945-1963)*. 3 tomes, plus annexes. Mém. de lic. RUG. Gand, 1986.
- De Maesschalck, E. *150 jaar Belgen*. Bruxelles, 1980.
- De Maeyer, J. *Arthur Verhaegen. Bijdrage tot de studie van het ultramontanisme. 1847-1884*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1976.
- De Maeyer, J. "De ultramontanen en de gildenbeweging, 1875-1896. Het aandeel van de Confrérie de St.-Michel" dans : Lamberts, éd. *De kruistocht tegen het liberalisme*, 222-267 en 323-337.
- De Maeyer, J. "Op zoek naar de wortels van de christelijke arbeidersbeweging. De Antisocialistische Werkliedenbond van Gent vòòr 1914" dans : Gerard et Mampuy, éd. *Voor Kerk en werk*, 41-103.
- De Maeyer, J. "Helleputte, Georges Augustin". *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, n° 135 (1989) 923-931.
- De Maeyer, J., éd. *Voor 's werkmans recht. De christelijke arbeidersbeweging in Gent. 1890-1990*. Gand-Louvain, 1990.
- De Maeyer, J. et Hellemans, S. "Katholiek reveil, katholieke verzuiling en dagelijks leven" dans : Billiet, éd. *Tussen bescherming en verovering*, 171-200.
- De Maeyer, J. et Wynants, P., éd. *De Vincentianen in België / Les Vincentiens en Belgi-*

- que. 1842-1992. KADOC-Studies XIV. Louvain, 1992.
- De Metsenaere, M. *Taalmuur : sociale muur ? De negentiende-eeuwse taalverhoudingen te Brussel als resultaat van geo-demografische en sociale processen*. Taal en sociale integratie IX. Bruxelles, 1988.
- Dendooven, A. *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse KAJ. Een sociografisch overzicht*. Anvers, 1967.
- Denis, Ph. "La JOC depuis 1970. Histoire d'une mutation". *La Revue nouvelle*, LXXXIV (1986) 507-517 et LXXXV (1987) 79-91.
- Denis, Ph. "Le couple et la famille au prisme d'une revue. Histoire des Feuilles familiales (1938-1975)". *Revue d'histoire ecclésiastique*, LXXXIV (1989) 390-403.
- De Ridder, H. *Veertien campagnes. Verkiezingen 1946-1985*. Bruxelles, 1986.
- De Ridder, H. *Omtrent Wilfried Martens*. Tielt, 1991.
- Deridder, N. "De Lichtstraal" (november 1886-juli 1891) en het weekblad "Het Volk" (november 1890-juni 1891). Een kwantitatieve en kwalitatieve studie. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1980.
- Derkoningen, B. "De Centra voor Maatschappelijk Werk (CMW)". *Welzijnsgids*, II.A.1.2. Anvers, n° 22 (janv. 1985).
- De Rosa, G., éd. *La "Gioventù cattolica" dopo l'unità. 1868-1968*. Politica e storia XXVIII. Rome, 1972.
- Deruette, S. "La grève de l'hiver 1960-1961. Moteur du fédéralisme wallon". *Touidi. Culture et Société*, III (1989) 46-67.
- De Vos, L. *Het effectief van de Belgische krijgsmacht en de militiewetgeving, 1830-1914*. Travaux Centre d'Histoire Militaire XX. Bruxelles, 1985.
- Devreeze, D. "Franciscus 'Kapneus' Bilen (1819-1881)". *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde van Gent*. Gand, 1968, 203-235.
- De Vroede, M. "Les structures du scoutisme en Belgique vers 1920" dans : Cholvy, éd. *Mouvements de jeunesse*, 179-185.
- De Vroede, M. et Hermans, A., éd. *Vijftig jaar Chiroleven 1934-1984. Aspecten uit verleden en heden van een jeugdbeweging*. KADOC-jaarboek 1984. Louvain, 1985.
- De Weerd, D. *De Gentse textielbewerders en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine II. Louvain-Bruxelles, 1959.
- De Weerd, D. *En de vrouwen ? Vrouw, vrouwenbeweging en feminisme in België. 1830-1960*. Gand, 1980.
- De Weerd, D. et Galle, C., avec la collaboration de Van der Wildt, F. *100 jaar socialistische vrouwenbeweging*. Bruxelles, 1985.
- De Wever, B. *Staf De Clercq*. Bruxelles, 1989.
- De Witte, H. *Conformisme, radicalisme en machteloosheid. Een onderzoek naar de sociaal-culturele en sociaal-economische opvattingen van arbeiders in Vlaanderen*. HIVA-reeks XII. Louvain : HIVA, 1990.
- De Witte, K. *De antisocialistische vrouwenbond te Gent (1893-1914)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1983.
- De Witte, P. *Alles is omgekeerd. Hoe de werklieden leefden (1848-1918)*. H. Gaus et G. Van Schoenbeek, éd. Louvain, 1986.
- De Witte, P. *De geschiedenis van de Vooruit en de socialistische werkersbeweging sedert 1870*. Gand, 1898.
- De Wolff, L.J. "Overheid en maatschappelijke organisaties : van corporatisme naar etatisme" dans : J.W. De Beus et J.A.A. Van Doorn, éd. *De interventiestaat*. Meppel-Amsterdam, 1984, 199-226.
- D'Haese, G. *Kristelijke Arbeiders Vrouwen-gilden gedurende de Tweede Wereldoorlog (1939-1945)*. Mém. de lic. KU Leuven.

Louvain, 1989.

Dhanis, T. "Une Eglise dans l'imbroglie belge ?" dans : J.E. Humblet et T. Dhanis. *Eglise et Wallonie I. Chances et risques pour un peuple*. Bruxelles, 1983, 139-161.

Dhanis, T. "Mutation contemporaine du monde, la JOC en évolution permanente" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, II, 385-394.

D'havé, G. *Stichting en organisatie van het Algemeen Christelijk Werkersverbond (1921-1927)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1982.

Dhondt, J., éd. *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*. Anvers, 1960.

Dhondt, J. "De eerste organisaties van de arbeiders (1800-1850)" dans : Dhondt, éd. *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging*, 83-92.

Dhondt, J. "Sociale wetgeving en voorzorg (1830-1850)" dans : Dhondt, éd. *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging*, 169-175.

Dierickx, G. *De ideologische factor in de Belgische politieke besluitvorming*. 3 tomes. Thèse de doct. Louvain, 1978.

Dils, K. *De houding van de christelijke arbeidersbeweging tegenover het communisme*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1988.

Dobbelaere, K. *Het 'Volk Gods' de mist in ? Over de Kerk in België*. Nikè-reeks. Louvain, 1988.

Dresse, R. *Le statut de la jeunesse travailleuse et le congrès de la JOC d'août 1945*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1977.

Driesen, F. *De algemene staking van 1932, voornamelijk in het Bekken van Charleroi*. 2 tomes. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1981.

Durnez, G. *De Standaard. Het levensverhaal van een Vlaamse krant. 1914-1948*. Tielt, 1985.

Eaton, E. *The Belgian leagues of christian working class women*. Washington, 1954.

Eeckhout, A. *Le problème des assurances sociales en Belgique*. Gand, 1931.

Elias, H. J. *Vijftientig jaar Vlaamse beweging 1914-1939*. 4 tomes. Anvers, 1971.

Engelen, H. *Het christelijk vrouwen syndicalisme in België voor 1914*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1990.

Engels, J. *De evolutie van de verplichte ziekte- en invaliditeitsverzekering*. Bruxelles, 1970.

Ernotte, R. *Les aléas d'un idéal corporatif. G. Helleputte et la Gilde des Métiers de Louvain. 1878-1914*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1963.

Etambala, Z.A. "Het christelijk syndicalisme in Kongo/Zaire vanaf zijn ontstaan in 1946 tot aan de oprichting van de eenheidsvakbond (UNTZA) in 1967". *GMG* (1993) 177-199.

Etienne, J.-M. *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*. Paris, 1968.

*Evangélisation et monde ouvrier. Vingt ans de réflexions de la Commission d'Etude et de Pastorale Ouvrière*. Bruxelles, 1986.

Eylenbosch, G. *La Ligue Démocratique Belge. Notice. 1891-1920*. s.l., s.d.

Eylenbosch, G. *Het ontstaan en het leven der christene werkliedenbeweging in 't Gentsche. 1885-1914*. Tome I. Gand, s.d.

Falter, R. "De Kamerverkiezingen van 10 juni 1884" dans : Lamberts et Lory, éd. 1884, 9-43.

Fiévez, M. *La vie de Fernand Tonnet, premier jociste*. Bruxelles, 1947.

Fiévez, M. "Droit de cité pour la jeunesse ouvrière ! 1924-1927" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. I, 89-103.

- Fiévez, M. et Meert, J. *Cardijn*. Bruxelles, 1969.
- Fiévez, M. et Tihon, A. "Nous irons jusqu'au bout du monde. 1945-1957" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. II, 361-372.
- Foubert, J. *Geschiedenis van de KWB*. Manuscrit inédit. S.l., [1982].
- Franssen, P. et Martens, L. *Het geld van de CVP. De dood van een ACV-leider*. Berchem, 1984.
- Gadisseur, J. "Le triomphe industriel" dans : *L'industrie en Belgique*, 51-104.
- Gadisseur, J. "De industriële doorbraak" dans : *De industrie in België*, 51-104.
- Gaus, H. "A l'aube de temps nouveaux..." dans : *Les Fifties en Belgique* [Catalogue d'exposition]. Bruxelles, 1988, 16-43.
- Gaus, H. "Een oude tijd voorbij, een nieuwe tijd aangebroken" dans : *De Fifties in België* [Catalogue d'exposition]. Bruxelles, 1988, 16-43.
- Georges, B. *Un congrès de la Ligue Démocratique Belge à Namur les 23 et 24 septembre 1900*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1969.
- Gerard, E. *De structuur van de katholieke partij bijzonder in het Vlaamse land (1918-1921)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1976.
- Gerard, E. "Uit de voorgeschiedenis van het ACW : het einde van de Volksbond en de oprichting van het Democratisch Blok (1918-1921)". *GMG* (1978) 401-424 en 501-530.
- Gerard, E., éd. *De kracht van een overtuiging. 60 jaar ACW (1921-1981)*. Zele, 1981.
- Gerard, E. "Het Algemeen Christelijk Werkersverbond. Omstreden standsorganisatie (1921-1940)" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 11-59.
- Gerard, E. *Documenten over de katholieke partijorganisatie in België*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine XCI. Louvain-Paris, 1981.
- Gerard, E. "Cardijn, arbeidersbeweging en Katholieke Actie" dans : *Cardijn. Een mens, een beweging*, 119-147.
- Gerard, E. "Sociale werken en Katholieke Actie (1914-1952)" dans : Cloet, Boudens et Janssens de Bisthoven, éd. *Het Bisdom Brugge*, 515-526.
- Gerard, E. *De katholieke partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*. Louvain, 1985.
- Gerard, E. "Tussen apostolaat en emancipatie : de christelijke arbeidersbeweging en de strijd om de sociale werken (1925-1933)" dans : Gerard et Mampuy, éd. *Voor Kerk en werk*, 203-260.
- Gerard, E. "La responsabilité du monde catholique dans la naissance et l'essor du rexisme". *La Revue nouvelle* (janv. 1987) 67-77.
- Gerard, E. "Grondlijnen van de katholieke verzuiling tussen 1914 en 1945" dans : Biliot, éd. *Tussen bescherming en verovering*, 135-169.
- Gerard, E. "De katholieken, de Vlaams-Waalse betrekkingen en het probleem Brussel (1944-1961)" dans : E. Witte, éd. *Het probleem Brussel sinds Hertoginnendal (1963)*. Taal en sociale integratie XI. I : Bruxelles, 1989, 273-296.
- Gerard, E. *Eglise et mouvement ouvrier chrétien en Belgique. Sources inédites relatives à la direction générale des œuvres sociales. 1916-1936*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine CII. Louvain-Bruxelles, 1990.
- Gerard, E. et Mampuy, J. "De politieke opstelling van de christelijke arbeidersbeweging in historisch perspectief". *GMG* (1983) 895-915.
- Gerard, E. et Mampuy, J., éd. *Voor Kerk en werk. Opstellen over de geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging. 1886-1986*.

- KADOC-jaarboek 1985. Louvain, 1986.
- Gerard, E. et Van de Wijngaert, M. *In het teken van de regenboog. Geschiedenis van de Katholieke Partij en van de Christelijke Volkspartij*. Cahiers IPOVO. Anvers, 1985.
- Gérard-Libois, J. Dossier 'Question Royale'. CRISP. Courrier hebdomadaire 646. Bruxelles, 1974.
- Gérard-Libois, J. et Gotovitch, J. *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*. Pol-His VI. Bruxelles, 1991.
- Gérin, P. *Les origines de la démocratie chrétienne à Liège*. Etudes sociales XIV-XVII. Bruxelles, 1958.
- Gérin, P. *Les débuts de la démocratie chrétienne à Liège*. Etudes sociales XXV-XXVIII. Bruxelles, 1959.
- Gérin, P. *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*. Bruxelles, 1959.
- Gérin, P. "Sociaal-katholieke verenigingen" dans : Scholl, éd. *150 jaar ... België*. I, 223-319.
- Gérin, P. "Louise Van den Plas et les débuts du féminisme chrétien en Belgique". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1969) 254-275.
- Gérin, P. *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles 1830-1914*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine LXXX. Louvain, 1975.
- Gérin, P. "1886 et le monde catholique" dans : Bruwier, M., Caulier-Mathy, N., Desama, C. et Gérin, P., éd. 1886. *La Wallonie née de la grève ? Colloque organisé à l'Université de Liège, les 29 octobre, 14 et 29 novembre 1986*. Liège, 1990, 51-70.
- Gevers, L. *Honderd jaar katholieke studerende jeugd. 1884-1984. De geschiedenis van de Hasseltse Jonge Klauwaarts*. Hasselt, 1986.
- Gevers, L. *Bewogen Jeugd. Ontstaan en ontwikkeling van de katholieke Vlaamse studentenbeweging. 1830-1894*. Louvain, 1987.
- Gevers, L. et Vos, L. *Kerk vormen in Leuven. 25 jaar universitaire parochie*. Louvain, 1989.
- Gids sociaal cultureel werk. Praktijkboek voor volwasseneneducatie, jeugdwerk, samenlevingsopbouw en cultuurspreiding met beschrijvende inventaris voor Vlaanderen*. Anvers, depuis 1982.
- Gilissen, J. *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790*. Bruxelles, 1958.
- Goossens, J. *Het Verbond der Voorzienheidskassen van het arrondissement Turnhout (1901-1961)*. Turnhout, 1961.
- Grootaers, J. *De onverwachte wending*. Beveren, 1981.
- Groux, G. et Mouriaux, . *La CFDT*. Paris, 1989.
- Haag, H. *Le comte Charles de Broqueville, Ministre d'Etat et les luttes pour le pouvoir (1910-1940)*. Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie. 6e série, Fascicules 38-39. 2 tomes. Louvain-la-Neuve-Bruxelles, 1990.
- Hancké, L. *Travaillisme ? De toekomst der arbeidersbewegingen in België*. Anvers-Bruxelles, 1968.
- Handboek der KAJ*. Bruxelles, [1928], 1933.
- Hanson, M. "Pioniers van de moedertaal in de Westvlaamse colleges tijdens het episcopaat van F.R. Boussen (1834-1848)". *Wetenschappelijke tijdingen*, XLIV (1985) 65-77.
- Hebblethwaite, P. *Kerk op hol : de recente geschiedenis van de rooms-katholieke Kerk*. Baarn, 1975.
- Heirman, M. "COV 1893-1983. Het christelijke en syndicale engagement van het COV". *Wisselwerking* (nov. 1982) 3-24.
- Heirwegh, J.J. "La doctrine de Frédéric Le Play en Belgique et au Canada" dans : G. Kurgan-Van Hententrijk, éd. *La question*

- sociale en Belgique et au Canada, XIXe-XXe siècles*. Bruxelles, 1988, 139-147.
- Hellemans, S. *Strijd om de moderniteit. Sociale bewegingen en verzuiling in Europa sinds 1800*. KADOC-Studies X. Louvain, 1990.
- Hermans, A. "Negentiende-eeuwse patronaten : 'beschermplaatsen' voor volkskinderen" dans : De Vroede et Hermans, éd. *Vijftig Jaar Chiroleven*, 13-28.
- Hermans, A. et Van den Borre, M. "Het ACW en de democratisering van het onderwijs. Ontwikkeling in visies en standpunten sedert 1945". GMG (1982) 197-211.
- Houthuys, J. "De verhouding ACV-ABVV in de jaren 1970-1985". *Res publica* (1988) 499-465.
- Houthuys, K. et Van Verre, B. "Vijftien jaar vormingscentrum Ter Munk, tijd om er even bij stil te staan". GMG (1984) 839-843.
- Hugaerts, F. e.a. *De KAJ, haard van verzet. Hun mooiste uur*. Gand, 1989.
- Huyse, L. *De verzuiling voorbij*. Louvain, 1987.
- Huysmans, C. *Geschriften en documenten*. I. C. Huysmans in Brussel. D. De Weerd et W. Geldolf, éd. Anvers, 1974.
- L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution. 1780-1980* [Catalogue d'exposition]. Bruxelles, 1981.
- De industrie in België. Twee eeuwen ontwikkeling. 1780-1980* [Catalogue d'exposition]. Bruxelles, 1981.
- Jacques, M., éd. *Van emancipatie gesproken. Fotoboek over zestig en meer jaren KAV-leven*. Bruxelles, 1980.
- Jadoulle, J.-L. *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la démocratie chrétienne en Belgique*. Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie. 6e série, Fascicule 40. Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1991.
- Janssens, C. *En nu ... vooruit ! Geschiedenis van KAJ en VKAJ (1944-1967)*. Etude en préparation.
- Janssens, L. *De Vlaamse Sociale Weken (1926-1939). Ontmoetingsplaats en forum van de christelijke arbeidersbeweging*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1983.
- Jaumain, S. et Gaiardo, L. "Aide-toi et le gouvernement t'aidera. Les réponses de l'Etat à la crise de la petite bourgeoisie (1880-1914)". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1988) 417-471.
- Jonckheere, W. et Todts, H. *Leuven Vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*. Louvain, 1979.
- Joret, B. *Les origines de la JOCF (1912-1925)*. Mém. de lic. UCL. Louvain-la-Neuve, 1970.
- Joret, B. "Dans une atmosphère d'inquiétude" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. II, 213-247.
- Joret, B. "Préludes à une organisation de la jeunesse travailleuse. 1912-1924" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. I, 53-88.
- Joris, F. *Presse verviétoise de 1850 à 1914*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'histoire Contemporaine XCII. Louvain, 1982.
- Joye, P. et Lewin, R. *L'Eglise et le mouvement ouvrier en Belgique*. Bruxelles, 1967.
- Joye, P. et Lewin, R. *Voor 's werkmans recht. Kerk en arbeidersbeweging in België*. Louvain, 1980.
- KAJ/VKAJ-verslag aan Paus Pius XII. (Ter gelegenheid van de Romebedevaart der Wereld-KAJ). Turnhout, 1939.
- Keulemans, D. "De institutionalisering van het sociaal-economisch overleg. De wet van 20 september 1948 houdende organisatie

van het bedrijfsleven" dans : Witte, Burgelman et Stouthuysen, éd. *Tussen restauratie en vernieuwing*, 189-223.

Keymolen, D. "Vrouwen in beweging. Een historische schets van het emancipatieproces in de periode 1860-1914 in België". *DIGO. Didactiek in het geschiedenisonderwijs*. X (1987) 227-235.

Keymolen, D. "Van den Plas, Louise". *Nouvelle biographie nationale*. I (1988) 339-343.

Keymolen, D. "Cappe, Victoire". *Nouvelle biographie nationale*. I (1988) 19-21.

Keymolen, D., Castermans, G. et Smet, M. *De geschiedenis geweld aangedaan : de strijd voor het vrouwenstemrecht, 1886-1948*. Cahiers IPOVO. Anvers, 1981.

Kurgan-Van Hentenrijk, G. "Industriële ontwikkeling" dans : *Algemene Geschiedenis der Nederlanden XII*. Haarlem, 1977, 34-42.

Kwanten, G. *De bedrijfsorganisatie in de christelijke arbeidersbeweging (1918-1930)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1982.

Kwanten, G. "De bedrijfsorganisatie in de christelijke arbeidersbeweging 1918-1930". *GMG* (1984) 337-347.

Kwanten, G. *De Pletinckxstraat. Een eeuw sociale strijd in en rond Brussel*. Bruxelles, 1985.

Kwanten, G. *La moisson de l'entraide. L'histoire des coopératives chrétiennes de 1886 à 1986*. Bruxelles, 1987.

Laermans, R. *Van waarheid naar waarden. Katholieke vormingsorganisaties en vrijetijdsbesteding in Vlaanderen 1945-1980*. Article proposé à la conférence de la NSAV-VVS à Anvers, 1988.

Laermans, R. "Van verzuild volk naar ontzuild individu. Culturele ontwikkelingen in het na-oorlogse Vlaanderen". *GMG* (1990) 125-147.

Laermans, R. *In de greep van de "moderne*

*tijd". Modernisering en verzuiling. Evoluties binnen de ACW-vormingsorganisaties*. Louvain-Apeldoorn, 1992.

Lagae, E. *De participatie van de werknemers in de onderneming. Onderzoek naar de ethische motivering in de christelijke arbeidersbeweging en in de christelijke werkgeversbeweging in Vlaanderen (1944-1980)*. 2 tomes. Thèse de doct. Rome, 1985.

Lagae, E. "Participatie van de werknemers in de onderneming. Ethische motieven in de christelijke arbeidersbeweging (1944-1980)". *GMG* (1986) 665-676 et 779-803.

Lagasse, C. *Les sociétés coopératives*. Paris-Bruxelles, 1887.

Lagrou, P. *De politieke strijd om het verzetsaureool. Verdienste en erkentelijkheid in het na-oorlogse België (1944-1950)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1989.

Lamberts, E., éd. *De kruistocht tegen het liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in België in de 19e eeuw*. KADOC-jaarboek 1983. Louvain, 1984.

Lamberts, E. "Van Kerk naar zuil : de ontwikkeling van het katholiek organisatie-wen in België in de 19e eeuw" dans : Billiet, éd. *Tussen bescherming en verovering*, 83-133.

Lamberts, E. "De ontwikkeling van de sociaal-katholieke ideologie in België" dans : E. Lamberts, éd. *Een kantelend tijdperk / Une époque en mutation / Ein Zeitalter im Umbruch. Le catholicisme social dans le Nord-Ouest de l'Europe (1890-1910)*. KADOC-Studies XIII. Louvain, 1992, 49-63.

Lamberts, E. et Lory, J., éd. *1884 : un tournant politique en Belgique / De machtswisseling van 1884 in België*. Travaux et recherches VII. Bruxelles, 1986.

Lambrechts, E. *Vrouwenarbeid in België. Het tewerkstellingsbeleid inzake vrouwelijke arbeidskrachten : 1930-1972*. CBGS Rapport 31/1979. Bruxelles, 1979.

Landuyt, H. *Het Daensisme in Antwerpen*. Anvers, 1973.

- Lannoye, M. *De houding van kardinaal Goossens tegenover het arbeidersvraagstuk en de christen-democratie (1884-1906)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1973.
- Launay, M. *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*. Paris, 1984.
- Lavaert, F. "De paritaire commissies. Proeve tot een politicologische benadering". *GMG* (1969) 797-811.
- Leblanc, S. et Pucet, T. *Les mutualités*. CRISP. Courrier hebdomadaire 1228-1229. Bruxelles, 1989.
- Leemans, G. *Het ACV en de nieuwe sociale en syndicale ordening onder de bezetting (1940-1941)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1990.
- Lehouck, F. "De Belgische Volksbond" dans : Lehouck, F. *Van apathie tot strijdbaarheid. Schets van een geschiedenis van de Belgische vakbeweging (1830-1914)*. Bruges-Nimègue, 1980.
- Lehouck, F. "De 'grote' vakbonden in België tijdens Wereldoorlog I". *Belgisch tijdschrift voor militaire geschiedenis* (1983) 149-164.
- Lenaerts, G. *De Katholieke Werkliedenbond. Ontstaan en ontwikkeling tot 1970*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1980.
- Lepage, E. "La fédération nationale des patronages. Une réponse du monde catholique belge aux problèmes de l'adolescence populaire (1922-1940)" dans : Cholvy, éd. *Le patronage, ghetto ou vivier ?*, 121-143.
- Levie, J. *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain-Paris, 1962.
- Lindemans, I. "Koers of koerswijziging van het WVA sinds Evian ?" *GMG* (1974) 197-217.
- Lory, J. *Libéralisme et instruction primaire 1842-1979. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*. Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie. 6e série. Fascicules 17-18. 2 tomes. Louvain, 1979.
- Luyckx, D. "Adolf Pauwels (1864-1902) en de Vlaamse Volkspartij" dans : L. Wils, éd. *Kopstukken van de Vlaamse beweging. Jan Van Rijswijck, Adolf Pauwels, Louis Franck*. Standen en Landen LXXV. Courtrai, 1978, 107-275.
- Luyckx-Draulants, E. "Gezinsbudgetonderzoekingen in België van 1947 tot heden (1980)" dans : J. Hannes, éd. *Consumptiepatronen en prijsindices. Acta van het colloquium op 14 en 15 maart 1980 te Brussel gehouden*. Bruxelles, 1981, 74-87.
- Luyten, D. "Wetgevende initiatieven met betrekking tot bedrijfsorganisatie in de dertiger jaren in België". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1988) 587-654.
- Luyten, D. "Het katholieke patronaat en het korporatisme in de jaren dertig en tijdens de bezetting". *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale XIII*. Bruxelles, 1990, 91-148.
- Luyten, D. *Het korporatisme in België. Ontwikkeling en transformaties van het corporatisme als ideologisch en politiek-sociaal verschijnsel (1886-1944)*. Thèse de doct. VUB. Bruxelles, 1992.
- Maes, J. et Van Rie, K. *De werkdag. De geschiedenis van de strijd voor arbeidsduurvermindering*. Berchem, 1985.
- Mampuy, J. "Van actiecomité naar KWB. Het ACW en het vormingswerk onder de volwassen arbeiders (1935-1945)" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 147-189.
- Mampuy, J. "Quadragesimo Anno, corporatisme en christelijke arbeidersbeweging (1930-1940)". *GMG* (1984) 395-418.
- Mampuy, J. "Aan de oorsprong van het Algemeen Christelijk Vakverbond : de werking van het Algemeen Secretariaat der Christelijke Beroepsverenigingen. 1904-1912" dans : Gerard et Mampuy, éd. *Voor Kerk en werk*, 137-202.

- Mampuys, J. "De propaganda van pater Rutten voor de christelijke vakbeweging. 1900-1914" dans : Gerard et Mampuys, éd. *Voor Kerk en werk*, 105-133.
- Mampuys, J. "Van Algemeen Christen Vakblad naar ACV-Vakbeweging". GMG (1986) 41-46.
- Mampuys, J. "De christelijke vakbeweging en het Belgisch vakbondpluralisme in historisch perspectief". GMG (1991) 467-492.
- Mantels, C. *De katholieke werkliedenbonden tijdens de Tweede Wereldoorlog*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1989.
- Manuel de la JOC*. Bruxelles, 1925, 1930.
- Martou, F. "Politieke ontwikkelingen in Wallonië". *Kultuurleven*, XLVI (1979) 627-634.
- Masson, I. *De Aartsbroederschap van Sint-Franciscus Xaverius in België en voornamelijk in het bisdom Gent (1854-1896). Een katholieke benadering van het arbeidersprobleem*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1967.
- Masure, R.L. "Vijf jaar CAP. Problemen en verwachtingen". GMG (1971) 167-172.
- "Max Bastin". *La Revue nouvelle* (1971) 515-530.
- Mayeur, J.M. *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*. Paris, 1986.
- Meerts, K. *Victor Brants. Grondslagen van zijn sociaal denken (1856-1891)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1982.
- Meijers, M. *Naar een beweging van jonge katholieke arbeiders. De CJOM en VKAJ tot 1927*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1983.
- Mels, C. *Hendrik Heyman tot 1918 als militant van de christen-democratie in het Waasland*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1973.
- Mémorial 1865-1965 de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite de Belgique*. Bruxelles, 1965.
- Mesotten, W. "De Centrale voor Studie- en Beroepsoriëntering bestaat 25 jaar". *Tijdschrift voor studie- en beroepsoriëntering* (1962) 5-21.
- Michielse, L. *Het Christen Onderwijzersverbond tussen de twee wereldoorlogen*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1978.
- Milza, P. et Berstein, S. *Le fascisme italien (1919-1945)*. Paris, 1980.
- Misson, A. *Le mouvement syndical. Son histoire en Belgique de 1800 à 1914*. Namur, 1921.
- Moulaert, J. *Het effectief van de Kristelijke Arbeidersjeugd (KAJ). Over ledenbeweging en ledenbinding (1940-1980)*. Louvain : HIVA, 1988.
- Moulaert, J., Pasture, P. et Gerard, E. m.m.v. J. Mampuys. *De Gids op maatschappelijk gebied. Leeswijzer (1944-1987). Historiek. Lijst van artikelen. Register*. Bruxelles, 1989.
- Les mouvements familiaux populaires et ruraux. Naissance, développement, mutations. 1939-1955. Journées d'étude des 2 et 3 octobre 1982*. Cahiers du GRMF I (1983).
- Nauwelaerts, M. "De socialistische syndikale beweging na de Eerste Wereldoorlog (1919-1921)". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1973) 343-376.
- Neesen, V. "De economische evolutie van Limburg sedert 1945". *Academiae Selectae. Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, I (1988) 1, 115-125.
- Neiryndck, M. "Het ACW in de periode 1945-1970". GMG (1971) 403-419.
- Neiryndck, M. *De loonen in België sedert 1846*. Louvain, 1944.
- Neuville, J. *La concentration des forces ou-*

- vrières en Belgique. I : Des compagnonnages à la fin du XIXe siècle. Etudes sociales I. Bruxelles-Paris, 1956.
- Neuville, J. *Il y a cent ans naissait le syndicat des "Broederlijke Wevers"*. Etudes sociales IX. Bruxelles-Paris, 1957.
- Neuville, J. *La sécurité syndicale*. Etudes sociales XII. Bruxelles-Paris, 1957.
- Neuville, J. *Une génération syndicale*. Etudes sociales XXI-XXII. Bruxelles-Paris, 1959.
- Neuville, J. *Il y a 75 ans naissait le premier syndicat chrétien*. Etudes sociales XLVI. Bruxelles-Paris, 1961.
- Neuville, J. *Les origines du syndicalisme chrétien dans le Hainaut*. Bruxelles, 1964.
- Neuville, J. *Adieu à la démocratie chrétienne ? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*. Bruxelles, 1973.
- Neuville, J. *Naissance et croissance du syndicalisme. I : L'origine des premiers syndicats*. Histoire du mouvement ouvrier en Belgique VIII. Bruxelles, 1979.
- Neuville, J. *L'évolution des relations industrielles. II : La lutte ouvrière pour la maîtrise du temps. 2. La conquête des huit heures et la revendication des quarante heures*. Histoire du mouvement ouvrier en Belgique VII. Bruxelles, 1981.
- Neuville, J. *La CSC en l'an 40. Le déchirement et la difficile reconstruction de l'unité*. Histoire du mouvement ouvrier en Belgique X. Bruxelles, 1988.
- Neuville, J. et Yerna, J. *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*. Bruxelles, 1990.
- Nokerman, D. *La jeunesse ouvrière chrétienne pendant la guerre. 1940-1945*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1975.
- Nokerman, G. et Rosart, F. "L'épreuve de la guerre. Septembre 1939-août 1944" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. II, 249-292.
- Nokerman, G., Peemans, F. et Tihon, A. "La Libération, le maintien des grandes options. 1944-1945" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. II, 293-305.
- Nuyens, J.A. *Pater L.J. Callewaert. Met woord en daad in liefde*. Mortselsel, 1969.
- Osaer, A. *De katholieke partij in een periode van standsvertegenwoordiging. Het arrondissement Brugge (1918-1936)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1979.
- Osaer, A. "Kanunnik Achiel Logghe en de arbeidersbeweging in West-Vlaanderen" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 115-145.
- Osaer, A. "Construire et endiguer. Le rôle des aumôniers" dans : Van Kerkhoven, éd. *Le mouvement ouvrier chrétien en Flandre*, 39-51.
- Osaer, A. "Van standsorganisatie tot koepel. De hervorming van het ACW na de Tweede Wereldoorlog" dans : Gerard et Mampuy, éd. *Voor Kerk en werk*, 261-311.
- Papini, R. *L'internationale démocrate-chrétienne. La coopération internationale entre les partis démocrates-chrétiens de 1925 à 1986*. Paris, 1988.
- Pasture, P. "Het ACV en de katholieke sociale leer. Hoe hemel en aarde verzoenen ?" *GMG* (1991) 447-465.
- Pasture, P. "Le bras politique du mouvement ouvrier chrétien. Historique d'une relation turbulente". *La revue politique*, 1991, 5, 7-29.
- Pasture, P. *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België. 1944-1973*. Louvain, 1992.
- Pasture, P. "Diverging Paths : The Development of Catholic Labour Organisations in France, the Netherlands and Belgium since 1945". *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, LXXXVII (1993) 2, sous presse.

- Pasture, P. "The April 1944 'Social Pact' in Belgium and its Significance for the Post-War Welfare State". *Journal of Contemporary History*, XXVIII (1993) 3, 695-714.
- Pasture, P. *Christian Trade Unionism in Europe since 1968. Tensions between identity and practice*. Avebury-Aldershot-Brookfield USA-Hong Kong-Singapore-Sydney, 1994.
- Pasture, P. et Mampuy, J. *In de ban van het getal. Ledenanalyse van het ACV 1900-1990*. HIVA-reeks XIII. Louvain : HIVA, 1990.
- Pauwels, H. *Vingt-cinq années d'action syndicale. Congrès CSC 1934*. Bruxelles, 1934.
- Pauwels, L. *Ontstaan en groei van het Gewestelijk Verbond der Christelijke Vakverenigingen Tiel 1920-1980*. S.l., s.a.
- Pauwels, L. *Recht en plicht. Honderd jaar christelijk syndicalisme in de textiel (1886-1986)*. Gand, 1986.
- Pauwels, L., Podevijn, D., et Willaert, R. *Drie eeuwen gezondheidsvoorzieningen in het arrondissement Kortrijk : 60 jaar Verbond der Kristelijke Ziekenfondsen van het arrondissement Kortrijk*. Courtrai, 1983.
- Peemans, F. et Tihon, A. "Du congrès de la Libération au rassemblement de Rome. 1945-1957" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. II, 307-359.
- Petit, J. "Verslag over de ziekteverzekering". *Chambre des Représentants*. 1975-1976, n° 892 (26 mai 1976).
- Picard, L. et Hoyois, G. *L'Association Catholique de la Jeunesse Belge. Ses principes. Son histoire*. Louvain, 1924.
- Pierrard, P. *L'Eglise et les ouvriers en France (1940-1990)*. Paris, 1991.
- Pira, M. *Het Verbond der Christelijke Mutualiteiten van het arrondissement Roeselare. Anker van hoop en solidariteit (1907-1982)*. Roulers, 1982.
- Pirard, J. "L'Etat et l'industrie. 1848-1913" dans : *L'industrie en Belgique*, 105-112.
- Pirard, J. "Overheid en industrie. 1848-1913" dans : *De industrie in België*, 105-112.
- Podevijn, D. *Honderd jaar kristelijke mutualistische solidariteit te Aalst*. Alost, 1988.
- Pollet, I. *Ledenonderzoek KAJ. 1986-1987*. Louvain : HIVA/KAJ, 1987.
- Poulat, E. *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoder-niste : "La Sapinière" (1909-1921)*. Tournai, 1969.
- Preneel, L. "Het ACW en het MOC op gescheiden wegen" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 251-300.
- Preneel, L. "De historiografie van de christelijke arbeidersbeweging" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 301-315.
- Preneel, L. "Kerkbeeld en kerkbeleving in de publikaties van Cardijn" dans : *Cardijn, un homme, un mouvement*, 45-66.
- Puissant, J. *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*. Académie Royale de Belgique. Mémoires de la classe des Lettres. 2e série LXV. Bruxelles, 1982.
- Quaghebeur, P. *De "Revue sociale catholique". 1896-1900. Een gematigd-progressief wetenschappelijk tijdschrift*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1984.
- Quaghebeur, P. *Welzijn door vooruitzicht. Een kijk op de christelijke mutualiteitsbeweging in het arrondissement Gent tijdens de 19de en 20ste eeuw*. Gand, 1986.
- Rezsohazy, R. *Histoire du mouvement mutualiste chrétien en Belgique*. Paris, 1957.
- Rezsohazy, R. *Origines et formation du catholicisme social en Belgique (1842-1909)*. Louvain, 1959.
- Rezsohazy, R. *Histoire de l'action sociale féminine chrétienne en Belgique*. S.l.n.d.

- Richard, F. et Scholl, S.H., éd. *Zij bouwden voor morgen. Figuren uit de christelijke arbeidersbeweging*. Bruxelles, 1966.
- Riche, R. *Léon Mabille et le mouvement ouvrier chrétien dans le Centre. Une page d'histoire sociale*. Gembloux, 1933.
- Righart, H. *De katholieke zuil in Europa. Een vergelijkend onderzoek naar het ontstaan van verzuiling onder Katholieken in Oostenrijk, Zwitserland, België en Nederland*. Mepel, 1986.
- Rombauts, W. *Het paasverzuim in het bisdom Brugge (1840-1911)*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine LXII. Louvain-Paris, 1971.
- Royer, R. *Histoire de Rénovation wallonne*. Bruxelles, 1973.
- Sauvage, P. *La Cité chrétienne (1926-1940). Une revue autour de Jacques Leclercq*. Bruxelles, 1987.
- Sauvage, P., éd. *Jacques Leclercq. Les catholiques et la question wallonne*. Ecrits politiques wallons, 2. Charleroi, 1988.
- Schepens, L. *Albert Ier et le gouvernement de Broqueville 1914-1918*. Paris-Gembloux, 1983.
- Schepens, L. *Koning Albert, Charles de Broqueville en de Vlaamse beweging tijdens de Eerste Wereldoorlog*. Tielt, 1982.
- Schoelen, G. *Bibliografisch-historisches Handbuch des Volksvereins für das katholische Deutschland*. Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte bei der Katholischen Akademie in Bayern. Reihe B : Forschungen XXXVI. Mayence, 1982.
- Schokkaert, L. "Leven na arbeid. Volksontwikkeling in katholieke huizen" dans : R. Stallaerts et L. Schokkaert. *Onder dak. Een eeuw volks- en gildehuizen*. Gand, 1987, 119-227.
- Schokkaert, L. *De Nationalestraat. Geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging in Antwerpen en omstreken. 1857-1988*. Anvers-Louvain, 1989.
- Scholl, S.H. *De geschiedenis van de arbeidersbeweging in West-Vlaanderen (1875-1914)*. Bruxelles, 1953.
- Scholl, S.H. *De historiografie der arbeidersbeweging in België*. Bruxelles, 1959.
- Scholl, S.H., éd. *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in West-Europa. 1789-1939*. 3 tomes. Bruxelles, 1961.
- Scholl, S.H. "De historiografie der arbeidersbeweging in België (1789-1939). Kritische bibliografie - Supplement". *GMG* (1962) 358-371.
- Scholl, S.H., éd. *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België*. (1789-1939). 3 tomes. Bruxelles, 1963-1966.
- Scholliers, P. *Loonindexering en sociale vrede. Koopkracht en klassenstrijd in België tijdens het interbellum*. Bruxelles, 1985.
- Seiller, D.L. *Le déclin du cléricisme. Structure du comportement politique du monde catholique wallon*. Bruxelles, 1974.
- Selleslagh, F. "De clandestiene KAJ in Duitsland (1942-1945)" dans : Hugaerts e.a. *De KAJ, haard van verzet*, 199-230 et dans : *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale II*. Bruxelles, 1972, 87-114.
- Selleslagh, F. "De gevangenisnotities van Jozef Cardijn. 11 juni-2 september 1942" dans : Hugaerts e.a. *De KAJ, haard van verzet*, 45-150, et dans : *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale IX*. Bruxelles, 1985, 175-268.
- Selleslagh, F. "Onder de weggevoerden in Frankrijk" dans : Hugaerts e.a. *De KAJ, haard van verzet*, 186-195.
- Simon, A. *Le cardinal Mercier*. Bruxelles, 1960.
- Simon, A. "Houding van het episcopaat" dans : Scholl, éd. *150 jaar... België*. II, 111-137.

- Simon, F. et Van Damme, D. "François Laurent en de sociale kwestie. Een effectief beschavingsoffensief" dans : J. Erauw e.a. *Liber memorialis François Laurent 1810-1887*. Bruxelles, 1989, 109-164.
- Slomp, H. *Labor relations in Europe. A history of issues and developments*. New York, 1990.
- Smits, J. "De afbouw van de autonome politieke actie van het ACW en de oprichting van de CVP" dans : Gerard et Mampuy, éd. *Voor Kerk en werk*, 313-357.
- Soenens, A. *La mutualité en Belgique*. Bruxelles, 1901.
- Soete, J.L. *Structures et organisations de base du parti catholique en Belgique (1863-1884)*. Thèse de doct. UCL. Louvain-la-Neuve, 1989.
- Spooren, M. *Geschiedenis van de Koninklijke Gilde der Antwerpse Ambachtslieden 1857-1914*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1971.
- Steenhaut, W. *De Unie van Hand- en Geestesarbeiders. Een onderzoek naar het optreden van de vakbonden in de bezettingsjaren (1940-1944)*. Thèse de doct. RUG. Gand, 1983.
- Stengers, J. "Der belgische Liberalismus im 19. Jahrhundert" dans : D. Langewiesche, éd. *Liberalismus im 19. Jahrhundert*. Göttingen, 1988.
- Stijnen, F. *Het Christelijk Werkersverbond in het arrondissement Turnhout (1918-1932)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1981.
- Syndicalisme au féminin. Le mouvement ouvrier en Belgique de 1830 à 1940*. Outils pédagogiques IX. Bruxelles : CARHOP, 1990.
- Tessier, J. *La CFTC. Comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*. Paris, 1987.
- Theunissen, P. *1950, le dénouement de la question royale. Cinq mois qui ébranlèrent la Belgique*. Bruxelles, 1986.
- Theunissen, P. *1950 : ontknopning van de koningskwestie*. Mens en tijd. Anvers-Amsterdam, 1984.
- Thielemans, M.-R. "Le roi Albert et Georges Theunis, Premier ministre" dans : *Actes du colloque Roi Albert*. Bruxelles, 1976, 317-327.
- Thurlings, J.M.G. *De wankelende zuil. Nederlandse katholieken tussen assimilatie en pluralisme*. Deventer, 1978<sup>2</sup>.
- Tihon, A. "La vie religieuse" dans : *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*. T. IV. Bruxelles, 1981, 39-59.
- Tihon, A. "Agir dans la société. Vision politique, économique et sociale de Cardijn (1942-1967)" dans : *Cardijn, un homme, un mouvement*, 183-214.
- Tindemans, A. "Verbond Ons Vooruitzicht Christelijke Vrouwenmutualiteit (OV-CV). Vijftig jaar in dienst van vrouw, kind en gezin". GMG (1990) 163-170.
- Tixier, P.E. *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*. Paris, 1992.
- Tyteca, M. *Les réactions de la presse conservatrice belge à la publication de l'encyclique Rerum Novarum (entre le 15 mai et le 15 juillet 1891)*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1967.
- Vakantiegenoegens (1938-1963)*. [Bruxelles, 1963].
- Vanbellinghen, K. *De houding van de christelijke arbeidersbeweging ten opzichte van de regering de Broqueville (1932-1934)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1984.
- Van Beneden, A. "Integrisme contra modernisme. D. Mercier, Fl. Prims, G. Rutten in het strijdperk tegen het integrisme". GMG (1971) 331-353.
- Van Beneden, A. "Hulde aan prof. L. Janssens, de rode kanunnik". GMG (1989) 346-350.

- Van Bouchaute, J. "Het Algemeen Christelijk Werkersverbond en de coöperaties (1924-1935)". *Revue belge d'histoire contemporaine* XXII (1991) 129-185.
- Van de Kerckhove, J. "De opstelling van de vakbeweging op de achtergrond van de industriële ontwikkeling in België dans : *Politisering en professionalisering : een macro-sociologische vergelijking van Nederland en België*. Vlaams-Nederlands Sociologencongres. Anvers, 1979, 179-200.
- Van den Eeckhout, P. et Witte, E. *Bronnen voor de studie van de hedendaagse Belgische samenleving*. Anvers, 1986.
- Van den Wijngaert, M. *Ontstaan en stichting van de CVP/PSC. De lange weg naar het kerstprogramma*. Cahiers IPOVO. Anvers, 1976.
- Van den Wijngaert, M. et Weyns, P. "De politieke opstelling van het ACW en zijn verhouding tot de CVP (1945-1966)" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 191-211.
- Vandeputte, R. *De harde strijd. Beknopte geschiedenis van het ACV van Eylenbosch tot Cool*. Gand, 1983.
- Vandermotten, C. "Les mutations de l'espace industriel en Belgique" dans : Mort Subite [collectif]. *Les fractionnements sociaux de l'espace belge. Une géographie de la société belge*. *Contradictions* 58-59 (1990) 79-113.
- Vandeweyer, L. "De Katholieke Arbeiders-Internationale. Standsorganisatie in internationaal perspectief" dans : Gerard, éd. *De kracht van een overtuiging*, 61-80.
- Van Dijk, J. "Onze christene vakorganisatie gedurende den oorlog". *GMG* (1920) 7-21.
- Van Eenoo, R. *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914)*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine IV. Louvain-Paris, 1959.
- Van Eenoo, R. "Sociale werken (1834-1914)" dans : Cloet, Boudens et Janssens de Bisthoven, éd. *Het bisdom Brugge*, 501-513.
- Van Goethem, G. *Vakbonden in het interbellum (1918-1940). De problemen van organisatie, functionering en financiën van een nieuwe sociale macht*. Mém. de lic. RUG. Gand, 1980.
- Van Haegendoren, M. *Van taalstrijd tot staatsvorming*. Louvain, 1983.
- Van Haver, G. *Onmacht der verdeelden. Katholieken in Vlaanderen tussen democratie en fascisme (1929-1940)*. Berchem, 1983.
- Van Helshoecht, L. *Verslag 1939-1947. XXVIIe congres van de Landsbond der Christelijke Mutualiteiten. Dinant 4-5 september 1948*. [Bruxelles, 1948].
- Vanhooren, P. *Concordia. De geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*. Anvers, 1985.
- Vanhooren, P. *Het recht der bedienden. Een historiek van de bediendenbeweging in België (1890-1960). Ontstaan en ontwikkeling van de Landelijke Bediendencentrale*. Anvers, 1987.
- Van ICV tot WVA. *Verslag van de werkzaamheden van het 16de congres van het ICV (Luxemburg, oktober 1968) en de werkzaamheden van het 17de (buitengewoon) congres van het WVA (Genève, mei 1969)*. Anvers, 1968-1969.
- Van Isacker, K. *Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde. 1863-1884*. Anvers, 1955.
- Van Isacker, K. *Averechtse democratie. De gilden en de christelijke democratie in België. 1875-1914*. Anvers, 1959.
- Van Isacker, K. *Het Daensisme. De teleurgang van een onafhankelijke christelijke arbeidersbeweging in Vlaanderen. 1893-1914*. Anvers, 1959.
- Van Isacker, K. *De Internationale te Antwerpen 1867-1877*. Anvers, 1964.
- Van Isacker, K. *Herderlijke brieven over politiek 1830-1966*. Anvers, 1969.

- Van Isacker, K. *Mijn land in de kering. 1830-1980. I. Een ouderwetse wereld. 1830-1914.* Anvers, 1978.
- Van Kerkhoven, J., éd. "Le mouvement ouvrier chrétien en Flandre. Pilier de la société belge". Numéro spécial de *Contradictions* (1985) n<sup>os</sup> 45-46.
- Van Kerkhoven, J., éd. "Le mouvement ouvrier chrétien vu de Flandre. Pilier de la société belge". Numéro spécial de *Contradictions* (1986) n<sup>os</sup> 49-50.
- Van Laar, A. *Geschiedenis van de arbeidersbeweging te Antwerpen en omliggende.* Anvers, 1926.
- Van Melle, A. *Pages d'histoire de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes de Belgique.* Gand, 1955.
- Van Molle, L. *Katholieken en landbouw. Landbouwpolitiek in België, 1884-1914.* Symbolae Facultatis Litterarum et Philosophiae Lovaniensis. Series B. Vol. 5. Louvain, 1989.
- Van Molle, L. *Chacun pour tous. Le Boerenbond belge 1890-1990.* KADOC-Studies IX. Louvain, 1990.
- Van Put, A., éd. *Les Banques d'épargne belges. Histoire, droit, fonction économique et institutions.* Tielt, 1986.
- Van Put, A., éd. *De Belgische spaarbanken. Geschiedenis, recht, economische functie en instellingen.* Tielt, 1986.
- Vansweevelt, I. *Pogingen tot progressieve frontvorming in de vakbeweging tijdens en na de Tweede Wereldoorlog.* Mém. de lic. VUB. Bruxelles, 1987.
- Vansweevelt, I. "Pogingen tot progressieve frontvorming in de vakbeweging tijdens en na de bevrijdingsperiode" dans : Witte, Burgelman et Stouthuysen, éd. *Tussen restauratie en vernieuwing*, 149-166.
- Vanthsche, G. "De val van de regering Pouillet-Vandervelde : een 'samenzwering der bankiers' ?" *Revue belge d'histoire contemporaine* (1978) 165-214.
- Vanthsche, G. "De oorsprong van de werkloosheidsverzekering in België. Vakbondskassen en gemeentelijke fondsen (1890-1914)". *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, XI (1985) 130-164.
- Vanthsche, G. "Preciseringen omtrent het verloop van de politiek-financiële crisis van 1926". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1985) 107-128.
- Vanthsche, G. "Les banques d'épargne belges dans l'entre-deux-guerres" dans : Van Put, éd. *Les Banques d'épargne belges*, 161-209.
- Vanthsche, G. "De Belgische spaarbanken tijdens het interbellum" dans : Van Put, éd. *De Belgische spaarbanken*, 161-209.
- Vanthsche, G. *De werkloosheid in België 1929-1940.* Berchem, 1989.
- Veraghtert, K. "Van Waalse industriële revolutie tot Vlaamse heropstanding" dans : G. Daems e.a. *De Belgische industrie. Een profielbeeld.* Anvers-Amsterdam, 1981.
- Veraghtert, K. "De la caisse d'épargne à la banque d'épargne. 1940-1975" dans : Van Put, éd. *Les Banques d'épargne belges*, 211-250.
- Veraghtert, K. "Van spaarkas tot spaarbank. 1940-1975" dans : Van Put, éd. *De Belgische spaarbanken*, 211-250.
- Verbond van Kristelijke Mutualiteiten van Limburg (1904-1979).* Hasselt, 1979.
- Verdoodt, F.-J. *Kerk en christen-democratie. De katholieke Kerk tegenover de christen-democratie in België, inzonderheid tegenover de door haar als dissident beschouwde priester Adolf Daens en diens medestanders (1890-1907).* Thèse de doct. RUG. Gand, 1988.
- Verdoodt, F.-J. *De zaak Daens. Een priester tussen Kerk en christen-democratie.* Louvain, 1993.
- Een Verhaal over solidariteit. 75 jaar Bond der Ziekenkassen van het arrondissement Brugge (1908-1983).* Brugge, 1983.

- Verhaegen, A. *Vingt-cinq années d'action sociale*. Bruxelles, [1911].
- Verhoeven, J. *CSC, qui es-tu ? Révolutionnaire dans l'évolution*. Bruxelles, 1976.
- Verhoeven, J. *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*. Ceux d'hier et d'aujourd'hui XIV. Bruxelles, 1979.
- Verleyen, A. *Het ontwikkelings- en opvoedingswerk met volwassen arbeiders in het Algemeen Christelijk Werkersverbond. Een Westvlaamse invalshoek (1918-1935)*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1985.
- Vermeersch, A. et Müller, A. *Manuel social. La législation et les œuvres en Belgique*. 2 tomes. Louvain-Paris, 1909.
- Vermote, M. *Gezondheid. 75 jaar Nationaal Verbond van Socialistische Mutualiteiten (1913-1988)*. Gand, 1988.
- Verriest, F. "Een sleutelfiguur uit de Westvlaamse corporatieve school. Doctor Edward De Grijsse". *Politica*, XX (1970) 308-325.
- Verriest, F. *Joris Helleputte en het corporatisme*. Thèse de doct. KU Leuven. Louvain, 1975.
- Verschaeren, J. *Julius Vuylsteke (1836-1903). Klauwaard en geus*. Courtrai, 1984.
- Verstraelen, J. "Na 75 jaar : december 1886-1961. Rondom het ontstaan van de Antisocialistische Katoenbewerdersbond van Gent". *GMG* (1961) 849-858.
- Verstraelen, J. "Uit de beginperiode der vakbeweging. Het eerste jaar van de Antisocialistische Katoenbewerdersbond van Gent". *GMG* (1962) 881-897.
- Verstraelen, J. "Uit de beginperiode der vakbeweging. De Anti-socialistische Katoenbewerdersbond van Gent in de jaren 1888 tot april 1892". *GMG* (1963) 515-532.
- Verstraelen, J. "De Internationale" in : Scholl, éd. *150 jaar... West-Europa*, 495-519.
- Verstraelen, J. "De eerste christelijke vakbonden buiten de textielnijverheid. Uit de beginperiode der vakbeweging". *GMG* (1964) 731-744.
- Verstraelen, J. "Uit de beginperiode der vakbeweging. De eerste christelijke vakbonden buiten de textielnijverheid". *GMG* (1966) 769-780.
- Verstraelen, J. "ACW. Stichting en groei tot 1940". *GMG* (1971) 389-402.
- Verstraelen, J. "Vijftien jaar sociale programmatie". *GMG* (1975) 633-642.
- Verstrepen, H. *De Mechelse Xaverianenkring (1895-heden). Geschiedenis van de plaatselijke affiliatie van de "Aertsbroederschap van den Heiligen Franciscus-Xaverius voor de bekeering der zondaren"*. Malines, 1987.
- Viaene, V. *Politiek en profetie : het beleid van Leo XIII tegenover België. 1884-1889*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1989.
- Vignaux, P. *De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme. "Reconstruction" (1946-1972)*. Paris, 1980.
- Vints, L. P.J. *Broekx en de christelijke arbeidersbeweging in Limburg. 1881-1968*. KADOC-Studies VIII. Louvain, 1989.
- Het Vlaamse bedrijfsleven*. S.l., [1952].
- Vos, L. "Ideologie en idealisme. De Vlaamse studentenbeweging te Leuven in de periode tussen de twee wereldoorlogen". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1975) 263-328.
- Vos, L. "Les mouvements de jeunesse catholique en Belgique néerlandophone. Etat de la recherche" dans : Cholvy, éd. *Mouvements de jeunesse*, 165-171.
- Vos, L. "De ideologische oriëntering van de katholieke studerende jeugd in Vlaanderen (1936-1940). Een voorlopige balans". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1977) 207-235.
- Vos, L. *Bloei en ondergang van het AKVS. Geschiedenis van de katholieke Vlaamse studentenbeweging. 1914-1935*. 2 tomes. Louvain, 1982.

- Vos, L. "Het dubbelspoor van de Katholieke Actie tijdens het interbellum" dans : *De Vroede et Hermans*, éd. *Vijftig jaar Chiroleven*, 29-52.
- Vos, L. "Katholieke jeugdbewegingen in Vlaanderen. Ontstaan en evolutie" dans : L. Bral, éd. *Jeugdbeweging vandaag. Identiteit en plaats in de samenleving*. Deurne, 1987, 3-16.
- Vos, L. e.a. *Studentenprotest in de jaren zestig. De stoute jaren*. Tielt, 1988.
- Vos, L. et Gevers, L. *Dat volk moet herleven. Het studententijdschrift 'De Vlaamsche vlagge'. 1875-1933*. Louvain, 1976.
- Walckiers, M. *Sources inédites relatives aux débuts de la JOC. 1919-1925*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine LXI. Louvain-Paris, 1970.
- Walckiers, M. *Joseph Cardyn, jusqu'avant la fondation de la JOC. Vicaire à Laeken, directeur des œuvres sociales de Bruxelles, 1915-1927*. Thèse de doct. Louvain-la-Neuve, 1981.
- Walckiers, M. "Quarante années qui façonnèrent les conceptions et la personnalité de Joseph Cardijn" dans : *Cardijn, un homme, un mouvement*, 15-44.
- Wallef, D. "Les collusions politico-financières devant l'opinion". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1976) 444-470.
- Wattebled, R. *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre*. Eglises & Sociétés. Paris, 1990.
- Wentholt, G.J.M. *Een arbeidersbeweging en haar priesters. Het einde van een relatie. Theologische vooronderstellingen en pastorale bedoelingen met betrekking tot de katholieke arbeidersbeweging in Nederland (1889-1979)*. Nimègue, 1984.
- Weyns, C. "Moyson, Emiel". *Nationaal biografisch woordenboek*, VI (1974) 693-703.
- Willame, J.C. *L'Union Démocratique Belge (UDB) : essai de création travailliste*. CRISP. Courrier hebdomadaire 743-744. Bruxelles, 1976.
- Wils, L. "Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse arbeidersbeweging". *GMG* (1958) 335-345.
- Wils, L. "Het einde van het unionisme te Antwerpen". *Bijdragen tot de geschiedenis, inzonderheid van het oud hertogdom Brabant*, XLII (1959) 179-243.
- Wils, L. *De politieke oriëntering van de Vlaamse beweging (1840-1857)*. Anvers, 1959.
- Wils, L. "Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse arbeidersbeweging. 1850-1872". *GMG* (1961) 31-52 et 137-149.
- Wils, L. "Tussen taalstrijd en arbeidersbeweging : de 'Onafhankelijke Volkspartij' in de jaren 1860". *Bijdragen tot de geschiedenis, inzonderheid van het oud hertogdom Brabant*, XLIV (1961) 147-184.
- Wils, L. "Het Antwerpse weekblad 'De Burger' 1857-1959". *Bijdragen tot de geschiedenis, inzonderheid van het oud hertogdom Brabant*, XLV (1962) 243-252.
- Wils, L. "Het oudste Gentse arbeidersweekblad : Het Werkverbond 1860-1862". *GMG* (1962) 779-789.
- Wils, L. *Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek*. Anvers, 1963.
- Wils, L. *De oorsprong van de kristen-demokratie. Het aandeel van de Vlaamse-demokratische stroming*. Anvers, 1963.
- Wils, L. *Het Daensisme. De opstand van het Zuidvlaamse platteland*. Louvain, 1969.
- Wils, L. "De verhouding tussen Vlaamse beweging en arbeidersbeweging in Gent". *De Leiegouw*, XIV (1972) 199-223.
- Wils, L. "Bormsverkiezing en 'Compromis des Belges'. Het aandeel van regerings- en oppositiepartijen in de taalwetgeving tussen beide wereldoorlogen". *Revue belge d'his-*

*toire contemporaine* (1973) 265-330.

Wils, L. *Honderd jaar Vlaamse beweging*. 3 tomes. Louvain, 1977-1989.

Wils, L. "De historische verstrengeling tussen de christelijke arbeidersbeweging en de Vlaamse beweging" dans : Gerard et Mampuys, éd. *Voor Kerk en werk*, 15-40.

Wils, L. "De katholieke partij in de 19e eeuw : organisatie, programma en aanhang" dans : Lamberts et Lory, éd. 1884, 69-95.

Windels-Rosart, F. "Les mouvements de jeunesse catholique en Belgique francophone. Etat de la recherche" dans : Cholvy, éd. *Mouvements de jeunesse*, 173-177.

Withofs, M. *Een bijdrage tot de geschiedenis van de VKAJ. De naoorlogse jeugdorganisatie tot 1960*. Mém. de lic. KU Leuven. Louvain, 1984.

Witte, E. *Documents relatifs à la Franc-Maçonnerie belge du XIXe siècle 1830-1855*. Cahiers du Centre Interuniversitaire d'histoire Contemporaine LXIX. Louvain-Paris, 1970.

Witte, E. "De Belgische Vrijdenkersorganisaties (1854-1914). Ontstaan, ontwikkeling en rol". *Tijdschrift voor de studie van de Verlichting*, V (1977) 127-287.

Witte, E., Burgelman J.C. et Stouthuysen, P., éd. *Tussen restauratie en vernieuwing. Aspecten van de naoorlogse politiek (1944-1950)*. Bruxelles, 1989.

"WKB en W-KAP". *Beweging. Informatieblad van de Werkgroep Kristelijke Arbeiderspartij*, VI (dec. 1990) 14-17.

Woestenborghs, B. *Vlaamse arbeiders in den vreemde. Of hoe in de 19e en 20e eeuw Vlaamse seizoenarbeiders elders hun brood moesten gaan verdienen*. Gand, 1993.

Wouters, J. *De rol van de provinciale en arrondissementale proost in de christelijke arbeidersorganisaties. Eindverhandeling Centrale Hogeschool voor Christelijke Arbeiders Heverlee*. Louvain, 1968.

Wynants, J. *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers. Notes d'histoire anecdotique*. Etudes sociales XXXV. Bruxelles-Paris, 1960.

Wynants, P. *La campagne de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne en faveur des jeunes chômeurs. 1930-1936*. Mém. de lic. UCL. Louvain, 1976.

Wynants, P. "La Jeunesse Ouvrière Chrétienne face au chômage des jeunes". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1979) 461-482.

Wynants, P. "La controverse Cardijn-Val-schaerts (mars-avril 1931)". *Revue belge d'histoire contemporaine* (1984) 103-136.

Wynants, P. "Face à la crise économique. 1930-1935" dans : Bragard e.a. *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*. I, 159-202.

Zelis, G. et Stessel, M. "Le travail de la femme mariée en Belgique durant l'entre-deux-guerres : travail salarié ou travail ménager ? Le discours des organisations chrétiennes" dans : Courtois, Rosart et Piroette, éd. *Femmes des années 80*, 63-72.

# Liste des tableaux

- Tableau II-1 : Résolutions des congrès de Liège (p. 72-73)  
 Tableau IV-1 : Mutualités et syndicats (socialistes et chrétiens) en 1914, 1919-1921 et 1939 (p. 196)  
 Tableau IV-2 : Résultats des élections pour la Chambre en 1932 et 1936 (p. 218)  
 Tableau IV-3 : Répartition en pourcentages des sièges à la Chambre des représentants. 1919-1939 (p. 220)  
 Tableau V-1 : Organigramme du mouvement ouvrier chrétien en 1949 (p. 265)  
 Tableau VI-1 : Les "golden sixties" : revenu et consommation (p. 306-307)  
 Tableau VI-2 : Répartition en pourcentages des sièges à la Chambre de représentants. 1946-1974 (p. 314)  
 Tableau VI-3 : Evolution de l'emploi par secteur (p. 318)  
 Tableau VI-4 : Chefs de famille affiliés aux mutualités chrétiennes par catégories professionnelles (tous les régimes). 1953-1989 (p. 321)  
 Tableau VI-5 : Evolution de la pratique dominicale en relation avec le nombre d'habitants de 5 à 69 ans (p. 325)  
 Tableau VI-6 : Grèves. 1945-1975 (p. 350)

---

# Iconographie

Toutes les illustrations appartiennent aux collections du KADOC à Louvain, à l'exception de celles figurant à la page 18 (Bruxelles, Archives de la ville), 50 (Gand, Archives de la ville), 58 (Louvain, Archives de l'Université), 103 (Bruxelles, Bibliothèque Royale), 232 (Bruxelles, CARHOP) et 278 (Bruxelles, CARHOP, Fonds Victor Thewis)

# Index des noms de personnes

Les noms en italiques correspondent à une notice biographique avec photo.

- Albert Ier 146, 151-152, 180, 202  
André, Raymond 347  
Anseele, Edward 52  
*Arendt, Joseph* 128, 132, 210, 211-212, 227, 238  
Avanti 35, 52
- Backx, Pieter Jozef* 45-46, 47, 56, 94  
Baers, Maria 136, 168, 177, 210  
Barnich, Georges 143  
Bara, Jules 28  
*Bastin, Max* 316, 339, 344, 345  
Basyn, Jacques 254, 262  
Baussart, Elie 214, 240  
Baudouin Ier 286  
Beernaert, Auguste 64  
Begerem, Victor 134  
Behogne, Oscar 177, 245, 260  
Belpaire, Jan 126  
Benoit XV 190  
Bertinchamps, Arthur 177, 238, 256, 258  
Beveridge, William Henry 269, 337  
*Bilen, Francis* 47, 48-49, 51-52  
Bodart, Jean 192, 194, 203-204, 239-240  
Boone, Félix 46, 49  
Boulvin, Louis 317  
Brants, Victor 37, 67, 69, 133, 138, 140  
Broekx, Pieter Jan 177  
Brohée, Abel 136, 179, 190  
Bruculeri, P.A. 99  
Bruggeman, Leo 53, 90  
Brys, Antoon 226, 235, 245, 256, 272, 274, 276, 289, 330-331  
Buron, Robert 316  
Buset, Max 294  
Buurmans, Victor 43
- Califice, Alfred 258, 347  
Camerlynck, Achille 123  
Capelleman, Germain 316  
Cappe, Victoire 132, 177  
*Cardijn, Joseph* 67, 126, 136, 150, 157, 160, 177, 180, 191-192, 193, 195, 223, 238, 241, 245, 249, 269, 280  
Carels, René 167, 177  
Carnoy, Albert 218  
Carpentier 39  
Carpentier, F. 39  
Carton de Wiart, Henry 67, 92, 99, 111, 157  
Castelein, Auguste 81, 83, 102  
Catteeuw, Arthur 148  
Charue, André-Marie 263  
Chenu, Marie-Dominique 328  
Claes, Valerius 133, 136, 142, 144, 172-173  
Cleymans, N. 274  
Coenen, Philip 42-43  
Colens, Louis 125, 163-164, 165, 166-168, 177, 179, 181, 191, 202, 208, 235, 240  
Collard, Léo 294, 316-317  
Collinet, Léon 102  
Conscience, Hendrik 39  
*Cool, August* 177, 195, 211, 241-243, 245, 249, 257-258, 268, 274, 288-289, 297, 313, 315, 327  
Cools, André 348  
Coomans, Jean-Baptiste 85  
Cortis, Joseph 66  
Cousot, Georges 111  
Coussens, Jules 177  
Creutz, Emile 345  
Crevaels, Arthur 52-53  
Crokaert, Paul 192, 212  
Crols, Laurent 249
- Daels, Frans 173  
Daens, Adolf 94-97, 104-107  
Daens, Pieter 37, 52, 96  
Danis, Pieter 177  
Dallemagne, Jules 102  
d'Andrimont, Marie-Joseph-Julien 77  
d'Anethan, Jean-Jules 27  
De Backer, Aloïs 96  
De Baets, Maurice 123  
De Bethune, Jean-Baptiste, 69  
De Bo, Leonard 29  
De Boos, Karel 51  
de Broqueville, Charles 146, 202, 204, 207, 239  
*Debruyne, René* 120, 124, 128, 130, 141, 145, 158, 162, 164, 168, 195  
De Clercq, Willy 315  
De Coker, Frans 45  
De Decker, Pierre 22-23

- de Ghellinck d'Elseghem, Jean-Baptiste 134  
 Degimbe, Jules 258  
 Degrelle, Léon 217-218, 220, 225, 235  
 De Greve, Isidoor 148, 157-158  
 De Guchtenaere, Eugeen 53  
 De Grijsse, Edward 69, 71, 88, 123  
 Dehaene, Jean-Luc 348  
 Dejace, Charles 67, 69  
 De Jaer, Gustave 37  
 De Jonghe, Eugeen 274, 290  
 Delacoelette, Hubert 218  
 Delacroix, Léon 75, 151, 155, 157, 161  
 de Lalieux de la Rocq, Berthe 192  
 de Lamennais, Félicité 21  
 Delattre, Achille 233  
 de la Tour du Pin, René 66, 74  
 Delbovier, Marc 316  
 Deleeck, Herman 334, 345  
 Delfosse, Antoine 254, 256  
 Delmartino, Jan 235  
 Delmer, Alexandre 85  
 Delporte, Victor 93, 111  
 De Man, Hendrik 212, 215-216, 231, 241-242  
 De Man, Robert 221, 223  
 de Mérode, comtes 20  
 de Mun, Albert 66, 79  
 De Paepe, Placide 297, 323  
 De Pelsmaecker, Prosper 96  
 de Pierpont, Edouard 141  
 De Pillecyn, Filip 173  
 de Ponthière, Charles 111  
 De Ram, Pierre 20  
 Dereau, Louis 288, 344, 346-347  
 De Ridder, Jan 48-49, 51-52  
 De Riemaecker-Legot, Marguerite 260  
 Dermine, Jean 252, 274  
 de Roquefeuil, comte 66  
 Du Rousseaux, Isidore-Joseph 101  
 De Saeger, Jos 283, 312, 348  
 Deschuyffeleer, Jef 245, 260, 272  
 Desclée, Henri 101  
 de Soignie, Philippe 263  
 De Smedt, Emiel-Jozef 330  
 de Smet de Nayer, Paul 121, 131  
 Despret, Maurice 187  
 De Taeye, Alfred 260  
 De Theux, Barthélémy 20, 27  
 Dewez, Hubert (ps. Jean Neuville) 13, 240  
 Dewitte, Frans 123  
 De Witte, Liederik 274, 327  
 De Witte, Pol 51  
 Dhondt, Jan 14-15  
 Dillemans, Roger 272  
 Dondeyne, Albert 235, 274, 289  
 Douterlungne, Aloïs 121, 124, 126, 136  
 Doutreloux, Victor-Joseph 64, 75-77, 79, 83-84, 101, 104-105, 107  
 Drees, Bert 345  
 Dubois, Karel 234  
 Du Catillon, Léonce 97, 107  
 d'Ursel, Joseph 78, 99  
 Ducpétiaux, Edouard 27, 31  
 Eeckhout, Arthur 162, 177  
 Eylenbosch, Gustaaf 52, 90, 124, 138, 142, 164  
 Eyskens, Gaston 217, 222-223, 283, 299-300, 305, 327, 348  
 Fafchamps, Joseph 257  
 Fayasse, Cyprien 177  
 Falck, A. 20  
 Fonteyne, Florimond 97  
 Fraeyman, Marcel 330  
 Francotte, Henri 69  
 Francqui, Emile 146, 151, 187, 202-203  
 Freppel, Charles-Emile 66  
 Frère-Orban, Walthère 28, 37, 46  
 Fuss, Henri 231, 233  
 Galbraith, John Kenneth 334  
 Garcet, Paul 245  
 Gezelle, Guido 29, 49  
 Gilson, Arthur 312  
 Goblet, Nicolas 120  
 Godfrind, abbé 100  
 Goethals, Frans 145  
 Goetsouwiers, M. 274  
 Goossens, Pierre-Lambert 65, 101, 112  
 Goris, René 242  
 Grégoire, Marcel 211, 254, 256, 262  
 Gruyters, Jan 222  
 Guillaume Ier 56  
 Guillaume II, empereur 151  
 Hallet, Jean 316  
 Hancké, Lode 316  
 Hanquet, Karl 69  
 Harmel, Léon 37, 71  
 Harmel, Pierre 294-295, 315  
 Helleputte, Joris 38, 55, 69, 74, 76, 78, 94, 97-99, 106, 108, 109, 111, 113, 121, 151-152  
 Henderickx, Adelfons 147  
 Heremans, J.F.J. 48  
 Heyman, Hendrik 138, 145, 147-148, 150, 157-158, 160, 164, 165, 169, 186, 197,

- 201-202, 225  
 Heyman, J. 31  
 Heymans, Paul 230  
 Hitler, Adolf 207, 240  
 Horta, Victor 119, 123  
 Houben, Robert 274, 277, 290  
 Houthuys, Jef 313, 351  
 Huet, François 46, 48  
 Hulpiou, Raf 274, 311, 315  
 Huyshauwer, August 52  
 Huysmans, Camille 145, 173, 180  
 Hutse 53
- Illich, Ivan 334
- Janson, Paul 77  
 Janssens, Alphonse 77  
 Janssens, Louis 274  
 Jaspar, Henri 165, 187, 197, 201-203  
 Jean XXIII 330  
 Jottrand, Lucien 27  
 Julin, Armand 67
- Kats, Jacob 31  
 Kayaerts, Jan 136  
 Kerkhofs, Louis-Joseph 263  
 Ketels, Maurice 241, 245, 249, 288  
 Keuleers, Jozef 249  
 Keynes, John Maynard 305  
 Klein, Hendrik 90  
 Kollwitz, Käthe 116  
 Korum, Michael Felix 71  
 Kurth, Godefroid 55, 69, 74, 78  
 Kuylen, Rik 351  
 Kuypers, Herman 245, 321
- Labaer, Jacob 43  
 Lagrou, Leo 342  
 Lamiroy, Henri 194, 223, 234  
 Laurent, François 35-36, 52  
 Lauwers, Achiel 123  
 Lechien, Père 77  
 Leclercq, Jacques 211, 248, 274  
 Lefèvre, Théo 303, 314  
 Lehmkuhl, Père 66  
 Leirens 46  
 Léon XIII 55, 64, 67, 71, 78, 84, 111  
 Léopold Ier 22, 26-27, 31  
 Léopold II 27, 55, 101, 112, 121  
 Léopold III 227, 248, 256-258, 286  
 Le Play, Frédéric 67  
*Levie, Michel* 71, 74, 75, 78, 91-92, 111, 152  
 Levy, Paul 254
- Liberatore, Père 66  
 Lilar, Albert 272, 299  
 Lindemans, Ignaas 341, 345  
 Logghe, Achiel 123, 126, 144, 178  
 Lorin, Henry 66  
 Louis-Philippe 31
- Mabille, Léon 92, 111  
 Mabille, Valère 92  
 Maes, Honoré 123, 137, 166  
 Malou, Jules 27  
 Marck, Hendrik 216  
 Mareska, Daniel-Joseph 31  
 Maritain, Jacques 251, 273  
 Martou, François 316  
 Masure, Robert 331-332  
 Maurras, Charles 191  
 Mees, Benedictus Jan 39-42  
 Mercier, Désiré-Joseph 67, 69, 123, 125-126, 132, 136, 138, 142, 144, 148, 150, 153-154, 161, 168, 184, 191  
 Mermillod, Gaspard 78  
 Merry del Val, Raphaël 112  
 Mertens, Corneille 160  
 Metz, J.B. 332  
 Michel, Victor 245, 253, 314  
 Misonne, abbé 126  
 Mounier, Emmanuel 273  
 Moyersoen, Romain 215  
 Moyson, Emiel 48-49, 52  
 Mulier, Arthur 173  
 Mulle ter Schueren, baron 180  
 Mussolini, Benito 190, 207  
 Muys, J.A. 45
- Napoléon Ier 32  
 Napoléon III 26  
 Neiryneck, Michel 283  
 Nobels, Jan 82, 98  
 Nothomb, Alphonse 85
- Oleffe, André* 314, 344, 346  
 Osy, baron 43
- Paul VI 328  
 Pauwels, Henri 195, 211, 227, 238, 241-242, 245, 256, 258-259, 264, 281  
 Perquy, Julius Laurentius 124, 136  
 Pesch, Heinrich 138, 178  
 Peters, Harry 42  
 Philips, Gerard 274  
 Pholien, Joseph 282, 287-288  
 Picard, Léon 191  
 Pie IX 28, 54

- Pie X 112, 135, 144  
 Pie XI 190, 209, 273  
 Pie XII 273, 289, 330  
 Pierlot, Hubert 220, 235  
 Plancqaert, Hector 97, 107  
 Poels, Hendrik 137  
*Pottier, Antoine* 66, 71, 75, 76-78, 81, 83, 88, 90-91, 98, 104-107, 123  
*Pouillet, Prosper* 150, 173, 176, 180-187, 191-192, 193, 206, 215  
 Pourbaix, chanoine 77  
 Prims, Floris 126, 137, 142, 147  
 Puissant, abbé 88  
  
 Ranwez, André 310  
 Rasneur, Gaston-Antoine 194  
 Raymond, Père 124  
 Redig, mr. 39  
 Renard, André 259, 301, 311, 313, 316  
 Renaud, s.j. 100  
 Renkin, Jules 92, 111, 121, 147, 157, 165, 193, 203  
 Rogier, Charles 22-23, 26-27, 29, 46, 49  
 Ronse, Herman 53  
 Roosevelt, Fanklin 207  
 Roscam, Jules 241, 243  
 Royer, Robert 248, 257  
 Rubbens, Edmond 172, 215, 217, 221, 223  
 Rutten, Martin-Hubert 101, 112, 121  
*Rutten, Georges Ceslas* 67, 113, 123-126, 128, 130, 131-132, 136, 138, 140-145, 147-148, 150, 152-154, 156-158, 163, 165-166, 168, 172-173, 178, 184, 187, 191, 194-195, 202, 210  
  
 Sacré, Petrus 94  
 Sangnier, Marc 144  
 Sap, Gustaaf 221, 223, 226  
 Sauvage, Guillaume 293  
 Sauvy, Alfred 343  
 Schellekens, Jan 177  
 Schillebeeckx, Edward 332  
 Scholl, Servaas Herman 13-15  
 Schollaert, Franz 55  
 Schoonbroodt, René 345  
 Segers, Paul 169  
*Segers, Paul Willem* 177, 195, 206, 209, 222-223, 236, 241-243, 245, 249, 260, 264, 268, 287, 315  
 Segers, Emile-Jean 162  
 Senel, Florimond 88, 92-93  
 Servais, Léon 257, 310-311  
 Snieders, August 38  
 Spaak, Paul-Henri 264  
  
 Stillemans, Antoine 101, 104-106, 125, 168  
 Sturzo, Luigi 190  
  
 Taparelli d'Azeglio 66-67  
 Teheux, A. 310  
 Theunis, Georges 180-181, 185, 204, 215  
 Thomas d'Aquin 67  
 Tindemans, Leo 344  
 Toniolo, Giuseppe 67, 99  
 Tonnet, Fernand 245  
 Touraine, Alain 334  
 Troclet, Léon-Eli 272, 297-299  
 Tschoffen, Paul 181, 184  
  
 Ugeux, William 254, 344  
  
 Van Aarsen 40, 45  
 Van Acker, Achille 247, 256, 262, 272, 282, 294, 297, 299, 301, 352  
 Van Acker, K. 48-49  
 Van Beveren, Edmond 52  
 Van Boekel, C.H. 46, 49  
 Van Buggenhout, Jacques 177  
 Van Cauwelaert, Frans 137, 147, 172-173, 180-181, 183, 185, 193, 217  
 Van den Boeynants, Paul 315-316  
 Van den Daele, Geeraard 260, 281, 288, 310-311  
 Vanden Haute 40, 42  
 Van den Heuvel, Frans 126, 136  
 Vande Putte, Philippine 293  
 Van de Putte, Robert 272  
 Vander Bruggen, baron 74  
 Van der Smissen, Edouard 67, 69  
 Vandervelde, Emile 151, 173, 176, 180, 183, 185, 191-192, 206  
 Vandewiele, Marcel 282, 285  
 Van Gestel, Constant 274  
 Van Haudenard, René 126  
 Van Heurck 41  
 Van Houtte, Jean 282, 288  
 Van Isacker, Philip 172, 215, 240  
 Van Langenhaccke, Jan Baptist 96  
 Van Loo, Paul 49  
 Van Overbergh, Cyrille 134, 142, 155, 164, 215-216  
 Van Peteghem, Léonce 345  
 Van Roey, Jozef 280  
 Van Roey, Jozef-Ernest 191-192, 225, 234, 263, 267, 327  
 Van Zeeland, Paul 214-216, 219, 221-223, 225, 227, 231  
 Verbist, Alfons 222  
 Vergels, Herman 218

---

*Verhaegen, Arthur* 53, 55, 74, 76, 78, 87-88,  
90-91, 104, 109, 110-113, 121, 124,  
134, 141-143, 148, 155, 164, 168  
*Verhaegen, Théodore* 22, 28, 109  
*Ver Hees, Emile* 140-141, 147  
*Verheeke, Emiel* 173, 183, 241  
*Vermeulen, Raymond* 253  
*Verspeyen, Guillaume* 82  
*Verwilghen, Charles* 242  
*Verwilghen, Alfons* 155  
*Vindevogel, Leo* 223, 226  
*von Vogelsang, Karl* 38  
*Vuylsteke, Julius* 48-49, 52

*Waffelaert, Gustave-Joseph* 71  
*Walravens, Charles-Gustave* 101  
*Walravens, Père.* 274  
*Wappers, Gustaaf* 39  
*Wauters* 53  
*Wauters, Joseph* 152, 162, 197  
*Windhorst, chanoine* 98  
*Woeste, Charles* 55, 64, 70, 96, 101, 104-  
106, 112, 120, 126, 169  
*Wolfs, Antoon* 173

*Yerna, Jacques* 316, 344

*Zigliara, Thomas Maria* 84

---

**Rédaction finale :**

Lieve Dhaene - KADOC  
Luc Vints - KADOC

**Assistance technique :**

Greet De Neef - KADOC  
Vera Denil - KADOC  
Rudy De Wit - HIVA  
Martine Paret - FUNDP  
Jeanine Raeymaekers - KADOC  
Luc Stroobants - KADOC  
Joost Van Bouchaute - HIVA  
Sabine Van Reybroeck - KADOC  
Nancy Vertongen - HIVA

**Lay-out et couverture :**

Johan Mahieu - Brugge

**Imprimerie :**

Scheerders van Kerchove N.V., Sint-Niklaas

Les éditeurs se sont efforcés de contacter tous les ayants droit à un copyright sur les illustrations publiées dans ce livre. S'il devait s'avérer que certaines d'entre elles ont été publiées sans l'autorisation expresse des ayants droit, nous prions ces derniers de contacter les éditeurs.

Le mouvement ouvrier chrétien : voilà bien un pouvoir influent, mais controversé dans la Belgique actuelle. On comprend, dès lors, que son histoire, qui s'étend sur plus d'un siècle, mérite d'être étudiée. Le Père Scholl l'avait bien compris, lui qui consacra à ce mouvement un ouvrage devenu classique. Depuis la parution de ce travail dans les années soixante, la recherche historique a bien progressé. Elle s'est attachée à tous les aspects, à toutes les organisations constitutives du mouvement. Elle a aussi ouvert de nouvelles perspectives.

Après trois décennies de travail intensif, la réalisation d'une nouvelle synthèse s'imposait. C'est la raison d'être du présent ouvrage. Ce dernier comprend deux volumes. Dans le tome I, c'est l'histoire du mouvement ouvrier chrétien dans son ensemble qui est examinée et replacée dans le cadre de la société belge. Le passé des organisations constitutives est retracé dans le tome II.

Cette publication, qui a paru en néerlandais en 1991, est le fruit de la collaboration d'historiens de diverses universités. Le comité de rédaction est composé comme suit : Jan De Maeyer, Emmanuel Gerard, Paul Gérin, Emiel Lamberts, Jacques Lory, Jozef Mampuy, Antoon Osaer, André Tihon, Lode Wils et Paul Wynants.